This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Stanford University Libraries
3 6105 027 836 282

Digitized by Google

Ex libris
Jean Seguin
Avranches

Digitized by Google

STANFORD
UNIVERSITY
LIBRARIES

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DIEX AIE

REVUE CATHOLIQUE
d'Histoire, d'Archéologie et Littérature
DE NORMANDIE

38me ANNÉE — 1re LIVRAISON

JANVIER 1929

Chanoine Ch. Guéry : La Revue Catholique de Normandie à ses Bienfaiteurs, Collaborateurs et à ses Abonnés, 5. — Abbé Tabourier : L'Art et l'Histoire dans la Prédication (*suite et fin*), 9. — Abbé A. Chardon : Le dernier Abbé de Varennes en Berry : J.-B. Bourlier, évêque d'Evreux (*suite*), 18. — Baron d'Esneval : Les Seigneurs de Pavilly, barons d'Esneval, vidames de Normandie, 25. — Intermédiaire des Chercheurs et Curieux de Normandie, 35. — René Herval et de la Tullaye : Poésies, 36. — Frédéric Alix : Un lettré normand : Fatouville, 43. — René Herval : En marge des livres nouveaux, 46. — L. Coutil : Les retranchements de l'arrondissement de Bernay et les Plans de M, Ameline, 48. — L. Coutil : Vases sigillés gallo-romains dans le département de l'Eure, 53 — Chanoine Uzureau : Assassinat du Chevalier du Bourg, 58. — Bibliographie normande, 61.

ÉVREUX
BUREAUX DE LA *REVUE*
6, rue du Meilet

ROUEN
A. LESTRINGANT, dépositaire
11, rue Jeanne-d'Arc

1929

Digitized by Google

Pour paraître dans les prochaines livraisons

La Confrérie des Cornards a Rouen et a Evreux, par le Chanoine GUÉRY.

Poésies, par René HERVAL.

Mgr J.-B. Bourlier, Evêque d'Evreux (1802-1820), par M. l'Abbé CHARDON, curé de Fougerolles (Indre).

Les Seigneurs de Pavilly, barons d'Esneval, maison de Dreux, par le baron d'ESNEVAL.

La Civitas des Aulerci, résumé analytique, par M. Jean MATHIÈRE.

A propos de la lettre sur l'Origine des Romans de P. D. Huet, par Mlle Clémentine de COURTON.

Poésies, par M. de la TULLAYE.

Une esquisse de Laurent de la Hire (1640), par le chanoine GUÉRY.

Digitized by Google

REVUE CATHOLIQUE

d'Histoire, d'Archéologie et Littérature

DE NORMANDIE

Digitized by Google

Digitized by Google

DIEX AIE

REVUE CATHOLIQUE
d'Histoire, d'Archéologie et Littérature
DE NORMANDIE

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

38e ANNÉE

EVREUX

IMPRIMERIE DE L'EURE

1929

Digitized by Google

Digitized by Google

LA REVUE CATHOLIQUE DE NORMANDIE

A ses Bienfaiteurs, Collaborateurs
et à ses Abonnés.

Cette première livraison de janvier 1929 inaugure la 38e année de cette Revue, fondée par les Evêques Normands, avec l'approbation de Léon XIII, dans sa lettre à Mgr Hautin, Evêque d'Evreux : « Nous préconisons cette Revue, écrivait l'illustre Pontife, d'autant plus volontiers que vous en recommandez les auteurs et que vous les montrez enflammés du plus ardent désir de défendre la dignité et la cause de l'Eglise. Cette recommandation de votre part nous donne l'assurance que tout ce qui sera publié dans cette Revue sera spontanément soumis à votre vigilance et à votre autorité et que les auteurs observeront scrupuleusement les règles que nous avons tracées à tous ceux qui entreprennent ces sortes de publications. » [Donné à Rome le 7 août de l'année 1891, la 14e de notre Pontificat].

Dans une lettre collective les membres des Comités de rédaction répondirent par l'envoi du premier numéro de la *Revue* au Très Saint Père et par ces paroles : « Préoccupés uniquement d'être, dans un siècle de mensonges historiques, les serviteurs de la vérité méconnue, ils se proposent de suivre pour la direction de leurs travaux les enseignements de Votre Sainteté et d'aider modestement, selon la mesure de leurs forces, à la défense de l'Eglise catholique et romaine dont ils sont les fils respectueux et soumis ».

Depuis lors la *Revue* s'est efforcée, pendant 37 ans, d'accomplir ce difficile programme et comme toutes les entreprises humaines, même les mieux intentionnées, elle a connu diverses vicissitudes qui ont paralysé parfois sa vitalité. Ce fut, d'abord, vers sa dixième année, une scission entre les collaborateurs, les uns voulant assimiler la *Revue* à une *Semaine Religieuse* ce qui faisait double emploi, les autres, appuyés sur le programme pri-

Digitized by Google

mitif, maintenant les sujets historiques, généalogiques, littéraires archéologiques normands, d'ou éloignement désastreux au point de vue financier, des diocèses d'Alençon et de Coutances.

Puis, avant 1910, ce fut le manque de direction, d'où obligation de réunir les membres du Comité à Evreux, afin d'aviser et de remédier à ce nouveau danger. La conclusion, facile à prévoir, fut de nommer un directeur résidant à Evreux et, après le refus de M. Louis Régnier, M. l'Aumônier du Lycée dut assumer cette lourde et difficile mission.

Plein d'ardeur il entreprit une propagande qui de 72 abonnés restants, en comptait 230 avant la guerre et put servir neuf livraisons afin de commencer l'année, non en juillet comme depuis la fondation, mais en janvier ce qui facilite les recouvrements et empêche toute confusion pour les années.

Enfin ce magnifique résultat se trouva tout à coup arrêté pendant la terrible guerre qui causa tant de ruines, la cessation des revues, des bulletins de Sociétés normandes et de nombreuses publications. La *Revue* cependant persista sans aucun arrêt, servant très régulièrement ses livraisons aux mobilisés, d'où malheureusement, à la fin des hostilités, un regrettable déficit qui conduisait fatalement la vaillante *Revue* à une mort inévitable.

Un appel désespéré suscita la générosité de ses abonnés qui par des souscriptions volontaires détruisirent rapidement cette dangereuse situation. A l'exemple de Mgr l'Archevêque de Rouen les Evêques normands s'inscrivirent pour une offrande de 100 fr. ; — M. Sanson, de Rouen, envoya un chèque de 2000 fr. ; — Les abbés Bourrienne, Simon, Guéry, le chanoine de la Bigne, chacun 100 fr. ; — MM. Dubourg, Docteur Doranlo, baron d'Esneval, H. Desprey, Léon Lachèvre à deux reprises, Mme Paul Labbé de Thiberville, 100 fr. chacun, ainsi que le si regretté M. Couppey de la Forest, l'initiateur de l'heureuse combinaison de 1926 et qui portait, à cette Revue un si vif intérêt. Nous offrons à Mme la Comtesse Le Couppey de la Forest nos bien vives condoléances pour le malheur qui vient subitement de la frapper.

A tous ces bienfaiteurs de notre Revue nous sommes heureux d'offrir nos meilleurs vœux avec notre bien vive gratitude.

Que nos chers collaborateurs veuillent bien se partager ces souhaits de bonne année avec notre sincère reconnaissance. M. l'abbé Bourrienne pour son Philippe d'Harcourt si copieu-

Digitized by Google

sement documenté; — M. l'abbé Chardon avec sa biographie si prenante de Mgr J.-B. Bourlier, étude fort appréciée par le *Journal de Rouen* et par M. Robert Liégard du *Moniteur du Calvados* ; — René Herval avec ses belles poésies, ses comptes-rendus des livres nouveaux ; — l'abbé Tabourier avec son curieux *Fautin Latour* et sa brillante étude sur l'*Art et l'Histoire dans la prédication* ; — Mme Roblot Delondre dont le travail sur Hébertot obtenait, dernièrement, les sincères félicitations d'un véritable connaisseur, jeune archiviste départemental normand ; — M. René Dubourg pour sa biographie si intéressante des Lautour d'Argentan ; — Enfin celle du Père Laval, l'apôtre de l'île Maurice, écrite par un Académicien, dont le *Journal de Rouen* disait : « On lira certainement avec un vif intérêt ces pages au long desquelles, M. Georges Goyau, conte l'histoire émouvante et curieuse de ce médecin qui devint prêtre, puis missionnaire et dont l'apostolat héroïque honore grandement le diocèse d'Evreux. »

A tous nos bien aimés collaborateurs de 1928, sans oublier certainement ceux des années précédentes, nous souhaitons au début du nouvel an : santé, prospérité, bonheur pour 1929.

Felicem Dominus det nobis omnibus annum !

Et vous chers et fidèles abonnés nous vous remercions cordialement de votre constance, de vos lettres si précieuses qui nous disent votre satisfaction pour nos articles si variés, pour notre bibliographie avec ses comptes-rendus des nouveaux ouvrages normands, pour l'intermédiaire des Chercheurs, etc.

Nous devons cependant vous exposer nos craintes. Par suite de l'augmentation de la vie quelques abonnés se sont retirés, avec regret, disent-ils, mais forcés de se restreindre. De ce fait se produit, à l'heure actuelle, un déficit, non pas de 2000 fr. comme en 1926, mais un déficit de quelques centaines de francs. Certains abonnés, en petit nombre heureusement, ont reçu les six livraisons, même douze, sans *les refuser* et ont refusé la quittance de la poste, nous causant ainsi double perte : celle des numéros et celle des frais de recouvrement. Nous faisons donc un pressant appel à ceux dont la situation de fortune permet une utile générosité et à ceux qui verraient avec peine, sinon la disparition de la Revue, du moins son amoindrissement, soit pour

Digitized by Google

le nombre des livraisons (4 au lieu de 6), soit pour le nombre des pages (48 au lieu de 64).

La *Revue Catholique de Normandie* va donc commencer sa 38e année grâce à ses généreux bienfaiteurs, à ses fidèles abonnés, avec l'espoir que mieux connue, plus appréciée de jour en jour, s'augmente le nombre de ses amis, afin d'aider les travailleurs, les généalogistes, les archéologues, par ses savants articles, son intermédiaire et sa bibliographie, le tout à la plus grande gloire de Dieu et à l'utilité de l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

Chanoine Ch. Guéry,
Directeur de la *Revue*.

Digitized by Google

L'ART ET L'HISTOIRE

DANS LA PRÉDICATION

(Suite)

Faisant escorte à leur reine tous les saints du paradis marchent à sa suite dans le calendrier liturgique. Les uns sont ses hérauts ménestrels ou troubadours célestes qui comme les docteurs, les compositeurs d'hymnes de proses et de cantiques chantent ces louanges. Les autres comme les vierges, les saintes femmes sont ses demoiselles et dames d'honneur. D'autres encore tels les apôtres et les martyrs, les confesseurs sont ses familiers où les efficaces auxiliaires de son inépuisable générosité pour les humains.

En *janvier*, *sainte Geneviève* ouvre la série. Son enfance, ses miracles, sa rencontre avec saint Loup, son triomphe tout a été merveilleusement décrit par Puvis de Chavannes, Laurens, le baron Legros et le célèbre Lebrun. Avec eux on admire cette douce figure si chrétienne et si française. Vrais biographes de la sainte ils nous apprennent à aimer et pratiquer les vertus morales et patriotiques qu'elle incarnat avec autant de prudence que de saint enthousiasme. On inaugurait en juillet sa statue sur le pont de la Tournelle. Déjà ses flots d'articles sur l'opportunité, l'orientation de ce mémorial ont paru. Or que d'enseignements spirituels, moraux patriotiques sociaux n'auraient jamais été entendus si l'artiste Landouski n'eut pas été l'interprète de nobles sentiments. Ne seras-ce pas pendant ces jours, et durant des années, une prédication vivante que cette statue? Oui, l'art est bien le pourvoyeur des apôtres de la chaire en tous les temps.

Saint Sébastien, *sainte Agnès*, *saint François de Sales* ont aussi inspiré d'excellents maîtres de l'art. Les panégyristes y puiseront d'heureux développements.

Février est moins chargé. *Saint Blaise* et *sainte Scholastique* sont les mieux partagés par l'illustration de leur légende. *Saint Thomas d'Aquin* et *saint Joseph* en *mars* s'effacent devant *saint*

Digitized by Google

Benoît. Les peintres Lesueur et Palma ont merveilleusement rendu les extases de cet ascète. Une discrète allusion à ces chef-d'œuvres peut faciliter la leçon d'austérité prêchée par toute la vie du saint.

En *avril*, *sainte Marie-Egyptienne* passant de la vie mondaine aux plus effroyables austérités, *saint Benoît Labre* avec son étrange malpropreté ont fait le bonheur des naturalistes violents. En adoucissant les traits volontairement accentués de ces deux physionomies on fera saisir à l'auditoire le pourquoi de leurs sublimes extravagances.

Le beau mois de *mai* nous met en prière devant *sainte Monique* et *saint Augustin* de Scheffer, tableau si impressionnant qu'il est à lui seul une prédication.

Sainte Clotilde en *juin* a sa place légitime au souvenir des Français. Viendrait-il à s'estomper qu'un furtif regard sur les tapisseries de Reims suffira à raviver si douce mémoire et à nous faire écouter en pleine démocratie les leçons de démophilie — ce qui est tout autre — que nous donne cette reine de France amie et servante de son peuple. Quant à *saint Jean Baptiste le Précurseur* des pages et des pages ne suffiraient pas pour cataloguer les productions artistiques qui ont dépeint ou sculpté sa vie de pénitence, ses actes de précurseur, son glorieux martyre. Tout comme dans les verrières de nos cathédrales, dans les missels, antiphonaires, bréviaires, livres d'heures, c'est un long et varié poème à sa gloire. Il faudrait être bien anémié de sens pratique et bien indigent de savoir théologique et liturgique pour ne pas en profiter et extraire de là, un bon et pratique sermon.

Juillet nous présente *sainte Elisabeth* de Portugal, *saint Bonaventure*, *saint Henri* et ce bon Monsieur *Vincent de Paul* sculpté tout aussi fidèlement par Falguière et peint en sa charité par Bonnat qu'il vient d'être décrit avec un rare talent de reconstitution locale, par Lavedan. Quant à la *Madeleine* la pécheresse qui d'une vie tapageuse dans le luxe oriental, passa à la contemplation mystique aux pieds de Jésus, elle fit éclore une floraison artistique très riche et très variée. Lemoyne, Canova et tant d'autres exercèrent leur talent dans les reproductions des scènes d'Evangile ou elle figure spécialement celle des aromates répandus aux pieds du Maître et qu'elle essuie avec son opulente chevelure. Ou bien encore c'est l'apparition dans le Jardin de Joseph

Digitized by Google

d'Arimathie au matin de Pâques. Ce *Noli me tangere* dont l'âme affinée des artistes ont compris toutes les délicates et saintes audaces. C'est avec eux qu'on apprendra à commenter en toute mesures ces pages émotionnantes de la conquête d'une âme par la bonté condescendante. La douce *sainte Anne* si populaire en Bretagne et partout, *sainte Marthe* cette autre intime de Béthanie, ont eu elles aussi de bons interprètes qui nous les font plus aimer et nous font mieux imiter, les vertus éducatrices de l'une, l'empressement dévoué de l'autre.

Au mois d'*août*, *saint Dominique* a toute sa légende offerte à nos méditations grâce aux tableaux de Fra Giovani Angelico. Le diacre *Laurent* est devenu très populaire, parce que très soignées et multipliées furent sa statuaire et son imagerie destinées à entretenir dans les nombreuses confréries et corporations établies en son honneur, l'esprit de charité et de sacrifice. On regarde comme portrait authentique et ressemblant de *saint Bernard* une figure ascétique gravée par Lambert Lombart d'après un tableau de 1152. Philippe de Champaigne nous le représente en sa cellule s'inspirant du crucifix et Philippo Lippi le fait écrire sous la dictée de la Vierge. Quel est le prêtre vraiment désireux de donner bonne leçon au peuple si païen de nos jours qui ne saisirait au vol de si précieux concours? Il lui permettront de donner avec l'art et l'histoire un modèle de sainte pénitence et de toute filiale confiance en Marie. *Sainte Chantal*, *saint Barthélémy* n'ont point passé inaperçus, tous deux ont eu aussi d'excellents hagiographes parmi les artistes, sachons donc lire sur les toiles et les gravures comme on lit dans les livres. La radieuse figure de *saint Louis* a trouvé dans Rouget un inimitable narrateur, ses croisades, ses vertus, sa mort, son apothéose nous sont tout aussi familièrement et sincèrement décrites par Lagrenée (1765) qu'elles le furent naïvement jadis par messire de Joinville. Les égarements, la conversion, les joutes théologiques de *saint Augustin* attirèrent aussi l'attention des décorateurs chrétiens. Avec eux on peut aisément à nouveau capter l'émoi des auditeurs sur une si humaine faiblesse toute transfigurée par la grâce du repentir due aux larmes et prières d'une sainte mère.

En *septembre*. Les *stigmates de saint François d'Assise* plaisent aux peintres, désireux d'émouvoir, les prédicateurs qui doivent avoir même but auront souci de ne pas laisser passer si bonne

Digitized by Google

occasion de rappeler le miracle et ses hauts enseignements. *Saint Michel* si populaire en France puisqu'il est un protecteur attitré de la nation, si aimé en Normandie car il daigna y apparaître, eut, bien on le pense, son *imaige* commandée aux imagiers et sculpteurs. Ceux-ci, pour contenter leur clientèle corporative ou individuelle, le munirent selon le désir des uns et des autres de balances, de javelot ou d'une épée pour terrasser les anges rebelles. Avec tous ces aimables vulgarisateurs de son culte comme il est facile d'inspirer aux auditeurs force et courage pour dompter les passions et quel bon sermon d'histoire on peut donner avec l'appui des artistes de renom, les simples et naïfs interprètes de village et les vieilles chroniques de Normandie.

Octobre débute par le *Rosaire*. Dans nos régions sagiennes, les les tableaux de confréries avec personnage d'époque qui ont servi à accréditer cette dévotion sont très nombreux et fort précieux pour l'histoire locale. Ce nom évoque nécessairement l'impression que donne le tableau du *Dominiquin* ou l'Enfant-Jésus couvre de fleurs les suppliants de sa mère. Un simple rapprochement mystique très à la portée de tous suffira pour faire parler les personnages qui donneront eux-mêmes ce qu'on pourrait nommer de très pratiques *Élévations sur les mystères du Rosaire*. Les *Anges Gardiens* ont eu plus de succès dans l'imagerie que dans l'art proprement dit, mais cette imagerie populaire si imparfaite de forme soit-elle, peut quand même fournir un thème de bonne et pratique instruction. *Saint Léger* cède le pas à *saint François d'Assise* dont Giotto par des fresques incomparables a célébré la vie naturelle et surnaturelle. Le chartreux *saint Bruno* eut dans Eustache Lesueur un narrateur vivant. La sculpture imposante de Houdon fait prêcher au saint le recueillement du silence. On peut profiter de ce simple geste esquissé avec un art infiniment étudié pour en extraire toute une pieuse exhortation. Le *saint Denis* de Bonnat au Panthéon est d'un réalisme poignant qui à lui seul fait saisir toute la grandeur du martyre souffert pour la foi. *Sainte Thérèse d'Avila* dont le Bernin a immortalisé les extases plut aux artistes de tout temps, parce qu'elle connut l'art de souffrir pour le Christ. Le souvenir de tel ou tel tableau racontant les épisodes de sa vie, dévoilera si possible un peu de la radieuse beauté de cette âme tout enflammée d'amour divin.

Digitized by Google

Quatre noms à retenir en *novembre*, *saint Charles Borromée*, *sainte Catherine*, *saint André* et *saint Martin*. La charité proverbiale de cet apôtre des Gaules, sa piété profonde ont été traduites par Lesueur : *La scène du manteau* et la *messe de saint Martin*, sont connues de tous. Qui saura méditer en face de ces peintures, qui saura y lire comme en un missel pourra en extraire de bien touchants élans. *Sainte Catherine* eut jadis une grande célébrité. Son fameux *mariage mystique* a tenté très grand nombre de peintres, miniaturistes et sculpteurs. Dans les allocutions, pour prise de voile, profession religieuse, etc., une discrète allusion peut rendre service au prédicateur et flatter l'auditoire. Le *chevalet de saint André* n'a pas chômé non plus de reproductions en images, gravures et tableaux ; sachons donc en profiter quand besoin se présente.

Enfin en *décembre*, Saint Eloi, l'orfèvre de Dagobert. *Saint Nicolas*, *sainte Barbe* ont connu tous trois les faveurs de l'engouement populaire, et tous trois deviennent des patrons très honorés de confréries, associations de toutes sortes. Il eurent donc commande très copieuse et très variée dans les ateliers de Maître ou d'artisans de village. Les bannières, oriflammes, bâtons de confréries ont promené partout ces visages sympathiques flanqués de leurs attributs respectifs.

Aussi comme toutes ces images aideront a expliquer l'origine d'une coutume qui a des liens lointains et bizarres avec le culte du saint. La *Lapidation de saint Etienne*, *saint Jean à Pathmos* et le *massacre des Innocents* ferment le cycle des *Gestes des saints* chantés par l'hagiographie et à jamais gravés par l'art. Ecoutez ces voix aimez à découvrir, étudier ces vestiges de peinture et sculpture prédicateurs de tout genre, et vos panégyriques prendront eux aussi un coloris, une chaleur qui donneront à votre verbe le secret de gagner les cœurs.

C'est à dessein qu'en parcourant en toute hâte, le calendrier liturgique nous nous sommes arrêtés seulement en face des souvenirs d'art évoqués par chaque physionomie de saint. Il serait bien superflu de parler ici du rôle de l'histoire, puisque toute l'hagiographie est un membre de l'histoire. Il en est même l'un des plus vigoureux et des plus actifs. D'ailleurs l'hagiographie devient un véritable snobisme littéraire. Les académiciens les plus en renom, les littérateurs les plus en vedette y exercent leur

Digitized by Google

talent de fin critique et s'acharnent tout spécialement aux reconstitutions fidèles du passé afin de bien placer en son cadre d'époque la physionomie du saint dont ils veulent mettre en pleine lumière tous les traits. Qu'il nous suffise de rappeler les admirables études d'âme de Louis Bertrand. Son *saint Augustin* et plus récemment *sainte Thérèse d'Avila* ou le *saint Paul* d'Emile Baumann et encore la *vraie vie de saint Vincent de Paul* d'Antonin Redier. Toutes ces biographies sont des modèles de fine psychologie, de reconstitution locale. Cependant l'esprit de foi y est trop souvent remplacé par d'enthousiastes et quasi païennes admirations des mystiques. Le panégyriste qui puisera à ces sources vives devra donc le faire avec précaution. Il évitera la sécheresse et avec de tels guides sous des ombrages insoupçonnés il pourra placer en meilleure visibilité les rayonnantes figures des saints, les faire prêcher elles-mêmes avec tout l'accent surnaturel qui les fit conquéreurs d'âmes.

Sans plus insister, nous pourrions maintenant pour étayer plus solidement notre thèse, citer en exemple, maints passages des orateurs de la chaire depuis ceux du grand siècle jusqu'aux noms célèbres de nos jours et prouver avec eux, documents en mains combien sont utiles au savoir et à l'action conquérante du prédicateur, les sources d'art et d'histoire.

Pour abréger nous ne citerons que deux modèles. Le premier est un *exorde* de *Mgr Touchet* (1). Il est impossible, il nous semble, de mieux faire prêcher l'histoire locale. C'était en 1912 à l'inauguration du monument élevé à Saint-Evroult, en mémoire d'Orderic Vital. Chargé du panégyrique, l'éloquent évêque d'Orléans, rappela ce que fut le XIIe siècle littéralement parlant en France, puis ce qu'il fut en Normandie, et enfin la place qu'y tint Orderic Vital. Ecoutons.

« Le XIIe siècle est celui des belles semailles. Il n'a pas assurément les épanouissements du XIIIe. Celui-ci verra s'élever en une forêt de pierre ces mille monuments gothiques dont la sainte chapelle est la plus suave fleur. Il admirera le chevaleresque saint Louis et cet impétueux Cœur de Lion, dont l'arabe fait mémoire lorsque son cheval butant il dit : « As-tu vu Cœur de Lion ? » Il s'assiéra devant la chaire de Thomas d'Aquin. Il assistera tandis que les allouettes chanteront éperdu-

(1) *Bulletin de la Société Historique de l'Orne*, octobre 1912.

Digitized by Google

ment et que les anges joueront de la viole à la mort quasi divine de François d'Assise. Il entendra le *Dies Iræ*, le *Stabat Mater*, les servientes de Bertrand de Born, la divine comédie de l'immense Ailghieri. Il est le siècle d'or du Moyen-Age, son siècle de Périclès, d'Auguste, de Léon X, de Louis XIV.

Mais le XIIe est vraiment son père, père un peu fruste, un peu rude, cependant qui le présage et le porte dans son flanc. En architecture le XIIe siècle brise l'arceau roman et dessine l'ogive qu'amenuisera, qu'enrichira le XIIIe. En peinture et sculpture il assouplit un peu, et ce peu est quelque chose d'infini, la formule bysantine. Il achemine vers Guido de Sienne, le grave Cimabué et le doux Giotto...

La poesie est fort à la mode, les romans, les vaudevilles, les satires se multiplient. La philosophie audacieuse et folle est représentée par Alexandre et Roscelin, sage, traditionnelle, quelquefois repentie par Guillaume de Conches...

L'éloquence se couronne des suavités et des énergies de Bernard « le roi des moines », des impétuosités de Foulques, curé de Neuilly... La théologie compte des maîtres innombrables. Il suffira de citer le grand Anselme de Cantorbéry. L'histoire n'est pas moins ardente que naïve, c'est la France qui tient la coupe où le monde se désaltèrera. »

Que de hautes leçons pour des membres de sociétés savantes dans cette reconstitution de tout un passé. Exorde insinuant, et aussi très pieux et docte capable d'instruire et de plaire en son cadre d'époque.

Plaçons en regard, une *conclusion* qui elle s'inspire de l'art et n'est pas moins heureuse. Voici comment, encore *chez nous*, aux fêtes inoubliables de la Consécration de l'église de N.-D. de Montligeon, Mgr Grente, évêque du Mans, termina son magnifique discours. Voulant en résumer tout le liturgique enseignement en quelques conclusions pratiques. Il les emprunte à deux inscriptions gravées par des artistes.

« L'une, dit-il, fut gravée au XIIe siècle sur les portes de bronze de la basilique de Saint-Denys, le jour où en présence de 21 évêques, Suger la consacra. « Elle resplendit la noble église. Mais elle resplendit surtout pour illuminer les âmes afin qu'elles montent par des chemins de clarté vers la vraie lumière où est le Christ ». Telle sort la leçon lumineuse de cette cérémonie ! Tel le service que ne cessera de rendre aux vivants et aux morts l'église nouvellement consacrée !

La seconde inscription annonce à la postérité que l'incomparable clocher de Notre-Dame de Chartres fut exécuté par « *Jehan de Bausse* maçon *qui le sut faire* ». Puissions-nous tous mériter qu'à notre der-

Digitized by Google

nière heure le souverain Juge examinant notre âme, ce temple que nous devons orner de vertu pour sa gloire, prouve pareillement que nous l'avons « *su faire !* » (1).

Et voilà comment les maîtres de l'éloquence sacrée en pleine connaissance des goûts et inclination de notre génération pour les choses d'antan, savent nous donner des exemples de l'habile emploi de l'histoire et de l'art pour élever par la parole sainte, les âmes vers le dispensateur de tous dons.

∴

Ciceron a défini l'éloquence. « La sagesse *parlant* avec *opulence*. *Copiose loqueus sapientia !* » Cette opulence sera constituée tout d'abord du riche et inépuisable trésor de la vérité évangélique. Elle ne dédaignera pas cependant sans péril de monotomie les servantes accortes et gracieuses que sont nos deux sources secondaires de prédication.

N'oublions pas en effet, que Dieu le Père engendra le *Verbe* pour parler aux humains. Le Christ investi du mandat paternel a crié au monde étonné « ...*Ego sum lux mundi, Je suis la lumière du monde* (2) ». Il n'a pas dit je suis *l'une* des lumières, mais je suis la *Vérité*. « *Ego sum veritas* ». C'est pourquoi son mot d'ordre de chef fut « *Predicate Evangelium omni venturæ*. Prêchez l'*Evangile à toute créature* (3). »

Les docteurs comme saint Thomas en particulier, les papes ont fait répercuter à tous les horizons où s'étend la catholicité la sublime devise du Maître. Pie X en son encyclique *Acerbo Nimis*, Benoît XV en cette autre *Humanis Generis* y ont insisté à nouveau. Et dans son exhortation le pontife suprême a grand soin de rappeler aux prédicateurs qu'il faut prêcher la doctrine intégrale. Ou bien leur dit-il « vous seriez comme ces médecins qu'y prescrivent à leurs malades des remèdes inutiles parce que ceux qui seraient nécessaires leur déplaieraient. » Or pour donner ces *remèdes nécessaires*, il faut connaître son siècle. Lacordaire résume ce précepte dans deux de ces mots magiques dont il avait

(1) Compte-rendu des fêtes de Montligeon.
(2) Saint Jean, VIII, 12.
(3) Saint Marc, XVI, 15.

Digitized by Google

le secret : « Tout orateur, dit-il a deux génies, le sien et celui du siècle qui l'écoute ». Et encore « L'orateur et l'auditoire sont deux frères qui naissent et meurent le même jour ! (1) Notre siècle, on le constate chaque jour davantage, est éminemment positiviste, raisonneur. Il veut des preuves tangibles étayées sur des faits contrôlés. *L'art* et *l'histoire* sont, il nous a semblé, les deux meilleurs pourvoyeurs de preuves de ce genre. On y trouvera abondamment de quoi satisfaire cette curiosité mutine et tant soit peu orgueilleuse.

Puisque donc nous avons ces moyens de donner par la prédication des remèdes nécessaires à cette phystisique surnaturelle qu'est notre société contemporaine et cela par un traitement efficace en rapport avec son organisme débilité, ses appétits intellectuels, ne manquons pas de les capter. L'adage est brutal, mais il est vrai : on dompte les bêtes par la force, *les hommes par la persuasion*. Voulons-nous donc donner la nourriture de l'esprit et du cœur comme on pétrit la farine qui devient le pain du corps, sachons malaxer avec de bons instruments tels que l'art et l'histoire le pain intellectuel. Il n'a qu'un nom. *La Vérité.*

L. Tabourier,
Cure de Saint-Léger-sur-Sarthe.

---

(1) *Pensées choisies.*

Digitized by Google

Le dernier Abbé de Varennes en Berry

J.-B. BOURLIER

ÉVÊQUE D'ÉVREUX

(*1731-1821*)

(Suite)

En novembre 1807, M. Bourlier forma des écoles dans le nouveau Séminaire de Saint-Taurin pour tous les jeunes garçons de la ville que l'on voudrait y envoyer moyennant quelque rétribution. Les indigents, sur un certificat de leur curé y étaient admis gratuitement. Les parents préféraient envoyer leurs fils à ces instructions plutôt qu'à des maîtres, qui ne leur enseignaient guère la religion.

Il est juste de payer ici un large tribut de reconnaissance à toutes les autorités locales et en particulier au Conseil départemental, qui ne cessèrent d'encourager et de soutenir dans ses projets l'Evêque d'Evreux. Il n'eut qu'à se louer de la clairvoyance et de l'appui des neuf premiers administrateurs de ce département sans lesquels il n'aurait pu aboutir. Mais le succès aurait été plus rapide et plus complet, si les bureaux, infestés de l'esprit sectaire, n'avaient paralysé son action, s'efforçant de retenir dans leurs mains ce que le gouvernement avait généreusement et promptement accordé. Ils ne cédèrent le terrain que pied à pied. Ainsi, le don de l'abbaye de Saint-Taurin pour y établir le Séminaire diocésain date de 1802; or, ce ne fut qu'en 1817 que M. Bourlier est entré en la possession complète de cet édifice.

Le Conseil départemental assura toujours l'Evêque de son concours loyal et actif. Avait-il d'importantes réparations à faire ou de nouveaux bâtiments à élever, le Conseil accueillait toujours favorablement ses demandes. Fallait-il accorder des encouragements aux professeurs et aux maîtres, augmenter le mobilier du

Digitized by Google

Séminaire, fonder une chaire de philosophie, faire des sacrifices extraordinaires comme l'exigèrent 1817 et 1818, années de disette et de restrictions? C'est alors que l'assemblée départementale montrait pour la religion une sollicitude effective.

En novembre 1806, une épidémie sévit sur le grand Séminaire qui fut licencié, et emporta une douzaine d'étudiants ecclésiastiques. Dans ces circonstances si malheureuses pour l'Eglise d'Evreux et si douloureuses pour son premier Pasteur, tous les membres du Conseil se rallièrent autour de lui, s'identifièrent en quelque sorte avec lui, et tous ensemble lui offrirent les secours et les consolations qui étaient en leur pouvoir. C'est ainsi que l'amour du bien et l'union affermissent les courages et réalisent des œuvres bienfaisantes et durables.

Pour alimenter le grand Séminaire, M. Bourlier sentit la nécessité de fonder des Ecoles ecclésiastiques sur différents points du département. Il ne reculera pas devant ce nouveau labeur. Et pour l'accomplir, lui, presque nonagénaire, il est animé de l'ardeur de la jeunesse. Deux Etablissements sont aussitôt créés, l'un à Ecouis, arrondissement des Andelys ; le second à Bourth, dans les environs de Rugles, arrondissement d'Evreux. En 1822, trois ans après sa fondation, l'Ecole d'Ecouis avait plus de cent élèves dont la plupart se destinaient au service des autels. Celle de Bourth, moins fréquentée, offrait proportionnellement les mêmes avantages. M. Bourlier consacra les Pastorales de 1810 et 1811 à l'entretien du Séminaire, et celle de 1812 au recrutement des sémimaristes qu'il facilita par des dons aussi délicats que nombreux. (Chanoine Painchon, Eloge funèbre de Mgr Bourlier).

Mais comment susciter les vocations et les multiplier, maintenir et étendre la foi dans le diocèse? Par le moyen des Ecoles chrétiennes. Dans ce but, l'Evêque rappelle les Sœurs de la Providence et demande les Frères de J.-B. Lamennais.

Les Sœurs de la Providence étaient enseignantes et hospitalières, et leur Communauté, établie à Evreux, avait été dissoute en 1792 par la Révolution. Depuis cette fatale époque, les jeunes filles des campagnes et même des villes étaient sans aucun moyen d'instruction. Le Pasteur ne se contenta pas de gémir sur un tel malheur, il se hâta d'y apporter remède. La veille de l'Ascension de l'année 1803, arriva à Evreux une ancienne sœur de la Provi-

Digitized by Google

dence, Charlotte Rouville, accompagnée d'une novice et de trois pensionnaires. Bientôt elle loua une maison sur la paroisse de Saint-Taurin pour ouvrir une Ecole qu'elle confia à sa compagne postulante, sœur Anne Bourreau. Dès que les autres sœurs eurent connaissance de cette entreprise, elles s'empressèrent de se réunir à elle et de la seconder de tous leurs moyens. Un très digne et vénérable ecclésiastique, M. l'abbé de Maillé, ancien abbé commendataire, qui jouissait d'une certaine fortune et s'était retiré à Evreux depuis quelque temps, favorisa et aida de ses conseils et de son argent cette communauté renaissante à laquelle il fallut bientôt un local plus spacieux. Mgr Bourlier, qui avait applaudi aux efforts et au zèle de sœur Rouville pour relever de ses ruines une Congrégation qui, dans le passé avait rendu tant de services au diocèse et qui pouvait encore présentement lui être si utile, lui porta le plus grand intérêt et l'aida de ses subsides. Puis il acheta une maison dans la grand'rue, près du pont Saint-Thomas. Il y réunit quelques membres épars de l'ancienne Communauté, il établit un noviciat. Les anciennes sœurs forment les nouvelles, leur nombre s'accroît de jour en jour. Supérieure de fait, sœur Rouville fut élue supérieure de droit en 1806, conformément aux constitutions de cette Maison, et Mgr Bourlier confirma cette élection le 24 août de la même année.

L'œuvre de la charité prospère. Les communes des campagnes, jalouses de donner une éducation chrétienne aux enfants, fondent des écoles, et les sœurs de la Providence vont y enseigner. On s'aperçoit bientôt des heureux effets que produisent ces établissements. Ils se multiplient; on fait chaque jour de nouvelles demandes auxquelles on ne peut répondre, faute de sujets. Il s'en présente cependant. Mais la maison qui sert de berceau à cette Communauté renaissante, malgré l'acquisition d'une habitation contiguë, est insuffisante pour le noviciat et les réunions générales, pour les retraites de la Communauté. Il faut un local plus vaste; on cherche, et on trouve l'ancienne abbatiale de Saint-Taurin. Elle est achetée, payée, réparée, augmentée par la construction d'un nouveau bâtiment et d'une chapelle. Enfin, au mois de juillet 1821, toujours par les secours et les soins généreux du fondateur, la translation de la communauté s'est opérée, la retraite générale s'y fait le mois suivant, et cent-vingt sœurs y ont trouvé pour leur réunion, chapelle décente, salles de pieux

Digitized by Google

exercices et logements commodes. De cette translation est sorti un nouveau bienfait pour la ville d'Evreux : une des deux maisons qu'abandonnait la Communauté de la Providence était la propriété de Mgr Bourlier. Celui-ci la destina pour l'établissement d'une Ecole des Frères de J.-B. Lamennais, le fondateur des Frères de l'Instruction chrétienne. L'Evêque pouvait envisager l'avenir avec plus de confiance : l'éducation religieuse de la jeunesse était désormais assurée.

M. Bourlier avait été puissamment secondé dans ses entreprises par deux de ses grands vicaires, M. l'abbé de la Brunière, qui fut évêque de Mende de 1822 à 1848, et M. l'abbé Painchon, Doyen du Chapitre à Evreux. L'un et l'autre remplis de talents, guidés par un zèle éclairé, ils ont acquis des droits incontestables à la reconnaissance de leurs concitoyens.

Le Pontife

Tout Pontife pris d'entre les hommes est établi pour les hommes en ce qui regarde le culte de Dieu, afin qu'il offre des dons et des sacrifices pour les péchés et qu'il puisse compatir à ceux qui sont dans l'ignorance et dans l'erreur, étant lui-même environné de faiblesse. Et c'est pourquoi il doit offrir pour lui-même, aussi bien que pour le peuple, des sacrifices pour l'expiation des péchés, (Hebr. V, 1-3).

Cet idéal sacerdotal, tracé par l'Apôtre, fut celui de M. Bourlier, évêque d'Evreux. Médiateur entre Dieu et les hommes, rien de ce qui intéresse le ciel et la terre ne lui est étranger. Il coopère à l'extension du règne divin par l'offrande du Saint Sacrifice, l'efficacité de ses prières et la semence de la parole évangélique. L'administration des sacrements lui permet de répandre dans les âmes la miséricorde et les richesses divines. Il suscite à Jésus-Christ des fidèles, et lui ramène ceux qui l'ignorent et le méconnaissent soit par l'aveuglement de l'esprit, soit par la corruption du cœur.

Il appelle d'abord sur son bercail les bénédictions de Notre-Dame et de Saint Taurin, le patron du diocèse. Chaque jour, après un colloque intime avec le bon Maître, il monte au saint autel et prie pour le troupeau qui lui est confié. Il officie pontificalement les jours de fête. En 1803, il préside les grandes processions des

Digitized by Google

Rameaux et de la Fête-Dieu, célèbre la messe, le dimanche 7 août, pour la fête du Protecteur diocésain, dans l'église qui lui est dédiée, et établit, en novembre, à la cathédrale, la confrérie du Saint Sacrement. Il confirme dans ses tournées pastorales les nombreux fidèles que la tourmente révolutionnaire avait éloignés de la religion, et, dans la chapelle de l'Evêché, les militaires de la ville que le clergé a préparés à la première communion.

Le dimanche 18 mars 1804, il ouvre un Jubilé de trente jours pour le rétablissement du culte catholique en France, et le dimanche 23 septembre, fête du nouvel an XIII de la république, en présence des troupes venues à la messe de midi, il bénit l'étendard donné à la gendarmerie de l'arrondissement d'Evreux, et prononce une allocution.

Son zèle pour la maison de Dieu n'est pas moins actif et fécond. Grâce à ses démarches multipliées et fructueuses, il meuble peu à peu son église cathédrale qu'il trouva dans un complet dénûment.

9 octobre 1804. Une croix de pierre est posée sur la grosse tour de la cathédrale à la place de celle qui avait été abattue par la terreur.

Dimanche 11 novembre. L'Evêque, après avoir bénit la chapelle replacée contre les portes de la cathédrale, près de la sacristie, y dit la messe basse; il la consacra sous l'invocation de Saint Jean-Baptiste.

Jeudi 19 septembre 1805. On cassa sous la tour de la cathédrale la cloche dite Gros-Pierre, qui avait été donnée à cette église par Pierre de Navarre, de la maison des comtes d'Evreux, vers le milieu du XIVe siècle.

Mercredi 4 décembre. On bénit les trois cloches faites du métal de la grosse et autres morceaux de cloches restés à la mairie, et qne l'on avait portés dans la cathédrale, lorsque la municipalité abandonna l'Evêché au préfet. Mgr l'Evêque donna la bénédiction. Le préfet fut parrain de la première cloche; M. Aprix de Bonnières, Doyen de la cathédrale, de la seconde, et M. de Sémerville, de la troisième, avec chacun une marraine.

1807. Il procure à son Eglise un grand tapis pour le sanctuaire, une croix et six chandeliers argentés pour le grand autel, et un ostensoir en vermeil dont on se servit pour la première fois le dimanche 11 octobre, jour où l'on célébrait aussi la fête

Digitized by Google

du Sacré-Cœur de Jésus. Cet ostensoir fut échangé en 1838 pour un plus grand et en rapport avec la belle exposition que l'on venait d'acquérir. Un des chanoines l'acheta, et en fit présent au Grand Séminaire qui n'en avait point, et dont la chapelle venait d'être achevée. (Delanoë).

1808. Au début d'avril on posa dans la cathédrale six grillages neufs en fer de trois pieds et demi de hauteur, derrière le dossier des stalles, à la place des murailles que l'on avait abattues lors de la réunion de toutes les paroisses d'Evreux en 1791.

Le samedi 16 mars, veille de Pâques, on plaça dans le chœur un lustre en cristal, et, en septembre 1809, une nouvelle chaire épiscopale en bois fut faite par le nommé Vavasseur, menuisier à Evreux.

1812. En tournée pastorale, de passage au Bec, le prélat est invité à prendre ce qu'il voudrait du mobilier de l'église abbatiale, qu'on allait démolir. Il choisit pour sa cathédrale la chaire, qui était très belle, et l'autel de marbre d'une des chapelles qu'il fit placer dans l'ancienne chapelle de Saint-Louis, la seule qui n'eût pas été restaurée depuis la révolution, Il la dédia de nouveau à ce saint Roi et se la réserva. Il venait y célébrer la sainte messe tous les dimanches et fêtes. (Delanoë).

Le beau lustre en cristal de Navarre, que la cathédrale avait acheté, servit pour la première fois le dimanche 2 juin 1816, jour de la Pentecôte.

De juin 1816 à septembre 1817, on rétablit en pierres de taille le pied des tours; la pointe du clocher fut réparée ainsi que la croix de fer qu'elle supporte.

En août 1818 furent terminées les réparations extérieures de la cathédrale que l'on avait commencées depuis quelques années.

Le lundi 11 octobre 1819 furent bénites les trois cloches nouvelles de Saint-Taurin qui en possède quatre maintenant. Mgr l'évêque fut parrain de la plus grosse ; M. de Clermont-Tonnerre de la seconde, et le général Lapointe de la troisième. Les marraines furent l'épouse de M. le préfet Goyon ; Mme de Clermont-Tonnerre et l'épouse de M. Dumeilet, maire d'Evreux.

Le mercredi 15, les nouvelles baptisées annoncèrent le service anniversaire de Marie-Antoinette, reine de France.

Mars 1820. Un tabernacle de marbre blanc est placé sur le grand autel de la cathédrale.

Digitized by Google

Août 1822. On commence les réparations au grand clocher. Elles seront terminées en octobre 1823. (*Souvenirs et Journal d'un Bourgeois d'Evreux*).

L'Evêque avait confié aux soins éclairés de M. l'abbé Painchon l'organisation de la maîtrise, et rien ne manquait plus à la solennité du culte.

Le bon Pasteur, tout en assurant les intérêts spirituels de son peuple, ne peut se désintéresser de son bien-être matériel. Il sait se pencher, comme son Maître, sur les misères humaines pour les soulager et les guérir. Il est le père des malades et des indigents. Président honoraire de la Société d'agriculture, sciences et arts. et de la Société de médecine, chirurgie et pharmacie de l'Eure, Mgr Bourlier écrira deux lettres (5 décembre 1814 et 11 octobre 1819) pour recommander la vaccine, et un mandement ordonnant que des prières de quarante heures soient faites pour obtenir de Dieu un temps favorable aux biens de la terre (24 juillet 1816).

Son courage patriotique égale sa sollicitude pastorale. Il s'associe aux gloires et aux deuils des deux régimes qu'il connaît, aux joies et aux épreuves des familles régnantes, auxquelles il dispense les enseignements et les consolations les plus utiles et les plus opportunes. Il sollicite les bénédictions du ciel pour la prospérité des armes françaises, et chante le *Te Deum* de la reconnaissance pour les victoires remportées. En un mot, par ses conseils, ses écrits st ses prières, il s'efforce d'assurer la paix, la concorde et la prospérité dans l'Etat.

Mais pour avoir une idée précise et complète du rôle de Mgr Bourlier dans l'Eglise de France et auprès de Napoléon, il est nécessaire de donner un aperçu du gouvernement impérial.

(*A suivre.*)

A. Chardon.
Curé de Fougerolles (Indre).

Digitized by Google

LES
SEIGNEURS DE PAVILLY
Barons d'Esneval, Vidames de Normandie

PAR LE BARON D'ESNEVAL

III

LES BARONS D'ESNEVAL DE LA MAISON DE DREUX

Nous avons dit que Jeanne d'Esneval, seconde fille de Robert et d'Isabelle de Mallemains, veuve de Jean de la Personne, chevalier, Vicomte d'Acy, avait épousé en secondes noces Gauvain de Dreux. prince de la Maison royale de France, elle n'eut de ce second mariage qu'un fils Robert de Dreux qui en 1434, à la mort de Robert VII (1) d'Esneval, seigneur de Blancfossé, son cousin germain, devint baron d'Esneval.

Robert de Dreux descendait de Louis le Gros, roi de France, par les degrés suivants :

I. Robert de France, comte de Dreux. cinquième fils de

(1) Ce n'est point par erreur que nous mettons ici Robert VII et non Robert VIII. En effet, une importante et savante communication de M. A. Fiquet, d'Yvetot, nous a fait reconnaître que Robert V mourut en 1396 et que tout ce que nous avons dit d'un Robert VI hypothétique le concerne. Jehan d'Esneval dit Perceval, Robert d'Esneval, seigneur de Bourdainville et Geoffroy d'Esneval seigneur de Beaucamp étaient ses frères; sa sœur Marguerite épousa Vauquelin de Ferrières par traité du 23 janvier 1365, devenue veuve, elle se remaria à Robert de la Heuse dit le Borgne, chevalier seigneur de Bellencombre, les accords sont du 5 avril avant Pâques 1380 (Cf. p. 272 du tome XXVII de cette Revue). Robert V avait épousé Isabelle de Mallemains, le d'Esneval époux d'une Malet de Graville était peut-être Robert IV et Marguerite de Crèvecœur aurait épousé un autre membre de la famille que nous ne pouvons déterminer. Il est désormais établi que Robert d'Esneval mari de Marguerite d'Esneval est Robert VI et son fils Robert VII.

Digitized by Google

Louis VI, épousa Agnès de Braine et quitta lors de son mariage, les armes de France pour prendre celles de la famille de sa femme.

II. Robert II, comte de Dreux, fils du précédent et d'Agnès de Baudemont, sa troisième femme, eut de son mariage avec Yolande de Coucy :

III. Robert III, comte de Dreux, marié à Enor de Saint-Valery.

IV. Robert, seigneur de Beu, premier du nom, leurs fils puiné ayant épousé en secondes noces Isabelle de Villebon fut père de :

V. Robert, seigneur de Beu, deuxième du nom, de sa seconde femme, Marguerite de Beaumont il eut deux fils :

VI. Jean de Dreux, seigneur de Beaussart, le cadet épousa Marguerite de la Roche.

VII. Etienne de Dreux, dit Gauvain Ier, leur fils, eut de Philippe de Maussigny :

VIII. Simon, seigneur de Beaussart, Jean seigneur de Houlbec. et Etienne dit Gauvain II, mari de Jeanne d'Esneval.

Les comtes de Dreux portaient : échiqueté d'or et d'azur à un orle de gueules, la branche de Beu : échiqueté d'or et d'azur à la bordure engrelée de gueules, celle de Beaussart : de Dreux à la bande de gueules sur le tout; la branche aînée s'éteignit en 1345, celle de Beu peu après et Simon de Dreux seigneur de Beaussart étant mort sans enfant en 1420, Robert de Dreux, fils de Jeanne d'Esneval, devint le chef de sa maison, il reprit alors, du consentement du roi Charles VII, les pleines armes de Dreux (1).

Robert de Dreux fut un des plus fidèles serviteurs de Charles VII, un peu plus jeune que lui, il grandit dans son entourage — son père était écuyer-tranchant de Charles VI — et ne l'abandonna jamais, même aux heures les plus précaires de sa vie. Son éducation le garda des tristes palinodies de cette douloureuse époque de notre histoire, à peine âgé de dix ans, il vit son père tomber à Azincourt et en conçut la haine des Anglais, dès qu'il eut la force de tenir une épée il entra dans la maison du duc d'Alençon, son parent, et marcha sous lui pour les combattre. Charles VII l'affectionnait particulièrement et ne tardait guère à le récompenser de ses services, le 28 septembre 1432, le Roi, étant à Amboise, lui donnait toutes les terres, héritages,

(1) P. Anselme. Duchesne : *Histoire de la Maison de Dreux.*

Digitized by Google

possessions et revenus que tenait, en son vivant, Simon de Dreux, son oncle, confisqués et appartenant au roi parce que le dit Simon mourut, en la ville de Chartres, étant en l'obéissance des Anglais et Bourguignons, bailli du lieu pour les dits Anglais.

En 1433, Robert de Dreux avait acquis une telle réputation de vaillance, de loyauté et de diligence que le duc d'Alençon le chargeait de la garde de sa forteresse d'Essay et l'en nommait capitaine (1). Deux ans après, il recevait un nouveau témoignage de la satisfaction royale, Charles VII, étant à Poitiers, le 23 février 1435, lui donna la maison d'Esneval, assise à Rouen derrière les Jacobins, depuis longtemps démembrée de la baronnie par fieffe, le Roi l'avait confisquée parce que messire Raoul Cos..., qui la possédait, tenait le parti des Anglais. Le Roi gratifia en outre Robert de Dreux de 400 livres tournois de rente sur tous les biens de Jehan le Goupil. Cette donation et celle que nous avons mentionné précédemment ont été confondues par le Père Anselme, lorsqu'il nous dit que Charles VII accorda à Robert de Dreux mille livres de rente sur la succession de son oncle Simon. Ces deux donations d'ailleurs n'étaient guère lucratives, pour le moment du moins, l'Anglais occupait encore la Normandie et le Pays Chartrain.

L'année suivante le duc d'Alençon confiait une autre de ses citadelles à son fidèle écuyer, celle de Senonches. Sur ces entrefaites, Charles VII accordait au capitaine d'Essay et de Senonches le commandement d'une compagnie de cent hommes d'armes de ses ordonnances (2). Peu après, 1437, Robert de Dreux était fait prisonnier par les Anglais, il dut obtenir très vite sa libération. A peine remis en liberté, il reprit les armes. Au mois d'octobre, une troisième citadelle venait s'ajouter à celles dont il avait la garde, Loys Lemengre dict Boucicault, seigneur du Breuil Doairé, de Bourbon en Provence, le nommait à la capitainerie et gouvernement de son chastel terre et seigneurie de la Motte du Sceau.

---

(1) Essay, arrondissement d'Alençon, Orne. Perceval de Cagny nous dit que le château tres bel et bien logé fut faict en entier, et en particulier la chapelle, par Pierre comte d'Alençon, sauf deux tours et la porte.

(2) P. Anselme,

Digitized by Google

En 1448, Robert de Dreux tombe de nouveau aux mains des Anglais (1), prisonnier de Jehan Pastelle et de Jehan Guillaume il leur échappa promptement, grâce au sire de Montafilant qui paya pour sa délivrance 600 saluts d'or (2). Robert de Dreux était sans doute de retour dans sa citadelle d'Essay, lorsque Charles VII, venant de Bernay, s'y arrêta en 1449, pendant que Dunois était occupé au siège d'Harfleur. Robert de Dreux garda la capitainerie d'Essay jusqu'à la révolte du duc d'Alençon, ayant préféré rester fidèle à son roi et refusé de suivre le duc, il en fut dessaisi aussitôt, mais à peine la confiscation des biens du duc était-elle réalisée que l'ancien capitaine rentrait en possession de sa citadelle. Charles VII en lui confiant Essay à son tour avait voulu, par une attention délicate, le récompenser de n'avoir pas pris part à la rébellion de son parent, ce fut le grand sénéchal de Normandie qui fut chargé de lui en faire la remise au nom du Roi.

Sans cesse en armes au service du Roi, tantôt en Basse-Normandie tantôt en Touraine, Robert de Dreux ne trouvait guère le temps de s'occuper de ses propres affaires. Bien qu'il en eut hérité en 1434, ce ne fut que le 13 décembre 1437, étant à Tours. qu'il fit hommage au Roi de la baronnie d'Esneval (3), hommage au reste tout platonique, la baronnie confisquée par l'envahisseur était tout entière entre les mains d'Hogarth qui la tenait du roi d'Angleterre.

La fortune de Robert de Dreux semble suivre le sort des armes victorieuses de Charles VII, elle va toujours grandissante, en peu d'années il devint seigneur de Beaussart, de Menilles, de Houlbec-la-Salle, de Nenilly (4), de la Folletière (5) par les morts

---

(1) Une généalogie manuscriste des Comtes de Dreux. que nous possédons, dit que Robert de Dreux fut sept ans prisonnier en Angleterre et Charpillon, *Dictionnaire du département de l'Eure*, II, p. 386, qu'il y mourut prisonnier, ces deux énonciations sont vraisemblablement erronnées, nous n'avons pu trouver sur quoi elles peuvent s'appuyer.

(2) Duchesne, *loc. cit.*

(3) Archives nationales P. 266.

(4) Il est dit seigneur de Neuilly en 1449. Charpillon, II, p. 589.

(5) Il rendit aveu pour ce fief, sis à Neuilly, en 1454. Charpillon, *loc. cit.*

Digitized by Google

de ses oncles Simon et Jean de Dreux, de Berville par celle de son neveu Guy de la Personne. Ces successions donnèrent lieu à maints procès et négociations longtemps pendants. Après avoir partagé les biens de Simon de Dreux avec Guillaume le Roy, seigneur de Chavigny, son cousin fils de Jeanne de Dreux sœur de son père, il dut consentir à ce que Georges Havart, seigneur de Gemages veut aussi en partage comme issu d'Alix de Dreux, fille de Gauvain Ier (1). De semblables compétitions se produisirent lors de la mort de Guy de la Personne, chevalier, vicomte d'Acy, son neveu. Tout d'abord la duchesse de Bavière; héritière du comte du Perche, prétendit le contraindre à lui faire hommage pour la terre de Berville, prétendant qu'elle était comprise dans les biens relevant d'elle en l'assiette de Cany, Robert de Dreux n'eut pas de peine à démontrer à la Chambre des Comptes que ce plein fief de Haubert relevait nûment du Roi, et eut promptement gain de cause, 1457. Ensuite, Guillaume de Pymont, écuyer, vint lui disputer une des parties les plus importantes de l'héritage, un fief sis à Envermen et à Saint-Supplix, comme lui appartenant à titre d'héritier de Jehan de Ribeuf. Ce dernier l'avait vendu en 1396 à Robert V d'Esneval, Jehanne d'Esneval fille de celui-ci en avait hérité et l'avait laissé à son petit-fils Guy de la Personne, à la mort de ce dernier Robert d'Esneval, son oncle et son héritier, ne put en prendre possession, les Anglais occupant la Normandie. Lorsqu'il voulut le faire, Guillaume de Pymont, sans nier la vente faite par Jehan de Ribeuf, invoqua la prescription de quarante ans, en effet, depuis la mort de Jeanne d'Esneval en 1421 ni l'un ni l'autre des deux Guy de la Personne, son fils et son petit-fils, n'avaient fait valoir leurs droits sur ce fief. Robert de Dreux avait la loi contre lui, mais Charles VII intervint et par deux fois écrivit à l'échiquier de Normandie, Tours, 2 juin et Paris 12 septembre 1460, pour dispenser son fidèle serviteur de toute prescription que l'on pourrait alléguer contre lui. Le Roi disait dans ses lettres : « le vicomte d'Acy estait demeurant lors de son dit trespas (de Jehanne d'Esneval) en notre dit party et obéissance et se y estait tousiours depuis tenu jusque à son trespas, par lequel le dict fief estait entre autres héritages et revenues succédé et escheu au dit suppliant son

(1) Duchesne, *loc. cit.*

Digitized by Google

oncle, qui lors du dict trespas d'icelluy son nepveu, estait aussi demourant en nostre dict party et obéissance se estoit tousiours depuis teneu en nostre dict service sans avoir peu jouir d'icelly fief et aultres héritages jusques après la redduction en nostre obéissance de nos pais et duchié de Normandie. » Et Guillaume de Pymont se voulant : « ayder de laps de temps et prescription de XL ans escheus depuis la dicte vendicion transport et promesse de garant faicte par son dict prédécesseur, et par ce moien priver icelluy suppliant de la bonne droicture qu'il dict avoir en dict fief, en son très grand grief presiudice et deshéritement. » — « attendu que lors du dict trespas d'icelle Jehanne d'Esneval icelluy feu vicomte d'Acy fils de son aisné fils et son héritier seul au regard du dict fief n'eut peu venir à la possesion d'icelluy fief dedans XL ans voire dedans XXV ou XXVI ans en suivant d'icelle vendicion et transport si le dict fief eust esté assis en nostre obéissance. » et qu'il en était de même pour Robert de Dreux : « nous lui voulons donner nostre dicte grâce et pouvouer du dict remède..... voullans relever nos subiects de perte et dommaige mesmement ceulx qui nous ont loyalement servy.... Nous voulons le dict suppliant estre par vous resçu à poursuivre soustenir et conduire sa dicte droicture.... nonobstant le laps de tems ou prescription. » Ne pouvant par lui-même, à cause de son service, s'occuper des nombreux procès auxquels ces successions donnèrent naissance, il s'était adressé à Charles VII qui par ses lettres patentes du 13 novembre 1450, lui avait accordé pour vingt ans le droit de plaider par procureur devant toutes les juridictions.

Lorsque la conquête de la Normandie l'eut mis en possession de la baronnie d'Esneval, Robert de Dreux n'y trouva que des ruines. le château de Pavilly était démantelé depuis 1436 (1), celui d'Esneval à moitié rasé et ne pouvant même pas l'abriter lui et sa suite, Hogarth en quittant Pâvilly avait mis tout au pillage, le chartrier et tout ce qu'il contenait était saccagé. A la faveur de l'occupation anglaise bien des usurpations s'étaient produites, nouvelles sources de procès. De toutes les nombreuses prétentions contre lesquelles Robert de Dreux eut à réagir, une des plus graves fut celle de l'amie de sa tante cette Marie d'Esneval, dame

(1) Chroniques de Perceval de Cagny, p. 225.

Digitized by Google

de Puchay, veuve de Colart Leschamps, écuyer, seigneur de Ranfeugères. S'appuyant sur le testament de Marguerite d'Esneval, elle contesta à Robert de Dreux la pleine possession de la baronnie d'Esneval, elle lui réclamait le tiers de tous les héritages qui composaient la succession de la mère de Robert VII. Robert de Dreux n'eut pas de peine à lui démontrer qu'il connaissait la volonté de sa tante et qu'il savait qu'elle avait ainsi agi dans son testament que pour assurer d'abord à son fils et ensuite à lui, Robert de Dreux, son neveu, à cette époque banni de Normandie par l'occupation anglaise, l'intégrité de sa succession. Marie d'Esneval dut s'incliner et consentir à une transaction qui, nous ignorons pour quelle cause, fut passée le 2 décembre 1449 à Termonde, devant le conseil du duc de Bourgogne. Le 16 novembre précédent, le fils même de Marie d'Esneval, Robert Leschamps, écuyer, s'était engagé envers Robert de Dreux à ratifier pour sa part ce que ferait sa mère au sujet de cette affaire.

Après avoir triomphé, grâce à l'amitié du Roi, de tous ses adversaires, Robert de Dreux, devenu paisible possesseur de sa baronnie songea à s'y établir et commença en 1465 la réédification d'une demeure digne de l'importance du domaine. Il se servit de ce qui restait de l'ancien château. Un terrier de la baronnie nous a conservé la description de l'œuvre de Robert de Dreux : « le nouveau château était bâti de pierre de taille avec quatre tours aux quatre coins où en plusieurs endroits ainsi que sur les clefs de voûte étaient gravés les armoiries et écussons des seigneurs princes de Dreux ». La pièce la plus remarquable de l'édifice était une galerie sur laquelle s'ouvrait la principale entrée, la corniche qui règnait tout autour était ornée de blasons enluminés, le même manuscrit nous en a conservé la liste :

« Ensuivent les escussons et armoiries quy sont en la gallerie du portail du chasteau d'Esneval :

La première : France, pour le roy Louis XIe de ce nom lors règnant quand les dits château et gallerie furent bastis par haut et puissant seigneur Messire Robert de Dreux, l'an mil quatre cent soixante-et-cinq, lequel décéda en l'an mil quatre cent soixante-et-dix huit.

2. France et Savoye, pour la reyne Charlotte de Savoye, femme du dit Roy Louis XIe.

Digitized by Google

3. Est pour le Dauphin à savoir Charles fils des dessus dits Louis XIe et de la ditte Charlotte de Savoye, qui après le décès du dit Roy Louis XIe fut roy de France et nommé Charles VIIIe.

4. Sont les armes de Normandie.

5. Sont les armes de la duché de Bretagne.

6. Armes de Pierre de Dreux dit Maucler jadis duc de Bretagne de par sa femme.

7. Les armes du Comte d'Albret (1).

8. Pleines armes du Comté de Dreux.

9. Les armes du Comté de Montfort l'Amaury (2).

10. Les armes de feu Messire Louis de Brezé, comte de Maulevrier en Caux (3).

11. Les armes de la baronnie d'Esneval, vidame de Normandie.

12. Les armes de la seigneurie de Pavilly.

13. Les armes de la seigneurie de Berreville-en-Caux l'un des francs fiefs et membre dépendant du comté de Breteuil jadis party de la couronne et maintenant réuni à icelle.

14. Les armes de Messire Gauvain de Dreux et des héritiers de la baronnie d'Esneval.

15. Les armes d'un baron d'Esneval et de la fille d'un sieur de Graville.

16. Les armes d'un baron d'Esneval et de la fille d'un baron du Bec-Crespin-en-Caux.

17. Les armes d'un baron d'Esneval et de la fille d'un comte de Montfort-l'Amaury.

18. Les armes d'un baron d'Esneval et de la fille d'un sire de Wavrin en Flandres (4).

19. Les armes de Messire Nicole de Mallemains dit Collizeaux,

---

(1) Le Comté de Dreux était alors en la possession de la Maison d'Albret qui l'avait reçu de Charles VI en 1381.

(2) Le Comté de Montfort-l'Amaury échut à la Maison de Dreux par le mariage de Robert IV comte de Dreux avec Beatrix comtesse de Montfort, il passa ensuite à la Maison de Bretagne puis à celle d'Albret.

(3) Baron d'Esneval par sa femme. Cet écusson fut placé là postérieurement, sans doute à la place d'un autre qui fut alors supprimé.

(4) Nous avons vu que Robert fils de Robert IV et père de Robert V ne fut pas baron d'Esneval.

Digitized by Google

sieur de Berreville et de la fille du baron de Fréauville en Caux (1).

20. (L'auteur du manuscrit a indiqué ainsi ce numéro sans aucune mention) ».

Pendant les années que durèrent ses procès, Robert de Dreux paraît n'avoir rempli aucune charge. Charles VII ne lui en faisait pas moins une pension. Dans une quittance qu'il en donna au receveur de Normandie, il dit que le Roi la lui avait ordonnée : « jusqu'à ce qu'il lui ait pleu me pourvoir d'office à moi convenable et ce en faveur de mes services et de la grant diminution des revenues de mes terres occupées par les Anglais au dit païs de Normandie (2) ».

Très attentif au rétablissement de sa fortune, Robert de Dreux l'était non moins aux intérêts de ses vasseaux, ce lui fut même l'occasion d'une humiliation qui dut lui être très sensible. Les bourgeois de Rouen avaient prêté 30.000 livres tournois au Roi qui leur avait donné comme caution de remboursement un aide de deux deniers par boisseau de blé moulu en la ville et vicomté de Rouen. Les habitants de Pavilly ne manquèrent pas de murmurer quand on voulut leur imposer cette nouvelle charge et Robert de Dreux prit fait et cause pour eux. Un jour de perception à Pavilly, il dit vivement leur fait aux élus de Rouen, ceux-ci rapportèrent ses paroles aux conseillers de la ville qui prirent la chose de très-haut et en poursuivirent réparation. Le 5 novembre 1452, Robert de Dreux dut venir en personne à Rouen, en l'hôtel commun et, en présence du sire de Basqueville, du lieutenant général, du bailli et des bourgeois conseillers, reconnaître qu'il avait agi : « par chaleur et mal avertissement » et les prier de bien vouloir en prendre : « aucune déplaisance, voulant être leur bon ami et de tout son pouvoir s'employer pour le bien et honneur de la ville de Rouen et des bourgeois conseillers et des habitants d'icelle ville ».

Après la mort de Charles VII Robert de Dreux crut avoir à se plaindre de Louis XI, peu porté à reconnaître les services rendus à son père, avec la plupart des seigneurs de la Normandie. il prit part à la Ligue du Bien Public, et se distingua parmi les plus

(1) Beau-père et belle-mère de Robert V.

(2) B. N. Mss. fr. 20 401, f° 20.

Digitized by Google

chauds partisans du duc de Berri, frère de Louis XI, il fut d'ailleurs l'un des plus sages et dévoués conseillers de ce prince, lors qu'après les traités de Conflans il eut été mis en possession de la Normandie. C'est vers cette époque que l'on voit Robert de Dreux se qualifier pour la première fois Vidame de Normandie, titre qu'aucun autre baron d'Esneval avant lui n'avait porté, à notre connaissance. Robert de Dreux s'était-il entremis entre Louis XI et son frère pour amener la paix de Conflans? Ayant fait le maître seigneur de Normandie, le roi remercia-t-il le conseiller en le faisant vice-seigneur? Il est permis de le supposer, on sait en effet que Louis XI aimait la plaisanterie. Ce titre superbe mais purement honorifique serait d'ailleurs une faveur bien dans le caractère de ce roi qui aimait les récompenses qui ne lui coûtaient rien. Quoiqu'il en soit, nous n'avons dans nos archives aucune pièce relative à l'origine de ce titre presqu'unique en France puisque son titulaire était le seul, avec peut-être le vidame du Mans, qui ne fut pas officier épiscopal ou abbatial (1), et personne n'a pu citer à son sujet un acte authentique antérieur à Robert de Dreux, ni Duchesne, ni Pillet (2), ni Monsieur Félix Senn dont les recherches sur les vidamies font à juste titre autorité.

Lorsque le duc de Normandie dut quitter en fuyant, son apanage, Robert de Dreux resta quand même attaché à sa fortune. Il ne paraît pas avoir été inquiété alors pour cett fidélité car il siégea à l'Echiquier de 1466, nous voyons qu'il y eut une difficulté de préséance avec Georges de Clères (3), il fut jugé que le sire de Clères serait assis le lendemain avant le baron d'Esneval et que le jour suivant celui-ci serait assis avant le sire de Clères et ainsi alternativement pour l'avenir.

(*A suivre*). ESNEVAL.

---

(1) Guilbert dans ses Mémoires biographiques au nom D'ésneval dit que les Vidames ds Normandie n'étaient dans le commencement que les lieutenants des maires sur les côtes maritimes de la province. Il eut été intéressant de savoir sur quoi reposait cette opinion, malheureusement l'auteur n'a pas jugé utile de le dire.

(2) Histoire de Gerberoy.

(3) Félix : *Environs de Rouen.*

Digitized by Google

INTERMÉDIAIRE des CHERCHEURS et CURIEUX de NORMANDIE

QUESTIONS

N° 59. Ferme du Mont Saint Jean et chateau de Rabut. Quelle est l'origine de la ferme du Mont Saint Jean, dite autrefois Saint Jean d'Herbigny, située dans la forêt de Touque, commune de Saint Gatien des Bois, arrondissement de Pont-l'Evêque? Sait-on quelque chose sur la famille d'Herbigny? La paroisse fondée au XVIIe siècle était sous l'invocation de Saint François. — 2° Que sait-on sur le château féodal de *Rabut* (construit sur une motte antérieure, commune actuelle de Coudray-Rabut près Pont-l'Evêque, dont il ne reste que quelques ruines).

Roblot-Delondre.

Digitized by Google

POÉSIES

ISOTTA

« *Divæ Isottæ sacrum...* »

D'autres fronts aux rayons d'un Amour immortel
Ont vu verdir le Myrte et triompher la Rose
Mais seule, pour aider à son apothéose
Cette nouvelle Iseult eut le Temple et l'Autel.

*
* *

Messer Malatesta, tyran disert, mais sombre
De la blanche Rocca dardait son œil félin
Et Rimini voyait le créneau gibelin
Allonger sur les toits les pointes de son ombre.

C'était l'aire puissante et sûre où les oublis
Noyaient les jours de crainte et les jours où l'on saigne.
Le vent marin, tordant l'étoffe de l'enseigne,
Sur la plus haute tour séchait ses pourpres plis.

Là Sigismond Pandolfe, ayant conduit la sape
Et l'assaut — ou noué des trames en silence! —
Et fait passer la Marche ou Fano sous sa lance
Riait allègremeut à la barbe du Pape.

Bien à l'abri parmi ses arbalétriers
Sous la garde du pont-levis et des balistes
Il aimait à prêter l'oreille aux humanistes
Tandis que sous ses pieds dormaient les lévriers.

Qu'importait la fureur du Saint Père et la flamme
Dévorant un portrait brossé par Paul Romain?
Quand Giusto de ' Conti chantait « la Belle Main »
Une sérénité pénétrait dans son âme.

Digitized by Google

Il oubliait alors, à l'indulgence enclin,
La complaisante mort couchant au lit funeste
Polixène Sforza près de Ginevra d'Este
Et souriait au nom de Frédéric d'Urbin.

Il écoutait sonner le pavé sous la hampe
A franges d'or de la pertuisane et songeait
Que le destin était très juste qui forgeait
Le dur laurier d'airain dont il ceignait sa tempe.

Mais les poètes dont Pégase est le genêt
Et que n'exaltent point la guerre et sa furie
Détournaient doucement sa lente rêverie
En mariant à la canzone le sonnet.

Ils effeuillaient, pressés autour de lui, leurs pages
Où le vulgaire ailé faisait nargue au latin
Et son regard les poursuivait, trouble et lointain,
Tandis qu'ils déliaient la gerbe des images.

Tous lui disaient l'amour délicieux et bref
— Puisque la chair est plus frêle que toutes choses... —
Et la conque azurée au bordage de roses
Dont Aphrodite la divine a fait sa nef.

Du fond mystérieux des sources anciennes
Le torrent des dieux morts par eux rejaillissait
Et Sigismond, troublé de leurs accents, pensait
A l'étrange pouvoir de ces rimes païennes.

Or voici que, soudain, une apparition
Radieuse venait effacer cette grâce
Et qu'Aphrodite dans son Rêve faisait place
A la Dame où brillait toute Perfection.

C'était Elle. Si froide et muette. Une tombe !
Mais belle comme un marbre impassible et serein.
Du Maître Elle pliait le vouloir souverain :
L'autour ne gîte point au nid de la colombe...

Digitized by Google

Il oubliait alors traités et condotta
Et son cœur s'abîmait dans un cœur plus farouche
Lorsque, penché sur Elle, il abreuvait sa bouche
Au lac voluptueux des lèvres d'Isotta.

*
* *

Isotta !
Pour fixer cette image immortelle
Sigismond, à prix d'or, s'entourait de sculpteurs
Mais leurs poings défaillaient sur des ciseaux flatteurs
Sans que leur Art, jamais, parût si noble qu'Elle.

Pour rendre la finesse et la fraîcheur des traits
Les peintres n'avaient pas de couleurs assez vives
Et l'Eclair pénétrant des prunelles lascives
S'émoussait tristement aux ombres des portraits.

Las enfin de chercher une main qui fut digne
D'exalter la Beauté qui l'avait ébloui
Son cœur d'amant conçut un dessein inouï
Pour en laisser au monde un souvenir insigne,

Un sanctuaire antique et pauvre était bâti
Dont Saint François avait reçu la dédicace
Sigismond, sans égards pour ce porte-besace,
Manda qu'on fit venir Matteo de 'Pasti

« Peu me chaut, par l'Enfer, d'un mendiant d'Assise !
J'aime ! Et pour célébrer l'Amour qui me donna
Le cœur impitoyable et sûr de Madonna
Je veux dresser la nef sublime sur l'assise.

Pour qu'il porte de nous témoignage sans fin
Ce temple trouvera toujours ma main prodigue.
Sans que mon argentier s'en plaigne ou s'en fatigue
Je donnerai le marbre et répandrai l'or fin ».

Matteo de 'Pasti fit avec déférence
Un salut et se mit dès ce jour au travail
Puis pour harmoniser la pierre et le vitrail
L'Alberti génial accourut de Florence.

Digitized by Google

*
* *

Veillant sur ton sommeil de mort, San Francesco
Rappelle seul, ô Rimini, ta vie ardente.
Comme celui de l'autre Amante aux vers de Dante
Le doux nom d'Isotta par lui garde un écho.

Par le marbre et par l'or, tout ici parle d'Elle
Comme le souhaitait Messer Malatesta
Lorsqu'il voulut jadis que ce temple attestât
Son amour, par delà le sépulcre fidèle.

Sa tendresse remplit encore cette nef
Où flottent les esprits légers des humanistes
Et l'I s'y mêle à l'S égayant les murs tristes
De cet enlacement prestigieux et bref.

Il est là, Lui, l'Amant à la bouche cruelle
Qu'Elle pouvait, par jeu, plier comme un enfant.
Sous l'arche que soutient l'héraldique éléphant
Il rêve encor, le front lauré, mais rempli d'Elle.

Dans une fresque, ailleurs, Pier della Francesca
L'a peint agenouillé entre de hauts pilastres
Et semblant requérir provinces ou piastres
De Monseigneur Saint Sigismond qu'il invoqua

Mais sa Pensée, ici encor, paraît lointaine
Et malgré les genoux ployés et les deux mains
Jointes, il voit toujours de ses yeux surhumains
Se profiler la Femme adorée et hautaine

Elle est d'ailleurs présente, Aphrodite aux seins nus
Dont la grâce s'épanouit, jeune et superbe ;
Non loin, gaillardement, rit un Bacchus imberbe
Parmi les ceps de bronze, enlacés et tenus.

Partout, multipliant la caresse des marbres
Agostino di Duccio sculpta les fleurs
Et les fruits... Au Carrare unissant ses pâleurs
La Nymphe semble au loin bondir parmi les arbres

Digitized by Google

Il a multiplié les arcs et les rinceaux
Et puissamment tordu les anses des corbeilles
D'où le raisin déborde en cascades vermeilles
Au gré d'un ébauchoir plus souple que pinceaux.

Sa main a ciselé le pampre et les acanthes,
Sœurs du myrte, et mêlé le rustique troupeau
Des satyres fourchus à l'odorante peau
A la foule hurlante et folle des Bacchantes.

Leurs pieds subtils sonnent aux pierres des tombeaux,
— Sans que le Temps parvienne à briser leur cadence, —
Une éternelle et magnifique et vive danse
Sous le regard d'Amours ailés, rieurs et beaux

Tout ici, nef, autels, fresques, vitraux, sculpture
Parle d'Eux... Isotta conserve à Sigismond,
Tandis que chaque siècle emporte son limon,
Son baiser frais et le nœud clair de sa ceinture.

Le maître, semble-t-il, viendra d'un pas gaillard
Dans un instant, avec des lames aux poulaines,
Tandis qu'on entendra sous les voûtes sereines
Le crissement léger des robes de brocart.

Car tremblantes encore des souffles de la vie
Ces âmes ont gardé dans leur envol puissant
Comme aux jours ténébreux de la chair et du sang
La grande Passion, toujours inassouvie.

*
* *

Rimini ! Rimini ! Lorsque du vieux clocher
De Saint François le bronze halète dans l'espace,
Sois grave ! C'est la voix de ta Dame qui passe
Comme autrefois au temps des cors et de l'archer

Digitized by Google

Tel qu'il fut ciselé sur le flanc de la cloche
Vois se dresser sur toi l'impérieux profil
Avec la lèvre mince et le regard viril
Dont le trait dit assez l'orgueil d'un cœur de roche.

C'est Elle ! Sois muette et songe, ô Rimini,
Cité morte veillant à grand peine ta gloire,
Car Isotta s'en va, tendant sa main d'ivoire
Rallumer ton flambeau dans le ciel infini.

LE BAISER A L'ENFANT

Cette masure est humble où, dans l'auge rustique
Parmi le foin, Jésus dort son premier sommeil...
Une torche en creusant dans l'ombre un trou vermeil
Allonge sa luenr comme un rayon mystique.

Or, tous deux pénétrés d'un amour identique
Marie au fin visage et Joseph au front vieil
Sont inclinés, guettant pieusement l'Eveil
Du Nouveau-Né qui rit à son rêve extatique.

Soudain, d'un geste bref, subtil et triomphant
La Mère, sur les doigts fragiles de l'Enfant
Se penchant davantage, a mis sa lèvre claire.

Renouvelle pour nous ce baiser maternel
Et rends-nous pour jamais, ô Vierge tutélaire
Cette petite main qui tient les clefs du ciel.

René Herval.

Digitized by Google

LE DRAPEAU

Quelle aigle triomphale aux vents divers déploie
Plus de noms glorieux sur son aile de soie ?
Son ombre sur le monde en son vol a laissé
La trace indélébile et large du passé.

Regardez-la planer et sentez quelle joie
Anime les Français accourus sur sa voie
Et quel frisson pieux en ce peuple amassé
Glisse encore en passant un emblême blessé.

C'est la France d'hier et c'est la France encore
Qui se révèle aux plis du drapeau tricolore
Généreuse, saignante et noble malgré tout ;

C'est la France des rois immortelle qui bout,
Qu'en l'azur et les lys et la pompe incorpore
Cette aigle triomphale à tous les vents debouts !

DE LA TULLAYE.

Digitized by Google

Un lettré normand : Fatouville

Dans le numéro de mai 1928 de la *Revue Catholique de Normandie* (p. 160), Madame Roblot Delondre parlant de François-Marie de Nollent, dit Fatouville, du nom de l'une de ses seigneuries, écrit : « M. l'abbé Pellerin a vu les pièces de M. de Fatouville avec leurs dates, 1682 à 1692 ». Il m'a semblé intéressant pour nos lecteurs de donner quelques détails sur l'œuvre de cet auteur qui eut ses jours de célébrité.

Vers 1659 Mazarin fit venir à Paris une troupe de comédiens italiens qui jouèrent sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne. Ils prirent le nom de « Théâtre Italien », et jouèrent jusqu'en 1694 où Louis XIV les expulsa. Ce théâtre fut l'ancêtre de notre Opéra Comique.

Sa vogue fut immense. Tout homme qui était ou se prétendait homme de lettres lui fournissait des pièces. Fatouville, doué d'un tempérament gai, spirituel et caustique, y eut un plein succès. Quatorze de ses pièces y furent applaudies. Il se distingua surtout dans les *Arlequinades*.

Un fameux comédien venu à Paris sous Henri III mit en vogue ce genre, mélange de comique et de bouffon. Il fut surnommé « Harlecchino » petit Harlay à cause de son intimité avec la famille de ce nom. Cette mode dura longtemps. Un italien, Joseph Bianconelli surnommé Dominique, se distingua dans le rôle d'Arlequin par son jeu rempli de naturel et d'entrain. Alors un grand nombre d'auteurs composèrent des pièces dont Arlequin était le principal acteur. Fatouville se lança tête baissée dans cette voie et de 1682 à 1685 composa sept pièces, avec le titre d'Arlequin.

La mort de Dominique, arrivée en 1688, amena la mort du genre : alors Fatouville changea ses titres et son genre.

Conseiller au Parlement de Rouen, il remarqua les abus de la procédure du temps et la critiqua vivement. Pour ne pas se mettre en guerre ouverte avec ses collègues il ne signa pas une partie de ses pièces, se contentant de les marquer de la lettre D. ce qui rend leur identification un peu difficile.

Digitized by Google

Nous connaissons quatorze pièces sorties de la plume de Fatouville. En 1775, paraissait chez la veuve Duchesne à Paris un ouvrage intitulé : *Anecdotes dramatiques*, œuvre du compilateur Joseph de la Porte et du critique Jean-Marie-Bernard Clément. (3 vol. in 12).

Nous y trouvons l'indication des pièces de Fatouville, toutes en en 3 actes.

1. *Arlequin Mercure Galant* 1682.

2. *Arlequin lingère du Palais* 1682.

3. *Arlequin Prothée* 1683. C'est une parodie de Bérénice de Racine et une des premières parodies qui avait paru au théâtre

4. *Arlequin Grapignan* ou la *Matrone d'Ephèse* 1683. Comédie tirée de Petrone. Elle eut un gros succès.

Bayle en parle dans ses *Nouvelles de la République des Lettres* (Avril 1684, art. 7) et dans ses *Œuvres diverses* (t. I. p. 39). En 1684 elle fut imprimée à part sous le titre de Grapinian ou *Arlequin Procureur* (Paris Blageart in 12).

5. *Arlequin Empereur dans la Lune*. 1684 que plusieurs ont confondu avec *Arlequin dans la Lune* de Bosart du Tezay, parue en 1786 et représentée sur le théâtre des « Variétés amusantes ». Cette pièce fut couronnée de succès et la salle de la Comédie Italienne se trouva de beaucoup trop petite pour les spectateurs. Remy et Chaillot la mirent en couplets et la donnèrent en 1712 au « Théâtre de la Foire » où elle réussit pleinement. Favart la reprit en 1752 avec des modifications mais il ne réussit pas.

6. *Arlequin Jason* ou la *Toison d'Or* 1684, partie en vers.

7. *Arlequin chevalier du Soleil* 1685.

8. *Isabelle médecin* 1685.

9. *Colombine avocat pour et contre* 1685.

Dans cette pièce Arlequin joue aux dés avec un camarade pour tirer au sort et savoir lequel sera pendu. Il remue sans cesse le cornet sans laisser tomber les dés. « Pourquoi es-tu si longtemps à battre les dés? lui demande son partenaire. — C'est, répond-il, que je n'ai jamais joué si gros jeu ».

10. *Le Banqueroutier* 1687.

11. *Le marchand dupé* 1688.

12. *Colombine femme vengée* 1689.

Digitized by Google

13. *La Fille Scavante* 1690.

14. *La Précaution Inutile* 1692.

[Voir la *Bibliographie Michaud* au mot FATOUVILLE].

Evariste Gherardi dans son *Théâtre Italien* (6 vol. in 12) Paris 1700 et 1741, Amsterdam 1701, a publié in extenso : *Colombine avocat pour et contre ; Colombine femme vengée, Le marchand Dupé. La Precaution Inutile* ; et les scènes les plus remarquables des dix autres pièces de Fatouville.

Frédéric ALIX.

NOTE DE M. LE TRESORIER

1928

Société libre de l'Eure, 20 fr. ; Monseigneur l'Evêque d'Evreux, 20 fr. ; M. Dubourg, 20 fr. ; Commandant d'Hauterive, 20 fr. ; Mme Labbé. 20 fr. ; M. l'abbé Duprey, 20 fr. ; M. Doucerain, 20 fr. ; M. Maurice d'Hartoy, 25 fr. ; Dom Sigismond de Courten, 50 fr.

1929

Comte d'Olliamson, 20 fr. ; M. Costa de Beauregard. 20 fr. ; M. Frater, 20 fr. ; M. R. Herval, 20 fr. ; M. Rousselot, 20 fr. ; Dr Le Dard, 20 fr. ; Grand Séminaire de Bayeux, 20 fr. ; M. l'abbé Delalande, 25 fr. ; M. Michel Tixier, 20 fr. ; M. Asselin, 20 fr. ; M. Buisson, 20 fr. ; M. Decaen, 18 fr. ; Bibl. municipale de Rouen, 18 fr.

Digitized by Google

En marge des livres nouveaux

Etudes lexoviennes.

J'ai eu tout récemment l'occasion de dire ici même que Lisieux, malgré son importance secondaire, avait aujourd'hui la bonne fortune de posséder une pléïade d'historiens avertis et laborieux qui lui fait grandement honneur. Le troisième volume d'*Etudes Lexoviennes* (1) qui vient de paraître est la plus éclatante confirmation de ce que j'avançais.

C'est un très important ouvrage de 360 pages grand format et qui ne comprend pas moins de huit travaux originaux de la plus grande valeur. Les auteurs portent des noms notoires en Normandie et dont plusieurs réveillent en moi le sentiment d'une profonde reconnaissance pour l'aimable concours que m'apportèrent bénévolement, naguère, ces Lexoviens épris avec raison de leur cité.

Le vaillant président de la Société Historique, Monsieur l'abbé Simon a étudié d'une façon très serrée le *Théatre Romain de Noviomagus*, antique sujet de débats passionnants et parfois... passionnés. Je ne crois pas qu'il soit possible de mieux éclairer la question à moins de dégager le monument des terres qui le recouvrent depuis tant de siècles.

Non content d'avoir fixé les idées des chercheurs sur ce point si important de l'histoire lexovienne, M. l'abbé Simon a donné en outre une nouvelle *Liste des Abbesses de Saint Désir de Lisieux* infiniment précieuse pour l'étude du moutier neuf fois séculaire fondé par Lesceline aux rives de la Touques.

M. le Baron de Moidrey si féru — et avec raison — de sa vieille paroisse, a patiemment établi le *Relevé des Inscriptions et Peintures de l'Eglise Saint Jacques*. A première vue, ce travail peut paraître un peu abstrait : il était cependant d'autant plus indispensable que nombre de textes et d'images s'effacent un peu plus chaque

(1) Jouan et Bigot, éditeurs, 98, rue Saint-Pierre à Caen.

Digitized by Google

jour. Ils seront désormais sauvés de l'oubli, grâce à ce « Corpus » intelligemment composé et enrichi de commentaires.

Voici, ensuite, le fruit d'un beau labeur archéologique. *Les Tombeaux de la cathédrale de Lisieux* ont trouvé en M. V. Lahaye, président d'honneur de la Société historique, un « illustrateur » compétent et dévoué. Grâce aux recherches de toute une vie, les multiples énigmes posées par ces sépultures reçoivent des solutions satisfaisantes, à la fois très ingénieuses et très simples. Ces pages demeureront, à notre avis, fondamentales pour les futurs chercheurs qui voudront connaître à fond le passé de la belle église.

Les auteurs vivants des « Etudes Lexoviennes » ont tenu à réserver une place dans leur volume à l'œuvre de leur ancien président, aujourd'hui décédé, M. J. Lesquier. Celui-ci expose l'état des *Fortifications de Lisieux au* xv*e siècle* un des points les plus obscurs de l'histoire de la ville. La reconstitution qu'il en a faite me semble bien près d'être définitive.

M. le Marquis de Fondeville a donné une série de documents relatifs à la *Levée d'une contribution extraordinaire en 1637 :* excellent moyen de nous permettre de pénétrer dans la vie fiscale de nos aïeux.

M. le docteur Doranlo, familier avec la science, si ardue, des inscriptions, a réuni en un important recueil l'*Epigraphie antique de la Civitas des Lexovii*. C'est encore un travail qui ne pourra pas être négligé par quiconque essaiera de fixer les origines, encore si obscures, du Lisieux gallo-romain.

Le savant archiviste du Calvados, M. A. N. Sauvage dont le nom se retrouve si fréquemment et avec tant de mérite dans les publications de nos Sociétés normandes clot le volume que nous analysons en publiant des « Fragments d'un cartulaire de Saint Pierre de Lisieux » L'intérêt des chartes et fragments de chartes contenus dans le travail de M. Sauvage dépasse les limites du seul Lieuvin et s'étend à bien des parties de la Province.

Comme on peut en juger par ce bref résumé, les chapitres qui forment le 3e volume des Etudes Lexoviennes sont très divers. Fort bien traités par les différents auteurs, ils méritent d'attirer l'attention de tous ceux qui s'intéressent chez nous aux choses du passé.

René Herval.

Digitized by Google

LES RETRANCHEMENTS
de l'arrondissement de Bernay (Eure)
ET LES PLANS
de M. Ameline, ancien agent-voyer

Nous avons publié en 1917, dans le recueil de la société d'agriculture, sciences, arts et belles lettres de l'Eure (Série III. T. IV. 1916), la troisième partie de notre *Archéologie gauloise, gallo romaine, franque et carolingienne du département de l'Eure*, dans laquelle se trouvent décrits 25 retranchements antiques en terre, dont nous avions reproduit seulement 11 plans; si nous n'avons pas fait exécuter les clichés de tous nos plans de ces retranchements, c'est que la publication des 32 clichés du trésor de Berthouville et de beaucoup d'autres localités nous avaient entrainé dans une dépense assez élevée.

En 1906, c'est-à-dire onze ans avant de publier le fascicule de Bernay, ayant eu communication d'une série de 28 plans de fortifications et retranchements de cet arrondissement, exécutés par M. Ameline, ancien agent-voyer (et réduits par la photographie), nous les avions réduits, et disposé des légendes sommaires pour former deux planches doubles que nous avions lithographiées. Nous croyons alors pouvoir utiliser ce tirage à 100 exemplaires; mais la rédaction de l'arrondissement de Louviers, qui parut successivement dans le bulletin de la Société d'études diverses de Louviers de 1898 à 1921, retarda longtemps la publication de celui de Bernay.

Quelques mois après que nous avons exécuté ces lithographies, *nous avons pu constater que les plans de M. Ameline étaient trop souvent inexacts, principalement celui des « Buttes d'Echamfray », à Notre-Dame-du-Hamel; et c'est pourquoi nous en avons fait d'autres qui figurent dans notre texte.* Dans ces conditions, nous avions décidé de ne pas nous en servir; mais lorsqu'on fit l'impression de notre travail (onze ans après), pour ne pas perdre

Digitized by Google

ces lithographies nous avons eu la malheureuse idée d'en faire ajouter, à la fin du texte, une cinquantaine d'exemplaires; l'un d'eux étant tombé entre les mains d'un collègue, qui depuis 30 ans ne cesse de critiquer nos publications et nos fouilles, il nous fit demander par le Bibliothécaire de Rouen des explications sur ces plans qui manquaient à l'exemplaire appartenant à la bibliothèque de Rouen; nous avons songé de suite d'où pouvait provenir cette demande et nous avons répondu que les plans d'Ameline n'étant pas exacts, nous n'en avions utilisé que douze sur les vingt-huit de M. Ameline.

Notre contradicteur tenant à exploiter ce détail a publié en 1926, une plaquette de quelques pages diffuses, accompagnées de sept phototypies, dont nos deux lithographies, plus trois de nos relevés personnels figurant dans le texte, et trois de M. Ameline, qu'il prétend aussi être recopiés : or *toute personne initiée aux relevés topographiques se rendra compte de suite que nos plans diffèrent totalement;* il suffit de les examiner sans parti pris et avec un peu d'attention *pour constater une différence absolue* : il a escompté que le plus grand nombre de ceux qui recevraient sa plaquette seraient déroutés par ses explications diffuses et mensongères, et *surtout que personne ne prendrait la peine de se rendre sur le terrain pour vérifier.* Il faut surtout remarquer que *l'auteur de cette note avoue très naïvement qu'il n'a pu contrôler la forme de ces retranchements à cause de l'épaisseur du taillis*, ce qui ne l'empêche pas, avec son parti-pris bien connu contre nous, de nous critiquer et d'affirmer que nous ne sommes jamais allé voir ces retranchements. Comment alors aurions nous pu *les décrire avec autant de détails, et mettre sur nos plans les chemins d'accès, les dimensions des talus, des fossés, et projeter sur le côté les reliefs de ces retranchements, avec leurs mesures et donner quelques explications; ce qui est le comble du parti-pris*, c'est qu'il sait fort bien *qu'en 1896 nous avons dirigé une excursion de la* Société Normande d'Etudes Préhistoriques au premier retranchement; que nous en avons *publié un compte-rendu dans le bulletin de cette société* (T. V. 1897, p. 5 à 8); et *qu'en 1911 nous sommes allé redresser le dolmen de Verneusses et le menhir de la Pierre aux Bœufs* de Montreuil-l'Argillé; qu'enfin, *nous avons résidé dans cette localité une dizaine de jours pendant ces travaux et dressé les plans de ces retranchements situés à quelques kilo-*

Digitized by Google

mètres de distance, travaux qu'il a d'ailleurs critiqués aussi en leur temps !

Buttes du Pont Echanfray. près Notre-Dame-du-Hamel. — Notre plan des Buttes du Pont Echanfray, commune de Notre-Dame-du-Hamel est entièrement différent (surtout à l'Est) de celui

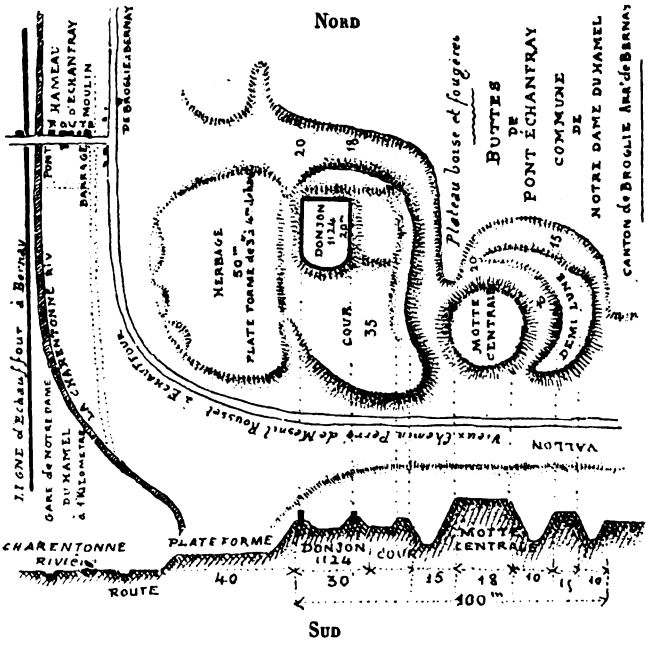

d'Ameline, qui indique deux buttes, alors qu'il n'en existe qu'une seule et une demi-lune extérieure, comme à la Bucaille (commune de Guiseniers, près les Andelys) ; et à Ezy, près d'Anet ; enfin, le terre-plein ouest porte la base d'un donjon de 1124 ; que Ameline n'a pas figuré.

Nous avons indiqué le chemin d'accès qui longe ce retranchement sous le nom de vieux chemin de Mesnil Roussel se rendant au pont jeté sur la Charentonne ; et à côté, la voie ferrée ; en outre, nous avons mis sur le côté du plan la projection en élévation de toutes les parties correspondantes de notre plan, avec leurs mesures. (*Tous ces détails ne figurent pas sur le plan Ame-*

Digitized by Google

line) : nous ajouterons que nous avons passé plus de trois heures à établir sur place notre plan.

La Butte de la Geôle à Montreuil-l'Argillé. — Nous avons relevé sur place, à environ un kilomètre des maisons, le plan de cette butte de la Géole, en ajoutant dans le texte de notre Archéologie que ces retranchements avaient peut-être servi à barrer la rivière pour protéger le pays, en formant un lac devant Mon-

BUTTE de la GEÔLE à MONTREUIL L'ARGILLÉ (EURE)

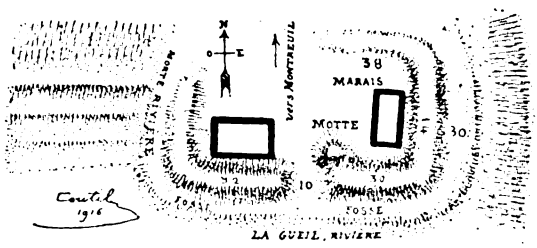

treuil : nous avons indiqué les vestiges de constructions qui ont pu servir de poste de surveillance ou de défense.

Là encore, notre contradicteur habituel nous accuse de nouveau d'avoir copié Ameline, qui cependant, ne donne pas d'explications. En comparant son plan au nôtre. on retrouve forcément certains rapprochements ; mais sur le sien, il qualifie le retranchement de Château féodal, et nous l'indiquons simplement sous le nom de *Butte de la Geôle*, avec les mesures des fossés, des talus, l'emplacement des fondations ; donc des choses différentes ; et notre contradicteur soutient que nous avons confondu avec le vieux château-fort de Montreuil !

Le Puits des Buttes du bois de Bouffey, près Bernay. — A 2 kilomètres 500 au sud-ouest de Bernay, le long de la route se rendant de Bernay à Fontaine-l'Abbé, nous avons décrit et reproduit, dans notre *Archéologie de l'Eure*, un vaste retranchement ovoïde de 50 m. de long, 40 m. de large, avec une motte à l'extrémité nord, ayant à son sommet un puits nommé le *Puits des buttes*; l'ovale est régulier sur le plan Ameline, alors qu'il ne l'est pas réellement; le puits n'est pas à sa vraie place sur son plan, il a négligé de figurer le petit rempart semi-circulaire qui

Digitized by Google

est accolé à l'extrémité Est, opposée à la motte. Notre contradicteur qui avoue naïvement n'avoir pu circuler à cause des broussailles (comme aux Buttes d'Echanfray, ci-dessus) a bien su s'approprier les deux dimensions que nous avons indiquées (40 m. et 50 m. pour les deux axes de l'enceinte); et malgré nos indications des routes d'accès de notre plan, il n'a pu trouver les talus, il lui a fallu requérir un homme de la localité pour le conduire, ainsi que son Mentor, au pied des retranchements. Ce

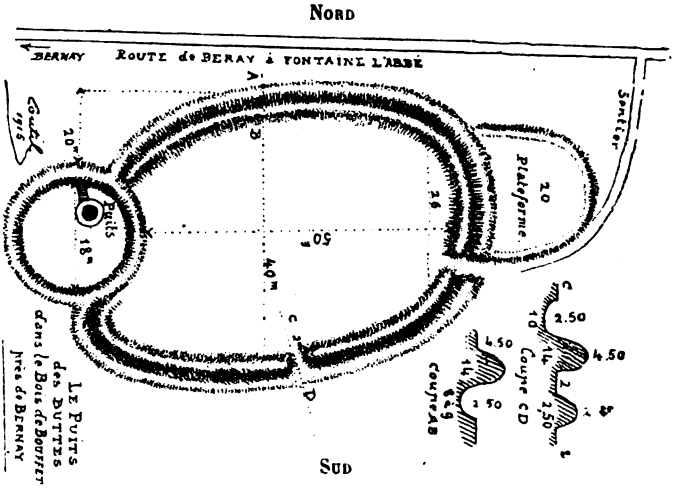

nouveau et naïf aveu d'avoir cherché partout un nouvel aide pour trouver ce retranchement que nous avions précisé, et que l'étude de la carte d'Etat major permettait de deviner, montre bien le *peu d'aptitude de ce critique.*

Nous rappellerons que pour le département de l'Eure, *nous avons relevé pour la première fois les plans de 130 retranchements antiques*, dont 23 pour l'arrondissement des Andelys, 54 pour celui d'Evreux, 18 pour celui de Louviers, *25 pour celui de Bernay* (*dont beaucoup n'ont même pas été indiqués par Ameline*) et 22 pour l'arrondissement de Pont-Audemer, sans compter toutes les indications fausses qu'il a fallu éliminer.

On ne peut supposer le nombre de longs déplacements que nous avons dû faire pour recueillir ce qu'il y avait d'intéressant dans les 700 communes du département de l'Eure.

L. Coutil.

Digitized by Google

Vases sigillés gallo-romains

DANS LE DÉPARTEMENT DE L'EURE

Dans une étude intitulée *Vases sigillés gallo-romains inédits trouvés en Normandie*, publiée par M. le Dr Doranlo dans le bulletin de la société normande d'études préhistoriques, l'auteur parlant des marques trouvées dans le département de l'Eure, et étant habitué à puiser sa documentation dans nos Inventaires en y joignant des critiques mal fondées, nous dédie ces quelques lignes : « De M. L. Coutil nous possédons, çà et là, dans ses quatre volumes de l'Archéologie de l'Eure *un certain nombre d'estampilles*, et même *une planche* de celles trouvées à Evreux et au Vieil-Evreux. Mais il s'y rencontre nombre d'inexactitudes et l'auteur *semble faire preuve d'incompétence* en écrivant par une S le nom bien connu cependant du potier CINNAMVS ».

Pour montrer sa sincérité, nous sommes obligé de rappeler successivement toutes les marques que nous avons publiées et reproduites sur *neuf* planches (1) ainsi que les planches elles-mêmes : *Les Andelys*, 3 noms sur la planche Hacqueville-Richeville = *Louviers*, 2 noms sur la planche Vatteville et 10 sur une planche supplémentaire, 12 sur la planche de Pitres. = Bernay, 2 marques de Verrier et trois de potier, sur deux planches = Pont-Audemer, une marque de verrier et 14 noms. = Evreux, 4 planches et 26 noms.

Soit 10 planches au lieu de deux citées par M. Doranlo ; elles comprennent 55 noms, et ceci sans compter ceux qui ne sont pas reproduits et figurent dans le texte, au nombre de 94 et que nous citons ci-après.

Inventaire de l'arrondissement d'Evreux. — A la page 375 de

(1) Les clichés ayant paru dans notre *Archéologie de l'Eure* qui existe dans toutes les bibliothèques publiques de la Normandie, ne figureront que dans notre tirage à part.

Digitized by Google

notre Archéologie (T. III), nous avons relevé tous les noms signalés, au nombre de 41 = AVI.N = AZIC.IM = IVDO. = BVTRIO au Vieil-Evreux (nous avons PVTRIV à Vatteville (Eure) = ATEC. VND et COBNERTI. Evreux = CRORII.OF. Evreux = (CIN)NAMIO, Evreux (nous ferons remarquer qu'après l'O final du mot NAMIO il pourrait y avoir une F (OF), mais l'F n'est pas apparente, nous avons pu le faire constater à de nombreux collègues compétents et *même sur l'original du musée d'Evreux*, (tout au plus peut-on soupçonner la barre médiane de F); ce nom se retrouve au Vieil-Evreux et à Heudreville. Nous reproduisons à nouveau notre cliché qui a figuré dans notre Archéologie, que nous avons dessiné et signé simplement d'un C, comme les petits clichés, et au bas de la légende nous avons bien écrit CINNAMIO avec un C, le nom figure aussi dans le texte, et non avec une S, comme le prétend cet auteur.

Sur cette même planche 82, nous avons reproduit deux autres marques de potier trouvées à Evreux (1).

Nous avons signalé la marque DIV à Pacy-sur-Eure = FRO, nom de verrier à la Vieille-Lyre = GEMI (NI)MA) Vieil-Evreux = IC.IVNDRAC. Les Ventes (la Trigale = PASSIEM, musée d'Evreux = IC.INVS.F. Evreux = IVINI Evreux = LISILVSRI-FSCIMNIANI. Vieil-Evreux = LLVS.F. Sacquenville = MACRIAN. Vieil-Evreux MACCIRRA. Vieil-Evreux = MARII.F. Evreux = MDI Evreux = MICIO-FECI Rugles. (M)IAENI. Orgeville = MIMV. Evreux = MVXTVIVI. Evreux = NVD. Evreux = ONVS-F. Evreux = PARF. Evreuo = PATERNI. Rugles = PIXTITAL. Vieil-Evreux = Q. TR. Vieil-Evreux = OF.SECVN et SECVUD. Sacquenville = OF.SEVE. Evreux = SEVER. Vieil-Evreux = SEXTIN. Vieil-Evreux = SOIVS. Evreux = VAB. Evreux = VENER (AN) DI. Vieil-Evreux.

Inventaire de l'arrondissement des Andelys. — Nous avons relevé et dessiné 4 noms : BYVIA = DOVICCUS = PATERNI à Hacqueville

(1) Les mêmes critiques acharnées se retrouvent pour toutes nos publications depuis 1918, bien que nous ayons estampé à la cire toutes les marques du musée d'Evreux, du commandant Espérandieu, de M. Lamiray, recopié celles de l'Atlas de Bonnin et fait contrôler certains noms à peine visibles ou d'une interprétation aléatoire, et il en existe un certain nombre dans l'ensemble qui sont des énigmes ; d'ailleurs pourquoi s'acharner ainsi pour de simples fabricants de poterie commune et pour des marques assez mal indiquées??

Digitized by Google

(nom qui a été trouvé à Rugles, et VIRG. sur une anse de dolium à Haqueville.

Inventaire de l'arrondissement de Bernay. — Nous avons relevé 17 noms : CEA au fond d'une petite urne en verre de Thibouville, de notre collection = MASCLI.MA = SALVE.IN ; PASAI, ASCAI à Menneval ; OF.MODESTI ; OF.ASCIA, ces deux derniers dans un puits, également à Menneval. = FRONTSEXT, sur une urne en verre de Brionne (musée de Bernay) ; et deux noms difficiles à déchiffrer VRFIV et VRVOID. OF : et HATALE (*sic*) sur une lampe de Brionne de notre collection au *musée d'Evreux* ; enfin CVRCIMA de Saint-Germain-la-Campagne, lieudit le Petit Lisieux, collection L'Hommet.

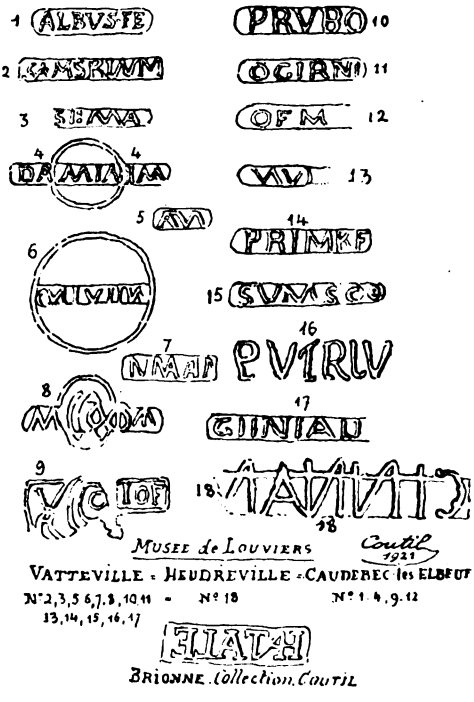

Inventaire de l'arrondissement de Louviers. — Nous citerons 23 noms, parmi lesquels nous avons à rectifier trois, car au musée de cette ville il y a eu des mélanges entre des fragments de vases de Caudebec-lès-Elbeuf (Seine-Inférieure) et ceux de Vatteville (Eure), de la collection Lalun, et c'est ainsi que nous avons mentionné le nom de CINNAMI, que l'abbé Cochet a reproduit dans sa Seine-Inférieure archéologique, à l'article Caudebec-lès-Elbeuf, en nous basant sur les noms qu'il avait relevés pour cette localité ; nous avons trouvé pour Vatteville SAMSRINUM ? CNIVIN ? MOMA ? PRVBO = OCIRNI = NVI ? PRIM : F = SVMO ? = PVTRIV = CINNIAV = Pour Pitres, nous avons relevé et dessiné les noms suivants : ANN-SASIORIO = V.ATI = IVLIOS = PVTRIN (trouvés à peu de distance

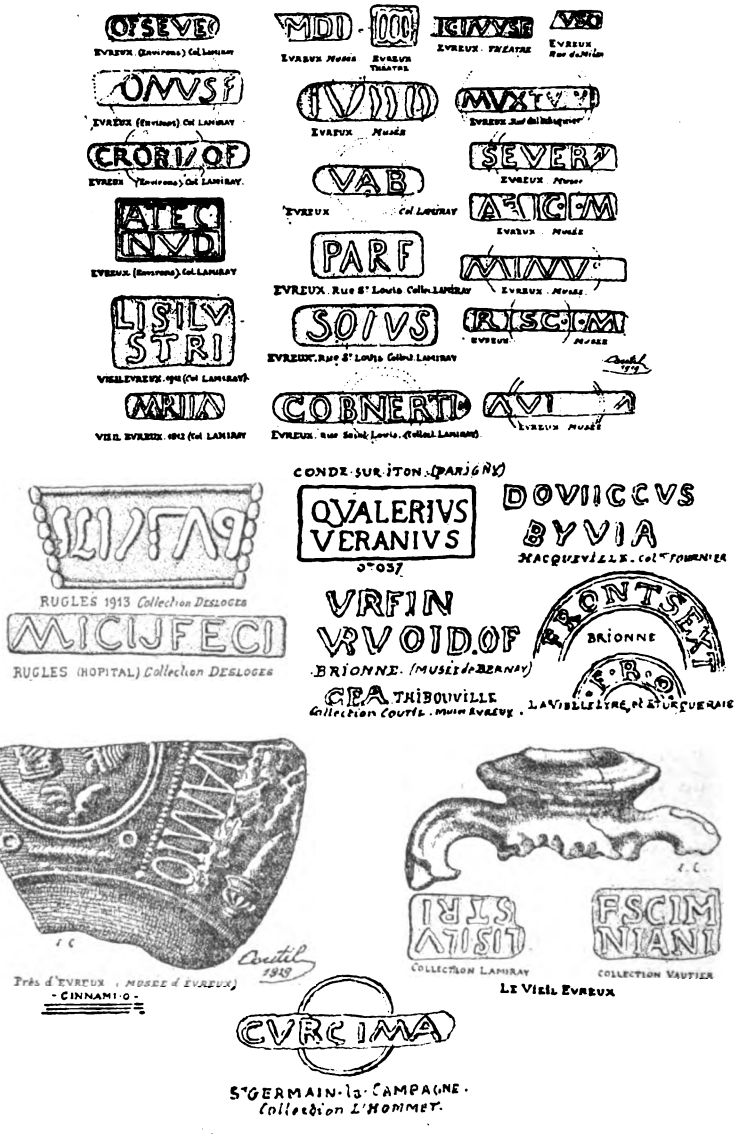

Digitized by Google

de Vatteville) = BIILIAVICCVS.F = OF.L.CVIRIDI DAMININ (trouvé à proximité, à Caudebec-lès-Elbeuf) = VERATII = AI.RCI = MAR = QIMF; soit 22 noms pour l'arrondissement de Louviers, dont 12 pour Pitres. (1)

Inventaire de l'arrondissement de Pont-Audemer. — Nous avons cité 14 noms : Le Landin CASTVS = IICI = NIM = RB = RVFI = OF.SEVERI = SENECA.ME = SILVIANI = SINITAS = SVARTIM. (Ces noms sont mentionnés au *Catalogue du musée de Rouen*, avec la provenance Landin (7e Edition 1867 p. 182-183); or nous n'avons trouvé à ce musée, en 1928, que les marques RVFI, et SENILA.ME. et pas les neuf autres. Ce musée possède la marque CVNOD, trouvée à Bosc-Normand, canton de Bourgtheroulde. Nous ajouterons la marque SIANI.F, trouvée à Illeville; et la marque de verrier FRO, au fond d'un barillet de verre trouvé à Eturqueraie (musée de Rouen),

M. le Dr Doranlo a prétendu que nous avions simplement mentionné quelques noms de potiers pour le département de l'Eure; nous venons d'en citer 40 pour l'arrondissement d'Evreux, 4 pour celui des Andelys; 12 pour celui de Bernay; 22 pour celui de Louviers; et enfin 14 pour celui de Pont-Audemer, soit au total 94. Nous avons dû préciser pour montrer l'acharnement de ce collègue à discréditer nos longues et consciencieuses recherches depuis 45 ans sur le terrain, dans les musées et les collections particulières, à l'aide de dessins, de photographies et de moulages, tandis qu'il se contente d'écrire d'après nos monographies, 45 ans après, sur des localités qu'il n'a jamais visitées, et des objets qu'il n'a pas vus, ou d'après ceux que nous avons décrits ou reproduits.

L. COUTIL.

---

(1) Le musée de Louviers possède, en outre, cinq noms trouvés à Caudebec-les-Elbeuf dans les ruines d'Uggate, ce sont : ALBUS. FE (qu'une étiquette porte comme trouvé à Vatteville et que l'abbé Cochet avait mentionné à Caudebec, ainsi que CINNAMIO et que nous avions mentionné aussi dans notre Archéologie de Louviers avec cette provenance de Vatteville); puis VOT. OF : OF.M.WOI : enfin CINMAMIO à Heudreville, qu'une correction oubliée par l'imprimeur a laissé écrit avec une s, ainsi que d'autres erreurs qui seront rectifiées dans des addendas.

Digitized by Google

Assassinat du Chevalier du BOURG

GENTILHOMME NORMAND (1792)

Un vicaire général de Séez, réfugié en Angleterre après la loi du 26 août 1792, qui condamnait à l'exil le clergé insermenté, adressa, dans les premiers mois de 1793, à l'abbé Barruel une relation de l'assassinat d'un gentilhomme normand, le chevalier du Bourg. « On tient de la bouche d'un témoin oculaire et qui pensa périr dans cette occasion victime de son zèle, écrivait-il, le détail suivant des circonstances de cet assassinat révoltant. » Nous allons reproduire cette relation d'après la pièce originale, conservée dans les archives de la Compagnie de Jésus :

Au milieu des orages de la Révolution, M. le chevalier du Bourg, gentilhomme français, vivait assez paisiblement dans sa terre de campagne éloignée du bourg du Sap, en Normandie (Orne), d'environ une demi-lieue. C'était le temps de la moisson 1792. Ses affaires l'appelaient à ce bourg. Il s'y rend, bien éloigné du pressentiment de son malheur. Les volontaires de la Révolution sur le point de leur départ s'y étaient réunis en assez grand nombre. Il y avait aussi un rassemblement considérable d'habitants des paroisses voisines. M. le chevalier du Bourg est aperçu dans la place publique par quelques volontaires. Ces hommes, dont les exactions ont dépouillé tant de propriétaires, le joignent aussitot et lui demandent de quoi boire. M. le chevalier leur répond qu'il n'a rien à leur donner (on dit, en effet, qu'il n'avait à ce moment rien à sa poche). Ces Messieurs insistent et disent qu'ils partent pour le service de la nation et qu'ils méritent des égards. M. du Bourg leur répond que s'il servent la nation, c'est leur bon plaisir, qu'il n'a rien à leur donner. Les volontaires ne se rebutent pas, ils font de nouvelles instances. M. le chevalier passe sa canne derrière son épaule. *Voilà*, dit-il *ce que j'ai à te donner* (ce mouvement n'était point une menace, il exprimait seulement le caractère du chevalier qui ne s'accommodait pas de l'importunité). Les volontaires se retirent peu satisfaits et vont rejoindre leurs compagnons, qui un peu plus loin se livraient à leurs extravagances ordinaires et dansaient cette danse fanatique appelée la Carma-

Digitized by Google

gnole. *Voilà*, disent-ils, *le chevalier du Bourg, cet aristocrate* (mot qu'ils ne prononçaient jamais sans le faire précéder d'imprécations que la décence ne permet pas d'exprimer), *cet aristocrate n'a rien voulu donner; il faut qu'il danse la Carmagnole. — Oui, oui* répètent vingt voix, *il faut qu'il danse la Carmagnole : qu'on l'amène!* Cinq à six des plus déterminés, car on ne se fiait pas au courage décidé et bien connu du chevalier, partent aussitôt. Un officier de la garde nationale, que la Révolution n'avait point encore frappé d'aveuglement et dont l'humanité mérite des éloges, veut les arrêter : *Vous allez faire périr cet homme*, leur dit-il. — *Oh! non, non, nous voulons le divertir*, répondent ces insensés. — *Vous allez le saisir*, reprend l'officier, *et vous n'en serez plus les maîtres, il va périr!* Les représentations de l'officier sont inutiles, sa voix se perd dans les clameurs. Les volontaires partent et rejoignent en un instant le chevalier du Bourg. *Allons*, disent-ils, *M. le chevalier, il faut danser la Carmagnole avec nous. — Divertis-toi, si tu es dans la joie*, répond M. du Bourg; *moi je n'y suis pas, laisse moi tranquille. — Allons, allons Monsieur, vous danserez avec nous;* et sans autre compliment ils saisissent et entraînent l'infortuné gentilhomme. Cependant la multitude rassemblée dans ce bourg s'aperçoit que les volontaires enmènent quelqu'un. Elle se précipite en foule et reconnaît M. le chevalier du Bourg. Outre sa qualité qui proscrivait sa tête aux jeux de ces scélérats, M. du Bourg avait des ennemis. De toutes parts s'élevaient les menaces, les imprécations. *C'est un aristocrate*, s'écrient des furieux, *ils nous a fait des procès, ses fils sont des émigrés et font la guerre à la nation* (ses fils n'étaient rien moins qu'émigrés); *il faut qu'il périsse, il nous faut sa tête!* En vain les impudents qui l'avaient saisi, tentent sincèrement ou en apparence de le sauver, en vain ils disent que c'est une plaisanterie qu'on ne veut que divertir le chevalier, la prédiction de l'officier s'accomplit. La rage s'empare de ces tigres, l'assassinat commence, on assomme à l'envi l'infortuné M. du Bourg de mille coups de bâtons, etc. Il est expirant et ne donne plus ou presque plus signe de vie. Ces barbares acharnés traînent leur proie dans un bâtiment destiné au plus vil usage (quelques personnes ont dit que M. du Bourg assassiné eut encore le courage de s'y traîner lui-même), ils s'aperçoivent qu'il n'est pas mort. Là, au milieu d'un débordement de malédictions et d'imprécations affreuses, ces assassins enragés délibèrent s'ils achèveront cet infortuné ou s'ils

Digitized by Google

lui couperont sur-le-champ la tête. Cependant un jeune homme (le sieur Paris), qui n'était pas complice de cet attentat horrible, eut assez de courage pour oser élever la voix : *Et Messieurs*, leur dit-il, *ce pauvre homme est mort, il n'en peut revenir, laissez-lui ces derniers moments pour son âme.* Une tempête épouvantable s'élève aussitôt sur la tête de ce jeune homme, qui osait parler d'humanité, de religion, à ces impies meurtriers.

De toutes parts on n'entend qu'hurlements, imprécations affreuses, menaces de mort. Trop certainement il eût partagé le sort lamentable de l'infortuné du Bourg, si à la faveur du tumulte il ne se fût dérobé aux furieux; il disparaît il est bientôt oublié. Nos tigres acharnés reviennent à leur victime. Ils délibérent encore, et bientôt ils discutent que l'aristocrate sera traîné sur la place, qu'il sera assommé et ensuite on lui coupera la tête. On l'entraîne, on exécute avec une fureur et une barbarie inexprimable le cruel décret. M. du Bourg expire dans les tourments. Ces tigres féroces coupent la tête de ce corps palpitant, y enfoncent un poignard, l'élèvent en l'air et la promènent au milieu des hurlements et des *Vive la Nation*. A ce spectacle d'horreur, tous ceux à qui il reste un sentiment d'humanité, disparaissent. Les assassins et leurs complices escortent seuls; et après avoir prodigué aux membres mutilés de M. du Bourg tous les outrages et aussi toutes les cruautés dont est capable la fureur qui a chassé la raison, ils vont se livrer à la débauche et s'asseoir, à leur repas, leurs détestables mains encore dégoûtantes de sang. Le bruit de l'assassinat de M. du Bourg s'était répandu avec la rapidité de l'éclair. Deux cannibales scélérats d'un bourg éloigné de quelques lieues accourent; et honteux de n'avoir pu partager le combat, ils veulent au moins prendre part à la victoire. Ils demandent impérieusement quelques membres du chevalier du Bourg; ils veulent honorer de ces trophés le bourg de leur domicile (Hélas! d'autres mains barbares, peu de jours après, y en élevèrent de trop mémorables), mais ils arrivèrent trop tard. Quelques gardes nationaux du Sap avaient ramassé les membres épars du chevalier et les avaient jetés dans la terre sans honneur de sépulture. Ils ne permirent point qu'ils fussent exhumés, ils eurent cette humanité.

Pour copie conforme : Chanoine Uzureau,
Directeur de l'*Anjou historique*.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE NORMANDE

COLLABORATEURS :

SEINE-INFÉRIEURE : *Rouen :* M. le chanoine L. Jouen.
Le Havre et Yvetot : M. le chanoine Anthiaume, aumônier du Lycée du Havre.
Dieppe et Neufchâtel : M. Marcel Bocquet.
EURE : M. le chanoine Ch. Guéry, aumônier du Lycée, *auquel on enverra tous les renseignements*, et M. le Docteur Le Dard.
CALVADOS : M. Etienne Deville.
MANCHE : *Avranches :* M. J. Séguin.
ORNE : M. l'abbé Tabourier, curé de Saint-Léger-sur-Sarthe.

6203. — LE CORRESPONDANT, 10 oct. 28. François de Malherbe, poète royal, par Jean Soulairol, p. 126-137.

6204. — L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS, 10, 20 et 30 septembre : Coques de montre, famille ou Coq ; — Au Musée du Mont Saint Michel, col. 693-94 ; — Les Opinions religieuses de Bernardin de Saint Pierre, col. 705, 748 (10 oct.).

6205. — MERCURE DE FRANCE, 1er novembre, Malherbe par Gabriel Brunet, p. 513-554.

6206. — NORMANNIA (2e numéro) Etude de l'architecture normande par G. Huart ; — Ce que Anatole France doit à la Normandie.

6207. — SOC. D'ETUDES PRÉHISTORIQUES, t. XXVII : Piles de l'aqueduc romain du Vieil Evreux (Lamiray) ; — Etude sur les fouilles de 1924 à 1927 au camp de Vernonnet près Vernon ; — Cimetière mérovingien de Lorleau (Eure) et la Butte aux Anglais, etc.

6208. — JOURNAL DU NEUBOURG a publié en *octobre* 3 et 10, la manifestation républicaine du Neubourg (*fin*) ; — Le banquet des Bleus de Normandie (28 mars 1909) ; — Inauguration de la statue de Gambetta (4 sept. 1921) ; — *Octobre* 17 et 31 *novembre* 14, 21, 28, les seigneurs du Neubourg (*suite*). 5° Le duc de Guise, 6° le duc d'Harcourt-Beuvron, le château du Champ de Bataille, etc.

6209. — LA NORMANDIE a publié en *octobre* 6 et 13, Une visite à Glozel (H. Lamiray) ; — *novembre* 3, Le Christ de Saint-Sébastien

Digitized by Google

de Morsent (id) ; — 10, Vieilles maisons ébroïciennes (id) ; — La rue du théâtre (id).

6210. — Le Roumois a publié en *octobre* et *novembre* Le Thuit-Signol (*suite*) par Charles Leroy.

6211. — Le Petit Parisien a publié dans sa 3e édition de Normandie en *Octobre* 7, Les concours de Palinods ; — 18, Le peintre et dessinateur Gaston Sédille ; — 20, Le littérateur et l'économiste Maurice-Gabriel Masson ; — 22, Le château de Bénouville ; — 23. Le Mont [St Michel] restera une île ; — 27. Le poète et prosateur Marcel Lebarbier ; — 28, La restauration des boiseries de la collégiale d'Ecouis ; — *novembre* 6, Les fouilles du Vieux Lisieux ; — 7, Le poète et prosateur Fernand Boutrolle ; — 17, Malherbe, échevin Caennais ; — 23, Le prosateur Hermann — Albert Quéru ; — 26, Le docteur Léon Dufour ; — 29, Le peintre Lucien Pigeon.

6212. — Le *Journal de Rouen*, a publié dans chaque numéro « un éphéméride » de 1803 sous la rubrique « Journal de Rouen d'il y a 125 ans », plus les articles suivants : *Octobre* 1, Découverte d'armes normandes à l'embouchure de la Loire ; — 2, 3 et 5 Henri Vermont (1836-1918) ; — 12, Nos Manoirs ; Comment les evêques entraient à Lisieux autrefois ; A Bayeux. c. r. de l'entrée solennelle de Mgr Suhard ; — 13, Note sur trois lanternes anciennes au Musée de Saint Lô ; — 15, L'aquarelliste Gabriel Rogier au Musée de Vernon ; 16, Le père Lemaître ; Découverte archéologique dans la Vallée de l'Epte (A. G. Poulain) ; — 17, Le 3e centenaire de Malherbe, ses maisons à Caen et à Paris ; — 21, Le château de Bailleul, canton de Saint-André de l'Eure (A. G. Poulain) ; — 22, 23, 26 et *novembre* 2 et 3, Une colonie anglaise en Normandie à Avranches (1830-1880) : — 22, Apollon [athlète célébré par Jean Richepin et Jacques Le Roux] mort à Evreux ; — 23, Pour mieux honorer Jeanne d'Arc [lettre de Mgr de la Villerabel à René Herval et du docteur Brunon au « Journal de Rouen » ; — Le « Journal de Rouen » et les incidents de 1872 ; — *Novembre* 7, Note de MM. Allinne à propos du *Coriolan* de Nicolas Poussin ; — 14, La commune de Mahieu et le physicien Fresnel ; Découverte d'une statue du XIIIe siècle à Courson (Calvados) ; — 18, Le tricentenaire de Malherbe à l'Université de Caen ; 20 Fouilles archéologiques à N.-D. de Franqueville ; — 30, Un éloge italien de la civilisation normande (René Herval).

Digitized by Google

6212 *bis*. — La cote de Nacre, Revue illustrée du Calvados [parue pendant la saison des bains]. N° 1, Lion-sur-Mer et son église, par Frédéric Alix ; — n° 2, le château de Fontaine Henry, par G. Drouet ; — n° 3, Le domaine de Bénouville ; le château de Lasson ; — n° 4, Une forteresse sur la Côte de Nacre [Creuilly]; — n° 5, La fin de la Chouannerie normande [l'assassinat de Robert d'Aché] ; — n° 6, Saint-Aubin-sur-Mer dans le passé et dans le présent ; Temples protestants de la côte de Nacre ; — n° 7. L'Eglise et la Tour de Douvres ; — n° 8, Langrune, terre verte et cité Saxonne ; — n° 9, Luc. terre des abbés, plage des pèlerins ; le château de Caen, par R. N. Sauvage.

6213. — Bourgain. (M. P.) Le centenaire d'un moraliste normand, Octave Gréard, *Journal de Rouen* 8 et 11 novembre.

6214. — Charles-Pierre (E) Le Maroc et Rouen. Les Mathurins de Rouen et le rachat des Captifs ; les esclaves normands dans les pays barbaresques ; la procession des captifs libérés *Journal de Rouen*, 21 oct. 28.

6215. — Gilbert (Marion), J'irai revoir ma Normandie, Paris, Ed. Spes, ill. de Maurice Tellier, 1928, in-12, 241 pp.

6216. — Hamel (Chanoine), † curé de Saint Vincent de Rouen, *Bull. Rel. de Rouen*, 24 novembre.

6217. — Herval (René), Le retour imprévu du Sire de Bacqueville, Rouen, Wolf 1928, in-8, 8 pp. ; — L'héroïque légende de Guillaume le Conquérant, Rouen, édition définitive, in-8°, 165 pp. fig.

6218. — Hunger (Victor), La bataille des Dunes (1658). Version inédite des Mémoires de Turenne, Paris, C. Pailhé, 1928, gr. in-8°.

6219. — Martin (Alph.) Etude de mœurs au xve siècle, Le Havre, Micaux, 1928, in-8°. 21 pp.

6220. — Nobécourt (R. G.) La vie littéraire des écrivains Normands *Journal de Rouen*. 9, 24 octobre et 27 novembre.

6221. — Orbec. Soc. d'Etudes hist. litt. et artistiques d'— C. R. des travaux de 1927. Orbec, G. Hamon, 1928. in-4°, 4 pp.

6222. — Prie (Mgr René de —). Une intronisation d'Evêque à Bayeux, le 25 mars 1499, *Sem. Rel. de Bayeux*, novembre 28.

6223. — Quedeney (commandant), Les anciennes maisons de Rouen et de Caudebec. Paris, 1928, in-8, 32 pp. fig. [Ext. du 89e Congrès arch. à Rouen en 1826 ; — La Tour Jeanne d'Arc à Rouen et le château d'Arques la Bataille, Paris, 1928, in-8°, 19 pp. fig.

Digitized by Google

6224. — Rouault De la Vigne a publié dans le *Journal de Rouen*, ce qui suit : *Octobre* 3, Autour du Vieux Château de Rouen, les anciens cachots du Bailliage; — 5, L'Hôtel de Ville de Rouen par M. Chirol (C. R.) ; — 15 et 19, Bonington peintre de Rouen ; — 24, A propos du centenaire d'Ed. About ; — 25, le Baron d'Haussey et l'expédition d'Alger ; — *Novembre 1*, Le commerce maritime de Rouen sous les derniers Valois par E. Le Parquier (c. r.) ; — Aux Archives Départementales de la Seine Inférieure et de l'Eure ; 13, c. r. de l'étude de M. H. Geispitz sur le Voyage de Napoléon Ier à Rouen en 1810.

6225. — Sklosse (Louis). Un Etat féodal au xxe siècle, L'Ile de Serk. Lille, Sautat, 1928. gr. in 8o, 349 pp., fig.

6226. — Soulange Bodin (Henri) Les Châteaux de Normandie, t. I, (Calvados et Manche). Paris, 1928, in-4o de xxii et 135 pp. et 78 pl. h. t.

6227. — Suhard (Mgr), La cérémonie du Sacre de S. G. Mgr — Evêque de Bayeux et Lisieux, Mgr — à Caen et à Lisieux. *Sem. Rel. de Bayeux*, 14 octobre : portrait et armes.

6228. — Vacheret (Abbé Eugène), † curé d'Aubigny (1865-1928), *Sem. Rel. de Bayeux*, 18 novembre.

Indications spéciales par département.

Calvados : **6203**, 05, 06, 11, 12, 13, 17, 18, 20, 21, 22, 26, 27.

Eure : **6206**, 07, 08, 09, 10, 11, 12, 17 20, 22, 25.

Manche : **6204**, 06, 11, 12, 17, 20, 26.

Orne : **6206**, 11, 12, 17, 20.

Seine-Inférieure : **6026**, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 23 24.

Le Gerant : G. Poussin.

Evreux, imp. de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, Dr.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉDACTION

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. LE CHANOINE GUÉRY, *Aumônier du Lycée d'Evreux*, 49, place de la Gare.

Les manuscrits seront soumis au Comité de rédaction qui jugera si l'article peut être inséré. — Néanmoins chaque auteur reste responsable des idées ou opinions émises dans ses articles. — Les manuscrits *publiés* par la Revue ne sont pas rendus. — Tout travail inséré peut faire l'objet d'un tirage à part : M. G. POUSSIN, directeur de l'Imprimerie de l'Eure, avec lequel on aura à s'entendre, fera des conditions spéciales aux collaborateurs.

Les auteurs sont instamment priés de renvoyer les épreuves corrigées à l'imprimeur, dans les trois jours.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont *deux* exemplaires auront été envoyés à M. le chanoine Guéry.

Le prix de l'abonnement est de 20 francs par an, 25 francs pour l'étranger et 6 francs par livraison.

L'abonnement va de janvier à janvier, est exigible après l'apparition du premier numéro, payable par chèque postal à M. G. Poussin, à Evreux (Paris, 342-99).

La *Revue Catholique de Normandie* parait tous les deux mois en livraisons d'environ 64 pages, grand in-8°.

Evreux, imprimerie de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, Dr

Digitized by Google

DIEX · AIE

REVUE CATHOLIQUE d'Histoire, d'Archéologie et Littérature DE NORMANDIE

38me ANNÉE — 2e LIVRAISON

MARS 1929

Abbé A. CHARDON : Le dernier Abbé de Varennes en Berry : J.-B. Bourlier, évêque d'Evreux (*suite*), 65. — Baron D'ESNEVAL : Les Seigneurs de Pavilly, barons d'Esneval, vidames de Normandie (*suite*), 71. — Clémentine DE COURTEN : A propos de la lettre sur l'origine des Romans de P.-D. Huet, 86. — Jean MATHIÈRE : Résumé analytique sur *La Civitas des Aulerci Eburovices à l'époque gallo-romaine*, 91. — Chanoine POREE et Abbé DESDOUITS : En marge des livres nouveaux, 104. — Intermédiaire desCherchcurs et Curieux de Normandie, 114. — DE LA TULLAYE : Poésies, 115. — Bibliographie normande, 119.

ÉVREUX
BUREAUX DE LA *REVUE*
6, rue du Meilet

ROUEN
A. LESTRINGANT, dépositaire
11, rue Jeanne-d'Arc

1929

Digitized by Google

Pour paraître dans les prochaines livraisons

La Confrérie des Cornards a Rouen et a Evreux, par le Chanoine GUÉRY.

Poésies, par René HERVAL.

Mgr J.-B. Bourlier, Evêque d'Evreux (1802-1820), par M. l'Abbé CHARDON, curé de Fougerolles (Indre).

Les Seigneurs de Pavilly, barons d'Esneval, maison de Dreux, par le baron d'ESNEVAL.

La Civitas des Aulerci, résumé analytique, par M. Jean MATHIÈRE.

A propos de la lettre sur l'Origine des Romans de P. D. Huet, par Mlle Clémentine de COURTEN.

Poésies, par M. de la TULLAYE.

Une esquisse de Laurent de la Hire (1640), par le chanoine GUÉRY.

Digitized by Google

Le dernier Abbé de Varennes en Berry

J.-B. BOURLIER

ÉVÊQUE D'ÉVREUX

(*1731-1821*)

(Suite)

X. — L'Empire.

Fatiguée par dix ans d'agitations, de violences et d'insécurité, la France appelait de ses vœux l'ordre, la liberté et la paix. Elle se jeta dans les bras du jeune général qui les lui offrait, et que son activité prodigieuse, son habileté consommée, les services et la gloire portaient à la souveraineté. Mais son sauveur allait bientôt devenir pour elle un maître. Que n'a-t-il principalement consacré au domaine économique et social, comme sous le Consulat, les ressources magnifiques de son génie ! Il eut évité les erreurs et les fautes, la déchéance et la chute où l'entraîna son insatiable et folle ambition.

L'histoire de l'Empire peut se partager en deux périodes : la première de 1804 à 1810, période d'accroissement et de grandeur dans laquelle l'Eglise prospère et nos armées victorieuses font subir notre domination à l'Europe presque entière; dans la seconde, de 1810 à 1814, les fautes politiques de Napoléon, les excès de son ambition et de son orgueil, la persécution dirigée contre le chef de l'Eglise, provoquent la coalition de toutes les puissances ; les peuples eux-mêmes s'unissent aux rois dans une haine commune contre la France, et l'Empire succombe au milieu de l'invasion étrangère.

Après avoir sondé l'opinion publique, qui n'en fut pas surprise, Bonaparte obtint que le Tribunat et le Sénat proposeraient la transformation du Consulat en Empire (18 mai 1804). Le plébiscite, qui déclarait le trône impérial héréditaire dans la famille légitime ou adoptive de Napoléon, fut voté le 25 décembre 1804, à la presque unanimité des votants.

Digitized by Google

Voulant frapper l'imagination populaire et flatter sa vanité personnelle, s'assurer des dévouements éprouvés en récompensant le mérite civil et militaire, l'empereur se hâta d'organiser sa cour sur le modèle de celle des Bourbons, créa la Légion d'honneur (19 mai 1802), des sinécures et rétablit l'étiquette. Un peu plus tard, maître des couronnes, il les distribua aux membres de sa famille et s'entoura d'une nouvelle noblesse à titre héréditaire (1807), les titulaires (princes, ducs), portèrent le nom d'une victoire française.

Enfin, pour donner à son titre d'empereur le caractère sacré de l'ancienne royauté, Napoléon fit venir à Paris, attiré par de belles et vaines promesses, le pape Pie VII et se fit couronner par lui à Notre-Dame, avec l'impératrice Joséphine, le dimanche 2 décembre 1804. avec la plus grande solennité, en présence de tous les corps de l'Etat. Bien qu'il ait promis de se conformer aux règles du cérémonial, il devance le Pape étonné par son audace, monte à l'autel, s'empare de la couronne et la pose lui-même sur son front, puis sur celui de Joséphine, voulant marquer par là, sans doute, qu'il la tenait, non de Dieu, mais de son épée. L'orgueilleux capitaine avait raison: L'œuvre de la violence est éphémère. L'épée de Napoléon brisée, ses conquêtes disparurent.

Pendant les six années (1802-1808) que joua sans entrave le Concordat français, la religion se réveilla et étendit partout son pacifique empire. La discipline ecclésiastique est protégée. Le service divin est établi aux Tuileries. L'empereur et son entourage assistent le dimanche à la messe dite par son oncle, le grand aumônier, le cardinal Fesch, lequel ne fit jamais céder les intérêts de l'Eglise aux caprices de son impérial neveu. L'impératrice mère porte le titre de protectrice générale des établissements de charité, et se montre digne d'une si honorable fonction. Les églises non aliénées sont remises à la disposition du culte catholique. Les fidèles peuvent faire des fondations assujetties aux charges de l'Etat.

L'empereur demande à la religion de consacrer les grands anniversaires du régime. Sa fête est célébrée le 15 août.

Le budget du culte catholique est largement alimenté; les fabriques sont réorganisées (arrêté du 29 juin 1803), Sainte-Geneviève rendue au culte (décret du 20 février 1806), des bourses de séminaires fondées (30 sept. 1807), des facultés de

Digitized by Google

théologie établies (17 mars 1808), ordre de rendre les honneurs militaires au Saint Sacrement sur la voie publique (décret du 13 juillet 1804), et d'observer un ordre de préséance pour les cardinaux, archevêques et évêques ; les congrégations se reconstituent (1804-1805) avec ou sans approbation, et l'empereur protège les missions ; à chaque victoire est célébré, sur l'ordre du gouvernement, un *Te Deum* solennel, et à l'église se lit le Bulletin de la Grande Armée. L'empereur, aux yeux de la plupart, apparait comme le restaurateur de la religion. N'a-t-il pas tendu une main secourable à trente millions de catholiques, priant pour lui au pied des autels qu'il leur avait rendus ? Ne se dit-il pas le fils aîné de l'Eglise... ainsi que ses prédécesseurs de la deuxième et de la troisième race ? Un seul catéchisme imposé à l'Empire tout entier (décret du 4 août 1806) et approuvé par le légat Caprara enseigne longuement avec l'amour le respect, l'obéissance et la fidélité à l'empereur, le service militaire et les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de l'Empire. (Abbé Constant, *l'Eglise de France sous le Consulat et l'Empire*, 1928, p. 282). On peut dire, en vérité, que jusqu'à l'enlèvement de Pie VII (6 juillet 1809), l'Eglise, favorisée, ne cesse de grandir. Les jours mauvais n'étaient pas éloignés.

Napoléon ne resta pas longtemps en paix avec l'Europe et l'Eglise. Brouillé en 1803 avec l'Angleterre, qui refusait de rendre Malte aux chevaliers, dont la capitale était le foyer de conspiration contre la vie même du Premier Consul, et qui était unie à l'Autriche et à la Prusse (ligne du Rhin), il forma contre les Anglais le camp de Boulogne, mais dut bientôt porter ses efforts sur le Continent (3e coalition) Ulm, Trafalgar, Austerlitz (2 décembre 1805), Presbourg. Le Tribunat donne à l'empereur le surnom de Grand (30 déc. 1805).

Victorieux, il réorganisa la Petite Allemagne (avril 1806), maria une Beauharnais à un prince de Bade et crut ainsi avoir jeté les fondements de son système continental d'alliance permanente. Mais l'Allemagne n'était pas résignée ; une 4e coalition réunit la Prusse et l'Angleterre contre la France.

Vainqueur à Iéna, à Auerstedt (18 oct. 1806), maître de Berlin, Napoléon, pour écraser l'Angleterre, répondit au Blocus maritime par le Blocus continental (décret de Berlin, 21 nov. 1806), tentative chimérique pour interdire le continent aux marchandises

Digitized by Google

anglaises. Puis il marcha contre les Russes en Pologne et resta indifférent au sort des Polonais. Après Eylau et Friedland, il eut à Tilsitt, avec le tsar, une entrevue qui se termina par un traité avantageux pour la Russie (7 juillet 1807), bien que les conquêtes de Napoléon fussent garanties. C'était l'apogée du système fédéral de l'empire. Fontainebleau, où l'empereur tenait sa cour, devint le rendez-vous des princes de l'Europe ; mais les hommes de génie y étaient rares, bien que ce ne fût pas, comme Napoléon le prétendait, la faute du ministre de l'intérieur.

Déjà les prudents, Talleyrand, Fouché, commençaient à se séparer d'un homme qui allait compromettre sa popularité par un divorce, des abus de pouvoir toujours croissants et des conquêtes irréalisables.

Voulant être maître de la Méditerranée, il s'empare du pouvoir temporel du Pape, entreprend la conquête de la Péninsule (Espagne-Portugal). L'affaire d'Espagne, trop immorale, selon son expression, fit pâlir l'étoile napoléonienne (mai 1808-1812). Les armées françaises, victorieuses au nord, furent battues au sud (1808), Baylen (22 juillet), Cintra (30 août) et à Lisbonne, Welington chassa Junot. Joseph, roi d'Espagne, dut quitter Madrid.

Cependant l'Autriche avait formé la 5e coalition. La victoire de Wagram (6 juillet 1809) lui assura la paix de Vienne (14 octobre). Elle donna à Napoléon de nouveaux avantages, et il continua son système d'annexions : la Hollande fut réunie en 1810; les frontières de la France reculèrent jusqu'à l'Elbe. Après la réunion des Etats de l'Eglise à l'empire, celui-ci compta en 1811 cent-trente départements.

Les esprits clairvoyants jugèrent alors le maître perdu. Il ne faut pas heurter de front la foi et le patriotisme d'un peuple. C'est un roc inébranlable contre lequel se sont toujours brisés les potentats.

Napoléon s'entêta, voulut des héritiers, demanda le divorce pour épouser la fille de l'empereur d'Autriche, Marie-Louise, ce qui le faisait le petit neveu de Louis XVI. Il provoqua l'opinion catholique en confisquant le domaine pontifical. Accusé à tort d'être de connivence avec l'Angleterre, le Pape répondit à l'injure et à la spoliation en excommuniant l'empereur (12 juin 1809).

Irrité, celui-ci fit enlever le Pontife qu'on interna à Savone (province de Gênes) où il séjourna du 6 juillet 1809 à 1812. Il se

Digitized by Google

passera du Pape, qu'il déposera au besoin en constituant un sacré collège docile à ses ordres. Mais les cardinaux consultés affirment que, séparés de leur chef, ils ne peuvent rien faire. Napoléon alors s'adressa à son propre clergé, pour légitimer son divorce et instituer les évêques sans le Pape. Telle fut la raison des Conseils ecclésiastiques de 1809 et de 1811, et du concile national de 1811.

Le 21 mai 1812, de Dresde, l'empereur ordonne de faire partir Pie VII sans bruit pour Fontainebleau où il demeura jusqu'au 10 mars 1814. Il rassemble une armée de plus d'un million d'hommes pour fondre sur la Russie. Cette fois il sera le maître de l'Europe entière. Pourquoi ne le serait-il pas du Pape?

La situation de l'Eglise impériale, il y a peu d'années si brillante, est lamentable à cette époque. Le pape est prisonnier, le sacré collège dispersé, des cardinaux sont internés, des évêques incarcérés, de nombreux diocèses restent sans chef, la plupart des congrégations ont été dissoutes, des centaines de prêtres italiens sont hors la loi, déportés, dépouillés de leurs biens. Depuis l'automne de 1811, bourses et exemption du service militaire ont été supprimées aux séminaristes des diocèses dont les évêques votèrent au concile contrairement aux intentions impériales... L'empereur ne connaît pour l'Eglise d'autre discipline que celle de la caserne.

Malade du foie et de l'estomac, sujet à des crises nerveuses, il conçut des plans de plus en plus inexécutables, surtout après la naissance de son fils, le roi de Rome (1811). Il s'obstina dans le blocus continental, cause de misère et de ruine, et, sentant partout la résistance, rendit le joug plus dur que jamais. Ce fut alors qu'éclata la rupture avec la Russie (1812), qui n'avait pas scrupuleusement maintenu le blocus continental; l'armée, harassée, mal entretenue, composée à moitié d'étrangers, parvint péniblement à Moscou, dont l'incendie l'obligea à une longue et désastreuse retraite en plein hiver. Quatre ans plus tôt, atteint par le Pape, Napoléon parut se moquer : « L'excommunication ne fera pas, dit-il, tomber les armes des mains de mes soldats. » Et, à cette heure même, les armes tombaient des mains des plus vaillants.

Frappé moralement et physiquement, Napoléon retourna à Paris (20 décembre 1812), apprit la conspiration de Malet, et put

Digitized by Google

se convaincre que les institutions n'étaient rien, que l'homme était tout. Il dut immédiatement faire face à la 6e coalition, qui venait de se former entre la Prusse, l'Angleterre, la Russie, et, éventuellement, l'Autriche. Sur son refus de céder une partie de ses conquêtes, les alliés, à qui il avait appris la guerre, d'abord battus (mai 1813), s'acharnèrent sur son armée épuisée et la repoussèrent en France (octobre 1813). Il y trouva une opposition illégitime cette fois, qui paralysa son action. Malgré ses efforts souvent couronnés de succès (février 1814), il fut accablé par le nombre. Ses exigences irritèrent ses adversaires (Congrès de Châtillon et Chaumont), et les alliés entrèrent à Paris le 31 mars 1814. Le 10 avril, il signa son abdication à Fontainebleau, là-même où il avait retenu captif et tourmenté le Pape Pie VII, à qui il venait de rendre la liberté, et partit pour l'île d'Elbe, dont on lui laissait la souveraineté. Marie-Louise retourna à Vienne avec le roi de Rome, et l'oublia. Il se reposa quelque temps; mais, craignant pour sa vie et sollicité par les bonapartistes mécontents des Bourbons, il s'échappa, débarqua au golfe Juan (mars 1815), avec un bataillon de la garde. Reçu triomphalement par l'armée, il rentra à Paris, abandonné précipitamment par les royalistes, et se résigna à signer l'acte additionnel à la Constitution de l'empire. Mis hors la loi par le congrès de Vienne, il battit Blücher en Belgique, mais fut définitivement vaincu à Waterloo par les Anglo-Prussiens (18 juin 1815). Il était complètement atteint dans sa santé et dans sa pensée. De retour à Paris, il ne put obtenir une armée, partit pour Rochefort, et se livra au commandant du vaisseau anglais le « Bellérophon ». Après quatorze ans de guerres, il avait coûté à la France 2 millions d'hommes et perdu la frontière du Rhin, acquise par la Convention; il laissait à la France une forte organisation administrative et l'égalité civile. On ne lui permit pas de se retirer en Angleterre. Il fut envoyé dans l'île de Sainte-Hélène, dont le climat devait lui être pernicieux. Atteint de douleurs d'estomac qui devinrent intolérables, il mourut chrétiennement le 5 mai 1821, consolé par les secours religieux, le dévouement de ses compagnons d'armes, la sympathie de Pie VII et l'attachement de quelques prélats fidèles.

A. Chardon,

Curé de Fougerolles (Indre).

(*A suivre*).

Digitized by Google

LES

SEIGNEURS DE PAVILLY

Barons d'Esneval, Vidames de Normandie

(Suite)

Après le traité d'Ancenis, le duc de Berri, devenu duc de Guienne, n'oublia pas son compagnon de bonne comme de mauvaise fortune, il nomma Robert de Dreux son conseiller et chambellan, 1469. D'après l'ordonnance du 18 janvier 1471 du duc de Guienne, M. d'Esneval devait avoir séance en son grand conseil et toucher à ce titre une pension de 600 livres (1). Robert de Dreux semble avoir eu la même influence modératrice sur le duc de Guienne que sur le duc de Normandie, Louis XI lui en savait gré et le lui témoigna, par lettres patentes données à Amboise, le 18 septembre 1469, sa baronnie fut érigée en haute-justice, droit qu'elle n'avait jamais eu auparavant malgré sa grande importance territoriale.

Cependant peu après ce bienfait, Robert de Dreux encourait le mécontentement de Louis XI en adhérant à la troisième ligne du Bien Public. Il s'était retiré en Guienne avec cinq de ses fils, le roi avait mis aussitôt (février 1471) la baronnie d'Esneval sous séquestre, en confiant la régie, sous sa surveillance, à Jean de Dreux, fils aîné de Robert et Blanchet de Bauquemare avait été établi commissaire à cette régie, le mardi suivant Robert de Dreux et quatre de ses fils étaient déclarés bannis du royaume. Ce ne fut pas pour longtemps, par lettres patentes du 9 janvier 1472, Louis XI ordonnait à Blanchet de Bauquemare de rendre compte de sa gestion. Robert de Dreux, les siens, ses serviteurs étaient pendant ce temps l'objet d'une active surveillance, témoin ce qui arriva à Nicolas Delacroix, prêtre âgé de 30 ans, originaire de Neuville-sur-Eaulne, qui avait été aumônier de

(1) Henri Stein. Charles de France, frère de Louis XI.

Digitized by Google

Mme d'Esneval à Pavilly, s'étant rendu en 1471 à Mont-de-Marsan en passant par Tours, Chatellerault, Saint-Jean d'Angély, Pons, Blaye et Bordeaux et ayant été voir Robert de Dreux en Gascogne ainsi que Brunet de Longchamps et Colinet de Longchamps, son frère, il fut arrêté à Tours, lors de son retour, et jugé en mars 1472, par Tristan l'Ermite.

Le duc de Guienne mourut en 1472 et Robert de Dreux fit sa soumission, Louis XI lui rendit aussitôt ses bonnes grâces et lorsque Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, connétable de France, qui était gouverneur de Rouen, eut la tête tranchée en place de Grève, Louis XI donna à l'ancien conseiller de son frère une marque de sa très-grande confiance en le nommant, en 1477, capitaine de la ville de Rouen (1), cette fonction, l'une des plus haute de la province, fut le couronnement d'une carrière toute de vaillance et en somme de patriotisme. Robert de Dreux n'en jouit pas longtemps, il mourut l'année suivante, le jeudi 20 juin 1478 (2). Il fut enterré dans l'église des Jacobins de Rouen, en la chapelle du Rosaire, dite de Dreux sous une pierre plate où sa figure était gravée avec celle de sa femme qui mourut en 1490.

Cette chapelle était éclairée par une grande verrière peinte composée de trois panneaux, surmontée d'uue rose ornée de sept écussons de la maison de Dreux et de leurs alliances (3).

De son mariage avec Guillemette de Ségrie, fille et héritière de Louis, seigneur de Morainville et d'Isabelle de Poissy, qu'il avait épousée avant 1430, Robert de Dreux eut de nombreux enfants.

1. Jean de Dreux baron d'Esneval après lui.

2. Gauvain de Dreux, seigneur de Louye et de Musy, qui épousa Marguerite de Fourneaux, issue de la maison de Ricarville, en Normandie. Il en eut un fils Jacques, qui hérita de la baronnie d'Esneval, à la mort de Catherine de Dreux, sa cousine-germaine et une fille, Louise, mariée le 20 septembre 1489 à Jean d'Achey, seigneur de Serquigny et de Marbeuf. Placé par son père dans la maison du duc de Guienne, Gauvain de Dreux était encore, lors de la mort de ce prince en 1472, un de ses cinquante hommes d'armes. Il mourut le 12 mars 1508, âgé de plus de 80 ans et fut

(1) Farin I, p. 25.

(2) Duchesne, p. 189.

(3) Acte de la translation des restes des Dreux en l'église de Pavilly.

Digitized by Google

inhumé dans l'église de Louve sous une tombe de pierre dans l'épaisseur du mur de la chapelle des seigneurs, du côté de l'épitre (1).

3. Louis de Dreux dit Perceval, seigneur de Pierrecourt, de Blancfossé et de Cormeille. Il fût dit le père Anselme : « fort affectionné du roi Louis XI qui le fit son conseiller et chambellan et, en récompense des services reçus de lui, tant à l'entour de sa personne qu'en la conduite d'aucunes grandes et importantes affaires, lui donna l'an 1479, l'hôtel de la récepte de Ponthieu ». En 1482, il le gratifia d'une pension de mille livres tournois (2). Louis de Dreux n'eut pas le sort des favoris de Louis XI et la mort du roi ne ruina pas l'édifice de sa fortune, Charles VIII, par ses lettres datées de Montils les Tours, le 20 octobre 1493, le confirma dans tous ses biens. De Catherine d'Auxi, fille de Hugues seigneur de Guines, de Montorgueil et de Hangest, il eut une fille unique Marie, appelée par quelques généalogistes, Jessée, qui épousa Claude de Clermont, seigneur de Montoison, dont elle n'eut pas d'enfants.

4. Jacques de Dreux, seigneur de Morainville, de Biville et de Berville, fut comme son frère Gauvain l'un des cinquante hommes d'armes du duc de Guienne, jusqu'à la mort de ce prince. Il donna naissance à la branche des Dreux dite de Morainville par son mariage avec Agnès de Mareuil, à la mort de sa nièce Catherine de Dreux il en hérita de la terre de Beaussart qu'il vendit peu après à Louis Malet seigneur de Graville, amiral de France (3).

5. François de Dreux, seigneur de Croisset et de Saint-Austier, qui doit être le même personnage que François de Dreux, prêtre curé de Criquetot-l'Esneval à la fin du xve siècle.

6. Louis de Dreux, dit le Jeune, seigneur d'Auzouville, qui n'eut pas d'enfants d'Anne de Fresnay, dame de Gonneville-sur-Aunay et de Granville.

---

(1) Duchesne. B. N. mss. fr. 2784, f° 57. Père Anselme I, p. 440.

(2) B. N. mss. fr. 20.401, f° 31.

(3) Jacques de Dreux, seigneur de Morainville eut, entres autres enfants, une fille nommée Jacqueline qui épousa : 1° en 1506, Olivier d'Espinay dit des Hayes, seigneur d'Espinay et du Boscgueroult et 2° le 13 juillet 1526, Jean d'Angerville, seigneur d'Auvrecher. C'est à cause de cette alliance que les d'Espinay prétendaient avoir le droit d'écarteler de France, bien que les Dreux n'aient jamais porté ces armes.

Digitized by Google

7. Jeanne de Dreux femme de Jean de Pisseleu, chevalier, seigneur de Heilly en Picardie (1).

8. Austreberthe de Dreux femme d'Etienne de Manoury dit du Tremblay, chevalier, seigneur du Mont de la Vigne, près Lisieux, capitaine de Lisieux et d'Evreux (2).

9. Madeleine de Dreux qui épousa, en 1471, Georges aux Epaules, chevalier, seigneur de Sainte-Marie du Mont (3).

10. Catherine de Dreux femme 1° de David de Bauchen, chevalier, baron de Fresne et 2° de Henri de Carbonnel, seigneur de Sourdeval. Elle fonda deux messes par jour à perpétuité, l'une, en l'église du monastère des Jacobins de Rouen où elle est enterrée, sur sa demande, dans la chapelle de Dreux, et pour cette fondation fit donner par son frère Gauvain de Dreux à ce monastère la baronnie de Fresne, 7 mars 1496, qu'elle lui avait léguée à cet effet, et l'autre en l'Eglise Notre-Dame de Pavilly, en laquelle son premier mari était enterré, c'est son épitaphe qui y a été relevée par Gaignières et qu'il attribue par erreur à un Denis de Pavilly (4). Catherine de Dreux mourut le 27 février 1496 (v.st.) à Touffreville sur Eu (5).

11. Anne de Dreux qui se fit religieuse (6).

*
* *

Jean de Dreux fut comme son père au service du duc de Guienne et y resta jusqu'à la mort de ce prince, du vivant de son père. il était connu sous le nom de seigneur de Beaussart. Il avait débuté très-jeune dans le métier des armes, ce doit être lui Jean de Dreux qui, avec Jeannin de Dreux qui nous est inconnu, figure dans une montre du 12 avril 1455 après Pâques de cent

(1) Duchesne, 190.

(2) Béziers. Mémoires sur le diocèse de Bayeux. I, p. 218. Moréri, Amédée Renée : les Princes militaires de la maison de France.

(3) Antiquaires de Normandie, XIV, p. 204.

(4) Cft., p. 181, note 3 du tome XXVII. Les armes indiquées sont bien celles des Bauchen.

(5) Communication de M. A. Fiquet d'Yvetot.

(6) Le Père Anselme donne à Robert de Dreux un douzième enfant : Marguerite de Dreux, femme de Jacques de Guiry, seigneur de Lainville, cette Marguerite est plus vraisemblablement une fille de François de Dreux, seigneur de Morainville.

Digitized by Google

hommes et de deux cents archers rétablis en Normandie sous Pierre de Brézé, grand sénéchal de Normandie (1). En 1461 nous le voyons sous la charge du seigneur de la Barde dans une montre de 94 hommes d'armes et de 198 archers de la grande ordonnance du roi en Normandie, passée à Louviers, le 8 septembre. On le trouve aussi mentionné dans un nombre très considérable de montres des gens de guerre. Sous Charles VIII, il fut capitaine de cent hommes d'armes.

Il fit hommage à Jean duc d'Alençon, le 4 mars 1468, pour sa Terre de Beaussart.

Lors de la troisième ligue du Bien Public, nous avons vu qu'il n'y suivit pas son père et que Louis XI lui confia la gestion de tous les biens de Robert de Dreux, sous sa surveillance. En 1474, il prit part avec sa compagnie dans la lutte contre le roi d'Angleterre et les ducs de Bourgogne et de Bretagne coalisés. En guerre ou en paix, il est sans cesse employé, par commission du roi, d'octobre 1476, il alla informer dans le duché de Bar, des pilleries et violences exercées par les gens de guerre du sieur de Craon. Le Roi l'avait en particulière estime et l'avait fait son conseiller et chambellan, en 1479 il lui accorda confirmation de l'érection de sa baronnie en haute-justice, malgré l'opposition que témoignait l'Echiquier à l'exercice de ce droit (2). Cette même année, il fut élu député de la noblesse du baillage de Rouen aux Etats de Normandie, il donna quittance, l'année suivante, à Regnault Piedeleu, receveur du paiement des gens de guerre en l'élection de Rouen, dès 50 livres qui lui furent allouées par le roi à cette occasion (3). Par lettres datées de Thouars, 21 décembre 1481, il reçut commission d'aller passer les monfres et revues de 10.000 hommes de guerre, au camp de Picardie.

En février 1483, il rendit foy et hommage pour la baronnie d'Esneval et la seigneurie de Berville (4).

Nous voyons d'après les quittances qu'il en donna les 27 avril 1484 et 1er avril 1486 (5), qu'il avait été gratifié d'une pension de

(1) Père Anselme, I, p. 49.
(2) A. N. S. A. P. 280[1], 201.
(3) B. N. mss. fr. 20. 401.
(4) A. N. S. A. P. 263[2]. 384.
(5) Clairambault. P. S. vol. 42. P. O. 1030. 23.553, p. 17.

Digitized by Google

240 livres tournois par an, outre ses appointements de chambellan qui, d'après ses quittances signées et scellées de 1486 et 1497, (1) s'élevaient à 300 livres.

De nouveau élu représentant de la noblesse aux Etats, il y siégea le 18 mai 1485, lors de leur convocation pour la venue à Rouen de Charles VIII (2). Il était encore député aux Etats en 1496, 1497, 1498 (3).

Le bruit ayant couru, dans les premiers mois de l'année 1491, d'une tentative de débarquement des Anglais au Chef de Caux, il fut mandé avec sa compagnie, de Pavilly où il se trouvait, pour défendre Harfleur, (4) capitaine de 18 lances « du nombre de 624 lances fourmées à la petite paye establies et mises sur pied par le roy en Normandie pour la garde et sécurité d'icelle » il touchait, cette année même, 144 livres tournois, à raison de 13 sols 4 deniers pour chaque lance, par mois (5).

La loyauté et la prudence de Jean de Dreux n'étaient pas appréciées que par le Roi, ses parents, ses amis y avaient recours. Le 10 décembre 1489, Jehan de la Heuse, chevalier, seigneur de la Heuse, son parent, le nomma par son testament, son exécuteur testamentaire (6). Les membres de la famille Picart le chargèrent en 1490 d'assister Anne Picart, sœur puinée de sa femme, lors de son mariage avec Jehan de Monchy, chevalier, seigneur d'Iquessent, fils aîné de Pierre, chevalier, seigneur de Montcavrel (7). Son gendre, le grand sénéchal, Louis de Brézé, quand il alla au voyage de Naples, en 1493, l'institua son lieutenant, il s'acquitta si remarquablement de cette mission qu'en 1497, il fut choisi pour siéger à la cour de la grande sénéchaussée, installée par le cardinal d'Amboise.

Très juste et très modéré, il cherchait toujours à éviter les procès. En 1497, le prieur de Pavilly ayant prétendu faire justice et contrainte sur la place du Moulin-Vallet, nouvellement réédifié, pour les arrérages de 11 mines de blé de rente qu'il disait faire

(1) B. N. mss. fr. 20.401. Clair, P. S. 223.
(2) Ch. de Beaurepaire. Antiq. de Norm., t. XX, p. 294.
(3) B. N. mss. fr. 20.401.
(4) Comptes de Loys Raoullin, communication de M. E. Dumont.
(5) B. N. P. O. 1030, p. 21.
(6) Bulletin de la Société de l'Histoire de Normandie, septembre 1893.
(7) Dom Villevieille, t. 35.

Digitized by Google

partie de la dotation du prieuré, Jehan de Dreux, bien qu'il sut que cette rente était éteinte depuis cent ans, offrit aussitôt au prieur une somme de 30 livres tournois, s'en remettant du différend aux conseils de l'abbaye de Sainte-Catherine dont le prieuré était membre dépendant, le prieur de l'avis de ses religieux dut se désister de sa prétention.

Jean de Dreux mourut le 14 juin 1498 et fut inhumé, près de son père, aux Jacobins, en la chapelle de Dreux; avant sa mort, il avait donné à ces religieux « en or et en argent comptant » 400 livres tournois pour qu'ils disent ou fassent dire, chanter et célébrer » de toujours et à jamais, chacun jour de la semaine, une basse messe et faire prières et oraisons pour l'âme de ses prédécesseurs. »

Jean de Dreux avait épousé, en 1476, Gillette Picart, fille aînée d'un des favoris de Louis XI, Guillaume Picart, seigneur d'Estelan, du Bourg-Achard, de Radeval et du Mesnil-Taste, général des finances à Rouen puis bailli de cette ville enfin gouverneur général de l'artillerie de France et capitaine de Rouen et d'Abbeville — frère utérin de Guillaume de Croixmare, archevêque de Rouen — et de Anne de la Garde. Il n'eut de ce mariage qu'une fille, Catherine de Dreux, née en 1480, qui lui succéda. Sa veuve se remaria à Martin la Caille, seigneur de Fréville (1), et demanda, quand elle mourut, à être inhumée aux Jacobins près de son premier mari (2).

∴

Catherine de Dreux, baronne d'Esneval, avait épousé Louis de Brézé, comte de Maulevrier, grand sénéchal de Normandie et réformateur général du pays et duché de Normandie, commandant du château de Bouvreuil, fils de Jacques de Brézé, comte de Maulévrier, maréchal et grand sénéchal de Normandie et de Charlotte, bâtarde de France, fille de Charles VII et d'Agnès Sorel.

Louis de Brézé « cousin, conseiller et chambellan du roi » rendit aveu pour la baronnie d'Esneval et la seigneurie de Berville, à cause de sa femme, le 9 septembre 1498. Il n'y a pas lieu de

(1) A. Joly. Notice sur le bailli d'Estelan. Soc. des Antiq. de Norm., t. XXIX, p. 172.

(2) Père Anselme, I, 439.

Digitized by Google

240 livres tournois par an, outre ses appointements de chambellan qui, d'après ses quittances signées et scellées de 1486 et 1497, (1) s'élevaient à 300 livres.

De nouveau élu représentant de la noblesse aux Etats, il y siégea le 18 mai 1485, lors de leur convocation pour la venue à Rouen de Charles VIII (2). Il était encore député aux Etats en 1496, 1497, 1498 (3).

Le bruit ayant couru, dans les premiers mois de l'année 1491, d'une tentative de débarquement des Anglais au Chet de Caux, il fut mandé avec sa compagnie, de Pavilly où il se trouvait, pour défendre Harfleur, (4) capitaine de 18 lances « du nombre de 624 lances fourmées à la petite paye establies et mises sur pied par le roy en Normandie pour la garde et sécurité d'icelle » il touchait, cette année même, 144 livres tournois, à raison de 13 sols 4 deniers pour chaque lance, par mois (5).

La loyauté et la prudence de Jean de Dreux n'étaient pas appréciées que par le Roi, ses parents, ses amis y avaient recours. Le 10 décembre 1489, Jehan de la Heuse, chevalier, seigneur de la Heuse, son parent, le nomma par son testament, son exécuteur testamentaire (6). Les membres de la famille Picart le chargèrent en 1490 d'assister Anne Picart, sœur puinée de sa femme, lors de son mariage avec Jehan de Monchy, chevalier, seigneur d'Iquessent, fils aîné de Pierre, chevalier, seigneur de Montcavrel (7). Son gendre, le grand sénéchal, Louis de Brézé, quand il alla au voyage de Naples, en 1493, l'institua son lieutenant, il s'acquitta si remarquablement de cette mission qu'en 1497, il fut choisi pour siéger à la cour de la grande sénéchaussée, installée par le cardinal d'Amboise.

Très juste et très modéré, il cherchait toujours à éviter les procès. En 1497, le prieur de Pavilly ayant prétendu faire justice et contrainte sur la place du Moulin-Vallet, nouvellement réédifié, pour les arrérages de 11 mines de blé de rente qu'il disait faire

(1) B. N. mss. fr. 20.401. Clair, P. S. 223.
(2) Ch. de Beaurepaire. Antiq. de Norm., t. XX, p. 294.
(3) B. N. mss. fr. 20.401.
(4) Comptes de Loys Raoullin, communication de M. E. Dumont.
(5) B. N. P. O. 1030, p. 21.
(6) Bulletin de la Société de l'Histoire de Normandie, septembre 1893.
(7) Dom Villevieille, t. 35.

Digitized by Google

partie de la dotation du prieuré, Jehan de Dreux, bien qu'il sut que cette rente était éteinte depuis cent ans, offrit aussitôt au prieur une somme de 30 livres tournois, s'en remettant du différend aux conseils de l'abbaye de Sainte-Catherine dont le prieuré était membre dépendant, le prieur de l'avis de ses religieux dut se désister de sa prétention.

Jean de Dreux mourut le 14 juin 1498 et fut inhumé, près de son père, aux Jacobins, en la chapelle de Dreux; avant sa mort, il avait donné à ces religieux « en or et en argent comptant » 400 livres tournois pour qu'ils disent ou fassent dire, chanter et célébrer » de toujours et à jamais, chacun jour de la semaine, une basse messe et faire prières et oraisons pour l'âme de ses prédécesseurs. »

Jean de Dreux avait épousé, en 1476, Gillette Picart, fille aînée d'un des favoris de Louis XI, Guillaume Picart, seigneur d'Estelan, du Bourg-Achard, de Radeval et du Mesnil-Taste, général des finances à Rouen puis bailli de cette ville enfin gouverneur général de l'artillerie de France et capitaine de Rouen et d'Abbeville — frère utérin de Guillaume de Croixmare, archevêque de Rouen — et de Anne de la Garde. Il n'eut de ce mariage qu'une fille, Catherine de Dreux, née en 1480, qui lui succéda. Sa veuve se remaria à Martin la Caille, seigneur de Fréville (1), et demanda, quand elle mourut, à être inhumée aux Jacobins près de son premier mari (2).

∴

Catherine de Dreux, baronne d'Esneval, avait épousé Louis de Brézé, comte de Maulevrier, grand sénéchal de Normandie et réformateur général du pays et duché de Normandie, commandant du château de Bouvreuil, fils de Jacques de Brézé, comte de Maulévrier, maréchal et grand sénéchal de Normandie et de Charlotte, bâtarde de France, fille de Charles VII et d'Agnès Sorel.

Louis de Brézé « cousin, conseiller et chambellan du roi » rendit aveu pour la baronnie d'Esneval et la seigneurie de Berville, à cause de sa femme, le 9 septembre 1498. Il n'y a pas lieu de

(1) A. Joly. Notice sur le bailli d'Estelan. Soc. des Antiq. de Norm., t. XXIX, p. 172.

(2) Père Anselme, I, 439.

Digitized by Google

s'occuper ici de sa vie publique, elle n'eut rien de particulier à Pavilly.

Le grand sénéchal et Catherine de Dreux firent faire à leurs frais en 1499, le portail de l'Eglise Saint-Godard à Rouen, il porte leurs armes et leur chiffre entrelacé B. et E. (Brézé et Esneval dans des palmes (1).

Catherine de Dreux mourut sans enfants à l'âge de 32 ans, le 20 décembre 1512 et fut inhumée à Pavilly où son tombeau se voyait à côté du grand autel de l'église, disent les uns, du prieuré, disent les autres. Elle laissait comme héritier son cousin germain Jacques de Dreux.

Louis de Brézé se remaria à Diane de Poitiers qui lui fit ériger, lors de sa mort en 1531, par Jean Goujon, le superbe tombeau que l'on admire à gauche de l'autel de la chapelle de la Sainte Vierge de la cathédrale de Rouen.

*
* *

Jacques de Dreux, seigneur de Musy et de Louye, fils de Gauvain, second fils de Robert de Dreux et de Guillemette de Ségrie devint baron d'Esneval en 1512, par la mort de Catherine sa cousine-germaine, il avait épousé en premières noces Madeleine de Hames, fille de Jean, seigneur de Boudus et d'Audifer, gouverneur de Lille en Flandres et de Jacqueline d'Ognies.

Etant à Salgues en Gévaudan, il donna procuration, le 28 juillet 1503, à sa femme pour vendre la terre de Bouchut en Boulonnais dont elle avait hérité de son père.

Après la mort de sa cousine, les religieux Jacobins de Rouen lui ayant remontré que les revenus affectés à l'acquittement des messes fondées par Jean de Dreux, son oncle, et Catherine de Dreux, femme d'Henri de Carbonnel, seigneur de Sourdeval, sa tante, étaient devenus insuffisants, le 20 décembre 1513 : « Ayant mémoire et recordation des biens et honneurs que lui ont fait et laissé ses nobles progéniteurs et prédécesseurs, non voulant demeurer en ingratitude envers eux, mû de dévotion, pensant pour le bien et salut de son âme et de ses dits prédécesseurs...

(1) Bulletin de la commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, XIII, p. 423.

Digitized by Google

afin que lesdites messes soient dites, chantées et célébrées journellement sans nulle faute ou discontinuation », il accorda en outre desdites fondations auxdits religieux, pour la fondation de Catherine de Dreux, une rente de 26 livres tournois et. pour celle de Jean de Dreux, une autre rente de 9 livres tournois, en tout 35 livres tournois de rente perpétuelle à prendre sur la maison lui appartenant en la paroisse Saint-Sauveur, vulgairement appelée maison ou hôtel d'Esneval, à la condition que les messes fussent célébrées chaque jour de la semaine, depuis Pâques jusqu'à la Saint-Michel, à huit heures, et depuis la Saint-Michel à Pâques, à neuf heures. Les religieux étaient « tenus et sujets faire sonner à volée la cloche des messes ordinaires premier que commencer lesdites messes et après celui son de volée tinter la grosse cloche dudit monastère à cinq tints où il y ait, après iceulx cinq tints sonnés, instance de temps que l'on puisse venir de la maison et hôtel d'Esneval, qui est près et joignant ledit monastère, jusqu'à ladite église et commencer ladite messe. Et tôt après icelle première messe dite se dira l'autre messe, sans point d'intervalle. Et lesdites messes se diront chacun lundi de la semaine, des Trépassés, au mercredi et vendredi de chacun d'iceulx jours l'une desdites messes, des Trépassés, réservé le jour d'une fête solennelle auxquels ils se diront, du jour, à l'intention dudit seigneur et les autres d'iceulx jours et des autres journées se diront et célébreront au vouloir d'icelui qui les celebrera. »

Jacques de Dreux fut reçu à foy et hommage pour la baronnie et vidamé d'Esneval, les fiefs de Berville et de Louye le 11 juillet 1515 et il rendit pour eux aveu, en la chambre des comptes de Paris en 1519.

Devenu veuf, le 18 juillet 1516, Jacques de Dreux se remaria, par contrat du 11 octobre 1518, passé devant Nicolas Hubert et Regnault Haquin, notaires à la prévosté d'Augy, baillage de Senlis, à Marguerite de Maricourt, fille de Jehan de Maricourt, seigneur, châtelain et baron de Mouchy-le-Châtel, Roulleboise, Serifontaine, Maricourt, et de Jacquette d'Aunoy, le père et la mère donnaient à leur fille 10.000 livres tournois en or que le baron d'Esneval garantissait au moyen de 8.000 livres de rente et de la baronnie de Fresne qui serait le propre héritage de la mariée et de ses enfants à naître, et si besoin était, sur ses trois autres baronnies. La future devait rapporter à la succession de ses

Digitized by Google

parents 8.000 livres, conservant tous ses droits successoraux. Jacques de Dreux constituait en douaire à sa femme 1.000 livres de rente sur la terre de Berville avec jouissance du manoir seigneurial, et comme il était en procès avec Gillette Picart qui prétendait avoir Berville en douaire, dans le cas où elle aurait gain de cause, Marguerite de Maricourt prendrait ce douaire sur les baronnies d'Esneval et de Louye, au choix du fils aîné du baron d'Esneval, jusqu'à ce que la terre de Berville lui ait été délivrée. Furent présents au contrat: Nicolas, seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, Charles d'Achey, seigneur de Serquigny, Artus d'Aunoy, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, Guillaume de Saint-Simon, seigneur de Rasse, Guillaume Hue, curé de Sierville (?) et receveur du baron d'Esneval, Guillaume le Roux procureur du baron de Mouchy-le-Châtel.

Jacques de Dreux mourut en 1521 et aurait été inhumé dans l'église de Louye, il laissait de son premier mariage Nicolas qui suit — il avait eu un fils aîné mort à sept ans — Anne de Dreux qui suivra et Charlotte de Dreux qui épousa Charles de Moy, seigneur de la Mailleraye, capitaine de cent hommes d'armes, gouverneur du pays de Caux et vice-amiral de France, troisième fils de Jacques de Moy, chambellan du roi, grand-maître des eaux et forêts de France et de Jacqueline d'Estoutteville. A la mort de son frère Nicolas, Charlotte de Dreux partagea sa succession avec sa sœur Anne, le 16 février 1556 et hérita entre autres terres de celle de Louye où elle fut enterrée dans le chœur de l'église, du côté de l'évangile, sous un tombeau de pierre sur lequel sa figure et celle de son mari étaient représentées à genoux devant des prie-Dieu.

Jacques de Dreux avait eu deux bâtards Roberte et Balthasar, à l'avenir desquels, leur frère Nicolas de Dreux, baron d'Esneval pourvut dans son testament.

Marguerite de Maricourt, restée veuve sans enfants, se remaria, le 22 septembre 1522 à Jacques de Hellenvilliers, baron de la Ferté-Fresnel, c'est comme usufruitière de la terre de Berville qu'elle présenta en 1542 à la cure de Guenouville Pierre Duval, clerc de Lisieux que M. Charles de Beaurepaire présume être l'auteur du *Théâtre mystique* et qui finit en Hollande dans le protestantisme. Marguerite de Maricourt mourut antérieurement à 1553 (n. s. f.) car le 14 avril de cette année, Charlotte de Moy

Digitized by Google

veuve de Nicolas de Dreux, baron d'Esneval, usufruitière de Berville à son tour, présenta à cette cure Nicolas Gibouyn (1).

*
* *

Nicolas de Dreux baron d'Esneval fut, nous dit une généalogie manuscrite, « de petite corpulence, mais de grand creux et engin. » Lors de la mort de son père, sa garde-noble avait été donnée au grand sénéchal de Normandie, Louis de Brézé, veuve de la cousine-germaine de son père, Catherine de Dreux, baronne d'Esneval; encore fort jeune, il épousa par contrat du 14 mai 1525 la nièce de celui-ci Catherine de Brézé, seule fille de Gaston de Brézé, seigneur de Plasnes, Orcher et Plainbosc (2) et de Marie de Cérisay, vicomtesse de Faugueruon, elle était veuve sans enfants de Gilles le Roy, seigneur du Plessis et de Chillou, capitaine de marine, fils de Guyon le Roy, seigneur de Chillou, vice-amiral de France, qu'elle avait épousé en 1519 et qui était mort à Orcher empoisonné par son maître d'hôtel ainsi que quatorze personnes de sa maison.

Le 1er juillet 1527, bien qu'il n'eut pas vingt ans, il obtint de François Ier, avec l'assentiment de son oncle, d'être relevé de sa garde-noble, le 15 octobre suivant il fit hommage au roi de la seigneurie de Berville et des fiefs de Louye et Nesle-Normandeuse, et le 26 octobre de la baronnie d'Esneval, étant malade il s'était fait représenter par Guillaume du Buisson, seigneur d'Iquelon, ce ne fut que le 18 mars 1538, qu'il rendit aveu pour la baronnie.

Il avait perdu sa femme, qui ne lui avait pas donné d'enfants, en 1528, le 19 novembre de cette année il donnait à Nicolas Restault, son filleul, tous les droits qu'il pouvait prétendre à l'encontre des hoirs du sieur de Chillou et de la demoiselle de Faugueruon à raison de son douaire. Il se remaria à Charlotte de Moy, fille de Jacques baron de Moy et de Françoise de Tardes dont il n'eut pas plus d'enfants et mourut le 2 août 1540 à sept heures du matin laissant comme héritières ses deux sœurs. Il avait fait son testament le 20 mars 1537 ou il assurait l'avenir

(1) Sireulde XL, 1 (Soc. des Bibliophiles Normands).

(2) C'était le fils puîné de Jacques de Brézé, comte de Maulévrier maréchal et grand sénéchal de Normandie et de Charlotte, bâtarde de France, fille de Charles VIII et d'Agnès Sorel.

Digitized by Google

de sa seconde femme et des deux batards de son père et demandait à être inhumé dans le chœur de l'église de Pavilly.

*
* *

Anne de Dreux avait épousé par contrat du 19 janvier 1528, passé devant les notaires de Pavilly, René de Prunelé seigneur d'Herbaut et de Gazeran, pannetier ordinaire du roi, d'une des familles les plus anciennes de la Beauce, alliée à celles d'Illiers, Beauvau, Châtillon, Gouffier, Amboise, Montmorency, la Rochefoucauld, Béthune, à laquelle appartenaient Robert de Prunelé successivement prieur de Noyon-sur-Andelle et abbé de Thorney en Angleterre, cité par Orderic Vital, Guillaume de Prunelé qui souscrivit en 1196 les lettres par lesquelles Louis comte de Blois affranchit les habitants de cette ville des tailles qu'ils lui devaient, Jehan de Prunelé chambellan du duc d'Orléans et gouverneur de son fils qui devint le roi Louis XII. René de Prunelé servit à l'armée du roi contre les Bourguignons, il mourut en octobre 1543 à Saint-Quentin, il avait rendu foy et hommage pour la baronnie d'Esneval, le 31 décembre 1540 (1).

Par brevet du 12 mai 1544, Anne de Dreux avait été faite dame d'honneur de la dauphine, duchesse de Bretagne. Dans l'année qui suivit la mort de René de Prunelé elle se remaria (1554) à Guy de Montesson, écuyer, seigneur de Maray. Ayant des sympathies pour la Réforme elle avait installé un prêche a Pavilly où l'exercice du culte protestant se faisait en 1564, encore qu'il fut prohibé (2). Elle mourut en octobre 1566 et les Protestants reçurent aussitôt défense de s'assembler à Pavilly (3). Le 19 juillet 1563, elle avait eu l'honneur avec son fils de recevoir à dîner en son château de Pavilly le roi Charles IX allant au Hâvre (4).

De René de Prunelé, Anne de Dreux eut pour enfants : André baron d'Esneval après elle ; Louis mort jeune et dont hérita en partie son frère nommé Louis comme lui ; Jacques qui aussi mourut jeune et eut pour héritier en partie le même Louis,

(1) A. N. S. A. P. 265[a] c. 1729.

(2) Société de l'histoire de Normandie, deux chroniques de Rouen, p. 301.

(3) Deux chroniques de Rouen. p. 319.

(4) Deux chroniques de Rouen, p. 301.

Digitized by Google

seigneur d'Herbaut à qui sa mère avait donné en 1556 la terre de Beaucamp, il épousa par contrat du 1er janvier 1561 Marie de Marolles, fille de feu René de Marolles, chevalier, seigneur de Glaire et de Longorme et de Anne de Châteauchallon, dont il n'eut qu'une fille Marie mariée à Jean de la Personne dont elle n'eut pas d'enfants, elle laissa Herbaut à son cousin-germain Charles de Prunelé baron d'Esneval ; Jacques seigneur de Machenainville et de Beauverger, chevalier de l'ordre du roi, qui épousa à Paris dans la chapelle de l'hôtel Saint-Denis, paroisse Saint-André des Arts, le 25 décembre 1566 Jacqueline Groslier, fille de Jean vicomte d'Aguisy, trésorier de France. le fameux bibliophile, et d'Anne Briçonnet, il fit à sa femme une donation le 20 mars 1570; par contrat du 19 septembre 1581, il se remaria avec Madeleine de la Loue, fille de Claude et de Marguerite de Gagnon et mourut sans postérité de ses deux mariages, nous ignorons si c'est lui ou son frère du même nom qui fut tué à la guerre (3); Françoise, femme de Antoine Payen, seigneur de la Payennière, son frère aîné lui donna en dot les fiefs de Criquetot l'Esneval et de Récuchon, elle ne laissa qu'une fille Elisabeth Payen qui de Anne Tiercelin, seigneur de Pocé, n'eut pas d'enfants et laissa comme héritier son cousin-germain Charles de Prunelé. baron d'Esneval. De son second mariage Anne de Dreux eut René de Montesson qui épousa Madeleine de Montplage, Louis de Montesson et Jeanne de Montesson mariée à Martin de la Sansonnière écuyer, seigneur de la Hauberdière. On trouve aussi mention dans les archives d'Esneval de Jeanne de Montesson femme de François de Bonnes seigneur du Breuil mais nous ne savons s'il s'agit de la précédente qui se serait remariée ou bien plutôt d'une fille de René de Montesson. Anne de Dreux laissa une situation si embrouillée que son fils aîné André de Prunelé renonça à sa succession.

∴

La maison de Dreux ne s'éteignit pas avec Nicolas de Dreux, elle était encore représentée par la descendance de Jacques de Dreux, seigneur de Morainville. quatrième fils de Robert de Dreux, baron d'Esneval, et de Guillemette de Ségrie, qui comme

(3) B. N. mss. fr. 20.233, fo 109.

Digitized by Google

brisure avait chargé la bordure de ses armes de dix roses d'or, de son mariage avec Agnès de Mareuil naquirent quatre fils et deux filles, L'aîné des fils François eut seul des enfants, il se maria deux fois, de sa premièrre femme, Jacquelinne d'Onsencourt, naquit Gilles de Dreux, seigneur de Morainville, marié à Antoinette de Prêtreval, qui fut tué au siège de Rouen en 1562, de la seconde, Jeanne de Chambes-Montsoreau naquit Jean de Dreux, seigneur de Morainville, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, gouverneur du Perche pour Henri IV, blessé mortellement en défendant la Tour grise de Verneuil, lorsque les Ligueurs Médavy et Tavannes enlevèrent cette ville par trahison en 1590. Ce dernier n'eu pas d'enfants de ses deux femmes, Jeanne de Varennes et Charlotte de la Fayette et laissa tous ses biens à son fils naturel François qu'il avait eu de Marguerite le Roy « son amye » et qui fut légitimé par lettres royales de mars 1606. Ce François de Dreux laissa un fils François de Dreux, marquis de Morainville qui fut tué à la bataile de Senef en 1674, avec lui s'éteignit complètement le nom de Dreux.

La terre de Morainville fut recueillie par les Houel de la Pommeraye issus d'Yvonne de Dreux, sœur de Jean, et de Guillaume Houel seigneur de la Pommeraye (1).

Nous avons dit que Robert et Jean de Dreux, barons d'Esneval et leurs femmes Guillemette de Ségrie et Gillette Picart furent inhumés dans l'église des Jacobins de Rouen, lorsqu'en 1781, cette église fut supprimée, les Présidents d'Acquigny et d'Esneval firent transporter leurs restes le 19 décembre dans la chapelle Sainte-Félicité de l'église Notre Dame de Pavilly et placer au-dessus une grande dalle de marbre noir portant au milieu les armes de Dreux écartelées de celles d'Esneval, timbrées d'un casque avec ses lambrequins surmonté d'une tête de lion avec sur une banderolle le cri de guerre : Esneval et accostées de deux fannions en sautoir l'un aux armes de Pavilly l'autre aux armes d'Esneval, avec deux lions en supports, et aux quatre angles quatre écussons timbrés de la couronne d'enfants de France, les deux du haut de Dreux plein, les deux du bas : mi partie Dreux

(1) En 1785 une Houel de la Rochebrochard était abbesse de Notre-Dame des Anges à Coutances et portait écartelé de Houel et de la Fayette.

Digitized by Google

et Segrie et mi partie : Dreux et Picart. Un service solennel eut lieu à Pavilly le 16 janvier 1782 (1). M. d'Acquigny avait fait placer en outre, à gauche en regardant l'autel sur un pilier, cette inscription en marbre noir, dans un cadre de pierre surmonté des armes de Dreux, avec la couronne d'enfant de France.

Hic Jacent
Strenuæ memoriœ viri
Robertus et Joannes
e Stirpe Drocensi :
eques uterque et Baro
necnon d'Esneval vice-dominus

militum alter
ac civitate Rotom.
prœfectus

feudorum alter
de Beaussart ac Berville
Dominus

Denati sunt

prior
20 junii 1478

posterior
14 junii 1498

cum uxoribus antea dormiebant in Christo
apud Dominicanos Rotomageuses
eo dem in tumulo compositi

ille
cum Guillelma
de Ségrie

ille
cum Œgidia
Picart

quæ cum conjugibus
in ccclesiam hanc parœcialem Ste-Mariæ de Pauliaco
(cujus ambo Domini et Patroni)
Die 16 Jannuarii anno Rep. Sal. 1782
Solemniter translatæ sunt :
ad latus avorum collocari curante
D. D. Spiritu Roberto Maria le Roux d'Esneval
Normaniæ vice-domino
in senatu Rothomagensi prœside infulato
pronepote.

(*A suivre*). ESNEVAL.

(1) Annonces, affiches et avis divers de la Haute et de la Basse-Normandie, vendredi 1er février 1782.

Digitized by Google

A PROPOS DE LA LETTRE

SUR

L'ORIGINE DES ROMANS

DE P. D. HUET

Il y a quelques années j'ai eu le plaisir de publier dans notre chère *Revue Catholique de Normandie* une étude sur le petit livre — mais si intéressant — de P. D. Huet *de l'Origine des Romans*. Retournée à Florence — qui a l'honneur de garder dans sa Bibliothèque Laurentienne les manuscrits du docte évêque de Caen, — j'eus le désir de feuilleter encore une fois les documents précieux qu'une heureuse chance a légués à l'Italie.

Drôle d'histoire que celle de ces papiers : conservés tout d'abord près d'un siècle dans la famille Huet, une partie vint s'échouer à Caen. En 1842 leur possesseur M. de Raucogne les vendit à Guillaume Libri (1) ingénieur-inspecteur des bibliothèques, qui d'abord en fit le commerce de détail, puis les céda avec le reste de sa collection à Lord Ashburnham.

C'est en 1882 que ces papiers revirent le jour après la diligente enquête conduite par P. Villari, chargé par le gouvernement italien et dès lors ils furent conservés à la bibliothèque Laurentienne, dont les admirables salles renferment les œuvres les plus précieuses de la littérature depuis les plus anciens manuscrits à toutes les œuvres les plus rares du monde entier.

Dans des cassettes, tout à fait humbles, plusieurs milliers de papiers, presque tous signés et autographiés, s'entassent dans leurs enveloppes jaunies comme les feuillets, qui ont pris un léger parfum de *très vieux*.

---

(1) Gfr. *Libri*. Lettre à M. de Falloux contenant le récit d'une odieuse persécution. Paris, 1848.

Leop. Delisle. Notice sur les manuscrits du fond *Libri*.

P. Villari. Inventario, sommario dei manoscri i. Collect. Ashburnham.

Digitized by Google

Léon G. *Pélissier* (1) de l'Université de Montpellier a été le premier à fouiller dans ces portefeuilles, qui encore aujourd'hui sont une source féconde de nouvelles, de renseignements, de jugements intéressants : c'est des correspondances longues et lourdes d'érudits, Bossuet, Ménage, Cossart, etc., des billets galants de grandes dames du XVIIe siècle, Mme de Lafayette, de Montespan, Mlle de Scudéry — légers de style et de pensée, des lettres amicales et polies de poètes, de prélats et de grands seigneurs.

Huet lui-même, à la fin de ses *Mémoires* écrivait : « Il me serait facile de tirer de mon magasin littéraire des charretées de documents et de lettres... » et plus loin : « Il se pourrait même, sans fausse honte, qu'il fût de quelque intérêt pour la littérature de ne pas laisser tout cela disparaître » (2).

Et voilà qu'en effet en feuilletant à nouveau ces précieuses pages, nous avons trouvé quelques lettres de *Fustel* qui portent une vive lumière sur l'œuvre de Huet. Ces quelques lettres nous montrent d'une part le grand intérêt qu'avait suscité le petit livre érudit, et d'autre part les graves difficultés que l'auteur avait rencontrées pour cette publication.

C'est d'abord quelques lignes très raturées dont nous ne saisissons clairement que quelques phrases, la date et la signature. *Fustel* (3) a été prié par Huet de chercher un imprimeur-éditeur pour son livre *De l'origine des romans* : Fustel regrette, le 28 fé-

---

(1) *Leon G. Pelissier. Inventaire-sommaire des papiers de P. D. Huet*, conservés dans le fonds Ashburnham, à la bibliothèque Laurentienne de Florence. Paris, 1900.

Léon G. Pelissier. A travers les papiers de Huet. Documents littéraires inédits publiés avec une introduction et des notes. Paris, 1889.

(2) *P. D. Huet.* Mémoires, t. II, éd Nisard, p. 246. Paris.

(3) *Fustel* Henri, fils de Christophe, né en 1620; il s'était livré à des recherches historiques. « Il démontra notamment qu'il n'y avait pour ainsi dire pas de documents authentiques datant de la période qui va de Clovis à Charlemagne. Il a très bien soutenu la réputation que son père s'était acquise et l'a même surpassée par la connaissance qu'il avait de tous les bons livres et par le commerce qu'il a entretenu avec tous les savants hommes de l'Europe. Il sortit de Paris l'an 1681 et se fixa à Londres où il est mort le 24 septembre 1693, âgé de 73 ans. » (*Moreri*, Dictionnaire...). Huet dans ses *Mémoires* (trad. par Nisard), p. 131, écrit : « Je ne dois pas omettre... de mes nouveaux amis Henri Fustel, fils de Christophe, moins lettré sans doute que patron des lettrés et l'hôte des muses elles-mêmes. Tous les jours sa maison était le

Digitized by Google

vrier 1663 (1) de n'avoir abouti à rien : il écrit d'une façon générale de s'être adressé à plusieurs libraires, mais que personne ne veut se charger de cela, à cause des frais d'impression très considérables, et même pour la crainte de ne pouvoir faire le travail comme il faut : la lettre est datée de Paris : un mois environ plus tard voilà une nouvelle lettre encore de Fustel qui donne des renseignements plus détaillés et plus exacts sur les démarches faites (2).

Paris. 24 mars 1663.

Monsieur,

L'assurance que j'avois de persuader a quelque libraire d'imprimer votre Origine, m'a empeché de vous écrire plustost et de répondre a la derniere lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Bilain (3) n'ayant pas voulu songer a la proposition que je luy avois faite, ne débitant plus que des traductions et des romans, je me suis adressé à un nommé du Puy qui m'a promis d'entreprendre votre ouvrage : mais non pas si tost que vous le souhaittriez, ne pouvant y faire travailler que l'année qui vient : aussi pour cela il ne le faut pas négliger, étant difficile de rencontrer de ces sortes de gens qui ne se rebuttent pas quand on leur parle de gout, et parce qu'il a... beaucoup a imprimer et qu'il y a peu d'ouvriers qui soyent capables de travailler a ces ouvrages-la. Il voudroit bien que toute votre coppie fut preste : mais neantmoins si vous luy promettez de travailler et de luy fournir le... [texte] dans un certain temps, il se fiera a vous a ce qu'il m'a dit. Je ne laisserai pas cepandant d'en parler a d'autres, et si j'en trouve quelquun qui sera plus hardi ou plus prompt je vous le manderai.

Je suis bien marri et ai beaucoup de déplaisir de n'avoir pu faire ce que vous souhaittiez.

Votre très humble et très obéissant serviteur,

FUSTEL.

---

rendez-vous des savants qui s'y entretenaient de matières d'érudition et lorsque sur un motif frivole, il eut abandonné ce genre de vie et les délices de Paris pour se retirer à Londres, il se repentit trop tard de sa faute et regretta en vain son pays. »

(1) Manuscrits, collect. Ashburnham, cass. 4, n. 781.

(2) Manuscrits, collect. Ashburnham, cass. 4, n. 782.

(3) Editeur renommé à cette époque (XVIIe siècle).

Digitized by Google

Deux semaines plus tard l'ami zélé envoie un autre message, avec des nouvelles moins bonnes :

Paris, 6 avril 1663. (1)

Monsieur,

Après avoir reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 29 mars! j'ai veu M. du Puy qui semble etre disposé a faire ce que vous desirez de luy : neantmoins il a quelque scrupule, voyant que Monsieur Cramoisi (2) dispose absolument de vous et qu'il est maistre de l'affaire. Je luy ai dit que vous étiez homme d'honneur et que vous... [ne retireriez votre parole]... qu'il n'avoit qu'a me dire a quelles conditions il désiroit traitter et que je vous en donnerois avis. Il me témoigna qu'il seroit bien aise de savoir combien il y auroit de volumes et de quelle maniere vous en voulez user, qu'après cela il se determineroit et me rendroit une réponse certaine. Je n'en ai parlé a personne, me défiant des libraires qui font leur profit de tout, et qui se moquent de ce qu'on leur dit... » (il finit en disant qu'il se propose de s'adresser à d'autres libraires, et qu'il n'a que le désir de le satisfaire pleinement).

Le 20 avril, Fustel écrit une nouvelle lettre, où il montre encore les difficultés rencontrées.

Paris, 20 avril 1663.

Monsieur,

J'ay veu depuis peu M. du Puy pour scavoir sa réponse. Il m'a dit qu'il avait songé à la proposition que je luy avois faite et qu'il en avoit parlé a des amis et a ses parents qui ne luy auroient pas conseillé d'entreprendre un ouvrage considérable comme l'*Origine*, que la dépense en étoit par trop grande, ou le débit duquel trop lent (3).

---

(1) Manuscr., collect. Ashburnham, cass. 4, n. 752.

(2) *Cramoisi*, éditeur très connu des œuvres de Bossuet particulièment (*Discours sur l'hist. universelle*, etc.).

(3) Et si l'on pense au succès de l'*Origine*, on voit encore mieux comment ces libraires étaient dans le faux. (cf. Essai sur l'*Origine des Romans*, par C. de Courteu. *Revue catholique de Normandie*, 1924-1926).

Digitized by Google

Je luy dis qu'il ne falloit pas prendre garde a ce qui se faisoit en France, que les Estrangers en outre... [mot raturé] les Anglois luy... [acheteroient] une partie de son impression. J'en ai entretenu plusieurs amis qui font les mêmes difficultés. Monsieur Renouard (1) a qui j'ay encore parlé a dit que tous les libraires se soutiennent.

Ils m'ont tous dit qu'il falloit que vous donnassiez l'*Origine* a la société des libraires qui en entreprendroit l'impression...

Tous nos libraires sont pauvres et ne vendent point ce qui les rend timides, la saison n'étant pas favorable pour le commerce. Si vous vouliez faire imprimer votre livre en Angleterre je ne doute point que plusieurs libraires ne l'entreprendroient...

Il finit en parlant d'autres questions littéraires et il signe cette fois :

FUSTEL Henri.

Après cette lettre nous avons un long espace de temps — quatre ans à peu près — pendant lequel nous ne trouvons pas de nouvelles à ce sujet : dans une page du 15 février 1667, Fustel, au milieu des renseignements sur des traductions de l'arabe, dit qu'il « a encore écrit en Angleterre pour l'*Origine*, mais qu'il n'a encore eu aucune réponse. »

Comme nous savons, l'*Origine* paraissait enfin à Paris en 1670 : à la Bibliothèque Nationale de Paris se trouve le volume rare qui porte ce titre sur sa première page : *Zahyde, histoire espagnole, par M. de Segrais avec un Traité de l'Origine des Romans par M. Huet*. A Paris chez Cl. Barbin 1670 (2) : en 1678, paraissait la *seconde* édition chez *Sébastien Mabre-Cramoisy*. Huet avait enfin eu partie gagnée.

Clémentine DE COURTEN.

---

(1) *Renouard* Nicolas, écrivain connu principalement pour sa traduction des *Metamorphoses* d'Ovide, parues en 1619, pour le *Jugement de Pâris* (écrit sur tout ce qu'on a dit sur cette fable). *Les abeilles* (trad. des Géog.), etc.

(2) V. *Essai sur Huet*, évêque d'Avranches, en *Revue catholique de Normandie*, t. XXXII, p. 125.

Digitized by Google

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

de l'ouvrage de M. JEAN MATHIÈRE

INTITULÉ

La Civitas des Aulerci Eburovices à l'époque gallo-romaine (1)

CHAPITRE PREMIER

INTRODUCTION GÉOGRAPHIQUE

L'étude géographique est le préambule obligé de toute étude historique. Le milieu géographique conditionne, en effet, l'exercice de l'activité des hommes.

C'est pourquoi nous essaierons de grouper les faits géographiques qui ont contribué à réunir autour d'Evreux les territoires dont était constituée la civitas des Aulerci Eburovices.

Tout d'abord, on est frappé du rôle qu'ont joué les villes, lieux de défense et lieux de commerce, dans l'organisation politique. Ces villes n'ont pas nécessairement grandi au centre des régions naturelles, mais bien dans la zone de contact de deux régions, au confluent de deux rivières, au croisement de deux voies naturelles.

Évreux, par exemple, se trouve au point de contact de *deux régions agricoles* : la plaine du Neubourg et la plaine de Saint-André, au sud du point où l'Eure et son affluent l'Iton confondent leurs eaux. — D'Évreux, en remontant la vallée de l'Iton et celle de son petit tributaire, le Rouloir, on arrive dans une région forestière et métallurgique (Pays d'Ouche). En partant d'Évreux même, si l'on s'avance dans la direction de l'est, sur le

---

(1) Ouvrage de 356 pages avec cartes et gravures dans le texte et 2 cartes hors texte, tiré à 200 exemplaires. Evreux, Drouhet, 1925, in-8°.

Le présent résumé analytique n'est autre que la *position de thèse* de diplôme d'études supérieures, présentée par l'auteur à la Faculté des lettres de Caen en 1923. Il devait figurer dans le volume paru en 1925 : les exigences de l'édition ont seules empêché qu'il y prit place.

Digitized by Google

plateau entre Iton et Eure, on aboutit à la vallée d'Eure et on parvient sur un autre plateau allongé, sorte de presqu'île entre Seine et Eure (Pays de Madrie ou Ile-de-Grâce).

Évreux est donc un véritable centre économique à proximité duquel se sont groupées aisément *quatre petites régions naturelles.*

Aujourd'hui encore Évreux bénéficie de sa situation de lieu d'échange entre la plaine de Saint-André et la Campagne du Neubourg ainsi que de sa position sur la ligne de Paris à Cherbourg. Mais le tracé de cette ligne se rapproche sensiblement de l'ancienne voie romaine de Noviomagus (Lisieux) à Lutèce; et, perpendiculairement à cette ligne naturelle de circulation, il en existe d'ailleurs une autre suivie actuellement par le chemin de fer de Rouen à Louviers, de Louviers à Évreux et d'Évreux à Dreux, et, dans un passé lointain, par une des routes qui faisait communiquer Rotomagus et la ville des Durocasses. La voie de Rouen à Dreux assurait les relations entre le Nord et le Sud, par Amiens, les plateaux des Éburovices et des Carnutes, la vallée de la Loire et le seuil du Poitou.

Ajoutons que les ressources nécessaires à la création et à la vie d'une agglomération urbaine se rencontraient dans les environs d'Évreux et à Évreux même, comme nous avons essayé de le montrer.

En somme, quatre pays gravitent autour d'Évreux : — à son contact : 1° la Campagne de Saint-André; 2° la Campagne du Neubourg; — à proximité : 3° l'Ouche; 4° l'Ile-de-Grâce.

Or, jadis ces quatre pays constituaient justement le territoire de la *civitas* des Aulerques Éburovices dont Mediolanum Aulercorum (Évreux actuel) était la métropole.

La contrée a dû peu changer au cours des siècles; la géographie actuelle nous renseigne donc sur les conditions de la vie du passé.

Aussi n'est-on pas en droit de se demander si les quatre pays que les habitants distinguent toujours n'avaient pas d'étroits rapports, non pas avec les pagi mérovingiens et carolingiens auxquels on s'attache trop souvent, mais avec les *pagi ligures* que les Celtes envahisseurs unirent ordinairement 4 par 4 pour former une cité?

Digitized by Google

CHAPITRE II

Les Aulerci Eburovices avant la conquête

Avant l'arrivée des Celtes, dont faisaient partie les Aulerques Éburovices, la contrée que nous venons d'étudier au point de vue géographique était déjà habitée. Il y a donc eu mélange de populations.

I. Les vestiges des temps préhistoriques. — Elle était habitée dès les temps préhistoriques, car les objets en silex taillé ou poli abondent autour d'Évreux. Des menhirs et des dolmens se rencontrent à proximité des vallées : 1° vallée de la Guiel (Verneusses, Montreuil-l'Argillé); 2° vallée de la Charentonne (la Ferté-Fresnel, Glos-la-Ferrière, Landepereuse); 3° vallée de la Risle (Laigle, Saint-Sulpice-sur-Risle, Ambenay, Neaufles-sur-Risle, Thevray): 4° vallée de l'Iton (Saint-Nicolas-d'Attez, Damville, les Ventes); 5° vallée de l'Eure (Croth, Garennes, Breuilpont, Caillouet, Saint-Etienne-du-Vauvray, Léry); 6° entre la vallée de l'Iton et l'Avre (Gournay); 7° vallée de la Seine (Port-Mort, les Andelys).

Des endroits de sépulture autres que les dolmens ont été trouvés aux abords de la vallée d'Eure à Neuilly-sur-Eure, à Cocherel, à Saint-Etienne-du-Vauvray.

Nombre d'enceintes de la région de l'Eure remontent aussi à la période pré-celtique.

II. La civilisation pré-celtique; les Ligures (1). — A leur arrivée dans le pays, les Aulerques y trouvèrent des peuples qu'on tend aujourd'hui à désigner sous le nom de Ligures.

Pour nous l'époque ligure est simplement le terme et la conséquence, le point d'aboutissement du long passé préhistorique. La Normandie semble devoir beaucoup aux Ligures : multiplicité des peuplades, noms de lieux, etc. L'unité politique de ces peuplades ligures était le *pagus*; ce sont elles qui ont laissé les pierres et les sépultures, sans traces de débris de fer, et les objets de bronze que l'on retrouve dans nos contrées.

---

(1) Cf. aussi : Jean Mathière, *Les Ligures et la région de l'Eure* (*Revue catholique d'Histoire, d'Archéologie et Litterature de Normandie*, juillet 1926).

Digitized by Google

III. L'arrivée des Gaulois : les Aulerci Eburovices. — Les Celtes — et partant les Aulerci Eburovices — venaient vraisemblablement du Jutland et des îles frisonnes. Ils disaient eux-mêmes qu'ils fuyaient la mer en courroux, et ils s'éloignaient des contrées maritimes et des grands fleuves ou plutôt de leurs estuaires.

Dans la région de l'Eure, les Celtes se mélangèrent aux Ligures; ils réunirent très probablement les quatre petits pagi ou régions naturelles qui gravitaient autour du lieu où ils établirent leur métropole, c'est-à-dire autour de l'emplacement d'Évreux.

Ces Aulerci Eburovices faisaient partie de la grande famille aulerque dont le centre de résistance ou de ralliement fut le Massif percheron; chacune des peuplades aulerques s'établit le long d'une des rivières descendant du Massif : les Éburovices le long de l'Iton, les Cénomans le long de la Sarthe, les Diablintes le long de la Mayenne. Le lien entre Éburovices et Cénomans fut sans doute assuré, dès les débuts, par les Brannovices qui se déplacèrent par la suite.

Mediolanum put être, aux premiers temps, la capitale de la confédération aulerque tout entière.

III. Les Aulerques pendaut la période de l'indépendance (1). — Pendant la periode de l'indépendance, les Aulerques obéirent à Ambigat; ils prirent une grande part aux expéditions de ses neveux. L'arrivée des Belges les affecta peut-être. Puis, ils firent partie de l'Empire arverne au IIe siècle. Quand ils recouvrèrent leur liberté d'action après la défaite de Bituit par Domitius et la dislocation de l'Empire arverne, ils se trouvèrent sans défense, comme toutes les nations gauloises, devant les entreprises des Germains et des Romains.

Ce furent les Romains qui l'emportèrent au temps de César. Les Aulerci Eburovices combattirent avec Viridorix, et leur territoire fut occupé par les légions; ils luttèrent plus tard aux côtés de Vercingétorix (Camulogène dût être un des leurs); ils participèrent à la défense d'Alésia et prolongèrent assez long-

(1) Cf. aussi : Jean Mathière, *Les Aulerques pendant la periode de l'indépendance gauloise* (*Revue catholique d'Histoire, d'Archéologie et Littérature de Normandie*, mai 1927).

Digitized by Google

temps la résistance, même après la chute de l'oppidum des Mandubiens.

Les Aulerques Éburovices n'ont laissé que bien peu de choses : on connaît le nom de leur métropole; on a recueilli quelques-unes de leurs monnaies; des fonds de cabanes ont été retrouvés, en particulier dans la région de Pacy; on a exploré leurs nécropoles surtout au confluent de l'Eure et de la Seine, à Caudebec-lès-Elbeuf, à Criquebeuf-sur-Seine, aux Damps, à Poses, à Léry et au Vaudreuil.

CHAPITRE III

La civitas gallo-romaine et ses limites

Après la conquête romaine, la peuplade des Aulerques Éburovices devint la *civitas des Aulerci Eburovices*, qui conserva pour chef-lieu Mediolanum Aulercorum.

Quelles étaient les limites de cette civitas? A l'époque de l'indépendance, elles devaient être indécises, flottantes, constituées surtout par des forêts, des landes, des marécages, « marches solitaires et infertiles où s'arrêtait l'activité des hommes et qui rebutaient et fatiguaient l'ennemi. »

I. **Historique de la question.** — A l'époque romaine, ces limites se précisent. On est d'accord pour le faire coïncider avec celle de l'évêché d'Évreux avant 1789. C'est l'opinion de Le Prevost et de Bonnin.

Longnon, dans sa *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, ôte à l'évêché la région de la Basse-Eure, mais il s'appuie sur les dires de Grégoire de Tours qui n'était peut-être pas très bien informé. Des auteurs locaux paraissent adopter l'opinion de Longnon, mais surtout parce que c'est Longnon qui l'a émise.

II. **La délimitation de la civitas : méthode et preuves.** — Il nous semble impossible que l'évêché ait perdu les limites de la civitas pour les reprendre au cours du Moyen âge, et nous sommes persuadé que les limites de la civitas et de l'évêché ont toujours à peu près coïncidé. C'est pourquoi nous avons reconstitué les limites de l'évêché en nous servant des cartes du diocèse éditées avant 1789, des divers Pouillés du diocèse d'Évreux et en parti-

Digitized by Google

culier du Pouillé de 1782, du plan cadastral et des documents concernant les réunions de paroisses ou de communes depuis la Révolution jusqu'à nos jours.

III. **Sur le pourtour de la civitas : essai de vérification.** — D'ailleurs en reconstituant les limites de l'évêché, on trouve sur le pourtour des noms caractéristiques rappelant les forêts, les marais, les terres en friche ou de médiocre valeur qui devaient servir de *frontières en largeur* aux anciens Aulerques Éburovices; au N-E, jusqu'à Elbeuf, la Seine formait une limite naturelle.

CHAPITRE IV

Le réseau routier.

Pour administrer et exploiter la contrée, les Romains surent tirer parti d'un admirable réseau routier.

I. **Les sources.** — Comme sources, nous avons : les documents de l'époque romaine (Itinéraire dit d'Antonin et Table de Peutinger) ; les bornes milliaires (on n'en a pas retrouvé dans la région) ; les vestiges gallo-romains qui laissent supposer que les points où on les rencontre devaient communiquer entre eux.

II. **Les recherches au XIXe siècle.** — Il est assez difficile de reconstituer le réseau routier pour la civitas des Aulerci Eburovices C'est surtout dans la première moitié du XIXe siècle qu'on s'est employé à cette reconstitution.

Pendant cette période, les travailleurs locaux retrouvèrent la direction générale des voies romaines de Lillebonne à Évreux, d'Évreux à Condé, de Lisieux à Condé par Broglie et la Barre. Mais pour les principales voies, celles qui partaient de Rouen en particulier, ils n'aboutirent qu'à des données incertaines, car Uggate et Breviodurum, mentionnés dans les Itinéraires, n'étaient pas exactement situés ; de plus, on voulait toujours identifier Mediolanum avec le Vieil-Évreux.

Voilà ce qui explique la mon concordance des distances constatées. — Quand on eut situé Breviodurum à Brionne, la question s'éclaira. D'autre part, M. Drouet identifia définitivement la voie romaine de Rotomagus à Mediolanum (direction de Chartres)

Digitized by Google

jusqu'au sud d'Orival, et Uggate put être fixé à Caudebec-lès-Elbeuf. Enfin, il parut de plus en plus évident que Mediolanum et Évreux actuel ne faisaient qu'un. Il fallut alors chercher une voie d'Évreux à Rouen par les plateaux: le tracé d'ensemble a été reconnu, mais le détail demeure incertain à partir d'Aviron d'une part, et du sud de Caudebec-lès-Elbeuf d'autre part (1). Toujours est-il que les *Itinéraires* s'expliquaient mieux et que les distances indiquées permettaient de préciser le parcours des routes principales.

III. **Tableau du réseau routier et carrefours.**— Nous avons distingué : 1°) la voie de Caesaromagus à Mediolanum ; 2°) la voie de Mediolanum à Lutèce ; 3°) la voie de Rotomagus à Autricum et Genabum ; 4°) la voie de Mediolanum à Suindinum et Nœdunum par Condate ; 5°) la voie d'Évreux à Séez et à Exmes ; 6°) la voie de Noviomagus à la ville des Durocasses [Droca (2)] par Condé ; 7°) la voie de Mediolanum à Noviomagus et Juliobona.

Trois carrefours de voies existaient sur le territoire de la civitas ou à proximité : 1°) Sept grandes routes partaient d'Évreux dans les directions suivantes: Rouen (deux voies), Lillebonne Lisieux, Condé (avec prolongements sur Exmes, Séez, le Mans, Jublains), Dreux (avec prolongement sur Chartres), Paris, Beauvais. — 2°) Pareillement, sept routes partaient de Condé vers Broglie et Lisieux. Couches et Lillebonne. Évreux, Dreux, le Mans, Jublains, Séez. — 3°) Un autre carrefour existait à Brionne, tout près de la limite de la civitas des Éburovices.

Les sept voies partant d'Évreux, dont le tracé primitif remontait peut-être à l'époque de l'indépendance, reliaient le chef-lieu aux différents « pays ». Aux carrefours de Condé et de Brionne passaient les voies qui reliaient les chefs-lieux des civitates voisines sans passer par celui des Éburovices.

La voie principale était celle qu'on désignait dans les Itiné-

---

(1) Cf aussi : Jean Mathière, *Les communications entre Évreux et Rouen à l'époque gallo-romaine* (*Revue catholique d'Histoire, d'Archéologie et Littérature de Normandie*, septembre et novembre 1926).

(2) Cf. pour le nom de la ville des Durocasses : Gallois, *Régions naturelles et noms de pays*. Paris, A. Colin, 1908.

Digitized by Google

raires par la mention : *Iter à Rotomago Lutitiam usque* ; avec la voie de Paris vers Rouen et la mer, elle formait un triangle remarquable ; vers elle confluaient les routes principales desservant l'ensemble des pays aulerques.

A proximité de ces routes se dressaient les *fana* des hauteurs.

Les voies principales étaient complétées par les *viae vicinales* desservant les domaines ruraux ou procurant à ces domaines un débouché sur les grandes voies publiques.

Communications militaires, services civils, besoins économiques du pays se trouvaient assurés grâce à l'excellence du réseau routier.

CHAPITRE V

ÉVREUX CHEF-LIEU DE LA CIVITAS.

Il y a des ruines romaines à Évreux : quels étaient l'importance, le nom, l'histoire de cette ville ? l'administration dont elle était le centre ?

I. Histoire des fouilles : (où était Mediolanum ?).

Préliminaires (XVIIe et XVIIIe siècle) = le Vieil-Évreux est considéré comme un camp retranché.

Rever = le Vieil-Évreux, c'est le Mediolanum gallo-romain.

Bonnin = continue les fouilles de Rever, mais s'attache aussi à explorer la ville actuelle d'Évreux ; — ses découvertes et surtout l'inscription des foulons (1).

Conclusion. — Les fouilles de Bonnin portèrent Le Prevost à se ranger parmi les partisans de Mediolanum à Évreux. L'inscription des foulons permettait, en effet, de résoudre le problème.

II. Description topographique. — Comment procéder ? Suivre les sections du plan cadastral sans toutefois séparer ce qui appartient à l'ancien *bourg* et à l'ancienne *cité*.

D'où l'étude des monuments, des œuvres d'art et des inscriptions — pour en faire la critique — dans l'ordre suivant :

1° *Faubourgs de l'Est et Nétreville* : Nétreville où accède la rue

(1) Voir la reconstitution de cette inscription, dans JEAN MATHIÈRE, *la Civitas des Aulerci Eburovices à l'époque gallo-romaine*, p. 116-127.

Digitized by Google

Villaine ; — rue Saint-Louis : importantes trouvailles, l'arc de triomphe (?); — le théâtre romain : inscription de Claude (1).

2°) *Basse-Ronde et quartier de la Nécropole :* Notre-Dame-de-la-Ronde et le temple de Diane ; — le quartier des sépultures de Mediolanum : la coupe en verre ciselé ; la route de Chartres.

3°) *Faubourgs de l'Ouest :* rue de la Harpe ; — le Milan : le poids d'Avitus.

4°) *Saint-Michel et les faubourgs du Nord :* Saint-Taurin : inscription chrétienne du IVe siècle (?) ; — le Catelier de Saint-Michel.

5°) *Le Bourg :* le carrefour de la rue Grande et la rue des Lombards.

6°) *La Cité :* la place du Château : inscription des foulons (2), trésor monétaire ; — la place de la Cathédrale : la basilique, le forum ; — entre les deux places : trouvailles faites dans la rue de la Petite-Cité : la propriété Delhomme ; les débris de l'enceinte gallo-romaine.

III. Identification du chef-lieu des Aulerci Eburovices et ses transformations.

a) Evreux = Mediolanum.

Preuves : Vestiges gaulois, vestiges gallo-romains ; mais surtout : convergence des routes ; inscription des foulons ; impossibilité pour les foulons d'exercer leur industrie au Vieil-Évreux.

(Le Vieil-Évreux = Gisay : voir ch. VI).

b) *Mediolanum* :

Avant Probus : voies principales et forum ; ville ouverte.

Après Probus : ville réduite et fortifiée = *la Cité.*

IV. L'administration de la civitas. — C'est à Mediolanum qu'était concentrée l'administration de la civitas.

La civitas des Aulerci Eburovices dut être amputée dès Auguste du territoire de Séez qui dépendait antérieurement de la confédération aulerque et était, d'après Longnon, dépendant des Éburo-

---

(1) *Op. cit.*, p. 141, et Jean Mathière, *l'Administration de la Cité d'Évreux à l'époque gallo romaine*, Évreux, Hérissey, 1926, p. 4, et encore : Jean Mathière, *l'Inscription du Théâtre romain d'Évreux*, (*Revue catholique d'Histoire, d'Archéologie et Littérature de Normandie*. janvier 1928.

(2) Voir la reproduction de cette inscription dans Jean Mathière, *la Civitas des Aulerci Eburovices*, *op. cit.*, p. 183.

Digitized by Google

raires par la mention : *Iter à Rotomago Lutitiam usque* ; avec la voie de Paris vers Rouen et la mer, elle formait un triangle remarquable ; vers elle confluaient les routes principales desservant l'ensemble des pays aulerques.

A proximité de ces routes se dressaient les *fana* des hauteurs.

Les voies principales étaient complétées par les *viae vicinales* desservant les domaines ruraux ou procurant à ces domaines un débouché sur les grandes voies publiques.

Communications militaires, services civils, besoins économiques du pays se trouvaient assurés grâce à l'excellence du réseau routier.

CHAPITRE V

ÉVREUX CHEF-LIEU DE LA CIVITAS.

Il y a des ruines romaines à Évreux : quels étaient l'importance, le nom, l'histoire de cette ville ? l'administration dont elle était le centre ?

I. **Histoire des fouilles** : (où était Mediolanum ?).

Préliminaires (XVIIe et XVIIIe siècle) = le Vieil-Évreux est considéré comme un camp retranché.

Rever = le Vieil-Évreux, c'est le Mediolanum gallo-romain.

Bonnin = continue les fouilles de Rever, mais s'attache aussi à explorer la ville actuelle d'Évreux ; — ses découvertes et surtout l'inscription des foulons (1).

Conclusion. — Les fouilles de Bonnin portèrent Le Prevost à se ranger parmi les partisans de Mediolanum à Évreux. L'inscription des foulons permettait, en effet, de résoudre le problème.

II. **Description topographique.** — Comment procéder ? Suivre les sections du plan cadastral sans toutefois séparer ce qui appartient à l'ancien *bourg* et à l'ancienne *cité*.

D'où l'étude des monuments, des œuvres d'art et des inscriptions — pour en faire la critique — dans l'ordre suivant :

1° *Faubourgs de l'Est et Nétreville* : Nétreville où accède la rue

(1) Voir la reconstitution de cette inscription, dans JEAN MATHIÈRE, *la Civitas des Aulerci Eburovices à l'époque gallo-romaine*, p. 116-127.

Digitized by Google

Villaine ; — rue Saint-Louis : importantes trouvailles, l'arc de triomphe (?); — le théâtre romain : inscription de Claude (1).

2°) *Basse-Ronde et quartier de la Nécropole :* Notre-Dame-de-la-Ronde et le temple de Diane ; — le quartier des sépultures de Mediolanum : la coupe en verre ciselé ; la route de Chartres.

3°) *Faubourgs de l'Ouest :* rue de la Harpe ; — le Milan : le poids d'Avitus.

4°) *Saint-Michel et les faubourgs du Nord :* Saint-Taurin : inscription chrétienne du IVe siècle (?); — le Catelier de Saint Michel.

5°) *Le Bourg :* le carrefour de la rue Grande et la rue des Lombards.

6°) *La Cité :* la place du Château : inscription des foulons (2), trésor monétaire ; — la place de la Cathédrale : la basilique, le forum ; — entre les deux places : trouvailles faites dans la rue de la Petite-Cité : la propriété Delhomme ; les débris de l'enceinte gallo-romaine.

III. Identification du chef-lieu des Aulerci Eburovices et ses transformations.

a) Evreux = Mediolanum.

Preuves : Vestiges gaulois, vestiges gallo-romains ; mais surtout : convergence des routes ; inscription des foulons ; impossibilité pour les foulons d'exercer leur industrie au Vieil-Évreux.

(Le Vieil-Évreux = Gisay : voir ch. VI).

b) *Mediolanum* :

Avant Probus : voies principales et forum ; ville ouverte.

Après Probus : ville réduite et fortifiée = *la Cité.*

IV. L'administration de la civitas. — C'est à Mediolanum qu'était concentrée l'administration de la civitas.

La civitas des Aulerci Eburovices dut être amputée dès Auguste du territoire de Séez qui dépendait antérieurement de la confédération aulerque et était, d'après Longnon, dépendant des Éburo-

---

(1) *Op. cit.*, p. 141, et JEAN MATHIÈRE, *l'Administration de la Cité d'Évreux à l'epoque gallo romaine*, Évreux, Hérissey, 1926, p. 4, et encore : JEAN MATHIÈRE, *l'Inscription du Théâtre romain d'Évreux*, (*Revue catholique d'Histoire, d'Archéologie et Littérature de Normandie*. janvier 1928.

(2) Voir la reproduction de cette inscription dans JEAN MATHIÈRE, *la Civitas des Aulerci Eburovices*, *op. cit.*, p. 183.

Digitized by Google

vices. Durant la domination romaine, ce qui en demeura (c'est à-dire les pagi gravitant autour d'Évreux) eut à sa tête, comme toutes les cités, un conseil de décurions : ceci est attesté par deux inscriptions, celle de Paetus Paetinus, qui se trouve à Limoges, et celle des foulons qui est conservée au Musée d'Évreux. On sait également comment la cité des Aulerci Eburovices était rattachée à une circonscription administrative plus étendue : elle fit partie de la Lyonnaise dont Rouen était la métropole. Quand la Deuxième Lyonnaise fut scindée à son tour, Évreux, avec Bayeux, Avranches, Séez, Lisieux et Coutances, continua à dépendre du légat impérial résidant à Rouen.

Après les malheurs du IIIe siècle et la réforme de Dioclétien, l'administration militaire fut séparée de l'administration civile ; la civitas dut conserver son administration municipale. Les troupes préposées à sa défense dépendaient probablement de Rouen ; elles obéissaient au *dux tractus Armoricani et Nervicani* qui s'occupait des côtes de la Manche et dont le commandement s'étendait à la Deuxième Lyonnaise; ce dux était lui-même sous les ordres du *magister peditum in præsenti*, chef de toute l'infanterie de l'Occident, la cavalerie ayant à sa tête le *magister equitum Galliarum*.

La vie municipale eut à compter avec l'évêque à partir du milieu du IVe siècle ; de plus en plus, le chef-lieu de la cité tend à devenir la ville de l'évêque.

CHAPITRE VI

Le peuplement de la civitas en dehors du chef-lieu L'art chez les Éburovices

Quelle était la population de la civitas des Aulerci Eburovices et comment était répartie cette population ?

Difficulté de la question : absence de documents statistiques et de textes.

Au chef-lieu, on n'a trouvé que des débris de monuments et d'inscriptions.

Nous avons essayé d'étudier le peuplement de la civitas en dehors du chef-lieu en dressant un inventaire des trouvailles

Digitized by Google

faites dans les diverses localités, en groupant ces localités par régions naturelles; cette façon de procéder permet de voir si ce qui se rapporte au passé gallo-romain concorde avec la valeur que nous attachons de nos jours à ces petites régions naturelles et à leur importance économique.

201 localités ont été repérées sur 402 qui correspondent actuellement au territoire de la civitas, soit 50 p. 100.

a) *Campagne du Neubourg*, riche terre agricole : 66 noms cités sur 102 communes, soit 68 p. 100. Bourgades : Rougemont (?), Beaumont-le-Roger, la Haye-Malherbe. — A la lisière du pays : Berthouville. — Dans la vallée de la Seine : Uggate.

b) *Pays d'Ouche*, région forestière et minière : 57 noms cités sur 127, soit 44 p. 100. Bourgades : Condate et Rugles.

c) *Campagne de Saint-André*, terre agricole : 52 noms cités sur 115, soit 45 p. 100. La population devait s'agglomérer autour du chef-lieu; Mediolanum, Gisay, Arnières (3 théâtres), les Baux-Sainte-Croix.

d) *Pays de Madrie*, moins de ressources : 24 noms cités sur 57, soit 42 p. 100. Bourgade : Vernon.

En somme, dans les deux premiers siècles : population sans doute sensiblement égale à celle d'aujourd'hui.

On ne peut établir que des conjectures quant à la vie de ceux qui habitaient les constructions retrouvées.

Nous avons recherché :

1° Comment la population était groupée dans la *campagne* et ce que pouvaient être les *domaines ruraux :* nous avons pris pour exemple Incarville (1). — Le Vieil Évreux = Gisay, qu'on est tenté parfois de considérer comme un municipe ou un lieu sacré, n'était sans doute qu'un grand domaine, une villa très importante.

2° Quelles étaient les *principales bourgades :* Condate, Uggate et quelques autres centres de moindre importance (Vernon, Rugles, Beaumont, Louviers, Rougemont (?). etc.).

3° Quelles étaient *les occupations de la population* et ce qu'il faut penser des lieux sacrés; quelle était enfin la valeur artistique des *œuvres d'arts des Éburovices*.

---

(1) Cf. aussi : Jean Mathière, *Un grand domaine à l'époque gallo-romaine* (Bulletin Michelet, 11e année, n° 7, avril 1925).

Digitized by Google

La vie agricole semble avoir dominé ; les divinités des fana devaient être des divinités champêtres.

Les débris laissés surtout au Vieil-Évreux et à Évreux (statues de Jupiter et d'Apollon, coupe en verre ciselé, fragments d'architecture, etc.) montrent que la paix romaine avait éveillé l'éducation artistique chez les peuples de la civitas.

CHAPITRE VII

Histoire de la civitas jusqu'au début du Moyen age

(*d'après les textes littéraires, les inscriptions, les découvertes, les Vies de Saints, etc.*).

En quoi consistaient les sources ?

Textes littéraires et Vies de Saints : le livre des Commentaires, quelques passages de Pline, de Ptolémée ;

Au IIIe siècle : Itinéraire dit d'Antonin et table de Pentinger ;

Au IVe siècle : passage d'Ammien Marcellin ;

Une Vie de Saint, due à Déodat.

Inscriptions d'Évreux, du Vieil-Évreux, de Limoges, de l'église Saint-Taurin.

Débris de constructions et *vestiges* des remparts de la *Cité* d'Évreux (Mediolanum sous les pavés d'Évreux).

En somme peu de choses en dehors du texte de César, de l'inscription des foulons de Mediolanum — importante pour Évreux —, de la vie de Saint-Taurin — importante surtout pour Gisay.

Nous avons tâché néanmoins, à l'aide de ces sources et des données de l'histoire générale, de donner un aperçu de l'histoire de la civitas depuis l'achèvement de la conquête jusqu'au début du Moyen âge.

I. L'époque du Haut-Empire et les malheurs de la fin du IIIe siècle. — La civitas fait partie de la Lyonnaise ; elle est amputée du territoire de Séez. Point de traces de révoltes. Claude paraît s'être intéressé à Mediolanum ; le nom de Trajan a sans doute été populaire à Évreux ; c'est de l'époque d'Antonin que date l'inscription des foulons.

Sous Septime Sévère, les Éburovices semblent avoir fait usage de leur langue, ce qui prouverait qu'elle était toujours entendue ;

Digitized by Google

au temps de Caracalla, ils obtiennent, comme tous les habitants de l'Empire, le droit de cité.

Surviennent les invasions du IIIe siècle : le trésor monétaire d'Évreux et des traces d'incendie indiqueraient que Mediolanum fut détruit sous le règne de Probus. — Les cachettes monétaires prouveraient que les ravages ne se sont pas bornés au chef-lieu, mais se sont étendus à l'ensemble du territoire de la civitas.

II. **Le Bas-Empire.** — C'est le prélude du Moyen âge. Évreux est maintenant fortifié (1) et réduit à la Cité ; le théâtre est en dehors de la ville nouvelle. Des postes fortifiés ont été établis aux meilleurs endroits défensifs.

La civitas fait partie désormais de la Deuxième Lyonnaise.

Au IVe siècle, le nombre des dépôts est moindre qu'au IIIe ; toutefois on retrouve des traces d'incursions ennemies et de guerres civiles.

III. **Les débuts du christianisme dans la région d'Evreux et les invasions du Ve siècle.** — Saint Taurin s'est établi à Évreux au IVe siècle à l'époque des empereurs hérétiques. La *Vie* écrite par Déodat ne peut être prise au sérieux, et, avec l'abbé Mesnel, nous pensons qu'il n'y a lieu de retenir que les indications bien sommaires de l'ancien office (2).

Avant le Ve siècle, Évreux a des évêques. Mais saint Gaud n'est pas le successeur de saint Taurin. Qu'est-ce à dire ? Il y aurait alors eu vacance du siège d'Évreux ? Pas nécessairement : on a perdu tout simplement le nom des évêques d'Évreux au Ve siècle et on n'a retenu que celui de saint Taurin.

Les invasions du Ve siècle ont pu ruiner la région, Évreux n'en a sans doute point trop souffert derrière ses remparts.

La conversion de Clovis fit passer Évreux et le territoire de la civitas sous la domination franque.

JEAN MATHIÈRE,
Diplômé d'Études supérieures d'histoire.
Lauréat de l'Institut.

---

(1) Cf. aussi : JEAN MATHIÈRE, *les portes d'Ebroïce* (Évreux : IVe siècle) (Bulletin Michelet, 11e année, n° 11, août-septembre 1925), — *le nombre, des portes d'Ebroïce* (Évreux : IVe siècle) *Revue catholique d'Histoire d'Archéologie et de Littérature de Normandie*, juillet 1928).

(2) Cf. aussi : JEAN MATHIÈRE, *La date de saint Taurin*, Évreux, Hérissey, 1925.

Digitized by Google

En marge des livres nouveaux

Charles Leroy. **Paysans normands au XVIIIe siècle. La Vie rurale. — La Communauté. La Paroisse.** 2 vol. in-8. Rouen 1929.

Albert Babeau, dans *Le Village sous l'Ancien régime* et *La Vie Rurale dans l'Ancienne France*, avait fait une étude vraiment magistrale des paysans d'autrefois; mais l'auteur, qui habitait Troyes, avait surtout consulté les archives et les écrivains du Centre de la France. Henri Baudrillart, qui avait quelque temps séjourné dans le département de l'Eure, avait donné, dans *La Normandie* (*Passé et Présent*), sur le caractère de nos compatriotes, des aperçus psychologiques très pénétrants, et fait de l'agriculteur et de l'herbager un portrait finement observé.

Nous devons à M. Charles Leroy une étude définitive sur les paysans normands de sa région, au XVIIIe siècle ; et ce qui caractérise son œuvre et en fait la valeur exceptionnelle, c'est qu'elle a été écrite d'après des sources inédites. archives municipales, minutes notariales, inventaires, registres domestiques ; il y a là tout une mine inépuisable de données certaines, et l'auteur, utilisant tous ces documents pour ainsi dire vécus, fait revivre sous nos yeux la société rurale de la contrée d'Amfreville-la-Campagne avant la Révolution. Rien n'échappe à ses investigations, comme on le verra dans l'aperçu nécessairement trop bref que nous donnons de ces deux volumes si pleins.

Nombre d'écrivains, de voyageurs du temps passé, parlant du paysan normand, ont fait des descriptions fantaisistes, tragiques parfois, qui ne répondaient guère à la réalité; ils voyaient de loin et jugeaient de même. Ces récits des contemporaires, qui ne sont la plupart du temps que la reproduction des bruits parvenus à leurs oreilles, fourmillent d'exagérations dans un sens ou dans l'autre.

Notre auteur a procédé autrement. Laissant de côté les grandes lignes de la vie publique à cette époque pour se rapprocher de ceux qui vivaient, au XVIIIe siècle, dans le canton d'Amfreville-

Digitized by Google

la-Campagne, il s'est appliqué à décrire leur habitation, leur mobilier, leurs vêtements, leurs usages, à rappeler les fêtes auxquelles ils prenaient part, à esquisser leur caractère et leurs croyances ; en un mot, à pénétrer dans leur intérieur et à rechercher quelle pouvait être leur vie journalière et réelle (I. page 6).

Quelle était donc ordinairement l'habitation du paysan? L'habitant de la campagne, laboureur, artisan, manouvrier a généralement construit avec les matériaux qu'il avait sous la main ; les murs étaient soutenus par des poteaux reliés par des traverses de bois dont les intervalles étaient remplis avec de la terre mêlée de paille hachée; la toiture était couverte en chaume, souvent avec une crête d'iris. C'est là le type ordinaire, avec, cela va sans dire, de nombreuses exceptions qui offrent des constructions plus solides et plus soignées, selon le degré d'aisance ou de pauvreté de celui qui l'habite.

Après avoir décrit l'habitation, M. Leroy nous fait pénétrer dans l'intérieur, et d'abord dans la cuisine. Là est le foyer familial, la longue table et les sièges de bois, le vaisselier ou dressoir, avec ses assiettes à fleurs, ses plats « fonçus ou plats », ses cuillers d'étain, ses fourchettes de fer ou de laiton; puis la chambre à coucher, avec le lit qui s'avance ordinairement au milieu de la pièce, avec des rideaux plus ou moins riches. Dans un coin est le coffre ou bahut de chêne, parfois couvert de cuir rouge et clouté de cuivre ; souvent aussi la belle armoire normande où l'on enserrait le linge et les vêtements.

Le costume, très simple en semaine, était, on le comprend, plus soigné et plus cossu les dimanches et fêtes ; et quoique la mode n'eût pas grande influence sur les vêtements du paysan, il se transformait peu à peu. La veste, ou justaucorps était de drap, de toile, de coutil, de froc, de droguet, de velours. Si le villageois travaillait souvent tête nue, il possédait néanmoins un « caudebec », chapeau à larges bords. Quant au bonnet de coton devenu si commun plus tard dans les campagnes, il n'était pas d'un usage très répandu (on le faisait au tricot), il ne le devait le devenir qu'après l'installation de l'industrie du coton en Normandie. De même, la blouse de toile bleue est encore rare; plus tard elle fut généralement le vêtement de dessus des paysans après avoir été importée du département du Nord, ou on les fabriquait avec les broderies blanches aux épaulières.

Digitized by Google

La mise des femmes pour le travail journalier était nécessairement fort simple ; aux jours de fête, c'était autre chose ; des inventaires notariés nous en font le détail, et l'énumération des « Dots de villageoises » de 1708 à 1764 peut renseigner sur le costume des jeunes filles dont les parents exercent des professions variées. (Appendice. I. page 133).

Ce n'était que du sol arrosé de ses sueurs que le paysan pouvait tirer sa nourriture ; elle était souvent plus grossière que dans les villes, elle était aussi plus incertaine. Si la moisson a été favorable, c'est l'aisance ; si la récolte a été mauvaise, c'est la misère et la disette ; aux XVIIe et XVIIIe siècles, à certaines époques et dans certaines contrées, il y eut d'effroyables famines. Pourtant, dit M. Charles Leroy, dans le canton d'Amfreville, les habitants vivaient assez bien : soupe au lard, pot-au-feu, potage aux légumes assaisonné de beurre, et parfois simplemene de sel ; le laitage, lait caillé, « mattes et caillebottes », la bouillie formaient souvent l'ordinaire du paysan. Le cidre de pommes ou de poires, plus ou moins coupé d'eau, était sa boisson quotidienne.

Aux jours de fêtes, la table était mieux servie, et les repas normands, copieux et fortement arrosés étaient déjà connus.

Chaque grande fête religieuse ou traditionnelle, les Rois, Pâques, la Saint-Jean, la rentrée des moissons, Noël surtout, donnaient lieu à des réjouissances que M. Leroy décrit avec beaucoup de relief et de couleur.

Certains auteurs du XVIIIe siècle ont mis en opposition la corruption des villes et les mœurs simples et vertueuses des campagnes. Albert Babeau, et après lui M. Leroy n'admettent pas le bien fondé de cette antithèse. La réalité ne nous montre pas dans toutes les familles rurales toutes les vertus édifiantes dont l'idylle les a parées, mais elle nous permet de constater, chez beaucoup d'entre elles, le maintien des traditions de sagesse et de foi religieuse qui étaient leur force et leur soutien (I. p. 90).

Les villageois aimaient leur église et s'efforçaient de l'embellir, et nombreuses sont les fondations faites à cette époque au profit des fabriques, des chapelles et des confréries. La plupart du temps, ils vivaient en bonne intelligence avec leurs curés, assistaient à la messe et aux vêpres le dimanche, et accomplissaient leurs devoirs religieux.

Qu'il se mêlât à tout cela quelques croyances superstitieuses,

Digitized by Google

la chose n'a rien d'invraisemblable ; de nos jours encore beaucoup de paysans ont là-dessus des idées qui ne sont pas toujours très orthodoxes.

Malgré les efforts du clergé, beaucoup de villageois, jusqu'au XVIIIe siècle, étaient restés rebelles à toute culture intellectuelle. Les nécessités de la vie matérielle, le labeur quotidien des champs dominaient et orientaient pour ainsi dire leur existence ; ils ne voyaient que l'horizon borné, le territoire restreint où s'écoulait leur vie. Ils ne lisaient guère, Cependant l'instruction commençait à se répandre dans les campagnes.

Au XVIIIe siècle. il existait dans presque toutes les paroisses rurales qui forment aujourd'hui le département de l'Eure, des petites écoles où l'on apprenait à lire, à écrire et à compter. D'abord, l'enseignement était souvent donné par le curé ou le vicaire ; plus tard, des maîtres et des maîtresses d'école furent choisis par les habitants en état de commun. Leur nomination ne devenait définitive qu'après approbation du curé qui était chargé de la surveillance des écoles.

Les habitants devaient fournir un logement convenable au maître et à la maîtresse d'école, et en faire les réparations. Les émoluments étaient fixés à l'amiable entre les habitants : de plus, les parents des écoliers y ajoutaient certaines redevances peu onéreuses, connues sous le nom d'écolage.

Au Gros-Theil, en 1752, le général des habitants décida qu'il sera payé au maître d'école 30 livres par an, à prendre sur le Trésor de l'église. L'école devait commencer à 9 heures du matin et finir à 4 heures du soir.

A Amfreville-la-Campagne, le maître d'école reçoit du Trésor un traitement annuel de 96 livres. A Fouqueville. 80 livres et la jouissance d'une maison et d'une cour-masure de 57 perches. A la Pyle. jouissance d'une maison, et une rente de 80 livres payés par la Fabrique. A Mandeville, le maître d'école était payé par les familles. A Tourville-la-Campagne, il recevait chaque année 15 livres de la fabrique. A Saint-Nicolas du Bosc-Asselin, le curé tenait l'école (II. p. 350-1).

« S'il restait beaucoup à faire, on avait déjà réalisé des progrès sensibles, et nos ancêtres étaient loin d'être aussi ignorants que certains auteurs se sont plu à les représenter. En résumé, il serait souverainement injuste de croire et de dire que l'ensei-

Digitized by Google

gnement primaire ne date que de la Révolution, et que l'Eglise et la Royauté lui furent hostiles. Tous les textes connus, les archives et les pièces authentiques donnent à de telles assertions le démenti le plus catégorique. Telle est la conclusion rigoureuse tirée des actes et des faits, telle est la vérité historique. » (II, p. 359).

Le second volume de M. Charles Leroy a pour titre : *La Communauté, la Paroisse ;* il compte 458 pages ; c'est dire que l'auteur a traité son sujet avec toute l'ampleur et le détail qu'il comportait. On concevra que notre compte-rendu ne peut être que très succinct.

Au XVIIIe siècle, la Communauté d'habitants est, d'après Guyot (*Répertoire universel et raisonné de jurisprudence*), le corps des habitants d'un village considéré collectivement pour leurs intérêts communs. Ils peuvent et doivent s'assembler dans le lieu destiné à cet effet pour délibérer des affaires communes, pour nommer des syndics et autres officiers chargés de l'administration des affaires publiques, des asséeurs et des collecteurs pour l'assiette et le recouvrement des impôts, des maîtres pour les écoles, des sages-femmes, des gardes et des messiers pour garantir contre les déprédations les récoltes et les fruits (II, p. 16).

La Paroisse comprenait une circonscription plus ou moins étendue, possédant son église propre, avec un curé chargé du service spirituel et religieux. Il en était ainsi depuis de longs siècles.

Le patron-présentateur, les gros décimateurs étaient chargés de l'entretien du chœur et du chancel ; les paroissiens, de celui de la nef et du clocher ; les chapelles particulières étaient à la charge de leurs fondateurs ou héritiers.

Sous le porche de l'église se tenaient les assemblées de la Communauté et celles de la Paroisse : ces réunions étaient souvent tumultueuses.

Toutefois, les réunions du Trésor ou des marguilliers de la Fabrique se tenaient ordinairement au banc d'œuvre ou au presbytère. Les marguilliers avaient l'administration des recettes et dépenses de la Fabrique, mais ils étaient comptables de leur gestion vis-à-vis de l'évêque ou des archidiacres. En Normandie, le Parlement avait fait divers règlements concernant les Fabriques en 1727, 1736 et 1751. M. Leroy énumère les attributions assez

Digitized by Google

étendues des marguilliers (II, p. 89) et parfois les curés avaient à se défendre contre leurs empiétements.

Le seigneur de la paroisse avait vu son pouvoir diminuer de siècle en siècle. A ses droits honorifiques, soigneusement maintenus, ne s'ajoutait guère que celui du cens ou censive, redevance annuelle en argent ou en nature due par le propriétaire ou détenteurs d'héritages roturiers situés dans l'étendue de la seigneurie; les droits extraordinaires se percevaient en raison d'événements particuliers.

Certains seigneurs pouvaient obliger les habitants de leur domaine à moudre leur grain, faire cuire leur pain, presser leurs fruits à leurs moulins, leur four ou leur pressoir; c'était le droit de banalité.

Les corvées étaient des servitudes auxquelles étaient assujettis les propriétaires de certaines terres, en conséquence desquelles le seigneur pouvait les contraindre de faire pour lui certains travaux sans qu'ils pussent exiger aucune rétribution.

L'un des droits seigneuriaux que le paysan supportait avec le plus de répugnance était le droit de chasse et de colombier. Les habitants des campagnes regardaient, non sans raison, comme intolérables les dégâts que les oiseaux et le gibier causaient dans leurs champs et leurs récoltes.

La Gabelle, ou imposition sur le sel, était la plus impopulaire. La Taille, le principal des impôts directs que le roi levait sur les seuls roturiers, ne l'était pas moins.

La Capitation était une taxe par tête qu'on levait annuellement sur chaque personne, nobles et vilains, suivant son rang, son travail et ses ressources.

Il y avait aussi Le Vingtième, imposition au profit de l'Etat, de la vingtième partie du revenu des contribuables, créé par ordonnance du 5 juin 1725 : il devait être perçu pendant douze années; puis le Cinquantième, perçu en argent sur les loyers et fermages ou revenus des immeubles; en nature sur leurs productions en grains, fourrages, coupes de bois, etc.; seule la dîme ecclésiastique en était exemptée et se prélevait avant le Cinquantième.

L'origine et la perception de ces divers impôts, les droits d'usage de la Communauté, la Justice, le Service militaire, la Milice, l'Assistance publique, les Confréries de Charité ont été,

Digitized by Google

pour M. Leroy l'objet de longues recherches et d'observations curieuses; nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer le lecteur.

Le dernier chapitre de l'ouvrage est consacré à l'agriculture; assolements divers, cultures usitées, céréales, lin, légumineuses, plantes tinctoriales, et même le chardon, employés dans l'industrie des draperies fort florissante dès le moyen-âge à Elbeuf et à Louviers.

Nous terminerons en citant la conclusion finale de M. Charles Leroy. « Nous avons, dans les pages qui précèdent, essayé de rappeler les étapes successives par lesquelles passèrent les habitants d'une petite partie du territoire normand, les difficultés qu'ils eurent à surmonter, les luttes qu'ils eurent à soutenir, les lourdes charges qu'ils eurent à supporter, l'aide qu'ils reçurent de l'Eglise et de l'Autorité royale. Grâce à leur tenacité, à leur esprit d'ordre et d'économie, à leur sens de la pratique des affaires, nos paysans purent s'élever peu à peu, et lorsqu'arriva la Révolution, ils surent s'adapter au nouvel état de choses, et, le cas échéant, défendre comme ils l'avaient fait au cours des siècles, ces libertés communales pour lesquelles ils avaient si longtemps combattu. » (II, p. 392).

Chanoine Porée,
correspondant de l'Institut.

Abbé J. Lenfant. — **Un curé de France : Pierre Lefebvre** (1845-1914). Paris. Editions Spes, 1928, 10 francs.

Les vies qui semblent les plus effacées sont bien souvent les plus fécondes. S'attachant à une action sérieuse et profonde, dédaignant tout éclat extérieur et factice, elles accomplissent, dans le silence et l'obscurité, une œuvre qui n'est appréciée que plus tard à sa véritable valeur. Les contemporains les ignorent ou les critiquent, mais l'avenir saura toujours leur rendre justice. Combien de prêtres ont été ainsi méconnus dont on reconnaît, après leur mort, le labeur et l'influence!

M. le chanoine Pierre Lefebvre, mort archiprêtre de Louviers en décembre 1914, ce « curé de France » que M. l'abbé Lenfant présente au public, eut une existence des plus remplies. Pendant quarante-quatre ans de ministère sacerdotal il se montra ce que

Digitized by Google

doit être tout prêtre à l'heure actuelle; un homme d'action, un homme d'étude, un homme de prière.

Homme d'action, il le sera, dès son vicariat de Gisors. Arrivé en cette ville aux premiers jours de la guerre de 1870, il *servira* non seulement pour le concours qu'il donne à la Garde Nationale, mais surtout en apportant la force, la consolation, l'espoir aux âmes qu'abattent les tristes événements qui se succèdent jusqu'à la défaite complète. Au contact des horreurs de la Commune, il sentira, lui aussi, comme le comte de Mun, éclore sa *vocation sociale* et voulant « promouvoir la réconciliation des classes, non dans un nivellement impossible, mais dans la pratique de la fraternité chrétienne », il fondera à Gisors un cercle catholique d'ouvriers auquel, pendant plus de dix ans, il donnera toutes les ressources d'un talent, de son enthousiasme, de son dévouement et dont il verra peu à peu le développement et les résultats consolants.

Homme d'action, il le fut à Nonancourt où l'appela, après quelques années passées à Ambenay, la confiance de ses supérieurs ecclésiastiques. La paroisse n'était pas commode : en dehors d'un petit groupe de fidèles, la plus grande partie des habitants était indifferente ou hostile. Par sa douceur, par sa dignité, par son zèle, l'abbé Lefebvre s'imposa à tous, mais il réserva le meilleur de ses efforts à l'instruction religieuse de ses paroissiens, au progrès de son pensionnat libre et à l'embellissement de sa merveilleuse église Saint-Martin.

Homme d'action il le demeura à Louviers. Il y fut nommé au moment où les lois sur les Congrégations et la Séparation allaient partout accumuler des ruines. Ces ruines il s'employa à les relever et grâce à lui les écoles libres purent se maintenir et renaître. Tout en pratiquant la défensive de la protestation, il passa vite à l'offensive des œuvres de toutes sortes et si la ville de Louviers possède et a conservé de nombreuses œuvres, c'est à son ancien archiprêtre qu'elle le doit. La guerre de 1914 le trouva déjà très malade : il voulut néanmoins consacrer ses dernières forces à l'organisation des œuvres de guerre et de la prière collective.

Mais l'action n'est qu'une agitation sans lendemain si elle n'est basée sur l'étude et soutenue par la prière. M. le chanoine Lefebvre l'avait bien compris, lui qui toute sa vie appliqua au travail intellectuel les loisirs que lui laissait un ministère très

Digitized by Google

chargé. Dès son séminaire il s'était rendu compte qu'une forte culture intellectuelle sert toujours à quiconque veut exercer autour de soi une durable influence. Plus tard, il continua d'étudier; les questions de philosophie et de théologie lui étaient familières, et il s'adonna aussi aux recherches d'histoire et particulièrement d'histoire locale pour laquelle il avait un véritable « culte ».

De plus, cet « exemplaire curé de France » — l'expression est de Mgr Chauvin dans la lettre-préface qu'il a adressée à M. l'abbé Lenfant — fut un saint prêtre. Il faut lire avec soin le passage où l'auteur de cette biographie nous fait pénétrer dans la vie intime de son « héros », en qui l'on peut admirer une régularité peu commune, une piété sincère et profonde, une idée très haute de ses responsabilités et l'accomplissement scrupuleux de ses devoirs quotidiens. C'est là une des parties les plus intéressantes de cet ouvrage qui fait revivre une des figures les plus nobles du clergé d'Evreux.

On sent très bien, à la lecture de ces pages, que M. l'abbé Lenfant y a fait passer toute l'affection qu'il portait à celui dont il fut le collaborateur. Mais il a su joindre à ce délicat sentiment une connaissance exacte des événements rapportés, une grande justesse d'appréciation et surtout ce style clair, alerte et élégant qui a déjà valu à l'auteur des *Notes d'un prêtre mobilisé* l'appréciable distinction d'un prix académique. Toutes ces qualités font de la biographie de M. l'abbé Lefebvre un ouvrage attrayant et lui procureront un excellent accueil de la part de tous ceux qui voudront connaître en détail ce que fut un « curé de France » en ces soixante dernières années.

Abbé M. Desdouits.

Georges Goyau. — **Un roman d'amitié entre deux adversaires politiques : Falloux et Persigny.** Paris, Flammarion, 1928.

On prête à Napoléon III cette amusante boutade. Alors qu'on déplorait devant lui certaines difficultés auxquelles se heurtait l'Empire, il répartit avec brusquerie : « Comment voulez-vous que l'Empire marche? Personne n'en est partisan : l'Impératrice est légitimiste, Moray est orléaniste, moi je suis socialiste. Il n'y a d'impérialiste que Persigny, et encore il est fou! »

Ce jugement sur celui qui fit l'Empire ne fut probablement

Digitized by Google

jamais prononcé : il serait d'ailleurs souverainement injuste. Persigny n'était pas fou, mais c'était une âme pleine d'ardeur, et cette ardeur il la manifesta dans ses convictions politiques comme dans ses sentiments privés. Délaissant quelque temps l'histoire des Missions, M. Georges Goyau nous conte l'amitié durable et pleine de délicatesse qui unit Persigny à l'un de ses adversaires politiques, le comte de Falloux, l'auteur de la loi sur la liberté d'enseignement. Cette amitié, contractée fortuitement dans un hôtel de Londres, en 1835, devait se continuer pendant près de quarante ans à travers bien des vicissitudes : la mort seule devait y mettre fin, et encore la mort de Persigny qui disparut le premier fut-elle ennoblie par l'accomplissement de ses devoirs de chrétien auxquels le ramena peu à peu Falloux. Le livre de M. Georges Goyau se fait surtout remarquer par la curieuse correspondance qu'échangèrent, durant de nombreuses années, ces deux nobles esprits et qui constitue la part la plus considérable de leur *roman d'amitié*.

Abbé M. Desdouits.

NOTE DE M. LE TRESORIER

MM. Vimont, 20 fr.; Edouard Lecorbeiller, 20 fr.; Roblot-Delondre, 40 fr.; l'abbé Renoult, 50 fr.; chanoine Guéry, 20 fr.; l'abbé Clément, 20 fr.; Pierre Leduc, 20 fr.; J. Leconte, 20 fr.; Soudet, 40 fr.; Ch. Leroy, 25 fr.; Ecole Saint-François-de-Sales, 20 fr.; Grand Séminaire de Coutances, 20 fr.; Bibliothèque de Bayeux, 19 fr.; Le Masson, 30 fr.; Emile Layer, 25 fr.; l'abbé Boulenger, 20 fr.; Dupuis, 20 fr.; Mouton, 30 fr.; de Touchet, 20 fr.; abbé Le Mâle, 20 fr.; Vatismesnil, 20 fr.; Chardon, 20 fr.; des Guerrots, 20 fr.; R. Moulin, 20 fr.; l'abbé Hiard, 20 fr.; de la Tullaye, 40 fr.; Philizot, 20 fr.; abbé Tabourier, 20 fr.; Mathière, 20 fr.; chanoine de la Bigne, 100 fr.; Descoutures, 20 fr.; Stechert, 18 fr.; Abbé Motel, 20 fr.

Digitized by Google

INTERMÉDIAIRE des CHERCHEURS et CURIEUX de NORMANDIE

QUESTIONS

N° 60. Pupitres de cimetières et croix hosannières. — La Commission des Monuments Historiques vient de classer le pupitre en granit du cimetière de Maisoncelles-la-Jourdan, près Vire (Calvados).

D'autres pupitres m'ont été signalés à Neuville et à Vaudry (Calvados) et sur la base de la croix de Léry (Eure). Jadis la partie principale de la bénédiction des Rameaux se faisait au cimetière. Même on y portait le Saint Sacrement.

L'hosanna était chanté sur un pupitre souvent portatif, mais quelquefois fixe. Ces pupitres étaient ou isolés, ou placés sur la base de la croix, qui alors prenait le nom de croix hosannière. Nos lecteurs connaîtraient-ils quelques autres pupitres, croix hosannières, et usages locaux et particuliers?...

N° 61. Matrouillet. — Le 2 septembre 1600, Nicolas de Pellevé, comte de Flers, châtelain de Condé-sur-Noireau, patron de Caligny, présente maître Isaac Matrouillet, prêtre du diocèse de Rouen, premier régent du collège de Condé, à la cure de Caligny (Orne), vacante par la démission de Me Jean Manoury. Pourrait-on me documenter sur Me Isaac Matrouillet dont je ne connais guère que les luttes doctrinales?

Frédéric Alix.

Digitized by Google

POÉSIES

PRIÈRE

A M. l'abbé V. Bourrienne, curé d'Ellon, (Calvados).

1. O Notre-Dame de chez nous
Souvenez-vous qu'à vos genoux
Tout enfant, du temps de ma mère,
Je venais lui donnant la main.
Souvenez-vous qu'en mon chemin
J'ai rencontré la peine amère.
O Notre-Dame de chez nous
Souvenez-vous qu'à vos genoux
Je venais dire une prière
Quand j'étais un petit gamin ;
Souvenez-vous en bien demain
Quand s'achèvera ma carrière.

2. Souvenez-vous que j'ai cherché
Le plaisir et que j'ai péché
Tant par orgueil et par faiblesse.
Souvenez-vous que j'ai douté
Et que ce mal tant redouté
Jamais longtemps ne me délaisse.
Souvenez-vous des ex-votos,
Des croix d'honneur et des bateaux
Qui sont dans votre basilique,
Des cierges, des fleurs, des bourdons (1),
Souvenez vous de tous ces dons
De reconnaissance publique.

(1) Bourdons : bâtons des pèlerins.

Digitized by Google

3. Mon cœur est faible et ne sait pas
Trop souvent où s'en vont ses pas...
Ah ! guidez-le vers les portiques
Des lieux saints où l'esprit de Dieu
Règne, où guéris disent adieu
A leurs maux les paralytiques.
O maintenez à mon foyer
La flamme d'or, faites ployer
Nos deux têtes parfois rebelles.
Rendez meilleurs nos ennemis
Et faites à nos vrais amis
Belle leur vie entre les belles.

4. O Notre-Dame de chez nous
Souvenez-vous qu'à vos genoux
A sa première Sainte Table
L'orphelin débordait de foi.
Comme autrefois soutenez-moi,
Vous Vierge-Mère véritable !
Souvenez-vous que chaque soir,
Mon cœur ainsi qu'un encensoir
Pour qu'à mon Dieu pur il se rende,
Laisse monter vers Vous l'aveu
De sa misère avec son vœu,
O Dame de la Délivrande !

LA FALAISE DE LUC

La mer a découpé dans la falaise jaune
Des antres où le quartz et la nacre assemblés
Scintillent aux rayons par l'ombre dédoublés.

Des colonnes ornant un socle comme un trône
Laissent apercevoir de frêles chapiteaux
Dont la sculpture est l'œuvre étonnante des eaux.

Digitized by Google

Le sable accumulé sous chaque arche sonore
Fut un tapis mouvant aux pas qui l'ont foulé,
Et le bruit solennel semble régner encore
Des flots tumultueux qui dans l'antre ont roulé.

De la nature seule on reconnaît la marque
Dans l'ouvrage pieux et plein de majesté
Et cette grotte semble attendre son monarque :
Quelque dieu de la mer par le rêve enfanté.

Luc-sur-Mer, 1921.

CROQUIS

C'est une blonde femme : elle porte en ses yeux
Toute la blanche nue et tout l'azur des cieux.
Sa caresse est légère et sa parole aimable ;
Elle a souffert et sait (trésor inestimable),
Panser un cœur meurtri, tendre un morceau de pain
Sans que jamais sa bouche ait un pli de dédain.
Oubliant son bienfait, elle oublie une injure...
— Soyez béni mon Dieu pour votre créature !
C'est une blonde femme ; elle porte en ses yeux
Toute la blanche nue et tout l'azur des cieux.

Evreux, vieille cité, j'ai gravi tes coteaux
A l'heure où le soleil suspendait aux vitraux
De tes églises l'or de ton ultime flamme.
Navarre, Saint-Taurin et plus près Notre-Dame
Avec sa tour d'ardoise et ton beffroi trop blanc
Dressaient leur profil vague au crépuscule lent.
J'apercevais au loin sur une autre colline
Saint François dans les pins qu'il entr'ouvre et domine,
A mes pieds tes toits noirs, sur ma gauche l'Iton
Qui passe étroit et calme au creux de ton vallon.
Et comme on allumait, d'une fête foraine
Au Bel-Ebat, montait une gaîté sereine.

(Extrait de *Fins de Pages*).

Digitized by Google

LES CHALOUPES

Aux abords de Quillot, vers la passe profonde,
Là-bas où les flots verts écument sous le vent,
Les chaloupes de Luc (1) toutes se soulevant
Dansent dans la tempête une lugubre ronde.

Tantôt sur une crête et tantôt de l'avant
Piquant dans l'antre ouvert sous elles parmi l'onde,
On s'attend à les voir de seconde en seconde
Disparaître à jamais dans l'abîme mouvant.

Et pourtant au matin, quand l'aube se révèle,
Sous le vent qui persiste et que le vent poursuit
Les chaloupes sont là malgré la rude nuit.

Elles semblent puiser une audace nouvelle
A toujours chanceler dans la houle et le bruit
Et ricanent au flot débonnaire qui fuit.

DE LA TULLAYE.

LIVRAISON DE JANVIER 1929

Page 42

ERRATA

Lire au 13e vers :

Qu'en l'azur et les lys et la pourpre incorpore
Cette aigle triomphale à tous les vents debout !

au lieu de :

Qu'en l'azur et les lys et la pompe incorpore
Cette aigle triomphale à tous les vents debouts ;

---

(1) Luc, près Caen (Calvados).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE NORMANDE

COLLABORATEURS :

SEINE-INFÉRIEURE : *Rouen* : M. le chanoine L. Jouen.
Le Havre et Yvetot : M. le chanoine Anthiaume, aumônier du Lycée du Havre.
Dieppe et Neufchâtel : M. Marcel Bocquet.
EURE : M. le chanoine Ch. Guéry, aumônier du Lycée, *auquel on enverra tous les renseignements*, et M. le Docteur Le Dard.
CALVADOS : M. Etienne Deville.
MANCHE : *Avranches* : M. J. Séguin.
ORNE : M. l'abbé Tabourier, curé de Saint-Léger-sur-Sarthe.

6.229. — RECUEIL DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DE L'EURE, VIIIe série, t. IV, années 1926-27. Evreux, Ch. Hérissey, 1928, in-8° de 465 pp. Manifestation de sympathie en l'honneur de M. le chanoine Porée. Différents discours, p. 1-29 ; — Une guerre de village sous la Terreur, l'abbé Decaux, 1793, par M. J. Hérissay, p. 38-61 ; — Le Monachisme dans l'Eure, des origines au XVe siècle, par M. Et. Deville ; — Excursion de la Société aux Andelys, Ecouis, Lyons-la-Forêt, Mortemer et Rosay, p. 83-86 ; — Rapport de M. A. Doucerain sur les travaux de la Société en 1926, pp. 112-127 ; — C. R. de M. Joseph L'Hopital sur les *Pontons de Rochefort* de M. J. Hérissay, pp. 127-137 ; — Un bénédictin normand, émule de Bossuet, dom le Gallois, par M. l'abbé Desdouits, pp. 137-161 ; — Conférences en 1927 des sections d'Evreux et de Bernay ; — Notice biographique sur M. Paul Duchemin, par J. Hérissay, pp. 194-209 ; — Congrès des Sociétés normandes à Evreux du 30 mai au 2 juin, avec tous les discours, pp. 217-314 ; — Bossuet en Normandie, par M. l'abbé Desdouits, p. 326-350 ; — C. R. de la monographie sur Saint-Taurin du chanoine Bonnenfant par M. J. L'Hopital ; — Les ruines romaines de Noyers-sur-Andelys, par M. Léon Coutil, p. 361-68 ; — Rapport de M. A. Doucerain sur les travaux de la Société en 1927 ; — Notice bibliographique sur le peintre Albert Lebourg, par M. Robert Duquesne, pp. 405-11 ; — Conférences en 1928 à Evreux, Bernay et Pont-Audemer, pp. 411-38 ; — Bibliographie, nécrologie, liste des membres de la Société, etc.

Digitized by Google

6.230. — Bulletin de la Soc. Arch. d'Ille-et-Vilaine, t. LIV, Rennes, 1927, grd. in-8°, 203 pp. — Etude sur les Voies Romaines du département, p. 3 à 82 avec plans et table [dans laquelle nous voyons: Avranches, p. 4, 6, 11, 48; — Bayeux, 6, 24, 50 ; — Cherbourg, 4, 6, 11, 12; — Le Cotentin 51 ; — Coutances 4, 11, 12, 17 ; — Martigny (Manche) 24; — Montmorel (abbaye de la Manche) 12; — Mont Saint-Michel 12, 13, 18, 54 ; — Pontorson 48 ; — Saint-James de Beuvron (Manche) 52, 53 ; — Tombelaine 12 ; — Valognes 4, 11 ; — *Voies* d'Avranches à Angers 52, vers Bordeaux 53-54 à Corseul 6, 48, 50 ; de Corseul à Bayeux 26, 50; de Jublains à Coutances 23 ; de Rennes à Avranches, Coutances, Alleaume, Cherbourg 4, 6, 11, 17, 23, 46, 57, 72; de Rennes à Bayeux 6, 13, 19, 23, 24, 51 ; de Rennes à Lisieux 24, 28.] — Hamon de Savigny et son premier historien par l'abbé Raison, p. 83-113 [Les Manuscrits de la *Vita* dont un publié par feu M. l'abbé Sauvage en 1883, lequel en est l'auteur, analyse de la *Vita* culte rendu au B. Hamon]. — Nécrologe des Cordeliers de Rennes, p. 113-142, Obituaire et sépultures des Cordeliers (1752-1767) ; — Un épisode de la guerre de sept ans, etc.

6.231. — Au Pays Virois, juillet-août 28. Octave Greard, par J. Malnoy; — Un poète du Terroir, Une poésie locale, par F. Alix, — Un curieux procès à Viessoix (1757), par Albert Amand. — *Septembre-Octobre* 28, Chronique du prieuré du Plessis-Grimoult; par F. Alix ; — Les pupitres en pierre, par F. A. [à Léry, Eure, etc.] ; — Un curieux procès à Viessoix (*Suite*). — *Novembre-Déccembre* 28. Quatre-vingt-dix ans après, par R. P. ; — Il y a 5 ans... au pays Virois, par Ch. Tirard; — L'acacia, par Ephrem Houil ; — Notes pour servir à l'histoire de Viessoix : Un curieux procès (suite), par A. Amand ; — Un centre artistique rural: Saint-Martin-Don, par Léon Lelièvre ; — Histoire de deux fleurs de lys, par Jean Robert; — Octave Gréard, par A. Salles.

6·232. — Mémoires de la Société Nationale Académique de Cherbourg. Cherbourg, t. XXI, 1923-24 [Le premier depuis la guerre]. Le mariage de Charles de Sévigné, par M. A. Le Grin, p. 1-11 ; — Un comité de surveillance révolutionnaire à Cherbourg pendant la Terreur, 1793-94, par Ch. Jean, p. 12-67; — Notes sur l'église N.-D. de Port-Bail, par M. Robert Asselin, p. 69-84; — Au Pays de la Kultur (Souvenir de captivité), par M. Le Grin, p. 85-130; — Vestiges de cabanes gauloises à Nacque-

Digitized by Google

ville-Bas (Manche), par G. Rouxel, p. 131-146 ; — L'art de guérir chez nos Pères [nord de la Manche] par Lucien Toullec, p. 165-174 ; — Le statuaire Armand Le Véél, par M. Favier, p. 175-238 ; — Le coût de la vie à Carentan en 1631 par M. Blaizot, p. 239-246 ; — Faits historiques à Cherbourg. depuis 1914, p. 247.

6.233. — Nova Francia, vol, n° 6, vieux bouquin par Thomas Le Fèvre, écuyer, sieur du Grand Hamel, etc., imprimé à Rouen chez Julien Courant, 1650, in-4° XIV, 271 pp. sur le Canada [Jehan de la Roche, sieur de Robertval, vice-roy du Canada, André de la Rocque, natif de Caen son parent, Chauvin de Dieppe, Pont-Grave de Honfleur, Chattes gouverneur de Dieppe, Guillaume de Caen, etc.

6.234. — Bulletin de la Société des Amis des Monuments Rouennais pour les années 1924 et 1925. Lecerf, Rouen. C. R. des Assemblées générales et des rapports moraux (René Herval). — Cinq notices arch. avec planches et clichés : 1. la Crypte du xie siècle sous la cathédrale de Rouen (G. Lanfry) ; — 2. la Ferme du Grand Aulnay au Grand Quevilly (Louis Dubreuil) ; — 3. le Château sur la Roche à Orival (Charles Brisson) ; — 4. la Tour du Colombier et l'artillerie rouennaise au xve et xvie siècle (Ct. Quenedey) ; 5° L'Hôtel Dieu de Rouen (E. Delabarre).

6.235. — Tourisme, Arts et Sports dans l'Ouest n° de *novembre*; Un Ornais méconnu (X. Rousseau) ; Comno doit prêchi au Théâtre (G. Diard) ; Le musée de Saint-Lô (Dr Le Clerc) ; Le peintre verrier Louis Barillet (M. Letellier) ; A la mémoire d'Edouard Bourgine (E. Spalikowski) « La rue des Charrettes » de P. Mac-Orlan (L. M. Brest).

6.236. — La Revue de France (15 novembre), le Mécène de Corneille ! M. de Montauron (Georges Mongrédien).

6.237. — La Revue des Deux Mondes (15 novembre), Visites à la Presse de province 1. Chez les doyens (André Demaison). Chapitre : Dans la région normande : du Journal de Rouen au Journal du Havre, pages sur Rouen et Le Havre et leurs journaux *Journal* et *Dépêche de Rouen*, *Rouen-Gazette*, *Journal du Havre*, *Petit-Havre* et *Havre-Eclair*.

6.238. — La Feuille en 4 (décembre), pages sur le docteur Léon Dufour de Dieppe. — *janvier*, Ed. Spolikowski. *Autour de l'Association des Ecrivains Normands.*

6.239. — La Revue historique des Antilles n° d'octobre 1928,

Digitized by Google

publie 2 articles intéressant les Normands : Les habitants de Marie-Galante en 1665 et La prise de possession de la Louisiane par Cavelier de la Salle.

6.240. — Echo libéral [*de Pont-Audemer*], décembre 9. A propos des Notes manuscrites sur Pont-Audemer de Jacques-Augustin Fouges Duclos (1785-1863), déposées à la bibliothèque municipale : Eglises du Saint-Sépulcre, des Carmes, Saint-Aignan, des Cordeliers, chapelles Saint-Gilles et de la Madeleine, Ursulines et Carmélites, Abbayes de Préaux, cimetière de la rue de Bernay, place du Pilori, porte Saint-Germain, Grand'Rue, formation de la 1re compagnie d'artillerie; — 15, Saint-Mards-sur-Risle (Robert Duquesne). — Suite des Notes de Foug Duclos : Formation et confection du drapeau de la Garde Nationale. — Première fête de la Fédération. — Expulsion des communautés. — Une tourière Carmélite qui ne veut pas quitter son couvent est fouettée publiquement. — Suppression des églises Saint-Aignan et du Sépulcre. — Départ des prêtres insermentés. — Réception du curé assermenté Foll, puis d'un autre qui lui succède. — Construction du pont de la geole. — Cimetière de la ville.

6.241. — Le Roumois, décembre. Le Thuit-Signol (fin) (Charles Leroy), janvier 13 et suivants Le Thuit-Anger p. (idem).

6.242. — Semaine Religieuse du diocèse d'Evreux. — *Décembre* 22, Le Cinquantenaire de la — (P. David, directeur —).

6.243. — Journal du Neubourg. — *Décembre* 5, 31; 1929 *Janvier* 2 et 9. Les Seigneurs du Neubourg. — VIe. — Le duc de Beuvron. Le château du Champ de Bataille (fin); — 5, L'église de la Haye de Routot (polémique abbé Morin, curé de Hauville et Marcel Delaunay); Une lettre autographe de Dupont de l'Eure ; — 12, Trois autographes (François Arago, Dupont de l'Eure et Mauguin) — 24. Notre ville possède de nombreux objets ayant appartenu à Dupont de l'Eure.

6.244. — La Normandie [d'Evreux). *Décembre* 1er, [Le peintre] Albert Coignard. art. nécrol. (Jacques Hérissay) ; — 8, Le portrait du général Chrétien, par M. Anquetin (Georges Blondel) ; — Classement d'objets d'arts (Henri Lamiray) ; — 15, c. r. de l'assemblée du 9 de la *Société libre d'Agr. Eure.* — 1929. *Janv.* 5, c. r. des *Dames de Jeufosse* de Pierre Bouchardon et de *Climats* d'André Maurois (Joseph L'Hopital); — L'hôtel des postes d'Evreux (H. Lamiray).

Digitized by Google

6.244 *bis*. — Le Journal de Rouen donne dans chaque numéro un éphéméride de 1803 ou 1878 sous la rubrique *Journal de Rouen d'il y a 125 ou 150 ans*. En *novembre* et *décembre* un feuilleton *Graine au vent* (Lucie Delarue Mardrus) roman normand région d'Honfleur. — *Décembre 1er*. (ces dates sont celles de son édition de l'Eure. Le [Rouennais] Père Delattre et les fouilles de Carthage (R. H.); — 2, Autour de Corneille : de l'anecdote du soulier à la protection de Mécène (R. R. V.). — Bulletin de la *Société des Amis des Monuments Rouennais* C. R. (C. B.) ; — 3, Assemblée Générale de novembre des *Amis des Monuments Rouennais* C. R. (C. B.) ; — L'église de Ménesqueville (Eure), (Pierre Chirol) ; — 4, « *Sa vindication* » conte normand (JeanneAndé) ; — 6, Les vieilles auberges andélysiennes ; — 7, C. R. de l'assemblée du 25 novembre de la *Société des études préhistoriques* (Ch. B.) ; — 8, *Le triomphe des Normands* perdu et retrouvé (R. R. V.) ; — 10, Des poëmes religieux posthumes du Normand Paul Harel ; 11 Le XXe concours des Palinods et la représentation du *Triomphe des Normands* ; — Obsèques de l'abbé Thuillier, ex-curé de la Neuve-Lyre ; C. R. et énumération de ses œuvres littéraires ; — 12, C. R. des assemblées de juin, et d'octobre des *Amis des Monuments Rouennais* ; C. R. de la réunion du 9 décembre de la *Société libre de l'Eure* à Evreux ; — 14, Les *Normands* en Amérique vers l'an Mille ; — 15, [Le Normand] Léonor Fresnel et la dernière lettre du duc d'Enghien (R. R. V.) ; — 16, Assemblée mensuelle [à Caen] de la Société des Antiquaires de Normandie, C. R. ; — 17. Ecrivains normands : La *Rose des Vents* par Réné Trintzius et *Aspects de la Biographie* par André Maurois (G. B. Nobécourt) ; — 20. Les Andelys. A propos du décès de M. Charles Genuys, inspecteur général des Monuments historiques ; (M. G.) ; — 24, Société des Amis du Vieux Rouen : 1° conférence de Pierre Chirol sur Georges Dubosc C. R. ; 2° Palmarès des récompenses ; — 24, et suivants. Nomenclature des principaux événements de l'année 1928, mois par mois ; 25. A l'Association Barbey d'Aurevilly, causerie de M. Georges Laisney sur Charles-Théophile Féret ; — 26, Travaux 1926-1927 de la *Société libre de l'Eure* (Etienne Deville) Aux Amys du Vieux Dieppe conférence sur le gouverneur Charles Desmariès (André Boudier) ; — On recherche la plaque commémorative du siège de Paris par les Normands (885-886) (R. R. V.) ; — 27, « Le Manuscrit en France du VIIe an

Digitized by Google

XVIIe siècle » conférence de M. Pierre Dubois, bibliothécaire de la ville d'Amiens à la Société des Amis des Monuments Rouennais (Robert Pinel); — 28, C. R. de la séance mensuelle du 13 décembre de cette société (Charles Brisson) ; — 29. Le centenaire d'une maison de commerce rouennaise ; — 30. C. R. du numéro de novembre du *Tourisme, Arts et Sports dans l'Ouest* (R. R. V.)

— M. G. de Beaurepaire : Le contrôle de la librairie à Rouen à la fin du XVIIe siècle. — M. le docteur Boucher : La bataille de Mortemer (1055) : rapport sur les travaux de M. le docteur Haïpré. — M. le docteur Coutan : La chapelle du Lycée d'Avignon ; l'ancienne église Saint-Sauveur de Rouen. — M. René Herval : Esquisse d'une renaissance normande (discours de réception). — M. le Chanoine Jouen : Rapport sur les ouvrages de M. Roy, archiviste de la province de Québec. — Rapport sur les ouvrages de sir Théodore Cool. historien de Rouen. — Impressions de voyage et conférences artistiques faites en Angleterre. — M. H. Labrosse : Notice sur dom Courdin, de l'Académie de Rouen (1739-1825). — M. Jean Lafond : Les vitraux de la vie de Saint-Louis à la Trinité-de-Fécamp. — Les vitraux de l'église Saint-Etienne de Beauvais. — M. Gaston Manchon : La vie et l'œuvre d'Albert Lebourg. — Les procédés de la gravure à l'eau forte. — M. le Dr Charles Nicolle : Le typhus exanthématique. — M. H. Paulme ; Rapport sur les ouvrages de M. H. Prentout. — Etude sur le musée municipal de Rouen. — M. G. A. Prévost : L'Ascension des familles en Haute-Normandie, aux XVIe et XVIIe siècles.

1929, *janvier* 2, Les Normands aux Indes occidentales (Colonel Hurault de Ligny); — 4, A travers le Vieux Vernon. De la beauté qui disparaît (Alp. Poulain); — 5, La détention du faux dauphin Mathurin Bruneau à Rouen (1816-1818) (A Le Corbeiller); — Classement de monuments historiques dans le Calvados C. R. des travaux de 1928 de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen ; — 6, Le premier des ministres de l'Instruction publique [Le Rouennais] M. de Vatimesnil (R. R. V.) — Séance de décembre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen C. R. (sujet principal : le navigateur Vauquelin). — 8, Le triptyque de Saint-Pierre de Franqueville (R. R. V.); — 10, Un almanach ébroïcien du XVIIIe siècle (Et. D.) ; — 11, Découvertes archéologiques dans la cathédrale de Lisieux (Et. D.) ; — 12, C. R. de la séance de janvier de la *Société des Antiquaires de Nor-*

Digitized by Google

mandie ; — 13 et 14, Aux amis des Monuments rouennais : les Maisons en bois par le Ct R. Quenedey, C. R. (Robert Pinel) ; — 14, Vestiges archéologiques à N.-D. de Franqueville (R. R. V.) — Exposition à la bibliothèque de Rouen d'almanachs éphémérides et calendriers (F. C.) ; — 15, Portraits Normands. Henri Godeau de Kerville (Robert Duquesne) ; — 17, Les trois Marquis de Villette (un liseur) ; — 19, Le chêne de Mme de Sevigné à Forges-les-Eaux (R. R, V.) ; — Un ami de Gustave Flaubert : Edouard Lebarbier (Louis Fabulet) ; 20, Lettre du Dr Brunon à propos de M. Gadeau de Kerville ; — Une survivance du Duché normand : l'Ile de Serk (René Herval) — Un Glozel Normand : de l'antiquité de la *Mére Odue* (Et. Deville) ; — 28, Normands du dehors, de Québec à Rome, [Rodolphe Lemieux et Eugenio Maurg de Morancez] R. H.) ; — 29, Conférence du 27 janvier de la section bernayéenne de la Société libre de l'Eure C. R. ; — Conteurs et poètes Normands (R. G. Nobécourt) ; — 30, Les petits neveux de Jeanne d'Arc en Normandie (R. R. V.).

6.345. — Le Petit Parisien, 3e édition de Normandie, a publié les articles suivants : *Décembre* 3, L'Université de Caen ; — 5, Georgette-Leblanc-Mœterling ; — 7, L'élevage du cheval dans l'ancienne Normandie ; — 8, Anatole France et la Normandie ; — 10, Les coutumes de Noël dans l'Ancienne Normandie ; — 12, Le philosophe et satiriste Eugène Bion ; — 15, Normands d'autrefois ; — 16, Les Normands au Salon d'Automne ; — 19, Le charbon en Normandie ; — 22, La coutume des *aguignettes* dans l'ancienne Normandie ; — 23, L'économiste et sociologue René E. Bossiere ; — 24, les feux de Noël en Normandie ; — 25, Les *Gueusards* ; — 27, Le régionaliste Jean Vinot Préfontaine ; La mutilation des églises. L'église de la Haye de Routot (Marcel Delaunay) ; — 30 Bûches et Fagots en Normandie.

1929 *Janvier* 3, Le centenaire d'Octave Gréard ; — 5, Les Rois en Normandie ; — 6, Le reboisement. L'exemple de Romilly-sur-Andelle (Marcel Delaunay) ; — 9, Les tremblements de terre en Normandie ; — 18, Le professeur André Fauconnet ; — 20, L'insularité du Mont Saint-Michel ; — 22, Les fruits dans l'Ancienne Normandie ; — Pierre Leroy président idem des *Normands de Paris*.

6,346. — Notes historiques sur le Bessin. Tome V : Trévières 1927-28. grand in-8°, 176 pp. Les Londes en Trévières ou les Tou-

Digitized by Google

railles (2 photo) par L. Guérin, pp. 1-20 ; — Le manoir de Vérigny et celui d'Anferville [généalogie des Conseil] ; Ancien château de Canchy et l'église, la Seigneurie — Charles de Broglie ; — anciens curés de Canchy, 4 photo ; — Manoir de St Pierre à St Pierre du Mont, 6 photos, etc., A Letienne ; — [Les du Mesnil de Frotté, de Beaurepaire, de St Paul, de St Hilaire, les de Bechevrel] ; — Château de Campigny avec 3 photo [Les Hamon, Meslin, Bauquet de Surville et de Grandval] ; — Clocher de Trévières, 3 photo, etc.

6.347. — Chez nous. Bulletin du collège St-François de Sales à Evreux. Hérissey. *Juillet* 1928. Chanoine Lecroq, † économe du collège ; — Paris (le Père), † à Ste Marie de Caen ; — *novembre* 28, Bachelot (Eugène), † le 2 novembre, etc.

6.348. — Blin (Chanoine), † curé doyen de St-Georges-du-Vièvre. *Sem. Rel. d'Evreux*, 20 octobre.

6,349. — Bouchardon (Pierre). Les dames de Jeufosse, Paris, Albin Michel.

6.350. — Bret (René). La Dame de Margon, baronne des Radrais ou la Bourbonnaise. Evreux, Drouhet 1928, in-8°, 11 pp.

6.351. — Chauvin (Mgr) Lettre pastorale pour le Jubilé de Pie XI. *Sem. Rel, d'Evreux*, 26 janvier 29 et 2 février.

6.352. — Coqueret (André). Recherches sur Crulay [et son ancienne paroisse]. Caen, 1928, in 8°, 126 pp.

6.353. — Corroyer (abbé) † ancien curé de St Léonard, *Bull. Rel. de Rouen*, 5 janv. 29.

6.354. — Coutances. Association St Joseph pour le recrutement du clergé, *Juin* 28, n° 27 : *Un séminaire pour les pauvres* fondé par Gabriel Le Sot vers 1667 avec vue de l'état actuel ; — n° 28, Les trois fondateurs du séminaire d'Avranches, avec plan ; — Les familles nombreuses de la Manche, par Le Cacheux, archiviste de Rouen.

6.355. — Desdouits (abbé). Un bénédictin normand émule de Bossuet ; dom le Gallois, Evreux, Ch. Hérissey, in 8°, 1928, 24 pp. ; — A propos du tricentenaire de Bossuet, Bossuet en Normandie, Evreux, 26 pp. [Extr. du n° 6.229].

6.356. — Doucerain (Albert). Nos vieilles légendes [conférence à la Soc. libre de l'Eure]. Evreux. Ch. Hérissey, in-8°, 56 pp.

6.357. — Eudeline (Chanoine., Blason des Sœurs de St Jean d'Evreux avec lettre de Mgr Chauvin, Evreux, Imp. de l'Eure, 12 pp.

Digitized by Google

6.358. — Fil (abbé) † à St-Aubin d'Ecrosville. *Sem. Rel. d'Evreux*, 16 juin.

6.359. — Goyau (Georges). Un roman d'amitié entre deux adversaires politiques Falloux et Persigny. Paris, Flammarion, in-12, 1928, 246 pp.

6.360. — Gréverend (abbé). Le triptyque de St Pierre de Franqueville, Rouen, Lecerf. 3 h. t. [C. R. dans le *Bull. Rel. de Rouen* 12 et 19 janvier.

6.361. — Hébert (abbé). N.-D. d'Etretat. Essai historique. Description. Paris. 50 pp. 6 h. t. et plan.

6.362. — Kerville (Léo de) Sur le *trimard*. Roman situé en partie dans la Seine-Inférieure, Fécamp, impr. Durand.

6.363. — Le Gardinier (abbé), † curé de Moutineaux. *Bull. Rel. de Rouen*, 12 janv.

6.364. — Lenfant (abbé). Un curé de France. Pierre Lefebvre, † archiprêtre de Louviers (1845-1914). Préface de Mgr Chauvin. Paris, éd. Spes, in-12, 1928, 197 pp.

6.365. — Leroux (abbé Alphonse) † ancien vicaire de N.-D. des Champs d'Avranches (1900-1928), *Sem. Rel. de Coutances*, 27 décembre.

6.366. — Leroy (Charles) Les Paysans normands au XVIIIe siècle [I, La Vie rurale ; II, La communauté, la paroisse, les impôts, etc. 458 pp.] Cf. en marge des livres nouveaux, page 104.

6.367. — Levêque (abbé Charles) † curé de Picauville *Sem. Rel. de Coutances*, 13 décembre 28.

6.368. — Pasquier (abbé), † curé de Tilly. *Sem. Rel. d'Evreux*. 15 et 29 décembre 28.

6.369. — Ségal (Marcel). L'Appel, pages sur le clos St Marc de Rouen, id. Defontaine.

6.370. — Sélosse (Louis). *L'île de Serk*. 2e éd. remise au point et illustrée. Rouen, Lestringant 1929.

6.371. — Suhard (Mgr) Lettre pastorale au sujet de la basilique de Sainte Thérèse de Lisieux. *Sem, Rel. de Bayeux*, 20 janv. 29 ; — Lettre pastorale au sujet du Jubilé de Pie XI, id. 3 février 29.

6.372. — Tabourier (abbé), Souvenir d'Abbayes [causeries] Alençon, 1928, in-8°, 20 pp. : — L'art et l'histoire dans la Prédication [Ext. de la Revue].

6.373. — Thuillier (abbé), ancien curé de la Neuve-Lyre, † à Gamaches, *Sem. Rel. d'Evreux* 5 et 12 janvier 29. Dans le *Journal*

Digitized by Google

de Rouen du 11 décembre 28, C. R. de ses obsèques avec énumération de ses œuvres littéraires.

8.373. — VILLERABEL (Mgr du Bois de la) Lettre pastorale et ordonnance pour le Jubilé de S. S. le Pape Pie XI, *Bull. Rel. de Rouen*, 26 janvier.

8.374. LES EGLISES HISTORIQUES DU PAYS DE FRANCE. Revue mensuelle illustrée, in-folio, 1er numéro. Par an 100 fr. C. R. sera donné en mai.

Indications spéciales par département.

CALVADOS : **6230**, 31, 33, 44, 45. 46. 66. 71.

EURE : **6229**, 30, 40, 41, 42, 43, 45, 47. 48 49, 50. 51, 55, 56, 57, 58, 59, 64, 66. 68. 73.

MANCHE : **6230**, 32, 45. 54. 65. 66, 67.

ORNE : **6230**, 35, 45, 52, 66. 72,

SEINE-INFÉRIEURE : **6230**. 33, 34. 36, 37, 38, 39, 44 *bis*. 45, 53, 60, 61, 62, 63, 66, 69. 70. 74.

Le Gerant : G. POUSSIN.

Evreux, Imp. de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. POUSSIN, Dr.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉDACTION

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. LE CHANOINE GUÉRY, *Aumônier du Lycée d'Evreux*, 49, place de la Gare.

Les manuscrits seront soumis au Comité de rédaction qui jugera si l'article peut être inséré. — Néanmoins chaque auteur reste responsable des idées ou opinions émises dans ses articles. — Les manuscrits *publiés* par la Revue ne sont pas rendus. — Tout travail inséré peut faire l'objet d'un tirage à part : M. G. POUSSIN, directeur de l'Imprimerie de l'Eure, avec lequel on aura à s'entendre, fera des conditions spéciales aux collaborateurs.

Les auteurs sont instamment priés de renvoyer les épreuves corrigées à l'imprimeur, dans les trois jours.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont *deux* exemplaires auront été envoyés à M. le chanoine Guéry.

Le prix de l'abonnement est de 20 francs par an, 25 francs pour l'étranger et 6 francs par livraison.

L'abonnement va de janvier à janvier, est exigible après l'apparition du premier numéro, payable par chèque postal à M. G. Poussin, à Evreux (Paris, 342-99).

La *Revue Catholique de Normandie* paraît tous les deux mois en livraisons d'environ 64 pages, grand in-8°.

Evreux, imprimerie de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, Dr

Digitized by Google

DIEX AIE

REVUE CATHOLIQUE d'Histoire, d'Archéologie et Littérature DE NORMANDIE

38me ANNÉE — 3e LIVRAISON

MAI 1929

Baron D'ESNEVAL : Les Seigneurs de Pavilly, barons d'Esneval, vidames de Normandie (*suite*), 129. — Dr R. DORANLO : Notes sur des estampilles céramiques découvertes dans le département de l'Eure, 144. — Chanoine UZUREAU : La Persécution religieuse dans le diocèse de Rouen (1791-1792), 162. — DE LA TULLAYE et René HERVAL : Poésies, 168. — Ernest D'HAUTERIVE et Abbé DESDOUITS : En marge des livres nouveaux, 172. — Intermédiaire des Chercheurs et Curieux de Normandie, 175. — F. ALIX : Documents, 176. — Confrérie des Cornards, 179. — Au bon vieux temps, 182. Bibliographie normande, 185.

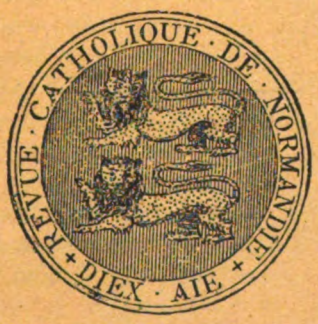

ÉVREUX
BUREAUX DE LA *REVUE*
6, rue du Meilet

ROUEN
A. LESTRINGANT, dépositaire
11, rue Jeanne-d'Arc

1929

Digitized by Google

Pour paraître dans les prochaines livraisons

Poésies, par René HERVAL.

Mgr J.-B. Bourlier, Evêque d'Evreux (1802-1820), par M. l'Abbé CHARDON, curé de Fougerolles (Indre).

Poésies, par M. de la TULLAYE.

Une esquisse de Laurent de la Hire (1640), par le chanoine GUÉRY.

Digitized by Google

LES

SEIGNEURS DE PAVILLY

Barons d'Esneval, Vidames de Normandie

(Suite)

Charles Houel, seigneur de Berville (1) et de la Pommeraye, petit-fils d'Yvonne de Dreux, avait été inhumé aussi aux Jacobins, le Président d'Esneval fit transporter son corps et son inscription funéraire avec ceux de ses ancêtres à Pavilly et fit placer sur le pilier à droite du chœur, face à l'autel, l'inscription qui est sur marbre noir entourée d'un cadre de marbre rouge, on y lit :

Piis manibus nobilissimi
atque illustrissimi Caroli de Berville
la Pommerays
Flere vices hominum potis es si forte viator,
Siste gradum, paucis hœc et monumenta revolve.
Hic jacet antiquœ Bervillus stipis Houellum,
Materno nec non Drocensi sanguine cretus
Judicio maturus erat pariter que sagaci
Ingenio pollens rerum fandique peritus
Regi et principibus charus, quod maxima rerum
Verborum que fides insons sine fraudibus aulœ.
Aulœ et inter fraudes : fortuna major ipsâ
Hunc sua pugnantem divini in numinis hostes
Virtus in falyis urbi prœfecit et arci
San. Tropesi Exanimem iam condit neustria luge
flere vices hominum potis es si forte viator
obiit VI Idus Septembris
MDCLVI
Carolus Morainville la Pommerays ex fatre
Nepos hoc monumentum æternitati sacravit.

(1) Berville-sur-Mer, Eure, où se trouvait le fief de la Pommeraye.

Digitized by Google

Au-dessous de cette inscription le Président d'Esneval en fit placer une seconde sur marbre blanc qui porte :

Redivivum hoc marmor
Ex dominicanis Rothomagensibus
Huc adsportari studuit
Plombeo cum illustrissimi defuncti feretro
Cœteris familiœ Droceusis pignoribus funereis,
D. D. Spiritus Robertus Maria le Roux d'Esneval
in senatu Rothomagensi præses infulatus
Ex materna linea pronepos.

IV

Les Barons d'Esneval des maisons de Prunelé et de Tournebu

André de Prunelé, baron d'Esneval, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa Chambre, fut mis en possession de la baronnie par sa mère vers l'époque de son second mariage, mais dès 1556 elle réclamait en justice la nullité de sa donation prétendant que son fils n'avait pas satisfait aux charges et conditions inscrites au contrat. Le différend se termina, le 25 juin 1556 par une transaction qui était tout à l'avantage d'André de Prunelé, le 26 novembre suivant, il prêta foi et hommage au roi (1), et rendit aveu le 22 janvier 1566. Cet aveu ne fut pas admis du premier coup par la Chambre des Comptes de Paris, elle ordonna au bailli de Rouen de faire une enquête, le droit de haute-justice ayant motivé une protestation du procureur général.

André de Prunelé épousa par contrat du 15 juin 1558, passé devant Marin Bellaunay et Marguerin Louvet notaires à Briouze, Marguerite le Veneur, fille de Jean, chambellan du roi, baron de Tillières, seigneur du Home et de Carouge, capitaine de Vire et bailli de Rouen et de Gillonne de Montjean, sœur du Maréchal de France, et sœur du sieur de Carouge, gouverneur de Normandie. Les le Veneur se faisaient honneur d'être alliés au duc de Lorraine et à la grande duchesse de Toscane, aux maisons de Pompadour et de Bassompierre, aux d'Espinay-Saint-Luc, alors si en faveur.

(1) A. N. S. A. P. 265 cote 1342.

Digitized by Google

André de Prunelé fit toute sa vie service actif près du roi. Henri III, en considération de ses bons et honorables services rendus à lui et à ses prédécesseurs l'exempta en octobre 1575 de l'arrière ban et déclara ses fiefs francs et quittes de taxes (1). Il donna encore quittance de ses gages, le 12 avril 1580, ils étaient de deux cents écus sols par an. Il mourut l'année suivante.

Il laissait comme enfants : Charles qui suit; un fils qui mourut jeune au collège; Claude de Prunelé, seigneur de Criquetot-l'Esneval par don de son père (2), et qui y mourut sans alliance, le 24 janvier 1654, laissant sa succession à ses nièces Françoise et Elisabeth de Prunelé, il fut inhumé dans le chœur de l'église de Criquetot; Claudine de Prunelé mariée par contrat du 18 février 1577 à Jean de Laval, seigneur de la Faigne, de Tartigny, d'Aveluys, Gournay-le-Guérin et Fresnay-le-Samson; Madeleine de Prunelé mariée par contrat du dernier d'avril 1578 à Jean le Cesne, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Menilles, la Heunière, la Champagne et Clermont en Caux, André de Prunelé donnait à sa fille en dot 10.666 écus 2/3 valant 32.000 livres représentées par les terres de Tranquebeuf et de Beaucamp moyennant renonciation à sa succession et à celle de sa femme, figuraient au contrat : Tanneguy le Veneur comte de Tillières et Seigneur de Carouge gouverneur et lieutenant général du roi aux baillages de Rouen et Caux, oncle de la future, Louis de Bailleul abbé de Lonlay et de Silly, son cousin, et Jean de Sourches seigneur de . chevalier de l'ordre et gentilhomme de la Chambre du roi, le mariage fut consommé le 7 juillet 1579, les Φ qui figurent sur les murs si curieusement décorés du château de Menilles peuvent avoir pour origine cette alliance Prunelé des le Cesne; Marguerite de Prunelé et une autre fille religieuses à Poissy, un curieux livre de prières manuscrit, orné de miniatures, relié en veau aux armes mi-partie de Prunelé et de Dreux et portant le nom de Marguerite de Prunelé a figuré en 1910 à la vente de M. de Bellegarde.

---

(1) B. N. P. O. 2393, f° 61.

(2) Il était Seigneur de Criquetot en 1627, d'après un aveu que lui rendit Pierre Filastre pour des terres sises au Tilleul et dépendant du fief de Mellemont (catalogue E. Dumont, n° 70, 1897).

Digitized by Google

*
* *

Charles de Prunelé baron d'Esneval avait à peine quinze ans, à la mort de son père, deux ans après, il épousait, par contrat du 12 septembre 1583, passé devant Robert Moreau et Jean Davoust notaires au Châtelet de Paris, Madeleine Pinart, vicomtesse de Comblisy, dame de Cramailles, de Montouri, de Marolles et de Savernay, fille de Claude Pinart, marquis de Louvois, vicomte de Comblisy, baron de Cramailles, premier baron du Valois, secrétaire d'Etat et de Marie de Laubespine, dame d'honneur de la Reine, il se qualifiait baron d'Esneval, Vidame de Normandie, seigneur d'Herbaut, Gazeran, Machenainville, Beauverger et Glatigny, il est dès lors gentilhomme ordinaire de la Chambre et ne tarda pas à devenir chevalier de l'ordre, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances puis de cent chevau-légers. Son mariage l'avait apparenté à toute la cour, aux Villeroy, Souvré, le Tellier, Verderonne, Châteauneuf, Harlay, Villarceaux, Mornay, Armentières, Rouville, la Marck, il le mettait en toute faveur.

Un mois à peine après le mariage, le 8 octobre, la reine Catherine de Médicis nommait Mme d'Esneval sa dame d'honneur et au mois de décembre, grâce à son beau-père, Charles de Prunelé obtenait des lettres patentes, confirmant à sa baronnie le droit de haute-justice, il n'y aura plus de difficultés pour les aveux. Il était en compte avec le roi, le 22 octobre 1585, Henri III envoyait des lettres au trésorier de ses épargnes lui ordonnant de le payer des 1200 écus sol faisant le parfait de 1763 écus qu'il lui devait. La noblesse de Normandie, sans cesse en quête du vent de cour, le nommait l'année qui suivit son mariage, député aux Etats de la province, en remplacement du baron de Clères excusé, il s'excusa à son tour alléguant sa jeunesse, il n'avait pas encore dix-huit ans.

Cette jeunesse ne fut pas un obstacle à sa nomination, au mois de décembre de l'année suivante, comme ambassadeur auprès de Jacques VI, roi d'Ecosse, ce royaume était divisé par les factions, le protestantisme, favorisé par les menées de la reine Elisabeth d'Angleterre y avait porté des coups funestes à la puissance royale. Depuis longtemps la reine d'Angleterre détenait captive

Digitized by Google

l'infortunée reine Marie Stuart, veuve du roi de France François II. Il n'y avait pas longtemps que des sujets rebelles avaient retenu prisonnier le roi Jacques et les divisions religieuses avaient affaibli l'antique alliance, vieille de huit siècles, entre la France et l'Ecosse. La situation était des plus critiques, Henri III et Catherine de Médicis, toujours ondoyants dans leur politique, tout en désirant conserver l'influence française en Ecosse et sauver d'une condamnation à mort imminente la veuve de François II, tenaient à ménager Elisabeth. L'Aubespine-Châteauneuf notre ambassadeur en Angleterre y avait une position difficile, on l'y considérait comme l'agent des Guises, odieux aux Protestants et à Elisabeth, son ignorance des affaires d'Ecosse, dont il se rendait compte lui-même, augmentait les dangers que courait l'alliance française en ce pays. Marie Stuart lui ayant écrit, le 8 décembre 1785, pour faire appel à l'intervention de la France, il envoya à la Cour une dépêche pressante. Le ministre Claude Pinart suggéra aussitôt aux souverains l'envoi en Ecosse d'un ambassadeur et leur proposa pour cette mission son jeune gendre que son mariage avait fait cousin de l'Aubespine-Châteauneuf, l'ambassadeur du roi près d'Elisabeth, cette union intime du ministre et des deux ambassadeurs faisait espérer une unité d'action à Paris. à Londres et à Edimbourg, qui seule pouvait, en des circonstances presque désespérées, sauver la situation.

Mais la jeunesse et l'inexpérience du nouvel ambassadeur était un danger, Claude Pinart y remédia en lui donnant des instructions détaillées et en lui remettant, pour l'éclairer, les correspondances de la Mothe-Fénelon et de Michel de Castelneau, les prédécesseurs comme ambassadeurs en Angleterre de l'Aubespine-Châteauneuf. Ces importants documents joints à la correspondance de Charles de Prunelé pendant son ambassade furent reunis par lui en un volume portant le titre : affaires d'Angleterre et d'Ecosse, qui est conservé dans le chartrier du château de Pavilly, communiqués à M. Chéruel, ils ont fait le sujet de sa thèse latine pour le doctorat ès-lettres et d'une magistrale étude historique : Marie Stuart et Catherine de Médicis, qui a éclairé la politique française à cette époque, restée jusqu'alors fort obscure, et vengé la mémoire de Henri III des accusations des Ligueurs qui lui reprochaient d'avoir non seulement abandonné la nièce des Guises, sa belle-sœur, à son malheureux sort, mais encore de

Digitized by Google

s'être fait secrètement le complice de la cruelle vengeance d'Elisabeth, ce livre remarquable aura été ici notre guide.

Les instructions remises à Charles de Prunelé peuvent ainsi se résumer : rétablir l'harmonie entre Jacques VI et ses sujets par la médiation de la France, raffermir l'union des deux couronnes. Il devait s'efforcer de réconcilier Marie Stuart et son fils, mais en évitant tout ce qui pourrait éveiller la jalousie et la défiance de l'Angleterre, il n'y était pas question de la liberté de la reine, il semble cependant qu'il lui avait été recommandé verbalement d' « y faire tous les bons offices qu'il pourra », c'est ce qu'Henri III écrivait à Châteauneuf.

Le baron d'Esneval partit pour l'Écosse dès la fin de l'année 1585 et y arriva au commencement de 1586. Henri III envoyait en même temps que lui en Ecosse pour le seconder, Claude Hamilton, frère de Lord d'Arbroarth, d'une famille dévouée de tout temps à la France et qui était catholique et dévoué à Marie Stuart. A peine débarqué, les difficultés de sa mission apparurent à Charles de Prunelé. La faction anglaise qui entourait et dominait Jacques VI lui fit attendre longtemps sa première audience, lorsqu'il l'obtint enfin, il se trouva en présence d'un roi profondément dissimulé qui ne différait son alliance avec l'Angleterre que pour se vendre plus chèrement. M. d'Esneval constata aussitôt que les seigneurs écossais étaient, comme leur roi, habitués à tendre la main à l'étranger, mais on lui avait interdit de prendre avec eux aucun engagement d'argent, c'était rendre impossible toute alliance avec une nation pauvre et avide que, par son or, l'Angleterre savait tenter. En dehors de la cour cependant les catholiques formaient un parti puissant qui, sous la direction du jésuite Holt, impatient du joug anglais et de la domination protestante, rêvait d'en appeler aux armes et de délivrer Jacques VI de la tyrannie anglaise et protestante. Ils s'adressèrent à d'Esneval, dès son arrivée, lui demandant l'appui de la France. ne lui dissimulant pas que si il lui faisait défaut ils feraient appel au Pape et à l'Espagne. Henri III averti prévint son ambassadeur qu'il eut à repousser ces propositions, lui ordonna une allure pacifique et d'engager les sujets à la soumission, le roi à la tolérance. Les Catholiques, quand ils s'en aperçurent, répondirent en criant à la trahison, pendant que les agents anglais représentaient à Jacques VI notre ambassadeur

Digitized by Google

comme un fauteur de guerre civile. D'Esneval habitué aux grâces de la cour de France en fut blessé et écrivit à son beau-père qu'il l'avait relégué dans un pays de barbares.

Nonobstant son découragement, il ne restait pas inactif, quand il ne pouvait voir le roi d'Ecosse il lui écrivait et lui déconseillait de son mieux l'alliance anglaise, le mettant en garde contre le nouvel ambassadeur d'Elisabeth, Thomas Randolph, un terrible adversaire pour lui, démontrant avec une réelle habileté que la politique de Henri III contre les Protestants en France n'avait rien qui put l'inquiéter, que son alliance avec Elisabeth, l'ennemie de sa mère, ne pourrait qu'amener des troubles en Ecosse. Jacques VI laissait croire à d'Esneval qu'il le convaincait, protestant de son amour pour la France et de son attachement à son alliance, puis il allait se moquer avec Thomas Randolph de la crédulité de l'ambassadeur français. Dès le mois de mai 1586 la ligue entre l'Angleterre et l'Ecosse était signée. D'Esneval tenta un dernier effort, s'appuyant sur les anciens traités, il rappela à Jacques VI que la France et l'Ecosse s'étaient engagées à ne jamais conclure d'alliance sans se proposer l'association, peine inutile, Jacques VI avait son siège fait, il répondit que la France avait traité sans l'Ecosse, que l'Ecosse pouvait bien traiter sans la France. La présence de d'Esneval en Ecosse n'avait plus d'objet, il demanda et obtint son congé en juillet 1586. Avant de partir, il obtint de Jacques VI l'engagement de ne pas fournir de secours aux Protestants de France et il partit muni de lettres du roi d'Ecosse pour Henri III et Marie Stuart.

D'Esneval revint en France par l'Angleterre et s'arrêta à Londres au moment de l'arrestation de Babington et de ses complices, le peuple accusait Châteauneuf d'avoir fomenté le complot, plusieurs des gens d'Esneval furent arrêtés comme suspects et exposés aux injures de la populace, d'Esneval put néanmoins rentrer en France. Il resta en correspondance confidentielle avec Châteauneuf et se fit à la cour son porte-parole. On ressent à la lecture des lettres de Châteauneuf les angoisses qui l'étreignirent durant le procès de Marie Stuart.

Ce fut peut-être à l'intervention de Charles de Prunelé qu'Henri III se décida à envoyer à Elisabeth un ambassadeur extraordinaire, Pomponne de Bellièvre, dont le petit-fils Claude le Roux de Cambremont baron d'Acquigny épousa la petite fille

Digitized by Google

de Charles de Prunelé, Anne-Madeleine de Tournebu. Ce fut en vain. Après la mort de Marie Stuart, Pinart jugea que son gendre ne pouvait retourner en Ecosse, il se disposait à y envoyer à sa place son fils quand la journée des Barricades, 12 mai 1588, chassa Henri III de la capitale, l'Ecosse en fut oubliée, c'en fut fait de notre influence séculaire en ce pays. L'Ambassade de Monsieur d'Esneval aura été la dernière tentative pour la sauver, elle avait échoué malgré les efforts habiles de l'ambassadeur, il n'en pouvait être autrement, ayant été faite beaucoup trop tard.

En récompense de son ambassade, Charles de Prunelé fut nommé conseiller d'Etat et sa carrière diplomatique s'arrêta là, son beau-père avait été disgracié après la journée des Barricades. Il ne fut pas cependant accusé de pactiser avec la Ligue comme sa belle-famille, nous le voyons figurer le 3 mai 1588 dans le cortège du duc d'Epernon faisant son entrée à Rouen. Henri IV paraît l'avoir eu en estime et lui fit payer, le 17 décembre 1594 mil écus sol qui lui avaient été donnés par Henri III en 1588 et qu'il n'avait jamais reçus.

La vie de Charles de Prunelé se partagea dès lors entre la Cour et sa terre d'Esneval à laquelle il s'intéressait particulièrement. En 1600 et 1602 il bataille avec les Chambres des Comptes de Rouen et de Paris pour ses aveux, prétendant ne devoir les rendre qu'à la Cour des comptes de Paris. En 1613 et 1614, il avait maille à partir avec l'Hôtel de ville de Rouen et les Etats de la province qui se plaignaient des évocations qu'il avait obtenues au Parlement de Paris contre ses vassaux, le domaine du roi et autres, au préjudice de la charte normande, à leurs grands dommages. En 1600, avec le consentement du prieur, Dom Jean le Cauchois, il fit placer dans la chapelle du prieuré la grande inscription commémorative qu'on y voit encore. En 1595, la noblesse de Normandie l'avait de nouveau élu député aux Etats de la province.

A la Cour, il fut des courtisans intimes de Marie de Médicis et le Cardinal de Richelieu dans ses Mémoires, nous dit qu'il fut particulièrement lié avec Concini (1).

Il mourut en avril 1624 à Paris en son hôtel d'Esneval, rue du

(1) Tome II, p 159, Edition de la *Société de l'Histoire de France*.

Digitized by Google

Jardinet, paroisse Saint-Côme. Ses dernières années avaient été assombries par les inquiétudes que lui causaient le caractère et les prodigalités de son unique fils. Par deux testaments faits l'un le 22 avril 1618, l'autre au cours de sa dernière maladie, il léguait à son frère Claude 10.000 livres et substituait tous ses biens fonds à son fils Nicolas et a ses enfants et à leur défaut à Françoise et Elisabeth ses filles et à leurs enfants. Il laissait une grande fortune, outre 450.000 livres de biens meubles, la terre d'Esneval affermée 12.000 livres, celle de Gazeran aussi 12.000 livres, celle de Corbans 2000, celle de Machenainville 8000, les revenus des offices des greffes de Blois et d'Amboise 2.300, les petits sceaux de Magny et de Chaumont 3600, son hôtel de Paris, les terres de Beauverger et de Glatigny dont nous ne connaissons pas le revenu (1).

Sa femme lui avait apporté en dot 80.000 livres et il lui avait donné en douaire 4000 livres de rente à prendre sur ses terres de Gazeran et d'Esneval (2). Mme d'Esneval avait recueilli pour un quart la succession de son oncle Jean de l'Aubespine, évêque d'Orléans. En 1605, elle perdit Claude Pinart, son père, mais sa succession dut être peu avantageuse car Charles de Prunelé refusa d'autoriser sa femme à l'accepter pour sa part sous bénéfice d'inventaire, pour y parvenir elle dût s'y faire autoriser en justice comme il ressort de plusieurs quittances conservées au Cabinet des titres, cette succession n'était pas encore terminée en 1636 (3).

Madeleine Pinart mourut le 6 avril 1654 à Paris et fut inhumée en son église paroissiale de Saint-Côme.

De son mariage Charles de Prunelé laissait : Nicolas qui suit, Françoise qui suivra; Elisabeth de Prunelé née en 1603 qui épousa en 1620, Jean le Bouteiller de Senlis, comte de Moussy, seigneur de Moussy le Vieil et de Moussy le Neuf et de Vineuil, gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi ; Marie qui fit profession à l'abbaye de la Guiche près Blois et qui en devint abbesse ; Marguerite religieuse à Poissy et Claude et Madeleine qui le furent toutes deux à l'abbaye de Chelles (4).

---

(1) Ctesse A. de Prunelé. A travers nos archives.
(2) Ctesse A. de Prunelé. A travers nos archives.
(3) B. N. Mss. fr. 26.432. Collection Blondeau.
(4) B. N. Mss. fr. 20.157.

Digitized by Google

*
* *

Nicolas de Prunelé, baron d'Esneval, chevalier de l'ordre du roi et gentilhomme ordinaire de sa chambre, fut capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances puis de cent chevau-légers.

D'esprit déséquilibré, d'un caractère brouillon et emporté, il fit le désespoir de son père, se livrant à des profusions et dépenses excessives, joueur effrené il empruntait de toutes mains, se livrant à des usuriers sans vergogne qui lui livraient toutes sortes de marchandises à perte, le faisant s'engager pour quatre fois les sommes qu'ils lui versaient, lui faisant donner plusieurs obligations pour la même somme. Bien que son père lui fit une pension de 4800 livres, somme considérable pour l'époque, il était toujours sans argent. Son père, après lui avoir donné inutilement en plusieurs fois 52.000 livres pour payer ses créanciers, désespéré du dérèglement de ses mœurs et de son esprit, tout en ne le deshéritant pas de sa part des 450.000 livres de biens meubles qu'il possédait, pour l'empêcher, après sa mort de dissiper les grandes terres qui lui venaient de ses ancêtres et les conserver dans sa maison les avait, comme on l'a vu, substituées à ses deux filles au cas où Nicolas mourait sans enfants. Bien lui en prit car, à peine son père avait-il fermé les yeux, que Nicolas s'abandonnant à tous ses mauvais instincts, devenait complètement aliéné (1), en août 1624, il tuait à Gaillefontaine Nicolas Pinon ecuyer, commissaire des guerres (2). Sa famille dut intervenir, en 1638, nous le voyons en curatelle, il vécut longtemps gardé à vue dans son château de Gazeran et y mourut le 29 novembre 1653, il fut inhumé dans le chœur de l'église Saint-Germain du lieu. Il ne s'était pas marié et fut le dernier de la branche aînée des Prunelé, il laissait comme héritières ses sœurs Mesdames de Tournebu et de Moussy, la succession était si énormément obérée qu'elles ne l'acceptèrent que sous bénéfice d'inventaire. Les créanciers, Adrien de Bréauté vicomte d'Hotot, François comte de Rouville, Claude de Gout seigneur de Thormaye et de Digny, M. de Conflans marquis d'Armentières, Fran-

(1) B. N. P. O. f° 161.
(2) Blanchard. Les Présidents à Mortier.

Digitized by Google

çois Toustain seigneur de Frontebosc « et consorts » s'élevèrent contre la substitution créé par Charles de Prunelé en faveur de ses filles, mais ils perdirent leur procès par arrêt du 10 octobre 1659 (1). Cette substitution fut la cause d'un autre procès qui dura de 1654 à 1687. Lors des partages de la succession du père de René de Prunelé en 1540 lui et ses deux frères, François et Jacques, avaient stipulé que la seigneurie de Gazeran, sise près Rambouillet, serait toujours substituée au plus prochain hoir portant le nom et les armes de Prunelé. Dès 1654, Pierre de Prunelé, seigneur de Saint-Germain, le plus proche parent de Nicolas. du nom de Prunelé, réclama Gazeran en vertu de cette substitution, il fut débouté de sa demande par le Parlement de Paris. En 1682, son petit-fils Jules marquis de Prunelé, reprit l'instance contre Henri d'Orléans marquis de Rothelin et sa sœur femme de Maximilien de Béthune marquis de Courville et de Villebon, les petits-enfants d'Elisabeth de Prunelé comtesse de Moussy à qui le partage de la succession de Nicolas en 1668 avait attribué Gazeran, il ne fut pas plus heureux que son grand'père, le Parlement de Paris donna définitivement gain de cause aux Rothelin par arrêt du 24 mars 1687 (2).

*
* *

Françoise de Prunelé épousa par contrat du 19 mai 1615, passé devant Bon Cothereau et Jacques Pasques notaires au Châtelet de Paris, Anne de Tournebu, baron de Livet, seigneur de Bouges et du Mont de l'If, premier président aux requêtes du Palais du Parlement de Normandie, où il avait été reçu conseiller en 1611, il avait acheté la charge de Vincent de Civille, seigneur de Bouville. Il était fils de Robert II de Tournebu, seigneur de Livet, de Pont-Mauvoisin, du Mesnil-Eudes, Mont de l'If, Lessart et le Chesne, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de la Reine-Mère, bailli de Lisieux et de Madeleine de Seghizzo, dame de Bouges, Bretagne et la Champenoise en Berry. L'origine de la maison de Tournebu paraît remonter à celle de la Normandie, on la croit issue d'un compagnon de Rollon qui aurait été doté de l'impor-

(1) Ctesse A. de Prunelé. A travers nos archives.
(2) Ctesse A. de Prunelé. A travers nos archives.

Digitized by Google

tante baronnie de Tournebu à 25 kilomètres de Caen. On trouve de ses membres à la conquête d'Angleterre et à la première croisade, Guillaume de Tournebu était évêque de Coutances en 1186, elle s'allia aux plus grandes maisons de la province : Fitz-Erneiz, Beaumont, Crespin, Tilly, Paisnel, Commin. la Rocheguyon, la Heuse, Hangest, Mailloc, et son nom se retrouve dans les cartulaires de toutes les abbayes de Normandie.

Anne de Tournebu fut atteint à Rouen de la peste qui sévit en cette ville aux mois de mars, avril et mai 1636, il s'enfuit à Pavilly, mais il y mourut bientôt, le dimanche d'après l'Ascension (4 mai) (1). Bien que le bruit de sa mort ait alors couru, Mme de Livet échappa heureusement au triste sort de son mari.

De son mariage Monsieur de Livet laissait deux fils et trois filles. L'aîné des fils : Charles de Tournebu, seigneur de Livet, fut enseigne des gendarmes de Gaston, fils de France, duc d'Orléans. Blessé grièvement à la bataille de Sedan, on avait espéré le rétablir par une cure aux eaux de Bourbon, mais ce fut en vain, il mourut à son retour à Pavilly, le 8 février 1644. Il n'était pas marié, d'après Tallemant des Réaux (2), il avait fait la connaissance à Bourbon de Charlotte Bigot de la Houville, femme de Thomas Galant, seigneur de Frierges et de Gondran (3) et en avait été aimé. Madame de Gondran, fameuse de son temps sous le surnom de Lolo en aurait fait l'aveu un jour à son amant le Marquis de La Caze en un billet où elle disait : « Je n'ai jamais aymé qu'un garçon qui est mort et vous ». Charles de Tournebu fut inhumé en l'église de Pavilly le 13 février.

Le second fils, André de Tournebu à qui sa mère avait fait prendre le titre de baron d'Esneval, capitaine-lieutenant d'une compagnie de chevau-légers de la Reine Anne d'Autriche, mourut encore plus misérablement, il fut frappé à mort, le 7 mars 1656, d'un coup de mousqueton, par des voleurs, alors qu'il sortait le soir du Louvre, il eut le temps de recevoir les derniers sacrements avant de mourir. Loret raconte sa mort en une de ses lettres en vers (4).

---

(1) Albert Sarrazin : abrégé d'un journal historique de Rouen, p. 58.

(2) V. p. 468.

(3) Le frère du célèbre père de Gondran.

(4) II, p. 170.

Digitized by Google

Livet revenant de la Cour,
Fut assailly par une bande,
Contre laquelle, encore que grande,
(comme il était homme de bien)
Il se défendit assez bien ;
Mais il fallut céder au nombre,
Et par un trop funeste encombre,
Ayant été fort malmené
Il fut enfin assassiné.

Son corps fut ramené à Pavilly où il fut inhumé dans l'église, le 18 mars, on y voit encore son inscription funéraire, à droite de l'autel, sur le premier pilier.

D. O. M.
Jacet in choro hujus ecclesiæ dominus D.
Andreas de Tournebu, Marchio de Livet, eques,
Baro d'Esneval, normaniæ vice-dominus
Dux equitum levis armaturæ reginam custodientium,
Parisiis proditorie occisus, Die VII Martii MDCLVI
Anno ætatis XXV
Corpus huic delatum curâ proximorum tumulatum est
Die XVIII ejusdem mensis et anni
Requiescat in pace.

Le 21 novembre 1766, on retrouva son cercueil dans le chœur de l'église, il portait sur une lame de cuivre :

Cy gist le corps de Me André de Tournebu Mis
de Livet Cher Ve de Nle Bon d'Eneval Ce-lieutenant
de 200 ch.-légers de la garde ordinaire de la reine
décédé au mois de mars de l'année 1656 âgé de 25
aus. Priez Dieu pour son âme (1).

Deux des filles de M. de Livet Anne et Françoise furent religieuses à l'abbaye de Poissy où l'une d'elle vivait encore en 1694. La troisième Anne-Marie-Madeleine de Tournebu épousa à Rouen par contrat du 12 avril 1644 Claude le Roux baron d'Acquigny, seigneur de Cambremont, Becdal, le Mesnil-Jourdain qui fut pré-

(1) Extrait du registe des sépultures de la paroisse N. D. de Pavilly.

Digitized by Google

sident aux requêtes du Palais du Parlement de Normandie, son portrait est conservé au château de Pavilly et celui de son mari au château d'Acquigny, Françoise de Prunelé n'était pas entrée immédiatement après la mort de son frère, en pleine possession de la baronnie d'Esneval, elle resta longtemps indivise entre elle et sa sœur la comtesse de Moussy, en 1655 nous les voyons toutes les deux qualifiées dame de Pavilly dans un procès qu'elles soutenaient contre Dom François Louchard, prieur du prieuré de Pavilly, au sujet de la propriété d'un cours d'eau et du marché Saint-Laurent, autrement dit de Sainte-Croix (1), ce ne fut qu'à la fin de 1668 que ces dames procédèrent au partage de la succession fraternelle, Françoise de Prunelé eut la baronnie d'Esneval, vidamé de Normandie, la châtellenie de Pavilly et la vicomté de Comblisy, Mme de Moussy eut Herbaut, Gazeran, Machenainville, Beauverger et le sixième de la baronnie d'Esneval représenté par la terre de Criquetot-l'Esneval, dont ces dames avaient hérité en 1654 de leur oncle, Claude de Prunelé.

Françoise de Prunelé, ayant perdu ses deux fils, fit donation de la baronnie d'Esneval, en novembre 1677, à son petit-fils Robert le Roux, baron d'Acquigny, sous condition et à charge de prendre, comme l'avaient fait les Dreux et les Prunelé, les nom et armes d'Esneval, le reconnaissant dans l'acte « comme son fils aîné et principal héritier » fixant son entrée en jouissance au jour de son mariage, ne se réservant, sa vie durant, que le droit de venir habiter le château quand elle le désirerait, de prélever 6.000 livres de rente sur les revenus, de nommer à la première cure et chapelle qui vaquerait en la baronnie et à l'office de bailli de la haute justice si celui qui en était pourvu venait à mourir ou à démissionner de son vivant, elle spécifiait en outre qu'il ne serait abattu de haut bois sur la terre que de son exprès consentement et que la maison qu'elle avait acquise au bourg de Pavilly, vis-à-vis l'une des portes de l'église Notre-Dame serait et demeurerait pour servir de logement à l'avenir à celui qui serait chapelain de la chapelle du château d'Esneval fondée sous l'invocation de Saint-Thomas. La donation comportait tout le mobilier du château, plus une assez belle tapisserie représentant les

(1) Ch. de Beaurepaire. *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.*

Digitized by Google

chasses de toutes sortes de bêtes qui y était autrefois et avait été transportée à Paris dans l'hôtel d'Esneval, et toute sa vaisselle d'argent estimée dix mille livres.

Mme de Tournebu n'avait pas que le culte du nom d'Esneval, elle garda toute sa vie un pieux souvenir à son grand'père maternel Claude Pinart, le ministre de Henri III, dont elle était très fière ; elle avait vu avec tristesse son nom s'éteindre avec son fils, aussi comme elle avait hérité de la vicomté de Comblisy dont Claude Pinart portait le titre, elle voulut perpétuer en quelque sorte sa mémoire en donnant cette terre par avancement d'hoirie à son second petit fils Pomponne le Roux et en lui faisant faire son entrée dans le monde sous le nom de vicomte de Comblisy.

La libéralité de Françoise de Prunelé ne s'arrêtait pas qu'à ces deux petits-fils, elle dota généreusement l'aînée et la troisième de ses petites-filles Madeleine et Françoise le Roux, lors de leurs mariages avec Christophe le Faë seigneur du Boscthéroulde conseiller au Parlement de Normandie (1) et Robert Lignaud marquis de Lussac, seigneur de Lage-Bernard, comme elle avait tenu à contribuer à l'entrée en religion de la seconde Marie, au monastère royal de Saint-Louis de Poissy.

Françoise de Prunelé dût mourir en 1688 et M. d'Esneval ne voulant nuire à ses frères le vicomte de Comblisy et l'abbé de Bouges renonça à sa succession déclarant se contenter de la donation qui lui avait été faite de la baronnie d'Esneval. Très délicat, il avait toujours été préoccupé de ne pas nuire à ses cadets, c'est ainsi qu'en 1881, il renonça à son droit d'aînesse sur le fief de Folleville que son père voulait vendre : « à cause des grands avantages que sa grand'mère lui avait faits ».

ESNEVAL.

---

(1) Le portrait de M. du Boscthéroulde naguère conservé au château de Grémonville est aujourd'hui au château du Montpinçon, Seine-Inférieure. Sur les piliers de la grille du château du Boscthéroulde se trouvent deux lions tenant deux écussons, l'un aux armes le Faë, l'autre parti de le Faë et le Roux. Ce dernier écusson est reproduit sur la porte de la cuisine du château.

Digitized by Google

NOTE SUR DES ESTAMPILLES CÉRAMIQUES

découvertes

dans le département de l'Eure

par le Dr R. DORANLO

Après avoir tout d'abord projeté de ne pas répondre à l'article de M. L. Coutil (*Rev. Catholique de Normandie*, 38e ann., 1re livr., janvier 1929, p. 53 57), j'ai réfléchi que mon silence pourrait peut-être passer pour un acquiescement. Or à bien le prendre, M. Coutil, avec son aménité bien connue, ne me traite rien moins que de menteur et de démarqueur. Le souci de ma bonne réputation m'oblige donc à une mise au point peut-être un peu sévère pour mon contradicteur, mais nécessaire pour l'édification de ses lecteurs.

Pour réduire à néant la seconde de ces deux imputations, qu'il reproduit inlassablement depuis quelques années comme un refrain, je tiens à affirmer que, tenant pour incertaine, sa documentation archéologique, j'ai soin de ne l'utiliser qu'avec la constante et indispensable précaution d'indiquer minutieusement mes sources. Je n'aurais jamais fait un grief à M. Coutil d'avoir copié et recopié Le Prévost, Rever, Bonnin, l'abbé Cochet et tant d'autres, s'il avait eu au moins, comme tout écrivain probe en a le devoir élémentaire, la pudeur de citer ses auteurs et de mettre le texte emprunté entre guillemets. Mais M. Coutil, qui a rédigé plus de la moitié de son *Archéologie de l'Eure* avec les textes et les illustrations de ses devanciers, trouve mauvais qu'on cite sa production, même en faisant suivre la citation de son nom et du titre de ses ouvrages. Pour ne donner qu'un exemple de la désinvolture avec laquelle il fait état du bien d'autrui, je renvoie à l'un des derniers volumes de son *Archéologie* (Arrondissement d'Evreux, 1921, article : *Vieil-Evreux*). On y verra que l'illustration est empruntée presque exclusivement à Rever, à Bonnin et au commandant Espérandieu, si bien que sur 350 dessins, plans

Digitized by Google

ou photographies, près de 300 ne sont que des reproductions où M. Coutil n'a fait qu'œuvre de copiste. Evidemment, bien que notre collègue interdise aux autres de lui emprunter quoique ce soit, même avec mention de la provenance, je trouve légitime qu'il ait illustré son article avec les belles planches de Bonnin et les remarquables phototypies de M. Espérandieu, au moins quand il a la franchise et la probité d'indiquer ces emprunts. Mais où le procédé devient plus contestable, c'est dans les nombreux cas où il reproduit ou accommode les dessins des autres sans avouer qu'il les copie et surtout lorsqu'il se permet d'apposer au-dessous sa propre signature. Qu'on veuille bien se reporter aux objets figurés dans les pages 183, 185, 187, 190 (en partie), 192, 193, 196 et 197, on y trouvera la signature de M. L. Coutil. Or cet ensemble représente près de 150 objets empruntés aux planches XXII, XXVII, XXXV et XXXIX à XLV de Bonnin (*Antiquités gallo-romaines du Vieil-Evreux*, Atlas in-4°, Evreux 1845) que M. Coutil s'est appropriés par pur et simple démarquage. Quant au reste de l'article, il est rempli par la copie plus ou moins fidèle du rapport du commandant Espérandieu avec les photos qui l'accompagnent (*Bull. de la Soc. des fouilles archéol.*, III, 1913, fasc. 3, p. 56-131). J'ajoute du reste que le compilateur ne dissimule nullement que M. Espérandieu l'avait autorisé à cette reproduction. Il n'en reste pas moins vrai que l'article tout entier qui ne comprend pas moins de cent pages, c'est-à-dire plus du quart du volume, a été fait, quelques rares pages exceptées, aux frais de Rever, de Bonnin et de M. Espérandieu, avec ce détail plus grave que M. Coutil a laissé croire que 150 dessins copiés dans Bonnin étaient son œuvre propre. Cela ce n'est pas uniquement « puiser sa documentation » chez les autres, mais c'est aussi s'approprier indûment ce qui leur appartient. A ce titre, M. Coutil, qui a sur la conscience la copie des plans Ameline, dont il n'a pas réussi à se justifier (1), et bien d'autres démarquages aussi scandaleux, dont nous reparlerons peut-être un jour, aurait, je crois, pru-

(1) Tout en avouant le larcin, M. Coutil s'est contenté de répondre à une brochure de 1926 où M. Deglatigny ne faisait allusion qu'à deux des plans d'Ameline, et omet volontairement de se justifier des *quatorze* démarquages que dénonce une seconde brochure publiée par le même auteur en 1927. Dans ce dernier travail, qui offre à la fois la reproduction des planches Ameline et celle des copies de M. Coutil, les

Digitized by Google

demment agi en n'agitant pas une question si brûlante, au moins pour lui, car je le mets au défi d'articuler, en ce qui me concerne, une seule précision (1).

Voyons à présent si M. Coutil, accusé par moi d'incompétence en matière d'épigraphie céramique, est parvenu à démontrer aux lecteurs de la *Revue catholique* que j'avais exagéré en émettant cette sévère opinion.

J'ai dit et je répète que M. Coutil en écrivant par un S initial le nom de Cinnamus a fait preuve d'une grave ignorance. Je n'ai pas à montrer la fréquence avec laquelle le nom de ce potier a été rencontré dans les gisements antiques. Qu'il me suffise de dire qu'il n'en est pas de plus répandu ; que Déchelette (*Les vases céramiques ornés de la Gaule Romaine*, Paris, 1904, in-4°, t. I, p. 261-267) en a publié 152 exemplaires et qu'on en connaît une trentaine pour la Normandie. On conçoit donc mal qu'un archéologue sérieux et « consciencieux » (2) puisse ignorer l'orthographe d'un nom aussi banal. Je serais prêt à admettre volontiers avec lui que la forme SINAMIO puisse être le résultat d'une erreur d'impression... si ce cas restait isolé, mais il n'en est

---

preuves de la spoliation commise sont produites au grand jour. La pénible diversion tentée par le coupable n'adonc abusé que les aveugles.

(1) En attendant, que M. Coutil me permette de lui demander s'il s'est fait grand scrupule d'insérer dans l'une des planches de son travail sur *La Chapelle Saint Eloi de Nassandres* (Evreux, Hérissey, 1918, in-8°, p. 41, fig. 17, n° 1. Extr. du *Rec. de la Société libre de l'Eure*, 1e sér. t. V, 1917) la copie à échelle réduite de la phototypie de la « Croix Cautée » de Cambes (Calvados) publiée par moi dans le *Bull. de la Soc. des Antiquaires de Normandie* (t. XXIX, 1914, p. 376, sq. pl. h.-t.) Il n'a certainement pas plus hésité à butiner dans mes publications qu'a copier (tout en les dénigrant au besoin) ses contemporains comme ses devanciers, y compris ses « précurseurs » (sur les *précurseurs* de M. Coutil, cf *Annuaire Normand*, 94e ann., 1927, p. 82)!

A ce titre peu d'auteurs ont été épargnés par cette manie invétérée chez M. Coutil, de démarquer les autres : Rever, Bourbon, Le Metayer-Masselin, de Ville-d'Avray, Boyer de Sainte-Suzanne, Sausse, Blanchetière, Tirard, Mme Philippe-Lemaître, Dandeville, Desloges, Chédeville, Poulain etc., !! Je donnerai sur ces noms et d'autres toutes les précisions que voudra bien réclamer M. Coutil.

(2) C'est le titre qu'il se décerne lui-même (*Rev. Cath.*, janv, 1929, p. 57 ligne 21).

Digitized by Google

pas ainsi : ce n'est pas une seule fois que notre auteur a commis cette inexactitude, c'est bien *à trois reprises* différentes. Pour ne pas être taxé de mensonge je les cite :

1° « Parmi les débris de poteries recueillies à La Londe [d'Heudreville], se trouvait un *fond de vase* (1) portant le nom du potier **SINAMIO**. Le même nom se remarque sur le flanc d'un vase en terre rouge vernie trouvé au Vieil-Evreux. » (*Archéol. de l'Eure*, II, *Arrond. de Louviers*, Louviers, imprimerie Turmel, 1898-1921 ; p. 32).

2° Vatteville. — On voit au musée de Louviers (2), un vase « portant le nom de **SINAMIO**, nom qui a été retrouvé dans le département de l'Eure dans les ruines du Vieil-Evreux » (*Ibid.*, p. 226).

3° Illeville-sur-Montfort. — « Le catalogue du musée d'antiquités de Rouen mentionne deux (3) fragments portant la marque du potier **OF. SIANIE** ; une marque à peu près semblable a été trouvée à Rouen elle porte **SINAMIO** » (*Archéol. de l'Eure* V. *Arrond. de Pont-Audemer*, Imprimerie René Duguet à Beaugency, 1925, p. 77).

Je n'ai donc rien inventé en prétendant que M. Coutil a écrit par un **S** le nom de ce potier, et je n'exagère pas en affirmant que la tentative de justification de notre honorable collègue est inopérante quand il veut nous faire croire que c'est son imprimeur qui a négligé de corriger les épreuves (4)... ou bien il fau-

---

(1) Cela prouve en passant que : ou bien la figure 18 (p. 55) ne s'applique pas au vase d'Heudreville; ou M. Coutil a commis une inexactitude en écrivant que l'estampille se lisait sur « un fond de vase » (*Arch. Eure Arr. de Louviers*, p. 32). cf. ci après p. 17.

(2) Le vase du musée de Louviers appartient à la collection Lalun et provient de Caudebec-les-Elbeuf, Cochet, Lalun, Drouet, Mathière sont unanimes.

(3) Un seul qui du reste se lit... LSIANIF (L incomplète) c'est la finale de CELSIANIF, estampille bien connue (4 autres exemplaires au musée de Rouen et 1 au musée de Lisieux). Cf. *C. I. L.* XIII 10010.520.

(4) Cf. *Revue Cath.*, janv. 1929. p. 57 note 1, où on lira l'aveu de la substitution de lettre en litige mais dont M. Coutil a soin de rejetter la responsabilité sur autrui. C'est du reste pour lui une nouvelle occasion de commettre une bévue en écrivant cette fois CINMAMIO! Encore l'imprimeur sans doute?

Digitized by Google

drait admettre que de Louviers à Beaugency les typos complotent pour mystifier M. Coutil. Non ! En rapprochant ainsi **SIANIE** et **SINAMIO**, c'est bien *volontairement* qu'il a orthographié ce dernier nom avec un **S**. Peut-être aussi, inconscient de l'erreur grossière ainsi faite, ne l'a-t-il commise que pour présenter une savante comparaison !... Qu'importe, ai-je exagéré en taxant M. Coutil d'incompétence ? Je n'insiste pas : la suite de cet exposé n'infirmera pas ce jugement.

J'arrive au second grief qui m'est fait et qui concerne un fragment du musée d'Evreux estampillé par le même potier. Je soutiens en effet que pas plus que **SINAMIO** la forme **CINNAMIO** *n'existe pas*. M. Coutil néglige sans doute de savoir que, de tous les potiers gallo-romains, Cinnamus est peut-être un des plus formalistes et que, dans ses estampilles, il reproduit constamment des types invariables (1) : l'un en écriture normale, les autres en inscription rétrograde, c'est-à-dire se lisant de droite à gauche. Négligeons ces derniers et considérons le premier type qui, seul ici, nous intéresse. C'est un sigle à grandes lettres, de 0,02 environ de hauteur, imprimées en relief sur la panse des vases : il donne **CINNAMIOF** (Cinnami of [ficina]) mais avec cette particularité que les deux **NN** sont liées, le jambage initial du second se confondant avec le final du premier, et que les deux dernières lettres **OF** sont fondues ensemble sous la forme d'un **O** offrant à droite deux barres horizontales partant de sa convexité, l'une en haut, la seconde vers sa partie médiane ; on ne connaît de ce potier *aucun autre mode* de signature orthograde (de gauche à droite), sur vases ornés. Il s'ensuit que M. Coutil aurait dû figurer sur sa reproduction du fragment en question (*Rev. cath.*, p. 56, dessin du bas, à gauche), à la place de l'**O** final le double caractère : **OF** liés. Du reste, on sent que mon contradicteur, malgré ses dénégations antérieures, et l'ambiguité pleine d'embarras de ses explications (p. 54, ligne 5 et suiv.) est bien près d'entendre raison. Il convient en effet qu'*il pourrait y avoir* un **F** et avoue qu'*on peut « soupçonner » l'existence de la barre médiane* de cette lettre (2).

---

(1) Cf, Déchelette. *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine* t, Ier 1904, p. 261, fig.

(2) *Rev. Cath.*, p. 54, lignes 8 et 9.

Digitized by Google

Il suffirait d'un peu de bonne foi pour que nous soyons d'accord. Moi aussi, j'ai eu, entre les mains, l'original, au musée d'Evreux, et je suis certain que le plus novice des épigraphistes n'aurait pas une seconde d'hésitation à observer la ligature incriminée. Aussi les réticences de M. Coutil et sa persistance à resservir ici son *mauvais* cliché sont-elles une preuve manifeste qu'il ignorait, avant cette discussion, l'existence même de ce que Déchelette a appelé le type *a*) des signatures de Cinnamus (1).

Mais ce ne sont pas ces seules constatations qui me permettent de suspecter, et plus formellement encore, la compétence et l'aptitude de notre collègue en matière d'épigraphie. L'examen des estampilles dont il donne la liste mettra en évidence mon jugement mieux que toute dissertation.

Un mot cependant sur l'ensemble de ce nouvel inventaire des marques de potier du département de l'Eure, inventaire qui, on peut le dire, ne dépare pas la collection de tous ceux publiés antérieurement par M. Coutil.

Un inventaire correspond à un but ; celui, je suppose, de fournir aux archéologues des points de comparaison, pour l'étude et l'examen, comme pour la détermination typologique et chronologique des objets analogues qu'ils pourront rencontrer. Le répertoire de sigles de M. Coutil répond-il à cette définition ? Je n'hésite pas à répondre que, même s'il reproduisait des lectures satisfaisantes, il ne présente qu'un minime intérêt pour le but envisagé. Il faudrait tout d'abord connaître sur quels vases les marques ont été observées : vases unis, vases ornés, vases arétins, lampes, amphores, terrines, verrerie, etc. ; M. Coutil conviendra qu'il ne nous a pas beaucoup gâté en renseignements de cet ordre. En outre, il est indispensable, dans l'étude des estampilles, qu'on fasse état de leurs formes et de leurs dimensions. Pour lui, ce soin n'existe pas, et l'on sera édifié quand on saura, pour ne

(1) En Normandie, outre Evreux, un sigle identique a été trouvé à Lillebonne. L'abbé Cochet avait lu... AMIOR. Il est vrai que la dernière lettre se terminait dans les rinceaux du décor et que la méprise était possible. Le savant archéologue avait cependant distingué une lettre liée avec l'O. Du reste à cette époque (1854) il ne disposait d'aucun ouvrage de base pour l'étude des estampilles céramiques. De nos jours, grâce à Déchelette et au *Corpus* la méprise est impardonnable.

Digitized by Google

citer qu'un exemple, que, page 56, les estampilles IVIIII (n° 2 du 2e rang) et **PARF** (n° 2 du 4e rang) figurées comme sensiblement de même hauteur, sont en réalité très différentes, l'une **PARF** étant *quatre fois plus haute* et *deux fois plus longue* que l'autre !

Je note également un trop grand dédain de la ponctuation pourtant si précieuse pour dépister les homonymes (1).

Dans ces conditions cet inventaire n'est que de la plus restreinte utilité. Mais en outre, souvent, les graphies de son auteur sont mauvaises.

Je ne parle pas des omissions, il pourra les réparer un jour, si ce beau succès épigraphique lui donne envie de recommencer. Je lui signalerai à cet effet qu'il ne serait pas difficile d'ajouter à sa liste une soixantaine de sigles oubliés (2). Quant à ceux qu'elle contient, leur nombre se réduit à un chiffre un peu plus modeste que celui dont il a cherché à m'écraser (p. 53, ligne 24 et p. 57, ligne 20). Car si l'on écarte : 1° ceux qu'il publie ici pour la première fois ; 2° ceux qui font double emploi dans le texte et les figures ; 3° ceux qui n'appartiennent pas au département de l'Eure ; 4° ceux qu'il n'avait pas encore publiés (*Arrond. de Pont-Audemer*) quand parut mon mémoire du *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, leur nombre ne dépasse guère la soixantaine, y compris la suite nombreuse des marques qu'il a relevées dans les ouvrages d'autrui. M. Coutil me rétorquera sans doute que, malgré tout, cela constitue un chiffre qu'on ne peut qualifier de négligeable. Je l'accorde. D'ailleurs je n'ai pas parlé, comme il le précise (p. 57, ligne 16) de « quelques noms de potiers », mais bien : « d'un certain nombre d'estampilles » (p. 53, ligne 8), et cette expression ne préjuge pas de la quantité offerte par notre collègue (3) ; mais je me hâte d'ajou-

(1) En outre on relèvera trop souvent des différences inexplicables entre le texte et les figures.

(2) D'autres ont été recueillies à Plasnes, Berthouville, Brionne, Saint-Léger-de-Rothes, Saint-Martin-du-Tilleul, Saint-Aubin-sur-Gaillon, Pont-de-l'Arche, Saint-Pierre-la-Garenne, La Chapelle Bayvel, La Forêt de Bord, Les Ventes, Condé-sur-Iton, Breuilpont, Lyons-la-Forêt etc. En outre, il faudrait compléter les listes d'Evreux, Vieil-Evreux, Sacquenville, Pîtres, Vatteville, le Landin, etc. etc.

(3) M. Coutil parle aussi de *neuf* (p. 53, ligne 15) ou *dix* planches

Digitized by Google

ter que si cette quantité est relativement louable il n'en est pas ainsi de la qualité.

C'est ce que je vais faire apprécier en examinant en détail la liste de M. Coutil en y joignant mes observations.

Page 54 :

Ligne 2 : AVI.N — AVITIM (A non barré; T et I frustes). V. u. (1), nom connu (Cf. *C. I. L.*, XIII, 10010, 238 m). Plusieurs variantes aux musées de Rouen et de Lisieux.

AƎIC.IM — ATTIC·I·M (points médians après A, C et I; premier T en partie effacé: T I liés sous forme d'une croix); v. u., nom connu : Cf. *C. I. L.* 203, m) et Bonnin, *Antiq. du Vieil-Evreux*, 1845, pl. XLVI, 2 : lecture inexacte.

BVTRIO — BVTRI° (petit O final), v. o. (*C. I. L.*,

(ligne 22) dont j'aurais escamoté l'importance ou le nombre et que j'aurais réduites à *deux* (ligne 22) ou même à *une* seule (ligne 9). Je n'aurai pas de peine à me laver de cette accusation quand j'aurai dévoilé que M. Coutil accorde le nom de *planche* à de simples figures dont certaines n'ont pas plus de *deux centimètres carrés* de superficie. J'admets à la rigueur qu'il appelle : planche la figure 36 de la page 82 (*Arch. Eure. Arr. d'Evreux*), mais la douzaine d'estampilles de Pîtres représente à peine *un dixième* de la planche consacrée aux objets de cette localité. Du reste sur ce dessin les estampilles sont pour la plupart indéchiffrables. Pour les autres « planches » elles se réduisent à une ou deux marques. Si bien qu'on sera clairement fixé lorsqu'on saura que la figure insérée à la page 56 de la *Revue Catholique* de janvier réunit à elle seule *neuf* des prétendues planches de M. Coutil, dont la plus considérable, qui comprend 22 estampilles! Quant à la figure insérée à la page 55 elle n'a pas été publiée dans *Archéologie de l'Eure* j'ajoute même qu'en raison des inexactitudes nombreuses qu'elle présente elle eut gagné à rester inédite!

(1) Pour l'intelligence de mes observations voici la liste des quelques abréviations employées :

V. U. Vase uni; V. O. vase orné; rétr. rétrograde, estampille devant se lire de droite à gauche; amph. amphore.

C. I. L. *Corpus inscriptionum latinarum* t. XIII.

En général pour les vases unis, j'ai supprimé leur numéro de série 10010 et exprimé uniquement le numéro de classement des noms de potiers. Pour la forme des vases, on a adopté la classification de Dragendorff.

Digitized by Google

10011, 165; Déchelette, *Les vases céram. ornés de la Gaule rom.*, 1904, t. I, p. 257, fig.; Espérandieu, *Rapp. sur les fouilles* etc., dans Coutil, *Arch. Eure, Arr. d'Evreux*, 1921, p. 231). Nombreux exemplaires au musée de Rouen et un au musée de Caen.

Lignes 3-4 : ATEC. VND — $\frac{\text{ATEC}}{\text{NVD}}$ (Cf. *Rev. Cathol.*, p. 56, fig. et *C. I. L.* 10010, 185 (1).

Ligne 4 : COBNERTI — COBNERTI^{M} (petit M final; cf. *Rev. Cath.*, p. 56 fig. et *C. I. L.*, 572), v. u. nom très connu; potier de Lezoux.

Ligne 4 : CRORII.OF — CROBISOF (sans point; S retrograde : ma lecture. Cf. *C. I. L.* 711).

(CIN) NAMIO — ....NAMIOF (OF liés, évident sur l'original. Cf. *C. I. L.*, 10011, 180, bb et Déchelette, *Loc. cit.* t. I, p. 264, n° 85); v. o., le plus répandu des potiers de Lezoux.

Ligne 18 : FRO — F R O bien ainsi; mais inexactement reproduit, avec des points entre les lettres, p. 56, fig.; fond de barillet en verre, au musée de Rouen avec plusieurs autres exemplaires ou variantes (Cf. *C. I. L.*, 10025, 47, c).

Ligne 19 : GƎMI (NI)MA) — GEMINIMA (E normal et non retourné; NI liés sous forme d'un N avec une barre vers le haut du dernier jambage; MA liés sous forme d'un M avec barre horizontale entre les deux derniers jambages) v. o., à déversoir, avec tête de lion (Cf. *Arch. Eure, arr. Evreux*, p. 233; *C. I. L.*, 10013, D et Déchelette, *Loc. cit.* t. II, p. 321) nombreux exemplaires et variantes au musée de Rouen.

Ligne 20 : IC.IVNDRAC — CIVNDRAC (sans I initial et sans point) lampe (Cf. ma note au *Bull. Soc. norm. d'étud. préhis.* t. XXV, 1925, p. 80, n° 5 et *C. I. L.*, 10001, 173).

PASSIEM — PASSIEI.... (lettre incomplète après l'E)

---

(1) ATEC NVD a fait chez notre auteur, souche d'estampilles : 1° ATEC (*arch. Eure. Arr. d'Evreux* p. 82, ligne 4); 2° NVD (*Ibid.*, ligne 5); 3° ATEC. VND (*Ibid.*, p. 376).

Digitized by Google

v. u., sans doute PASSIEN, bien connu (*C. I. L.*, 1495). Variante incomplète au musée de Rouen.

Ligne 21 : IC.INVS.F — ...IC.INVS.F.... (brisure aux deux extrémités; points médians); v. u., sans doute une estampille de Licinus (Cf. *C. I. L.*, 1143 : autres exemplaires comportant aussi un point après le C).

IVINI — Double emploi avec IVDO (ligne 2); ce dernier douteux : je ne lis guère que IVIIII (peut-être l'avant dernière lettre est-elle un L ?)

LISILVSRI·FSCIMNIANI — 1° L.ISILV 2° FSCIM (point
ES TRI NIANI médian
après L; il existe un E au début de la deuxième ligne; T entre S et R (Cf. *Rev. Cath.*, p. 56, fig. où la première de ces deux estampilles est reproduite deux fois, l'une à l'envers). Marques connues sur amphores (Cf. *C. I. L.*, 10002, 53 et 276).

Ligne 22 : LLVS.F — ...LLVS.F (point médian; estampille brisée) peut-être (Marce) LLVS.F, dont plusieurs variantes existent aux musées de Rouen et de Lisieux.

MACRIAN — Fragment de terrine (Cf. *Arch. Eure arr. Evreux*, p. 210).

Ligne 23 : MARII.F — MARTIA (MA liés sous forme d'un M avec barre oblique partant du troisième jambage; A final barré obliquement sur le premier jambage (Cf. *Rev. Cath.*, p. 56, Ie fig. du 6e rang; l'inexpérience de M. Coutil lui a fait prendre cette dernière lettre pour un F incliné); v. u.; sigle de Martialis (Cf. *C. I. L.*, 1282).

MDI — ...VDI (VD=VND liés, ligature commune dans les estampilles : SECVNDI et VERECVNDI (*C. I. L.* 1764 et 2010).

MICIO FECI — MICIUFECI (d'après la photographie publiée par A. Desloges (*Bull. Soc. norm. d'ét. préhist.*, t. XIII. 1905, pl. VI); Cf. *Rev. Cath.*, p. 56, fig.) v. u., nom connu (*C. I. L.*, 1355).

Ligne 24 : (M) IAENI — IVLLINI (rétrograde) v. o.; cette lecture est indiscutable sur la figure publiée par Chédeville

Digitized by Google

(*Bull. Soc. norm. d'ét. préhist.*, t. XV, 1907, pl. 3). Nom bien connu de ce potier de Lezoux (Déchelette, *Loc. cit.*, t. I, p. 278 (1) et *C. I. L.* 10011, 216).

MIMV — MINVSV; v. u., c'est l' « ASANIVS » de Bonnin (*Loc. cit.*, pl. XLVI, n° 4, reproduit par M. Coutil dans l'*Arch. de l'Eure, arr. d'Evreux*, p. 376 : « A. SANIVS »), lu à l'envers par lui et son copiste (Cf. *C. I. L.*, 1363).

MVXTVIVI — MVXTVLIM (IM en partie frustes), v. u. Cette estampille est étrangère à la Normandie : Je tiens de M. le colonel de Touchet, qui en a fait don au musée d'Evreux, lorsqu'il tenait garnison dans cette ville en 1883, qu'en réalité elle provient d'Etaples (Pas-de Calais). Une semblable a été trouvée à Bernières sur-Mer (Calvados).

NVD — N'est que la finale de la marque déjà décrite : ATEC / NVD que par étourderie M. Coutil avait précédemment disloquée dans son *Archéol. arr. d'Evreux* (p. 82, lignes 4 et 5).

Ligne 25 : ONVS-F — ...ONVS.F (point médian; on observe sur l'original la fin d'une lettre avant l'O : A ou M) v. u. L'estampille complète donnait sans doute : AMONVS.F (*C. I. L.*, 112) ou bien DAMONVS.F (*Ibid.*, 743); ce dernier nom existe aux musées de Rouen et de Caen.

PARF — PARF (F final plus petit) Grande marque de 0 m. 045 sur 0 m. 02; amphore (Cf. *C. I. L.*, 10002, 77). La figure. p. 56 de M. Coutil ne rend malheureusement pas les dimensions de cette estampille.

PATERNI — PATERNFE (A non barré, lié avec TER, l'E représenté par trois points superposés qui remplacent la haste absente de l'R; FE liés sous forme d'une haste verticale accostée à droite de quatre points superposés) rétrograde; ce type de signature est très spécial et caractérise nettement, même pour

(1) Deux exemplaires au musée de Rouen.

Digitized by Google

de petits fragments, les vases de Paternus, potier de Lezoux. Extrêmement répandue, cette marque sur vases ornés, vient comme fréquence, immédiatement après celle de Cinnamus. Pour ce vase de Rugles on fera bien de se reporter à la phototypie publiée par A. Desloges (*Bull. Soc. norm. d'ét. préhist.*, t. XXI, 1913, pl. XI) car dans sa reproduction (*Rev. Cath.* p. 56, 1e fig. 7e rang), M. Coutil a oublié de copier l'N. Sur ce potier enfin voir Déchelette, *Loc. cit.*, t. I, p. 289, fig. et *C. I. L.*, 10011, 242.

Ligne 26 : PIXTITAL — PIXITAL (Cf. *Arch. arr. Evreux*, p. 234), mortier; à rapprocher peut-être de PIXTILLOS commun sur des moules de statuettes de la région de Vichy (*C. I. L.*, 10015,84).

Q.TR — Q FR (*Arch. arr. Evreux*, p. 234), amphore. A titre de rapprochement : *C. I. L.*, 10002,225.

OF.SECVN — OF.SECVND (*Arch. arr. Evreux*, p. 373) et OF.SECVND... (*Ibid*, p. 376), v. u.

SECVUD (1) — Inadmissible. Sans doute en récopiant son texte (p. 373), M. Coutil a-t-il par erreur reproduit les deux estampilles de Reims? En tous cas la forme donnée est bien différente de celles-ci.

Ligne 27 : OF.SEVE — OFSEVEI..., v. u.; Cf. p. 56 fig. : OFSEVEO lettre incomplète après l'E final. Plus de trente exemplaires de ce nom ont été recueillis en Normandie (*C. I. L.*, 1800).

SEVER — SEVERI... incomplet (Cf. *Rev. Cath.*, p. 56, fig.) v. u.

SEXTIN — SIIXTIM (dernière lettre mal venue, mais plutôt M que N), v. u. Cf. *C. I. L.*, 1805. c. Deux exemplaires au musée de Rouen.

Ligne 28 : SOIVS — Terrine, grande estampille : 0 m. 035 × 0 m. 015.

---

(1) M. Coutil (*arch. Eure. Arr. d'Evreux*, p. 373) a titre de comparaison citait deux estampilles oubliées par Th. Habert et trouvées à Reims. En relevant hativement les noms de potier de Sacquenville il aura par mégarde pris les sigles de Reims pour celui de Sacquenville?

Digitized by Google

VENER (AN) DI — VENERA (ND) I (ND liés et non AN), v. o. (Cf. *Arch. arr. Evreux*. p. 230 et 376 : VENER (AN) DI).

Ligne 31 : BYVIA (1) — BANV (rétrograde, pour BANVI; graffite) sur la panse d'un v. o. La leçon BYVIA vient de ce que le sigle a été lu la tête en bas. (Cf. *Arch. Eure. arr. des Andelys*, pl. HACQUEVILLE, n° 28) Banuus, potier de Lezoux, est très connu (Cf. Déchelette, t. I, p. 253, fig. et *C. I. L.*, 10011, 160). Trois exemplaires au musée de Rouen; un au musée de Caen et quatre dans la collection de M. Lamiray, à Evreux.

DOVICCUS — DOVIICCVS (E archaïque = II), v. u. Cf. *Arch. arr. des Andelys*, p. 61 et *Rev. Cath.*, p. 56, fig. Un exemplaire au musée de Rouen (*C. I. L.*, 814).

PATERNI — PATERN FE (retrograde) v. o. Même estampille que sur le vase de Rugles (Cf. ci-dessus).

Page 55 :

Ligne 5 : SALVE.IN — SALVETV sans doute, v. u., Cf. *C. I. L.*, 1707.

PASAI — PASEN (EN liés sous la forme d'un N avec barre horizontale médiane entre les deux premiers jambages : ligature bien connue) v. u., Cf. *C. I. L.*, 1492.

Ligne 6 : OF.MODESTI — OFMODESTI (sans point; TI liés sous forme d'une croix +) v. u. Variantes aux musées de Rouen et de Bayeux (*C. I. L.*, 1369. u.).

Ligne 7 : FRONTSEXT — Plus exact que EPON SEXT (*Archéol. arr. de Bernay*, p. 179, fig. 52), sur barrillet en verre (Cf. *C. I. L.*, 10025, 65); autres exemplaires trouvés à Dieppe et à Lillebonne.

Ligne 10 : VRFIV — VRFIN (*Rev. Cath.*, p. 56, fig.); peut-être mieux VRSIN (Cf. *C. I. L.*, 2101).

---

(1) Sur la reproduction donnée sur la planche Hacqueville : BANV (rétrog). Saute aux yeux pour qui connait l'A en Y renversée familière à Banuus. M. Lamiray à Evreux en possède de bons exemplaires.

Digitized by Google

Ligne 11 : VRVOID.OF — VR liés (*Rev. Cath.*, p. 56 fig.) v. u., sans doute : VRVOED.OF (VR liés) : *C. I. L.*, 2104.

HATALE — Plus vraisemblablement : F ANT ALE (F... ANT (emii) ALE (xi). A titre de rapprochement on connait : C IVN ALE (*C. I. L.*, 10001, 171).

Ligne 15 : CVRCIMA — CVRCI.MA (Point médian après I). Cf. *Bull. Soc. hist. de Lisieux*, XXV, 1920-23, p. 56 (ponctuation inexacte) et *Epigr. de la Civit. des Lexovii* (*Etud. Lexov.*, III, 1928, p. 285 et pl. II, n° 31).

Ligne 32 : CINNAMI — Rétrograde, et non CINNAMIO (*Rev. Cath.*, p. 57, note 1, ligne 4); Cf. Cochet, *La Seine-Inf. hist. et arch.*, 2e édit., p. 220, fig. et *C. I. L.*, 10011, 180. C'est le type b) de Déchelette (I, p. 261).

Ligne 35 : CNIVIN, Vatteville — SILVIM, v, u., Caudebec-les-Elbeuf, collection Lalun (Cf. *C. I. L.*, 1815; autres exemplaires aux musées de Lisieux et de Rouen.

MOMA, Vatteville — MIINDA (A barré verticalement; II fruste) v. u., Caudebec-les Elbeuf, collect. Lalun (*C. I. L.*, 1342). Deux exemplaires au musée de Rouen.

Ligne 36 : PRVBO, Vatteville — PRVDCI (D barré horizontalement et non : B) v. u., Caudebec-les-Elbeuf, collect. Lalun; nom connu par deux autres variantes trouvées en Normandie, dont une au musée de Caen (*C. I. L.*, 1587).

OCIRNI, Vatteville — LOGIRN' (petit I final) v. u., Caudebec-les-Elbeuf, collect. Lalun; nom connu : un exemplaire au musée de Caen, un autre dans ma collection (*C. I. L.*, 1152).

PRIM : F, Vatteville — PRIMVSF (S retrogr.), v. u., forme 31, Caudebec-les-Elbeuf, collect. Lalun; nom très répandu rencontré plus de 15 fois en Normandie (*C. I. L.*, 1569).

SVMO, Vatteville — J'ai lu : SVM...OF, fruste, v. u., Louviers, travaux des eaux de la ville, 1868.

PVTRIV, Vatteville — PVTRIV (barre du T oblique)

Digitized by Google

Cf. *Rev. Cath.*, p. 55, fig. 16. V. o., forme 37, Caudebec les-Elbeuf, collect. Lalun (*C. I. L.*, 10011, 253).

CINNIAV. Vatteville (1) — GIINIALI.... v. u., Caudebec-les-Elbeuf, collect. Lalun (Cf. *C. I. L.*, 959, où l'on trouvera une variante recueillie à « Watteville (Eure) » [sic] conservée au musée de Sèvres).

Ligne 38 : ANN-SASIORIO — En réalité deux estampilles distinctes. La seconde a été publiée sous la forme SASIORIIO (*Arch. arr. de Louviers*, p. 196, fig., et 197 [légende]).

PVTRIN — PVTRIV (*Ibid.*), probablement v. u., si l'estampille à été, comme la figure semble l'indiquer, relevée sur un fond de vase. Il n'en existe pas d'exemplaire au *C. I. L.*, 10010; Cf. ci-dessus pour v. o.

Page 56 :

RISC.I.M — ...RISC.I.M (avant l'R on voit nettement la boucle supérieure d'un P; en tous cas l'estampille n'est pas entière, comme le laisse croire le dessin de M. Coutil (5e rangée, n° 3). Sur Priscus, nom bien connu, voir *C. I. L.*, 1576), v. u.

Page 57 :

Ligne 1 : BIILIAVICCVS.F — BIILINICCVS.F (point médian), v. u., nom bien connu en Normandie par les exemplaires des musées de Rouen et de Bayeux : *C. I. L.*, 281.

OF.L.CVIRIDI — OF.L.C VIRILI (ou VIRILIS), v. u., bien connu. Exemplaires aux musées de Rouen et de Lisieux (*C. I. L.*, 656-657).

---

(1) Ces huits dernières marques appartiennent sans conteste à Caudebec-les Elbeuf sauf une qui a été trouvée à Louviers. Je ne m'explique pas d'ou vient cette confusion qui a fait attribuer ces estampilles à Vatteville. Lorsque j'ai visité le musée de Louviers, les étiquettes étaient bien en place et aucune erreur n'était possible. Pour la dernière GIINIALI... il y a confusion évidente avec une autre trouvée en effet à Vatteville et conservée au Musée de Sèvres.

Digitized by Google

DAMININ — DAMININIM (M final) Cf. *Arch. arr. de Louviers*, p. 196, fig.; potier connu par les exemplaires de Fécamp (Cf. *C. I. L.*, 742); v. u.

Ligne 2 : AI.RCI — ACI probablement sur amphore (*C. I. L.*, RGI 10002, 6). Deux variantes au musée de Rouen.

Ligne 6 : IICI — ...IICCI (II = E : [Do]ECCI) v. o., Estampille très connue : Deux exemplaires incomplets au musée de Rouen (dont celui-ci) Cf. Déchelette, *Loc. cit.*, t. I, p. 271, fig. et *C. I. L.*, 10011, 194.

NIM — ...NIM (incomplet), v. o. (Cochet, *La Seine-Inf. hist. et arch.*, 2e éd., p. 492, note 1).

RB — RE (*Catal. du musée de Rouen*, 1875, p. 183).

Ligne 7 : SENECA.ME — SENECAM (*Ibid.*, p. 183) Cf. *C. I. L.*, 1772, a).

SILVIANI (1) — SILVANI (*Ibid.*, p. 183). Plusieurs variantes aux musées de Rouen, de Caen et de Lisieux (Cf. *C. I. L.*, 1813).

Ligne 10 : SENILA.ME — SENILAM (autre que SENECAM; ni point ni E final) v. u,. au musée de Rouen, deux exemplaires. Cf. *C. I. L.*, 1778.

Ligne 11 : CVNOD — CVNDV, v. u., au musée de Rouen (Cf. De Vesly, *Bull. Archéol.*, 1917, p. 68 69 et *C. I. L.*, 631).

Ligne 13 : SIANI.F — ...LSIANIF (L incomplet; pas de point entre I et F), v. u., lire : (Ce) LSIANI F; au musée de Rouen (Cf. *Arch. arr. de Pont-Audemer*, p. 77 : OF.SIANIE, lecture empruntée à l'abbé Cochet, *Normandie souterr.*, 1854, p. 155 : ...FSIANIE, mais complétée par un O. (*C. I. L.*, 2972).

FRO — F.R.O (points médians entre les lettres) Cf. *Rev. Cath.*, p. 56 fig. et *C. I. L.*, 10025, 47, b.

Page 57, note 1 :

Ligne 2 : ALBUS.FE — ALBVS.FE (A non barré; point médian;

(1) SILVANI est très répandu : il est inconcevable de voir une estampille aussi commune présentée sous la forme SILVIANI !

Digitized by Google

V et non U), v. o.. forme 29; nom rare sur v. o. : pas d'exemplaire au *C. I. L.*. 10011; deux exemplaire dans Déchelette, *Loc. cit.*, p. 250.

Ligne 4 : CINNAMIO — CINNAMI (rétrograde) v. o.; c'est ce sigle qui est représenté, comme venant d'Heudreville, p. 55, fig. 18 (*Rev. Cath.*, janvier 1929). Seulement M. Coutil n'a pas su voir les deux lettres finales un peu dissimulées dans le décor; elles sont pourtant bien visibles sur l'original et l'abbé Cochet les avait bien reconnues (*Seine-Inf. hist. et arch.*, 2e éd., p. 220, fig.).

Ligne 6 : VOT.OF — Plutôt VIOLIOF (*C. I. L.*, 20 48) fruste comme l'indique la figure 9 p. 55 où l'on lit en réalité V...O..IOF.

CINMAMIO Heudreville — D'après la figure 18, p. 55 ce serait : CINNAMI (rétrogr.) et non CINMAMIO (faute d'étourderie) ni même CINNAMIO (forme inconnue). De plus cette estampille vient de Caudebec-les-Elbeuf. Enfin il est facile de se rendre compte que cette marque appartient à la *panse d'un vase orné*, ce qui n'est pas le cas de l'estampille d'Heudreville qui, suivant M. Coutil, était imprimée sur un « fond de vase » (*Arch. Eure, arr. Louviers*, p. 32, ligne 2).

Sans autres commentaires. Si, de plus, on veut bien relire les dernières lignes de la note 1 (*Rev. Cath.*, p. 54) on aura en main tous les éléments du procès et les lecteurs de la *Revue Catholique de Normandie* pourront, en tout état de cause, juger si notre confrère, qui me semble ne pas avoir saisi toute l'importance des répertoires de noms de potiers (1) s'est, dans ses travaux anté-

(1) Bieu entendu rédigés d'après une méthode différente des procédés habituels de M. Coutil. Sur ce point, je renvoie simplement à ma note du *Bulletin de la Société Normande d'études prehistoriques* t. XXV, 1925, p. 57 sq.; au chapitre *Epigraphie* de mon *Archeologie Antique en Normandie* (*Bull. Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XXXVI, 1924-25 [Caen, 1926], p. 169-188 : *Instrumentum domesticum*; et à mon mémoire sur l'*Epigraphie de la Civitas des Lexovii* (*Etudes lexoviennes*, t. III, 1928, p. 259-323). On pourra se rendre compte des ser-

Digitized by Google

rieurs, comme dans son dernier article, montré vraiment *compétent* en matière d'épigraphie céramique, et si les documents qui leur sont ainsi offerts, pour l'étude de la poterie sigillée, en Normandie, sont susceptibles de rendre quelque service aux archéologues qui n'hésiteraient pas à vouloir les utiliser?

Moi-même toutefois je n'exclus pas les « circonstances atténuantes » et je tiens à terminer cet exposé par une bonne parole, convaincu que M. Coutil se rend bien compte lui-même des imperfections de son œuvre et désire, comme il l'a formellement exprimé (p. 57, note 1, ligne 8 et 9), publier la rectification des erreurs qu'il a commises. Il ne reste donc qu'à lui souhaiter de mener à bien une œuvre de réparation, qui, pour être longue et pénible, n'en sera que plus méritoire.

R. Doranlo.

---

vices incalculables que peuvent rendre, quand on sait les interpréter, les fragments céramiques sigillés, dans la détermination chronologique des gisements archéologiques. D'où, au cours de ces dernières années, les encouragements donnés à ces études par le *Comité des travaux historiques et archeologiques*.

Digitized by Google

LA PERSECUTION RELIGIEUSE

dans le diocèse de Rouen

(1791-1792)

Quand l'abbé Barruel fut arrivé en Angleterre, il demanda à ses confrères exilés comme lui des renseignements sur les persécutions qu'ils avaient endurées depuis le début de la Révolution. Voici les notes inédites qu'un ecclésiastique lui adressa, en 1793, sur le diocèse de Rouen (Archives de la Compagnie de Jésus) :

I. — M. Harnois, curé de *Saint-Pierre-Lavis*, doyenné de Fauville, reçut avis, vers Pâques 1791, que M. Pouchet, aubergiste de Fauville, avait à lui remettre un paquet, qu'il ne voulait confier qu'à lui seul. M. Harnois s'y rendit. M. Pouchet lui dit que son paquet était à la municipalité. M. le curé, soupçonnant quelque trahison, se retira et retourna sur ses pas. A peine était-il à deux ou trois portées de fusil, qu'il entendit sonner le tocsin et battre la générale. On courut après lui, et les gardes nationaux le conduisirent au corps de garde, où il resta trois heures et de là à la municipalité! On lui fit subir l'interrogatoire le plus illégal. Il répondit avec prudence et circonspection. On l'enferma de nouveau au corps de garde; il y passa 24 heures, exposé aux insultes et aux mauvais traitements de ses persécuteurs, qui prenaient plaisir à chanter devant lui les chansons les plus sales et à fumer leurs pipes sous son nez. Quoique d'un tempérament robuste, il ne put soutenir cette épreuve. Il tomba malade de langueur et mourut peu de jours après. Quelque temps avant le départ du roi, les mêmes satellites furent chez lui faire des perquisitions dans toute sa maison, enfoncèrent leurs sabres, leurs baïonnettes jusque dans la paillasse de son lit, sans que M. le curé leur opposât la moindre résistance.

II. — Le jour de la Pentecôte 1791, M. Le Héricher, curé de *Bermonville*, âgé de 78 ans, fut déplacé par un prêtre qui lui

Digitized by Google

était redevable de son éducation et de son état. Cet intrus le chassa de son presbytère, le jour même, sans lui donner le temps de finir son dîner. Il le fit insulter par ses émissaires et lui suscita mille et mille persécutions pendant plusieurs mois qu'il demeura chez un particulier de sa paroisse. Le 11 décembre 1791. quinze nationaux armés se rendirent à sa demeure, le traitèrent avec la dernière indignité et menacèrent de le tuer. Ce vénérable vieillard découvrit sa poitrine et leur dit avec vivacité : *Frappez si vous osez !* Les brigands se contentèrent de lui voler ses cuves, qu'ils portèrent chez l'intrus. Dans le mois de septembre 1792, la municipalité lui signifia l'arrêté du département qui l'exilait à trois lieues de son domicile, et peu après le décret de déportation. Ce respectable pasteur quitta la France, et, quoique perclus de tous les membres. se retira en Angleterre.

M. le curé de Bermonville, quoique remplacé, disait encore la messe dans sa paroisse. La fille Denort, domestique du sieur Mousse, se rendit à l'église pour y assister. Des enragés de la paroisse l'engagèrent à sortir. Elle n'en voulut rien faire. Ils la prirent de force, la traînèrent hors de l'église et la laissèrent évanouie dans le cimetière.

M. Vallée, vicaire de Bermonville, après avoir essuyé bien des persécutions, fut enfin chassé de sa maison, le 12 juin 1792, et obligé de se retirer dans un hameau de la paroisse. Au mois d'août 1791, il se mit en route pour Ecretteville et rencontra M. Hauchecorne, vicaire d'Erouville. Ils firent route ensemble. Quatre nationaux les arrêtèrent et les conduisirent au corps de garde d'Ecretteville, où ils trouvèrent M. Le Chevalier, vicaire de Hautot-le-Vatois. Ils y passèrent 24 heures, après lesquelles douze fusiliers les menèrent. tambour battant, hors de la paroisse, en leur défendant d'y rentrer.

Le troisième dimanche de l'Avent 1791, onze nationaux armés se présentèrent devant la porte de M. Vallée et entrèrent brusquement. Un d'entre eux lui mit le bout de son fusil dans l'oreille, un autre lui fit voltiger le sabre au devant de la figure, en l'accablant d'injures, tandis que d'autres jetaient ses meubles dehors. Les voisins accoururent et cherchèrent à calmer leur rage. M. le vicaire voyant que leur présence ne servait qu'à les irriter, les pria de se retirer et resta seul avec ses forcenés. *Si vous venez*, dit-il à ses bourreaux, *pour m'ôter la vie, j'en ai fait*

Digitized by Google

le sacrifice à Dieu, vous pouvez frapper. Celui qui, depuis une demi-heure, tenait le sabre nu sur sa tête, lui dit avec fureur : *Si j'avais des ordres, je t'égorgerais, toi et les semblables ; signe que sous deux fois 24 heures, tu seras parti, toi et tes meubles*. M. Vallée le signa, et ils se retirèrent en chantant *Ça ira*, etc. Il est bon de remarquer que l'intrus leur avait fait boire de l'eau-de-vie toute la nuit pour les disposer à cette expédition.

III. — Le 23 juin 1791, la municipalité d'*Hugleville-en-Caux* s'aperçut que l'intrus était presque seul à l'église. Son patriotisme en fut alarmé. Elle assembla les gardes nationaux, se rendit à la maison de M. Engrand, vicaire, et lui enjoignit de la suivre. A l'instant, il fut environné de gardes armés, qui le traînèrent à l'office. Un particulier (M. Lavan), touché d'un si indigne traitement, osa paraître affligé. On lui en fit un crime capital : il fut arrêté et enfermé au corps de garde, avec ordre de le retenir prisonnier jusqu'à ce qu'il eût envoyé ses filles à l'office. C'était lui vendre bien cher sa liberté. Aussi, ne voulut-il pas l'acheter à ce prix. Cependant, M. le vicaire arriva à l'église. Il se prosterna devant la porte, le visage contre terre, et témoigna à ce peuple égaré l'horreur que lui inspirait la démarche qu'on lui faisait faire. Il entra et fut placé par un officier municipal derrière les chantres. Il y demeura un moment et se transporta à la sacristie. La municipalité l'y poursuivit avec acharnement et voulut l'obliger à prendre un surplis. Il s'y refusa avec courage, et demanda à sortir se trouvant incommodé. La municipalité et même l'intrus s'y opposèrent avec inhumanité. Pendant la procession, un des nationaux lui accorda cette faveur. Après l'office, il fut conduit au corps de garde. On l'interrogea sur sa façon de penser ; et comme elle n'était pas conforme à la doctrine constitutionnelle, on le chassa de la paroisse sous prétexte que sa présence empêchait les paroissiens de suivre le curé constitutionnel. Le 24 juin, à quatre heures du matin, il partit et fut arrêté à une lieue de là par la garde nationale de Flamanville, qui était cachée dans les blés. Il fut de nouveau traîné au corps de garde et y resta trois heures, exposé aux insultes et aux menaces de ceux qui l'environnaient. Lucas, un des deux qui l'accompagnaient, le voyant affecté à cause des mauvais traitements qu'il éprouvait, lui dit : *Ah ! Monsieur, c'est ici le plus beau jour de votre vie ; je donnerais bien six livres et être à*

Digitized by Google

votre place. Dieu récompensa sa foi quelques jours après, en lui accordant l'honneur de souffrir pour sa cause. Il eut les cheveux coupés, ainsi que le neveu du légitime curé, qui fut lui-même chassé et poursuivi à coups de pierres par une partie de ceux à qui il avait prodigué des secours tant spirituels que temporels.

Cependant le maire délivra un passeport à M. le vicaire. Il se retira à Croixmare, chez une de ses connaissances. Celle-ci, craignant pour elle-même, lui donna un cheval, qui le conduisit à Rouen. Il se fixa dans cette ville jusqu'au moment de la déportation. Il obéit à la loi, s'embarqua et se trouva dans l'affaire de Quillebeuf. Ces différentes persécutions ont affaibli sa santé, et il éprouve encore de temps en temps des attaques de nerf.

Après son départ, on fut dans les maisons chercher les paroissiens. On les traîna à l'office constitutionnel. La nièce, entre autres, du nommé Tassery y fut conduite, ayant des verges attachées par devant et par derrière (la fille Croisie).

Une fille de la même paroisse se laissa gagner par l'intrus, qui lui fit faire sa première communion. Elle ne tarda pas à reconnaître son erreur. Elle en fit pénitence, retourna à confesse au légitime curé et déclara publiquement qu'elle ne communiquerait plus avec l'intrus. Ce changement désespéra les patriotes, et, pour s'en venger, ils coururent après elle le dimanche suivant, l'arrêtèrent et l'amenèrent de force à l'église. Mais elle y fit tant de bruit, que l'intrus ne pouvant se faire entendre se rendit à ses vœux en la faisant mettre dehors. Quel courage dans une enfant!

IV. — M. le Curé de *Cléville* n'était pas encore remplacé. Les bons catholiques des paroisses circonvoisines venaient de trois à quatre lieues entendre sa messe. Les patriotes résolurent de s'opposer à une telle aristocratie. En conséquence, 200 gardes de Fauville, de Bermonville, etc., se présentèrent à main armée à la porte de l'église, en firent sortir de force M. Duval, curé déplacé de Ricarville, qui venait de célébrer la messe, et empêchèrent le peuple d'entrer à l'office du légitime curé. Ils ne s'en tinrent pas là : ils poursuivirent les bons catholiques à coups de pierres, les jetèrent dans des fossés pleins d'eau et donnèrent un coup de sabre à un jeune homme de Valliquerville, qui lui ouvrit le bras.

Digitized by Google

V. — M. Quesnel, vicaire de *Bolbec-en-Caux*, quitta sa famille le 3 septembre 1792 pour se rendre au Hâvre-de-Grâce, et de là en Angleterre. Sur la grande route de Fécamp, il rencontra plusieurs nationaux, qui allaient aux frontières. Un d'eux l'arrêta et lui demanda, d'un air menaçant, où il allait. Mais ayant reconnu pour aristocrate celui dont il était accompagné, il lui porta un coup de sabre, qui lui coupa son chapeau et son mouchoir de cou. Le coquin s'adressa de nouveau à M. l'abbé Quesnel et lui dit : *Tu es donc aussi un aristocrate, puisque tu voyages avec ce misérable-là !* En même temps, il lui déchargea un coup de sabre sur le bras gauche, qui coupa la manche de son habit, ses boutons, et la blessure fut jusqu'aux os. M. l'abbé s'échappa et se retira chez un bon fermier catholique, qui lui donna tous les secours dont il avait besoin. Il se rendit au Hâvre, se fit panser par un chirurgien et de là s'embarqua pour l'Angleterre. Au bout de huit mois, sa blessure, quoique cicatrisée, l'empêchait encore de fermer les doigts.

VI. — M. l'abbé Duboc, vicaire de *Belle-Fosse*, se promenait un jour sur le bord de la grande route et s'amusait à lire, en attendant quelqu'un de ses amis. Un fermier de Cretteville l'aperçut, le reconnut et s'avança vers lui en lui demandant impérieusement quelle espèce de livre il avait entre les mains. M. l'abbé, ne se croyant pas en conscience obligé d'obéir à un ordre aussi déplacé, refusa de satisfaire sa curiosité. Le fermier, irrité d'une telle désobéissance, courut chercher son fusil, se fit accompagner par des patriotes armés et poursuivit cet ecclésiastique rebelle sans pouvoir le rejoindre. Heureusement pour lui, il avait de bonnes jambes qui le tirèrent d'embarras.

Plusieurs nationaux de Belle-Fosse et d'Alouville se transportèrent chez M. l'abbé Duboc, se saisirent de sa servante, et tandis que les uns lui coupaient les cheveux, les autres lui présentaient le bout de leurs pistolets, en menaçant de la tuer, si elle remuait, ou si elle criait. De là, ils furent dans la paroisse d'Alouville et commirent la même indignité sur Mme Le Suel et sur une de ses filles. Etre catholique, être royaliste étaient des crimes, qui ne demeuraient jamais impunis.

VII. — Une sœur de la congrégation d'Ernemont, maîtresse d'école de *Bôville*, sortant de l'église, fut assaillie par une foule

Digitized by Google

de mauvais sujets qui voulurent l'insulter et la maltraiter. Un honnête citoyen prit sa défense et manqua d'être victime de son bon cœur. Heureusement la sœur disparut, et les coquins patriotes la perdirent de vue. Ils se vengèrent en faisant son effigie, sur laquelle ils déchargèrent toute leur rage patriotique. Ils la promenèrent sur un âne, la pendirent, tirèrent sur elle à coups de fusil et la brûlèrent publiquement.

Pour copie conforme :

Chanoine UZUREAU
Directeur de l'Anjou historique.

Digitized by Google

POÉSIES

ARLETTE

Simple mais jeune et svelte avec de blonds cheveux
Elle allait cette fille ayant dans ses yeux bleus
Le charme tout puissant de la beauté farouche.

Elle allait vers le val où court un frais ruisseau
Remplir quelque humble vase en contemplant dans l'eau
Son visage charmant et le fruit de sa bouche...

Robert le Diable vint abreuver son cheval.
— Qu'est-tu ? dit-il, — Je suis d'un potier de ce val
La fille... et Monseigneur aussi votre servante.
— Je t'aime, dit Robert à l'enfant du Val d'Ante...

Il l'aima bien. Guillaume, (on dit : Le Conquérant),
D'Arlette et du Seigneur fut l'intrépide enfant ;
Il conquit l'Angleterre et ce fut un grand homme.
Du sang du peuple joint au sang d'un duc en somme !

A VILLEDIEU-LES-POÊLES

Je lui donnai deux sous. Quand je revins vers lui
Il me tendit un vase aimable et minuscule
Où tout juste eut tenu l'or d'une renoncule.

Il me dit : De mes mains pour vous plaire aujourd'hui
J'ai fait à temps perdu ce travail ridicule.
En ce vase, voyez, votre sou s'est enfui.

Digitized by Google

Et ce fin bibelot à l'encolure grêle
Absorbait ma pensée en retenant mes yeux.
D'un lingot fruste et noir cet homme ingénieux
Avait à petits coups fait jaillir l'âme frêle.

Ainsi que l'ouvrier, poète audacieux
Tu saisis la matière et ton cœur la cisèle.
Sous tes doigts la beauté des choses se rêvèle
Et l'inerte par toi devient harmonieux.

PARALLÈLE

Quand le vent d'hiver souffle sur les grèves
On voit s'élancer les mille haillons
Des varechs épars en des charges brêves.

Roses, verts ou bruns tels des bataillons
Lancés à l'assaut, ils roulent, s'élèvent
Sur les sables gris en vagues sillons.

Les uns bien partis s'affaissent en route
Sans que cet essor se trouve détruit ;
Tous ces petits riens font un petit bruit
Qui fuit avec eux vers quelque déroute.

Mes rêves ainsi vous aliez sans doute
Sans un souffle fou qui seul vous conduit ;
Malgré les mourants le reste séduit
Comme les varechs poursuivra sa route.

DE LA TULLAYE.

Digitized by Google

NOËL

« Stabat Mater speciosa
Juxta fenum gaudiosa
Dum jacebat parvulus. »
JACOPONE DA TODI.

Sous les astres, dans la nuit fraîche,
La Vierge, à côté de la crèche,
Sourit au bel Enfantelet.

Elle a couvert le Corps fluet
Qui fait sa gloire et sa liesse
Des replis de son mantelet.

Son cœur n'est qu'hymne d'allégresse
Et vers Jésus au front charmant
Elle s'incline avec tendresse...

Dis-nous, Marie... En ce moment
Où ton fils dort, rêvant aux anges
Ne ressens-tu point de tourment?

Tandis que sous les pauvres langes
Parfois tremblent ses petits bras
Ne connais-tu peines étranges?

Toi qu'Il choisit, ne sais-tu pas
Déjà la haine et le supplice
Et les blasphèmes sur ses pas?

Malgré ton immense délice
Tu vois déjà ses pâles mains
Ensanglantant la poutre lisse.

Tu vois ses pieds que les chemins
Ont mordu de leurs dents de pierre
Broyés pour les péchés humains.

Digitized by Google

Tu sais le reniement de Pierre,
Par la lance le flanc ouvert
Et la Mort troublant la paupière...

Mais confortant l'âme et la chair
Dès longtemps l'a dit l'Ecriture :
« Ton Fils vaincra démons d'Enfer. »

Et sachant sa victoire sûre
Tu ris sous le voile des pleurs
Toi qu'Il voulut sans flétrissure.

Fais-nous merci, bien que pécheurs !
Porte à Jésus notre prière
Au nom même de ses douleurs !

Car nous voulons, ô Vierge-Mère,
Qu'Il réchauffe nos cœurs froidis
Pour cheminer dans sa lumière

Jusqu'au doux seuil du Paradis !

René Herval.

Digitized by Google

En marge des livres nouveaux

Joseph L'Hopital et Louis de Saint Blancard. — **Correspondance intime de l'Amiral de La Roncière Le Noury avec sa femme et sa fille (1855-1871).** Tome I. 2 avril 1855 — 25 janvier 1861. — 1 vol-in-8°. Librairie Champion. 1928.

Si l'Amiral de La Roncière Le Noury n'était pas originaire de Normandie, il n'en fut pas moins normand d'adoption, puisqu'il possédait, près d'Evreux, le château de Cracouville, où il revenait avec plaisir dans l'intervalle de ses croisières ou de ses campagnes. Pendant près de 25 années il représenta au Conseil général le canton Sud d'Evreux. Le 8 février 1871 il fut nommé député de l'Eure et devint sénateur en janvier 1877.

C'est donc à juste titre que dans cette revue, consacrée aux choses de Normandie, nous signalons sa Correspondance intime, dont M. Joseph l'Hopital — un normand lui aussi — et M. Louis de Saint-Blancard viennent de publier la première partie dans la collection de la *Société de l'Histoire de France.*

Ces lettres, écrites simplement, en style sobre et clair, sans aucune préoccupation de littérature, sont extraordinairement vivantes. Les évènements auxquels l'Amiral a été mêlé, les personnages qu'il a fréquentés, l'amitié dont l'honora le prince Napoléon, la confiance que lui témoigna Napoléon III, tout contribue à donner un puissant intérêt à ces récits. Quelques uns constituent une sorte de journal, comme ceux de l'expédition de la *Reine Hortense* dans les mers du Nord, de la Croisière à Terre-Neuve en 1858, de la campagne d'Italie en 1859, de la mission en Orient en 1860. C'est là une contribution de premier ordre pour l'histoire du second Empire, de laquelle les ouvrages d'Emile Ollivier et de M. de la Gorce, si magistralement établis, n'ont cependant pas dit le dernier mot, spécialement en ce qui concerne le rôle joué par notre marine.

Une préface bibliographique, des résumés historiques placés en tête des rubriques sous lesquelles les lettres sont groupées, des notes discrètes complètent le travail des deux éditeurs, qui ont eu

Digitized by Google

la sagesse d'écarter de cette publication ce qui aurait présenté un intérêt secondaire. Il convient de les en féliciter. L'écueil, en effet, de ces publications, comme celui des biographies en général, est pour l'auteur de se laisser entraîner par son sujet, de ne plus discerner ce qui l'intéresse, lui, de ce qui n'intéressera pas le public. MM. L'Hopital et de Saint-Blancard l'ont bien évité. Tout est à lire dans ce volume.

Ajoutons que la figure de l'Amiral, figure historique par suite du rôle important qu'il a joué, soit avant la guerre de 1870, soit pendant le siège de Paris, soit enfin depuis, ressort en pleine lumière. C'est celle d'un grand Français, marin audacieux quand il le faut, diplomate habile à l'occasion, homme de cœur toujours, loyal et énergique.

Ernest d'HAUTERIVE.

Les Eglises Historiques du pays de France. — Revue mensuelle illustrée. 100 francs par an. Aux éditions Torcy, Paris.

Voilà une nouvelle revue qui se présente au public sous les meilleurs auspices. Patronnée par des personnalités de marque, comprenant des rédacteurs d'élite, elle n'a d'autre but que de faire connaître et aimer les églises de France qui constituent le patrimoine esthétique de notre pays, et celles qui ont été mêlées de très près aux grands évènements de la vie nationale. Le premier numéro, abondamment pourvu de gravures et de photographies, retrace, grâce à la plume autorisée de M. Louis Demaison, correspondant de l'Institut, l'histoire glorieuse et le long martyre de la Cathédrale de Reims. Mais à côté de l'illustre « église du sacre » quelques pages sont consacrées à une modeste chapelle, peu connue avant 1914, dont le nom vivra dans les siècles futurs, puisqu'autour de ses murs et de ses ruines sont tombés et reposent tant de soldats : Notre-Dame de Lorette. Cette pieuse pensée d'associer la petite chapelle héroïque à la cathédrale martyre est un sûr garant qu'aucune église, ayant un intérêt artistique ou historique, ne sera laissée de côté. La présentation matérielle de cette revue contribuera aussi à son succès : le format in-folio, l'impression très nette, les illustrations très choisies et nombreuses, tout donne à cette nouvelle publication un intérêt que reconnaîtront ceux qui aiment nos vieilles églises et recherchent en elles un peu de « l'âme de la France »

Abbé M. DESDOUITS.

Digitized by Google

Charles LEROY. **Le Thuit-Signol.** (Origines à 1789). Brionne, Imprimerie Amelot 1928.

Il serait à désirer que toutes les communes, toutes les paroisses rurales aient leur monographie. Déjà un certain nombre d'entre elles voient ce souhait réalisé. M. Charles Leroy, qui s'est fait une spécialité d'étudier la vie rurale en Normandie et dont M. le Chanoine Porée a loué la grande rigueur scientifique, ajoute un fleuron de plus à la couronne qu'il tresse à la gloire de nos petites communes. Après *Le Thuit-Simer* et *la Haye-du-Theil*, parus en 1927, il nous donne maintenant l'histoire de Thuit-Signol. Ce qui fait l'intérêt de ces brochures successives, c'est qu'elles ne se perdent pas en des détails trop minimes qui risquent de rebuter le lecteur. La lecture en est plus facile et plus attrayante. Et pourtant tout l'essentiel s'y trouve : les origines, les seigneurs, les fiefs, les églises et les chapelles, les œuvres, les coutumes, etc. y sont étudiés avec soin et forment un ensemble dans lequel revivent la commune, et la paroisse depuis leurs origines jusqu'à nos jours. Souhaitons que M. Charles Leroy trouve beaucoup d'imitateurs et qu'un grand nombre de communes normandes connaissent d'ici peu cette résurrection historique que constitue cette sérieuse étude sur Thuit-Signol, petite localité aux confins du Roumois.

Abbé M. DESDOUITS.

René HERVAL. **Le Château de Falaise.** Rouen. Lestringant, 1929.

M. René Herval n'est pas seulement le poète dont les lecteurs de cette revue ont pu souvent goûter l'inspiration toujours sûre, la pensée toujours claire et le rythme régulier et élégant. En lui il faut reconnaître aussi un historien local très averti : la plaquette qu'il consacre au château de Falaise en est, après d'autres études du même genre, une nouvelle preuve. L'histoire et la description archéologique de ce « *lieu saint de la Normandie* » font revivre, en tous ses détails et dans tous ses hauts faits, cette vieille forteresse dont il ne reste plus que des ruines mais où l'on sent palpiter encore la vie des siècles disparus et l'héroïsme épique des vieux guerriers normands.

Abbé M. DESDOUITS.

Digitized by Google

INTERMÉDIAIRE des CHERCHEURS et CURIEUX de NORMANDIE

QUESTIONS

N° 62. Bénitiers au pied des tombes. — Dans le cimetière de Neuville près Vire, au pied de plusieurs tombes d'écclésiastiques se trouve un bénitier, creusé dans la pierre, supporté par un piédestal de forme rectangulaire. Avant la Révolution le sacristain remplissait chaque dimanche ces vases d'eau bénite et les fidèles à l'aller et au retour de l'office s'y signaient et jetaient sur le tombeau quelques gouttes de cette eau. En connait-on d'autres exemples et d'autres traditions.

Frédéric Alix.

Digitized by Google

DOCUMENTS

PRIEURÉ DES DEUX-AMANTS

Le P. Charles du Moulinet de Sainte-Geneviève de Paris, fixe le temps de la fondation du Prieuré des Deux-Amants au diocèse de Rouen dans le douzième siècle indéfiniment. Il est incertain sur l'origine du nom extraordinaire qu'on lui a donné, qu'il croit pouvoir venir de trois faits assez dissemblables. Le plus vulgaire et qui est la tradition du pays, mais qui ne se trouve écrite dans aucun auteur ancien, veut que cela soit arrivé au sujet d'un jeune homme des environs qui, ayant longtemps recherché en mariage une jeune demoiselle, sa voisine, laquelle ne l'aimait pas moins, sans pouvoir obtenir le consentement des parents, qui ne croyaient pas ce mariage avantageux à leur fille, le père de cette demoiselle, dit-on, luy proposa une condition pour se deffaire de luy, que s'il pouvait la porter au pied de la montagne, qui est fort haute et escarpée, sur la cime de laquelle le monastère est aujourd'hui bâti, il la luy donnerait. L'amour qui ne trouve jamais rien d'impossible, lui fit accepter la proposition avec joie, et chargeant la demoiselle sur ses épaules, il fit plus que son beau-père n'attendait. Mais la fatigue et l'inquiétude de blesser son fardeau, ou la joie d'avoir ce qu'il attendait le firent expirer quand il arriva au but. La demoiselle de son côté, qui n'avait pas moins souffert que luy, fut si frappée de cet accident qu'elle tomba aussi morte auprès de son amant. Ils furent inhumés tous deux au même lieu, a qui le nom en est demeuré, ce que le Père du Moulinet ne croit pas être trop bien appuyé. Mais il est bien diffile à croire que si cette histoire n'était pas un roman, il serait resté en ce lieu quelques vestiges plus sensibles, comme leur tombeau, ou quelque autre monument qui aurait éternisé la mémoire d'un fait si surprenant. Ce Père en recherche donc une autre origine dans Grégoire de Tours en son 32e livre de la Gloire du Confesseur, où ce saint dit qu'un mari et sa femme en Auvergne, ayant conservé tous deux mutuel-

Digitized by Google

lement la virginité dans le mariage, et qu'après leur mort ayant été inhumés dans deux sépulchres de pierre, l'un près de l'autre, on trouva le lendemain que ces deux sépulchres s'étaient joints de telle sorte qu'il n'y en paraissait qu'un, ce qui donna occasion à ceux du pays, de les appeler les Deux Amants : *id ergo incolæ duos amantes vocitant et summo honore venerantur*. Cette découverte aurait plus de vraissemblance si l'église du monastère avait ces deux saints amants pour patrons, mais c'est sainte Madelaine ; ce qui donne enfin occasion d'expliquer l'origine d'un autre sens en disant que c'est de Jésus-Christ et de cette sainte Amante, qui luy a toujours été si attachée et si fidèle, que le nom des Deux Amants a été donné à cette église. Peut-être, n'est-ce rien de tout cela, mais ce qu'il y a de constant c'est que les chanoines réguliers n'ont commencé d'habiter ce lieu que dans le XIIe siècle, auquel Guillaume de Mallemains, dont la famille est assez connue entre les illustres de la province, s'en rendit fondateur, et les chanoines des Deux Amants, sont compris dans l'Association de Saint-Laurent en Lyons, avec celle de Sauceuse et du Boscachard. Le monastère des Deux Amants a plusieurs bénéfices à charge d'âmes à sa nomination et en règle comme la paroisse des Deux Amants, Gaillardbois et autres. Dans le dernier siècle la manse prieurale en a été unie au collège des R. P. Jésuites de Rouen pour luy donner une subsistance convenable et augmenter l'ancienne fondation comme étant le collège archiépiscopal. Don par Roger de Berville au Prieuré des Deux Amants des églises de N. D. de Rupierre, de Saint-Pierre, du Jonquet, etc.

Arch. Dép. de la Seine-Inf. D. 106. Charte sans date mais portant la mention avant 1165.

Notum sit omnibus tam presentibus quam futuris quod ego Rogerus de Berreville concessi, dedi et confirmavi ecclesiæ Beatæ Mariæ de monte Duorum Amantium et fratibus ibidem Deo servientibus omnes ecclesias terræ meæ vide licet ecclesiam beatæ Mariæ de Rupierre, ecclesiam beati Petri de Joncheio, etc.

N.-B. — Cette charte contient d'autres noms de communes. Je n'ai copié que ce qui m'intéressait pour mon étude sur la forteresse de Rupierre pendant la Guerre de Cent ans.

Au prieuré des Deux Amants appartenait le tiers des grosses

Digitized by Google

dimes et toutes les petites dîmes de Rupierre, mais à cause du fief de Meizy la possession en fut discontinuée.

Le prieuré avait droit de présentation à la 2e portion de la cure de Rupierre. Cf. Arch. de la Seine-Inf. D. 320. Gr. 1666 et 1694.

Le 22 janv. 1437, l'évêque de Bayeux donne à Henri Vavasseur présenté par le prieuré des Deux Amants la collation de la 2e portion de Rupierre vacante par la résignation de Guillaume Vavasseur.

Reg. de collations du dioc. de Bayeux publié par M. Anquetil.

Rupierre, commune réunie en 1855 à Saint-Pierre du Jonquet au canton de Troarn (Calvados).

Rupierre joua un grand rôle pendant la Guerre de Cent Ans. Bibl. nat. fr. 26004 Nos 1316 et 9318, et 26005 Nos 1321-1325. Ibid. Fonds Clairambault, vol. 822 fo 7.

Bibliothèque municipale de Cherbourg. (Extrait du ms. no 49).

F. Alix.

NOTE DE M. LE TRESORIER

MM. Lebigre, 18 fr.; Ch. de Beaurepaire, 20 fr.; Librairie Jouan, 54 fr.; Pierre Lefèvre, 20 fr.; Deslandres, 20 fr.; Baron Angot des Rotours, 20 fr.; Dardel, 20 fr.; Ruault, 20 fr.; Baron d'Esneval, 20 fr.; Comte de Grancey, 20 fr.; Léon Malhère, 25 fr.; l'Abbé Mauconduit, 20 fr.; Mlle de Courten, 23 fr. 30: M. Dubourg, 20 fr.; Léon Coutil, 20 fr.; l'Abbé J. Lecœur, 25 fr.; Duc d'Harcourt, 100 fr.

Digitized by Google

CONFRÉRIES DES CORNARDS

Nous mentionnons ici ces confréries, établies à Rouen et à Evreux vers le xve siècles, non comme des *Palinods*, mais comme des sociétés bouffonnes qui, dans des quatrains, huitains, dixains, etc., lançaient des quolibets sur tout le monde. Evêques, chanoines, abbés, prêtres, nobles, juges, bourgeois, marchands, avocats, médecins, hommes, femmes, le Parlement lui-même, rien n'était épargné. Ces critiques, *rébus*, *pasquils*, *satyres* distribués par plus de 2.000 associés, partagés en diverses bandes, dont chacune representait un vice, une sottise ou un abus, réjouissaient la malignité publique.

Après une députation munie d'une supplique en vers au Parlement afin d'en obtenir licence de parcourir les rues, permission aussitôt accordée par les magistrats, également en vers, les associées travestis et masqués, précédés des fifres, hautbois, tambours, trompettes parcouraient la ville. Sur un char attelé de quatre chevaux s'avançait l'abbé des *cornards*, crossé, mitré, entouré des neuf vices de son couvent, de ses cardinaux, patriarches sur des chars semblables au sien. Cette cérémonie, fixée aux Jours Gras se terminait chaque jour par un splendide banquet avec lecture de la chronique de Pantagruel, danses, spectacle, etc. Enfin la fête se clôturait par un prix décerné au bourgeois de la cité qui, après examen, avait commis la plus grosse sottise de l'année.

On conçoit quelle crainte inspirait cette confrérie à toutes les administrations civiles ou religieuses, protégée par le roi Henri II devant qui elle avait, en 1550, joué la *Farce aux Vaux*, satire sur une dîme payée aux Seigneurs et aux monastères. Le Parlement, l'Archevêque, le Chapitre, tentèrent, mais en vain, de mettre un frein à leurs excentricités. Ils se vengèrent par des libellés tels que : *Réponse à l'abbé des Conards, la première leçon des mâtines ordinaires du grand abbé des Conards de Rouen, souverain monarque de l'ordre contre la response faite par un corneu à l'apologie*

Digitized by Google

dudit abbé (1537); — *l'Asne et l'asnon* (1547); — *Le Triomphe des Conards* (1570); — *Vrays suppots du feu abbé des Conards* (1592-97); enfin leur abbaye prend le nom de *Maison conarde* (1598). Bref avec l'appui du cardinal de Richelieu le Parlement rendit un édit supprimant définitivement la satirique confrérie.

Outre cette confrérie il y en avait encore deux autres du même genre à Rouen : celle des *Fous* et des *Coqueluchiers*.

A Evreux la fête des *Cornards* avait lieu, non aux Jours Gras, mais à la Saint Barnabé et l'Abbé monté, non sur un char, mais sur un âne et habillé d'une façon grotesque, parcourait toutes les rues et les villages de la banlieue. Facétieuse compagnie, composée de chansonniers, diseurs de bons mots, *facetiæ Cornardorum*, qui ambitionnaient grandement le titre d'abbé et s'en faisaient gloire :

Cornards sont les Buzot, et non les Rabillis
Ofortuna potens, quam variabilis.

Pendant le trajet en entendait des chansons critiques, burlesques, dans le genre de celle-ci :

De asino bono nostro
Meliori et optimo
Debemus faire fête.

En revenant *de Gravignaria* (Gravigny)
Un gros chardon *reperit in via* :
Il lui coupa la tête.

Vir monacus in mense julio
Egressur est e monasterio
C'est dom de la Bucaille, etc.

Cette confrérie médisante, calomniatrice, disparut sous l'Evêque d'Evreux. Paul de Capranica la remplaça par une autre ainsi qu'en témoigne ce passage d'un ancien registre du présidial : « En suivent les charges de la confrairie de monseigneur S. Barnabé, apôtre de N. S. J. C. créé, instituée par R. P. en Dieu Paul Capranic, au nom de Dieu, notre créateur, et d'icelui Monsieur Ber-

Digitized by Google

nabé, en délaissant une dérision et une honteuse assemblée, nommée *la fête aux Cornards*, que l'on faisoit le jour d'icelui saint, et ensuivent les ordénances sur ce faites, etc. La dite confrairie de nouvel fondée et célébrée en l'Hôtel-Dieu de la ville d'Evreux, en forme de conversion pour adnuler et mettre à néant certaine dérision, difformité et infamie, que les gens de justice laye et autres de la dite ville commettoient le jour de Monsieur Saint Barnabé, qu'ils nommaient l'abbaye aux Cornards, où étoient commis plusieurs maux, crimes, excès et malfaçons, et plusieurs autres cas inhumains au dèshonneur et irrévérence de Dieu notre créateur, de Saint Barnabé et de sainte église. »

Enfin nous trouvons à Evreux mention d'une fête *des fous* (1) et de l'antique cérémonie de la Saint-Vital, ou la procession *noire*, qui remonte au dixième ou onzième siècle. Fixée au 28 avril la cérémonie consistait à se rendre le 1er mai au Bois-l'Evêque, hors de la ville, afin d'y couper des rameaux et petites branches pour en parer les images des saints placées dans les chapelles de la cathédrale. Tant que les chanoines firent eux-mêmes cette cérémonie tout se passa décemment. Mais sitôt qu'ils laissèrent ce soin aux chapelains et aux clercs de la cathédrale le retour dégénéra en extravagances rappelant la *fête des fous* des autres villes et des *Saoult-diacres Saturorum diaconorum* dont du Cange a parlé dans son dictionnaire au mot *Festum*. La fête durait depuis none du 28 avril jusqu'à vêpres du premier jour de mai et tous les offices chantés par les clercs de chœur qui trônaient dans les hautes stalles à la place des chanoines.

Toutes ces ridicules cérémonies avaient quelque rapport avec les drames liturgiques dont M. A. Gasté a parlé dans la *Revue catholique de Normandie*, 2e année, pages 349, 477 et 573.

Le sceau de la confrerie des Cornards, à Rouen comme à Evreux, représentait un abbé portant d'une main la crosse et de l'autre un jambon. Le concile de Rouen, en 1581, défendit à ces associés de tenir leur assemblée dans une église et les halles de la Haute-Vieille Tour devenaient à Rouen, le palais de l'abbé des Cornards, au moment de la fête.

---

(1) Cf. *Société libre de l'Eure*, 7e série, 5e volume (1917), p. 17-47, notre étude sur *les fous au moyen âge en Normandie*.

Digitized by Google

Au bon vieux temps

L'OBIT DU CHANOINE BOUTEILLE

A LA CATHÉDRALE D'EVREUX

La Revue Catholique de Normandie, dans plusieurs numéros a publié une compilation de M. Gasté sur les « *Drames liturgiques de la cathédrale de Rouen* ».

Dans une « note additionnelle », n° du 15 mars, II pp. 498 et 499, le savant secrétaire de l'Académie de Caen s'occupe des chapelains de l'église cathédrale d'Evreux, qui s'amusaient de la plus singulière façon pendant les fêtes de Noël et surtout le 28 avril, jour de l'*obit de Bouteille* (fondation attribuée à Guillaume de Bouteille, ancien diacre et chanoine d'Evreux), si l'on en juge par les notes qu'on trouve dans un registre récemment entré aux archives de l'Eure.

Suit, d'après l'Inventaire imprimé des Archives (série G, p. 349), un extrait du registre G. 1808.

Il est regrettable que l'auteur n'ait pas songé à « suivre la piste » qui lui était indiquée, et à feuilleter quelques livres d'histoire locale : c'est ainsi qu'il aurait trouvé dans les *Opuscules et mélanges historiques sur la ville d'Evreux et le département de l'Eure*, de M. Bonnin, pages 149-154, la reproduction d'une « Lettre sur l'ancienne cérémonie de la Saint-Vital et la procession noire d'Evreux » (publiée en 1726 par le Mercure de France), remplie de curieux détails sur l'*obit Bouteille* et autres fêtes similaires.

Il est non moins regrettable — pour nous en tenir au procès de 1462 — que l'auteur se soit contenté de la courte citation de l'Inventaire, et qu'il n'ait pas songé à transcrire les « notes » tout entières : elles en valaient bien la peine.

Il est plus regrettable encore que l'auteur ait jugé suffisante — pour une affaire de 1462 — l'analyse informe contenue dans

Digitized by Google

un registre du XVIIIe siècle : en « bonne critique », il fallait recourir aux documents originaux — qui n'ont d'ailleurs pas tous été consultés par le *rédacteur du registre* G. 1808.

Or, ceux-ci existent à la Bibliothèque Nationale, fonds latin, n° 5201 A², dans une collection de pièces concernant l'église d'Evreux. Nous nous bornons à les publier ci-après, en regrettant de ne pouvoir aujourd'hui consacrer une notice plus complète aux curieuses fêtes de l'*obit de Bouteille* ». (*Soc. libre de l'Eure*, notes A. Benet).

Voici d'abord à la date du 11 mai 1462, l'acte introductif d'instance — qui peut servir d' « acte d'accusation ». Il porte comme analyse, au dos :

« Lettres de l'Echiquier pour informer contre quelques clercs et officiers de l'église cathédrale d'Evreux. »

1462

Loys XI, par la grâce de Dieu Roy de France, au vicomte d'Evreux ou à son lieutenant, salut. Nostre procureur ou bailliage d'Evreux nous a fait exposer que puis naguères les doien et chapitre de l'église cathédral Nostre Dame dudit lieu d'Evreux ont pour aucunes causes voulu corriger aucuns de leurs clers et officiers en lad. église, pour laquelle correction et en despit d'icelle, iceulx leurs clercs et officiers se sont adhérez et accompagnez avec plusieurs meschans gens de bas estat, et venuz en lad. église, lesd. doien et chapitre et autres suppostz de l'église absens et estans en procession générale en l'église des Frères Prescheurs dud. lieu, et, à force et grant violence, rompu les huys et serreures des tours où sont les cloches et assiégé le sonneur de lad. église ou derrenier estage où sont lesd. cloches, en lui disant que se il ne leur abandonnoit led. estage où sont lesd. cloches, ilz le tueroient et gecteroient du haut en bas, lequel, ce non obstant, ne le leur abandonna pas, mais pour la paour qu'ilz firent au filx dud. sonneur, icelui filx leur laissa aler les cordes desd. cloches, lesquelles ilz sonnèrent sans ordre et mesure par l'espace de trois heures ou environ, led. sonneur estant ce temps pendant oud. derrenier estage en grant néccessité de son corps, et oultre ce eulx, en revenant, menassoient lesd. doien et chapitre de tuer et oultre de démolir et abattre leurs

Digitized by Google

maisons, qui sont et appartiennent à lad. église, toutes lesquelles choses, qui sont de très mal exemple et digne de grant et griefve pugnicion, ont esté et sont faictes en grant esclande et lezion de justice et daventure de commocion de peuple, ainsi que dit nostre dit procureur, requérant nostre provision sur ce. Pour quoy nous les choses dessusd., qui ne voulons teles voyes estre tolérées ne soufferte, mais si bonne justice en estre faictes que ce soit exemple à tous autres, te mandons et commettons par ces présentes que, appellé avec toy ung notaire ou tabellion de court laye, tu te informes dilligeamment, secrètement et bien, de et sur les choses dessusd., leurs circonstances et deppendences, qui plus a plain te seront baillées en escript par nostred. procureur, et tous ceulx que par lad. informacion tu trouveras coulpables ou véhémentement soupçonnez, adjourne les a estre et comparoir à certain et compétent brief jour en l'extraordinaire de nostre présent Eschiquier et aux autres jours ensuivans tant qu'il appartendra, c'esr assavoir des plus coulpables jusquez au nombre de deux, à comparoir en personne, et les autres moins coulpables simplement pour sur ce respondre à nostred. procureur, à telx fins et conclusions qu'il voudra contre eulx et chascun d'eux proposer et eslire, procéder et faire en oultre selon raison, en certiffiant nos amez et féaulx conseilliers les gens tenans à présent nostred. Eschiquier à Rouen de ce que fait en aurez, ausquelz nous mandons et enjoingnons que aux parlies, icelles oyes, facent bien et brief droit en leur envoyant lad. informacion féablement close et scéllée : de ce faire vous donnons povoir et mandement espécial. Mandons et commandons à tous noz justiciers, officiers et subgez que à vous et vos commis en ce faisant soit obbéy. Donné à Rouen le XIe jour de may, l'an de grace mil CCCC soixante et deux, et de nostre règne le premier.

Par les gens laiz de l'Eschiquier.

Briconnet.

Orig. parch. scellé.

Bibliothèque Nationale, Latin 5201 A[2] N° 18 (ancien 57).

(*A suivre*).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE NORMANDE

COLLABORATEURS :

SEINE-INFÉRIEURE : *Rouen :* M. le chanoine L. Jouen.
Le Havre et Yvetot : M. le chanoine Anthiaume, aumônier du Lycée du Havre.
Dieppe et Neufchâtel : M. Marcel Bocquet.
EURE : M. l'abbé Desdouits, curé d'Ezy (Eure), *auquel on enverra tous les renseignements*, et M. le Docteur Le Dard.
CALVADOS : M. Etienne Deville.
MANCHE : *Avranches :* M. J. Séguin.
ORNE : M. l'abbé Tabourier, curé de Saint-Léger-sur-Sarthe.

6375. — MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DE CAEN, t. IV. Caen, E. Lanier, 1928, 442 pp. in-8°. — I. Hastings à Luna, par H. Prentout, p. 10-22 ; — II. Les Origines de la Maison de Bellême, p. 25-47 ; — III. Un nouveau travail sur la Tapisserie de Bayeux, et quelques additions, p. 51-70 ; — IV. La date de naissance de Guillaume le Conquérant, p, 73-89. — Guillaume le Conquérant. [Légende et histoire, ses parents, sa jeunesse, la bataille d'Hastings], par H. Prentout, p. 1-77. — Barbey d'Aurévilly et Edgard Poe, par Paul Yvon, p. 1-19. — La gloire à rebours [M. de Saint Martin et les Etudiants de l'Université etc. au XVIIe siècle] par Ch. Bellière-Dumaine, p. 237-384. [C. R. dans le *Bonhomme Normand* 29 mars). Le Fédéralisme en Normandie [Lettres de Thomas Lindet à Robert Lindet (juillet 1793) publiées par R. N. Sauvage] p. 389-421 etc.

6376. — ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE CAEN. Séance de février. — Rapport de M. Prentout, secrétaire, sur les nombreux mémoires des Sociétés Savantes parvenus à l'Académie Caennaise. Présentation d'un manuscrit du XVIIIe siècle contenant des brevets satiriques en vers et en prose décernés à diverses personnalités parmi lesquels Mgr de Luynes, évêque de Bayeux, par le *Régiment de la Calotte*, société de jeunes officiers et courtisans adversaires de Mme Maintenon (Docteur Gosselin).

6377. — SOC. HIST. ET ARCH. DE L'ORNE, t. 48, 2e bull. juillet 1928. — Louis Etienne de Foy, abbé de St Martin de Séez, p. 119-

Digitized by Google

130: — Les Souvenirs de Bossuet chez nous, par l'Abbé Tabourier, p. 130 139; — Héloup et ses seigneurs. etc.

6378. — Bull. de la Soc. de la Sarthe, 1927-1928, 2e fascicule, Le Mans, 1928, grand in 8°, p. 225 : A propos de la Maladrerie d'Alençon, par l'abbé Legros.

6379. — Normannia, revue bibliographique et critique d'histoire de Normandie, 3e fascicule, Jouan et Bigot, libraires à Caen. — La Formation du droit d'aînesse dans la coutume de Normandie (R. Génestal, prof. Fac. de Droit de Paris). — Antoine Legendre. curé d'Hénouville, près Duclair, ami de Pierre Corneille (P. Le Verdier). — Bulletin bibliographique mentionnant près de 400 volumes ou articles de revues et journaux récents intéressant l'histoire de Normandie.

6380. — Annuaire du département de l'Eure, 1929. Evreux, Ch. Hérissey, 852 p. — Un compositeur de musique français et ébroïcien : Guillaume Costeley (1531-1606) par F. Fouasse, p. 789-799. — Quelques documents inédits d'histoire locale [Les adieux à la vie de Jérôme Letellier, maire d'Evreux (1794). — Deux autographes d'Henriette Le Noury. — Le sculpteur Jadouille au service des Ponts-et-Chaussées. — Napoléon et Marie-Louise à Verneuil (1811)] par Marcel Baudot, p. 800-806; — Sur les bords de la Baltique en 1916, par Geo Vallis, p. 807-810; — Curieuse requête d'un mari malheureux sous le Directoire (1797) (Jean Lautour, aubergiste à Evreux) par M. Desdouits, p. 811-812; — Quillebeuf et Charles-Théophile Féret, par Robert Duquesne, p. 813-821.

6381. — Etudes Lexoviennes, 3e série. Jouen et Bigot éditeurs, Caen, 300 p. in-4°. — Théâtre Romain de Noviomagus (Abbé Simon); — Liste des Abbesses de Saint-Désir (id.); Relevé des inscriptions et peintures de l'église Saint-Jacques (Baron de Moidrey); Tombeaux de la cathédrale (V. Lahaye); Fortifications au xve siècle (J. Lesquier): Levée d'une contribution extraordinaire en 1637 (Marquis de Fondeville); Epigraphie antique de la Civitas des Lexovii (Docteur Doranlo); Fragments d'un cartulaire de Saint Pierre de Lisieux (Sauvage).

6382. — Au Pays Virois. — Janvier février 1929. Les Vaux-de-Vire, par Dr René Le Clerc, p. 17-19; — Chroniques du Prieuré du Plessis-Grimoult (suite) par Frédéric Alix p. 29-32.

6283. — Mémoires des Antiquaires de France, tôme VII (1924-

Digitized by Google

1927), Paris, 1928. L'Illustration du grand Obituaire de N.-D. de Paris, p. 123 ; Peinture jointe à l'obit du cardinal Michel du Bec (autrement dit de Mortemer), bienfaiteur du chapitre, † le 29 août 1318. A la chapelle fondée par lui il y avait, à l'entrée. sa statue, et sur le vitrail son portrait à genoux.

6384. — Bulletin Monumental, 87e vol. Paris. A. Picard, in-8°, 1928. — Les albâtres anglais du xve siècle en Basse-Normandie, p. 257-309, par A. Rostand ; — Le 7e centenaire de la Merveille à Saint Michel, p. 337-355 ; La crypte du xie siècle à la cathédrale de Rouen, p. 373 ; — Les chapiteaux de l'abside de la Trinité de Caen, p. 386, etc.

6385. — Ami du Lettré pour 1929 (1 vol., 12 fr. aux Editions de France) contient : Malherbe ou la poesie dure (Emile Henriot).

6386. — Correspondant, 10 février 1929 : Les Batailles de l'Abbé de Rancé. I. A l'assaut des Cisterciens mitigés, par Henri Brémond, de l'Acad. Franç., p. 343-362 [beau rôle de l'abbé du Val-Richer, Guillaume Georges] — Les derniers chants de Paul Harel [*Poèmes à la gloire du Christ*, suivis de poésies diverses] par le Baron Angot des Rotours ; — Dans le *Miracle Sicilien* (H. de Ziegler), pages sur la dynastie normande de Sicile.

6387. — Æsculape, revue médicale mensuelle, novembre 1928. Lettre de Maupassant à Flaubert.

6388. — Etudes, 5 janvier 1929. La Chevauchée de Jeanne d'Arc, par P. Doncœur, p. 20. L'auteur cite des faits de *chouanerie* normande pendant la guerre de cent ans.

6389. — Revue des Deux-Mondes. 15 janvier et 1er février 1929. — Mémoires du duc de Broglie [Son élection au Conseil général de l'Eure ; son séjour à Evreux le 2 septembre 1870 ; son séjour à Broglie pendant l'invasion ; son élection à l'Assemblée nationale de 1871].

6390. — Revue Hebdomadaire. 16 février 1929. — Cours de M. A. Bellessort sur Victor Hugo : Le Journaliste et le Voyageur (M. Bellessort rappelle les séjours de Victor Hugo à Barfleur et à Yvetot).

6391. — Revue Mabillon, janvier-mars 1929. — Le Trésorier de l'abbaye de St Denis, p. 17 possédait le fief de Berneval, près Dieppe, donné en 636 par Dagobert Ier [En 1609 Guillaume, fils d'Osbern, se déclare l'avoué de Berneval, etc].

Digitized by Google

6392. — La Croix (de Paris) 24-25 mars 1929, a publié un article de José Vincent sur « *Les Lettres de Nicolas Poussin* ».

6393. — La Croix du Dimanche (édition de l'Eure) contient à partir du 7 avril, des *Ephémérides Diocésaines* (R. D.).

6394. — Les Nouvelles Litteraires, 6 avril 1929 publie article de Jacques Normand : « Souvenirs sur Maupassant ».

6395. — Petit Parisien dans sa 3e édition de Normandie a publié ce qui suit : *février* 2, Le poète André Chardine ; — 4, Le poète Georges Quiquemelle ; — 5, La police ecclésiastique dans l'ancienne Normandie ; — 13, Mardi-Gras en Normandie ; — 16, Impôts ou charges dans l'ancienne Normandie; — 17. Les grands froids en Normandie ; — 19, Les impôts ecclésiastiques dans l'ancienne Normandie ; — 20, Le prosateur, poète et dramaturge Emile Langlois; — *mars*, 1er. Le dramaturge et fabuliste Charles Albert Janot ; — 8, Les droits des communes dans l'ancienne Normandie ; — 9, Le compositeur de musique Georges Taconet ; — 11, Le Carême en Normandie; — 12, Printemps Normand, par Pierre Nocquet (C. R.) ; — 17, La restauration des tapisseries du musée de Saint Lô ; — 19, Les moulins dans l'ancienne Normandie ; — L'archéologue et folkloriste Charles Brisson ; Les sauveteurs normands ; — 21, Les Rameaux en Normandie ; — 22, Le régionaliste Jean Séguin ; — 25, L'économiste et littérateur Marcel Ségal ; — 26, A la mémoire de deux poètes normands (Aristide et Charles Frémine) ; — 27, Le romancier Norbert Sévestre ; — 29, Les fortifications d'Andely-le-Vieux.

6396. — Tourisme, Arts et Sports, 15 janvier. — Les villages normands qu'on ne visite pas : Nonant-le-Pin (Xavier Rousseau) ; — Les origines Normandes de la *Dame aux Camélias* (id.). — L'insularité du Mont Saint-Michel (J. Levatois). — Une Rouennaise à Genève et à la Société des Nations (Madeleine Yard) ; — L'ancienne statuaire religieuse en Basse Normandie, [suite] (J. Séguin) ; — Maurice Constantin Weyer et ses livres canadiens (Maurice Letellier).

6397. — Le Journal de Rouen a publié ce qui suit dans son édition de l'Eure : chaque jour « Le *Journal de Rouen* d'il n'y a 125 ans » éphéméride de 1804, ou plus rarement « Le *Journal de Rouen* d'il y a 150 ans » (1779). — *Février* : 2, C. R. de la séance du 27 janvier de la section de Pont-Audemer de la Société Libre de l'Eure ; Les Fouilles de l'Abbé Philippe au Fort-Har-

Digitized by Google

rouard, (Eure-et-Loir), [Alphonse-Georges Poulain] : — 3, Quinze lettres inédites de Thomas Lindet (Et. Deville) ; — 6, A propos de l'*Iconographie des Rois de France*, du lieutenant-colonel Charles Maumené et du comte Louis d'Harcourt, publiée dans les *Archives de l'Art Français* (tableaux du Musée de Rouen ayant échappé aux recherches des auteurs), F. G. ; — 8, Jean Ribault et les Dieppois à la conquête de la Floride (René Herval) ; 10-13 ; Les débuts de la céramique Rouennaise ; la Mayolique en France et l'influence des maîtres italiens (Fernand Guay) ; — 12, Un renouveau de la bataille des Haguignettes, à l'occasiou du Mardi-Gras (Charles Boulen) ; — La tourelle et la cheminée de l'ancienne abbaye de Saint-Amand (de Rouen) en vente publique (R. R. V.) ; — 13, A la Société Libre de l'Eure, section de Bernay, conférence, le 10, du poète Jacques Noir (M. Geoffrit) *L'Art graphique et la poésie*, C. R ; — 15, Chopin à Rouen (Pierre Duvauchelle) ; — 16, Vestiges du Moyen-Age enlevés par la drague au Goulet (H. G. Poulain) ; — Bibliographie normande ; Saints guérisseurs etc., par Jean Séguin, et 3e série des Etudes Lexoviennes (René Herval) ; — 17, Les lettres de Jean Lorrain (de Fécamp) à Edmond de Goncourt (R. R. V.) ; — 19, Deux épisodes de la gloire de Jeanne d'Arc, communication faite à la séance annuelle de la Société Libre de l'Eure du 17 février, par Georges Goyau ; — 21, C. R. de cette séance : — 16 et 20, La campagne abandonnée (dans le département de l'Eure) [Charles Brisson] ; — 21, Une lettre pastorale [de l'archevêque de Rouen] sur Jeanne d'Arc ; — 23, Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres de Caen, C. R. ; — 24, Autour de la bataille des Haguignettes, lettre de M. Lesieutre ; — 26, Séance de la *Commission des Sites de l'Eure*, C. R. ; — Séance du 24 de la Section bernayenne de la Société Libre de l'Eure, C. R. ; — 27, Une exposition rétrospective : Les Fontaines de Rouen (R. R. V.) ; — 28, A propos de l'Ex-Libris de l'abbaye du Bec (Et. D.). Au Musée de Rouen : Des livres anciens sur les abeilles (R. R. V.). — *Mars*. 2, Conférence de la Société normande de géographie : Talleyrand, par M. de Saint-Aulaire (R.G.N.) ; — 3, Un siècle de vandalisme : *Rouen disparu* (R.R.V.) ; — La dalle tumulaire de Robert de Flocques (Et. D.) ; — 9 et 15, Sauvons les Vieux Moulins (R. R. V.) ; — 12, Conférences du 10 mars faites par Jacques Noir et Franc-Nohain à la section bernayenne de la Société Libre de l'Eure, C. R. ; — 16, Les

Digitized by Google

petits neveux de Jeanne d'Arc en Normandie, 2e article, suite de celui du 30 janvier (R. R. V.); — 25, Classement de la tourelle et de la chambre de l'ancienne abbaye de Saint-Amand (R. R. V.); — Découverte d'une galerie du XVIIe siècle (Maurice Allinne); — 26, A Lisieux la foire du *Jeudi absolut* (Et. Deville); — 29, Le port de Cherbourg, son rôle dans l'histoire (E. Charles Pierre); — 30, Les fortifications d'Andely-le-Vieux (M. Gicquel); — 31, Le livre d'Or des Anciens Elèves de l'Institution Join-Lambert, morts à la guerre (R. R. V.).

6398. — Le Journal du Neubourg : *janvier* : 9 et 30, *février* 5, 13, 25 ; *mars* 13, 20 et 27 : *Le Neubourg pendant la Revolution* (1790).

6399. — La Normandie ; dans chaque numéro depuis le 26 janvier : *Il y a 80 ans à Evreux et dans la région*, éphémérides de 1849 ; — *Février*, 23, La correspondance intime de l'amiral La Roncière Le Noury ; (Geoffroy de Grandmaison) ; — A la Société Libre de l'Eure : impressions de séance (Auguste Avenel ; — *Mars*, 9, Conférence de M. Lamiray : *Le Costume Normand*, C. R. ; — Il y a 63 ans à Evreux, La guerre au *Courrier de l'Eure* (Auguste Avenel) ; — 16, conférence de M. Le Mouel sur le Mont Saint-Michel, C. R. ; — 23, conférence sur la cathédrale de Chartres, C. R. par le chanoine Bonnenfant.

6400. — Le Roumois, *février* : Le Thuit-Anger (Charles Leroy) fin ; — *Mars*, La Baronnie du Hauzey (propriété de l'abbaye du Bec) à la fin du XVIIe siècle, d'après des documents inédits (idem).

6401. — Les Amys du Vieux Dieppe. — Bulletin année 1928, XXVIe fascicule, Abbé Cavelier, Jean Doublet, poète dieppois.

6402. — L'Impartial de Dieppe. Fernand Miellot, Bribes d'histoire locale, 11 février, Le Puits Salé. — 18, Le Moulin à vent. — 25, Le Port d'Ouest. — 4 mars, Le Moulin à eau. — A travers les vieux quartiers dieppois : 11 mars, Le bout du quai. — 25 et 28, La Cache et la Vase. — 8 avril, La Poissonnerie et la Halle au Blé. — 18 mars, A propos de la chevauchée de Jeanne d'Arc. — 28 mars, E. Auger : A propos de la chevauchée de Jeanne d'Arc.

6403. — La Vigie de Dieppe. 12 mars, Louis M. Poullain : La Chevauchée de Jeanne d'Arc à Dieppe. — 9 avril, Georges Lebas : La Guerre et la Pêche ; L'action d'un Maire de Dieppe au XVIIIe siècle.

6404. — L'Eclaireur de Dieppe. 23 mars, Fernand Miellot : A propos de la chevauchée de Jeanne d'Arc.

Digitized by Google

6405. — Bouctot (Georges), Député de Neufchatel, ancien sénateur de la Seine-Inférieure. † 27 février; art. nécrol. *Journal de Rouen* du 28 février, et journaux régionaux.

6406. — Brunon (Dr R.). L'affaire de la rue St Romain. Rouen 1928. in-8°.

6407. — Chirol (Pierre). Rouen disparu. L'ouvrage tiré à petit nombre est actuellement en souscription à Rouen, à la librairie Defontaine, 41, rue de la Grosse-Horloge, et à l'Imprimerie Lecerf, 22, rue des Bons Enfants ; à Paris, à la librairie Dumont, 42, rue Barbet de Jouy, les 10 exemplaires papier Hollande : 200 francs, 75 exemplaires sur Chesterfield, 150 francs ; 215 exemplaires sur Lafuma, 100 francs.

6408. — Deglatigny (Louis). A propos des plans de F. Ameline [Lettre adressée à la Revue Catholique de Normandie]. Rouen, Lecerf, 1929, grand in-8°, 17 pp.

6409. — Cormier (abbé Victor Marie), † curé de Douains (Eure) art. nécrol. *Semaine Religieuse d'Evreux*, 16 février.

6410. — Enlart (Camille). Rouen (Collection « Les Villes d'art célèbres ») avec 108 gravures; 1 vol. in-8°, broché : 18 francs. Flammarion édit.

6411. — Ferrand (Arthur Bénoni), maire du Neubourg (1892-1929), Conseiller général de l'Eure. † 20 mars 1929 ; art. nécrol. et obsèques *Journal du Neubourg* 27 mars. et journaux de la région.

6412. — Gérard (Baron François), député de Bayeux, † à Paris le 21 février ; art. nécrol. *Jaurnal de Rouen* et *journaux du Calvados*.

6413. — Hérissay (Jacques), *La Vie Ebroïcienne sous la Révolution*, Evreux, Lebigre, 1929.

6414. — La Roque (André). *Robe de Bal*, roman situé à Flers (Orne) : description de la ville et de ses habitants. Paris, Fasquelle édit.

6415. — Leroy (Charles) Le *Thuit-Signol* (origines à 1789), Brionne, 1928, in 4°, 44 pp.

6416. — L'Hopital (Joseph) et de Saint Blancard (Louis) *Correspondance de l'amiral de la Roncière Le Noury avec sa femme et sa fille*, publiée par la Société de l'Histoire de France; tome Ier (1855 1861), LVI-291 pag. in-8° avec deux portraits. Champion éditeur, Paris.

Digitized by Google

6417. — Liard (abbé), † curé de Saint-Just (Eure). La mort et les obsèques de — (chanoine Dantu). *Semaine Religieuse d'Evreux* 16 mars.

6418. — Mouquet (Remy-Benjamin), Jean Ribault et ses compagnons, *Bulletin du Vieux Dieppe* 1928 p. 3 et 4, avec de fort curieuses gravures.

6419. — Nocquet (Pierre). *Printemps Normand*, recueil de poèmes sur paysages et tableaux normands.

6420. — Quelvée (François), né à Evreux, par Gabriel Mourey, avec 28 reproductions de ce peintre. Paris 1928, petit in-4°.

6421. — Renouf (abbé), † ancien curé du Buisson (1854-1929). *Semaine Religieuse de Coutances*, 4 avril.

6422. — Seguin (Jean). *Saints guérisseurs, saints imaginaires et dévotions populaires* (en Normandie). Paris, Dumont.

Indications spéciales par département.

Calvados : **6375**, 76, 81, 82, 84, 85, 97, **6408**.

Eure : **6375**, 80, 83, 89, 92, 93, 95, 97, 98, 99, **6400**, 04, 05, 07, 09, 11, 12, 13, 16.

Manche : **6375**, 84, 95, 96, 97, 99, **6417**, 18.

Orne : **6375**, 77, 78, 86, 96, **6410**.

Seine-Inférieure : **6379**, 83, 84, 87, 90, 91, 94, 95, 96, 97, **6400**, 01, 02, 03, 06, 14.

Le Gerant : G. Poussin.

Evreux. Imp. de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, Dr.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉDACTION

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. LE CHANOINE GUÉRY, *Aumônier du Lycée d'Evreux*, 49, place de la Gare.

Les manuscrits seront soumis au Comité de rédaction qui jugera si l'article peut être inséré. — Néanmoins chaque auteur reste responsable des idées ou opinions émises dans ses articles. — Les manuscrits *publiés* par la Revue ne sont pas rendus. — Tout travail inséré peut faire l'objet d'un tirage à part : M. G. POUSSIN, directeur de l'Imprimerie de l'Eure, avec lequel on aura à s'entendre, fera des conditions spéciales aux collaborateurs.

Les auteurs sont instamment priés de renvoyer les épreuves corrigées à l'imprimeur, dans les trois jours.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont *deux* exemplaires auront été envoyés à M. le chanoine Guéry.

Le prix de l'abonnement est de 20 francs par an, 25 francs pour l'étranger et 6 francs par livraison.

L'abonnement va de janvier à janvier, est exigible après l'apparition du premier numéro, payable par chèque postal à M. G. Poussin, à Evreux (Paris, 342-99).

La *Revue Catholique de Normandie* paraît tous les deux mois en livraisons d'environ 64 pages, grand in-8°.

Evreux, imprimerie de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, Dr

Digitized by Google

DIEX AIE

REVUE CATHOLIQUE
d'Histoire, d'Archéologie et Littérature
DE NORMANDIE

38me ANNÉE — 4e LIVRAISON

JUILLET 1929

Aux abonnés et aux lecteurs de la *Revue Catholique*, 193. — Abbé CHARDON : J. B. Bourlier, évêque d'Evreux *(suite)*, 194. — Au bon vieux temps, 204. — Chanoine UZUREAU : Au diocèse de Coutances (1791-1792), 207. — Chanoine Ch. GUÉRY : Une esquisse de Laurent de la Hire (1606-1656), 215. — Jean MATHIÈRE : Importance des fondations des remparts gallo-romains, 219. — Chanoine Ch. GUÉRY : Généalogie de la famille du R. P. Laval, apôtre de l'Ile Maurice (1803-1864), 223. — H. LAMIRAY : L'Histoire par les rues, 231. — Jules DE LA TULLAYE : Poésies, 245. — L'Expédition de Lisbonne (1821), 239. — Abbé M. DESDOUITS : En marge des livres nouveaux, 247. — Bibliographie normande, 250.

ÉVREUX
BUREAUX DE LA *REVUE*
6, rue du Meilet

ROUEN
A. LESTRINGANT, dépositaire
11, rue Jeanne-d'Arc

1929

Digitized by Google

Pour paraître dans les prochaines livraisons

Poésies, par René HERVAL.

Mgr J.-B. Bourlier, Evêque d'Evreux (1802-1820) (*suite*), par M. l'Abbé CHARDON, curé de Fougerolles (Indre).

Poésies, par M. de la TULLAYE.

Sur les pas de Victor-Hugo, par l'abbé M. DESDOUITS.

Vieilles dénominations Ebroiciennes (*suite*) par M. Henri LAMIRAY.

Au chateau de Dieppe avec Ango, par M. Edouard LE CORBEILLER.

La Terreur a Evreux, par M. Marcel BAUDOT.

La Voie Romaine de Lillebonne a Etretat, par M. P. DARDEL.

L'expédition de Lisbonne (1831), *d'après la correspondance d'un témoin l'amiral JEHENNE*, publiée par M. l'abbé ANJOT.

Table alphabétique des Auteurs de la Revue Catholique de Normandie pour les 38 premières années (1891-1929), par M. le chanoine GUÉRY.

Digitized by Google

AUX ABONNÉS ET AUX LECTEURS

de la Revue Catholique de Normandie

Depuis seize ans, M. le chanoine Guéry consacre à la direction de la *Revue catholique* son temps, ses forces et son dévouement. C'est grâce à lui que, pendant la guerre et au milieu des difficultés économiques qui l'ont suivie, notre chère *Revue* a pu continuer de paraître. Mais, sentant venir l'âge et la fatigue, et voulant assurer, après lui, la continuité de la *Revue*, objet de toutes ses sollicitudes, M. le chanoine Guéry a tenu à se ménager un successeur et il a proposé au Conseil d'administration de la *Revue*, à Monseigneur l'Evêque d'Evreux, — qui en est un peu le grand directeur, puisqu'elle vit le jour sous le patronage de son prédécesseur Mgr Hautin et qu'elle est imprimée dans son diocèse — à MM. P. de Longuemare et Ch. de Beaurepaire, derniers survivants de cette pléiade d'érudits normands qui fondèrent la *Revue catholique*, le nom de M. l'abbé Desdouits, curé d'Ezy (Eure). Celui-ci a bien voulu accepter la lourde charge qui lui a été offerte. M. le chanoine Guéry continuera, comme le désir lui en a été exprimé, à veiller sur la *Revue* et pendant « de longs jours, de bien longs jours » encore, aidera le nouveau directeur de ses conseils, de sa science, de son expérience et cette collaboration dévouée assurera, nous n'en doutons pas, la prospérité et le développement de notre chère Revue.

La Revue catholique de Normandie.

Digitized by Google

Le dernier Abbé de Varennes en Berry

J.-B. BOURLIER

ÉVÊQUE D'ÉVREUX

(*1731-1821*)

(Suite)

Le Docteur.

Avec l'administration et la sanctification du bercail confié à ses soins incombe à l'évêque, successeur des apôtres, la charge de l'instruire en lui rompant le pain de la parole divine. M. Bourlier s'acquitta avec zèle et succès de cette haute et sainte mission.

Il y était préparé par ses brillantes études littéraires, philosophiques et théologiques, et par la science de la Bible. Celle-ci est une source d'inspiration pour l'éloquence et un aliment de la piété. Les orateurs sacrés y ont puisé leurs plus belles envolées et les directeurs de conscience les règles et les modèles de la vie religieuse et chrétienne. Familier des Saintes Lettres, M. Bourlier en émaille ses discours et ses écrits et peint d'un trait, d'un mot qu'il leur emprunte, un homme, une œuvre, une situation, un événement. On trouve en lui un théologien profond, un savant canoniste et un écrivain distingué. Aussi bien, cette supériorité s'affirme dans ses mandements qui reflètent les faits et les préoccupations du jour.

Ecrits sur l'ordre de l'Empereur, soit pour obtenir le secours du Ciel sur ses entreprises, soit pour le remercier des faveurs dont il est comblé, ils nous révèlent l'esprit religieux du Maître, sa fidélité à la pratique du Concordat, sa volonté d'associer la religion aux soucis du pouvoir et aux destinées du pays, ainsi que la piété, le patriotisme, le désintéressement de l'évêque d'Evreux. Leur information est sûre, abondante — on dirait que le prélat prend le mot rue Saint-Florentin, chez le ministre des affaires extérieures, Talleyrand — leur inspiration élevée et surnaturelle,

Digitized by Google

et leur écriture nette, persuasive, élégante et atteignant parfois au lyrisme. Leur connaissance serait agréable et utile aux historiens et aux érudits.

Ces documents, conservés aux archives de l'Eure, série V, 49, forment un dossier de 53 pièces, dont voici l'énumération :

Indult pour la réduction des fêtes par Mgr Caprara, légat *à latere*, donné à Paris le 9 avril 1802, lequel est suivi de l'ordonnance de Mgr Bourlier publiant cet indult, en date du 5 fructidor au X-23 août 1802.

23 thermidor au X-11 août 1802. Un *Te Deum* sera chanté dans l'Eglise catholique et dans toutes les autres églises du diocèse d'Evreux conformément aux instructions du citoyen Portalis, à cause de la nomination de Napoléon Bonaparte consul à vie.

« Ainsi l'astre du jour s'élance dans sa course comme un géant; il part de l'extrémité du Ciel, il poursuit sa route jusqu'à l'autre extrémité, et il n'est rien qui se dérobe à sa chaleur. *Exsultavit ut gigas ad currendam viam, a summo cœlo egressio ejus et occursus ejus usque ad summum ejus, nec est qui se abscondat a calore ejus.* (Ps. 18).

23 juin 1803. Prières publiques ordonnées pour la prospérité des armes de la République Française.

5 août 1803. Le 15 août, on remerciera Dieu pour le rétablissement du culte catholique et les autres bienfaits dont Il a comblé la France depuis le 18 brumaire an VIII, 9 novembre 1799.

29 février 1804. Prières publiques et actions de grâces de la découverte du complot formé contre les jours du Premier Consul.

Rapport présenté au gouvernement de la République par le conseiller d'Etat chargé de toutes les affaires concernant les cultes, le 6 pluviose an XII. 27 janvier 1804.

Publication de l'Indulgence plénière en forme de Jubilé. Mandement et instruction pastorale pour le Jubilé accordé à l'occasion du Concordat, 22 ventôse an XII, 13 mars 1804.

3 juillet 1804. Mandement prescrivant un *Te Deum* pour l'élévation de Napoléon Bonaparte à la dignité d'Empereur.

Avertissement de M. l'Evêque d'Evreux, membre de la Légion d'honneur, ordonnant des prières publiques pour l'heureux voyage en France de N. S. P. le Pape Pie VII, lesquelles commenceront dans la ville d'Evreux dimanche prochain, 4 novembre 1804.

Digitized by Google

9 ventôse an XIII, 28 février 1805. *Te Deum* en actions de grâces du Sacre et du Couronnement de leurs majestés l'Empereur et l'Impératrice des Français et prières pour implorer les bénédictions de Dieu sur leur règne.

14 octobre 1805. Prières pour la prospérité des armes de l'Empire français.

2 novembre 1805. *Te Deum* en reconnaissance des victoires signalées remportées par Sa Majesté Impériale et Royale en personne sur les armées autrichiennes.

6 janvier 1806. *Te Deum* pour la victoire signalée remportée le 2 décembre 1805 à Austerlitz par S. M. Impériale et Royale en personne sur les armées russes et autrichiennes combinées et commandées par leurs majestés l'Empereur d'Allemagne et l'Empereur de Russie en personnes.

12 juillet 1806. Ordonnance épiscopale qui statue que par l'autorité apostolique et d'après l'intention expresse de S. M. Impériale et Royale le 15e jour du mois d'août, consacré à la solennité de l'Assomption de la T. S. Vierge sera aussi la fête de Saint Napoléon, dont Sa Majesté porte le nom et celle du Rétablissement de la Religion catholique en France.

24 octobre 1806. Prières pour la prospérité des armes de l'Empire Français.

11 novembre 1806. *Te Deum* pour la victoire remportée à Iéna par S. M. Impériale et Royale sur les armées prussiennes.

29 janvier 1807... pour les succès remportés par S. M. Impériale et Royale sur les armées russes.

18 juin 1807... pour la prise de Dantzicg.

13 juillet 1807... pour la victoire remportée à Friedland par S. M. Impériale et Royale en personne.

6 juillet 1807. Mandement ordonnant la publication du catéchisme à l'usage de toutes les églises de l'Empire Français.

19 septembre 1808. Lettre circulaire de M. l'Evêque d'Evreux, député au Corps Législatif et Membre de la Légion d'honneur, qui ordonne que le message adressé par S. M. l'Empereur et Roi au Sénat le 4 septembre, soit lu au prône de toutes les églises (traités relatifs à l'Espagne).

28 décembre 1808. *Te Deum* en actions de grâces des dernières victoires remportées par nos armées.

Digitized by Google

8 mai 1809... des victoires remportées à Tann, Eckmüll et Ratisbonne.

7 juin 1809... de l'entrée triomphante de S. M. l'Empereur et Roi dans la capitale de l'Autriche.

26 juillet 1809... des victoires remportées à Enzersdorf et à Wagram par les armées françaises.

20 novembre 1809. Prières pour l'anniversaire du Sacre et du couronnement de l'Empereur Napoléon, et de la victoire d'Austerlitz, et actions de grâces pour la paix qui vient d'être conclue entre S. M. Impériale et Royale et l'Empereur d'Autriche.

19 novembre 1810. Prières publiques pour la conservation et l'heureux accouchement de S. M. l'Impératrice et Reine Marie-Louise.

21 mai 1811. Le 9 juin, jour de la T. S. Trinité, où le Roi de Rome sera présenté au Baptême dans l'Eglise cathédrale de Paris, il sera chanté dans toutes les églises du diocèse un *Te Deum* en action de grâces de la naissance de l'auguste Enfant et pour appeler sur lui, toutes les bénédictions du ciel.

7 octobre 1812. *Te Deum* en remercîment des victoires signalées remportées par S. M. Imp. et R. en personne sur les armées russes.

15 mai 1813... de la victoire signalée remportée à Lutzen par S. M. Imp. et R. en personne sur les armées russe et prusienne combinées et commandées par L. M. l'Empereur de Russie et le Roi de Prusse en personnes.

11 juin 1813... de la victoire de Wurtchen en Lusace remportée par S. M. Imp. et R. en personne sur les armées russe et prussienne.

20 septembre 1813... des victoires remportées sous les murs de Dresde dans les journées des 26 et 27 août par S. M. l'Empereur et Roi.

28 janvier 1814. Mandement qui ordonne que conformément aux ordres de S. M. l'Empereur et Roi au moment où il va se mettre à la tête de nos armées pour repousser l'invasion des ennemis de la France, et en délivrer notre territoire, nous réunissions les Fidèles dans les temples de notre diocèse pour adresser au ciel les Prières consacrées par l'Eglise.

Il serait trop long d'analyser ces documents. Qu'il nous suffise

Digitized by Google

d'en présenter deux afin de montrer leur genèse et la maîtrise de M. l'Evêque d'Evreux.

Copie de la lettre du premier consul à l'épiscopat :

« Monsieur l'évêque, les motifs de la présente guerre sont connus de toute l'Europe. La mauvaise foi du roi d'Angleterre qui a violé la sainteté des traités en refusant de restituer Malte à l'Ordre de Saint-Jean-de Jérusalem, qui a fait attaquer nos bâtiments de commerce sans déclaration préalable de guerre, la nécessité d'une juste défense, tout nous oblige à recourir aux armes. Je vous fais donc cette lettre pour vous dire que je souhaite que vous ordonniez les prières pour attirer les bénédictions du ciel sur nos justes entreprises.

« Les marques que j'ai reçues de votre zèle pour le service de l'Etat, m'assurent que vous vous conformerez avec plaisir à mes intentions.

« Signé : BONAPARTE ».

« Ecrit à Saint-Cloud, le 18 prairial au XI-7 juin 1803.

Le Conseiller d'Etat, chargé de toutes les affaires concernant les cultes :

Signé : PORTALIS.

« Par le Premier Consul :

« Le Secrétaire d'Etat : Hugues-Bernard MARET ».

Sur ces données, M. l'Evêque d'Evreux fit un mandement dont voici le résumé :

« Une nation souvent rivale, toujours jalouse des Français a combattu pendant huit années, a suscité contre nous les peuples, pour nous disputer un droit qu'elle n'a cessé de proclamer et d'exercer dans les éternelles variations de son gouvernement.

« Forcée par l'éclat de nos victoires, par le héros que nous avons choisi pour présider à nos destinées, elle a enfin reconnu notre indépendance, elle l'a cimentée par un traité solennel. Ce traité, sa mauvaise foi l'a rompu. Les seuls motifs de son bon plaisir, sont ses prétentions excessives : Elle veut l'empire des mers. Elle convoite pour elle les produits des deux mondes, ou vous les lui achèterez aux prix et aux moments que sa cupidité fixera. Elle nous accorde trente-six heures pour souscrire à ses incroyables

Digitized by Google

prétentions. En somme, c'est l'abandon de nos possessions maritimes, la ruine de notre marine et de nos industries qui s'y rattachent. Et des desseins aussi ruineux et aussi humiliants pour la France, on les découvre à des Français, et au chef de la Grande République, Bonaparte, le Pacificateur de l'Europe !

« Devant cette provocation offensante, le Premier Consul s'est contenu et a tout fait en faveur de la paix.

« Pour toute réponse, le ministère anglais ordonne la capture des vaisseaux français, alliés et neutres qui circulent sous le pavillon de la bonne foi. C'est la guerre. Nous avons le droit pour nous et les moyens de le soutenir. Mais nous sommes chrétiens. Comptons sur la Providence laquelle protégea autrefois le peuple d'Israël contre les vexations et les insultes du Pharaon. Le vengeur est prêt... l'élu de Dieu ». Suit un éloge délicat du Premier Consul.

Le prélat termine sa lettre en adjurant le Tout-Puissant de nous préserver des malheurs déchaînés par la guerre, et les conducteurs des peuples de fermer l'oreille aux appels funestes de la cupidité et de l'orgueuil. On croirait entendre ici la grande voix de Bossuet.

« Grand Dieu ! épargnez à la terre ces effrayants spectacles de ruines et de dévastation ! aux jours de la colère, vous êtes le Dieu des vengeances ; mais vous êtes surtout le Dieu de paix et de miséricorde. Tous les hommes sont frères ; notre sainte religion nous ordonne d'aimer même ceux qui nous haïssent ; pour eux aussi, Seigneur, nous osons vous implorer. Dans les combats, vous jetez à votre gré l'épouvante et le courage, la défaite et la victoire, la fuite et le triomphe. Dans les conseils, vous n'êtes pas moins le maître souverain des cœurs et des volontés. Si pour punir les erreurs et les folles passions de ceux qui gouvernent, vous les livrez à leur sens réprouvé ; si vous permettez qu'ils soient sourds à vos avertissements, aveugles aux voies du salut que vous leur montrez, prompts à croire ce qui les flatte pour les perdre ; hardis à tout entreprendre sans mesurer leurs forces avec celles de l'ennemi qu'ils irritent ; si vous répandez sur eux cet esprit de vertige, funeste avant-coureur de leur chute ; vous pouvez aussi, ô mon Dieu ! dans vos pensées de clémence et de bonté, détacher le bandeau qui les aveugle, les rendre dociles à la voix de la

Digitized by Google

raison, plier leurs volontés altières sous les règles de la prudence, toucher leur cœur par la vue des maux sans nombre auxquels ils exposent leur peuple, les effrayer par l'idée de ce tribunal inévitable où vous leur demanderez un compte rigoureux des flots de sang qu'ils auront sacrifiés à leur cupidité et à leur orgueil ».

« Dieu de charité, daignez inspirer à nos ennemis ces sentiments humains et généreux dont vous avez pénétré l'âme du chef de la République. S'il faut que nous combattions, nous vous prions de nous donner la victoire, mais nous vous prions encore de ne nous l'accorder que pour faire respecter le droit des gens, pour assurer la légitime et naturelle liberté des nations, pour garantir la sainteté des traités, pour asseoir une paix durable sur les bases solides de la modération et de l'équité ».

Acclamé par la France, Napoléon s'asseoit sur le trône. Au comble de ses vœux, il rend grâces au ciel et à la nation dont il veut le bien-être et la grandeur, et sollicite de l'Episcopat, avec des prières, le zèle pour sa cause et le dévouement au pays.

« Monsieur l'Evêque d'Evreux, le bonheur des Français a toujours été l'objet de mes plus chères pensées, et leur gloire celui de mes travaux. Appelé par la divine Providence et les constitutions de la République à la Puissance Impériale, je ne vois dans ce nouvel ordre de choses que de plus grands moyens d'assurer au dedans et au dehors, la puissance et la prospérité nationales. Je me repose avec confiance dans les secours puissants du Très-Haut : Il inspirera à ses ministres le désir de me seconder de tous les moyens qui sont en leur pouvoir ; ils éclaireront les peuples par de sages instructions en leur prêchant l'amour des devoirs, l'obéissance aux lois et la pratique de toutes les vertus chrétiennes et civiles ; ils appelleront les bénédictions du ciel sur la nation et sur le chef suprême de l'Etat.

« Je vous invite à faire chanter le *Veni Creator* et le *Te Deum* dans toutes les églises de votre diocèse et à convier aux prières qui se feront dans votre Eglise, les autorités qui ont accoutumé d'assister à ces cérémonies, et vous ordonnerez la lecture au Prône dans toutes les églises de votre diocèse du Sénatus — Consulte organique du 28 floréal dernier — vendredi 18 mai 1804 ; et m'assurant que vous exciterez, par votre exemple, le zèle et la

Digitized by Google

piété de tous les fidèles de votre diocèse, je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur l'Evêque d'Evreux, en sa sainte garde.

« Ecrit à Saint-Cloud, le premier Prairial an XII-21 mai 1804.

« Signé : Napoléon. »

Le 3 juillet suivant, M. Bourlier répondit à l'invite impériale, si chrétienne, par un mandement célèbre qu'il faudrait citer en entier.

« Nous arrivons enfin au port salutaire où nous allons trouver notre repos et notre sécurité. Combien doit redoubler notre joie en nous rappelant quelles calamités nous avons éprouvées, et par quelle suite de prodiges nous nous en voyons délivrés. »

« Toutes les passions sont déchaînées sur le sol de la France ; le sceptre tombe des mains débiles d'un roi malheureux que remplacent les factions qui s'entre-dévorent et ruinent le pays. Après avoir éprouvé les justes et puni les coupables, la Providence nous envoie à travers mille périls un sauveur qui apaise les discordes et prend les rênes du gouvernement. La France respire, ses ennemis sont vaincus, les arts refleurissent et la religion renaît.

« Conquise par les qualités éminentes, l'indomptable labeur et les immenses services de Napoléon Bonaparte, la nation française reconnaissante le proclame Empereur des Français.

« Vanité des pensées des hommes ! La monarchie, qu'on voulait détruire, renaît avec le gouvernement d'un seul. Les horreurs de l'anarchie, les caprices, la légèreté et la turbulence de la démocratie, les illusions d'une égalité chimérique, les limites insurmontables de la perfectibilité humaine étant impuissantes à nous assurer l'ordre, la paix et l'avenir — l'histoire prouve, qu'à l'heure du danger, on a toujours confié le gouvernail aux mains d'un seul — si nous voulons atteindre au mieux, sous quel guide pourrons-nous le tenter avec plus d'espoir et de confiance qu'en suivant celui que nous a donné la divine Providence ?

« Qui ne reconnaîtrait en tous ces événements le doigt de Dieu ? Il dispose tout avec mesure, il atteint tout avec force. Il termine les grandes révolutions qu'il permet par le retour de l'ordre qu'il aime et qui n'est troublé que par nos seules passions.

Digitized by Google

« Il donne le pouvoir à qui il lui plaît. Il remplace les dynasties régnantes par de nouvelles. A la place de Saül, le prince réprouvé, Dieu suscite le jeune David pour paître Jacob son serviteur et pour en faire le meilleur des rois d'Israël.

« De même, Napoléon, Dieu vous a suscité pour gouverner le grand peuple, pour devenir. dans la durée des siècles, le modèle des héritiers de votre nom et de votre rang, pour faire le bonheur de plus de trente millions de Français. Quelle tâche immense ! Quelle fonctions sublimes !... Vous les remplirez toutes ; nous en avons pour garants ce que vous avez fait, ce que vous promettez de faire, et surtout cette âme grande et forte que Dieu, par les plus insignes faveurs, daigna former égale à de si hautes destinées.

« Pour prix de vos soins, de vos travaux, de votre amour, nous vous assurons un amour réciproque, une constante soumission, une fidélité inviolable, nos bénédictions, nos vœux et, plus que tout cela, cette conscience du bien que vous aurez fait. laquelle sera la plus digne récompense de vos vertus, la source la plus pure de votre bonheur.

« Oui, vous serez heureux, « non parce que vous régnerez pendant de longues années ; ni parce que vous laisserez l'empire à votre famille, après une mort paisible ni parce que vous dompterez les ennemis de l'Etat ; ni parce que la sagesse de votre administration préviendra ou étouffera les troubles intérieurs... mais vous serez véritablement heureux, parce que vous gouvernerez avec justice ; que vous ne vous laisserez pas corrompre par la louange et la flatterie : qu'au faîte des grandeurs vous n'oublierez pas que vous êtes un homme mortel ; que vous ferez servir votre puissance à étendre le culte de Dieu, et à faire révérer sa majesté infinie ; que vous craindrez Dieu, que vous l'aimerez, que vous l'adorerez ; que vous préférerez au royaume où vous êtes le premier. celui où vous ne craignez pas d'avoir des égaux ; que, dirigé par la clémence, pour laquelle vous avez toujours eu une prédilection particulière, vous exercerez la vengeance publique, non pour vous satisfaire vous-même, mais pour le bien de l'Etat, qui a nécessairement besoin de cette sévérité : que le pardon que vous accorderez. tendra à l'amendement de ceux qui font mal, et non à l'impunité des mauvaises actions : que lorsque vous serez obligé d'user de quelque rigueur, vous l'a-

Digitized by Google

doucirez autant que vous pourrez par des bienfaits et des marques de bonté ; que vous réprimerez d'autant plus vos passions qu'elles peuvent être plus libres ; que vous aimerez mieux vous commander à vous-même qu'aux nations les plus indomptées et les plus fières ; que vous ferez toutes ces choses, non par le sentiment de la vaine gloire, mais par l'amour de la félicité éternelle, offrant chaque jour à Dieu un sacrifice agréable de saintes prières, de compassion sincère des maux que souffrent les hommes, et d'humilité profonde devant la majesté du Roi des Rois. Par là vous obtiendrez le bonheur dans ce monde, et vous vous en assurerez la plénitude, quand la gloire, que vous attendez comme chrétien, sera arrivée. »

On a taxé de complaisance, sinon de servilité, l'attitude de M. Bourlier envers le pouvoir. Cette opinion ne peut se soutenir en présence des conseils empreints de sagesse et de piété que le prélat donne à l'Empereur. En l'invitant à résister aux suggestions malsaines de l'orgueil et de l'ambition, à gouverner avec justice sous le regard et au service de Dieu, et à user pour le bien de l'Etat de la clémence naturelle à son cœur, il fait acte de loyauté et de zèle et manifeste des sentiments de dignité, d'indépendance et de détachement de ses intérêts personnels. Il parle et agit noblement, en Français et en Evêque.

A. CHARDON,
Curé de Fougerolles (Indre).

(*A suivre*).

Digitized by Google

Au bon vieux temps

L'OBIT DU CHANOINE BOUTEILLE

A LA CATHÉDRALE D'EVREUX

(*Fin.*)

Voici maintenant, au 22 mai de la même année, l'exposé des « demandes reconventionnelles » du « bas chœur ».

Au dos : « Procédures des chapellains de N.-D. d'Evreux contre les chanoines ».

Loys, par la grace de Dieu Roy de France, au bailli d'Evreux ou à son lieutenant, salut. De la partie de noz bien amez les vicaires, chapellains et clers de l'église cathédral Nostre-Dame d'Evreux, consors en ceste partie, nous a esté humblement exposé que jà soit ce que au droit de la fondacion de certain obit qui se fait chascun au dedens le cueur de lad. église pour l'ame de feu Maistre Guillaume de Bouteilles, en son vivant chanoine d'icelle église, fondeur dudit obit, iceulx exposans puissent et leur loise entre autres choses sonner ou faire sonner toutes les grosses cloches avec les manneaulx d'icelle église le vingt huitiesme jour d'avril, vigille dud. obit, et lendemain d'icellui, et aussi de paindre ou faire paindre sur le pavé dudit cueur une bouteille en signe de ce que led. fondeur avoit en son surnom de Bouteilles, et pour greigneur mémoire d'icelle sa fondacion, et à ce que ceulx qui verront lad. painture soient meuz de prier Dieu pour l'ame de lui, et que de ce lesd. exposans et leurs prédécesseurs aient esté en bonne possession et saisine par tel et sy longtemps qu'il n'est mémoire du contraire, quoy que soit par les terrains ans et explois, sans ce que les doien et chappitre de lad. église ne autres les puissent ou doient en ce empescher, ce non obstant, et que lesd. exposans eussent puis naguères en entretenant et gardant leurd. possession mis en la main de Laurens Toulle, nostre sergent, certaine clameur de gaige-pleige, et icelle

Digitized by Google

fait signifier et exploicter par nostred. sergent aud. chappitre, mesmement au domicile et gens dud. doien, par quoy, selon la coustume, usage et stille de nostred. pays et duchié de Normandie, iceulx exposans estoient et demeuroient ou devoient estre et demourer possesseurs des choses dessusd. descordables par lad. clameur de gaige-pleige, toutevoies lesd. doien et chappitre, ou aucun d'eulx, ont depuis led. gaige-pleige mis par iceulx, exposans et à eulx signiffié et exploictié, comme dit est, effacié ou fait effacier une bouteille que lesd. exposans avoient par avant led. gaige-pleige mis, painte ou fait paindre sur le pavé du cueur de lad. église, ainsi qu'il leur loisoit et qu'ilz ont acoustumé faire chascun an à cause de la fondacion dud. obit, comme dessus est dit, en troublant iceulx exposans en leurd. droicture et possession et attemptant nottoirement contre led. gaige-pleige et les deffences à eulx faictes par vertu d'icellui, ou grant grief, préjudice et dommage desd. exposans et plus pourroit estre, se sur ce ne leur estoit par nous pourveu de nostre gracieux et convenable remède, si comme ilz dient humblement, requerans icellui : Pourquoy nous, ces choses considérées, non voulans telles entreprinses et attemptas estre souffers mais les perpétrans d'iceulx estre pugnis, vous mandons et commettons par ces présentes que vous vous informez diligeamment, secrètement et bien de et sur les entreprinses et attemptas dessusdis, et ceulx que par lad. informacion vous trouverez les plus coupables adjournez les ou faictes adjourner selon l'exigence du cas, et les autres simplement à comparoir à certain brief et compétent jour par devant noz amez et feaulx les gens à présent tenans nostre Eschiquier dud. pays de Normendie à Rouen, pour sur ce respondre ausd. exposans et à nostre procureur, se partie s'en veult faire, à telz fins et conclusions qu'ilz et chascun d'eux vouldront vers eulx proposer et eslire, procéder et aller avant en ouitre comme de raison sera, en certiffiant deuement nosd. conseilliers ce que fait en aurez, en leur envoyant lad. informacion féablement close et séellée, ausquelz nous mandons et pour ce que lesd. attemptas ont esté commis depuis nostred. Eschiquier encommencié, enjoingnons que aux parties oyes facent bon et brief droit, car ainsi nous plaist il estre fait et ausd. exposans l'avons ottroyé et ottroyons de grace espécial par cesd. présentes, non obstant quelzconques lettres surreptices impétrées ou à impétrer à ce contraires. Donné à

Digitized by Google

Rouen, soulz notre séel de l'Eschiquier, le XXIIe jour de may l'an de grace mil CCCC soixante deux, et nostre règne le premier.

Par le Conseil estant en l'Eschiquier,
Bailli.

Original parchemin scellé. Bibliothèque nationale, Latin 5201 A², n° 19 (ancien 58).

Le Puy du Souverain Amour établi à Rouen et qui publia, en 1543, son premier recueil de Poésies chez Nicolas de Burges, avec ce titre : *Le Puy du Souverain Amour* || *,tenu par la déesse Pallas, avec* || *l'ordre du nuptial banquet faict à l'honneur d'ung* || *des siens enfans, mis* || *en ordre par ce* || *uy qui porte* || *en son nôm* || *tourné* || *le* || *vray Perdu, ou Le vray Prelude* || . || L'imprimerie de lehan Petit || on les vent à Rouen, chez Nicolas || de burges demourant près du neuf || marche devant le pelerin. — Fin (S. d.) [1543] petit in-8 de 40 ff. n. chiff. de 31 lignes à la page pleine (non compris le titre courant), sign. A. K. par 4.

NOTE DE M. LE TRESORIER

MM. d'Arbonnet, 20 fr.; Vastine, 20 fr.; Lamiray, 20 fr.; Bricon, 20 fr.; de Guestiers, 52 fr. 50; Mlle Girard, 25 fr.; Bibliothèque de Laval, 40 fr. 75.

Digitized by Google

AU DIOCÈSE DE COUTANCES

1791-1792

Quand l'abbé Barruel fut arrivé en Angleterre, il demanda à ses confrères exilés comme lui (en vertu du décret du 26 août 1792) des renseignements sur les persécutions qu'ils avaient endurées depuis le début de la Révolution. Voici les notes inédites qu'un ecclésiastique lui envoya, en 1793, sur le diocèse de Coutances.

I. — Les habitants de *Valcanville* furent chercher une vieille servante, qui demeurait chez M. d'Anneville et qui s'était retirée dans une paroisse voisine. Ils lui coupèrent les cheveux. Le curé constitutionnel, loin de blâmer leur conduite et de s'opposer à ces excès, dit à la servante : « Vous méritez bien cela; voilà ce que c'est que d'avoir suivi le parti de votre aristocrate; pour moi, ma fille, j'ai pris l'Assemblée (Nationale) pour mon épouse. — Et moi, répondit-elle avec force, j'ai pris Jésus-Christ pour mon époux. »

II. — On peut juger les constitutionnels d'après leur conduite. En l'examinant, on verra s'ils sont ou non curés catholiques. Un ministre catholique prêche la paix, le pardon des injures, l'amour des ennemis, le respect pour les propriétés, la pratique des vertus et l'horreur du crime. Telle est la formule évangélique. Les intrus, au contraire, soufflent partout le feu de la discorde, animent les esprits à la vengeance, les excitent au pillage, aux meurtres et aux incendies, etc. Telle est la morale constitutionnelle. Pour s'en convaincre, il suffit de connaître le fait suivant.

Jacques François Renouf, intrus d'*Englesqueville-Lestre* (arrondissement de Valognes), annonça un service solennel pour le repos des âmes de ses frères patriotes qui périrent à Paris le 10 août 1792. La veille du service, 23 août, il fit tendre en noir la chapelle du Rosaire, plaça des deux côtés de l'autel deux effi-

Digitized by Google

gies, dont l'une représentait un démocrate revêtu de l'habit d'un officier national et assis sur un beau fauteuil. L'autre représentait un aristocrate couvert de haillons et assis par terre. Le 24, l'intrus s'avança vers l'autel ayant une épée en écharpe pardessus ses ornements. Il célébra la messe, et chaque fois qu'il se retourna pour dire *Dominus vobiscum*, il donna un coup d'épée dans le corps de l'aristocrate. A la fin de l'office, il lui fit couper la tête par un jeune homme armé d'un sabre. Alors voyant couler le sang, qu'il avait renfermé dans un boyau, il s'écria : « Voyez, chers paroissiens, sortir le sang impur de ces gueux d'aristocrates ! » Pour familiariser le peuple avec l'idée du sang et du massacre, il fit laisser la porte de l'église ouverte, et deux de ses écoliers armés de piques gardèrent les effigies. Le 26, quatorze paroisses s'assemblèrent dans la sienne. Elles eurent horreur d'un pareil spectacle, et l'intrus, sur l'invitation de ses chers confrères, mit fin à cette horrible tragédie. Ce fait est attesté par plusieurs personnes respectables, et s'il est incroyable en lui-même, il cesse de l'être lorsqu'on réfléchit qu'un intrus en est l'auteur.

III. — M. l'abbé Creuly, prêtre de *Rétoville* (arrondissement de Cherbourg) et vicaire de *Carneville* (même arrondissement), dont son oncle est curé, instruisit avec zèle le troupeau qui lui était confié et lui fit connaître les pâturages empoisonnés dans lesquels les faux pasteurs chercheraient à les conduire. Une morale aussi inconstitutionnelle lui attira sur les bras les nationaux de Saint-Pierre-Eglise. Ils s'assemblèrent le dimanche dans l'octave de la Fête-Dieu pour lui couper la tête, mais ils ne le trouvèrent point. Ils entrèrent dans l'église, y commirent plusieurs irrévérences et se retirèrent. — Dans une autre occasion, ce jeune ecclésiastique fit rencontre d'un enragé, qui lui demanda s'il avait prêté son serment. Il répondit que non. Aussitôt, ce mauvais sujet l'accabla d'injures, descendit de cheval et se mit en devoir de lui couper le cou. Le digne prêtre l'attendit de pied ferme, et sa fermeté déconcerta le patriote, qui remonta à cheval, en lui assurant qu'il serait bien fâché de lui faire du mal.

Un des paroissiens que M. Creuly avait secouru de ses aumônes, le prit un jour à la gorge dans le cimetière et le menaça de le tuer s'il ne quittait la paroisse. Le 4 septembre, son oncle, âgé

Digitized by Google

de 70 ans, fut déplacé. Son neveu se retira chez un honnête fermier, qui lui proposa un asile, mais il fut obligé de le quitter pour le soustraire et se soustraire lui-même aux menaces que faisaient les brigands de mettre le feu à la maison. Ses ennemis engagèrent un garde national d'une paroisse voisine à venir l'insulter le dimanche suivant. Il s'y rendit, saisit l'ecclésiastique au collet et, le sabre nu à la main, voulut l'obliger à prendre de l'eau bénite par l'intrus, ce qu'il refusa de faire. Le national insista avec menaces, mais les paroissiens irrités le délivrèrent de ses mains. M. Creuly fut enfin forcé de se retirer dans le sein de sa famille. Il y fut poursuivi par ses ennemis, qui le dénoncèrent au juge de paix de Saint-Pierre-Eglise et le citèrent à son tribunal. M. Creuly fut averti que la maréchaussée devait venir l'arrêter. Il se retira, accompagné d'un fidèle domestique, et se cacha dans une paroisse voisine, où il passa la nuit. Le lendemain, il apprit qu'un huissier verbalisait contre lui chez ses parents, et que s'il ne paraissait pas devant le juge de paix, on allait faire des perquisitions pour se saisir de lui. La crainte que sa famille ne fût exposée, le détermina à retourner chez lui. Il y trouva l'huissier et sept gardes nationaux, qui l'emmenèrent avec eux. En arrivant à Saint-Pierre-Eglise, il fut accueilli par le peuple de la manière la plus révoltante. On vomissait contre lui mille imprécations. Pour prévenir les suites que pourrait avoir la fureur du peuple, le juge de paix envoya au-devant du prisonnier trente gardes nationaux. Arrivé à l'audience, il trouva pour accusateurs et témoins ses anciens amis, ses anciens élèves et plusieurs revêtus de ses habits. Le maire de sa municipalité voulut aussi déposer contre lui, mais M. Creuly lui représenta qu'il ne devait pas être dénonciateur et témoin. La journée se passa à entendre les dépositions contradictoires des témoins. Cependant le peuple, ennuyé d'attendre, frappa plusieurs fois à la porte et menaça avec fureur de l'enfoncer si on ne lui livrait le prêtre réfractaire, criant hautement qu'il fallait le tuer. Le lieutenant de la garde nationale vint avertir le juge que les têtes étaient exaltés, et il craignait et pour le prisonnier et pour ses gardes. M. Creuly dit au juge de paix de pourvoir à la sûreté des gardes nationaux plutôt qu'à la sienne; il aimerait mieux mourir que de leur voir la moindre blessure. Cet acte de générosité piqua d'honneur les nationaux, qui jurèrent de le défendre au prix de leur vie. Un

Digitized by Google

d'entre eux lui offrit son habit pour le déguiser, mais il le remercia lui disant qu'il avait fait à Dieu le sacrifice de sa vie, et s'il fallait périr, il périrait sous l'habit de son état. A 9 h. 1/2 du soir, ils descendirent de l'audience. M. Creuly entendit retentir l'air des horribles imprécations que faisait contre lui la populace effrénée. Elle voulut se jeter sur les gardes nationaux pour s'emparer de lui. Le commandant fit charger les fusils et annonça une décharge contre ceux qui useraient de violence. Cet ordre déconcerta les plus enragés; ils se modérèrent, mais ne perdirent pas de vue leur proie. Un scélérat, armé d'une grosse pierre, se présenta en jurant qu'il allait assommer le gueux de réfractaire; le lieutenant lui ordonna de la mettre bas, et, sur son refus, il le renversa d'un coup de la poignée de son épée.

Délivré de ses ennemis, M. Creuly se rendit dans sa famille, qui le croyait déjà victime de son attachement à sa religion. La municipalité de sa paroisse apprit avec indignation qu'il était échappé à ses poursuites; elle le cita derechef devant le juge de paix de Saint-Pierre-Eglise, et se déclara son accusatrice. M. Creuly se réfugia à Cherbourg pendant la nuit. Il consulta son affaire; on l'assura qu'il était en règle, mais il ne devait s'attendre à aucune justice, puisqu'il n'y en avait plus d'autre que la volonté du peuple. Le juge de paix se rendit aussi à Cherbourg, donna un mandat d'arrêt contre M. Creuly, et le lendemain matin, à 4 h., la maréchaussée fut le chercher dans son lit, chez un de ses parents, et l'enferma dans une prison avec trois ou quatre voleurs. Il coucha sur la paille. Trois jours après, il fut transféré dans une autre prison, où il trouva un confrère, qui y était pour la même cause. Le temps de détention fixé étant expiré, il fut dire secrètement adieu à ses parents et se retira, allant de maison en maison, couchant tantôt dans un grenier, tantôt dans des chambres retirées. Il profita du décret de déportation et trouva dans une terre étrangère la paix dont il ne pouvait plus jouir dans son propre pays.

IV. — M. l'abbé Danneville, vicaire à *Quineville*, fut obligé, comme les autres, d'abandonner sa paroisse, qui toute demeura fidèle aux vrais principes, pour se retirer à *Valcanville*, sa paroisse natale, au mois de mai 1791.

M. le curé était déjà remplacé et chassé de sa paroise par son

Digitized by Google

vicaire, qui fut son plus cruel et plus acharné persécuteur. Une riche paysanne, chez laquelle cet intrus avait été précepteur, fournissait les sommes nécessaires pour faire exécuter des fêtes civiques, dont le résultat était d'aller dans les paroisses des environs piller les châteaux, persécuter les aristocrates et chasser les légitimes curés en leur faisant éprouver les mauvais traitements qu'ils avaient fait essuyer à leur légitime curé et à sa servante.

Les mauvais sujets du bourg apprirent que M. l'abbé Danneville donnait à dîner à plusieurs prêtres de ses amis. Ils y furent, chargèrent la table d'immondices, les accablèrent d'injures et les chassèrent à coups de pierres. Quelque temps après, la municipalité pria M. Danneville de dire une première messe les dimanches et fêtes. Il accepta et se rendit à l'église, mais les nationaux, excités par l'intrus et par sa bonne paysanne, l'insultèrent et le renvoyèrent de l'église, en lui défendant de célébrer la sainte messe. La municipalité l'obligea de porter plainte contre ses persécuteurs. Le juge de paix l'engagea à payer les frais de la procédure et à se retirer. Les brigands inventèrent un moyen pour l'exposer aux plus grands dangers, ainsi que M. Ménage, son neveu, qui était alors sous-diacre. Une femme les cita devant le juge de paix de Saint-Pierre-Eglise pour servir de témoins contre ceux qui, soi-disant, l'avaient insultée. Le bourg était enragé et plusieurs laïcs avaient déjà été victimes de sa rage patriotique. Les patriotes se vantaient que les deux ecclésiastiques y perdraient la vie. Ceux-ci, prévoyant le danger, écrivirent au juge de paix, qui leur fit réponse qu'ils n'avaient rien à craindre. Ils s'y rendirent et, à leur arrivée, ils furent environnés par la populace, qui les insulta, les maltraita jusque dans la chambre des séances, en leur jetant des pierres, en leur arrachant les cheveux, etc. Un de leurs amis courut chez le maire pour l'engager à donner main-forte. Celui-ci répondit que le juge de paix ne l'avait pas requis, et même il s'était vanté qu'il les sauverait bien tout seul. En sortant de l'audience, le juge les accompagna, le peuple jeta des pierres, de la boue. Un des ecclésiastiques reçut un soufflet et fut saisi par un mauvais sujet. Le juge de paix le dégagea et se battit à son tour contre le malfaiteur. Tandis qu'ils étaient aux prises, les deux ecclésiastiques échappèrent à travers la foule. Les brigands, ne voyant plus leur proie, coururent après, et peu s'en fallut qu'ils ne l'atteignissent. Ils cherchèrent dans les mai-

Digitized by Google

sons et ne purent la découvrir. M. Danneville se cacha dans un grenier, où il resta plusieurs mois sans oser sortir, et ne quitta cette demeure que pour obéir au décret de déportation.

V. — M. Omont, de la paroisse de *Neuville*, proche Valognes, membre de la congrégation des Eudistes, fut à Coutances et descendit chez M. de Vautigny. Les volontaires du Calvados, à l'instigation du club, se rendirent chez M. de Vautigny pour renverser et briser un autel qu'il avait chez lui. Les brigands ne le trouvèrent pas. Ils brisèrent ses meubles, cassèrent ses croisées, coupèrent tous les arbres de son jardin et s'emparèrent de M. Omont. Ils le rasèrent, le promenèrent dans toute la ville monté sur un âne et ayant le visage tourné du côté de la queue. Ce digne confesseur souffrit avec patience toutes ces persécutions et ne répondit aux insultes et aux outrages de ses bourreaux qu'en priant pour eux et en se disposant à la mort. Les honnêtes gens se contentèrent de le plaindre et de verser des larmes en voyant les coups qu'on lui donnait. Les brigands l'empêchèrent de mettre son mouchoir sur sa tête, afin qu'il fût exposé aux ardeurs du soleil. Ce respectable confesseur leur servit de jouet depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Enfin ils voulurent consommer leur crime en lui coupant le cou. Il présenta sa tête avec courage. Touché de compassion, un démocrate lui évita le coup et proposa de le mener en prison, ce qui fut exécuté. Il n'en sortit que quelques jours après. Toutes ces horreurs se commirent sous les yeux des corps administratifs, de l'évêque intrus, de ses vicaires généraux, et pas un seul ne s'y opposa. Que dis-je? la plupart avaient trempé dans le complot. Trois témoins attestent que le procureur de la commune se transporta le matin à la maison de M. de Vautigny, ayant les décrets à la main, et il s'opposa hautement à ces excès, tandis qu'à voix basse il dit : *F...z-le sur l'âne !*

VI. — Le 1er janvier 1792, la municipalité de *Gouberville* informa ses concitoyens que l'enrôlement de la garde nationale se ferait le 6, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures de relevée jusqu'à six heures du soir. Le jour fixé, le maire se rendit à son poste et ne se retira qu'à sept heures du soir. Un des habitants du lieu, ennemi juré des catholiques, dis-

Digitized by Google

tingué par son impiété, vint à neuf heures chez lui à main armée et suivi de deux satellites, qui gardèrent l'entrée de la porte. Le coquin trouva le maire seul avec son épouse et ses deux enfants, dont l'un était au berceau. *Pourquoi n'es-tu pas à ton poste pour l'enrôlement ? — Il est trop tard*, reprit le maire. — *Je t'ordonne de me mettre à la tête des inscrits. — Je n'ai pas le registre.* Alors le furieux lui dit les injures les plus atroces et voulut se jeter sur lui. Le maire échappa et appela du secours. Craignant d'être arrêté, le coquin se retira avec ses deux associés et jura la perte du maire. Mais elle était consommée. Dès le lendemain, il garda le lit, et deux jours après sa femme tomba malade aussi. L'intrus voulut les séduire. Il prit un jour de fête et précisément l'heure où les bons catholiques de la paroisse étaient à la messe du frère des deux malades. Dès que la gardienne l'aperçut, elle courut au lit de sa sœur et lui dit : *N'aie pas peur, voilà l'intrus ! — Ferme mon rideau, de crainte que je ne le voie et qu'il ne me parle.* L'intrus approcha du lit du maire, qui d'abord le prit pour un diacre de la paroisse. Sa belle-sœur l'avertit que c'était l'intrus : *Ah ! c'est vous, que venez-vous faire ici ? Vous devez savoir que je ne suis pas de votre communion, et je n'ai nul besoin de votre ministère. Je vous prie de vous retirer.* Le malade mourut le 28 du même mois et l'intrus refusa de l'enterrer. Le premier officier municipal et le procureur de la commune furent le sommer trois fois de suite de l'inhumer. A leur retour, sur les six heures du soir, ils furent attaqués par le coquin qui était cause de la mort du maire. Mais se voyant le plus faible, il cria : *Au voleur !* Les paroissiens accoururent et auraient fait main basse sur lui, si les officiers municipaux ne s'y étaient pas opposés. Le lendemain, le conseil de la commune délibéra sur cette affaire et arrêta que le coupable serait poursuivi par devant le juge de paix. Celui-ci le déclara innocent, et les plaignants passèrent pour des contre-révolutionnaires, ce qui mit leur vie en danger.

VII. — Le lundi de Pâques 1792, une troupe d'impies se rendirent de grand matin dans le cimetière de *Gouberville*, sur l'invitation d'un des habitants, pour empêcher un prêtre catholique de la paroisse de célébrer la sainte messe, et pour forcer les fidèles à assister à la grande messe de l'intrus. Par prudence, le

Digitized by Google

prêtre ne se présenta point à l'église. Les ameutés se répandirent dans la paroisse avec des sabres et des pistolets, et menacèrent de traîner à l'office quiconque refuserait d'y aller. Effrayé par les menaces, un vieillard, cordonnier de profession, s'y rendit. En entrant, il se prosterna sous le crucifix, baisa le pavé et prononça ces paroles en fondant en larmes: *Pardon, Seigneur, pardon !* L'intrus accourut et lui demanda pourquoi il priait ainsi le bon Dieu. *Hélas !* répondit le vieillard. *je demande pardon à Dieu du sacrilège que je vais commettre, ainsi que vous, en assistant à votre office.* L'intrus lui ordonna de se taire. Il obéit aussitôt, mais il ne cessa de pleurer pendant toute la messe, et protesta en sortant que c'était pour la première et pour la dernière fois qu'il y avait assisté (*Archives de la Compagnie de Jésus.*)

Pour copie conforme :

CHANOINE UZUREAU,
Directeur de l'*Anjou historique*,

Digitized by Google

UNE ESQUISSE

DE LAURENT DE LA HIRE (1606-1656)

Peintre du Roi

Lorsque les Ursulines d'Evreux, après 300 ans de dévouement aux jeunes filles de la ville et des environs, furent exilées en septembre 1904, Mgr Philippe Meunier, pour lors évêque du diocèse, fit appel à la charité des catholiques, afin de leur procurer quelques ressources sur une terre étrangère. Dans leur dénuement, en effet, elles se virent obligées de vendre en place publique quelques objets et deux tableaux : un, le portrait de Mgr Olivier, ancien évêque d'Evreux, l'autre une Sainte Famille attribué, disait-on, à Nicolas Poussin.

D'où venait semblable attribution ?

Cet illustre peintre, natif des Andelys, où il avait passé sa prime jeunesse, fréquentait une école contigüe au couvent des religieuses Ursulines qui avaient, comme celles d'Evreux, pour but essentiel, l'éducation des jeunes filles. Poussin, à leur demande, n'aurait-il pas peint cette sainte famille, modèle incontestable d'un pensionnat ?... A quelle époque ?... Avant son départ pour Rome et pendant sa maladie, puisqu'il passa un an dans sa famille où, disent ses biographes, il peignit quelques tableaux. Celui-ci serait-il du nombre ?...

Des experts disaient qu'il était bien de l'époque, à la manière du Poussin, sauf pour la guirlande de fleurs déroulée par les anges, que ce n'était pas une copie, mais une composition vraiment remarquable. Cependant nulle signature, sauf une note moderne sur le bâti du tableau : *attribué à M. Poussin*, laissait nos chercheurs dans une décevante incertitude.

Voici la description de cette toile qui mesure un mètre de haut sur 0 m. 75 de large, intitulée : *Education de la Vierge*. Sainte Anne, assise sur les marches d'un temple, a devant elle la Vierge, debout, mains jointes posées dans celles de sa mère. Adossé à une

Digitized by Google

pyramide Saint Joachim dans l'ombre, les contemple. Au sommet du tableau un archange couché déroule une guirlande de roses que d'autres anges saisissent en la dirigeant vers la Vierge où l'un d'eux, debout, l'offre gracieusement à l'Enfant. Cette composition indique un maître, les personnages, au nombre de huit sont bien posés, les expressions réellement religieuses, chacune en rapport avec son caractère, adoration chez les anges, soumission chez la Vierge, autorité maternelle de Sainte Anne, tenue respectueuse, effacée de Saint Joachim, marque certaine d'un artiste, mais lequel?...

Amateurs, peintres, experts, vinrent tour à tour la voir, étudier longuement, les poses, le dessin, les teintes si nuancées, la lumière projetée sur la Vierge, mais tout en reconnaissant que cette toile était bien de la moitié du XVIIIe siècle, que la composition en était peu ordinaire, ne purent y reconnaître un Poussin, ni un de ses élèves.

M. Baudot, archiviste départemental, avait un vague souvenir d'avoir remarqué, dans une église, une sainte famille groupée de cette façon et donna le conseil de consulter M. Marcel Delaunay, artiste peintre, très au courant du mobilier de nos églises de campagne. Toujours très serviable il en référa lui-même au directeur du Musée de Rouen, M. Guey, qui répondit immédiatement que son Musée possédait un grand tableau d'une Sainte Famille dont les personnages étaient disposés comme sur celui d'Evreux, tableau, disait-il, commandé par l'abbaye de Saint Amand de Rouen au peintre du Roi, Laurent de La Hire, vers 1640 et qui, de ce couvent était entré directement au Musée, à l'époque révolutionnaire, sans jamais en sortir depuis.

La Sainte Famille d'Evreux était donc bien, non de Nicolas Poussin, mais de Laurent de La Hire, son contemporain, puisqu'elle était, à n'en pas douter, l'*esquisse* de celle de Rouen. La toile, avons-nous dit, mesure un mètre de haut sur 0 m. 75 de large, tandis que le tableau de Rouen a près de trois mètres de haut sur 1 m. 50 de largeur.

Laurent de La Hire, né à Paris en 1606, mort en 1656 devint, comme le Poussin, peintre ordinaire du Roi et professeur de l'Académie de peinture. Un de ses biographes écrit que son coloris est d'une fraîcheur admirable, les teintes des fonds de ses tableaux forment une sorte de vapeur qui semble envelopper

Digitized by Google

tout l'ouvrage. On admire son style gracieux, sa composition sage et bien comprise. Il finissait extrêmement ses œuvres, se montrait habile dans l'architecture et dans la perspective, remarquable par la noblesse du dessin, par une force d'expression et une vigueur de coloris étonnante.

Toutes ces qualités se retrouvent dans l'*esquisse* d'Evreux, mais non dans le tableau de Rouen. Comme tous les peintres de cette époque La Hire confia son esquisse à ses élèves pour en faire l'agrandissement. Or ses élèves étaient ses sœurs et l'expression des figures au lieu d'être gracieuse, vivante, divine, devint naturelle, trop même, pour ne pas dire commune.

Il est vrai que le tableau du Musée a été repeint, ce qui lui donne un aspect trop moderne qui surprend quand on le compare avec l'*esquisse* qui a conservé sa patine et, par conséquent, toute sa beauté primitive.

La Hire très connu à Rouen, car les Capucins de Paris, dont il était le peintre attitré, grâce à son père, avaient vanté son talent, et, ses œuvres religieuses, parlaient pour lui. On connait de lui : *Une descente de Croix*, son chef-d'œuvre, *Une Nativité*, *Un Religieux implorant la Vierge des Sept Douleurs*, *Une adoration des Bergers*, *un Vœu à la Vierge*, enfin *Sainte Anne instruisant la Vierge*. A Paris, les Capucins, dans leur chapelle, montraient *Une nativité*. *Saint François*, *une Assomption de la Vierge* ; — au Louvre un de ses tableaux représente *le Pape Nicolas V faisant ouvrir le tombeau de Saint François d'Assise*. Le catalogue de ses œuvres en mentionne à Châlons-sur-Marne, à Troyes, Orléans, Budapest, etc.

Parmi les 12 anciens fondateurs de l'Académie de peinture Laurent de La Hire occupe le quatrième rang. Quatre de ses sœurs devinrent religieuses à Sainte Perrine [près Compiègne] et l'aînée, très artiste, décora la chapelle du Couvent, d'après les dessins de son frère. Il fournissait même de nombreux dessins pour les Gobelins qui venaient de s'etablir dans le quartier Saint-Marcel.

Selon le catalogue du Musée de Rouen ce tableau vient de l'Abbaye de Saint Amand, commandé par conséquent à Laurent de La Hire sous l'abbatiat d'Anne de Souvré, deuxième du nom, 30e abbesse du monastère (juillet 1630-14 mars 1651), primitivement abbesse de Préaux. Gilles de Souvré, en effet, évêque,

Digitized by Google

d'Auxerre, son frère, écrivit à un de ses frères en service près du Roi à la Rochelle, de solliciter pour elle l'abbaye de Saint Amand, alors vacante. ce que Louis XIII lui accorda immédiatement.

La pieuse abbesse afin d'entreprendre la réforme de ce couvent se rendit d'abord à Montivilliers pour s'y instruire près de Mme de l'Hospital qui, la première de Normandie, avait mené à bien cette affaire si ardue et si délicate. Quelques jours après, revenue à Rouen, elle se mit à l'œuvre, aidée par deux religieuses de Saint Paul de Beauvais qui surent élever les Novices dans une solide et véritable piété.

Avec le spirituel notre Abbesse s'occupa du temporel qu'elle trouva dans le plus triste état, église, sacristie, bâtiments. Non seulement la décence fit bientôt place à la misère dans l'Eglise, mais encore la beauté selon la règle invariable des Bénédictins comme des Bénédictines.

Ce fut alors qu'Anne de Souvré commanda une sainte famille au peintre du Roi, Laurent de la Hire, pour orner l'abbatiale et surtout afin que ses chères novices eussent, sans cesse sous les yeux, l'éducation religieuse de la Sainte Vierge par Sainte Anne, comme exemple entraînant pour leur jeunesse ét leur formation monastique.

Voilà comment par des investigations persévérantes, des suppositions très téméraires, sans cependant nous éloigner du milieu du XVIIe siècle, nous avons fini par découvrir l'auteur de l'*esquisse* d'Evreux, son agrandissement de Rouen, et l'abbesse, Mme de Souvré, qui la commanda.

Reste, malgré tout, un point d'interrogation. Comment cette esquisse, attribuée au Poussin, par les Dames Ursulines d'Evreux est-elle devenue leur propriété? Leur a-t-elle été cédée par les Ursulines des Andelys à leur suppression ou l'ont-elles achetée dans une vente, mystère! Problème, sinon impossible, du moins très difficile à résoudre, faute de documents.

En définitive l'*esquisse* est certaine, d'une réelle valeur parce que l'esquisse, comme la maquette est l'idée de l'auteur, son œuvre personnelle, ce qu'il a voulu et réalisé.

Chanoine Ch. Guéry.

Digitized by Google

IMPORTANCE DES FONDATIONS

des remparts gallo-romains

Nous lisons dans la *Notice historique et archéologique* de Le Prevost (1) : « Si l'on en croyait un récit consigné dans le *Calendrier historique d'Évreux* pour l'année 1750 (2), il aurait été trouvé en 1652 derrière le jardin de l'évêché et celui du doyenné (3), et vers deux tours qui existaient de ce côté, une grande quantité de pierres taillées provenant d'un ancien temple de païens (4), entre autres des piscines, des colonnes, des inscriptions, des statues d'Hercule, de Diane, de Vénus, d'autres divinités, et de beaucoup de monuments antiques. L'architecte, au lieu de profiter de cette découverte et de conserver ces restes précieux de l'antiquité, les aurait fait mettre en morceaux et employer aux ornements des fenêtres du second étage du Château (5). Il ne subsiste malheureusement aucune pièce à l'appui de cette tradition qui n'a été recueillie qu'un siècle après l'évènement et qui doit être d'autant plus

(1) Aug. Le Prevost. *Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure*, 1re partie, époque gauloise et romaine, 1833, in-8° de 144 pages.

(2) Durand. *Calendrier historique*, années 1749 et 1750. Cf. aussi ce calendrier dans Bonnin, *opuscules et mélanges historiques sur la ville d'Évreux et le département de l'Eure*, Évreux, Jules Ancelle, 1845.

(3) Le doyenné occupait l'emplacement de la rue du Parvis-Notre-Dame (la rue Charles-Corbeau actuelle comprend les anciennes rues du Pont Notre-Dame, place et rue du Parvis-Notre-Dame) vers l'allée des Soupirs. (Jean Mathière, *la Civitas des Aulerci Eburovices*, note p. 110, Évreux, Drouhet, 1925).

(4) Ou de la Basilique (?).

(5) Le château construit en 1652, et dont parle Durand dans le *Calendrier historique*, fut démoli en 1781. Un autre château, construit en 1782, était le château de ville des ducs de Bouillon : il servit d'Hôtel de Ville jusqu'en 1889.

Digitized by Google

suspecte que l'historien d'Évreux (1), dont l'ouvrage fut imprimé vingt-huit ans plus tôt, n'en a pas fait la moindre mention ».

Édouard Ferray (2) faisait remarquer avec raison : « Nous ne pouvons que joindre nos regrets à ceux de A. Le Prevost. Cependant, nous ne le suivrons pas jusqu'au bout dans ses appréciations, quand il déclare suspectes les allégations de Durand, l'auteur du *Calendrier historique* de 1750. Ce n'est pas parce que Le Brasseur n'a pas fait mention dans son ouvrage des faits consignés dans le *Calendrier historique* que l'on doit tirer de semblables conclusions. Le Brasseur n'a pas pu posséder tous les renseignement antérieurs à l'époque de l'édition de son ouvrage. Nous serions trop heureux si l'Histoire du Comté d'Évreux était aussi complète que le croit A. Le Prevost ».

Une note de Th. Bonnin dans ses *Analectes historiques* (3) aurait même permis à Ed. Ferray d'être un peu plus affirmatif : « Ayant récemment appris, écrit Bonnin, qu'il existait encore des traces de cette destruction [celle que Durand rapporte dans le *Calendrier historique*], nous nous sommes transportés en cet endroit, où nous avons trouvé une espèce de voûte ou d'excavation creusée sous la masse du mur. L'extraction violente des pierres de tailles qui s'y trouvaient est constatée par le déplacement de quelques-unes, et nous avons parfaitement vu et manié des fragments de corniches et de chapiteaux et de pierres sculptées. La tradition populaire s'accorde à dire qu'Évreux actuel a été bâti avec les débris d'Évreux ancien ».

D'ailleurs, ce que l'on aurait trouvé dans les remparts à Évreux en 1652 et ce que l'on y a trouvé par la suite (4) n'est pas particulier à notre vieille cité ; de semblables découvertes ont été faites

---

(1) Le Brasseur. *Histoire civile et ecclésiastique du Comté d'Évreux*. Paris, 1722.

(2) Éd. Ferray. *Contribution à l'histoire d'Évreux* (Recueil de la Société libre de l'Eure, 4e série, t. IX, planches). — Tirage à part, Évreux, Hérissey, 1892, in-8o.

(3) Th. Bonnin. *Analectes historiques* (Recueil de la Société libre de l'Eure, 1839). — Tirage à part, 1839.

(4) Dans son *Journal d'un bourgeois d'Évreux*, Rogue signale qu'en 1786, on trouva en défonçant des terrains (situés au nord et à une soixantaine de mètres du jardin du (doyenné) une grande quantité de

Digitized by Google

dans les remparts des villes murées de la Gaule romaine, construites après les malheurs de la fin du IIIe siècle(1).

Les fortifications élevées à cette époque renferment de nombreux fragments d'inscriptions, de statues, de bas-reliefs, de fûts de colonnes, de chapiteaux, de frises, d'entablements, tous antérieurs au début du IVe siècle et dont beaucoup portent la trace des incendies allumées par les Barbares.

Cette utilisation des débris accumulés par les invasions paraît naturelle : n'y avait-il pas, en effet, dans les ruines comme une immense carrière où l'on pouvait puiser sans grande difficulté? Ainsi l'on travaillait plus vite et à moindres frais.

Mais cette raison n'est sans doute pas la seule ni la plus importante. Que l'on veuille bien considérer les précautions prises dans l'usage qu'on a fait de ces matériaux, et l'on s'apercevra qu'une pensée plus haute, plus impérieuse inspirait les constructeurs de ces remparts, agissant d'après les ordres précis de la volonté impériale (2). « Ils étaient disposés, dit M. Bloch (3), à l'intérieur, protégés par un double revêtement, séparés par un vide du bain de

---

pierres de tailles travaillées (morceaux de colonnes rondes, embases de colonnes carrées, etc.).

En 1835, on découvrit dans la propriété Delhomme, lors de la destruction du mur de la Cité qui bordait cette propriété, des piscines ou cuves en pierre et des fragments de sculptures qui peuvent encore se voir au Jardin botanique : la croupe d'une femme soutenue par un triton, une Vénus amphytrite, un chapiteau à feuilles d'acanthe, un entablement ou encoignure d'imposte, un fût de colonne à feuilles imbriquées, une frise à faisceau d'armes.

En 1889, quand on construisit le nouvel Hôtel de Ville, Éd. Ferray put voir « toute une assise du mur d'enceinte formée de fûts de colonnes d'un assez grand diamètre ».

(1) Terrible invasion de 275-277 qui détruisit plus de soixante cités et que Probus repoussa.

(2) D'après M. Jullian (*Histoire de la Gaule*, t. IV, p. 160, n. 1, Paris, Hachette, 1914), les travaux de fortification durent commencer avec Probus, auquel il attribue la majeure partie des nouveaux remparts de la Gaule. Il étaient complètement achevés quand Julien fit sa campagne (356-360), ainsi que le constate Ammien Marcellin (XV, 11, 12).

(3) E. Lavisse, *Histoire de France*, t. I.; 2e partie par G. Bloch. Paris, Hachette, 1901.

Digitized by Google

ciment suspendu au-dessus et qui devait s'appuyer primitivemen sur une charpente ».

Si on les a recueillis, disposés tout autour de la nouvelle ville, conservés et protégés autant qu'on l'a pu, ç'a été évidemment dans une pensée pieuse. Et M. Bloch ajoute : « Cette préoccupation s'imposait tout particulièrement pour les morceaux d'architecture funéraire et religieuse qu'il importait de préserver contre toute atteinte sacrilège et qui trouvaient dans les flancs de ces murailles un asile respecté ».

Il ne faut pas oublier que les murs des villes, tracés, orientés et établis d'après des pratiques constantes déterminées par la religion, participaient au même privilège que les temples et les cimetières; au même titre, il étaient considérés comme des objets sacrés.

Quant aux débris renfermés ainsi dans les fondations, il est probable *qu'on les plaçait le plus près possible de l'endroit où se trouvaient les monuments détruits auxquels ils avaient appartenu.* Il y a là une indication précieuse pour faciliter la restitution des cités ouvertes du Haut-Empire. Et les conjectures qu'on peut faire à ce sujet à propos d'Évreux, le Mediolanum des Aulerci Eburovices, sembleraient d'ailleurs assez bien vérifier l'hypothèse.

Quoi qu'il en soit, notre épigraphie gallo-romaine trouve une mine d'une richesse extraordinaire dans ces remparts élevés après les destructions de la fin du IIIe siècle. Nos musées recueillent ces documents du passé; mais beaucoup demeurent encore ensevelis avec les fondations de nombreux remparts simplement recouverts et non explorés. Nos arrière-neveux les y découvriront peut-être. Dans tous les cas, en ce qui concerne Évreux, on ne saurait trop encourager les habitants à surveiller les fouilles qui pourraient être faites dans *l'enceinte romaine* ou à proximité de cette enceinte.

JEAN MATHIÈRE,
Diplômé d'Études supérieures d'histoire,
Lauréat de l'Institut,
Professeur d'histoire au Collège de Clamecy.

Digitized by Google

Généalogie de la famille

du R. P. LAVAL

Apôtre de l'Ile Maurice (1803-1864).

Comme suite de l'intéressant article de M. Georges Goyau, membre de l'Académie Française, sur le R. P. Laval, paru dans notre livraison de novembre 1928, nous pensons être utile en établissant la généalogie du zélé missionnaire, afin d'aider au procès de béatification sollicité par plus de 40.000 Mauriciens, ce qui fit dire à un journal (*Le vrai Progrès Colonial*, 1905) : « Le peuple a canonisé, pour ainsi dire, le Père Laval, il reste à Rome à se prononcer définitivement. »

NICOLAS LAVAL, de Croth,
Epoux d'*Anne* FONTAINE, qui lui donna
huit enfants, savoir :

1° *Nicolas*, prêtre, curé de Louye en 1804, puis curé-doyen de Tourville-la-Campagne où il mourut en 1852. Il prit chez lui son cher neveu, le R. P. Laval, avec plusieurs autres enfants, afin de commencer leur éducation. Le 10 juin 1806, il bénit le mariage de sa nièce *Julie* avec Louis *Ledoux*, en présence de Jacques et Charles Laval, ses frères.

2° *Jacques* LAVAL, qui suit (1re branche) ;

3° *Charles* LAVAL, qui suit (2e branche) ;

4° *Catherine Adelaïde*, épouse en premières noces de Pierre GERVAISE et en deuxièmes noces d'Antoine FESSARD, d'où quatre enfants (voir 3e branche) ;

5° *Julie-Elisabeth-Charlotte*, épouse de Louis Robert *Ledoux* de Foucrainville, 5 juin 1804. (Voir 4e branche) ;

6° *Marie-Barbe*, morte le 12 septembre 1807 ;

7° *Victoire* LAVAL, épouse de Jacques *Legrand*, de Saint-Illiers-le-Bois, † en 1806 (voir 5e branche) ;

Digitized by Google

8° *Marie-Anne* LAVAL, épouse de Charles-Honoré *Aulet*, † à 65 ans (voir 6e branche).

PREMIÈRE BRANCHE.

JACQUES LAVAL, maire de Croth,
Epoux de Suzanne Delarablée, † en 1811,
qui lui donna six enfants,
et en 2e noces de Marie *Durvye*, d'où 2 enfants: Robert et Virginie.

1° *Suzanne-Adélaïde* LAVAL, épouse de Nicolas-Thomas *Couturier*, baptisée à Saint-Roch le 10 octobre 1798 par un dominicain, P. Georges Delarablée, M. Anne Fontaine;

2° *Adelaïde-Marie Gertrude*, épouse de *Guillaume Cadot*, d'où postérité, B. 15 mars 1801, P. Michel le Gendre, M. Marie-Anne femme Aulet;

3° *Jacques-Désiré* LAVAL, né le 18 septembre 1803, apôtre de l'île Maurice, où il mourut le 9 septembre 1864, en odeur de sainteté.

4° *Michel* LAVAL, jumeau du précédent, † en 1803.

5° *Honorine* ou Célestine, † en 1803, âgée de 2 ans.

6° *Auguste* LAVAL, † le 22 novembre 1874, âgé de 68 ans, donc né en 1806, époux de *Julie Elisabeth* LEDOUX, † à Ivry à 87 ans, d'où :

A) *Elisa* LAVAL, épouse de M. Eugène Ernault, notaire à Illiers-l'Evêque, † le 16 janvier 1881, à Passy-Paris, âgé de 51 ans, d'où :

a) *Louis-Auguste* ERNAULT, † à 38 ans (26 août 1887) époux de Jeanne Deveau, d'où :

1° *Georges* ERNAULT, époux de Thérèse Lestienne, d'où une fille, *Josine*;

2° *Marie*, † s. p. à Cambrai.

b) *Louis-Eugène* ERNAULT, † en 1897, époux d'Aline *Laval*, d'où Mlle Ernault *Suzanne*, épouse de M. le comte de la Taille des Essarts, à Saint-Sébastien, d'où une fille.

Reprenons les sœurs du R. P. Laval :

1° *Suzanne-Adelaïde* LAVAL, épouse de Nicolas Thomas *Couturier*, d'où deux enfants:

Digitized by Google

A) *Rose-Antoinette-Hortense*, B. le 30 août 1823, épouse de *Victor* FESSARD, d'où :

a) Emile Fessard, époux de *Pulchérie Bouland*, d'où :

1° Mme Heurtebise ;

2° Louis Fessard, époux de Madeleine Minard, d'où six enfants :

a) Georges Fessard, époux de Mlle Ter, d'où Louis Fessard ;

b) Germaine Fessard, épouse de M. Gauthier, d'où un fils ;

c) Victor ;

d) Marcel ;

e) Geneviève, Visitandine ;

f) Marguerite, épouse de M. Lhopiteau, d'où Geneviève.

B) *Marie-Catherine-Adelaïde* COUTURIER, épouse le 10 janvier 1827, Paul-Jacques Roger, huissier à Verneuil, fils de Jean-Nicolas et de feue Marie-Madeleine Blondeau ;

2° *Marie-Gertrude*, deuxième sœur du R. P. Laval, épouse de *Guillaume Cadot*, dont les descendants habiteraient Bréval.

Fin de la PREMIÈRE BRANCHE.

donc des neveux, petits-neveux et arrières petits-neveux du R. P. Laval, missionnaire.

DEUXIÈME BRANCHE.

CHARLES LAVAL, 3e fils de *Nicolas* et d'*Anne Fontaine*, maire de la Futelaye, époux de Célestine Morize ou Maurize, d'où 4 enfants :

A) *Charles-Jean* ou Jacques LAVAL, époux de *Catherine-Eulalie Marais*, d'où :

a) *Charles Gilles* LAVAL, époux de Célestine Dugard, baptisé le 8 décembre 1829 à Champigny, d'où :

b) *Aline Laval*, épouse de Louis-Eugène Ernault.

B) *Marie-Marguerite* LAVAL, née le 22 novembre 1808, † en 1828.

Digitized by Google

C) *Mathieu*, né en 1817, † en 1818 ;

D) *Martin Hilaire*, époux d'*Angelique-Julie Duval*, de Saint-André.

TROISIÈME BRANCHE.

Catherine-Adelaïde LAVAL, 4e enfant de *Nicolas* LAVAL, née le 30 novembre 1777, † en juin 1862.
Epouse en 1re noces de Pierre Gervaise, 2e noces d'*Antoine* FESSARD † en mars 1854, âgé de 92 ans, d'où 4 enfants:

1° *Adelaïde-Fortunée* FESSARD (13 février 1818), † en 1831 ;

2° *Honoré*, époux de Mlle Alorge, d'où une fille :

Amélie, épouse de *Charles* LAVAL de la Futelaye, d'où deux enfants:

a) *Charles* LAVAL, époux de Mlle Fessard d'où *Paul* LAVAL

b) *Aimable* LAVAL, à Champigny-la-Futelaye.

3° *Gilles-Victor-Dominique* FESSARD, époux de Rose-Antoinette-Hortense *Couturier* (Cf. 1re branche) ;

4° *Amélie* FESSARD, épouse de M. Leroy.

QUATRIÈME BRANCHE.

Julie-Elisabeth-Charlotte LAVAL, 5e enfant de *Nicolas* LAVAL et d'*Anne Fontaine*, épouse de *Louis-Robert* LEDOUX, de Foucrainville, d'où deux enfants:

1° *Eulalie-Elisabeth*, née en 1809, épouse de M. Gromard, agriculteur, d'où :

A) *Eugénie-Eulalie-Albertine*, née le 18 juillet 1831, épouse de M. *Godard*, d'où :

a) Rosa *Godard*, épouse de M. Baziret, d'où *Suzanne*, épouse du baron de Mandel d'Ecosse.

2° *Charles* LEDOUX, époux de *Victoire Chevalier*, d'où deux enfants:

A) Charles Ledoux, † à Paris, s. p.

B) Une fille, épouse de M. *Lorilleux*, d'où :

a) *Pierre-Louis*, d'où 6 enfants ;

b) Une fille, épouse de M. *Guarry*, ingénieur, d'où cinq enfants.

Digitized by Google

CINQUIÈME BRANCHE.

Victoire LAVAL, 7e enfant de *Nicolas* LAVAL et d'*Anne Fontaine*, épouse de Jacques Legrand de Saint-Illiers-le-Bois, † en 1806, d'où trois enfants mineurs :

1° *François* Legrand ;
2° *Adelaïde*, épouse de Pierre Legrand ;
3° *Victoire*, épouse de François Dehaumond, maire de Saint-Germain de Fresnay.

SIXIÈME BRANCHE.

Marie-Anne LAVAL, 8e enfant de *Nicolas* LAVAL et d'*Anne Fontaine* épouse de *Charles-Honoré* AULET, maire de la Futelaye, † à 65 ans.

Sa pierre tombale dans l'église est ainsi conçue :

Ci Gist
Le corps de M. Charles
Henri Aulet
propriétaire en son vivant.
Maire de la commune de
La Futelaye, décédé en icelle.
Paroisse le 10 février 1830.
Agé de 65 ans.
Cette tombe a été placée
Par les soins de Marie-Anne de
Laval, épouse dudit défunt
et par ses enfants
Priez Dieu pour le
Repos de son âme.

Charles-Honoré [et non Henri] eut trois enfants :

1° *Nicolas Honoré* Aulet, s. p. ;

2° *Marie-Anne*, épouse de *Jean-François* LECHAT (14 janvier 1823) décédé à Saint-André le 2 novembre 1882 et son épouse le 24 septembre 1881, d'où 3 enfants ;

A) *François-Honoré* LECHAT, † à Paris, en 1898, d'où :

a) *Charles*, † s. p.

b) *Camille*, épouse de M. *Godet*, d'où postérité.

Digitized by Google

B) *Pauline-Angélique*, épouse de J.-B. *Martin*, d'où :
a) *Joséphine*, épouse de *Charles Saintin*, d'où 3 enfants ;
b) *J. B. Martin*, d'où un fils ;
c) *Pauline*, veuve Mailly, avec 3 enfants.

C) *J. B.* Lechat, décédé à Evreux, le 2 septembre 1878, époux de Maria Rouillon, d'où :
a) *Jeanne*, épouse de *François Ribet*, receveur des Finances honoraire de Paris, d'où *Jean* Ribet, ingénieur des mines époux de Madeleine Jacquin, d'où 4 enfants et *François Ribet* ;
b) *Alice* Lechat, décédée à Evreux, le 25 mai 1885 ;
c) *Louise* Lechat, épouse de Jean-Clément-Léon Tixier, notaire honoraire, d'où Jacques, † à la guerre, *Michel* et *Jean Tixier*.

3° *Marie-Anne* Aulet, 3e enfant de *Charles Honoré*, épouse de *Christophe* Peltier, d'où *Angélique Peltier*, épouse du commandant *Paul Talpomba*.

Membres de la famille non identifiés ou inconnus.

M. l'abbé Desdouits curé d'Ezy, a relevé sur les registres de Croth les noms suivants :

Catherine-Adélaïde Laval, née le 30 novembre 1777, † en juin 1862, épouse de Jacques-Antoine Fessard, † en mars 1854, âgé de 92 ans, d'où :

1° Gilles-Victor-Dominique *Fessard*, † en 1815, époux de Rose-Antoinette-Hortense Couturier, d'où :
A) Victor-Emile *Fessard* (2 août 1842) ;
B) Marie-Emilie Hortense (13 août 1850).

2° Adelaïde-Fortunée *Fessard* 1818, † en 1831.

Le 25 juin 1814, inhumation à Croth de Marguerite *Laval*, veuve Talin, âgée de 58 ans.

Le 11 août 1814, inhumation de François *Laval*, âgé de 60 ans.

Le 26 février 1816, mariage de André *Laval*, âgé de 28 ans, fils de Maurice Laval et de Marie-Anne Fontaine, avec Marie-Françoise-Joséphine Fontaine, fille de François Fontaine et de Catherine Desjardins, d'où :

1° André-Victor *Laval*, 12 septembre 1816 ;

2° Jacques *Laval*, 9 février 1818 ;

Digitized by Google

3° Rose-Joséphine *Laval*, 16 mars 1819;

4° Charles-Honoré *Laval*, 3 novembre 1821, † en 1823;

5° Jacques-Alexandre *Laval*, 14 juin 1826, qui épouse en 1855 Marie-Sophie-Thérèse-Emilie Guillet.

Le 11 janvier 1836 on trouve Adèle-Elisa *Laval*.

Suite des notes de M. l'abbé Desdouits, curé d'Ezy.

1824 (7 avril). Inhumation de Nicolas Morice *Laval*, âgé de 80 ans;

1827 (13 septembre). Inhumation de la veuve *Laval*, âgé de 78 ans;

1834 (10 janvier). Mariage de Gabriel Blanvillain et de Marie-Marguerite *Laval*, fille de François *Laval*, décédée, unis civilement depuis plus de 30 ans;

1847 (3 mars). Inhumation de Marie-Françoise-Antoinette *Laval*, épouse Boucher, âgée de 72 ans;

1863 (18 août). Rosa-Clémentine *Laval*, épouse de Jean-Baptiste Jolivet.

1864 (9 novembre). Désirée *Laval*, épouse Dominique-François Dalot (?)

En octobre 1920, une religieuse, Sœur Saint-Charles de l'hôpital Boucicaut (78, rue de la Convention, Paris, XV), m'écrivait pour me dire que sa famille était apparentée avec celle du R. P. Laval. Malheureusement la famille Prunier dont elle me donnait la généalogie commençait trop tôt, au XVIIIe siècle, et finissait trop tard, d'où impossibilité d'y rencontrer un nom, soit des Laval soit des Fessard pour établir la liaison. Il y a bien une Elisabeth *Aurellet* épouse de Gilles Prunier, mais nous avons Charles-Honoré *Aulet* époux de Marie-Anne Laval; Catherine Marais, épouse de Charles Laval, mais Marie Marais 2e épouse de Gilles Prunier est antérieure; Etienne-Nicolas-Antoine d'*Eurvie* et la belle-mère du R. P. Laval était une Marin *Durvye*.

Cependant à cause de cette presque similitude, en attendant mieux, voici la généalogie de Gilles *Prunier* dont un frère était curé de Croisilles, canton de Nogent-le-Roi de 1711 à 1721.

PRUNIER Gilles, † en 1720, époux en 1re noces d'Elisabeth Aurellet et en 2e noces de Marie Marais, d'où six enfants.

1° PRUNIER Gilles, né en 1714, époux de Madeleine veuve Silvestre Gaillard, † an II, 22 frimaire, âgé de 79 ans, 7 mois, 13 jours.

Digitized by Google

2° PRUNIER Louis, receveur des fermes, époux en 1re noces de Marie Bouvet et en 2e noces de Geneviève Lahaye d'où :

A) Louis *Prunier*, laboureur à Bueil, district d'Evreux, d'où :

b) Mme veuve Renault, arrière petite-fille de Louis Prunier de Bueil ;

B) Marie-Angélique Prunier, 20 mai 1766, née à Croisilles, canton de Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir), arrière grand-mère de la sœur Saint-Charles ;

C) N... épouse d'Etienne-Nicolas-Antoine *Deurvie* marchand de tuiles à Abondant ;

D) Charles-Louis *Prunier*, né le 22 mai 1768, parrain en 1782 on le dit mineur ;

E) Firmin Félix, né le 16 février 1769, parrain en 1786, mineur, il avait 17 ans ;

F) Marie-Geneviève, née en 1765, † en 1766 ;

G) Marie-Madeleine, née en 1770 ;

H) Michel-Etienne *Prunier*, né en 1773.

Ces 8 enfants sont issus des deux mariages de Louis Prunier, de Bueil.

Des deux unions de Gilles *Prunier* il y eut, outre les deux enfants dont nous avons parlé.

3° Jean ; 4° Pierre ; 5° Noël ;

6° Marie *Prunier* épouse de Noël Ollivier.

Chanoine Ch. GUÉRY.

Digitized by Google

L'HISTOIRE PAR LES RUES

Vieilles dénominations ébroïciennes

Les vieux noms de nos rues disparaissent tous les jours. Il n'est pas de ville qui ne sacrifie à la mode de donner des noms de régimes ou d'hommes politiques à ses différentes voies et places.

Et pourtant les vieux noms en disent bien long; ils rappellent un fait ou un monument local qui, sans eux, seraient depuis longtemps du domaine de l'oubli. Ils ont fait leurs preuves et cependant, bien que connus de tous, les générations nouvelles n'en comprennent malheureusement pas le sens.

C'est le défaut d'éducation historique et de sentiment artistique qui autorise un conseil municipal, composé d'éléments politiques beaucoup plus qu'intellectuels, à changer d'un coup de tête, le nom plusieurs fois centenaire d'une rue.

Et pourquoi ce changement ? C'est seulement une question de surenchère, afin de montrer que la municipalité est une fervente admiratrice de quelque politicien de gloire éphémère. Mais chose curieuse, il est nettement visible que l'esprit de tels innovateurs est bien à court d'invention, puisque le nom de certains personnages se retrouve dans toutes les villes. On veut donc l'uniformité, alors qu'il serait si facile de conserver à chaque ville sa personnalité, précisément en respectant les noms des rues comme des reliques du passé, comme un héritage de nos pères.

Il n'est pas ici question de critiquer un parti politique quelconque, car tous prêtent à la même observation. Et nous assisterons, quand la fortune électorale aura varié dans certains centres, à des revirements aussi ridicules dans les changements de nom des rues.

Nous avons chez nous, à Evreux, un exemple tout à fait typique de l'inconvénient des changements pour la place Dupont-de-l'Eure. Elle avait été de tous temps la place Saint Léger, mais la

Digitized by Google

Révolution lui donna les noms de place de la Révolution ou de la Fédération. Elle devint la place Bonaparte en 1801 (1), place Royale en 1814. Naturellement aux Cent Jours ce fut encore la place Bonaparte pour redevenir bientôt la place Royale. Malgré deux délibérations du Conseil municipal, en 1840, lui rendant le nom de Bonaparte, elle resta place Royale, le préfet ayant refusé d'homologuer la décision et, le 11 mars 1848, elle fut nommée place Dupont de l'Eure pour redevenir en 1851, place Bonaparte et à nouveau place Dupont de l'Eure en 1870.

Dans cette chronologie viennent se placer des faits, ou remarques, parfois cocasses.

L'inauguration de la place Bonaparte eut lieu le 18 brumaire, an X, et à cette occasion on raconta une anecdote piquante. Le préfet de l'Eure, Masson Saint-Amand signala au ministre l'attitude hostile de Dupont, président du tribunal criminel, qui avait assisté, comme malgré lui, à la cérémonie. Coïncidence curieuse, sous les deuxième et troisième républiques cette même place devait recevoir deux fois le nom de Dupont-de-l'Eure, car dans l'intervalle, l'ancien président du tribunal criminel était devenu ministre de Louis Philippe et président du Gouvernement provisoire en 1848.

Le nom de Masson Saint Amand devait lui-même plus tard ne pas échapper à la règle. En effet, on avait nommé la rue Saint-Léger, rue de Crosne, depuis son ouverture sous l'administration de Thiroux de Crosne, intendant de Normandie. Ce nom dut céder la place à celui de Saint-Amand, partie du nom du préfet qui avait, comme nous l'avons dit, inauguré la place Bonaparte. Mais en 1905, un conseiller municipal, farouche anticlérical, ignorant tout de l'histoire locale, s'avisa que ce nom avait une allure religieuse subversive et il proposa de lui substituer celui d'Edouard Ferray, ancien maire de la ville, ce qui fut accepté (2).

---

(1) L'administration elle-même ne peut même pas se familiariser avec les noms nouveaux car, pour la place Bonaparte, on persista à employer officiellement le nom de place Saint-Léger, ce qui provoqua, le 8 nivôse an XI, une lettre anonyme réclamant contre cette appellation, alors que le nom officiel était place Bonaparte (*Arch. dép. Chemins vicinaux d'Evreux*).

(2) Mais, détail montrant le peu de soin qu'il faut attendre des assemblées municipales agissant dans un but politique, le nom de

Digitized by Google

Ainsi il est fort plaisant de voir le nom de l'intendant détrôné par celui d'un préfet, supplanté lui-même par un maire de la ville, en attendant que celui-ci disparaisse devant un illustre Tartempion.

On pourrait citer d'autres exemples aussi frappants. Il devient évident que si nos édiles révolutionnaires avaient su tempérer leur ardeur, en s'abstenant de donner à la place Saint-Léger le nom de la Révolution, beaucoup de désagréments eussent été évités aux habitants, et les passions eussent été moins excitées à chaque changement de régime.

Il serait cependant très facile d'empêcher en partie ces petites révolutions locales ; ce serait d'abord de bannir absolument tous les noms touchant à la politique et surtout ceux qui n'ont aucune attache avec la localité.

On pourrait choisir des personnages locaux nettement célèbres, mais jamais d'étrangers. Néanmoins il faudrait être fort circonspects ; car comment distinguer un personnage célèbre d'un qui ne l'est pas. C'est un peu une affaire de goût, de temps, de milieu, A mon point de vue on ne peut bien juger le degré de célébrité d'un homme qu'avec un certain recul. Ainsi un personnage dont la mémoire serait restée présente parmi ses concitoyens un siècle après sa mort, pourrait être considéré comme une célébrité.

Mais encore, en choisissant ce nom il ne serait pas nécessaire de changer une vieille dénomination. N'y a-t-il pas des rues nouvelles, et même parfois d'anciennes qui attendent une appellation? Car, avant tout, sachons respecter les idées, quelles qu'elles soient, de ceux qui nous ont précédé ; nous aurons ainsi l'espoir qu'on respectera les nôtres.

Et puis, un nom de rue n'a pas d'autre but que d'aider l'orientation du public. Ainsi l'emplacement de la rue du Lycée était facile à indiquer et à retenir, alors qu'il n'en est pas de même depuis qu'on lui a attribué le nom de Jean-Jaurès Le nom de place de la Cathédrale, ou du Parvis Notre-Dame, évitait toute hésitation, mais, changé pour celui de Charles Corbeau, cela complique les recherches. Et même l'origine de ce nom, qui n'est

---

Ferray fut estropié et les plaques portent Feray avec un seul r; cependant Ferray était né à Evreux et les registres de l'état civil étaient là; on pouvait les consulter.

Digitized by Google

déjà qu'un souvenir confus pour nos contemporains, sera tout à fait oubliée dans quelques années.

La place de la Gare était autrefois facile à situer même pour un étranger, mais depuis qu'elle est devenue le boulevard Gambetta, c'est différent. Il en est de même pour la place de la République, que nos concitoyens même ont très difficile à situer et que beaucoup continuent à nommer place de la Gare de Louviers.

Et quand on choisi des noms d'hommes on se demande pourquoi ajouter le prénom. A mon point de vue cela montre le peu de confiance que l'on accorde au public; on le croit vraiment dépourvu de tout bagage historique pour supposer qu'en mettant le nom seul il ne comprendrait pas. Ainsi rue Jaurès eut été suffisant. Tout le monde connait Jaurès. Le prénom est donc inutile sauf pour une personnalité secondaire ou inconnue. Mais alors dans ce cas les deux noms sont inutiles, choisissez donc autre chose. L'emploi du prénom avant le nom déplace même l'ordre alphabétique logique.

Certains noms comme ceux de Charles Corbeau et Edouard Ferray seront oubliés avant que soient disparus de l'histoire d'autres noms de personnages vraiment célèbres, ayant des attaches locales, qui auraient dû attirer l'attention de nos édiles lors du choix des noms de rues.

Ainsi jamais aucun conseiller municipal n'a songé à donner à l'une de nos voies le nom de Guillaume Costeley, le grand musicien du XVIe siècle, né et mort à Evreux. Et pourtant nous l'applaudissons encore de nos jours quand notre excellent Orphéon nous charme en nous faisant entendre ses œuvres immortelles. C'est une gloire cependant dont tout ébroïcien doit être fier... et cette gloire devrait conférer la célébrité puisqu'elle a survécu quatre siècles.

Le nom de Dupont de l'Eure, dont nous avons parlé tout à l'heure, bien qu'il soit entré, non seulement dans l'histoire locale mais aussi dans l'Histoire tout court, est déformé par nombre de nos concitoyens qui se plaisent à désigner la place comme étant *le Pont de l'Eure*. On habite au « Pont de l'Eure », on se promène sur « le Pont de l'Eure ». Ne croyez pas que ceux qui emploient cette dénomination sont dépourvus de toute instruction. Je l'ai entendue dans la bouche de bien des personnes qui certainement ne pouvaient ignorer le Président du gouvernement provisoire.

(*A suivre.*) H. LAMIRAY.

Digitized by Google

POÉSIES

LANGRUNE

Ce n'est plus le village où j'aimais quelques vieux,
Où j'avais un ami qui savait me comprendre...
Pour le revoir encore, ô fermez-vous mes yeux !
C'est le souvenir seul qui pourra me le rendre.

Les vieux sont morts, l'ami tombé sous d'autres cieux...
Je ne puis d'un regret douloureux me défendre;
Mon village jadis calme et silencieux
Aux charmes du progrès s'offre et se laisse prendre.

Les « Horsains » (1) sont venus vers mon pays des leurs...
Ces remplaçants des morts pour Eux n'ont pas de fleurs
Et c'est tout ce grand mal qu'en mon cœur je déplore.

L'immuable chanson des flots gris cajoleurs,
Mon clocher, des tombeaux et deux femmes en pleurs
Restent encor là-bas pour que je l'aime encore.

AUX FLOTS

Revenez, revenez sous les yeux de mon âme
O flots de ma jeunesse, ô grands flots verts et blancs
Calmes aux soirs d'été, calmes et nonchalants
Ou lugubres et fous sous l'orage et sa flamme !

O la mer de chez nous qui déroule sa lame
Sur le galet sonore aux clairs de lune lents !
O la mer dont j'écoute en mon cœur les élans
Moduler éternelle une lointaine gamme !

(1) *Horsains : Etrangers*, terme bas-normand formé du mot : Hors.

Digitized by Google

Dans mes petites mains j'ai pris ton sable ô mer,
Et toi, le gouffre immense à tant d'autres amer,
Tu m'as toujours bercé de ta plainte infinie !

O maternelle mer que j'aimai tout petit
Mon cœur capricieux comme toi pleure et rit
A ton seul souvenir dont s'éclaire ma vie !

RONDEAU

Dormez, dormez mon rêve
Dans le fond de mon cœur ;
L'illusion s'achève
Quand tu railles, moqueur !

Pour une gaîté brève
N'ayez pas de rancœur,
Dormez, dormez mon rêve
Dans le fond de mon cœur !

Ah ! qu'un rire s'élève
Sur la vaine douleur !
Comme on cueille une fleur
L'oubli passe et l'enlève.

Dormez, dormez mon rêve.

MICHEL CABIEU

C'est l'aube vers la dune où l'Orne joint la mer,
La milice repose et seul sous le ciel clair
Le sergent Cabieu veille autour de la redoute...
Une voile paraît. L'heure passe... Nul doute
L'Anglais perfide est là... Déjà le bruit du fer
Retentit sur la grève. Emu Cabieu l'écoute...

Digitized by Google

Que faire? Lentement ils viennent dans les herbes.
— Qui vive?! — Et sur le champ un coup déchire l'air...
Il saisit un tambour, bat la charge et, superbes,
Ses commandements brefs accompagnent son air.
Le capitaine tombe... un cri... nouvel éclair...
Cabieu s'avance encore et poursuit sans relâche
L'ennemi qui s'affole et tremble pour sa chair...
Or, cet homme était seul. Vous direz s'il fut lâche.

SUR LA GRÈVE

Dans le ciel qu'irradie un soleil expirant
Les mouettes s'en vont sur les grèves désertes
Et leur vague troupeau se pose en folâtrant
Sur les mornes rochers parsemés d'algues vertes.
Le reflux musical des flots aux plis mouvants
Se mêlant au murmure alangui de la brise
Éveille en les rochers une cantate exquise
Qui passe en répandant ses accents émouvants.
Pour moi, j'écoute las cette charmante voix
Qui monte et fait écho dans mon âme attendrie
Aux couplets mensongers qu'y disent à la fois
L'amour espiègle joint à l'âpre rêverie.

(Extrait de « Premiers vers »). 1913.

ONDES

Cette eau claire descend de rocaille en rocaille
Emplissant le vallon du grand bruit qu'elle fait;
Elle glisse, bondit, passe vaille que vaille,
Au travers des roseaux, des herbes sans arrêt.
Elle tourne une pointe, à quelque autre se brise,
Sous un tronc d'arbre mort élève son glou-glou
Et coule en se jouant jusqu'à cet endroit où
Tombant d'un demi-mètre un chaud rayon l'irise...

Digitized by Google

Elle reprend son cours, elle chante à nouveau,
Déchausse un grand sapin, désaltère un bouleau,
Prête son miroir clair à quelques libellules
Et, toujours murmurante, à l'aube d'un moulin
Vétuste et qui s'émeut, elle chaparde un brin
De bois qui flotte et fuit parmi de grosses bulles.

Petite onde, petite, ah! petite oude claire
Que j'aime ton babil juvénile et discret!
A t'entendre je crois comprendre une voix chère
Qui me conte à l'oreille un aimable secret.
Ah! bruit de l'onde pure! Ah! voix dont j'ai naguère
Fui le charme fécond et l'indicible attrait,
Que j'aime retrouver au vallon solitaire
Ton murmure fidèle et dans moi ton regret.
Onde de ma jeunesse, ah! qu'il m'est doux encore
De retrouver ton chant immuable et sonore
Quand j'avais cru le perdre à jamais en partant.
Simple chose d'hier, souvenir d'innocence
Combien mon cœur s'avive en ta chère présence
Petite onde, petite, oh! toi que j'aime tant!

Jules DE LA TULLAYE.

Digitized by Google

L'EXPEDITION DE LISBONNE[1]

(1831)

d'après la correspondance d'un témoin l'amiral JEHENNE

Naissance d'un fils. — L'armement du « Suffren » à Cherbourg. — Devant Lisbonne. — L'entrée dans le Tage. — Retour à Brest.

Une grande joie attendait M. Jehenne peu après son retour à Lorient : la naissance d'un fils. « Enfin, écrivait-il le 10 décembre 1830, enfin chers parents un garçon ! Et il se porte bien : hier à six heures ma femme m'a fait ce joli cadeau. »

Déjà trois filles, il est vrai, lui donnaient le bonheur de la famille. Mais, pour un père, savoir que son nom sera perpétué ; pour un marin, avoir à qui léguer son sabre c'est la suprême ambition. Aussi, satisfait désormais, M. Jehenne ne désire plus rien ; seulement en homme vertueux qui ne sépare pas le devoir d'avec le plaisir et en Chrétien qui sait l'édifice des devoirs fragiles s'il n'a pour assise la religion il ajoute : « Dieu veuille ne pas en ordonner autrement » et il se confie à la Providence.

C'est que de nombreux enfants sont en même temps qu'un honneur une lourde responsabilité ; leur éducation et leur établissement imposent aux parents de graves obligations et souvent de véritables soucis. M. Jehenne le sent, il s'en effraie presque dans sa modestie ; par tempérament il aime tant la tranquillité ! Aussi écrit-il : « Je dois me faire une violence continuelle pour vaincre mon goût pour la retraite ; si je n'avais pas

(1) *La Revue Catholique de Normandie* a déjà publié en janvier 1920, p. 25, *L'expédition de Syrie* par le même témoin, aussi sommes-nous heureux de publier, quoique antérieur, le récit de cette expédition, avec ses détails intimes sur sa famille.

LA RÉDACTION.

Digitized by Google

d'enfants, je bornerais promptement ma carrière ; c'est pour eux que je resterai parce que, à défaut de fortune, il faut que je leur laisse un peu de considération. Ainsi, malgré mes soupirs pour la campagne, je naviguerai encore 15 ou 20 ans, c'est-à-dire que je ne suis qu'à moitié de mes peines ». Pour le bonheur de sa famille, il envisage avec sérénité le danger même.

« Quoique la guerre pût me servir, je ne la désire point ; mais si on nous oblige à la faire, je ne compte pas rester en arrière : le premier ordre me trouvera prêt à partir par terre comme par mer ». Et puis l'amour-propre suffirait à lui faire apporter dans son service tout le zèle désirable :

« Je ne veux point être inférieur à mes camarades. » Belle parole où se peint une ambition légitime, premier pas vers la supériorité.

Le nouveau venu fut baptisé le lendemain de sa naissance. Les prénoms qu'on lui attribua ne furent point choisis sans réflexion. « Paul, bref et d'une prononciation facile sera celui qu'il portera habituellement ; Auguste est celui du parrain, le grand papa Pontois, et François un des vôtres, cher père, pour cette raison seule a été joint aux deux autres. Si mon quatrième enfant eût été une fille, Marie-Anne eut été de ses noms : ce projet était arrêté depuis longtemps en souvenir de ma mère ».

Tout à la joie d'avoir un fils, M. Jehenne aurait aimé à rester à Lorient pour en jouir en paix. Ce ne lui fut point permis longtemps : il dut partir en février 1831.

Le 15 il écrit : « Ma douleur est d'autant plus vive que c'est dans quatre jours que je dois quitter ma femme et mes chers enfants auprès desquels j'étais si heureux ! Si quelque chose apporte un adoucissement à ma peine, chers parents, c'est de penser que je vais avoir le plaisir de vous voir à mon passage à Coutances. Car, il faut que je vous le dise, c'est pour Cherbourg que je suis destiné. « J'aurais dû commencer par là mais je vous écris dans le trouble du premier moment. Une dépêche ministérielle arrivée ce matin enjoint au Préfet d'envoyer de suite à Cherbourg les deux compagnies les plus fortes d'ici : la première et la quatrième ont été désignées. Mon collègue Michaux, commandant la quatrième n'est pas plus content que moi, mais nous ne savons qu'obéir.

Pour arriver plus vite à Saint Malo. M. Jehenne avec l'agré-

Digitized by Google

ment de l'autorité, laissa le soin de sa compagnie à son lieutenant en second et prit la diligence. Après quelques jours passés au village de Bas, il gagna Carentan et Valognes, rejoignit ses hommes et entra avec eux à Cherbourg mouillé et crotté.

Sa première pensée est alors à la reconnaissance et on sent dans l'expression qu'il lui donne toute la délicatesse de son cœur :

« Le temps où j'ai vécu près de vous, chers parents, me paraît si court que je le prends actuellement pour un rêve : il a passé comme un éclair et il ne m'en reste que des souvenirs. Mais au moins ces souvenirs sont agréables puisque je vous ai vus l'un et l'autre bien portants et m'affectionnant autant que je pourrais le désirer. Vos bons soins, votre tendresse ne sortiront pas de ma mémoire ; conservez-les moi pour une autre fois : je vous en témoigne à tous ici ma gratitude. Chacun de vous aurait droit à des remerciements particuliers ; mais je vous prie, père, mère, frères, sœurs, nièces, de les accepter en commun : cette lettre sera pour vous tous ». (10 mars)

Que va faire la première compagnie à Cherbourg ? Se joindre à quatre autres : il s'agit d'armer le *Suffren*, cela au plus tôt, de le disposer à recevoir un amiral et de se rendre à Toulon.

Mais « le port de Cherbourg est détestable pour faire un armement : on a beaucoup de mal et on n'avance à rien. L'arsenal, les bureaux, les magasins sont éloignés les uns des autres et éloignés du centre d'action qui pour nous est le vaisseau. Je suis spécialement chargé de l'arrivage des vivres, du magasin général et du faux pont. Après quinze jours de travail la cale à l'eau est animée et remplie ; elle contient 240 tonneaux d'eau, ce qui fait quatre mois à 800 hommes. Tout reste à faire dans la cale au vin. En fait de grément il n'y a encore pour ainsi dire que les bas haubans capelés et embarqués, les basses vagues hissées et les mâts de hune présentés. Ni l'artillerie, ni les vivres, ni les rechanges ne sont embarqués. Les menuisiers, charpentiers et peintres travaillent partout à l'intérieur. Nous devrions être prêts pour la fin d'avril : le 15 mars nous serons encore ici ou je suis bien trompé (17 mars).

« Cependant des ordres de plus en plus pressants arrivent par chaque courrier pour que le *Suffren* soit en état de prendre la mer sans tarder. Ceux d'hier commandent que nous soyons

Digitized by Google

prêts à mettre sous voiles le 20 ; le préfet maritime qui est venu à bord a dit qu'il nous ferait aller en rade jeudi, dans quelque état que nous soyons. Nous nous rendrons directement à Brest puis, après, je ne sais où, probablement dans la Méditerranée puisqu'on nous donne 250 marins passagers. Nous ne savons pas encore si nous aurons un amiral à bord. Ce qu'il y a de certain c'est que depuis que M. de Rigny est ministre, il prescrit de disposer notre vaisseau comme l'était celui sur lequel il avait en dernier lieu son commandement. Depuis 15 jours nous avons fait de la besogne. L'artillerie est embarquée, le grément complété et plus de la moitié des vivres montés à bord. Ce qui ne va pas aussi vite, c'est la menuiserie, le charpentage et la peinture. Mais ce qui ne pourra se terminer ici, on le fera à Brest : le principal est d'avoir des vivres, des canons et de la poudre ; nous n'en manquons pas (10 avril).

Les occupations professionnelles dont il s'acquittait avec tout le zèle capable de justifier « la bonne opinion qu'avaient les chefs de ses faibles talents » n'empêchaient point M. Jehenne de songer à sa famille : aux parents de Saint Malo qu'il a le devoir si non l'espérance de revoir bientôt ; à son beau-frère Le Pontois qui ne réussissait point à s'établir à Paris ; à son frère Louis auquel il recommande, un régime sévère, une table frugale, beaucoup d'exercices et peu d'affaires, « la santé étant la première condition du bonheur » : à sa femme demeurée tout attristée de la brusque séparation et qui caressait déjà le projet de passer quelques heures avec lui à Brest : à ses derniers enfants obligés de changer de nourrice et surtout à l'aînée de ses petites filles Sophie qu'il avait amenée avec lui et laissée en passant au village de Bas, tant pour l'agrément de ses parents que pour sa santé à elle.

A la bonne grand'mère de l'enfant, aux chères tantes Rose et Aimée, il juge inutile de la recommander : ce qu'il a vu de leur affection lui suffit : « Songez seulement, leur dit-il, que sa mère vous l'a confiée et que vous devez la remplacer en tout et pour tout ».

Mais il écrit à l'enfant elle-même d'une façon toute gracieuse et très sérieuse en même temps.

« Ma chère petite Sophie, j'ai eu bien du chagrin de te quitter parce que je t'aime bien et que tu est ma fille chérie : mais il a

Digitized by Google

fallu que je conduise mes marins; il faut maintenant que je travaille à amener le vaisseau et, quand il sera prêt, j'irai te voir avant de m'en aller bien loin sur la mer. Je t'engage à être bien sage, bien obéissante, à apprendre tes jolies fables et toutes les choses que ton grand papa Jehenne te montrera; tâche de ne pas être en arrière de ton petit cousin Emile; écris une demi page tous les jours afin de ne pas perdre ton écriture ; mais, du reste, amuse toi bien, cours et danse dans le jardin, va voir les petits agneaux et chercher des nids car je veux que tu sois toujours gaie, que tu ne penses pas à Lorient et que tu attende avec patience l'époque à laquelle grand papa Pontois doit venir te chercher. Mange beaucoup d'œufs frais, bois de bon lait et tâche d'engraisser. Je t'engage aussi à bien ménager tes effets, surtout tes chapeaux et à ne pas traîner dans la boue. Si tu déchires tes robes, tu sais qu'il y a de petits morceaux d'étoffes pareilles pour les raccommoder : ta prévoyante mère a eu soin de les rouler ensemble en un petit paquet.

Adieu, ma chère enfant, aime toujours ton papa et ta maman, mais que leur souvenir ne t'empêche pas de t'amuser. J'espère pouvoir t'embrasser vers la mi-avril si l'on ne me refuse pas une petite permission ».

Sophie fait bien ce qui lui a été recommandé. Elle lit plusieurs fois par jour, écrit une page et puis s'amuse dans le jardin avec les petites filles du village; et le père est content de le savoir. Alors il ajoute ce qui convient pour chacun de ceux qui veillent sur elle. Au grand père, il parle de l'éducation ; à la grand'mère, du soin de la santé, à la tante Rose, de la surveillance, à la jeune Anastasie, de l'amitié qui doit régner entre les cousines.

« Je vous serais bien obligé, cher père, de pousser un peu plus loin son instruction en lui apprenant à compter et à connaître les capitales des principaux royaumes, choses qu'elle ignore complètement attendu qu'on ne lui en a jamais parlé. Je pense qu'elle est susceptible d'émulation et qu'elle ne voudra pas rester en arrière de son cousin qui a la conception plus prompte et moins d'étourderie. Je ne désire pas cependant qu'elle soit tenue trop longtemps à l'étude car le principal but de son voyage, après le plaisir de vous voir, est de fortifier son tempérament par l'exercice et le bon air de la campagne; qu'elle engraisse, qu'elle s'amuse, qu'elle soit heureuse : c'est tout ce que nous lui deman-

Digitized by Google

dons, pourvu toutefois qu'elle soit sage, réservée, obéissante comme il convient à une petite fille et qu'elle n'oublie pas ce qu'elle a appris mais plutôt qu'elle augmente ses petites connaissances tout en s'amusant. Je désire qu'elle continue l'espèce d'écriture qu'elle a commencée : ainsi faites lui toujours copier l'exemplaire que lui a donné la maîtresse ; quand elle en sera ennuyée, Auguste aura la complaisance de lui en tracer un autre dans le même genre ».

« Bonjour ma bonne mère ! Je veux vous écrire un mot et c'est pour vous faire des recommandations relativement à votre petite fille Sophie. Faites-lui porter des sabots avec des chaussons jusqu'à ce que les chemins soient beaux ; veillez à ce qu'elle ne reste pas les pieds mouillés ni tête nue avant que la saison ne soit tout à fait belle et ne vous en rapportez point à elle pour cela. Dans le mois où nous sommes et dans celui où nous allons entrer il fait quelquefois doux le matin et froid le soir : qu'elle soit toujours bien couverte ; en un mot veillez, chère mère, sur la santé de ma fille, elle en ignore encore le prix ».

« C'est à vous maintenant, chère sœur Rose, que je vais m'adresser, vous que ma fille appelle ta maman et qui méritez bien ce titre par le soin que vous en avez. Elle s'est placée d'elle-même sous votre surveillance particulière puisqu'elle couche chez vous, mange avec vous les trois quarts du temps et ne vous quitte presque pas de la journée : elle ne saurait être en meilleures mains. Mais, si j'ai quelque chose à vous recommander, c'est de vous défier de votre trop grande bonté et de ne pas lui accorder tout ce qu'elle pourra demander : il faut lui refuser net ce qu'il ne faut pas qu'elle fasse et surtout ce qui pourrait nuire à sa santé : par exemple, s'il venait quelques beaux jours, elle voudrait peut être retirer sa jupe de laine ; il ne faut pas y consentir avant le mois de mai ni qu'elle porte son chapeau de paille avant cette époque. Vous me direz si elle s'est montrée docile à vos avis ».

« Et toi, ma chère Anastasie, tu te portes bien n'est-ce pas ! On n'est pas malade à ton âge (elle avait alors seize ans) ; tu as eu bien soin de Sophie, tu continueras, j'en suis sûr, car tu as le même cœur que ton papa et ta maman et je t'aime comme eux, c'est-à-dire bien tendrement ». Sophie se fait à merveille à sa nouvelle existence, moitié de repos, moitié de travail, à la douce

Digitized by Google

atmosphère du pays ancestral, au bon air des champs et au printemps de Normandie, au point de ne penser guère à la Bretagne. Sa mère s'en plaint doucement. elle aurait désiré être un peu plus regrettée et en tire cette observation mélancolique : « les enfants n'aiment donc pas leurs parents comme ils en sont aimés ! » Elle s'encourage pourtant en ajoutant : « Les petits devenus grands rendront un jour aux leurs ce qu'on a fait pour eux. Ainsi va le monde, de pertes en compensations, de sacrifices en dévouements, les premiers préparant les seconds et réciproquement.

Sophie oublie sa mère. « Ses importantes occupations ne lui ont pas permis davantage de songer à son papa, n'est-ce pas ma Sophie ! Pâlir sur un papier qu'il faut barbouiller de noir ? Oh comme c'est ennuyeux d'écrire ! « Et M. Jehenne continue raillant : « Si jamais je redeviens petit garçon, je ne voudrai rien faire ; je ne songerai jamais à mon papa ni à ma maman car on vit très bien sans eux et quand on n'est pas sous leurs yeux on s'amuse bien d'avantage ; on a affaire à des personnes plus indulgentes et qui ne vous grondent pas : ne penses-tu pas comme moi-Sophie ? Si tu veux je te laisserai toujours en Normandie : tu t'y amuseras bien mieux qu'à Lorient. Ta pauvre maman a du chagrin de ce que tu ne penses pas à elle, mais c'est égal, elle se consolera avec tes deux sœurs Amélie et Eugénie et avec ton petit frère Paul qui est bien gentil. Nous avons bien assez d'enfants sans toi ; tu resteras avec ta maman Rose et tu seras la sœur d'Anastasie. C'est une affaire arrangée. Ainsi au revoir Mademoiselle Sophie ! (10 avril).

Le 8 mai M. Jehenne est agréablement surpris en apprenant qu'il est nommé chevalier de la Légion d'honneur à l'occasion de la fête de Sa Majesté, et, joie supplémentaire, c'est sa femme qui lui annonce cette nouvelle et le félicite la première : en effet la décoration avait été envoyée au Préfet maritime de Lorient selon l'usage en pareil cas et le port de Cherbourg n'en avait point été avisé. Il s'empresse à son tour d'en faire part à sa famille de Saint Malo, persuadé qu'elle y sera sensible.

« J'aurais mauvaise grâce à dire que cette distinction ne me flatte pas : j'avouerai au contraire qu'elle me cause un véritable plaisir, non pas tant à cause du hochet par lui-même mais bien plutôt parce que c'est un acheminement à une autre faveur

Digitized by Google

quand l'occasion se présentera de l'obtenir. Par exemple si d'ici à quelques années je me signalais par une action d'éclat on ne pourrait me donner qu'un grade, étant décoré, tandis que si je ne l'étais pas, on croirait me récompenser suffisamment en me donnant le ruban. Je me réjouis donc sincèrement pour l'avancement que cela me promet dans ma carrière. Je suis le seul du vaisseau qui ait été decoré en cette circonstance, ce qui a causé un petit mouvement de jalousie à mes trois anciens; j'avoue qu'à leur place je serais peut-être un peu vexé; mais leur raison a bientôt pris le dessus et ils ont bu à ma santé et à ma croix le champagne que j'ai fait venir pour fêter ce beau jour. Je vous jure, foi de chevalier, que je vous aime de tout mon cœur ». (10 mai 1831).

Le *Suffren* est toujours sur rade et ne semble pas pressé de partir. « J'aimerais beaucoup mieux qu'on nous envoyât combattre le monstre de Portugal, nous serions plus utiles qu'ici. Tant qu'à rester en paix, Brest me plairait davantage ; j'aurais au moins le bonheur d'y voir mon Elisa ».

Sophie va à l'école de Mlle Salmon et s'y plaît : elle écrit à son père qui, charmé qu'elle sache ainsi faire marcher de front l'étude et les plaisirs, la voit d'avance grandie et ravi de son rêve d'avenir se trace à lui-même ce programme. « Je ne serai pas un père exigeant pour mes filles ; je serai autant que possible leur ami et plus tard leur confident. Pour Paul ce sera différent ; il faudra de la sérénité et ne point lui laisser perdre un instant : son éducation commencera aussitôt qu'il saura dire quelques mots. « Puis le sentiment de la réalité lui revient :

« Ce pauvre enfant tête peut-être en ce moment ! » (29 mai). En attendant ces jours encore lointains il s'occupe de faire embarquer le plus jeune de ses frères, Casimir, sur la *Constance*, quand soudain, le 4 juin à 7 heures du matin, l'ordre arrive de lever l'ancre.

« Je n'eus que le temps d'aller prendre les montres à la digue, ensuite à la Préfecture pour recevoir ma croix qui ne m'avait pas été encore délivrée : je revins à bord en toute hâte et une demi-heure après nous étions sous voiles » (12 juin 1831). Dans la journée du 3 le ministre en personne était venu passer la visite du *Suffren* et des dépêches qu'il reçut dans la nuit fixèrent le départ au lendemain. (*A suivre*).

Digitized by Google

En marge des livres nouveaux

Sur les routes de l'exil (septembre 1792-mai 1797). — *Mémoires de l'abbé Sébastien-Jean-Honoré Pétel, curé de Saint-Léger du Boscdel, doyenné de Bernay*, publiés avec des notes par Charles Leroy, 1 vol. in-8°, X, 200 p. Lestringant, Rouen.

L'œuvre historique de M. Charles Leroy prend de jour en jour plus d'importance. Après ses études sur les *Paysans normands du XVIIIe siècle*, après les monographies de plusieurs communes rurales, voici qu'il publie aujourd'hui les Mémoires de M. l'abbé Pétel, dont on ne connaissait jusqu'ici que des extraits, parus, il y a plus de cinquante ans dans la *Semaine religieuse d'Evreux*, et dans la vie du cardinal de la Rochefoucauld, archevêque de Rouen. Nous avons maintenant le récit complet de la triste odyssée qu'accomplirent pendant près de cinq ans, les trois frères Pétel, tous trois prêtres et curés de différentes paroisses appartenant actuellement au diocèse d'Evreux. La publication de ces Mémoires intéresse au plus haut point l'histoire locale et apporte une contribution précieuse à l'histoire générale de la Révolution. Grâce à eux l'on suit presque jour par jour et presque pas à pas les trois prêtres insermentés que la constitution civile du clergé et la loi du 26 août 1792 forcèrent à s'exiler. Pendant cinq années ils parcoururent une grande partie de l'Europe. Partis de Dieppe le 9 septembre 1792, les trois frères Pétel abordèrent en Angleterre où un accueil assez sympathique les attendait. Mais souffrant de vivre au milieu des protestants, ils résolurent de revenir sur le continent, se sentant ainsi plus près de la France. Ce fut alors le long voyage à travers les Flandres, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie, voyage accompagné de souffrances et d'aventures de toutes sortes, où l'accueil variait suivant les pays et les couvents, et dont la plus grande épreuve était, pour ceux qui l'accomplissaient, d'être privés de toutes nouvelles venant de leur famille et de leur patrie. Et tout cela illustré de touchantes anecdotes, de traits, de mœurs curieux, de réflexions piquantes, toutes pénétrées de l'esprit de leur auteur! Nos sportsmen modernes pour-

Digitized by Google

ront trouver *vieux jeu* celles que lui inspire le premier combat de boxe auquel il assiste en Angleterre, mais les autres lecteurs partageront son appréciation, de même que celle plus gaie, provoquée par « un *épouillage* » en règle, vu dans une ville d'Italie. Et l'on admire, à travers ces pages, l'excellent « moral » de ces prêtres, soumis aux duretés de l'exil et de la pauvreté, qu'ils acceptent joyeusement, forts du témoignage de leur conscience qui leur a dicté leur devoir et leur a fait refuser le serment à la Constitution civile.

Le Celse de La Bruyère et Charles-François de la Bonde, seigneur d'Iberville, par M. le baron d'Esneval, brochure in-16, 8 p., Caen. Société d'impression de Basse-Normandie, 1929.

On sait combien peu sûres sont les explications données à propos des personnalités mises en scène par La Bruyère dans ses *portraits*. Si l'auteur des *Caractères* a accumulé dans ses personnages des traits qui font d'eux non pas des êtres vraisemblables, mais des *types* vraiment représentatifs d'un travers ou d'un défaut, l'identification de ceux qu'il a voulu représenter devient par là même très difficile. Aussi prononce-t-on à propos du même portrait, des noms bien différents. Certains, par exemple, ont vu dans *Celse*, l'homme au courant de tous les secrets, le baron de Breteuil, d'autres ont constaté que certains traits du caractère rappelaient un autre diplomate de l'époque : M. d'Iberville et c'est cette dernière piste que suit, d'après des documents inédits, M. le baron d'Esneval.

Curieuse figure que celle de M. d'Iberville! Issu d'une honnête famille de commerçants normands, il réussit, grâce à des qualités naturelles, à entrer dans les bureaux des Affaires étrangères, sut s'attirer la protection du marquis de Croissy, succéda à La Bruyère lui-même comme trésorier de France au bureau des finances de Caen, et après diverses péripéties, fut envoyé comme ambassadeur extraordinaire en Suisse, à Gênes, en Allemagne, en Espagne, etc. Mais c'est surtout par son *caractère* qu'il nous intéresse : hâbleur, bavard et négligent, il prêtait le flanc aux critiques, et il n'est pas impossible que La Bruyère qui le connaissait bien ait utilisé ces travers pour en parer son *Celse*. Quoi qu'il en soit, la brochure de M. le baron d'Esneval sera lue avec

Digitized by Google

profit par tous ceux qui recherchent quelles personnalités La Bruyère a voulu peindre dans tels ou tels de ses *portraits*.

Les moulins de Vire au moyen âge, par V. Hunger. In-8°, 22 p. Paris, Paillé, 1929.

Dans cette plaquette M. V. Hunger, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, fait l'historique des moulins qui se trouvaient à Vire au moyen-âge. Six moulins à blé firent l'objet de divers mandements du duc d'Orléans, à qui ils appartenaient, et de plusieurs tractations. Mais à côté de ces moulins à blé se développèrent plusieurs *moulins fouleurs*, les *foulons* de l'industrie drapière, dont l'accroissement se constate d'après les chartes et les actes cités par M. Hunger, et c'est grâce à ces *moulins fouleurs* que les draps de Vire ont pu acquérir cette belle qualité, qui les classe parmi les plus beaux draps de France.

Les Eglises historiques du Pays de France. *La cathédrale de Rouen*. Continuant son œuvre de vulgarisation artistique, la belle revue que nous signalions, dans notre dernier numéro, à l'attention de nos lecteurs, consacre son fascicule d'avril à l'étude succincte de toutes les églises qu'illustra durant ses cinquante ans de sacerdoce et d'épiscopat, le cardinal Dubois, archevêque de Paris. Successivement l'on visite la cathédrale Saint-Julien du Mans, la cathédrale Notre-Dame de Verdun, puis Notre-Dame de Bourges, Notre-Dame de Rouen et Notre-Dame de Paris. Quel magnifique faisceau d'édifices illustres! Les pages consacrées à la cathédrale de Rouen ont été écrites par M. Pierre Chirol, l'éminent architecte et archéologue rouennais. On ne pouvait trouver personne de plus compétent pour *présenter* aux lecteurs de la *Revue*, en quelques pages claires et attrayantes, les beautés de la Métropole normande. L'étude en est complète et elle sera, dans sa simplicité, un excellent guide pour tous ceux qui désireront connaître ou apprécier davantage la « vie frémissante » qui anime la cathédrale de Rouen.

Abbé M. Desdouits.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE NORMANDE

COLLABORATEURS :

SEINE-INFÉRIEURE : *Rouen :* M. le chanoine L. Jouen.
Le Havre et Yvetot : M. le chanoine Anthiaume, aumônier du Lycée du Havre.
Dieppe et Neufchâtel : M. Marcel Bocquet.
EURE : M. l'abbé Desdouits, curé d'Ezy (Eure), *à qui l'on enverra tous les renseignements*, et M. le Docteur Le Dard.
CALVADOS : M. Etienne Deville.
MANCHE : *Avranches :* M. J. Séguin.
ORNE : M. l'abbé Tabourier, curé de Saint-Léger-sur-Sarthe.

6423. — SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE. *Séance d'avril.* Communications : Sur le pupitre en pierre du cimetière de Maisoncelles-la-Jourdan et des *croix hosannières* de Saint-Germain de Tallevende et de Coulonces (M. l'abbé Allix). — Sur les blocs de granit autrefois situés à l'entrée de la *sente aux morts* à Couvrechef et sur des thèses et exercices publiés ayant trait à l'histoire de la Normandie et donnés aux élèves des collèges de Caen, en particulier à ceux du collège du Mont au XVIIIe siècle (par M. Sauvage, qui en terminant regrette que l'enseignement actuel ne fasse pas de place à l'histoire normande). — *Séance de mai.* Importante communication du Dr Doranlo au sujet d'un projet d'inventaire des marques des potiers gallo-romains. — Confrérie sous le vocable de N.-D. des Cheveux, relevant de l'église de la léproserie de Beaulieu (Lesage). — Découvertes d'ossements à Sainte-Marie de Caen (idem); — Anciennes stalles de l'abbaye du Val, remises à l'église Saint-Pierre de Caen (idem).

6424. — SOCIÉTÉ NORMANDE D'ETUDES PRÉHISTORIQUES. Assemblée générale du 29 avril. Communications : Présentation de divers objets antiques (par M. Pié) et d'une hache en pierre polie (par M. Vannier); — Enceinte inédite à Houlbec-Cocherel (Eure), triège de la Motte (G. Poulain); — La Civitas des Lexovii et ses limites territoriales (Dr Doranlo); — Les Esuvii (Dr Doranlo); — Liste des monuments, édifices, vestiges, ruines préhistoriques des cinq départements normands (Charles Brisson); — Débris et ves-

Digitized by Google

tiges d'Uggade récemment trouvés (Charles Brisson); — Trouvailles récentes du Fort-Harrouard (abbé Philippe).

6425. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. Séance du 17 mai. Discours de réception de M. le chanoine Lesergeant (La glorification de Jeanne d'Arc) et réponse de Mme Colette Yver (le curé de la cathédrale pendant la guerre).

6426. — Mémoires de la Société Académique de l'Aube, 1928 Falourdet, par M. Louis Morin (p. 84. René-Auguste-Constantin de Renneville, né à Caen en 1650, † le 13 mars 1723, auteur d'une *Inquisition française* qui fit grand bruit, d'un *Recueil des voyages* (1702-1705), et de *Cantiques de l'Ecriture Sainte*, paraphrasés en sonnets (1715).

6427. — Le 62e Congrès des Sociétés savantes a Paris. Communications intéressant la Normandie : Le département de l'Orne en l'an VI [Bazeille, instituteur honoraire à Chailloué (Orne)]; — Les Trappistes en Normandie [André Lesort, archiviste de la Seine]; — Table (carte) du xvie siècle du Vexin [Plancouard d'Arthies (S.-et-O.)]; — Une *chapelle* en orfèvrerie donnée à l'Evêque d'Evreux par les Bénédictins de Fécamp [chanoine Blanquart]; — Bailliage de Saint-Sauveur Lendelin (Manche) (Dr Le Clerc]; — Les fortifications de Vernon [G. Poulain]; — Noms de baptême et de famille du bailliage de Saint-Sauveur-Lendelin [Dr Le Clerc]; — Etude philologique sur un certain nombre de prénoms usités aux xiie, xiiie, xive, xve, xvie et xviie siècles, dans la ville de Saint-Lô [Dr Le Clerc]; — L'art mérovingien et carolingien, sarcophages, stèles funéraires, châsses, cryptes [Léon Coutil]; — Découvertes faites au château d'Arques en 1928 [Commandant Quénedey]; — Troubles Révolutionnaires dans l'Orne : L'émeute d'Argentan (14 mars 1795), la panique de Bellême (11 janvier 1800) [A. Granger].

6428. — Régionalisme Normand (Le). bulletin trimestriel de la Fédération des Sociétés normandes pour le développement du Régionalisme, juin 1929. C. R. du Congrès de juillet-août 1928 : communications de M. Pierre Chirol sur l'abus du pastiche normand dans la décoration et l'architecture modernes; de M. le Dr Boucher sur la bataille de Mortemer, et de M. P. J. Chartiat sur les voyages du capitaine Jean Doublet en Norvège et dans la Baltique.

Digitized by Google

6429. — Annales du Mont-Saint-Michel, février 1929. Prêtres insermentés incarcérés au Mont-Saint-Michel.

6430. — Au pays Virois, mars-avril 1929. Les Vaux-de-Vire (Dr Le Clerc); — Découverte d'une vierge du XIVe siècle à Courson (Léon Lelièvre); — La chanson en deuil (mort du chansonnier normand *le père Lemaître*) [Arthur Marge]; — Chroniques du prieuré du Plessis Grimoult (suite) [Frédéric Allix].

6431. — Bulletin de l'Institut catholique de Paris. — 25 avril 1929. Les injonctions de l'official de Cerisy (Manche) aux époux séparés. [Chanoine René Le Picard].

6432. — Echo de Paris. — Enquête sur la vie et l'avenir des grands ports maritimes français; — 17 mai : Le Hâvre; — 21 et 22 mai, Rouen; 25 et 26 mai : Cherbourg; — 28 mai : Caen.

6433. — Eglises historiques du Pays de France, avril 1929. Numéro spécial en l'honneur du Jubilé sacerdotal de S. E. le cardinal Dubois, archevêque de Paris. Etudes sur les cathédrales des sièges épiscopaux occupés successivement par Mgr Dubois. Les pages sur la cathédrale de Rouen ont été écrites par M. Pierre Chirol.

6434. — Figaro artistique, 31 janvier 1929. R. Bouyer : Les châteaux de Normandie.

6435. — Illustration, 11 mai 1929 (numéro de Printemps). Caudebec-en-Caux, par Lucie Delarue-Mardrus (aquarelles de G. Planes et Ch. Mazelin).

6436. — Nouvelles Littéraires, 20 avril 1929. Maupassant rond-de-cuir [Jean-Jacques Brousson]; — La première apologie de Jeanne d'Arc (1563) (par Guillaume Postel, né à Barenton (Manche) en 1510, † à Paris en 1581) [Emile Demenghem].

6437. — Petit Parisien (3e édition de Normandie). Avril 1er : Une ville normande (Flers de l'Orne) et ses habitants vus par M. André Laroque; — Les ruines du théâtre romain de Noyers-sur-Andelys; — 2, Les unités de mesure dans l'ancienne Normandie; — 3, Le dramaturge et poète Emile Luiz; — 4, Le centenaire du chimiste Louis Nicolas Vauquelin; — 5, Les endiguements dans l'ancienne Normandie; — 6, L'art en Normandie; — 8, L'intimiste J.-L. Bouvier; — 10, Poèmes de M. Pierre Préteux; — 12, Les défrichements dans l'ancienne Normandie; — 15, A la mémoire de Jean Vauquelin; — 16, La Pierre de Gargantua de Cramenil (Orne); — 20, La grande foire de Caen; — 22, La mort de Flaubert racontée par Montpassant; — 23, Le poète et prosa-

Digitized by Google

teur Louis Barbay ; — 24, La foire de Rouen ; — 27, Un éditeur normand (Alphonse Lemerre) ; — Mai 5, La poétesse Madeleine Chosson : — 6, Le philosophe moraliste Jules-Philippe Heuzey ; — 7, L'armoire normande ; — 14, L'origine miraculeuse du nom de Beauvoir ; — 16, La formation du Mont Saint-Michel ; — 22, Un grand normand d'autrefois, Cavelier de la Salle (1640-1687) ; — 27, L'Hospice et l'église Saint-Mathurin d'Ecouché ; — 29, Un abbé du Mont-Saint-Michel, l'un des juges de Jeanne d'Arc.

6438. — Vie catholique, 27 avril 1929, publie *Le Souvenir de Paul Harel*, avec l'allocution prononcée par Mgr Baudrillart, de l'Académie Française, au dîner réunissant le 20 avril, à Paris, les amis de *Paul Harel*.

6439. — Journal de Rouen. — Continuation dans chaque numéro, des éphémérides de 1804 ou de 1779 *Le Journal de Rouen d'il y a 125 ans ou 150 ans*. De plus : Avril 3, (ces dates sont celles de l'édition de l'Eure), Les lettres de Jean Lorrain à Edmond de Goncourt ; Le Château de Falaise, par René Herval (R. R. V) ; — 4, Les ruines du Théâtre Romain de Noyers sur-Andelys) ; — 4, 6, 7, 11, 12, Communications, intéressant la Normandie, faites au 62e Congrès des Sociétés savantes (cf. n° 6427) ; — 6, Aménagement des sites. Réparation des Eglises (Marcel Delaunay) ; Mgr Le Boucher, vic. gén. de Bayeux, art. nécrol. ; — 7. La propreté des villages, les premières réalisations (M. Delaunay) ; Au Musée du Vieux Lisieux (Et. D.) ; — 9, Neiges d'antan (M. M. C.) ; Deux romancières (normandes). C. R. de deux romans nouveaux : *Hortensia dégénéré* de Mme Delarue-Mardrus, et *La Seconde*, par Colette (R. G. Nobécourt) ; — 10, Etudes historiques sur quelques paroisses de l'ancien diocèse d'Evreux (par Charles Leroy) [R. R. V.] ; C. R. de la séance d'avril des Antiquaires de Normandie ; — 11, L'étrange odyssée d'un souvenir napoléonien : *La Dorade* et le Retour des Cendres (Charles Brisson) ; — 13, Portraits normands : Le Dr Ernest Conseil (Robert Duquesne) ; — 14, Un hommage à Ch.-Th. Féret à la *Tribune Libre ;* A propos de *la Dorade* et du retour des Cendres de Napoléon Ier (R. R. V.) ; 17, A propos de *la Belle Poule* (Et. D.) ; Sainte-Croix-sur-Buchy (Seine-Inférieure), découverte archéologique (annonce) ; — 18 à 26, Exposition du XVIIe siècle au musée de Rouen ; — 28, Devant le buste de Georges Dubosc (Pierre Villette) ; La campagne abandonnée (Charles Brisson) ; — 29 et 30, Inauguration du monument

Digitized by Google

de Georges Dubosc (C. R.); — 29, A propos de *la Dorade* et du retour des cendres de Napoléon Ier : Une exposition au *Musée de la rue* (R. R. V.); Le panneau-réclame de Boos; — Mai 1er, La mort et l'enterrement de Flaubert; — 2, Une délégation de la Nouvelle-Orléans, allant aux fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans. s'arrête à Rouen (R. R. V.); Un projet de monument colossal à Jeanne d'Arc sur la côte Sainte-Catherine (R. R. V.); — 3 et 7, Assemblée du 29 avril de la Société normande d'études préhistoriques (Charles Brisson); — 3. L'histoire de Napoléon en assiettes (R. R. V.); Le coq de l'église Saint Jean des Sapins (Colette Yver); — 5, Un hommage à Georges Dubosc à la *Tribune Libre*; — 6, A propos de la statue de Jeanne d'Arc sur la côte Sainte-Catherine (F.-M. Lamy); — 12, C. R. de la séance de mai des Antiquaires de Normandie à Caen; — 15, Thomas Basin et Jeanne d'Arc (Et. D.); — 17, Les « Entretiens sur *Nicolas Poussin* », par Félicien [Léon Coutil]; — 18, L'aménagement des sites, la réparation des Eglises (Marcel Delaunay); — 19, A l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, le 17 mai. Mme Colette Yver reçoit M. le chanoine Lesergeant; Le Dr Ch. Nicolle et les Ecrivains Normands; Le retour des Cendres de Napoléon Ier, Documents et Souvenirs, Deux petites expositions (René Rohault de la Vigne); — 22. A propos du retour des Cendres de Napoléon Ier; Un incident à la Bouille (R. R. V.); — 23, Le portrait de Michel Sarrazin, membre correspondant de l'Académie royale des Sciences à Québec (R. R. V.); Normandie d'autrefois. De Constantinople au Cap Vert en passant par Falaise (René Herval); — 25 et 29, Les Normands dans la librairie Parisienne : Les Garnier et les Lemerre (R. R. V.); — 27, 28 et 29, Les fêtes du 5e centenaire de Jeanne d'Arc à Rouen (C. R.); — 28, Jeanne d'Arc et ses Juges à la cathédrale de Rouen (Réponse à) un article tendancieux et..... fantaisiste [de l'Œuvre]; La délégation de la Nouvelle-Orléans, en quittant Rouen, exprime le désir d'y voir ériger une statue de Cavelier de la Salle; — 30, La future chapelle de Jeanne d'Arc au Vieux Marché : le projet de M. Robinne, architecte (A. R.); — 31. Le bulletin du syndicat d'initiative *Rouen*.

6440. — Croix du Dimanche (édition de l'Eure). Dans chaque numéro, éphéméride d'événements anciens du diocèse d'Evreux (R. D.); — avril 7, M. Levaigneur, ancien maire du Boulay-Morin (art. nécrol.).

Digitized by Google

6441. — L'Echo Libéral (de Pont-Audemer) a continué dans les cinq premiers mois de 1929, la publication des notes manuscrites, sur Pont-Audemer pendant la période révolutionnaire, de Jacques-Augustin Fonges-Duclos.

6442. — Journal du Neubourg, avril 3 et 24, mai 8, 15 et 22, Le Neubourg pendant la Révolution (1790 et 1791); — avril 10, Les Maires du Neubourg; — 17, Les adjoints du Neubourg [Dr Le Dard]; — Mai 22, Les cantonniers communaux, le panneau de Boos (Marcel Delaunay); — Les aménagements d'Elbeuf; — Enlèvement regrettable du couronnement de la tour de l'ancienne église de Vieilles à Beaumont-le-Roger.

6443. — Le Roumois, avril et mai. La baronnie du Hauzey (propriété de l'abbaye du Bec) (*suite et fin*). par Charles Leroy.

6444. — Le Petit Semeur, bulletin paroissial de Routot, mai et juin. Autour de notre clocher (notes sur certains habitants de Routot résidant, en 1789 et 1793, à l'île Bourbon, au Cap Français, à Saint-Domingue).

6445. — L'Echo de Saint-Etienne de Fécamp, avril 1929. Les Maisons Révolutionnaires de Fécamp (D. B.).

6446. — Brémond (abbé), de l'Académie Française. L'abbé Tempête (abbé de Rancé). Paris, Hachette.

6447. — Chauvin (Mgr). Allocution sur le maréchal Foch, *Semaine Religieuse d'Evreux*, 27 avril 1929.

6448. — Dautresme (l'abbé Roger) † auxiliaire à Beaumont-le-Roger. art. nécrol. *Semaine Relgieuse d'Evreux*, 27 avril.

6449. — Delamare (Abbé R.). La Vie Religieuse et civile d'une vieille cité ébroïcienne. Le Calendrier Spirituel de la ville d'Evreux au XVIIIe siècle (coutumier de la cathédrale, des abbayes, des paroisses, des confréries et des corporations d'arts et métiers de la ville d'Evreux à la veille de la Révolution, 1 vol., in-8°, XVI-CXL, 468 p., 2 hors-texte, nombreuses illustrations, Paris, A. Picard, 1928.

6450. — Dequesne (Abbé Léon) † février 1929 à la Maison Mère des Lazaristes, ancien professeur au grand séminaire d'Evreux (1899-1903). Art. necrol., *Semaine Religieuse d'Evreux*, 4 mai 1929.

6451. — Doranlo (Dr R.). Note sur des estampilles céramiques découvertes dans le département de l'Eure. in-8°. Evreux. Imprimerie de l'Eure, 1929.

Digitized by Google

6452. — Entretiens sur Nicolas Poussin (Les), par Félibien, édition de grand luxe. Hérissey, Evreux.

6453. — Esneval (baron d'). Le Celse de La Bruyère et Charles François de la Bonde, seigneur d'Iberville, in-16, Caen. Société d'impression de Basse-Normandie. 1929.

6454. — Esneval (baron d'). Les Seigneurs de Pavilly, barons d'Esneval, vidames de Normandie, IIe fascicule. Evreux. Imprimerie de l'Eure, 1929.

6455. Huard (Georges), bibliothécaire de la Bibliothèque Nationale. — L'Art en Normandie. avec 272 héliogravures.

6456. — Hunger (V.). Les Moulins de Vire au Moyen-Age, broch. in-8°. Paris. Imprimerie C. Pailhé, 1929.

6457. — Leroy (Ch.). — Sur les routes de l'exil (septembre 1792-mai 1797). Mémoires de l'abbé Sébastien, Jean-Honoré Pétel, curé de Saint-Léger-du-Boscdel (doyenné de Bernay), 1 vol. in-8°, Rouen Lestringant, 1929.

6458. — Yver (Colette). Le coq de l'église Saint-Jean-des-Sapins (de Rouen). *Bulletin Religieux de Rouen*, 4 mai 1929.

Indications speciales par département.

Calvados : **6423**, 24, 26, 30. 32, 34, 39, 53, 56, 57.

Eure : **6424**, 27, 28, 34, 37, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 54, 57.

Manche : **6424**, 27, 29, 31, 32, 34, 36, 37.

Orne : **6424**, 27, 34, 37, 38, 46.

Seine-Inférieure : **6424**, 25, 27, 28, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 39, 45, 58.

Le Gerant : G. Poussin.

Evreux, imp. de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, Dr.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉDACTION

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. L'ABBÉ DESDOUITS, *curé d'Ezy (Eure)*.

Les manuscrits seront soumis au Comité de rédaction qui jugera si l'article peut être inséré. — Néanmoins chaque auteur reste responsable des idées ou opinions émises dans ses articles. — Les manuscrits *publiés* par la Revue ne sont pas rendus. — Tout travail inséré peut faire l'objet d'un tirage à part : M. G. POUSSIN, directeur de l'Imprimerie de l'Eure, avec lequel on aura à s'entendre, fera des conditions spéciales aux collaborateurs.

Les auteurs sont instamment priés de renvoyer les épreuves corrigées à l'imprimeur, dans les trois jours.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont *deux* exemplaires auront été envoyés à M. l'abbé Desdouits, *curé d'Ezy (Eure)*.

Le prix de l'abonnement est de 20 francs par an, 25 francs pour l'étranger et 6 francs par livraison.

L'abonnement va de janvier à janvier, est exigible après l'apparition du premier numéro, payable par chèque postal à M. G. Poussin, à Evreux (Paris, 342-99).

La *Revue Catholique de Normandie* paraît tous les deux mois en livraisons d'environ 64 pages, grand in-8°.

Evreux, imprimerie de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, Dr

Digitized by Google

DIEX AIE

REVUE CATHOLIQUE d'Histoire, d'Archéologie et Littérature DE NORMANDIE

38me ANNÉE — 5e LIVRAISON

SEPTEMBRE 1929

Manifestation à la tombe de l'Architecte inconnu dans l'Abbaye de Saint-Ouen, 257. — L'Expédition de Lisbonne [1821] *(suite)*, 262. — Chanoine UZUREAU : La persécution religieuse dans le diocèse de Lisieux (1791-1792), 275. — Abbé R. DELAMARE : Souvenirs sur Jeanne d'Arc et Louviers, 279. — Distinctions honorifiques, 289. — Charlotte PITOU CHEVRÉ : Fêtes en l'honneur de Paul Labbé à Thiberville, 290. — En marge des livres nouveaux, 294. — Bibliographie normande, 303. — Chanoine Ch. GUÉRY : Table des trente-huit premiers volumes, 312.

ÉVREUX
BUREAUX DE LA *REVUE*
6, rue du Meilet

ROUEN
A. LESTRINGANT, dépositaire
11, rue Jeanne-d'Arc

1929

Digitized by Google

Pour paraître dans les prochaines livraisons

Poésies, par René HERVAL.

Mgr J.-B. Bourlier, Evêque d'Evreux (1802-1820) (*suite*), par M. l'Abbé CHARDON, curé de Fougerolles (Indre).

Poésies, par M. de la TULLAYE.

Sur les pas de Victor-Hugo, par l'abbé M. DESDOUITS.

Vieilles dénominations Ebroiciennes (*suite*) par M. Henri LAMIRAY.

Au château de Dieppe avec Ango, par M. Edouard LE CORBEILLER.

La Terreur a Evreux, par M. Marcel BAUDOT.

La Voie Romaine de Lillebonne a Etretat, par M. P. DARDEL.

La Normandie et l'Italie au Moyen-Age par Battista VIGHENZI, de Crémone, traduction, par René HERVAL.

Table alphabétique des Auteurs de la Revue Catholique de Normandie pour les 38 premières années (1891-1929), par M. le chanoine GUÉRY.

Digitized by Google

MANIFESTATION

A LA TOMBE DE L'ARCHITECTE INCONNU

dans l'Abbaye de Saint-Ouen

14 juin 1929.

Discours de M. Pierre Chirol,
Président des Architectes de la Seine-Inférieure et de l'Eure,
au Congrès de l'A. P. des Architectes.

Monsieur le Curé,
Mesdames, Messieurs,

Au crépuscule des civilisations, toutes chargées d'histoire et comme fatiguées de leurs splendeurs, aussi bien qu'en ces accalmies lumineuses, surgies inopinément du chaos le plus douloureux, l'imagination des peuples apparaît toujours saisie d'un irrésistible penchant aux gestes symboliques.

Possédée d'une frénésie impérieuse, unanime, elle se complaît à concrétiser en quelque héros, l'idéal divin dont elle se sent soulevée et il lui faut réaliser sur le plan matériel, pour honorer dans une forme périssable, mais simplifiée jusqu'à l'infini par son amour, ces aspirations latentes, indestructibles, immortelles, sans lesquelles l'éphémère existence des hommes ne mériterait pas d'être vécue.

Au lendemain du cataclysme mondial, dont notre sensibilité vibre encore, chaque nation a pris plus ample conscience de son génie collectif : émue par la menace terrible, tremblante du sacrifice sanglant suspendu sans trêve sur chacun de ses membres, elle a tenu à l'honorer sous sa forme la plus saisissante, à son plus haut degré de puissance, non dans quelque cénotaphe somptueux et taillé comme une idole, mais dans le cadavre d'un Soldat Inconnu, en qui, hormis son drapeau, les particularismes

Digitized by Google

sont effacés par le triple voile de la mort, du champ de bataille et de l'anonymat.

Chaque race viendra donc, sur une tombe certes bien réduite, mais comme ces foyers propres aux courbes savantes, admirer en un point mathématique la convergence des éléments qui la caractérisent : à genoux sur cette dalle, elle y évoquera les générations millénaires au douloureux creuset desquelles elle fut façonnée : et de cette méditation et de cette prière, elle espère tirer les leçons et la force d'ajouter aux longs chaînons des siècles une maille qui n'en soit point indigne.

Les corporations, comme les peuples prennent maintenant conscience de leur solidarité dans le temps et l'espace : en proie aux luttes inexorables, plus âpres encore de tous les raffinements du progrès, elles mesurent, à leurs difficultés renaissantes et amplifiées. la tâche écrasante qui leur incombe. la valeur de l'héritage dont elles bénéficient ; toujours fières, parfois presque effrayées elles s'en reconnaissent comptables et elles aspirent à se nourrir d'un viatique assez fort pour continuer la lutte et pour ne pas déroger.

Vous saisirez donc facilement, Messieurs. pourquoi la Société des Architectes de la Seine-Inférieure et de l'Eure, a demandé au Bureau de l'Association Provinciale la permission de vous arrêter un instant devant la dalle tumulaire où dort, inconnu, un des plus prestigieux architectes dont le génie français puisse s'enorgueillir.

L'Architecte Inconnu : quel anonyme prodigieux celui-là qui pourrait concrétiser en une perfection absolue les valeurs scientifiques ou esthétiques d'une profession aux mille facettes, où l'action jointe au rêve, l'improvisation burinée sans hésitation dans le réel et les projets animés des plus invraisemblables, des plus irréelles fantaisies puissent habiter la même âme, féconder la même pensée, jaillir du même cerveau, sans risquer pour ces valeurs contraires de les trouver affectées par cette juxtaposition dans leur plus haute puissance ! On ne saurait s'étonner si les civilisations les plus reculées nous présentent les plus anciens Architectes comme des rois et pourquoi Goudéa, ce roi architecte de Tello a été assis il y a 3.000 ans par les Chaldéens. la planchette et l'échelle métrique sur les genoux, en une posture quasi divine.

Digitized by Google

Honorés par certaines nations, réduits à l'état servile sous d'autres latitudes, ils n'ont pas cessé, qu'ils fussent tâcherons ou théoriciens, d'insuffler toujours plus d'esprit à la matière, de la régenter, de la mâter au nom et selon les normes de cette inspiration intérieure, essence et gloire de l'âme humaine.

Certes ils s'ignorent trop souvent. pourtant, leur esprit demeure toujours solidaire et l'analyse scientifique constate avec stupéfaction dans les courbes de l'histoire artistique, les infiltrations méconnues, les courants invisibles dont leurs traditions et leurs œuvres finissent toujours par porter témoignage.

Régression des Révolutions ou des barbaries. modes tyranniques, ignorances décrétées, ne peuvent empêcher leur héritage de s'enrichir sans cesse : il apparaîtra estompé parfois, mais jamais dissipé et nous-mêmes, nous ne tarderons pas à le retrouver : affirmons-le avec conviction : plus qu'en maints autres métiers. ce sont bien les Morts qui parlent en nous.

Nulle autre tombe, Messieurs, pour des architectes Français ne convient mieux à cet hymne professionnel, que la dalle funéraire scellée sur le créateur de cette église abbatiale. Quand il y fut couché, l'architecture renaissait depuis deux siècles, plus aérienne, plus audacieuse, plus savante que jamais !

Héritier de cet étonnant XIIIe siècle, le maître d'œuvre qui dort ici, car sa tombe est inviolée, dont nous ignorons le nom, l'âge. le pays d'origine, mérite de symboliser à nos yeux en un type idéal l'homme d'action, le savant réaliste et le génie créateur. Il a su féconder son rêve du suc lentement butiné, au prix de quels efforts, par les générations antérieures : sur un plan d'une ampleur audacieuse et nette, il a fait s'épanouir l'église en une harmonie de lignes, en une souplesse de courbes où les dimensions réelles sont abolies, où subsistent seuls les rapports les plus savants. tendant à une ascension de l'âme au delà des choses périssables. Quel autre monument semblera plus dédaigneux des solutions faciles, susceptibles de masquer l'effet de la divine proportion ?

L'audace de son auteur était grande de repousser ainsi toute réthorique de métier. Une erreur dans le jeu savant et dangereux des pleins et des vides et le sublime était dissipé. Comme aux fresques de Michel Ange, des fautes d'exécution peuvent choquer l'esprit : mais regardez autour de vous, l'âme toute entière

Digitized by Google

se sent soulevée et ne saurait entendre les raisonnements mesquins dont on voudrait abattre le coup d'aile qui, vertigineux, l'emporte audacieusement.

Et cette allure grandiose ne semble pas le résultat d'un méditatif abandonnant à des mains mercenaires la réalisation d'une pensée purement spéculative. L'étude du monument révèle un homme d'action en lutte, comme nous tous, avec les difficultés des chantiers; il s'est heurté aux ressources indéterminées, précaires, dont sont affectées l'exécution de toute grande entreprise, il a ressenti amèrement la répercussion de la vie générale et des malheurs publics sur le pouvoir réalisateur du client.

Aussi sa silhouette est éloquente : elle n'a pas la sérénité symétrique des évêques, harmonieusement endormis entre des anges céroféraires : mais sur le fond où l'olivier de la gloire multiplie ses rinceaux, l'architecte de Saint-Ouen à demi retourné, le masque volontaire, semble arrêté un instant seulement dans sa course, et cette course, c'est la vie, et sa vie, c'est le tracé d'un ferme fenestrage, dont un rude compas grave le net et harmonieux profil sur une planchette d'appareilleur. Ses cheveux frisés disent son état de laïc et son capuce, son bourgeon soulignent la simplicité d'une existence, uniquement adonnée à son art : touchant hommage, en vérité, dans cette apparition voulue d'un simple artisan encadré sous une niche ouvragée, précieuse comme une châsse, constellée de figures béatifiées qui s'alignent respectueusement en hommage au génie créateur.

Et le nom de ce génie demeure — et vraisemblablement demeurera — ignoré. Les moines qu'il avait bien servis, pour lesquels il avait haussé sa conception artistique à ce point culminant d'où l'on risque seulement de déchoir, ont tenu à honorer spécialement sa dépouille mortelle, et ils l'ont enseveli en ce lieu où d'autres bons serviteurs sont venus le rejoindre.

Mais, étrange destinée, les épitaphiers de l'abbaye, fort bien tenus pourtant, sont muets à son endroit et la trace des pas a effacé son nom.

Humilité pour le chrétien, leçon pour les individus en cette conjonction de faits, bien ordinaires pourtant. L'édifice dressé par son génie, ces murs de Jérusalem qu'il aspirait à camper, sont tout entiers devenus son monument, mais pour avoir été magnifié par ces voûtes déployées si audacieusement, il connaîtra

Digitized by Google

une amère rançon : sa mémoire de créature éphémère, sera en quelque sorte absorbée par l'infini dont il avait voulu rendre tangible un lambeau et les générations successives, parce qu'elles marchaient toujours les yeux au ciel, entraînées par ses nervures ascendantes, ont oublié de lire son nom et de leurs pieds indifférents l'ont effacé de son sépulcre.....

A l'Architecte Inconnu au plus haut type dont nous puissions entendre les leçons et vénérer la gloire, les Architectes de France apportent, en un insuffisant mais très fidèle hommage, la palme d'un laurier qu'ils voudraient immortel.

Digitized by Google

L'EXPEDITION DE LISBONNE

(1831)

d'après la correspondance d'un témoin l'amiral JEHENNE

(*Suite et fin.*)

De Cherbourg à Brest, la traversée fut heureuse malgré plusieurs jours de vents contraires, mais il fallut rester trente heures devant Brest avant de pouvoir y entrer. « Tandis que nous étions à louvoyer dans le goulet, un canot expédié par l'amiral Roussin, préfet maritime, vint annoncer au capitaine Trotel que, dès que nous serions mouillés, il hisserait son pavillon à bord et que deux jours après nous partirions. »

Les deux jours s'allongèrent car de grands vents sud-ouest se mettant à souffler empêchaient toute sortie. M. Jehenne se réjouit de ce contre temps; sa femme put arriver en toute hâte de Lorient et les deux époux goûtèrent la joie de vivre une semaine ensemble; à la veille d'une séparation périlleuse ce fut une joie appréciée.

« Nous partons pour Lisbonne ». L'amiral Roussin avait en effet reçu de Paris cette dépêche :

« Le gouvernement de Don Miguel n'ayant pas donné les satisfactions demandées, le Roi a ordonné qu'une escadre serait envoyée dans le Tage pour obtenir par la force, s'il est nécessaire, une juste réparation des griefs dont ce gouvernement s'est rendu coupable envers la France.

« Sa Majesté a fait choix de vous pour le commandement de cette expédition.

« Lorsque vous aurez réuni toutes vos forces sous le cap Sainte Marie, vous vous porterez à l'embouchure du Tage et vous saisirez l'occasion de la première brise favorable pour pénétrer dans le fleuve, en forçant le passage s'il vous était disputé. »

Suivent les conditions à imposer aux Portugais et à la fin : « Vous devez partir au reçu de cette dépêche »

Digitized by Google

Le 16 juin, après 31 bordées et une manœuvre de 15 heures, le *Suffren* passait en vue d'Ouessant : c'était la première fois qu'un vaisseau de cette force — 90 canons — sortait de la rade de Brest avec le vent debout.

Le Portugal était alors soumis à la dictature de Dom Miguel et subissait une de ces crises périodiques dont il était coutumier depuis une trentaine d'années.

Pendant le premier Empire, le prince des Algarves était régent du Portugal en raison de la folie de sa mère. Il refusa de fermer ses ports aux Anglais : un décret de Napoléon déclara déchue la maison de Bragance et Junot occupa Lisbonne.

La famille royale s'était embarquée pour le Brésil d'où elle continua à gouverner le pays.

Après les traités de 1815, le prince des Algarves devenu roi par la mort de sa mère (1816) sous le nom de Jean VI, n'en resta pas moins au Brésil. Une révolution en Portugal suscitée par la tyrannie anglaise, l'obligea à rentrer en Europe (1821) ; en débarquant il accepta la constitution votée par les Cortès.

Cette condescendance fut mal récompensée ; pendant son absence, le Brésil se déclarait indépendant sous l'autorité du prince royal lui-même, dom Pedro. Bien plus la reine Charlotte qui n'aspirait qu'à faire proclamer la déchéance de son époux, devenait le chef occulte d'une série de conspirations. En 1824, dom Miguel, le fils préféré de Charlotte se dresse contre son père et veut le forcer à abdiquer. Jean VI exclut son fils du trône et l'exile à Vienne.

Jean VI mourut en 1826 ; il laissait sa fille Isabelle Marie régente du Portugal. Mais bientôt dom Pedro du Brésil était déclaré roi ; il donnait à son tour une constitution libérale ; et, pour rester en Amérique, abdiquait en faveur de sa fille Dona Maria da Gloria.

Dona Maria n'avait que sept ans ; elle fut fiancée par son père à son oncle dom Miguel qui devait régner en qualité de régent. Une simple régence ne convenait point à son caractère ; aussi ayant fomenté une nouvelle conspiration, il se faisait proclamer roi absolu et pendant que Dona Maria arrivait du Brésil, s'enfuyait en Angleterre, une lourde tyrannie commença de peser sur le Portugal.

La Révolution qui venait de ramener Charles X en France,

Digitized by Google

avait ému dom Miguel ; menacé du même péril, il le combattait par des mesures de répression.

Si encore il n'avait exercé ses injustices et ses fureurs que sur ses propres sujets, il aurait pu mériter le nom de « monstre » que lui donnait M. Jehenne, sans attirer l'intervention de la France. Mais il s'attaquait même aux étrangers.

Deux français, MM. Boutromene et Sauvinet avaient été tout récemment victimes de son despotisme brutal. Le premier, étudiant de l'Université de Coïmbre, s'était vu condamné à être fouetté en place publique et transporté ensuite en Afrique pour un prétendu outrage à la religion commis dans une église. L'autre, vieillard de 72 ans, un riche négociant établi depuis de longues années à Lisbonne, était accusé d'avoir pris part à une conspiration en faveur de la fille de dom Pedro parce que, disait-on, une fusée volante avait été lancée de son jardin comme signal aux conspirateurs. Et, sans preuve aucune, il avait été condamné à la déportation.

Aux énergiques réclamations de notre consul à Lisbonne, le gouvernement portugais avait répondu en faisant exécuter la sentence contre le malheureux étudiant, malgré la présence de quelques frégates françaises dans les eaux du Tage : « Ils ne l'auront, s'était écrié cyniquement dom Miguel, qu'après que son dos aura été bien écorché ».

Cette violente provocation eut pour premier résultat le départ immédiat de notre consul.

Le capitaine de vaisseau Rabaudy fut envoyé à l'embouchure du Tage ; mais avec ses quelques navires il n'en pouvait assurer efficacement le blocus et dom Miguel ne cédait pas.

S'étant assuré de la neutralité de l'Angleterre, le gouvernement de Juillet, justement ému de l'injure faite à la France par une puissance minuscule et soucieuse de son honneur, décida de réclamer une éclatante réparation. Il s'agissait — ce qui n'avait jamais été fait — d'entrer de vive force dans le Tage et de remonter le fleuve jusqu'à Lisbonne.

Après une traversée de 9 jours avec des vents toujours contraires, le *Suffren* arrivait le 25 en vue du cap le Roque. Il apprit de M. Rabaudy que le gouvernement portugais faisait des préparatifs de résistance en armant les forts et en équipant les bâtiments de guerre qui se trouvaient à Lisbonne.

Digitized by Google

L'escadre qui devait venir de Toulon, sous le commandement de l'amiral Roussin, n'était pas encore signalée. Contrariée dans sa marche par le mauvais temps, elle tarda dix jours. Mais en attendant, le *Suffren* signale sa présence. Le 30 il aperçoit un trois mâts portugais qui serrait la côte pour chercher un abri sous la citadelle de Cascaës; il se met à sa poursuite et, sous le feu du fort Saint-Antoine, après une canonnade d'une heure, il s'en empare et l'envoie à Brest comme joyeuse inauguration de sa campagne : c'était le *lord Wellington*.

Six jours s'écoulent encore. Enfin le 7 juillet à midi, la force navale tant désirée paraît à l'horizon; il y a cinq vaisseaux, *le Marengo*, *l'Algésiras*, *la Ville de Marseille*, *l'Alger*, *le Trident*; deux frégates *Pallas* et *Didon*; une corvette *la Perle* et le brick *le Dragon*.

Mais les vents sont défavorables. *Le Dragon* va faire une suprême sommation.

« La division de l'amiral Hugon est arrivée hier, écrit M. Jehenne, nous sommes tous venus mouiller à l'embouchure du Tage, hors de la portée des forts; les bâtiments légers seuls sont restés pour croiser au large; un conseil auquel ont assisté tous les commandements a eu lieu ce matin chez l'amiral; le sujet de la délibération est facile à deviner. Une corvette va être expédiée en parlementaire à dom Miguel pour lui porter notre ultimatum; on assure que les conditions sont dures et le délai pour la réponse très court; nous remarquons sur la côte beaucoup de mouvements de troupes et des renforts arrivent aux fortifications, mais cela n'empêche pas que s'il faut en venir aux mains nous leur ferons pleuvoir sur la tête une grêle de boulets. Notre petite affaire de l'autre jour à Cascaës nous a donné la preuve que leurs canonniers ne sont pas très expérimentés; avec cela nous profiterons d'une brise qui nous laissera le moins possible exposés à leurs coups et qui nous fera promptement arriver devant la ville; une fois là, la besogne sera aux trois quarts accomplie; il ne nous restera plus qu'à faire un feu roulant jusqu'à ce qu'on se rende à discrétion.

Je parle déjà comme si nous étions en présence de l'ennemi; l'idée seule du combat m'anime; mais il se peut que les affaires s'arrangent. Comme père de famille, je le désire; comme officier de marine, je le crains car les occasions semblables sont si rares

Digitized by Google

qu'on est bien aise d'en profiter. Il n'y aura pas d'ailleurs de boulets pour tout le monde ; j'espère bien être épargné ; Dieu veillera sur moi à cause de ma femme et de mes enfants (8 juillet).

M. Jehenne allait expédier cette lettre quand il se ravisa, pensant aux inquiétudes qu'elle ferait sûrement naître, sans rien apporter pour les dissiper. En post-scriptum, il ajoute : « Je préfère, chers parents, attendre le dénouement de l'aventure pour vous en faire part. Si je succombe ce sera un grand malheur pour ma femme et mes pauvres enfants, un grand chagrin pour vous; je serai le moins à plaindre puisque je serai mort pour ma patrie. Adieu ! Je me rends à mon poste : dans une heure 300 pièces de canon vont tonner sur nous de très près. A la grâce de Dieu ! (11 juillet).

L'embouchure du Tage est comprise entre le fort Saint Julien, bâti sur la terre ferme et le fort de Bugio élevé sur un ilot complètement isolé du rivage. Cette embouchure a 3.240 mètres de large ; mais l'espace navigable se trouve considérablement rétréci par deux bancs de sable et de rochers qui se prolongent sous l'eau dans la direction du Sud-Ouest. Entre le banc du nord et le fort Saint-Julien il reste une passe large seulement de deux encablûres. Entre les deux bancs la passe est large d'un mille: c'est la grande porte du Tage. Des forts Saint-Julien et Bugio à Lisbonne, la distance est de sept lieues. Sur chaque rive s'élevaient des ouvrages de défense avec deux ou trois cents bouches à feu et se tenaient une dizaine de mille hommes. Pour franchir la passe il fallait un vent des plus favorables. L'amiral Roussin n'était jamais venu à Lisbonne et ne connaissait le fleuve que sur ses cartes; il ne pouvait d'ailleurs compter sur les pilotes du pays ; enfin l'escadre portugaise, forte de huit bâtiments, était embossée devant la ville.

Rassuré par toutes ces raisons, dom Miguel se refusa à tout accommodement. *Le Dragon* rapporta du moins d'utiles indications sur les forces de l'ennemi, les accidents du fleuve, les courants, etc. Il ne restait plus qu'à agir. On le fit avec rapidité, habileté, hardiesse et succès.

L'amiral Roussin avait combiné son plan d'après deux hypothèses.

La première admettait que le passage des forts serait assez

Digitized by Google

meurtrier : alors on mouillerait par le travers de Paco d'Arcos, espace assez vaste où la séparation des navires est plus facile. La deuxième reposait sur la faiblesse des avaries essuyées par la flotte : elle irait alors s'embosser jusque devant les quais de Lisbonne. Les instructions les plus minutieuses furent attachées à chacune de ces deux versions et les signaux applicables réglés avec clarté.

Le 11 juillet, à dix heures du matin, la brise étant favorable, ordre est donné à l'escadre entière de prendre rang de bataille et de compléter immédiatement les dispositions de l'attaque. L'amiral Roussin en grand uniforme, parcourt les batteries du vaisseau qu'il monte, éveillant sur son passsage le plus chaleureux enthousiasme. A deux heures, babord, amûres, la flotte entre à pleines voiles dans le fleuve par la grande porte : d'abord les vaisseaux *le Marengo*, *l'Algésiras*, *le Suffren*, *la Ville de Marseille*, *le Trident* portant pavillon de l'amiral Hugon ; puis les frégates, la *Pallos*, *le Melpomène*, *le Didon* ; la corvette *l'Eglé* ; les briks *l'Eudimion* et le *Dragon* ; enfin l'aviso *la Perle*.

Les deux premiers forts ouvrent le feu. Mais il a été commandé de se préoccuper uniquement de la manœuvre et de marcher dix minutes sans riposter. Arrivés à 800 mètres de Saint-Julien les vaisseaux tirent et aussitôt un nuage de sable et de pierres vient attester la précision de leurs coups. Les frégates et corvettes placées à droite devaient, pour ne point risquer d'atteindre les vaisseaux combattre exclusivement la tour de Bugio ; elles la réduisent bientôt dans le plus misérable état. S'enveloppant de fumée et jonchant les deux rives de démolitions, l'escadre s'avance jusque par le travers de Paco d'Arcos. Alors, soit que les signaux de continuation de route eussent été retardés, soit qu'ils eussent été mal compris, les vaisseaux de tête *le Marengo* et *l'Algésiras* mouillent. Il en résulte une légère indécision qui est promptement rectifiée. D'ailleurs la marche en avant n'est guère retardée car *le Suffren* prend la tête de la colonne, suivi des autres bâtiments. A quatre heures il est à la hauteur du fort de Belem, à cinq milles de l'embouchure. L'escadre portugaise qu'on aperçoit est canonnée à son tour ; elle riposte mais faiblement, et après quelques nouvelles bordées, elle amène son pavillon. A 6 heures toute la flotte française était mouillée devant les quais de Lisbonne en face le palais même du roi.

Digitized by Google

Tout rayonnant, d'une main encore émue, M. Jehenne écrit le 12 à la suite de sa lettre du 7.

« La canonnade est finie, chers parents, et je me porte parfaitement ; nous avons forcé les passes hier dans l'après-midi : plus de 4.600 boulets ont été tirés de notre côté ; je ne sais combien en ont tiré les forts mais il ne nous ont pas fait grand mal. Quatre ou cinq boulets seulement ont frappé à bord sans tuer ni blesser personne. Le seul malheur arrivé a été produit par l'explosion d'une gargousse. Les autres vaisseaux n'ont pas été plus maltraités. La marine portugaise composée d'un vaisseau, deux frégates, trois corvettes et autant de bricks s'est rendue à discrétion, les officiers sont à bord. Nous avons encore passé toute la nuit en branle-bas de combat, prêts à faire feu sur la ville. »

En effet l'amiral Roussin avait fait savoir par son chef d'état-major, le capitaine de frégate Olivier, au vicomte de Sautarem, ministre des affaires étrangères du Portugal, que la France toujours généreuse lui offrait les mêmes conditions après ou avant la victoire, c'est-à-dire la destitution du chef de la police du royaume, indemnité pour les citoyens français victimes d'une tyrannie brutale et paiement de tous les frais de l'expédition.

Dom Miguel hésita quelques heures. Enfin craignant que le bombardement de sa capitale et le débarquement des Français ne fût le signal de sa chute, il se décida à accepter les conditions proposées.

« Dom Miguel a fait dire ce matin qu'il se rendait et se confiait à la générosité française.

Je n'ai pas le temps d'en écrire davantage; un bâtiment va être expédié à l'instant pour la France, y porter cette bonne nouvelle.

J'embrasse tout le monde du meilleur de mon cœur. Un baiser particulier à ma Sophie.

Votre affectionné fils Aimable (12 juillet).

En France on était impatient d'avoir des nouvelles et presque inquiet du sort de l'expédition.

L'entrée de vive force de l'escadre française dans le Tage a été considérée comme un des plus beaux triomphes de notre marine en ce siècle et elle fait le plus grand honneur à l'amiral Roussin dont les habiles dispositions et l'audace, tout en ne coûtant que

Digitized by Google

3 morts et 40 blessés, déconcertèrent les Portugais qui croyaient une semblable attaque impossible.

« L'opinion générale est que nous devions compter 200 hommes hors de combat par vaisseau. L'amiral anglais qui est ici nous a dit qu'à notre place il se fût abonné à n'avoir qu'un bâtiment coulé à fond. Il a fallu que nous ayons un bonheur inconcevable pour passer sans être plus maltraités ; et on ne peut l'expliquer qu'en se rappelant que le vent et le courant réunis nous faisaient filer au moins 8 à 10 nœuds et qu'alors nous ne pouvions rester longtemps exposés au feu d'une même batterie. »

L'amiral Roussin lui-même ne croyait pas la victoire si facile car, la veille, il écrivait au ministre de France : « Le forcement des passes du Tage est possible ; mais il faudra probablement y sacrifier plusieurs vaisseaux et s'y reprendre à plusieurs fois. » Le lendemain il écrivait à sa mère : « Ma chère mère, avez-vous une église où vous puissiez raisonnablement rendre la politesse au Bon Dieu ? Il nous a visiblement touchés de son doigt et c'est le moins qu'on le remercie. Le miracle est assez visible ; comment croire en effet naturel qu'on puisse se tenir pendant 4 heures sur une route de trois lieues sous plus de 200 canons sans y laisser pieds ou ailes ? »

La France avait satisfaction complète ; le vicomte de Sautarem vint signer à bord du *Suffren* la convention qui donnait aux Français les réparations de dignité et d'intérêt auxquelles ils avaient droit et cette convention reçut aussitôt un commencement d'exécution. « Saurinet et Bonhomme ont été mis en liberté et sont venus le même jour remercier l'amiral : le premier est un vieillard fort respectable, le second un jeune homme auquel les mauvais traitements ont dû ébranler le cerveau ; 20.000 francs lui ont été comptés à titre d'indemnité, les juges qui l'ont condamné ont été destitués et le jugement déclaré et proclamé inique. Huit cent mille francs viennent d'arriver pour indemniser des frais de l'expédition. Toute la marine portugaise reste en notre pouvoir. » Soucieuse des intérêts de l'humanité autant que des siens propres, la France avait offert de la rendre moyennant la mise en liberté d'un certain nombre de détenus politiques partisans de Dona Maria ; cette condition ne fut pas acceptée et les bâtiments portugais furent conduits à Brest comme un monument de notre victoire.

Digitized by Google

Cette action rigoureuse résolue par Casimir Périer eut un grand retentissement. En Angleterre Lord Wellington y répondit par des paroles indignées : « J'ai senti, moi sujet anglais, disait-il, la rougeur sur mon front à la vue d'un ancien allié, traité ainsi, sans que l'Angleterre fît rien pour s'y opposer. » En France elle ne recueillit pas toute l'admiration dont elle était digne, parce qu'on y était alors trop absorbé par les soucis de la politique intérieure; elle y fit cependant bon effet en montrant que le gouvernement, dans son désir de conserver la paix, ne se croyait pas pourtant condamné à une politique d'effacement. Dans le même temps du reste il avait fait occuper Ancône contre l'ingérence de l'Autriche en Italie et bientôt il allait envoyer le maréchal Gérard assurer l'indépendance de la Belgique contre les Hollandais. Dans le discours de la couronne, le roi disait que le drapeau français flottait sous les murs de Lisbonne, on comprit sur les murs, et les applaudissements éclatèrent nombreux et ardents. Quoique le succès fut moindre, il était réel et suffisant. Il ne dépendait du reste que de l'amiral Roussin de le compléter; déjà il avait donné ordre au *Trident* de rouvrir le feu sur le château de Belem dans une heure, quand arriva à son bord le fondé de pouvoirs de M. de Santarem.

En Portugal le règne de l'absolutisme ne fit que s'aggraver. « Je suis sûr que les ultra-libéraux de France nous reprocheront de laisser dom Miguel en place et de ne pas avoir fait une révolution qui délivre à jamais le Portugal de son Néron. On peut juger ainsi les choses de loin ; mais en voyant de près la lâcheté des Constitutionnels de ce pays on n'est plus étonné de leur inaction. La vérité est que le despote a pour lui la populace qui, comme partout, est en majorité. Le parti opposé est composé des bourgeois, des industriels et des hommes instruits. Puisqu'ils n'ont pas profité du moment de notre entrée ici pour secouer le joug, c'en est fait d'eux, ils le porteront encore longtemps. Les mesures les plus énergiques sont prises par dom Miguel pour empêcher tout mouvement d'éclater; deux individus ne peuvent pas se parler dans la rue sans craindre d'être assommés à l'instant; tout individu soupçonné d'avoir des relations avec les Français, est incarcéré sans aucune forme de procès; c'est à peine si on ose nous saluer et même nous vendre des provisions. La terreur en un mot règne sur la ville, les rues sont pleines de gendarmes

Digitized by Google

et d'espions de police armés de gros bâtons. Mais au milieu de tout cela, les ordres les plus sévères sont donnés pour qu'il ne soit fait aucune insulte aux Français; des gendarmes nous escortent dans les rues pour nous protéger contre la canaille. Ainsi tu vois, cher ami, qu'au lieu d'avoir apporté la tranquillité dans Lisbonne nous sommes cause que le despotisme y fasse peser de plus en plus son sceptre de fer. Nos bâtiments sont déjà encombrés de réfugiés. » (21 juillet).

M. Jehenne eut du moins à Lisbonne une joie inattendue, celle de rencontrer un compatriote. le nommé Gérard de Coutances, teneur de livres dans une maison de commerce dont le chef, Le Senne, était de Muneville-le-Bingard.

Don Miguel continua donc à mériter son appellation de monstre; mais comme il n'exerçait son rôle d'autocrate que sur ses sujets, nous n'avions rien à y voir. Des officiers furent fusillés, les chefs du parti constitutionnel mis sous les verrous, de nouvelles troupes rassemblées et les fortifications réparées en prévision d'un coup de main de Dona Maria. Le 29 juillet l'amiral Roussin donna une fête à l'occasion de l'anniversaire des journées de 1830; il y vint beaucoup d'Anglaises et de Françaises mais fort peu de Portugaises : ces dernières craignaient d'être emprisonnées à leur retour. Un voile de tristesse planait sur la ville et l'angoisse oppressait tous les cœurs. Ce ne fut qu'après deux années de luttes que Dom Pedro ayant abandonné son empire du Brésil, appuyé de forces sérieuses et soutenu par la quadruple alliance réussit à rétablir sur le trône Dona Maria. Le 29 mai 1834 don Miguel dont l'administration déplorable avait enfin révolté toute la population honnête signa la capitulation d'Evra Monte par laquelle il s'engageait, moyennant une pension, à renoncer au trône et à quitter le Portugal. Il se rendit en Italie, puis en Allemagne et mourut à Bomlach en 1866. Dona Maria épousa en 1836 le prince Ferdinand de Saxe Cobourg Gotha et, après un règne assez mouvementé, mourut en 1853 laissant la couronne à son jeune fils Pedro V.

La récompense du commandant en chef de la flotte fut son élévation au grade de vice amiral.

La nouvelle en arriva à bord du *Suffren* par *la Diligente* le 2 août et y fut fort bien accueillie. M. Roussin était très aimé. Les honneurs lui furent immédiatement rendus et tous les offi-

Digitized by Google

ciers lui firent une visite de compliments. Il répondit à chacun fort aimablement, ce qui lui est facile, car il a infiniment d'esprit et ajouta qu'il se rappellerait toujours avec le plus grand plaisir ceux qu'il avait vus à l'œuvre et qu'ils trouveraient constamment en lui un ami disposé à leur être agréable. Plusieurs décorations furent réparties dans l'équipage.

Moi, continue M. Jehenne, je n'ai rien à prétendre; je sais être bien noté, c'est assez pour l'instant. Il faut que je sache attendre un moment favorable pour obtenir la seule chose qui puisse m'être accordée, un commandement (5 août).

L'entrée de la flotte française dans le Tage a été immortalisée par le pinceau de nos artistes. L'amiral Roussin, preuve qu'il n'oubliait pas son troisième lieutenant qui l'avait quitté en mars 1842, lui adressa une lithographie du tableau célèbre avec ces mots pleins de délicatesse : « les petits cadeaux entretiennent l'amitié. »

La division de l'amiral Hugon repartit pour Toulon le 25 juillet; il ne restait plus devant Lisbonne avec le *Suffren* que quatre vaisseaux et quelques corvettes, plus qu'il n'en fallait pour se faire respecter : tous, officiers et matelots aspiraient à revenir à Brest. Le départ eut lieu le 11 août. Toute la route on navigua en ordre de bataille et l'entrée se fit majestueusement de même avec les huit prises de guerre comme trophées de victoire.

Aussitôt débarqué, M. Jehenne demanda un congé pour se rendre à Lorient où l'appelait son cœur.

De Lisbonne il avait écrit à son père aussi souvent qu'il était utile mais pas plus « pour ne pas le ruiner en port de lettres. » Pour donner de ses nouvelles à sa femme il n'avait négligé aucune occasion d'autant plus que la coqueluche des petites filles, le sevrage de Paul et un changement de domestique créaient à la mère assez d'ennuis.

La présence du père fut comme le rayon de soleil qui dissipe les brouillards, et le retour de Sophie ramenée par le grand papa Pontois compléta le bonheur familial. La mère ne se contenait plus de joie et « la petite Amélie qu'on n'avait pas prévenue de l'arrivée de sa sœur, afin de voir si elle la reconnaîtrait, se précipita dans ses bras dès qu'elle l'aperçut : les deux sœurs s'embrassaient avec tant de transports que les témoins pleuraient d'attendrissement. »

Digitized by Google

Les parents étaient bien curieux de voir l'effet produit sur le tempérament, le caractère et l'esprit de Sophie par son séjour de sept mois à Saint-Malo d'autant plus qu'ils craignaient que le plaisir n'eut décidément pris le pas sur l'étude. M. Jehenne y avait pensé et, encore en rade de Brest. il avait écrit avec une apparence de sévérité. « Je lui ai si souvent répété que je ne l'avais envoyée en Normandie que pour s'amuser qu'elle ne l'a pas oublié : mais vous pouvez la prévenir de profiter de ses derniers moments près de vous car mon intention est de la faire travailler sérieusement à son retour à Lorient; déjà mes instructions sont données à ce sujet : dès le lendemain de son arrivée, elle ira à l'école » (4 septembre 1831). « J'ose croire que sept ou huit années d'école la rendront aussi savante qu'il est nécessaire qu'une femme le soit ». (12 octobre).

Mais Sophie n'avait perdu son temps à aucun point de vue. « Nous la trouvons grandie et engraissée, plus caressante et plus aimante qu'avant son départ. Le sacrifice fait à sa constitution lui sera certainement utile ; d'un autre côté je vois dans la connaissance que vous avez faite de ma fille un lien de plus entre nous : elle nous entretiendra souvent du village de Bas ; vous, vous penserez aussi quelquefois à elle de sorte que ce sera entre nous un échange de pensées qui ne pourra être que favorable à nos sentiments réciproques et qui raccourciront la distance qui nous sépare. Elle rapporte quelques expressions du pays mais elle s'en corrigera bien vite; il n'est pas jusqu'à sa petite sœur qui ne se moque déjà d'elle lorsqu'elle dit « tetars et tonton ». Ainsi de toute manière ce voyage a parfaitement rempli nos vues et nous nous félicitons d'avoir pris ce parti. — Si même le métier de gardien d'enfants ne vous ennuie pas, il est possible que je vous envoie l'année prochaine ma seconde fille. Vous verrez en Amélie une figure et un caractère différent mais au total une bonne petite fille très attachante. Je craindrais seulement qu'elle ne se fit pas aussi bien et aussi promptement avec vous que Sophie car elle est plus timide et un peu pleureuse.

Si je connaissais moins, chers parents, votre bonté et votre affection pour moi et les miens. je ne saurais comment reconnaître les soins que vous avez prodigués à ma fille ; mais votre cœur vous a dit que c'était aussi la vôtre et vous l'avez traitée en conséquence ; c'est pour moi un motif de reconnaissance à

Digitized by Google

ajouter à tant d'autres : soyez sûrs que je ne l'oublierai jamais.

Et Mme Jehenne prend la plume à son tour pour remercier ses chères sœurs Rose et Aimée des mille soins donnés à Sophie « plus tendres peut-être que ceux que pourrait lui donner sa mère » et des cadeaux dont elle l'ont chargée à son départ : « de cela je ne suis pas contente et vous mériteriez que je vous en grondasse très fortement ; vous serez cause que je n'oserai plus désormais vous renvoyer aucune autre de mes filles ; et si, comme je l'espère, je vais vous voir quelque jour vous me trouverez bien fâchée si toutefois ma rancune dure jusque-là. En attendant je sens augmenter pour vous mon attachement qui était déjà bien vif ; croyez à ma tendre amitié. » (2 octobre 1831).

Sophie de son côté gardait le meilleur souvenir de son séjour à Saint-Malo ; elle prenait grand plaisir à en lire les lettres et s'intéressait aux nouvelles du pays. Plus que cela quand on la gronde elle nous menace de s'en retourner ; elle feint même de mettre son dessein à exécution ; mais la pensée de la longueur du chemin la ramène bientôt. » (26 novembre).

Au milieu de ces joies de la famille, M. Jehenne n'oublie pas qu'il est marin. « Je me suis retiré encore de cette petite guerre avec bras et jambes ; il est vrai qu'il n'y en a pas eu beaucoup de cassés et, par humanité, il faut s'en réjouir. Mais l'occasion d'une nouvelle gloire se présentera peut-être bientôt ; s'il en est ainsi le *Suffren* ne cédera à nul autre sa part de danger ».

M. Jehenne ne pensait pas qu'il allait être appelé au commandement de la goëlette *la Brestoise*.

Digitized by Google

LA PERSÉCUTION RELIGIEUSE

dans le diocèse de Lisieux

(1791-1792)

On sait que la loi du 26 août 1792 condamna à l'exil les prêtres insermentés. Quand l'abbé Barruel fut arrivé en Angleterre, il demanda aux autres confesseurs de la foi des renseignements sur les persécutions qu'ils avaient endurées. M. le chanoine Uzureau, directeur de l' « Anjou historique », nous communique les notes inédites qu'un ecclésiastique envoya à Barruel, en 1793, sur le diocèse de Lisieux :

I. — La fille Le Coq, de la paroisse de *Glanville*, vivait de son bien. Elle n'allait pas aux offices de l'intrus. Cette conduite religieuse déplut aux gardes nationaux, qui l'arrêtèrent et la conduisirent au presbytère du constitutionnel, en l'accablant d'injures et d'outrages. L'intrus se joignit à eux et voulut endoctriner cette vertueuse fille. Celle-ci lui fit des réponses auxquelles il ne s'attendait pas et qui le firent connaître pour ce qu'il était. Elle fut même jusqu'à lui demander s'il était prêtre : *Oui*, dit-il, *M. Fauchet m'a ordonné*. — *Je ne suis pas surprise*, reprit-elle, *que vous ne soyez qu'ébauché*. Ses persécuteurs la conduisirent à l'église, la retinrent à la messe constitutionnelle et voulurent la mener une seconde fois chez l'intrus. Instruit de ce qui s'était passé, le maire de la paroisse se transporta à l'église et la délivra, non sans s'exposer, des mains de ses persécuteurs.

II. — M. Liénard, curé du bourg de *Thibouville*, fut remplacé par son vicaire. Non content d'avoir déplacé un respectable pasteur qui lui avait donné les plus grandes marques d'amitié et de religion, cet apostat se déclara son plus cruel ennemi et son plus acharné persécuteur. Il l'obligea de quitter la paroisse. Avant son départ, il confia ses meubles à un de ses fidèles paroissiens. Quelque temps après, le dimanche d'avant la Pentecôte

Digitized by Google

1791, les mauvais sujets s'assemblèrent, s'introduisirent avec violence dans la chambre où ils étaient renfermés et les jetèrent par la fenêtre. La maîtresse de maison voulut soustraire à leur fureur un Christ qui était avec les meubles; mais les sacrilèges s'en saisirent et le jetèrent par la fenêtre en disant : *Il ira avec les autres!* Cette action révolta tous les honnêtes gens, mais les impies s'en réjouirent, hantèrent et dansèrent tout autour le reste de la soirée. Un de ces sacrilèges se sentit incommodé, quitta la danse, fut chez lui, se mit au lit, et deux jours après il parut devant le tribunal de ce Souverain juge, dont il avait profané la ressemblance d'une manière aussi criminelle.

III. — M. Le Tellier fut obligé d'abandonner son vicariat du *Bois-Hellain* pour se réfugier dans le sein de sa famille. Il se flattait d'y jouir de la paix, que la loi semblait assurer à tous les citoyens; mais il fut bien trompé dans ses espérances. Le dimanche d'après la Saint-Martin 1791, sa maison fut assaillie par une foule de brigands. Ils entrèrent, l'arrachèrent impitoyablement d'entre les bras d'un frère, le montèrent sur un âne en lui tournant le visage du côté de la queue qu'ils lui mirent dans la main, lui firent traverser un bourg jusqu'à la porte de l'église, et le retinrent dans cet état jusqu'à la fin de la messe de l'intrus. De là, ils le conduisirent à la municipalité, qui, au mépris des décrets, lui défendit de dire la messe, après lui avoir fait des reproches sanglants selon elle, mais bien honorables selon nous. Les brigands qui l'accompagnaient lui défendirent de prier le bon Dieu.

IV. — MM. Montour, vicaires, se retirèrent dans le lieu de leur naissance, à *Saint-Pierre-de-Mailloc*, mais ils ne furent pas à l'abri de la persécution. La municipalité, suivie de la garde nationale, fut chez eux s'emparer des ornements et vases sacrés qui leur appartenaient, fit monter les deux prêtres sur chacun un âne et les conduisit ainsi chez le juge de paix du canton, qui les déclara innocents. Le peuple en fut irrité et peu s'en fallut que le juge et les accusés ne devinssent victimes de sa fureur. Heureusement on vint à bout de l'apaiser, et on favorisa l'évasion des deux ecclésiastiques.

V. — Les patriotes s'assemblèrent dans la paroisse du *Theil-Nolent*, pour célébrer une fête patriotique. C'était la mort des

Digitized by Google

aristocrates, dont ils croyaient les espérances de contrerévolution évanouies. Pour donner plus d'éclat à cette bizarre cérémonie, on sonna les cloches en mort. Impatienté, le sonneur voulut cesser. Sa femme, plus zélée, prit elle-même les deux cloches, en jurant contre les aristocrates : mais à peine levait-elle les bras, qu'elle tomba morte. L'intrus accourut, mais il n'était plus temps. Dieu veuille que cette mort imprévue soit la seule punition de ses blasphèmes !

VI. — M. l'abbé Turgien s'était retiré chez M. son père, dans la paroisse d'*Annebault*, dont le légitime pasteur était remplacé. Un jour, en se promenant, il entra chez un particulier, où il trouva le sieur Mesnil, intrus. Dès que celui-ci l'aperçut, il se leva et lui proposa son siège. Mais M. Turgien lui dit : *Non, non, je ne l'accepterai pas. Il n'y a que les scélérats qui déplacent les autres.* L'intrus, peu satisfait de la répartie, se retira et n'en demanda pas davantage.

VII. — Le département de l'Eure fit un arrêté par lequel tous les prêtres étaient tenus de se retirer à trois lieues de leur domicile. Trois ecclésiastiques se trouvèrent dans le plus grand danger. Sans amis, sans protecteurs, ils ne savaient de quel côté donner de la tête. La persécution était générale. Ils se rendirent dans la ville de *Beaumont-le-Roger*, dont M. Hynoult, ancien procureur, était maire. Ils trouvèrent en lui un cœur humain et compatissant. Ils lui firent part de leur cruelle position et le supplièrent de leur accorder un asile. Ce digne homme convoqua aussitôt sa municipalité et le conseil général de la commune, qui tout d'une voix prirent les trois ecclésiastiques sous leur protection et leur accordèrent le droit de dire la messe. Les habitants, partageant les vertueux sentiments de leurs chefs, témoignèrent à ces trois exilés le plus grand respect et les comblèrent d'amitié et d'honnêteté. Tel était l'esprit de paix qui régnait dans cette ville, tandis que l'esprit de persécution désolait tous les environs. Le décret de déportation fut rendu. Deux d'entre eux se retirèrent et emportèrent avec eux les regrets bien mérités de toute la ville. Le troisième, âgé de plus de soixante ans, se détermina à rester, pour se rendre dans la maison commune. Pendant ce temps-là, les propagandistes arrivèrent et assemblèrent les paroisses du canton. Le respectable vieillard, craignant pour lui,

Digitized by Google

fit part de ses inquiétudes à son généreux maire. Celui-ci le rassura et le fit conduire dans sa maison de campagne, où il trouva tout ce dont il avait besoin. Il y vécut fort tranquillement, mais lorsqu'il apprit qu'on massacrait les prêtres dans différents endroits et surtout à Paris, il écrivit à son digne protecteur pour lui demander un passeport. Le maire l'apporta lui-même, loua des chevaux de poste et l'embrassa en lui souhaitant un heureux voyage et en fondant en larmes. Le respectable pasteur trouva à Brionne un autre maire de Beaumont, qui le protégea et empêcha qu'on ne le dépouillât et ne le persécutât. Il trouva les mêmes sentiments d'humanité dans les municipalités de Honfleur et du Hâvre, qui méritent les plus grands éloges (1).

Chanoine Uzureau,
Directeur de l'*Anjou historique*.

---

(1) Ces renseignements furent donnés par M. Dossin, un des trois prêtres (*Archives de la Compagnie de Jésus*).

Digitized by Google

SOUVENIRS SUR JEANNE D'ARC ET LOUVIERS

M. l'abbé R. Delamare doit publier prochainement une brochure très documentée sur *Jeanne d'Arc et Louviers*. Il a bien voulu en détacher, à l'intention de la *Revue catholique de Normandie*, quelques bonnes feuilles dont nos lecteurs apprécieront tout l'intérêt.

N D. L R.

I

Louviers a vu cinq siècles s'écouler depuis Jeanne d'Arc. La ville s'est agrandie et transformée, seul l'aspect général du pays est resté le même. Ces horizons gracieux qui nous sont familiers, ces lointains si pittoresques des vallées de l'Eure et de la Seine, ont été scrutés anxieusement par les regards des défenseurs de la cité attendant les secours qu'ils imploraient et qui ne venaient jamais.

A l'époque où l'héroïne chevauchait vers les plaines de la Beauce, Louviers était enfermée dans l'enceinte fortifiée de ces remparts flanqués de tours et couronnés de créneaux, dont nos magnifiques boulevards indiquent aujourd'hui l'emplacement. Elle présentait l'aspect féodal, à la fois sévère et pittoresque, des places fortes du moyen-âge.

Bien qu'il n'existe aucun plan original de la vieille cité drapière remontant à ces âges reculés, il n'est pas impossible de se faire une idée assez exacte de la physionomie qu'elle présentait en 1429. Un document précieux à consulter, parce qu'il est le plus ancien de tous, est la gravure du géographe Martin Zeller (1657). Elle offre une vue saisissante de Louviers à l'époque de la Renaissance, car plusieurs monuments qui y figurent n'ont été élevés ou restaurés qu'à la fin du xve siècle, lorsque la Normandie fut délivrée du joug de l'Angleterre.

Les édifices sont bien indiqués sur ce dessin. Au milieu des murailles qui étreignent la ville, apparaît une multitude de clochers et de clochetons aujourd'hui disparus. A cette date, il y

Digitized by Google

avait à Louviers cinq églises ou chapelles, un collège, quatre cimetières, un Hôtel-Dieu, une maladrerie, les Plaids de Saint-Taurin et la Maison des Templiers si curieuse avec l'ornementation de ses fenêtres ogivales (voir notre HISTOIRE DES RUES). On distingue les halles où se réunissaient les corporations d'arts et métiers; la plus puissante, celle qui portait au loin le renom de Louviers, était la corporation des maîtres-drapiers. Enfin, on remarque la splendide flèche de l'église Notre-Dame qui s'élevait encore au-dessus des toits pressés de la cité.

Cette vue de Louviers, naïve et rudimentaire, est assurément fort imparfaite dans l'exécution des détails et la silhouette des monuments, mais la physionomie générale paraît assez exacte au point de vue topographique. Elle nous reporte fidèlement au temps où vivait Jeanne d'Arc, à cette époque, agitée entre toutes, où se déroulèrent les évènements dont on va lire l'émouvant récit.

Au début de l'année 1429, la cause française semblait irrémédiablement perdue. Charles VII, appelé par dérision « le roi de Bourges », ne possédait plus que de rares provinces au sud de la Loire. Les Anglais, maîtres de la presque totalité du pays, étaient montés à l'apogée de leur puissance.

Le duc de Bedfort, oncle et tuteur du roi d'Angleterre, Henri VI, comprenant, que le moment était venu de frapper un coup décisif, avait dirigé sur Orléans une expédition soigneusement préparée. L'armée comprenait des troupes spécialement venues d'Angleterre, et le Conseil de Londres avait décidé l'envoi de 400 lances et de 1.200 archers. Coïncidence qu'il faut retenir, lors du siège de Louviers, en 1431, un nombre d'hommes exactement semblable sera désigné par la même assemblée pour prendre part au siège de la cité lovérienne (1).

Alors commença ce siège mémorable dont l'issue devait exercer une influence décisive sur le sort de la France. Malgré le courage déployé par la garnison, la place était à la veille de succomber lorsqu'un fait, unique dans l'histoire des nations, changea brusquement la face des choses.

Ce fut le dimanche 8 mai 1429 que Jeanne d'Arc, accompagnée

(1) Bibl. nat. Ms. 26.054, pièce 1.638.

Digitized by Google

de son page Louis de Contes, seigneur de Rugles, entra triomphante dans Orléans. Les Anglais abandonnèrent le siège en toute hâte et s'enfuirent devant cette simple fille des champs...

Un dominicain du couvent d'Evreux, plus tard confesseur de Charles VII, s'était associé aux épreuves et bientôt aux joies des Orléanais. Il s'appelait Robert Baignard; un allié, peut-être, de la puissante famille des Baignard, seigneurs du fief lovérien de Folleville. Sa parole, chère aux habitants, si l'on en juge par le grand nombre de discours qu'il fut chargé de prononcer, avait soutenu le courage des assiégés. Son caractère et son patriotisme lui gagnèrent la confiance de Jeanne d'Arc qui le choisit comme confesseur (1). Lorsque la ville fut miraculeusement délivrée, le surlendemain du siège, c'est à ce religieux que l'on confia le soin d'exalter la bravoure de l'envoyée du ciel et d'exprimer l'allégresse de tout ce peuple rendu à lui-même et au roi (2).

Six ans plus tard, la fête commémorative se trouva définitivement organisée; le cérémonial, à la fois religieux et civil, en était désormais fixé. Les représentants de la cité, portant des cierges aux armes d'Orléans, escortèrent, comme aujourd'hui, au milieu des chants sacrés et de la sonnerie des cloches, les châsses de saint Mamert, de saint Euverte et de saint Aignan. Ce furent les accents aimés de Robert Baignard que réclamèrent encore les habitants. L'orateur eut mission de rappeler les merveilleux faits d'armes qui avaient sauvé la ville et ouvert, sous les murs d'Orléans, dans une série de triomphes non moins miraculeux, l'ère de la résurrection du pays. C'est ainsi que le nom de ce dominicain d'Evreux resplendit en tête de la longue liste d'orateurs qui, depuis 1429, ont fait vibrer, chaque année, l'âme d'Orléans et de la France et dont les chauds accents ont fondé le culte religieux et patriotique de Jeanne d'Arc.

Louviers — ville anglaise depuis 1418 — supportait impatiemment le joug étranger. On le conçoit sans peine, lorsqu'on se souvient des admirables preuves que les habitants avaient donné de leur fidélité à la cause française. Ils suivaient, en cela, l'exemple montré par les notables de la cité; nous citerons, en particulier, Pierre de Livarot, seigneur de Bercelou (La Carrière), qui fut tué

(1) Déposition de d'Aulon au proces de réhabilitation.

(2) Arch. d'Orléans. Reg. CC. 701, 1424-1430.

Digitized by Google

à la bataille d'Azincourt, et Roger de Malderée, seigneur du fief de l'Epervier, que le roi d'Angleterre dépouilla de tous ses biens, pour le punir de sa fidélité à la couronne. Au départ des Anglais ce fief fut donné à Jean Le Roux, famille bien connue dans l'histoire de Louviers et de la Normandie.

Louviers dut laisser percer quelque chose de sa joie patriotique aux nouvelles venues de la Loire, car elle fut, dès ce moment, l'objet d'une surveillance spéciale de la part des Anglais. Sa garnison fut exceptionnellement maintenue au grand complet durant toute la durée du siège d'Orléans, alors que celles d'Evreux, de Pont-de-l'Arche et de tant d'autres forteresses normandes, envoyaient des détachements pour renforcer l'armée anglaise. Ses effectifs furent même augmentés et placés sous le commandement de Mondot de Lansac qui avait pris une part prépondérante au siège d'Orléans.

La délivrance de Louviers, cet évènement que redoutaient tant les Anglais, suivit de quelques mois seulement la victoire d'Orléans et le sacre du roi Charles VII à Reims (17 juillet 1429). Ce fut le 8 décembre 1429 que La Hire réussit, avec l'aide des bourgeois, à s'introduire dans la ville; le principal auteur de ce succès fut un verdier de la forêt de Bord, nommé Jean de Farouil. Girault de la Pallière, écuyer du roi, fut aussitôt nommé capitaine de la cité reconquise.

« Cette reprise de Louviers, écrit notre chroniqueur lovérien Jean Leblanc, donna une telle joye et consolation à tous les bourgeois de se revoir sous l'obéissance naturelle de leur souverain qu'ils n'épargnèrent rien pour les fortifications, même consentirent que trois cents livres furent prins sur le trésor de l'église Notre-Dame pour ayder aux dictes fortifications. »

La prise de Louviers fut le signal d'une grande activité. Dès le mois de février 1430. La Hire s'empara du Château-Gaillard, l'une des plus fortes places de la province. Cette forteresse, réputée imprenable, avait été construite autrefois par Richard Cœur-de-Lion, au bord de la Seine, sur une roche escarpée qui domine le Petit-Andely. C'est là que les Anglais retenaient prisonnier, depuis plus de huit années, un de leurs adversaires redoutables, le vaillant capitaine Barbazan.

Martial d'Auvergne a rappelé ce beau fait d'armes de La Hire dans ses *Vigilles de Charles VII*; une naïve miniature de sa chro-

Digitized by Google

nique rimée nous en conserve même un touchant épisode. L'artiste du xve siècle a figuré Barbazan avec sa barbe et ses cheveux blanchis par le long séjour qu'il avait fait dans le cachot souterrain de la formidable forteresse. Cette place importante devait malheureusement retomber bientôt au pouvoir de l'ennemi.

La garnison de Louviers, nombreuse et aguerrie, s'était rendue redoutable par les excès qu'elle avait commis. Elle ne craignait pas d'aller, dans ses courses, jusqu'à Dangu, Lyons, Radepont, Vernon et Mantes. Ses incursions entretenaient l'alarme jusque dans la ville de Rouen.

Ces coups de main, fréquemment renouvelés, inquiétaient les Anglais. Un acte officiel atteste même à quel degré les préoccupait l'occupation de Louviers. Le 3 septembre 1430, les Etats de Normandie, qui avaient consacré 10.000 livres tournois « au paiement de l'achapt de Jehanne la Pucelle que l'on dit estre sorcière (1) », affectèrent également 10.000 livres « pour le faict du siège de Louviers... » Ce rapprochement et l'égalité de la somme votée sont le précieux aveu qui indique en quelle estime les Anglais tenaient notre ville. Quelle gloire, pour la cité lovérienne, d'avoir été, en cette circonstance, associée si intimement à l'héroïne qui sauva la France!

II

Le mois de décembre de l'année 1430 vit Jeanne d'Arc transférée à Rouen pour y être jugée. Le siège archiépiscopal était vacant car l'évêque de Châlons Hugues d'Orges, élu avec la permission du pape Martin V (2), n'avait pas encore pris possession de son titre. Le Chapitre de la métropole conféra à l'évêque de Beauvais les pouvoirs qui lui étaient indispensables pour siéger dans cette affaire.

Ici se pose une question, du plus vif intérêt pour l'histoire de notre ville. Y eût-il, pendant le cours de ce procès, des tentatives organisées à Louviers pour assurer la délivrance de la noble captive?

---

(1) J. Félix, *Inventaire de Pierre Sureau*, p. 140.

(2) La Charité de Saint-Germain de Louviers, fondée en 1424, se glorifiait d'une bulle du pape Martin V qui avait approuvé ses statuts.

Digitized by Google

L'examen d'un certain nombre de documents dont l'authenticité ne peut être contestée, telle la *Chronique de Morosini* récemment découverte dans les archives de la Bibliothèque nationale de Vienne, permet d'affirmer que des préparatifs furent faits dans le but d'arracher Jeanne d'Arc au sort qui la menaçait et que ces préparatifs furent organisés à Louviers. Dans quelle autre ville, en effet, eût-on pu tenter semblable entreprise puisque Louviers était la seule place de Normandie qui fût demeurée fidèle à la cause française. Et Morosini précise que « pendant l'hiver 1430 à 1431, La Hire, le fidèle compagnon de Charles VII et de Jeanne d'Arc, maître de Louviers depuis 1429, fit de fréquentes incursions dans le voisinage de Rouen et inquiéta fort le gouvernement anglais ».

Un auteur qui fait autorité en semblable matière, M. de Beaucourt, a traité cette question d'une façon magistrale dans son *Histoire de Charles VII* (II, 264). Après avoir rappelé que, d'après Valeran Valeranius, poète du xve siècle, Charles VII aurait dit en parlant de Jeanne d'Arc : « Tout ce que nous avons pu faire par les armes et l'épée, nous l'avons fait », l'érudit historien ajoute :

« Ce passage n'acquiert-il pas quelque importance si on le rapproche d'un document cité par M. Vallet de Viriville et où il fait allusion à une entreprise mystérieuse tentée par ordre de Charles VII. La Hire, qui fut le compagnon de Jeanne pendant une partie de sa carrière, s'était emparé de Louviers situé à sept lieues seulement de Rouen; il y tenait garnison, faisant de fréquentes incursions dans le voisinage et inquiétant fort le gouvernement anglais. Celui-ci, toutefois, n'osa rien tenter contre le hardi capitaine tant que Jeanne d'Arc fut vivante. Au mois de mars 1431, peu avant le supplice de la Pucelle, Dunois, le bâtard d'Orléans, si glorieusement mêlé, lui aussi, à tous ses exploits, reçut l'ordre de se rendre à Louviers et dans les environs avec un certain nombre de gens de guerre « pour résister aux Anglais qui alors y estoient assemblez en grant puissance et il fit alors deux entreprises secrètes » contre les ennemis pour le bien du roi et de sa seigneurie. »

En mars 1431, Charles VII avait, en effet, commandé et payé un voyage à Louviers, ville d'où furent tentées sur Rouen les deux entreprises secrètes dont parle M. de Beaucourt. La quittance motivée de Dunois pour une somme de 3.000 livres tournois, ordonnancée par le roi le 12 mars 1431, existe toujours

Digitized by Google

aux archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, à Paris (1).

Enregistrons encore un témoignage capital qui confirme les documents déjà cités; il émane de l'ennemi lui-même. En juillet 1430, l'Université de Paris, toute acquise aux Anglais et acharnée contre Jeanne d'Arc, avertissait le duc de Bourgogne et Jean de Luxembourg, qui tenaient Jeanne prisonnière, que « leurs ennemis et adversaires, Charles VII et les Français, mettent tous leurs soins, appliquent tous leurs entendements à délivrer icelle femme par des moyens rares et, qui pis est, par argent et rançon » (2).

Les tentatives organisées à Louviers par La Hire, Poton de Xaintrailles et Dunois étaient vouées à l'échec. Que pouvaient, en effet, leurs ressources militaires et celles de Charles VII, « roi de Bourges », sans capitale, sans budget, sans armée permanente, dans une France réduite des quatre cinquièmes, contre la formidable coalition anglo-bourguignonne qui l'étreignait de toutes parts?

Pendant que ces entreprises secrètes étaient concertées dans notre ville, la cause de Jeanne d'Arc s'instruisait à Rouen. Certaines réponses que l'héroïne fit à ses accusateurs, précisément dans les interrogatoires du mois de mars, donnent à penser qu'elle avait connaissance des préparatifs et des efforts qui s'organisaient à Louviers en vue de sa délivrance. Cette impression s'impose avec tant de force lorsqu'on examine les textes que M. Vallet de Viriville, qui pourtant rejette toute croyance à une

(1) Ce document intéresse à un trop haut degré l'histoire de Louviers dans ses relations avec Jeanne d'Arc, pour que nous omettions d'en reproduire ici le passage principal :

« Charles, par la grâce de Dieu. Roi de France... Savoir vous faisons que pour aucunement récompenser nostre cher et féal cousin conseiller et chambellan, le bastard d'Orléans, de grans frais, mises et dépenses qu'il a euz et soustenuz à l'occasion de certain voïage qu'il a naguaires fait à Louviers et ès marches d'environ atout certain grant nombre de gens qu'il a menez avesques luy pour résister à noz anciens ennemis les Anglois qui estaient assemblés en grant puissance et aussi pour les fraiz et despenz qu'il a faiz et soustenuz à cause de deux entreprinzes secrettes qu'il a faictes alors pour le bien de nous sur nos diz ennemiz et pour plusieurs autres causes à ce nous mouvantz... » (Bibl. nat. Mss. Fontanien, 115-116).

(2) Document conservé aux *Cahiers bleus* de la Bibl. nat.

Digitized by Google

intervention en faveur de l'illustre captive, écrit néanmoins dans son *Histoire de Charles VII* (II, 244) :

« Peut-être, à travers la triple garde qui l'épiait, quelque vent de ces tentatives parvint-il jusqu'à ses oreilles?... Ainsi s'expliquerait cette inépuisable énergie qui la soutint jusqu'à la mort. Nous aurions par là le mot de ses ardentes apostrophes qui marquent surtout ses premiers interrogatoires. On comprendrait alors ces menaces, par lesquelles, reprenant tout à coup l'offensive, elle terrifiait ses persécuteurs. »

Ouvrons le dossier de son procès. Le 24 mai 1431, au cimetière de Saint Ouen de Rouen, elle s'écria : « Prédicateur, parlez de moi, ne parlez pas de mon roi, il est bon chrétien... Je vous ose bien dire et jurer que c'est le plus noble chrétien de tous les chrétiens. » Le jour même de son martyre, le 30 mai 1431, la noble victime déclara : « Qu'on n'accuse point mon roi, il n'a pas trempé dans ce que j'ai fait; si j'ai mal fait, il est innocent! » Jeanne eût-elle ainsi parlé d'un prince ingrat qui l'aurait abandonnée, elle à qui ses bourreaux ne laissaient rien ignorer de ce qui pouvait la détacher de la cause française?

Notre ville eut le rare honneur de demeurer fidèle à Jeanne d'Arc jusqu'à son dernier jour. Le 13 avril, les Anglais rassemblèrent en toute hâte leurs troupes disponibles pour les envoyer devant Louviers (1). La précipitation avec laquelle cette expédition fut décidée et organisée, la date même à laquelle elle eut lieu — le 26 mai 1431 — donnent la conviction qu'elle avait pour but de déjouer quelque tentative désespérée de la garnison de Louviers contre Rouen où s'achevait douloureusement le martyre de la Pucelle (2). On connaît l'issue tragique de ce procès : le 30 mai 1431, Jeanne d'Arc montait sur le bûcher.

Louviers, ne l'oublions pas, était la seule ville de Normandie qui tint pour la France. Les Anglais n'avaient osé rien entreprendre contre elle avant la mort de Jeanne d'Arc. L'humiliation

(1) Bibl. nat. Ms. 26.054, pièce 1.507.

(2) Peu de temps avant la mort de la Pucelle un coup de main avait été tenté sur Rouen (de Louviers probablement) par La Hire, Xaintrailles et une poignée de braves chevaliers qui voulaient surprendre la ville et delivrer l'héroïne. Mais Talbot, averti de ce projet, leur avait tendu une embûche et les avait faits prisonniers (A. Sarrazin, *Jeanne d'Arc et la Normandie*, p. 403).

Digitized by Google

qu'ils éprouvèrent de ne pouvoir réduire une place si voisine de Rouen et de la résidence d'Henri VI ne fut pas sans influence sur le procès de Jeanne d'Arc. Des témoignages précis ne permettent aucun doute à cet égard. Nous citerons le plus probant de tous. Un chanoine de Rouen déclara avoir entendu dire à « Maître Morice, à Nicolas Loyseleur, juges assesseurs, et à d'aultres, que lesdits anglois la redoutoient tant qu'ils n'osoient pas mettre le siège devant la ville de Louviers jusqu'à ce qu'elle fust morte, et qu'il étoit nécessaire, pour leur complaire, qu'on fist avec célérité son procès, et qu'on trouvast moyen de la faire mourir (1). »

Les Anglais étaient à leur aise maintenant pour entreprendre ce siège en vue duquel de grands préparatifs avaient été déjà faits. Ils parurent devant Louviers au début de juin. Le redoutable Talbot, « ce renommé chef anglois qui passoit pour un des fléaux les plus reformidables de la France », était présent. Les chefs renfermés dans la place étaient La Hire, Girault de La Pallière, capitaine de Louviers, Amador de Vignolles, Loys de Bigars, Pierre d'Amfreville, etc...

La perspective de ces nouvelles opérations était acceptée sans hésitation par les habitants. Charles VII avait encouragé leur attitude en accordant à leur cité, dès le 5 avril, « eu égard à leur fidélité et loyauté », certains privilèges identiques à ceux dont jouissaient les villes de la province normande, dites « villes de loy (2). » Le siège dura ving-trois semaines. Abandonnée à son malheureux sort, sans ressources et presque sans défenseurs valides, la ville dut se résigner à capituler le 26 octobre 1431.

Le siège de Louviers avait été l'épilogue du bûcher de Rouen; la capitulation de la garnison lovérienne eut elle même sa conclusion. Quelques semaines après ce suprême effort, le 16 décembre, le duc de Bedfort, fit couronner, à Notre-Dame de Paris, son neveu, l'enfant-roi Henri VI. C'était le grand événement sur lequel les Anglais comptaient pour faire échec au sacre de Reims, La prise de Louviers avait marqué le point culminant de la fortune anglaise dans notre patrie.

La résistance acharnée des lovériens et leur attachement inal-

(1) Cf. A. Sarrazin, *op. cit.*, p. 172.

(2) *Cartulaire de Louviers*, II, II, 82.

Digitized by Google

térable à la cause française avaient produit une profonde impression sur les Anglais. Ils renoncèrent à s'attacher ou à soumettre cette indomptable population et, pour la rendre inoffensive, ils firent raser la ville de fond en comble, au mépris de la parole donnée. « Ils détruisirent, écrit Jean Leblanc, le château de l'archevêque, le collège et la chapelle de Saint-Nicolas des Bons-Enfants, la grande et belle halle aux drapiers où se faisaient les assemblées générales, la halle aux toiles et aux lingères, la halle de la savaterie et toutes les autres bien closes et couvertes et des plus belles de toute la Normandie... »

En agissant ainsi, les Anglais comptaient bien en avoir fini avec cette place qui venait de leur coûter de si grands sacrifices en hommes et en argent. Ils se trompaient car Louviers allait se relever plus fort que jamais, et c'est de la cité reconquise que surgit l'armée qui rendit la France à son roi.

Abbé R. Delamare.

Digitized by Google

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Les lecteurs de la *Revue Catholique de Normandie*, seront heureux d'apprendre que Mlle de Courten, docteur ès-lettres, professeur de littérature française à l'Université catholique de Milan, a été élue membre correspondant de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, le 10 mai 1929.

Au cours des années 1923 à 1926, Mlle de Courten a publié, dans la *Revue Catholique de Normandie*, une très précieuse étude sur *Huet, évêque d'Avranches*, puis en mars dernier elle donnait encore à notre *Revue* un nouveau travail : *A propos de la lettre sur l'origine des Romans, de D. Huet*, fruit de ses laborieuses recherches à la Bibliothèque Laurentienne, à Florence, qui conserve les manuscrits de l'évêque normand. Aussi la *Revue Catholique* est-elle heureuse d'offrir à celle qui demeure une collaboratrice dévouée et érudite, ses bien sincères félicitations pour l'honneur que vient de lui faire la vieille Académie rouennaise.

D'autre part, l'Académie française a décerné deux prix de 500 francs à deux de nos collaborateurs assidus, M. le Commandant d'Hauterive et M. René Herval, dont nos lecteurs peuvent apprécier souvent le talent littéraire et l'érudition aimable. Que tous deux reçoivent, à cette occasion, avec nos remerciements pour leur collaboration dévouée, nos très vives et très sympatiques félicitations.

Digitized by Google

Fêtes en l'honneur de Paul Labbé

A THIBERVILLE

Fête du souvenir, de la reconnaissance, de l'amitié, fête de l'éternelle Poésie ; telle fut le dimanche 7 juillet. celle qui groupait à Thiberville, ce joli bourg de l'Eure, l'élite des poètes normands, encadrés de leurs confrères parisiens et provinciaux. Ce n'est pas la première fois que Thiberville voit affluer vers elle ces délégations. N'est-elle pas la bourgade privilégiée où s'est écoulée tout entière, du berceau à la tombe, la vie de Paul Labbé, le noble poète et le fin conteur normand.

Depuis un siècle, la race des Labbé occupa en ce coin de terre une place honorée, mais c'était pour aboutir à celui qui glorifie plus encore sa cité et que cette cité reconnaissante s'enorgueillit de compter parmi ses enfants.

Une réception à la mairie — où un vin d'honneur fut offert par M. le maire de Thiberville — accueillit les poètes. Jacques Noir en quelques mots les présenta et, pour que la voix de Paul Labbé se fît entendre Paul Oeddly, de l'Odéon, redit le poème par lequel le poète lui-même, il y a quelque vingt-cinq ans, souhaitait la bienvenue aux écrivains et artistes normands qu'il avait invités pour une manifestation régionaliste.

On se rendit à la maison du Poète pour l'inauguration d'une plaque commémorative apposée par les soins de la Société libre de l'Eure.

Devant cette demeure, qui fut et qui reste la maison du bon accueil, l'émotion l'étreignant, Jacques Noir, l'actif et intelligent organisateur de ces fêtes, retraça la vie du poète et en tira le noble enseignement que contient ce fait de naître, vivre et mourir dans le même pays et presque dans la même maison ; évocation sobre et sincère, délicate et nuancée de ce que fut l'homme et hommage à celle grâce à qui la mémoire s'affirme chaque jour plus vivante. N'eût-on pas dit, en effet, toute cette journée, que Paul Labbé était là nous accueillant par les mains tendues et les

Digitized by Google

regards heureux sous les larmes, de sa noble femme. Quand fut découverte la plaque de marbre surmontant la porte d'entrée, Mlle Cavé de l'Odéon, interpréta le beau poème *le Retour*.

Un déjeuner de choix offert par Mme Labbé, aux écrivains normands, parisiens, amis ou compatriotes de son mari, réunissait 220 convives, sous la présidence de Charles Brun, président d'honneur de la Fédération des Sociétés normandes pour le développement du régionalisme. Autour de lui se groupaient les personnalités du mouvement littéraire, René Fauchois, Jacques Hébertot, Paul Roinard, Wilfrid Lucas, Laurent Cernières, etc.

Chacun eut la joie de trouver à sa place un beau volume des œuvres choisies de Paul Labbé, avec une captivante introduction de Jacques Noir, volume luxueusement édité et orné de jolies illustrations du maître Léandre : régal de l'esprit après le régal du goût, rien ne manquait au menu. Mme Labbé avait fait royalement les choses. Régal aussi que les nobles discours, nous arrachant quelques instants aux soucis matériels, à l'ambiance de la vie fiévreuse, instable et tourmentée, à la vulgarité, pour nous élever au-dessus de nous-mêmes dans la communion du Beau. La parole fut successivement à M. le maire de Thiberville qui vota avec son conseil municipal de donner le nom de Paul Labbé à la rue où la mort le surprit; la plaque indicatrice sera apposée sur la maison où il est né. René Fauchois nous dit l'importance de la poésie dans la vie d'un homme et surtout dans la vie d'une nation. Paul-Napoléon Roinard, le doyen des poètes normands, nous charma à son tour, puis Spalikovoski, chancelier des écrivains normands; Jacques Noir remercia les invités d'avoir répondu de partout à son appel.

Enfin le président Charles Brun se leva. Ce fut pendant quelques instants l'éloquence sobre au service de la pensée profonde, concise.

Il adjura les régionalistes de servir d'abord leur petite patrie sans craindre le reproche de se détacher de la grande, car c'est de toutes ses provinces avec leurs ciels différents, leurs productions variées, leur aspects divers, leurs végétations multiples, qu'est faite la richesse, la poésie, la beauté de la France.

La charmante interprète de tant d'œuvres de Paul Labbé, Fanny Robiane, de l'Odéon, termine ces agapes par les fières strophes du *Faucheur*.

Digitized by Google

Les poètes allèrent ensuite apporter leur salut et leur prière au cimetière et défilèrent émus et fervents, devant le monument de Paul Labbé, couvert de fleurs.

La générosité de Mme Paul Labbé avait fait élever pour les besoins de la paroisse, une salle de réunion. On l'inaugura ce jour-là par une séance littéraire, offerte avec le concours des poètes et écrivains présents et de leurs aimables interprètes, les artistes de l'Odéon.

M. Oeddly nous remue profondément avec l'*Aube du siècle*, de Paul Labbé.

Mlle Robiane nous dit *Paysage d'Automne*, *Ronde Galante*, *aux Soldats Paysans* et Mlle Germaine Cavé : *Mademoiselle Fauvette et Chanson Japonaise*. Robiane et Cavé nous donnèrent le délicieux acte de Truffier et Germain-Lacour *Meunière et Charbonnier* qu'elles rendirent avec tant de grâce et de charme. Tous trois servirent d'interprète aux poètes que présenta en quelques mots Edmond Teulet, l'actif et spirituel délégué de la Société des Poètes Français au Salon des Poètes.

Parmi les auteurs dont on applaudit les œuvres, citons au hasard : Guillemard, Ursin Langé, Berthier Tache, Le Gonidec de Penlan, Raoul Gain, Laurent Cernières, René le Houellen, Marc Duhl, Léon Berthaut. Hélas! j'en oublie.

Quelques-uns s'interprétèrent eux-mêmes tels : Louis Richard et Marc Leclerc, lauréats des derniers concours du prix Paul Labbé, car, vrai Mécène des poètes, Mme Paul Labbé a fondé pour eux trois prix que l'Académie Française, la Société des Poètes Français et la Société Libre de l'Eure décernent tour à tour.

N'avais-je pas raison de dire que cette fête pouvait s'appeler la fête de la reconnaissance des poètes pour celle qui sait si bien les encourager?

Devant Mme Paul Harel, on dit également deux sonnets du Maître d'Echauffour que la Normandie a hâte de glorifier aussi.

Inutile de dire que la salle Paul Labbé bien que d'une superficie respectable, fut trop petite pour l'assistance; aussi une tente y avait-elle été accolée et de nombreux auditeurs purent, grâce à de hauts parleurs installés exprès, jouir du programme.

Mlle Jeanne Mary d'une voix chaude et pure, nous interprète

Digitized by Google

Les Quatre Saisons, poème de Paul Labbé, mis en musique par Ribiollet et un orchestre très homogène rehaussa l'éclat de cette matinée si distinguée.

Tout a une fin ! et dans le petit train qui les emmenait vers Bernay les heureux assistants de cette fête voyaient avec peine disparaître le joli et calme village et sa plantureuse campagne et ils enviaient Paul Labbé qui eut la sagesse d'y fixer sa vie et d'en nourrir son rêve.

Charlotte PITOU-CHEVRÉ.

NOTE DE M. LE TRESORER

Abonnements reçus :

Bibliothèque de Marredsous, 50 fr. ; Mlle de Courten, 25 fr. ; M. le chanoine Porée, 20 fr. ; M. Bourlier, 20 fr. ; M. L. Lachèvre, 50 fr. ; M. Boudier, 20 fr. ; M. Anquetil, 25 fr. ; M. Labbé, 50 fr.

Digitized by Google

En marge des livres nouveaux

La vie religieuse et civile d'une vieille cité ébroïcienne. — Le Calendrier spirituel de la ville d'Evreux au XVIIIe siècle (Coutumier de la cathédrale, des abbayes, des paroisses, des confréries et des corporations d'arts et métiers de la ville d'Evreux à la veille de la Révolution, par M. l'abbé R. Delamare, 1 vol. in-8°, XVI-CXL, 468 p. 2 hors texte, nombreuses illustrations. Paris. A. Picard, 1928.

A notre époque si friande de récits romancés, M. l'abbé Delamare offre un véritable régal. La vie qu'il nous présente, plus riche, plus nuancée, plus mouvementée qu'une existence individuelle, c'est la vie même d'une cité. Dans un cadre élargi, sur un fond à la fois précis et idéal comme on en voit dans les miniatures des anciens livres d'heures, parmi les églises et chapelles innombrables, à l'ombre des monastères, des couvents, des hôtels armoriés et des logis fleuris comme des légendes, évoluent les clercs, les bourgeois, les notables et le menu peuple de la ville d'Evreux. Récit romancé avons-nous dit? Oui, par le genre et l'allure, par l'art subtil de la mise en scène; non, si l'on entend par là œuvre de pure imagination. L'auteur a fait un travail rigoureusement historique et ses reconstitutions — d'allure parfois dramatique — s'appuient sur des faits minutieusement extraits du trésor des archives, sur des coutumes attestées par des recueils authentiques. Il a d'ailleurs voulu mettre sous nos yeux un passé proche encore, puisqu'il s'est contenté — la besogne était assez ample — de nous fournir l'état de la ville à la veille de la Révolution.

Un regard jeté sur les derniers vestiges du moyen-âge lui arrache des regrets. Certes les vénérables chanoines qui s'ingéniaient vers 1747 à « rajeunir et moderniser » la cathédrale, ne prévoyaient pas les sanglantes saturnales de 93; ils s'imaginaient faire œuvre de beauté et cependant ils détruisaient sans remords des témoins précieux d'un art naïf et raffiné, legs incomparable

Digitized by Google

des âges où la foi inspira tant de merveilles. Pourtant la physionomie d'Evreux au milieu du XVIIIe siècle gardait encore son intérêt; on n'avait pas abouti à cette affreuse banalité, à cette monotonie sans goût qui caractérisent maintenant tant de nos villes de province.

A cette époque, la vie religieuse avait conservé quelque chose de sa splendeur, de sa naïveté, de son enthousiasme du très vieux temps. Le peuple tenait ferme à ses traditions auxquelles l'autorité épiscopale ne devait toucher que d'une main prudente et respectueuse. On le vit bien dans le conflit qui mit aux prises Mgr de Narbonne Lara et les paroissiens des églises qu'il voulait supprimer en raison de la diminution considérable — déjà ! — des revenus, lesquels ne pouvaient suffire à la subsistance des curés. *Nihil innovetur*, c'est le mot d'ordre, dix ans seulement avant la grande tourmente qui balaiera les institutions séculaires. Pas de suppression; pas de création nouvelle à moins de raisons solides. C'est ce qui explique le peu de faveur dont jouissent auprès des populations certaines communautés religieuses de fondation récente. Les droits et privilèges des monastères et des couvents s'opposent souvent à l'intérêt des paroissiens; ceux-ci protestent par exemple et avec succès, en 1637, contre l'établissement d'un collège de Jésuites qui devaient supplanter le clergé séculier; cent ans plus tard, autre protestation contre les filles de Caër « qui prétendaient s'introduire dans la ville » et contrebalancer l'influence des Ursulines depuis longtemps admises et qui « suffisaient aux besoins de la population ».

Oui, le peuple aimait ses usages, son clergé, ses cérémonies; volontiers il eût, sur ce point, fait la leçon au Chapitre et à l'évêque lui-même. Aussi les paroissiens aimaient-ils à se grouper en confréries qui jouaient un rôle important dans la vie de la cité. Confréries puissantes, car elles sont riches : leurs bannières ou « bâtons », leurs torches, leurs chaperons, leurs ornements sont magnifiques; tout y est étincelant d'or fin. Rien d'étonnant : la caisse est bien fournie, le trésorier reçoit de multiples offrandes dont la gestion est rigoureusement contrôlée. A ces valeurs mobilières s'ajoutent des champs, des maisons, des biens fonciers dont les revenus alimentent pour une large part le coffre-fort de chêne massif bardé de fer forgé.

Aux associations de piété se joignaient les confréries corpora-

Digitized by Google

tives dont quelques vestiges subsistent encore dans certaines paroisses normandes. L'auteur leur a consacré un des chapitres les plus intéressants de son introduction. Sans doute « l'évêque avait sur toutes ces sociétés une juridiction complète pour veiller au maintien de l'ordre aussi bien dans les choses temporelles que spirituelles. » Toutefois les confrères manifestaient une grande indépendance et prétendaient régler eux-mêmes les affaires de leur société. Ils élisaient des prévôts ou échevins, des conseillers, des trésoriers et des crieurs; ils possédaient leur chapelle particulière et entretenaient leur chapelain qu'ils traitaient « avec honneur et révérence », mais auquel ils ne reconnaissaient aucune juridiction particulière. Un vieux souffle d'indépendance circulait dans ces assemblées qui réclamaient leur autonomie; mais il est juste de remarquer que l'esprit de foi, la piété sincère, le respect des choses et des gens d'église corrigeaient le sentiment un peu âpre de la « liberté chérie ». C'est l'esprit du moyen-âge qui revit, l'esprit des fabliaux qui voisinent si joliment avec les mystères. Ceux-ci avaient été perpétués par des sociétés littéraires. Elles réunissaient des hommes graves et des érudits férus d'histoire locale, des poètes aussi, subtils joûteurs au Puy de Sainte-Cécile d'Evreux.

Quand ces diverses confréries se groupaient à certaines fêtes solennelles ou dans des circonstances graves — calamités ou réjouissances extraordinaires — elles formaient avec le clergé des paroisses et des communautés ces splendides processions générales dont la fastueuse et pittoresque ordonnance a été décrite avec bonheur par M. Delamare.

∴

La copieuse introduction de l'auteur prépare les profanes à la lecture du calendrier spirituel bien fait pour étonner ceux qui n'ont qu'une connaissance superficielle de l'histoire religieuse de l'ancienne France. La vie moderne avec ses multiples exigences nous happe comme un engrenage et ne nous laisse aucun répit. Les gens du monde qui veulent concilier les pratiques de piété avec les obligations de société sont tirés, pour ainsi dire, à quatre chevaux, si l'on ose employer cette expression desuète au siècle de l'automobile et de l'avion. Les visites, les théâtres, les confé-

Digitized by Google

rences et les concerts, les réunions politiques et sportives, les randonnées vertigineuses et les excursions moins rapides laissent tout juste au chrétien soucieux de ses devoirs indispensables la demi-heure d'une messe tardive, chaque dimanche. Combien se contentent de ce minimum! Ce court instant constitue la seule halte de la semaine et permet au croyant un contact fugitif avec Dieu; encore faut-il la plupart du temps, pour arracher la pensée aux distractions multiples, aux souvenirs obsédants, aux projets incessamment échafaudés, l'appel d'une musique enchanteresse laquelle n'a rien de commun avec les mélodies grégoriennes. Vivait-on, sous l'Ancien Régime, une existence moins active? Il ne le semble pas. La cour et la ville avaient leurs occupations et leurs divertissements; on courait aussi aux « Plaisirs de l'île enchantée »; les réceptions s'y faisaient avec une majesté et une grâce sans égales. Mais la Religion gardait la place qu'elle doit avoir chez ceux qui sont chrétiens avant tout et qui mettent les devoirs envers Dieu avant les égards qu'il faut témoigner à ses semblables; le ton de la bonne compagnie n'en était que plus soutenu, l'Eglise étant la grande école du respect. Il y avait aussi moins de fièvre, moins de frénésie; ces gens qui ne dévoraient pas, comme nous, leur vie, trouvaient le temps de bien accomplir leurs diverses obligations sans y mettre cette précipitation qui nous caractérise.

Faut-il ajouter que ces multiples offices constituaient aussi un divertissement, au sens pascalien du mot? Connaissant à merveille les choses d'Eglise, nourris de symbolisme et de liturgie, familiers avec les vieilles légendes et l'hagiographie, nos ancêtres prenaient un intéret très vif aux cérémonies religieuses et suivaient avec beaucoup d'intelligence et de goût le cycle annuel. Des fêtes, des processions, des diverses manifestations cultuelles, ils saisissaient la pleine signification qui échappe la plupart du temps à nos contemporains; tout ce qui est pour beaucoup de ceux-ci lettre close était, pour nos pères, vivant et parlant, plein de moelle et de suc.

Relisez, pour vous édifier, le récit de la profanation innocente commise par trois enfants de chœur, à Saint-Pierre d'Evreux, en 1657. Paul Deshayes et ses petits compagnons, en s'emparant de cierges et d'ornements et en parodiant la messe, ne songeaient qu'à se procurer un amusement liturgique et à se livrer à un jeu

Digitized by Google

favori; mais ils reflétaient aussi le goût général pour les cérémonies sacrées; ils étaient des témoins de leur époque. Petit fait — dans le genre de ceux que collectionnait Taine — et qui paraît significatif. De nos jours un jeune garçon se faufilerait plutôt dans un garage ou dans un hangar à avions.

Divertissements aussi les solennités pompeuses organisées à l'occasion de l'intronisation et des obsèques des évêques d'Evreux. Rien de plus curieux que les dix pages consacrées par l'abbé Delanoë à la description des funérailles de Gabriel Le Veneur. Le convoi fut suivi par une foule considérable et la cathédrale put à peine contenir la foule qui se pressait dans les nefs, tandis que le chœur était occupé par les évêques, les abbés et le clergé de Notre-Dame, des huit paroisses et des communautés. Tous les cœurs vibraient alors à l'unisson; car l'assistance, en dépit de petites rivalités ou de petites querelles qui surgissaient de temps à autre, ne formait qu'une seule grande famille partageant les mêmes intérêts, les mêmes joies, les mêmes douleurs.

L'Eglise n'est-elle pas la maison et l'école de la Charité? Les réunions quotidiennes pour les messes et les saluts, les obits et les « sièges », les pains bénits et les « bâtons », rapprochaient les esprits et les cœurs et favorisaient la véritable fraternité. Chacun tenait à son rang; chaque corporation se montrait fière de ses privilèges. Le pittoresque y gagnait; l'unité n'y perdait pas ses droits. La folie égalitaire issue de la Révolution n'engendra, au contraire, que chicanes bientôt envenimées, aigreurs vite tournées en haines et aboutit à des suppressions infiniment regrettables. C'est la constatation que faisait, en s'en affligeant, le *Bourgeois d'Evreux* qui écrivait, au XVIIIe siècle finissant, ses *Souvenirs* et son *Journal*.

M. Delamare qui a utilisé habilement cette mine précieuse, déplore lui-même ce vandalisme et flétrit cette fureur de détruire de si touchants vestiges du passé. Il faut, en effet, blâmer les iconoclastes qui « mirent en pièces la Vierge de la porte d'entrée de l'Hôtel-Dieu, abattirent le grand Calvaire placé entre la rue Saint-Taurin et celle des Cordeliers »; il faut regretter surtout la désaffection croissante des fidèles pour leurs vieilles coutumes. L'esprit de foi a subi une éclipse; d'autre part, les pratiques de dévotion se sont modifiées et la vie liturgique n'y a pas gagné. Sans doute au moyen-âge et jusqu'à la fin du XVIe siècle, on annonçait au

Digitized by Google

prône la représentation des mystères et les cavalcades sacrées ou *montres*; mais les fidèles avaient eu soin, avant de prendre part à ces réjouissances mi-religieuses, mi-profanes, d'assister aux offices et d'y chanter leur partie. De nos jours on annonce encore du haut des chaires, ou on affiche aux portes des églises, l'heure et le programme du bon théâtre ou du cinéma catholique; mais les vêpres sont écourtées ou supprimées et le film supplante l'office. Il ne nous appartient pas de juger les méthodes modernes d'apostolat; mais du seul point de vue artistique et, si l'on ose dire, pittoresque, quel drame, quel scénario, quel film — puisque c'est le mot — égaleront jamais en beauté tragique les plaintes des Ténèbres, en lyrisme joyeux la liturgie de Noël? N'eût-il pas été possible de conserver précieusement les antiques splendeurs tout en ménageant un sort aux créations nouvelles?

L'historien est presque toujours tenté de se faire *laudator temporis acti*. Ce n'est peut-être pas sans quelque raison. En tout cas il y a lieu de féliciter les érudits consciencieux qui, au prix de multiples recherches, savent collectionner de précieux documents et nous présenter ensuite avec agrément la physionomie d'une époque, ou évoquer la vie, le mouvement, les mœurs d'une cité d'autrefois. Quelque mirage se mêle-t-il à la vérité et le passé ne bénéficierait-il pas du recul dans le temps comme un paysage s'idéalise dans le miroir de l'eau? Il se peut; c'est cette impression qui dicta sans doute à Talleyrand sa réflexion désabusée sur « le plaisir de vivre » avant la Révolution. Pourtant, nous le constatons, hélas! tant de splendeurs se sont évanouies qui n'ont plus été égalées. Sachons gré à M. Delamare d'en avoir exprimé le regret et évoqué le souvenir.

*
* *

Le savant éditeur de Jean d'Avranches, l'historien de la liturgie normande nous avait jusqu'ici présenté des livres d'un aspect plutôt sévère et peu abordable aux simples curieux. *Le Calendrier spirituel d'Evreux* offre aux connaisseurs des pages pleines d'intérêt, réserve aux amoureux d'histoire locale de véritables jouissances et attire aussi tous ceux qui aiment les belles illustrations. Elles forment légion dans cet ouvrage auquel elles ajoutent un appréciable attrait. Beaucoup sont inédites; quelques-unes offrent

Digitized by Google

des reconstitutions sérieuses; plusieurs — tels les clichés qui se rapportent à l'abbaye Saint-Sauveur — montrent le dédain qu'afficha certaine époque pour les monuments anciens. Parmi ces derniers, les uns ont été changés de destination, ce qui est regrettable; car ils ont, de ce fait, perdu de leur cachet et du charme que leur avaient attaché les constructeurs ou fondateurs; du moins ils subsistent et permettent d'imaginer assez aisément leur état primitif; les autres ont complètement disparu; nous ne les connaissons que par des gravures ou des estampes de l'époque.

Etiam periere ruinae!

M. Delamare nous avait promis « une excursion descriptive ». Il a tenu parole et rien n'est plus intéressant que cette promenade liturgique qui rappelle les voyages si curieux de M. de Mauléon. Mais « l'enquête scientifique » se poursuit au cours de ces visites aux églises et aux chapelles de la cité ébroïcienne et le pittoresque ne nuit en rien à l'histoire. Agrément et profit, les lecteurs du *Calendrier spirituel* si richement commenté, cueilleront ce double avantage; puissent-ils, tout en sachant gré à l'auteur, puiser dans ces pages érudites et charmantes un peu plus d'amour pour les traditions qui paraient d'une grâce si attendrissante le visage de notre vieille France.

*
* *

L'ouvrage est dédié à M. Henri Omont, membre de l'Institut et conservateur à la Bibliothèque Nationale; notre éminent compatriote y retrouvera, comme l'en assure aimablement l'auteur, « quelques souvenirs du passé de sa ville natale ».

Monseigneur l'Evêque d'Evreux toujours empressé à préfacer les moindres écrits de ses prêtres, ne pouvait pas refuser ses louanges à cette étude appelée « à fournir une contribution abondante et précieuse à l'histoire religieuse d'Evreux. »

Enfin, M. Lenôtre qui a si joliment « romancé » l'histoire de la période révolutionnaire, a fait ressortir, en un avant-propos séduisant, le charme de ces pages copieuses où l'imagination raisonnée ne sert, çà et là, qu'à préciser l'histoire.

C'est donc muni des patronages les plus flatteurs que M. Delamare se présente une fois encore au public lettré près duquel il rencontrera sûrement le meilleur accueil.

Abbé J. Lenfant.

Digitized by Google

En Basse-Normandie. — Saints guérisseurs, saints imaginaires et dévotions populaires. Leur statuaire, leurs rapports avec les assemblées, avec les confréries, avec les légendes et les dictons, avec la botanique, etc., par M. Jean Séguin, secrétairede la Société archéologique d'Avranches (Manche).

Perchées dans leurs niches poussiéreuses, les vieilles et vénérables statues de nos saints normands attirent à la fois la piété des fidèles et la curiosité des artistes. Tantôt naïves et frustes, tantôt belles par l'harmonie de leurs proportions elles sont, grâce à leur ancienneté, des témoins de l'évolution artistique de notre pays.

Les noms étranges et parfois fantaisistes des personnages qu'elles représentent, évoque des traditions et des légendes qui ont survécu jusqu'à nous, mais qui remontent au passé le plus lointain. Aussi chacun se plaira-t-il à lire le livre où M. Jean Seguin nous énumère dans un style vif et imagé, les dévotions populaires de la Basse-Normandie et les sanctuaires où elles sont encore en honneur.

D'excellentes reproductions photographiques et de pittoresques dessins dus au burin de M. A. Lepaumier ajoutent un attrait tout particulier à cet ouvrage fort documenté qui satisfera aussi bien les érudits que les profanes.

P. Thomas-Lacroix,
archiviste départemental.

Œuvres choisies de Paul Labbé, poète et conteur normand (1855-1923), précédées d'une Introduction de Jacques Noir, et suivies d'opinions et d'hommages, 1 vol. in-8°, orné de cinq illustrations, dont deux en couleurs et de deux fac similés. Paris, A. Lemerre, 1929.

Voici une anthologie qui vient à son heure. A peine les derniers échos de la manifestation de Thiberville se sont-ils éteints que le renom de Paul Labbé reprend plus de force et de vitalité. Le bon poète normand, mort trop rapidement en 1923, méritait de survivre dans la plupart de ses œuvres. *La fidélité classique* fait la valeur de sa poésie, mais elle ne nuit en rien à l'inspiration, ni au rythme musical des vers dont certains évoquent le souvenir

Digitized by Google

de Mallarmé, avec la clarté en plus. Et quels délicieux contes occupent la seconde partie du volume, quelle simplicité s'y remarque et quel charme s'en dégage! Il eût été malheureux que le public lettré ne pût goûter, faute du choix judicieux qui a présidé à l'établissement de ces *morceaux choisis*, la saveur si particulière de l'œuvre de Paul Labbé. Sachons donc gré à M. Jacques Noir, cet autre poète bernayen, de nous avoir donné ces *œuvres choisies* et de nous avoir retracé, en une prenante préface, la vie et l'œuvre complète du poète normand disparu.

Abbé M. Desdouits.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE NORMANDE

6459. — Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, t. XXXVII (1926-1927). Caen, Jouan, 1929 in-8°, 546 pp. illustr. *L'Histoire de Normandie*, par H. Prentout, p. 1 53. — *L'Histoire du droit privé normand*, par M. Ch. Astoul, p. 53 75. — *L'Histoire du droit public normand*, par M. H. Génestal, p. 75-151. — *Les Etudes liturgiques normandes*, par l'abbé Delamare, p. 151-271. — *La Dialectologie normande*, par Clovis Brunel, p. 271-293. — *La Société d'Agriculture de la généralité de Caen* (1762-1790), par André Rostand, p. 293-343. — *Le « Celse » de La Bruyère, et Ch. de la Bonde, seigneur d'Iberville*, par le baron d'Esneval, p. 343-351; — *Lettres de Léopold Delisle à Antoine Charma* (1849-1868), publiées par M. R. N. Sauvage, p. 351-391. — Procès-verbaux des séances, p. 391-521. Cf. la table détaillée des Communications, p. 543 546, par exemple : La Généalogie des Le Bas, par M. Le Verdier; des Courcy, par l'abbé Simon; les albâtres anglais en Basse-Normandie, etc.

6460. — Société des Antiquaires de Normandie. *Séance de juillet*. Hommage à la mémoire de M. Anquetil, président de la Société des Belles-Lettres de Bayeux; — Organisation d'une excursion aux ruines romaines de Jublains et aux grottes préhistoriques de Saulges; — La foire de Guibray (Biré); — Les incursions de Harald Blaatang en Normandie (Adigard des Gautries); — Une confrérie de N.-D. des Cheveux à Saint-Manvieu; — Une lettre de Jeanne d'Arc du 25 février 1429 (datée de Gien et non de Caen).

6461. — Société d'Histoire de Normandie. *Assemblée générale du 9 juillet. Communications :* Les querelles survenues entre les seigneurs de Bonnebos et le seigneur de Thibouville au sujet des droits féodaux de la paroisse de Manneville-sur-Risle, près de Pont-Audemer (P. Le Verdier); — Histoire de la famille de Prestreval du pays de Caux au Moyen-Age (G. A. Prévost); — Annonce de la prochaine publication d'un *Recueil des Ordonnances de l'Echiquier de Normandie aux XIVe et XVe siècles*, par F. Soudet.

6462. — Le VIIe Congrès de la Fédération des Sociétés Normandes au Havre (29 juin). *Journée danoise* sous la présidence de

Digitized by Google

M. Bernhoft, ministre plénipotentiaire du Danemark. Etude sur le mariage *more danico* des trois premiers ducs de Normandie (Westrup, prof. F. de D. de Copenhague); — Etude sur les mots d'origine normande dans les langues scandinaves, frisonnes et irlandaises (Viggo-Brondal, prof. Univ. Copenhague); — Les inscriptions runiques du xe siècle; — Les monuments runiques de Jelling; — La reproduction du monument du roi Harald Blaatang dans le jardin de l'Hôtel-de-Ville de Rouen; — Histoire du Danemark au xe siècle (Mme Lis Jacobsen, docteur ès-lettres, fac. de Paris).

6463. — Semaine de Droit Normand a Caen (25 juin et jours suivants). Histoire de la coutume de Normandie en tant que droit international depuis le xiiie siècle jusqu'à nos jours en Angleterre et dans ses Dominions (Nézard). — Le droit féodal au Canada (Lemieux, président de la Chambre des Communes du Canada); — Les origines du mariage en droit normand (Génestal, prof. à la Fac. de Droit de Paris); — La date du Concile de Caen sur la Trève de Dieu (Prentout); — Paix normande et paix anglaise (Yver); — L'enseignement du Droit français à Caen après l'édit de Saint Germain (Bridrey, prof. Fac. D. de Caen); — Notes biographiques sur Guillaume Terrien, avocat et magistrat dieppois au xvie siècle (Le Verdier, président de la Soc. d'hist. de Normandie): — Les délits *ex dicto* et *ex facto* (Y. Le Foyer, avocat à la cour de Paris); — L'élection des échevins à Rouen de 1665 à 1795 (Jubert, biblioth. de la ville de Rouen); — Les juridictions royales à Saint-Lô sous l'ancien régime (Dr Le Clerc, prés. de la Soc. d'Arch. de Saint-Lô); — Recherches sur la géographie féodale de la région de Caen (Commandant Navel); — Les Ordonnances de l'Echiquier de Rouen aux xive et xve siècle (Soudet, avocat rouennais); — Les institutions de la commune d'Aumale (Seine-Inférieure) au xiiie siècle (Mlle Deck); — Le droit de visite de l'archevêque de Rouen avant et après Eudes Rigaud : différends avec l'évêque de Séez (1238-1243), conflit avec ses suffrageants au concile provincial de 1252 (Abbé Audrieu, doc. en dr. canon); Mémoire relatif à la réglementation de la pêche et du commerce du poisson en Normandie et surtout dans la Seine-Inférieure au Moyen-Age (Hérubel); — Mémoire sur le registre des visites de l'archiprêtre de Sainte-Marie-du-Mont; — Etudes de sa juridiction et de sa compétence au xviie siècle (Le

Digitized by Google

Cacheux, arch. Seine-Inférieure); — Le cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Cherbourg (Le Grix, avocat à Cherbourg); — Les vérifications des vingtièmes dans la généralité de Caen (R. Besnier, prof. Fac. Droit de Caen).

6464. — Société libre de l'Eure. *Séance du 23 juin* à Evreux. Discours d'installation de M. Prosper Josse, sénateur; — *A travers le Vieux Vernon*, Georges Poulain; — La colonne et le mur gallo-romain trouvés à Evreux, rue de la Petite Cité (Ch. Lecœur).

6465. — A. B. C., Revue artistique et littéraire. 5e année, février 1729, Honfleur, ville d'art de la France, par Pierre Normand, p. 44, nombreuses illustrations.

6466. — Art et les Artistes (L'), n° 97, mai 1929. Jean Restout, par René Gobillot, avec illustr.

6467. — Revue des Deux-Mondes, 1er mai 1929. La mort de Mme Roland, par Mme Clémenceau-Jacquemaire.

6468. — Revue d'Histoire de l'Eglise de France. Janvier-mars 1929. Les noms de lieux d'origine ecclésiastique. I. Souvenir des *Loca sancta* et des Eglises, par Géraud-Lavergne (origine du nom de nombreux lieux de la Manche, de l'Eure, de l'Orne, de la Seine-Inférieure et du Calvados).

6469. — Revue Historique, janvier-février 1929. Le Rôle de la Normandie dans l'Histoire (H. Prentout).

6470. — Revue des Questions historiques. 1er avril 1929. La Normandie sous la domination anglaise (A. Coulon).

6471. — Revue Mabillon, avril-juin 1929. Chronique bibliographique (Province de Rouen).

6472. — Le Petit Parisien, 3e édition de Normandie, a publié : *Juin 7*. Le poète Marc Chesneau; — 9. La mort de Mgr Mariette, religieux normand; — 10. Le peintre Cyprien Rideu; — 11. Les redevances dans l'ancienne Normandie; — 12, L'aquarelliste Constant Normand; — 16. Encore « la chanson de Roland »; — 19, Curieux usages dans l'ancienne Normandie; — 22, La tenure des terres dans l'ancienne Normandie; — 23, L'aquarelliste Marie Foubert; — 24, Les moulins de Vire au Moyen-Age; — 26. Des lettres inédites de Flaubert; — 27, La famille et les domestiques; — *Juillet 1er*. Les saints guérisseurs en Basse-Normandie; — 2, Le sculpteur et décorateur sur bois Frédéric-Raoul Duval; — 3, Descriptions et paysages normands; — 4. Les *feux de la Saint-Jean* en Normandie; — 7, Une fête littéraire à Thiberville (Eure), à la

Digitized by Google

mémoire de Paul Labbé; — 8, [La statuaire] Mme Josette Hébert-Coeffin; — 9, Des types Normands par MM. Jean Gaument et Camille Cé; — 11, Le peintre Juliette Savalle-Lemarchand; — 12, Un comité Guillaume-le-Conquérant; A la Société des Antiquaires de Normandie; — 13, Les Modes normandes d'autrefois; — 14, La dessinatrice Marie-Thérèse Guillermin; — 17, Notre vieille vaisselle d'étain; — 18, Pour nos Monuments et Sites; — 20, Le trésor de Basse-Seine [l'épave du Télémaque, à Quillebeuf]; — 21, Rabelais et la Normandie; — 25, Le commandant de la Bretonnière; — Le peintre René de Saint-Delis.

6473. — Les Nouvelles Littéraires, 27 juillet 1929. Corneille et Scudéry (Georges Mongrédien).

6474. — Le Temps, 26 juin. Dans le feuilleton de critique littéraire des livres nouveaux par Paul Souday, page sur Le Hâvre à propos du C. R. de la *Vie de Claude Monet*, par Mme Marthe de Fels.

6475. — La Gazette de Bayonne, 14 juin. Article de M. Eug. Plantié, préfet honoraire, sur Georges Dubosc, (rappelant ses origines basques du côté de sa mère et son séjour à Bayonne pendant sa jeunesse).

6476. — Affiches de Trévières (Calvados) (Les Petites). 4 juillet 1929. Notes historiques sur Bricqueville, et le Château de Colombières (L. Guérin).

6477. — L'Avranchin, journal hebdomadaire, continue la publication des *Miettes d'Histoire locale* (intéressant résumé des journaux régionaux de 1838 à 1870).

6478. — Journal de Beaumont-le-Roger, 13 juillet. Assemblée et banquet des Amis des Monuments et des Sites de l'Eure à Beaumont-le Roger, sous la présidence de M. André François Poncet, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts. C. R. et discours.

6479 — Journal du Neubourg, juin 7, 19, juillet 3, 10, 23 et 31. Le Neubourg pendant la Révolution 1791-1792 (Dr Le Dard); — Juillet 3, Les ruines de l'abbaye de Beaumont-le-Roger.

6480. — Le Pays d'Argentan, Revue trimestrielle, organe du syndicat d'initiative, n° 1. Juin 1929; — Un auteur ornais: Eugène Vincent (1850-1900), par V. Guillochin; — La Dentelle et l'Ecole dentellière d'Argentan (abbé J. Leboulenger).

6481. — Le Pays Virois, mai-juin 1929. Notes pour servir à l'histoire de Viessoix (Albert-Amand); — Jeanne d'Arc et le

Digitized by Google

Bocage (Roland de Cadehol); — Chronique du prieuré du Plessis-Grimoult (Frédéric Alix).

6482. — Revue de l'Avranchin, année 1929, fasc. n° 139. Glossaire du Patois du Bocage et du Sud de la Normandie; — La vigne dans l'Avranchin au Moyen-Age (H. Descoqs); — René Prével, prêtre de Les Biards, vicaire à Saint-Martin de Montjoie (tué le 14 janvier 1796); — Saint-Cyr-du-Bailleul (monographie) [abbés Masselin et Hulme].

6483. — Journal de Rouen, édition de l'Eure, a publié : Dans chaque numéro des éphémérides de 1804 ou 1779 : *Le Journal de Rouen d'il y a 125 ans ou 150 ans. Juin 1er.* Les cours-masures propres (Marcel Delaunay); — 2, Le train de vie d'un journaliste démocrate [Armand Carrel]. il y a cent ans (R. G. Nobécourt); — 4, La Société d'Etudes d'Historiques d'Orbec à travers le Lieuvin et le pays d'Ouche (Etienne Deville); — 7, *Les autographes* de Pierre Corneille (R. R. V.); Les ifs de la Chapelle-Gauthier (Marcel Delaunay); — 9, On demande une grande histoire de la Faïence de Rouen (R. R. V.); Une vue de la place de la Calende il y a cent ans (Et. D.); Barbé Marbois et les fausses lettres de Mme de Pompadour (R. R. V.); 9, 29, Quelques souvenirs normands à l'Exposition rétrospective des colonies françaises de l'Amérique du Nord (René Rouault de la Vigne); 13, L'architecte inconnu de l'église Saint-Ouen à Rouen (Pierre Chirol); A la bibliothèque municipale, une triple exposition : Manuscrits, autographes, livres italiens (R. R. V.); — 13, 14, 15, 16 et 19, Congrès des architectes à Rouen, C. R.; — 15, Pierre et Thomas Corneille à la Comédie-Française (R. R. V.); Les Heures difficiles du député Robert Lindet (Armand Le Corbeiller); — 19, Un vicomte de Falaise : Guillaume Paléologue de Bissipat (René Herval); Au temps des Vikings : A propos du *Drakar de Nora la Blonde* (Léon Coutil); — 23, L'église d'Amfreville-la-Mivoie (M. B.); — 25, Les origines normandes des familles canadiennes, un récensement de M. Vallaincourt (R. R. V.); — 27, M. Charles-Victor Langlois, direct. des Arch. Nat., article nécrol.; — 28, M. Paul Souday normand (page sur Le Hâvre); — 29, Trois lettres inédites de Gustave Flaubert (R. R. V.); — *Juillet 2*. Une plaque à rectifier : la rue du Docteur-Blanche [à Rouen] (R. R. V.); C. R. de la séance du 30 juin de la Société libre de l'Eure; 5, Les Andelys. [La représentation projetée à]. Le Théâtre antique de Noyers

Digitized by Google

[n'aura probablement pas lieu]; — 6 et 13. M. André François-Poncet, sous secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, préside l'Assemblée de la Société des Amis des Monuments et Sites de l'Eure, à Beaumont-le-Roger; — 6, A propos de l'électrification des communes de Sainte-Colombe et de Graveron-Sémerville; — 7, Jules Simon. cons. gén. de Londinières (Seine-Inférieure), *art. nécrol.*; L'abbé Lecanu, curé de Saint-Laurent de Brovedent (Seine-Inférieure). *art. nécrol.*; — 8. Un *Caractère* de la Bruyère : M. d'Iberville (R. R. V.); A propos d'une nouvelle acquisition du département des sculptures au Musée du Louvre (l'esquisse de la *Sainte Cécile* de la cathédrale du Rouen) (F. G.); Mort de Normand Paul Souday, critique littéraire du Temps, *art. nécrol.*; Un don à la Bibliothèque de Lisieux (Etienne Deville); Les ruines de l'abbaye de Beaumont-le-Roger (Marcel Delaunay); — 10, L'Assemblée générale du 9 juillet de la Société de l'Histoire de Normandie (C. R. 10, Une manifestation à Thiberville en l'honneur de Paul Labbé, poète et conteur normand (R. R. V.); 12. La réfection de la croix de l'hospice du Petit-Andelys; — 13, Les ifs de la Chapelle-Gauthier (Marcel Delaunay); Un hommage mérité; Distribution des prix à l'Institution Join-Lambert, discours du chanoine Pié faisant l'historique de l'établissement; — 14. C. R. de la réunion de juillet de la Société des Antiquaires de Normandie; Autour de l'affaire Cadoudal; l'arrestation de deux chouans à Pont-Andemer le 26 pluviose an XI (15 février 1803); (Fernand Lacroix); — 17, Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen. Prix de la Codre : 2.000 fr. à décerner en 1931 (conditions); A propos du privilège de la Fierte, *La procession des condamnés* (R. R. V.); — 19. M. Ropert, maire de Dieppe (art. nécrol.); L'origine de l'octroi de Lisieux (Et. D.); — 20, *Les Par-ci, par-là* de Georges Dubosc, 6e et 7e série (R. R. V.); La maison natale de Pierre Corneille [Achèvement de la restauration de]; — 23, Le Jubé de la cathédrale de Rouen au Musée de peinture (Pierre Chirol); [Réunion de]. *Les écrivains normands* à Gonfréville l'Orcher (R. H.); Les attaches de Georges Dubosc avec Bayonne et le pays basque; — 25, Appel du Comité *Guillaume le Conquérant* à Falaise [à tous ceux qui peuvent prouver qu'ils avaient des ancêtres à Hastings] (R. H.).

6484. — Le Petit Semeur (de Routot) Juillet-août 1929 : Autour de notre clocher (notes sur la première municipalité de Routot en 1790).

Digitized by Google

6485. — Le Roumois, juillet 1929 : Saint-Amand-des-Hautes-terres, par Charles Leroy.

6486. — La Tribune Républicaine (de Dreux), 23 février, 2, 16 et 27 mars, 20 avril, 25 mai, 8 juin, 27 juillet 1929. Huit jours d'une royale infortune (24 février-2 mars 1848) [Fuite de Louis-Philippe : son passage à Dreux, Anet, Ezy, Saint-André, etc.] par le Dr Demantké.

6487. — Notre Vieux Lycée, bulletin des Anciens Elèves du Lycée Corneille de Rouen (51e fascicule), contient, entr'autres : Charles Grandsart, prof. de rhét. au lycée Corneille (1874-1886) : sa méthode pédagogique, sur œuvre poétique (Intendant général Foliot); — Le Dernier des Intendants de la généralité de Rouen, É. T. de Maussion (A. Le Corbeiller).

6488. — La Vallée d'Eure, à partir du 13 juillet, publie de nouveau *L'Histoire de la Révolution à Pacy-sur-Eure*, par Edouard Izambard.

6489. — Allary (Jean). — Trois lettres inédites de Gustave Flaubert à un ami, l'écrivain russe Tourguénieff, *Europe Nouvelle*, 22 juin.

6490. — Debaize (abbé), † curé d'Equemauville, chapelain épiscopal, *Semaine Religieuse de Bayeux*, 14 et 28 juillet 1929.

6491. — Déodat de Basly (R. P.) O. F. M. — La Christiade, 2 vol. petit in 8° de 220 et 270 pp. avec un supplément documentaire de 80 pp., Paris, libr. Vrin. — C. R., dans le *Correspondant* du 25 mai 1929, p. 605, par A. Poizat. (L'auteur natif du Hâvre appuie son poème sur la philosophie de Duns Scot et la conception de Dieu-Amour).

6492. — Dhul (Marc), poète normand. Au gré du Rêve. Evreux, Ch. Hérissey, 1928, in-8° carré, 186 pp.

6493. — Dubosc (Georges). Par-ci par-là. Etudes normandes de mœurs et d'histoire, 6e et 7e vol. Librairie Henri Defontaine, Rouen.

6494. — Dufayel (Mlle Suzanne). *La procession des condamnés.* Une brochure rappelant le privilège de la Fierte de Saint-Romain à Rouen. — Gabriel Dervois, imprimeur, Rouen.

6495. — Fels (Mme Marthe). La vie de Claude Monet (le premier chapitre se passe au Hâvre).

6496. — Gaumont (Jean) et Cé (Camille). Plus vrai que la vie. Grasset, éditeur, Paris (Roman dont la plupart des personnages

Digitized by Google

sont des normands et dont l'action se déroule dans la région rouennaise).

6496 *bis*. — Hugurt (Adrien). Jeanne d'Arc au Crotoy [Le Confesseur de la Pucelle : Le chanoine Nicole de Quiefdeville, chancelier, Amiens, dont la famille à la fin du xve et au début du xvie était aux environs d'Arques, à Glicourt, entre Dieppe et Eu]. *Bull. trim. des Antiq. de Picardie*, IIIe et IVe trim., 1928, p. 750.

6497. — Labbé (Paul). Œuvres choisies, précédées d'une introduction de Jacques Noir et suivies d'opinions et d'hommages, in-8°, 5 illustr. dont deux en couleur, et deux fac-similés. Paris, A. Lemerre, 1929.

6498. — Langlois (Charles-Victor), directeur des Archives nat., membre de l'Institut, né à Rouen, † à Paris, inhumé à Tourville-sur-Pont-Audemer, art. nécrol., *Journal de Rouen*, 27 juin.

6498 *bis*. — Le Boucher (Mgr). Le Professeur et le Directeur, *Semaine Religieuse de Bayeux*, 28 juillet 1929 (*à suivre*), 4 août 1929.

6499. — Leganu (abbé Raymond), † curé de Saint-Laurent de Brévedent. *Bulletin Religieux de Rouen*, 20 juillet 1929.

6500. — Lefèvre (Louis-Raymond). Le Royaume de ce monde, roman situé à Rouen. Editions de la Nouvelle Revue Française.

6501. — Lejeune (Jean). Le Drakar de Nora la Blonde, roman situé au temps des Vikings.

6502. — Lemoussu (abbé Victor), chapelain épiscopal, † curé de La Bonneville. *Semaine Relgieuse de Coutances*, 18 juillet 1929.

6503. — Mariette (Mgr), vicaire général de Malacca, né à Avranches, † à Singapour. *Petit Parisien*, 3e édit. normande, 9 juin, art. nécrol.

6503 *bis*. — Pillet (Chanoine). † curé d'Equeurville. *Semaine Religieuse de Coutances*, 8 août 1929.

6504. — Renouf (chanoine). † ancien curé de Douvres. *Semaine Religieuse de Bayeux*, 16 juin 1929.

6505. — Ropert (Benoni), maire et cons. gén. de Dieppe, † le 17 juillet, art. nécrol. et C. R. des obsèques, journaux de Dieppe et de Seine-Inférieure.

6506. — Scapini (Georges). L'apprentissage de la nuit, 1 vol., 12 fr., E. Flammarion : pages sur Rouen et Dieppe.

Digitized by Google

6507. — Simon (Jules). cons. génér. de Londinières (Seine-Inférieure), art. nécrol., *Journal de Rouen*, 7 juillet.

6508. — Souday (Paul), critique littéraire du *Temps*, né au Hâvre, élève du collège d'Yvetot, art. nécrol. dans le *Temps*, l'*Echo de Paris*, tous les journaux de Paris et de Normandie, 8 juin.

6509. — Vaillancourt (Emile), prof. à l'Université de Montréal. La conquête du Canada par les Normands, in-8° de 200 p. Ducharme, édit., Montréal.

6510. — Vallis (Geo), pseudonyme de M. Gros, recev. de l'Enregistr. à Evreux. Elévations, Paris, Bloud et Gay, édit. L'Académie a décerné à cet ouvrage un prix de 1.000 fr. sur la fondation Monthyon.

6511. — Vautier (Chanoine Edouard), † le 10 juillet à Sourdeval. *Semaine Religieuse de Coutances*. 1er août 1929.

6512. — Voivenel (Paul) et Lagriffe (Lucien) (Docteurs). Sous le signe de la P. G. (Paralysie générale). La folie de Guy de Maupassant, critique médico-littéraire, préface de Camille Mauclair. Paris, édit. de la Renaissance du Livre.

Indications spéciales par département.

Calvados : **6459**, 60, 63, 65, 68, 72, 76, 81, 82, 83, 90, **6504**.

Eure : **6461**, 64, 68, 72, 78, 79, 83, 84, 85, 86, 88, 92, 97, 98, **6510**.

Manche : **6463**, 68, 72, 77, **6502**, 03, 11.

Orne : **6463**, 68, 80.

Seine-Inférieure : **6461**, 62, 63, 68, 71, 72, 73, 74, 75, 83, 87, 89, 91, 93, 94, 95, 96, 98, 99, **6500**, 05, 06, 07, 08, 12.

Digitized by Google

REVUE CATHOLIQUE DE NORMANDIE

(1891-1929)

TABLE DES TRENTE-HUIT PREMIERS VOLUMES

PAR

M. LE CHANOINE CH. GUÉRY

CHANOINE TITULAIRE

AUMONIER HONORAIRE DU LYCÉE D'ÉVREUX

OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

A

A. (PAUL). Les anciens calvaires de la paroisse de Cany, 13e année. 249.

ABRAHAM (JEANNE). Sur la signification de la tapisserie de Bayeux, 35e année, 2e livraison, p. 122.

ADAM (Abbé J.-L.). Le prieuré de Saint-Pierre de la Luthumière à Brix, 2e année, p. 172, 286.

— La fête de l'Immaculée-Conception dite fête aux Normands, 5e année, p. 115, 357.

— La confrérie du Saint Sépulcre de Valognes, 6e année, p. 443 et 7e année, p. 5, 146.

— Le culte de la Sainte Trinité à Valognes et en Basse-Normandie dans le passé, 8e année. p. 325, 369.

— Le collège de Valognes, 9e année, p. 171, 216.

— Notes sur la vie et l'œuvre de Félix Buhot, peintre graveur, 9e année, p. 326.

— Recherches sur les rentes de l'église de Valognes au Moyen Age, 10e année, p. 227, 298, 373.

— Quelques notes sur l'origine du Grand Séminaire et l'heureuse intervention de M. Ch. Godefroy, cure au diocèse de Coutances, 14e année, p. 226, 253.

— Richard Olivier de Longueil, évêque de Coutances, 16e année, p. 212, 266.

— Notes sur le sacré Pallium, 17e année, p. 136.

— Le manuel de Coutances, imprimé à Rouen en 1494 en gothique, avec planches, 18e année, p. 185, 221, 277 et 19e année, p. 5, 106, 165 (fin).

A.-E. Université de Caen, faculté des lettres, soutenance de thèses de doctorat, 11e année, p. 127.

ALIX (Abbé FRÉDÉRIC). Au sujet de la farce de Pathelin, 36e année, p. 54.

— Un lettré normand : Fatouville, 38e année, p. 48.

Digitized by Google

— Documents : Prieuré des Deux-Amants, 38e année, p. 176.

ALLARD (C.). Nécrologie : Mgr Racine, 3e année, 223.

ALLARD (Paul). Verres chrétiens des premiers siècles, conservés dans une collection rouennaise, 1re année, 7.

— Paul Lamache, professeur aux Facultés de Strasbourg et de Grenoble, l'un des fondateurs de la société de saint Vincent de-Paul (1810 1892), 2e année, 527, 560.

— Frédéric Le Play et la Normandie, 16e année, 72. 117.

ANGOT DES ROTOURS (J.). Clergé d'autrefois, 4e année, 402.

— Les périodiques de l'Orne, 4e année, 410.

— Bulletin bibliographique [C. R., Jean Halbout de la Becqnetière] (J.-B. de la Salle), 19e année, 291.

— (1593-1626). On y voit Mme Acarie, frère Elzéar, capucin de Vire [à Caen en 1626], 14e année, 175.

— C. R. Sur nos origines chrétiennes, 14e année, 210.

— C. R. [sur Jules Barbey d'Aurevilly. La vie, l'œuvre par E. Grelé, 2 vol. in-8o], 16e année, 58.

— C. R. Sur la notice historique du P. Séverin Girault, 17e année, 112.

— Bulletin bibliographique [Mém. et lettres du P. Timothée de la Flèche, évêque de Béryte, etc], 18e année, 105.

ANJOT (Abbé). L'expédition de Syrie, amiral Jéhenne, 29e année, 25, 60.

ANTHIAUME (Abbé). Le collège du Havre (1579 1865) 2 vol. gr. in 8o (C. R.), par Abbé A. Touzard, 15e année, 159.

APPERT. Essai sur le prieuré et la baronnie de la Ferté-Macé d'après les chartres fertoises de l'abbaye de Saint-Julien de Tours 1re année, 66, 165, 273.

ARONDEL (G.). La tyrannie graduée (1789-1799). 16e année. 317 et 17e année, 6.

ASSELIN (R.). Le Chevalier Destouches, 30e année, 116, 159.

AUBRY (P.). La Croix de Beauvais, près Dieppe, 17e année, 201.

AURENCHE (L.). Le chevalier de Flamanville, 30e année, 67.

B

BACOURT (E. Fourier de). Les Normands en Lorraine, 10e année, 259.

— Relation d'un voyage en Normandie, etc., 12e année, 113, 197, 251.

— Mgr de Bigeat dernier grand doyen de la Cathédrale d'Avranches, 13e année, 61, 256, 310 ; 14e année, 161. 303 ; 15e année, 83, 238 ; 16e année, 127, 189 ; 17e année, 49. 191, 320 ; 18e année, 36 ; 19e année, 147, 189 ; 20e année, 284 ; 21e année, 49 (*fin*).

— Un colon normand en Amérique au XVIIIe siècle, saint John de Crèvecœur, 17e année, 258.

— Les monastères de la Congrégation N.-D. en Normandie. 18e année, 180.

BAILLEUL (Château de). Cf. abbé Hebert, 14e année, 47, 61.

BALLE (de la). Jeanne d'Arc et le pays d'Evreux, 2e année, 373.

— Saint Louis, roi de France et comte d'Evreux, 4e année, 259, 450, 529.

— Un apôtre en Normandie, par le Vénérable P. Maunois, à Bernay, Grand-Camp, Orbec, etc. (1606-1683), 7e année, 453.

BARBIER DE MONFAULT (Mgr). Inventaire du mobilier de messire Antoine-François la Fauche, en 1743, 5e année, 59.

BARRET (P.). Chronique normande, 2e année. 334, 449, 557, 679 ; 3e année, 103.

Digitized by Google

— Bulletin bibliographique, l'abbé de Fontenay, 1re année, 182. — La vie et les œuvres de J.-J. Rousseau, 1re année, 587.

BEAUREPAIRE (Charles de). Lettres inédites de Tanevot d'Herbault, ancien député du commerce à Rouen, 2e année, 193.

— Gay de Planhol, avocat à Morlaix, 6e année, 57.

— Notice sur le Chanoine Jean le Prévost, bibliothécaire du Chapitre de Rouen (1600-1648), 7e année, 181.

— Notes sur Saint-Victor-l'Abbaye, 12e année, 91, 151.

— Bulletin bibliograph. La chouannerie dans l'Avranchin, par F. Jourdan, 17e année, 338 et 19e année, 51. — C. R. sur le livre de M. Le Hardy, 22e année, 277.

BÉGUIN (Maurice). Les Prussiens à Evreux en 1815, 31e année, 122.

BÉRANGER (J.). Le « Pagus Madriacensis », son origine, son étendue, ses comtes, 16e année, 89.

BERNIER (P.). Cf., *Appert*.

— Un coin du Bocage normand d'après un livre récent, 3e année, 516.

BLANGY (Comte de). Deux lettres inédites de P. D. Huet, 8e année, 489.

BOURGEOIS (Abbé). Poésie, 23e année 354.

BOURRIENNE (Abbé V.). Thomas Corneille, sa famille, ses premières années, 1re année, 51, 141, 203.

— Points obscurs et nouveaux de la vie normande de Malherbe, 3e année, 537 ; 4e année, 142, 323, 468, 575 ; 5e année, 227.

— Un pèlerinage au tombeau de saint Martin, 5e année, 594.

— Les tours et murailles de Caen, vers la fin de la Ligue, 6e année, 429.

— Odon de Conteville, évêque de Bayeux. Son rôle au début de la première Croisade, 7e année, 389 ; 8e année, 20, 242, 336, 507 ; 9e année, 420, 530, 10e année, 266.

— Le huitième centenaire de la prise de Jérusalem. La part des Normands, 9e année, 83.

— Le contrat de mariage et le testament de Malherbe, 18e année, 88, 146 (blason).

— Philippe de Harcourt, évêque de Bayeux, 18e année, 200, 301 ; 19e année, 42, 165, 266, 295 ; 20e année, 56 ; 22e année, 466 ; 23e année, 113, 209, 337 ; 24e année, 1 ; 35e année, 6 ; 37e année, 129, 193.

— C. R. sur la biographie du P. Berthelot, 26e année, 417.

— Mgr Touchet, † évêque d'Orléans, cardinal, 32e année, 5.

BRÉARD (Ch.). Notice sur Jacques de Saint-Pierre, 5e année, 563.

— Un souvenir de l'ancienne chapelle de N.-D. de Montfort-sur-Risle, 14e année, 241.

— Un ancien vitrail de l'église du Marais-Vernier, 15e année, 14. [Les Jubert]. C. R. par l'abbé Tougard.

BREBISSON (B. de). La porcelaine tendre de Rouen, 5e année, 582 ; 6e année, 25 ; — Les Rabodanges, 10e année, 421, 477 ; 11e année, 33, 69 ; — Recherche de la généralité de Caen par Roissy, 24e année, 423.

BRIÈRE (L. de la). La Sainteté dans l'Ordre de Malte, 6e année, 77.

C

CAHAGNE (J.). Eglise de Tourny, patronage, architecture, 12e année, 82.

— Le curé et la perception des dîmes dans la paroisse de Tourny avant la Révolution, 11e année, 367.

CAPRON (Abbé). Dîme des agneaux et des oies. Procès entre le curé

Digitized by Google

d'Anneville-s.-Seine et quelqnes paroissiens, 7e année, 253, 312, 407 et 8e année, 60.

CHARDON (Abbé). Le dernier abbé de Varennes en Berry : J.-B. Bourlier, évêque d'Evreux, 37e année, 222, 271, 332; 38e année, 18, 65.

CHENNEVIÈRES (Marquis de). Notre clergé gouvernant ses artistes, 2e année, 463.

CHEVALLIER (Abbé E.). C. R. de la monographie sur l'église de Beaumont-le-Roger, par M. le chanoine Bonnenfant, 34e année, 63 et sur celle de Saint-Taurin, 36e année, 116.

CLÉREMBRAY (Félix, M. Lefèvre). Journal de voyage à Paris, etc., 24e année, 101.

— Sur Pocholle, 3me sous-préfet de Neufchâtel-en-Bray, Patry maire d'Esclavelles et le préfet Beugnot, 25e année, 321.

— Une religieuse normande et un moine breton [Episodes de la Contre-Révolution, à Rouen, 1794-99], 25e année, 405 ; 26e année, 1, 81.

— Quelques pages de l'histoire de la Révolution en Normandie, 26e année, 173, 242, 305.

— Foucarmont sous la Révolution. Fin de l'abbaye, 27e année, 25, 64, 162, 220 ; 28e année, 31, 119, 175, 222.

CLÉRY (Collégiale de). Dotations normandes à la — 15e année, 61.

COUPPEY (Abbé). Notes historiques sur le prieuré conventuel d'Heauville à la Hague, 7e année, 421 ; 8e année, 42, 144, 215, 359 ; 9e année, 120, 232, 303, 451, 469 ; 10e année, 315, 437, 516 ; 11e année, 23, 84, 168.

— L'Abbaye de N.-D. du Vœu près Cherbourg (Manche) : Sa fondation, 10e année, 41, 210 ; ses abbés, 12e année, 242, 315 ; 13e année, 41, 122, 178, 266 ; 14e année, 294 : 15e année, 87, 128, 273 ; 16e année, 199, 299 ; 17e année, 71 ; 18e année, 63, 136, 174 ; 19e année, 244 ; 20e année, 149 ; 21e année, 113 ; 23e année, 8, 416, 493.

— Guillaume de Troismonts et le Cotentin à la fin du XIVe siècle, 24e année, 93, 219, 290, 382.

COURTEN (Mlle Clémentine de). Essai sur Huet, évêque d'Avranches, 32e année, 51, 113, 207 ; 33e année, 36, 81 ; 34e année, 18, 104.

— A propos de la lettre sur l'origine des romans de P. D. Huet, 38e année, 86.

COUTIL (Léon). Le monastère de Pental à Saint-Samson-la-Roque 35e année, 298.

— Les retranchements de l'arrond. de Bernay et les plans d'Ameline, 38e année, 48 ; — Vases sigillés gallo-romains dans le département de l'Eure, 38e année, 53.

D

DALLET (Alexandre). Prieuré de Saint-Cyr de Friardel, 23e année, 606, 691.

DANTU (Abbé S.). Fleurs de Normandie (poésies), 23e année, 147. *Reliquiæ* [sur l'abbaye de Valmont], 23e année, 263.

DANZAS (Georges). Le mouvement catholique en Allemagne 1re année, 284 ; 2e année, 544 ; 3e année, 505, 630.

— Nécrologie : Mgr d'Hulst, 6e année, 267.

— Bulletin bibliographique. : Les adversaires du pouvoir temporel et la triple alliance, 3e année, 113.

— Juifs et catholiques en Autriche-Hongrie, 6e année, 169.

DANZAS (H.). Bulletin bibliograph. : l'abbé Kanengieser : Kerteler et l'organisation sociale, 4e année, 285.

— Le Homested ou l'insaisibilité de la petite propriété rurale, 4e année, 606.

Digitized by Google

DELAMARE (Abbé). Le calendrier spirituel d'Evreux au XVIIe siècle, 33e année, 102, 217, 298, 396, 473 ; 34e année, 142, 248 [a été terminé par l'auteur lui-même].

DESDOUITS (Abbé). En marge des livres nouveaux, 38e année, 104 [Un curé de France : Pierre Lefebvre, par J. Lenfant] ; 112 [Un roman d'amitié entre deux adversaires politiques : Falloux et Persigny, par Georges Goyau].

— En marge, etc., 38e année, 173 [Les Eglises histor. de France ; 174 [Le Thuit Signol, par Ch. Leroy et le château de Falaise, par René Herval].

DEVILLE (Etienne). Notices sur des Manuscrits normands conservés à la Bibl. Sainte Geneviève, I. Manuscrits provenant du prieuré de Sainte-Barbe-en-Auge (Calvados), 13e année, 232, 280 ; du prieuré de Saint-Lô de Rouen, *id.*, 358 ; abbaye Saint-Etienne de Caen, 14e année, 17, 93, 121, 197, 269, 315 ; Ancien cartulaire de Caen (*suite*), 15e année, 17 ; Manuscrits lexoviens, 45, 101 ; Manuscrits de la Manche, 220 ; Mss. ebroïciens, 165 ; Autres, Mss normands, 287 ; *id.* 36e année, 41, 80, 162 ; Mss. de la Noë, 18e année, 316 ; 19e année, 199 (*fin*).

— Dom Jacques Louis Le Noir et son inventaire des titres normands de la Chambre des Comptes, 16e année, 247.

— Un historien normand : Jean le Blond, sieur de Branville (Eure) 16e année, 306.

— Invent. sommaire d'un fragment de cartulaire de l'abbaye du Bec 17e année, 37.

— Le temporel de l'abbaye de Cormeilles au XVIe siècle, 17e année, 94.

— Notice sur un feuillet inédit d'un cartulaire du prieuré de Maupas, 17e année, 132.

— C. R. sur la monographie de N.-D. de Louviers, par M. Le Mercier, 17e année, 164.

— Livres d'heures normands conservés dans les bibliothèques parisiennes, 17e année, 212.

— Recherches sur la litre des Eglises 17e année, 246.

— Deux livres d'heures Mss. (XVe s.) à l'usage de Bayeux, 17e année, 330.

— Deux mandements inédits de François Ier (1518-1540) 18e année, 40.

— C. R. de l'Histoire de Verson (Calvados), par V. Hunger, 18e année, 48.

— Le cartulaire de l'Assomption N.-D., fondée en l'église d'Arques (1433-1503), 18e année, 53.

— C. R. Les Mss. à peintures de la cité de Dieu, par le comte A. de Laborde, 19e année, 220.

— Le registre de la léproserie d'Andeli, en 1380, 19e année, 305.

— Les Mss. de l'abbaye de Mortimer à la Nationale, 20e année, 272 et 24e année, 45.

— Epaves de la bibliothèque de Savigny, 25e année, 271.

— La légende du pendu, 28e année, 83.

— Les vitraux de Saint-Jacques de Lisieux, 31e année, 73, 106, 145.

— Ancien registre du tabellionage de Lisieux, 33e année, 128

DORANLO (Docteur). Note sur des estampilles céramiques découvertes dans le departement de l'Eure, 38e année, 144.

DUBOIS (Abbé). Biographie par l'abbé Bouvier présentée par l'abbé A. Tougard, 17e année, 31.

DUBOURG (R.). Une famille d'Argentan : Les Lautour (1600 1915), 36e année, 70, 129, 201, 299, 352 ; 37e année, 5 (*fin*).

Digitized by Google

DUPONT (Etienne). Les exilés du clergé au Mont-Saint-Michel, 29e année, 285.

— L'affaire Lohier d'Etaville, 30e année, 225.

DUVAL (Louis). Curiosités bibliogr. relatives au drame chrétien, 21e année, 57.

— Saint-Gervais de Falaise, 23e année, 312, 397.

— C. R. du cartulaire d'Alençon, 23e année, 351.

— Le patois guernesiais, 23e année, 723.

E

EDOUARD (P.) d'Alençon. Le couvent des Capucins d'Evreux, 3e année, 478, 573.

E. M. Notes sur la Sainte Epine conservée dans la cathédrale de Séez, 3e année, 316.

ESNEVAL (baron d') Notes et documents pour servir à l'histoire des communes de la Seine-Infre; Roquefort, 1re année, 213; Malleville-les-Grès, 3e année, 368; Villers-Ecales, 4e année, 541.

— Les seigneurs de Pavilly, barons d'Esneval, 27e année, 170, 193; 28e année, 25, 270.

— Les Bretel de Grémonville, 33e année, 186, 261, 369, 444; 34e année, 46, 111, 182, 261, 304 (*fin*).

— Les Le Roux d'Infreville, 36e année, 232, 280 (*fin*).

— Les seigneurs de Pavilly, barons d'Esneval, 38e année, 25, 71, 129.

F

FAUCHET (Claude), évêque constitutionnel du Calvados, par J. Charrier. 2 vol. in-8. — C. R. par Louis Boulé, 18e année, 270.

FILLEUL DES GUERROTS (Le) Familles nobles des élections d'Arques, Montivilliers, Caudebec. Neufchâtel qui embrassèrent la Réforme, 4e année, 244.

FIQUET (A.). Notice sur l'abbé Lebret et ses collections des actes des paroisses de Criquetot-l'Esneval, et d'Yerville, 20e année, 67.

FLAVY (Guillaume de) capitaine de Compiègne (1398-1449); C. R. par Etienne Deville, 16e année, 108 Jeanne d'Arc).

G

GASTE (A.). Les drames liturgiques de la cathédrale de Rouen, 2e année, 349, 477, 573.

— Correspondance du R. P. Huet et du P. Martin, 5e année, 5, 93, 209, 321, 421, 521; 6e année, 5, 87, 237, 337 366, 459; 7e année, 89, 167, 205, 276, 357.

GODEFROY (Abbé). Notice sur le maréchal Jacques II de Matignon 4e année, 172.

— Une célèbre baronnie normande : Torigni, 5e année, 513; 6e année 34, 181, 314, 353.

— Le chevalier de Caillières, gouverneur du Canada (1648-1703), 8e année, 5, 158, 218, 310, 456; 9e année, 5.

GOSSELIN (Abbé Auguste). Le mouvement catholique au Canada, 1re année, 568.

— Les Normands au Canada, 2e année, 241, 631; 3e année, 49, 601; 4e année, 72, Jean Nicolet.

— Le mouvement catholique aux Etats-Unis, 4e année, 104.

— Henri de Bernières, premier curé de Québec, 6e année, 117, 205, 274, 369, 473; 7e année, 61.

— Les Normands au Canada : juridiction exercée par l'archevêque de Rouen, 5e année, 69, 152.

— Mgr de Saint-Vallier et son temps 8e année, 117, 255, 279, 408, 470; 9e année, 18, 157.

— Journal d'une expédition de d'Iberville par l'abbé Beaudoin (1696-1697) ; lettres d'Iberville, 9e année, 377, 511; 10e année, 60, 124, 243.

Digitized by Google

— La Mission du Canada avant Mgr de Laval (1615 1659), 18e année, 248, 283 ; 19e année, 24, 74, 117, 173, 229. 277.

— L'Eglise du Canada depuis Mgr de Laval jusqu'à la conquête, 23e année, 506.

— Les Normands au Canada. France et Canada Dieppe-Québec (1639) ; Québec-Dieppe (1912), 24e année, 140.

— L'Eglise et l'Etat au Canada après la conquête par les Anglais, 25e année, 251.
Dans la 28e année, 45. article nécrologique sur l'abbé Gosselin, par l'abbé Ch. Guéry.

GOYAU (Georges) ; Les Lazaristes et le P. Laval, 37e année, 346.

GRISELLE (E.), Lettre d Antoine Halley à P. D. Huet, 9e année, 481.

GUÉRY (Chanoine Ch.). Vie de Mgr de Laval, archidiacre d'Evreux, 1er evêque de Québec et apôtre du Canada (1622-1708), 1re année, 542 ; 2e année, 95, 162, 272.

— Annales de la communauté des religieuses hospitalières d'Harcourt, 3e année, 197. 277. 333.

— Histoires des commanderies dans le département de l'Eure. 4e année, 199. 219. 353. 537 ; 5e année, 48, 171, 393, 443.

— La Commanderie de Chanu, 9e année, 40, 144, 244.

— La Commanderie Bourgoult, 10e année, 469 ; 11e année, 11, 114, 141 209. 273, 337 ; 12e année, 34, 65, 132, 178.

— Huit lettres inédites de M Rouault, curé de Saint-Pair sur-Mer, à M. Adam, curé de Saint Thomas à Evreux, 12e année, 322 ; 13e année, 22, 77, 140.

— Bulletin bibliographique : Le docteur Labrie, 13e année, 369.

— Guillaume Alexis, dit le bon moine de Lyre, 15e année, 250, 312 ; 16e année, 24, 61, 147, 173, 209 ; 17e année, 19. 61 (*fin*).

— Histoire de l'abbaye de Lyre, 19 année. 209. 225. 254 ; 20e année, 23, 76, 116. 168. 197. 250 ; 21e année. 36, 73, 138 ; 22e année, 16, 72, 137, 235, 315, 438 ; 23e année, 21.

— Deux bénédictins normands : dom Blandin et dom L. Fontaine, 23e année, 289, 377, 473. 569 (*fin*).

— Bulletin bibliographique : C. R. de l'Eglise du Canada depuis Mgr. de Laval jusqu'à la conquête, 23e année, 448 et 450, pour la 1re partie et pour la seconde, 23e année. 653, et 25e année. 469.

— Son Eminence le Cardinal Amette, archevêque de Paris, 21e année, 1.

— Pie X et le Pape Benoit XV, 23e année, 671, 672.

— Correspondance de Bénédictins normands avec Montfaucon, 23e année, 788 ; 24e année, 70, 122, 241, 347.

— Palinods ou puys de poésie en Normandie, 24e année, 461 ; 25e année. 17, 81, 161, 241.

— Calendrier mural du XVIe siècle au Secrétariat de l'ancien Evêché d'Evreux, 24e année, 477.

— Distinctions honorifiques, 25e année, 71 et 28e année, 236.

— Article nécrologique sur M. l'abbé J.-L. Adam, 25e année, 150.

— Article nécrologique sur Louis Duval, archiviste, 26e année. 146.

— Bulletin bibliographique C. R. sur les cartes Marines (1500 1650), par l'abbé Anthiaume, 26e année, 148.

— Les Seigneurs de Bosnormand-en Roumois (Eure), 26e année, 278 325, 369 ; 27e année. 13. 50, 145, 208, 258 ; 28e année, 7, 53, 103, 149, 197, 245 ; 29e année, 5. 49, 116. 161, 213, 257.

— Mgr. Louis Déchelette, † évêque d'Evreux, 29e année, 113.

— Mgr. Chauvin, évêque nommé d'Evreux, 29e année, 209.

Digitized by Google

— Le Cardinal Amette, † archevêque de Paris, 29e année, 211.
— M. le Chanoine Tougard, † à Bonsecours de Rouen, 30e année, 86.
— Un heureux retour, Mgr. Cerretti, nonce à Paris, 30e année, 197.
— Abbaye de Lyre. Quelques additions au chapitre des possessions anglaises, 30e année, 261.
— Benoit XV, † le 22 Janvier 1922 à 6 h., 31e année, 1. — Pie XI, 31e année, 49.
— Origine du culte de Saint-Nicolas en Normandie, 31e année, 65.
— Grand Pouillé du diocèse d'Evreux. Doyenné de Laigle (G. 22 à G. 35), 32e année, 91, 168, 224 et 33e année, 48.
— Nécrologie : M. Louis Régnier, 33e année, 60 et l'abbé Couppey, 316.
— Découverte d'une pierre tombale à la Vielle-Lyre, 34e année, 273.
— Inauguration du buste de Paul Labbé dans le cimetière de Thiberville, 34e année, 325.
— Le couronnement de nos lauréats de notre concours littéraire de 1923, 35e année, 5, 18.
— En auto-car de Lyon à Rome par les Alpes, la Toscane et l'Ombrie. 35e année, 19-34, 66-85 pour le retour.
— Bulletin bibliographique : C. R. de Lisieux par Louis Serbat, 35e année, 120 ; d'Eliphas Lévi, par Paul Chacornac ; de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, par le baron Angot des Rotours, de la monographie de la cathédrale d'Evreux du chanoine Bonnenfant, etc., 35e année, 179, 181, 246, 247, 306, 307.
— Nos collaborateurs à l'honneur [Chanoine Vacandard], 308, 327.
— En marge des livres nouveaux [L'auteur de la farce de Pathelin, par M. Louis Cons], 35e année, 371, 374.
— En marge des livres nouveaux. [Recherches sur le séjour de Saint-Thomas Becket à Lisieux, par l'abbé Simon], 36e année, 122.
— Mgr. Thomas Lemonnier, † évêque de Bayeux 37e année, 1.
— En marge des livres nouveaux [Une âme a vécu, Sainte Thérèse de Lisieux, par Jean Clostre], 37e année, 121 ; Pont-Audemer pendant la guerre, par J. Leroy, *id.* 122.
— Mgr. Suhard, évêque de Bayeux, 37e année, 257.
— Découverte archéologique à l'abbaye de la Noë, près la Bonneville [sépulture de Garin de Cierrey, évêque d'Evreux, XIIe siècle], 37e année, 370.
— En marge des livres nouveaux. [Guillaume Alecis et Pathelin, par R. Holbrook], 37e année, 365 ; La geste de Normandie, par R. Herval, *id.*, 367 ; Dieppe, cité normande, par le même, *id.*, 368.
— Une esquisse de L. de la Hire. — Généalogie du R. P. Laval, 38e année, 215 223.
GUESTIERS (de). Un mandat électoral en 1789, 30e année, 177.
GUILLEMARE (Ernest). C. R d'une monographie sur Pont-de-l'Arche 28e année, 95.
GUILLOREAU (dom Léon). Cartulaire de Loders (Dorset), prieuré dépendant de Montebourg 17e année, 267, 304 ; 18e année, 18, 72, 119, 165, 230, 308 ; 19e année, 13, 61.
— Fragment de Coutumier du Mont Saint-Michel, 24e année, 161.
— Le démêlé entre Serlon, abbé de Savigny et Pierre d'York abbé de Furnes, 25e année, 127, (1147-1150).
— Election de Silvestre à l'Evêché de Séez 25e année, 423 ; 26e année, 251.
— Une dépendance du Chapitre de Rouen devenue collégiale Ottery Saint-Mary, 26e année, 251.

Digitized by Google

GUILLOT (Gaetan). La franc-Maçonnerie royaliste en 1815, 15e année, 206.
— Une assemblée d'électeurs a Carentan sous Louis XIII, 16e année, 35.
— Une spéculation agricole au XVIIIe siècle, 23e année, 517, 584, 706, 749; 24e année, 29.
— Un moine architecte, peintre et sculpteur, 24e année, 201.
— La femme et et les filles de Jouvenet, 24e année, 305.
— Un agent secret dans la Manche en l'an VI, 24e année, 439.
— M. Lefrançois, curé de N.-D. de Saint Lô, 25e année, 142, 192.
— Les religieuses du Bon Sauveur à Saint-Lô, 25e année, 373.
— L'Odyssée d'un prêtre réfractaire dans la Manche : l'abbé Gosset, 26e année, 51, 125, 161. (Cf. article nécrologique par l'abbé Guéry, 28e année, 3 livrai.).

H

HAREL (Paul). Sonnets normands, 22e année, 436.
HAVARD (P.) Un chapitre de la vie de l'abbé Gilbert, ancien vicaire général de Coutances, 3e année, 164.
HARTOY (Maurice d'). Chronique Normande, 32e année, 147, 247, 33e année, 54, 118, 200, 293, 386 ; 34e année, 30, 206.
— Le roman au cloitre, 32e année, 230.
— Nos collaborateurs : M. le chanoine Porée, 34e année, 161 ; M. le chanoine Guéry, 225 ; M. de Longuemare, 353 ; commandant d'Hauterive, 129 ; Pierre Chirol, 35e année 193 ; Melle de Courten, 321 ; Mgr Baudrillard, 36e année, 65; commandant Quenedey, 193.
— Rapport sur le congrès d'Alençon, 34e année, 168.
— En marge des livres nouveaux, 34e année, 277, 340, 399 ; 35e année, 175, 371 ; 36e année, 56, 238, 292.
— Avenir de l'intelligence, 36e année, 257.
HAUTERIVE (Commandant d'). Un peu d'histoire régionale, 32e année, 156, 239 ; 33e année, 64, 170, 284, 379 (Destouches), 455, [Joséphine à Navarre] ; 34e année, 123, 240, 384 ; 35e année, 48, 114.
— A nos collaborateurs, Maurice d'Hartoy, 34e année, 82. Cet auteur s'était réservé l'*Intermédiaire*.
HAUTIN (Mgr. François). Evêque d'Evreux, 16e année, 287, † en 1907.
HÉBERT (abbé P.) La noblesse en Normandie avril 1791, à novembre 1792, 10e année, 324, 394, 503 ; 11e année, 101, 179, 224, 298.
— La Révolution à Rouen et dans le pays de Caux (1791-1793), 12e année, 285, 13e année, 5, 99, 165, 222.
— Le château de Bailleul (Seine-Inférieure), 14e année, 47, 61.
HERVAL (René). Sonnets-Poésies, 33e année, 291 ; 34e année, 396.
— La Geste de Normandie, 34e année, 3, 84.
— Origine de la littérature normande, 35e année, 36, Sonnets, 35e année, 315 ; 36e année, 372 ; 37e année, poésies, 181 ; 38e année, poésies, 36, 168.
— Nos collaborateurs, 36e année, 294.
— En marge des livres nouveaux, 37e année, 364 ; 38e année, 46.
HOMMEY (abbé). De l'influence de l'Eglise dans la conversion des premiers normands au christianisme, 1re année, 193.
HUET (L.). Les anciens registres de la paroisse de Saint-Etienne de Caen, 1re année, 26.
— Une paroisse constitutionnelle pendant la Révolution, 1re année, 431. (*A suivre*).

Evreux. Imprimerie de l'Eure, 6 rue du Meilet. — G. Poussin, Directeur-Gerant.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉDACTION

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. L'ABBÉ DESDOUITS, *curé d'Ezy* (*Eure*).

Les manuscrits seront soumis au Comité de rédaction qui jugera si l'article peut être inséré. — Néanmoins chaque auteur reste responsable des idées ou opinions émises dans ses articles. — Les manuscrits *publiés* par la Revue ne sont pas rendus. — Tout travail inséré peut faire l'objet d'un tirage à part : M. G. POUSSIN, directeur de l'Imprimerie de l'Eure, avec lequel on aura à s'entendre, fera des conditions spéciales aux collaborateurs.

Les auteurs sont instamment priés de renvoyer les épreuves corrigées à l'imprimeur, dans les trois jours.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont *deux* exemplaires auront été envoyés à M. l'abbé Desdouits, *curé d'Ezy* (*Eure*).

Le prix de l'abonnement est de 20 francs par an, 25 francs pour l'étranger et 6 francs par livraison.

L'abonnement va de janvier à janvier, est exigible après l'apparition du premier numéro, payable par chèque postal à M. G. Poussin, à Evreux (Paris, 342-99).

La *Revue Catholique de Normandie* paraît tous les deux mois en livraisons d'environ 64 pages, grand in-8°.

Evreux, imprimerie de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, Dr

Digitized by Google

DIEX AIE

REVUE CATHOLIQUE
d'Histoire, d'Archéologie et Littérature
DE NORMANDIE

38me ANNÉE — 6e LIVRAISON

NOVEMBRE 1929

Abbé A. Chardon : Le dernier Abbé de Varennes en Berry : J. Bourlier, évêque d'Evreux *(suite)*, 321. — Chanoine Uzureau : L'Application du Décret du 26 Août 1792 dans la Seine-Inférieure, 339. — H. Lamiray : L'Histoire par les rues *(suite)*, 342. — René Herval : Poésies, 353. — Intermédiaire des Chercheurs et Curieux de Normandie, 359. — Bibliographie normande, 363. — Chanoine Ch. Guéry : Table des trente-huit premiers volumes *(suite)*, 370. — Table des matières de l'année 1929, 381.

ÉVREUX
BUREAUX DE LA *REVUE*
6, rue du Meilet

ROUEN
A. LESTRINGANT, dépositaire
11, rue Jeanne-d'Arc

1929

Digitized by Google

Pour paraître dans les prochaines livraisons

Mgr Verrolles, l'Apôtre normand de la Mandchourie, par M. Georges GOYAU, *de l'Académie Française*.

Poésies, par René HERVAL.

Mgr J.-B. Bourlier, Evêque d'Evreux (1802-1820) (*suite*), par M. l'Abbé CHARDON, curé de Fougerolles (Indre).

Poésies, par M. de la TULLAYE.

Sur les pas de Victor-Hugo, par l'abbé M. DESDOUITS.

Contes, par M. Joseph L'HOPITAL.

Au chateau de Dieppe avec Ango, par M. Edouard LE CORBEILLER.

La Terreur a Evreux, par M. Marcel BAUDOT.

La Voie Romaine de Lillebonne a Etretat, par M. P. DARDEL.

La Normandie et l'Italie au Moyen-Age par Battista VIGHENZI, de Crémone, traduction par René HERVAL.

Les vitraux de Croth (Eure), par M. le Chanoine BONNENFANT.

Les Normands au Fort Niagara, par M. le Comte LE COUTEULX de CAUMONT.

Un projet de collège en Normandie au 25 Brumaire an X, par M. l'Abbé J. BLOUET.

En marge des Mémoires du Duc de Broglie, par M. l'Abbé LENFANT.

Une Exploitation agricole au XVIIIe siècle, par M. Charles LEROY.

Digitized by Google

Le dernier Abbé de Varennes en Berry

J.-B. BOURLIER

ÉVÊQUE D'ÉVREUX

(*1731-1821*)

(Suite)

XI. — Napoléon, Pie VII et M. Bourlier

Le Premier Consul forgeait hardiment la France nouvelle, promenait partout l'œil du maître et veillait d'une main ferme à l'exécution de ses décrets. Ayant décidé en octobre 1802 un voyage en Normandie, il annonça pour le 28 son arrivée à Evreux. Mais une fois à Mantes, il lui vint le désir d'aller visiter le champ de bataille d'Ivry. C'est dans ce voyage et sur place qu'il ordonna la réédification de l'obélisque, élevé jadis à l'endroit où Henri IV s'était reposé après la bataille, et qu'on avait détruit pendant la révolution

Comme le général n'avait pas envoyé son nouvel itinéraire, on l'attendait le lendemain sur la route de Paris, alors qu'il se présentait par celle de Nonancourt.

Lorsqu'il vint le vendredi 29, vers les cinq heures du soir, le préfet alla au-devant de lui dans la direction de la capitale, pendant que le Consul arrivait par le chemin d'Ivry, et ce fut auprès de l'Ecole centrale que le maire d'Evreux lui présenta les clefs de la ville. Bonaparte ne voulut pas arrêter son carosse, et dit au magistrat qu'il recevrait les clefs de ses mains à la préfecture. Là, il fut accueilli par M. Bourlier, évêque d'Evreux, parce que le préfet n'était pas encore rentré.

A l'arrivée du Premier Consul, les cloches sonnèrent et on tira de la tour de l'Horloge de nombreux coups de canon ; on illumina toutes les maisons ; un feu d'artifice fut tiré sur la place du Château et des feux de joie furent allumés dans les carrefours.

Digitized by Google

Il donna ensuite audience à tous les corps constitués. Comme Mgr l'Evêque se présentait devant le Premier Consul pour le complimenter, celui-ci interrompit l'éloge et ne voulut pas l'entendre. Il dit au prélat : « Je suis infiniment mécontent des évêques : ils sont sortis de Paris dans les meilleures dispositions et depuis, ils se sont entourés de fanatiques qui ne leur ont fait faire que des sottises plus révoltantes les unes que les autres. Le gouvernement est écrasé de réclamations contre leurs abus de pouvoir. Il y en a des montagnes. Il ne me reste d'autre moyen pour y remédier que de casser toute leur besogne. Le pape est d'accord avec moi pour rendre la paix à l'Eglise de France, et lui-même ne pourrait que condamner leur conduite. Imitez l'archevêque de Paris — M. J.-B. du Belloy (1802-1808). — qui n'admet aucune distinction entre les assermentés et les insermentés. Il a donné à tous le baiser de paix, et il admet à sa table tous ceux qui ont affaire à lui.

Je suis né catholique, j'aime la religion et je la professe, je ferai tout pour la relever de sa chute. Et vous, évêques, vous la rendez odieuse à tous en écrasant un parti pour en favoriser un autre indigne de ma confiance. J'aime les constitutionnels, parce qu'ils sont les amis du gouvernement : ils ont bien mérité de la patrie. Je suis continuellement trompé, Dans mon département qui m'est parfaitement connu, on avait déplacé ou destitué tous les hommes probes pour les remplacer par des fanatiques. J'ai bâtonné cet ouvrage informe et fait moi-même ce travail en ne plaçant que des hommes dignes de ma confiance et amis du gouvernement. Si je connaissais aussi bien les autres départements que le mien, j'en ferais autant. Je ne peux ni ne veux donner ma confiance à des hommes qui, en haine du gouvernement, ne se sont expatriés que pour aller soulever toutes les puissances de l'Europe contre leur patrie... »

En un mot, ce discours violent, qui a duré un quart d'heure, est l'analyse de la lettre circulaire de M. Portalis à tous les évêques. Mgr l'Evêque d'Evreux pour s'excuser lui a dit qu'un de ses grands vicaires et membre de son Conseil était prêtre constitutionnel, et s'est retiré tout confus.

Ensuite a paru son Conseil ou Chapitre. M. de Bonnières, le Doyen et l'orateur, n'a pu lui dire autre chose sinon que M. l'Evêque leur avait rapporté son discours. C'est-à-dire, répon-

Digitized by Google

dit Bonaparte. tout ce que vous auriez dû faire et ce que vous n'avez pas fait. (Archives de l'Hospice de Louviers).

Bonaparte avait été salué à Evreux par les cloches de la cathédrale dont la beauté des sons provient, en partie, paraît-il, de la situation géographique de la ville. Charmé par leur harmonie particulière, il voulait les faire transporter à Paris. Mais le Chapitre s'y refusa, opposant au caprice du Consul cette objection péremptoire : « Général, transporterez-vous aussi nos collines? »

Bonaparte repartit le lendemain matin à huit heures et demie, au son des cloches et au bruit du canon, pour Louviers où il passait à dix heures et arrivait dans la soirée à Rouen. C'est en se rendant à Louviers qu'il ordonna le construction de la côte actuelle du Bois-des-Faux, en remplacement de celle qui descendait à cette époque presque perpendiculairement au vallon et dans laquelle les chevaux furent plusieurs fois prêts à s'abattre. — Monsieur, dit-il, en se penchant par la portière de sa voiture, à M. Cahouet, ingénieur en chef. qui l'accompagnait, si, quand je repasserai par ici, je retrouve cet épouvantable casse-cou. vous aurez affaire à moi. « (*Le Bourgeois d'Evreux*, p. 174).

Telles étaient l'activité, la vigilance et la fermeté déployées par le Premier Consul dans la réorganisation du pays. Telle aussi son sans-gêne avec les personnes les plus recommandables par l'âge et le caractère, la vertu et le talent, les services et les souffrances endurées pour la foi.

Bonaparte n'avait pas des formes douces; il ignorait le style diplomatique et digne. Ses hautes qualités administratives et militaires étaient déflorées par la rudesse grossière du soldat.

Comme il se connaissait en hommes. il ne tarda pas à apprécier la sagesse, le tact, la modération et l'habileté de l'Evêque d'Evreux fondées sur sa grande culture et son expérience de la vie. Il savait le prélat sincèrement attaché à sa personne et à sa gloire et capable d'un dévouement à toute épreuve. Il lui donna sa confiance, l'appela parmi ses conseillers ecclésiastiques en décembre 1809 et en 1811, et le chargea de plusieurs missions importantes auprès de Pie VII à Savoue et à Fontainebleau. Si le rôle de M. Bourlier ne fut pas de premier plan, comme ceux des cardinaux Fesch et Maury, de M. De Barral, archevêque de Tours, de M. Duvoisin, évêque de Nantes et de M. Emery, prêtre de Saint-Sulpice, il laissa cependant son empreinte dans l'his-

Digitized by Google

toire religieuse de cette époque en son pays, et s'exerça toujours sans trahir la vérité ni le devoir. M. Bourlier louangea Napoléon et servit ses intérêts avec ferveur. Mais, avec toute l'indépendance de son ministère, il ne ménagea point au maître les avertissements et les conseils et lui signala les embûches qui se dressaient sur ses pas. Et tout en secondant de son mieux les vues légitimes du souverain, il agit, nous le constaterons dans la suite, à la satisfaction du Saint-Siège. C'est ici le point culminant de l'existence de M. Bourlier, et les grands services qu'il a rendus à cette heure à l'Eglise et à la France ne pouvaient passer inaperçus. Napoléon témoigna au prélat son estime et sa satisfaction en le comblant de faveurs. Il le fit chevalier de la Légion d'honneur (5 juillet 1804), membre du Corps Législatif (11 août 1807), président du Collège électoral d'Evreux le 14 mai 1806, et au mois de novembre suivant il est désigné candidat au Corps Législatif par le Collège électoral de la Seine-Inférieure : baron de l'Empire (1809), officier de la Légion d'honneur. Il vit son mandat de député renouvelé le 6 janvier 1813, puis entra au Sénat conservateur (5 avril) et fut créé comte de l'Empire (14 août).

Au faîte de la puissance et de la gloire, Napoléon désirait rompre son mariage stérile avec Joséphine Beauharnais, qu'il avait contracté à contre-cœur, la veille du Sacre. Il voulait s'assurer un héritier légitime, issu d'une alliance avec la fille de quelque souverain. Le 15 décembre 1809, par un acte civil communiqué au Sénat, il déclara nul son mariage avec l'Impératrice Joséphine. Restait la grande difficulté : faire déclarer par l'autorité religieuse la nullité de l'union contractée le 1er décembre 1804. On savait en haut lieu que les causes matrimoniales entre souverains appartenaient au Saint-Siège, sur lesquelles il prononcait, lui-même à Rome, ou par l'intermédiaire de ses légats, juges immédiats et présidents des conciles chargés d'instruire l'affaire. Ce droit du Saint-Siège était reconnu en droit et en fait par l'Eglise de France elle-même (Conférences de Paris imprimées sous le cardinal de Noailles). Au lieu de s'adresser au Pontife, prisonnier à Savone, et de lui demander de sanctionner par son autorité suprême la déclaration de nullité du lien conjugal contracté entre l'empereur et Joséphine, le jurisconsulte Cambacérès craignant un refus de la part du Saint Père, substitua à une commission romaine, dont l'action était selon lui impos-

Digitized by Google

sible, un système de juridiction composé de tribunaux ecclésiastiques français. On institua donc, pour la cause, une procédure à trois degrés : officialité diocésaine, officialité métropolitaine, officialité primatiale de Lyon. Cette dernière ne fut jamais consultée.

L'officialité de Paris, composée de MM. Rudemare, promoteur, et Boilesve, official, refusa d'intervenir dans cette cause, qu'elle ne croyait pas de son ressort. Mais l'empereur la fit déclarer compétente par un Conseil ecclésiastique formé en novembre 1809 de plusieurs évêques réunis à Paris. Ce comité plutôt approbateur que consultatif, fut présidé par les cardinaux Fesch, impartial, et Maury, tout dévoué à l'empereur, et composé de MM. de Barral, archevêque de Tours, de Canaveri, Bourlier, Mannay et Duvoisin, évêques de Verceil, d'Evreux, de Trêves et de Nantes, que le souverain voyait d'un œil favorable. Le P. Fontana, général des Barnabites, et M. Emery, supérieur des Sulpiciens, y furent adjoints. Inquiets, anxieux, ces derniers devaient, à l'occasion, opposer à l'empereur, sur plus d'un point, une résistance efficace. Consulté sur la question de compétence de l'officialité diocésaine, le conseil ecclésiastique crut pouvoir émettre un avis favorable.

L'enquête commença. Berthier, Duroc et Talleyrand affirmèrent « avoir eu plusieurs fois l'occasion d'entendre dire à Sa Majesté qu'elle n'avait pas voulu s'engager, et ne se croyait nullement liée par un acte qui n'avait ni le caractère ni la solennité prescrits ». Le cardinal Fesch affirma que, deux jours après le mariage, l'empereur lui avait déclaré « que tout ce qu'il avait fait n'avait d'autre but que de tranquilliser l'impératrice et de céder aux circonstances; qu'au moment où il fondait un empire, il ne pouvait pas renoncer à une descendance en ligne directe ». Cambacérès fit valoir que les pouvoirs généraux donnés par le Pape au cardinal Fesch ne pouvaient avoir pour but que de lui permettre, tout au plus de suppléer « au propre curé », qu'on disait n'avoir pas le temps de prévenir, mais non pas de dispenser de toutes les formalités requises, telles que la présence des témoins, etc. (Mourret, *Hist. générale de l'Eglise*, t. 7; p. 374).

L'officialité diocésaine ne retint que cette seconde cause de nullité : l'omission des formalités requises : elle n'osa pas invo-

Digitized by Google

quer le défaut de consentement. En conséquence, le 9 janvier 1810, l'official de Paris, l'abbé Boilesve, rendit une sentence, par laquelle, « vu la difficulté de recourir au chef visible de l'Eglise à qui a toujours appartenu de fait de connaître et de prononcer sur ces cas extraordinaires », le mariage contracté entre l'empereur Napoléon et l'impératrice Joséphine, en dehors de la présence des témoins requis et du propre curé, était déclaré nul et de nul effet. Trois jours après, l'officialité métropolitaine donnait les mêmes conclusions, mais en prenant pour base principale le défaut de consentement de l'époux. Sur les vingt-sept cardinaux qui habitaient Paris à cette époque, treize soutinrent les droits du Pape et du Saint Siège en s'abstenant de paraître à la célébration du nouveau mariage. Les quatorze autres cardinaux adhérèrent à l'union en assistant à la cérémonie, sauf Fesch, qui était neutre, et Caprara, qui se mourait. On vit alors cette chose étrange : les droits du Saint-Siège proclamés par les théologiens français, et par les officialités de Paris, n'étaient pas reconnus, bien mieux, ils se voyaient attaqués par des princes de l'Eglise. (Consalvi. *Mémoires*, p. 221).

Le lundi, 2 avril 1810, l'Empereur et l'Impératrice, archiduchesse Marie-Louise d'Autriche, se rendirent de Saint-Cloud aux Tuileries pour leur mariage célébré par le cardinal Fesch dans le salon carré du Louvre transformé en chapelle. Le lendemain, Napoléon et Marie-Louise reçurent sur leurs trônes les hommages des grands Corps de France et d'Italie. C'est alors que l'Empereur se vengea cruellement de l'insulte reçue par les treize cardinaux opposants. Ceux-ci furent expulsés des Tuileries et mandés au ministère des cultes. Leurs pensions furent supprimées : leurs biens personnels, saisis; ordre leur fut donné de se retirer, deux à deux, dans des villes de province et de dépouiller les insignes cardinalices. D'où le nom de « cardinaux noirs », que l'histoire leur a conservé.

Napoléon, dans l'énivrement de sa gloire, après avoir enlevé au Pape son pouvoir temporel, veut lui ravir ses prérogatives sacrées. La persécution contre la papauté le dessert; et il le sent; il y cherche un remède dont la violence aggrave la situation.

Le question de l'institution des évêques — de nombreux évêchés vacants sont à pourvoir dans tout l'empire, — préoccupe vivement le maître; et c'est sur elle que portera son effort dans

Digitized by Google

les réunions ecclésiastiques qu'il a formées. Le droit d'institution canonique est un levier puissant entre les mains des Papes pour ramener à l'obeissance les gouvernements et les peuples indociles. C'est en suspendant cette institution, si de graves raisons l'exigent, que le Siège apostolique manifeste sa juste indignation devant l'iniquité et retient les gouvernements dans leurs entreprises sacrilèges. Refuser l'institution aux nouveaux évêques, c'était retirer à l'empereur son droit de les nommer, empêcher qu'il l'exerçât. Telle était bien l'intention de Pie VII. « Après tant d'innovations funestes à la religion, écrit-il de Savone, au cardinal Caprara le 26 août 1809, que l'empereur s'est permises et contre lesquelles nous avons si souvent et si inutilement réclamé; après les vexations exercées contre tant d'ecclésiastiques de nos Etats; après la déportation de tant d'évêques et de la majeure partie de nos cardinaux; après l'emprisonnement du cardinal Pacca à Fénestrelle; après l'usurpation du patrimoine de Saint-Pierre; après nous être vu nous-même assailli à main armée dans notre palais, traîné de ville en ville, gardé si étroitement que les évêques de plusieurs diocèses, que nous avons traversés, n'avaient pas la liberté de nous approcher et ne pouvaient nous parler sans témoins... Comment pourrions-nous aujourd'hui reconnaître dans l'auteur de toutes ces violences le droit en question et consentir à ce qu'il l'exerçât ? Le pourrions-nous sans nous rendre coupable de prévarication ? « (*Mémoires de Pacca*, édit. 1885, t. II, p. 50 et suiv.).

Afin d'enlever au Pape sa dernière arme et de résoudre toutes les questions ecclésiastiques, l'empereur appelle autour de lui le sacré collège. Il l'aura toujours sous la main, surtout en cas de vacance du Saint-Siège. Comme Pie VII, lors de son passage à Gênes, avait dit au cardinal Spina « qu'il n'avait pas nommé expressément l'empereur dans la bulle d'excommunication, pour ne pas l'isoler, et tirer ainsi d'embarras et de danger les évêques et tous ceux qui seraient dans la nécessité de l'entretenir », sur cette affirmation, tous les prélats assistaient, le dimanche, à la messe impériale, et acceptaient légèrement les invitations des ministres et des personnages officiels.

Dès maintenant, Napoléon se croit maître du Pape ou de son successeur. Le Souverain Pontife résidera où il voudra, mais de préférence à Paris ou à Rome. Le budget impérial pourvoit à son

Digitized by Google

entretien et à celui de sa cour. Un décret du 25 février 1810 déclare « loi générale de l'Empire » l'ordonnance de Louis XIV du 23 mars 1682, avec la déclaration gallicane des quatre articles, dont l'un dit le concile supérieur du Pape, articles, que les pontifes lors de leur exaltation, feront serment de respecter (sénatus-consulte du 17 février 1810). Puis il invite les cardinaux à se réunir afin de régler toutes les questions embarrassantes d'ordre spirituel et à lui communiquer leurs résolutions. On se passerait du Pape. On forcerait la main au Saint-Siège pour obtenir son adhésion, ou bien on l'accuserait de fermer l'oreille au vœu du sacré collège. Consalvi signala le péril à ses collègues et écrivit en leur nom une lettre où il disait que « séparés de leur chef, ils ne pouvaient trancher des questions sur lesquelles le Pape avait déjà prononcé un jugement définitf... »

Quand Fesch lui remit cette réponse, Napoléon, outré de voir ses volontés dédaignées, déchira le pli et le jeta au feu. Desservi par les cardinaux, le potentat s'adressera à son propre clergé. Et les difficultés pendantes seront réglées par les conseils ecclésiastiques de 1809 et de 1811, et le Concile national de 1811.

Le Conseil, qui fonctionnera à Paris de novembre 1809 à janvier 1810, est perplexe, et s'emploie à ménager les deux puissances. Il commença par déclarer que la solution de tous les litiges était entre les mains de l'empereur qui n'a qu'à accélérer une réunion si désirable entre Sa Majesté et le Souverain Pontife, par l'entière liberté du Pape, entouré de ses conseillers naturels, sans lesquels il ne peut ni communiquer avec les Eglises confiées à sa sollicitude, ni résoudre aucune grande question, ni pourvoir aux besoins de la catholicité. Si le Pape ne peut, pour le seul motif des affaires temporelles, refuser d'intervenir dans les spirituelles — les atteintes portées à la liberté du chef de l'Eglise, qui motivaient le refus des bulles aux évêques nommés, n'étaient pas une affaire purement temporelle, — son autorité est réglée par les lois communes de toute l'Eglise. Un concile national ne pourrait décider quoi que ce soit intéressant la catholicité entière, et sans le Pape, un concile général n'aurait aucune autorité... Convoquer un concile national, qui tenterait de trouver quelque remède, paraît le plus sage.

Tel fut l'avis du Conseil de 1809, et aussi celui du 4 mars 1811, composé des mêmes évêques, avec le P. Fontana, prisonnier à

Digitized by Google

Vincennes, en moins, et l'évêque de Gand. Mgr Maurice de Broglie, en plus. M. Emery y avait seulement voix consultative.

A cette époque, la situation a empiré. Par le bref du 21 mai 1810, Pie VII repousse toute combinaison portant atteinte à la dignité de l'Eglise et du vicaire de Jésus-Christ, réclame son Conseil et les moyens de remplir ses devoirs sacrés en communiquant avec les fidèles. L'empereur, violent, enjoint à tous les évêques nommés, mais non institués, d'aller en leur diocèse pour en prendre l'administration. Le pape proteste. La colère impériale déborde, Pie VII est séquestré, surveillé, privé des moyens de lire et d'écrire. « Puisque rien ne peut le rendre sage, dit son persécuteur, il verra que Sa Majesté est assez puissante pour déposer un Pape. » Il veut le réduire au rôle d'un patriarche de Constantinople. Et celui qui a restauré le culte menace de l'abolir.

La fermentation croît en France, comme en Italie, où il y a plus de 500 prêtres gardés à Parme, pour refus de serment. Le Chapitre de Paris s'étant incliné, l'empereur songe à faire juge du différend entre lui et le Pape tous les chapitres de l'empire, ou bien à recourir à un avis motivé du Conseil d'Etat, (Constant, l. c., p. 300-328).

C'est dans ces circonstances qu'eut à délibérer le Conseil ecclésiastique de 1811. Après avoir déploré l'interruption des communications entre le Saint-Père et les sujets de l'empereur, il fut d'avis que, si le Pape, sans motif canonique, refusait les bulles d'institution, ou le Concordat serait jugé aboli, ou bien on le modifierait par une clause qui ne rendit pas illusoire le droit de nomination du souverain. Cette conclusion, repoussée par l'évêque de Gand et par M. l'abbé Emery servait de base au Concile national de 1811.

« Parmi les quelques évêques, qui osèrent tenter d'opposer une digue au torrent furieux qui menaçait de tout renverser, celui d'Evreux fut un des principaux. Ce fut lui qui rédigea l'énergique lettre, en forme de déclaration, que présentèrent au plus fort de l'orage, les prélats membres de la Commission instituée en 1811.

« Le dépit, la colère, la fureur éclatèrent à la lecture de cet écrit ; l'homme qui avait cru qu'il ne rencontrerait jamais d'obstacles à ses ambitieux projets, se vit forcé de s'arrêter ; s'il ne

Digitized by Google

renonça pas alors à ses chimériques desseins, il sentit du moins la nécessité de les ajourner. Temporiser, dans un danger si grand, c'était sauver l'Eglise de France : l'expérience l'a prouvé. »

« La déclaration, ainsi que plusieurs autres pièces d'une aussi haute importance, sorties de la savante plume de l'Evêque d'Evreux, ont été mises sous les yeux du Souverain Pontife. De là est venue la tendre affection que Sa Sainteté a eue depuis pour l'Evêque d'Evreux et qu'il lui a si souvent témoignée de la manière la plus flatteuse. » (Chanoine Painchon. Eloge de M. Bourlier.)

Le concile fut convoqué le 9 juin par une lettre adressée à tous les évêques de France et d'Italie, et qui accuse le Pape de ruiner l'épiscopat en refusant de donner des pasteurs à ces pays.

Auparavant, on tentera d'intimider Pie VII avec la menace d'un concile qui accorderait plus qu'on demanderait au Pape. Du 9 au 20 mai 1811, les archevêques de Tours et de Trêves, Barral et Mannay, avec l'évêque de Nantes, Duvoisin, qui avait tout particulièrement la confiance de l'empereur, séjournent à Savone, porteurs d'instructions de Napoléon et d'une lettre signée par dix-huit évêques ; ils s'efforcent par tous les moyens d'arracher les concessions exigées au pontife débilité. Ils lui disent que, s'il persiste à ne pas instituer les évêques nommés, le Concordat sera aboli, et le concile national fera revivre les règles de l'ancienne discipline, qui enlèveront à Pie VII et à ses successeurs toute part dans l'institution des évêques ; l'empereur ne consent à revenir au Concordat que par pure condescendance, à condition qu'une clause y soit ajoutée, par laquelle le Pape s'engage à instituer, dans un délai de trois mois, tout évêque nommé, sauf défaut canonique, et, passé ce délai, à remettre par le seul fait, l'institution au métropolitain. Le 19 mai, l'archevêque de Tours envoie au ministre des cultes Bigot de Préameneu, une note « rédigée, disait-il, dans le cabinet du Pape et acceptée par lui », contenant cette clause, avec délai de six mois, au lieu de trois, dans l'espérance, ajoutait la note, de préparer « les voies à des arrangements qui rétabliront l'ordre et la paix de l'Eglise et qui rendront au Saint-Siège la liberté, l'indépendance et la dignité qui lui conviennent ». Non seulement cette note ne fut jamais signée par Pie VII, mais encore la liberté du Pape affaibli et réclamant ses Conseils, a été contestée. Les prélats à peine partis, le

Digitized by Google

Pontife regretta les espérances qu'il leur avait fait concevoir, sous conditions, et réclama auprès de lui son Conseil pour les examiner et en conférer.

Convoqué le 9 juin, le Concile ne s'ouvrit à Notre-Dame de Paris que le 17. Sur 149 prélats appelés, 104 y assistèrent. Tous protestèrent de leur attachement au Saint-Siège. « Ce sont des traîtres, dira le surlendemain Napoléon courroucé; ils ont prêté deux serments de fidélité à la fois et à deux souverains ennemis l'un de l'autre ». Dès le début, le concile ne s'annonçait pas aussi malléable que l'eût souhaité l'empereur.

Le ministre lut un message remanié, parsemé de passages offensants pour le Pape, qui déplurent aux évêques (21 juin). Pour y répondre, ils préparèrent une adresse qui indiquait si peu leur soumission aux exigences de Napoléon, qu'il préféra n'en recevoir aucune, parce que « la majorité des Pères rejeta toute rédaction qui fut contraire à l'autorité pontificale, ou qui étendît l'autorité du Concile au delà des justes limites, ou qui contînt des accusations et des reproches sur la conduite du Souverain Pontife... » (Consalvi, *Mémoires sur le concile de 1811*, Edition Drochon, p. 781).

Pour mettre fin au conflit sur l'institution des évêques, une Commission, composée de douze évêques, dut répondre à deux questions impériales, posées par l'intermédiaire de l'évêque de Nantes, Duvoisin. A la première : Le concile est-il compétent pour prononcer sur l'institution canonique? Neuf voix contre trois se déclarèrent contre. Quant à la seconde : si le concile prononce le rétablissement du Concordat, peut-il réserver une clause pour interdire tout refus arbitraire de la part des Papes? On arrive à une entente en sollicitant de Sa Majesté la permission d'envoyer au Pape une députation qui lui expose l'état déplorable des Eglises de l'Empire français et du royaume d'Italie, et qui puisse conférer avec lui sur les moyens d'y remédier ». Le rapport final du 10 juillet 1811, qui était sûr de rallier la majorité du concile, conservait au Pape l'institution canonique et déclarait que le concile ne pouvait rien décréter, sans avoir eu préalablement son adhésion écrite. Napoléon irrité signa le décret de dissolution du concile, auquel il revint bientôt. Il imagine alors un procédé aussi peu conforme à la liberté requise qu'à la constitution de l'Eglise : ce fut d'appeler séparément

Digitized by Google

chaque évêque au ministère des cultes, pour lui faire signer oui à ces deux questions du concile : 1° le concile est-il compétent, dans le cas de nécessité, pour décider sur l'institution des évêques ? ; 2° Et ce cas de nécessité existe-t-il si le Pape refuse de confirmer le décret du concile ? Le cardinal Fesch. dans une lettre à l'empereur du 24 juillet, blâma « de semblables moyens pour décider les affaires les plus graves de l'Eglise, mode que sa constitution réprouve et qui serait préjudiciable à son autorité. La promesse de l'assistance du divin fondateur de l'Eglise ne s'étend pas aux évêques séparément pris, lorsque ce n'est pas elle qui prend l'initiative en proposant des décrets ou des questions à leur décision et à leur sanction ».

Malgré cela, les deux ministres des cultes italien et français appelèrent respectivement auprès d'eux les évêques de leur nation et leur firent signer par intimidation ou promesses la feuille qui leur était présentée. Ils obtinrent jusqu'à 80 signatures ; quelques-unes, avec des réserves, comme celles-ci : « Si le Pape y consent », s'il plait au Saint-Père ». Pour le cas de nécessité, 25 seulement se seraient prononcés nettement. (Consalvi, *l. c.*, 796).

Comptant sur la majorité des évêques, Napoléon décrète la réouverture du concile (3 août 1811). L'assemblée vote ces deux propositions : « Le concile national est compétent pour statuer sur l'institution des évêques, en cas de nécessité. Si le Pape refuse de confirmer le décret que fera le concile sur l'institution des évêques, ce sera le cas de nécessité. »

Ce décret, en 5 articles, décidait, conformément aux entretiens de Savone en mai 1811, que si le Pape différait, sans motif canonique, l'institution d'un évêque au delà de six mois, cette institution serait donnée par le métropolitain ou le plus ancien suffragant ; d'après l'article dernier, une députation du concile irait à Savone supplier Sa Sainteté de confirmer ce décret. Les adhérents s'excusèrent d'avoir fléchi sur ce qu'ils demandaient formellement et espéraient l'adhésion du Pape.

En conséquence les cardinaux Ruffo, Dugnani, Roverella et Bayane, très dévoués à l'empereur, prirent le chemin de Savone, où ils arrivèrent le 29 août, suivis bientôt d'une seconde députation comprenant les archevêques de Tours et de Mâlines, les évêques de Nantes, Evreux, Plaisance, Faenza et Feltre. Les

Digitized by Google

membres du concile, dans une lettre que remirent au Pape leurs délégués, se portaient garants du « zèle de l'empereur pour les intérêts de la religion qu'il craint de voir s'éteindre, et affirment leur attachement à la Chaire de Saint-Pierre, au Père commun des fidèles, au chef des évêques ; et nous espérons que Votre Sainteté en verra une nouvelle preuve dans le décret que nous avons porté : il est fondé sur les dispositions que Votre Sainteté a montrées aux évêques qui ont eu l'honneur de se rendre près d'Elle, il y a trois mois, et qui sont consignées dans un écrit rédigé sous ses yeux. » Votre approbation, dans les circonstances actuelles, est le seul remède à nos maux.

Les négociations furent longues et minutieuses. Tout fut mis en œuvre pour assurer le siège d'un homme qui, isolé absolument depuis plusieurs mois, et privé de presque tous ses familiers et compagnons de détention, et dans l'ignorance de tout événement et du véritable état des choses, obligé de s'en rapporter au moins pour les faits, à ce qu'on lui dirait, devait être victime de ceux qui le circonviendraient.

Le cardinal Roverella s'employa activement à réaliser les désirs de l'empereur, et son principal instrument fut Bertazzoli, protégé et aumônier secret du Saint-Père, et dont le zèle mal éclairé ne se démentit pas. (Consalvi, *mémoires*, p. 777).

Afin d'éloigner de l'Eglise les calamités qui la menaçaient, Pie VII, après en avoir délibéré avec les cardinaux et son aumônier, l'archeveque d'Edesse, concéda un bref, où il sanctionnait le décret du concile relatif à l'institution des évêques, laquelle serait donnée, si le Pape la différait au delà de six mois, par le métropolitain, qui agirait au nom du Souverain Pontife alors existant (20 sept. 1811). Le métropolitain ne serait que le délégué du Pape : ce qui permettrait à celui-ci, au besoin, de priver le métropolitain du droit d'institution. En outre, la bulle ne faisait pas allusion aux limites nouvelles de l'Empire : ce qui eut constitué une reconnaissance de l'annexion des Etats pontificaux et de la nouvelle circonscription diocésaine que Napoléon de son propre chef y avait établie.

Pour ces motifs, l'empereur n'usa point du bref, qui lui accordait ce qu'il souhaitait depuis plusieurs années. Le 26 octobre, il écrit au ministre des cultes qu'il revient à l'idée de plublier les deux décrets du concile. C'est en vain que, par l'intermédiaire

Digitized by Google

des évêques négociateurs restés à Savone, il demande la modification du bref, l'institution immédiate des évêques déjà nommés qui, pour lui obéir, ont enfreint les ordres du Pape; c'est en vain qu'il fait transmettre au Pape de nouvelles exigences et qu'il insiste par le préfet de Savone pour que Pie VII, incapable, — c'est une offense à la vérité non moins qu'aux convenances, — donne sa démission. Le 23 février 1812, le préfet notifie à Pie VII « que le bref en date du 20 septembre n'ayant pas été ratifié, l'empereur regarde le Concordat comme abrogé et ne souffrira plus que le Pape intervienne en rien dans l'institution canonique des évêques.

Napoléon veut avoir le Pape à sa merci. De Dresde, le 21 mai 1812, il donne l'ordre de faire partir Pie VII sans bruit pour Fontainebleau, vêtu en simple ecclésiastique afin que personne ne le puisse reconnaître. Cette translation s'opéra avec sévérité et sans égard. Depuis le 9 mai, il a quitté Saint-Cloud et prépare l'invasion de la Russie. La campagne est désastreuse. De retour à Paris le 18 décembre, Napoléon, qui a le Pape sous la main, pourra mieux le circonvenir et le vaincre.

La défaite, le mécontentement public, la fermeté invincible du Pontife adoucissent le ton et la tactique de l'empereur qui proteste, malgré les événements, de son attachement au Pape et de son désir de terminer les différends qui divisent l'Etat et l'Eglise. A partir du 9 janvier 1813, arrivent à Fontainebleau quelques prélats et cardinaux impérialistes, destinés à circonvenir le Pape. M. Duvoisin était porteur de propositions que devait souscrire le Saint-Père. Le Pape résidera à Paris avec un revenu net de deux millions, et y tiendra sa cour ; dans un délai de six mois, il réunira les évêques. Les Papes, à l'avenir, devront promettre de ne rien ordonner contre les quatre propositions gallicanes de 1682, réprouvées par Innocent XI et Alexandre VIII. Ils ne pourront plus nommer qu'un tiers du sacré collège, le reste revenant aux princes catholiques, lesquels pour la plupart dépendent de l'empereur. Pie VII par un bref désapprouvera la conduite des cardinaux noirs, dans l'affaire du mariage impérial. Ces nouvelles exigences troublèrent la santé du Pontife.

Le 19 janvier, accompagné de l'impératrice, Napoléon surprend le Pape, court vers lui et lui prodigue des marques d'amitié. Cinq jours durant, eurent lieu des discussions et négociations, d'où

Digitized by Google

sortirent les onze articles du 25 janvier 1813, improprement appelés Concordat de Fontainebleau. Ce n'était qu'un simple avant-projet, « devant servir à un arrangement définitif », et destiné à rester secret. Le Pape s'y prête par considération de l'état actuel de l'Eglise et dans la confiance que Sa Majesté pourvoira aux besoins nombreux et pressants de la religion. »

Il confirme à contre-cœur l'article 4 du décret conciliaire de 1811 : « Dans les six mois qui suivent la notification d'usage de la nomination par l'empereur aux archevêchés et évêchés de l'Empire et du royaume d'Italie, le Pape donnera l'institution canonique, conformément au Concordat et en vertu du présent induit; l'information préalable sera faite par le métropolitain. Les six mois expirés sans que le Pape ait accordé l'institution, le métropolitain, et à son défaut, ou s'il s'agit du métropolitain, l'évêque le plus ancien de la province, procédera à l'institution de l'évêque nommé, de manière qu'un siège ne soit jamais vacant plus d'une année. » Le Pape aura le droit de nommer, soit en France, soit en Italie, à dix évêchés. (Art. 5). Les dix évêchés suburbicaires seront rétablis, et ils seront à la nomination du Pape. (Art. 6). Le Pape exercera le pouvoir pontifical en France et en Italie. de la même manière et avec les mêmes formes que ses prédécesseurs. (Art. 1er).

Les biens non aliénués du Saint-Siège seront exempts d'impôts; les autres, on les remplacera jusqu'à la concurrence de deux millions de revenus. (Art. 3). Pour tranquilliser le Pape, l'empereur lui dit qu'il le reconnaît comme souverain temporel des Etats romains.

L'avant-dernier article amnistiait « cardinaux, évêques, prêtres, laïques » qui avaient encouru la disgrâce de l'empereur par suite des évènements actuels. Le samedi 6 février 1813, à Evreux, on annonça par la sonnerie des cloches le *Te Deum* ordonné par Mgr l'évêque pour annoncer la paix de l'Eglise.

Bientôt arrivèrent à Fontainebleau les cardinaux noirs, les anciens secrétaires d'Etat Consalvi, Gabrielli, les cardinaux Pacca et Di Pietro dont Napoléon avait hésité à signer la grâce. Ils attirèrent l'attention du Saint-Père sur la gravité de l'acte qu'il avait signé et qui portait préjudice à l'autorité inaliénable du Saint-Siège et que, pour hâter les choses, l'empereur venait de publier (13 février).

Digitized by Google

Pris de remords, Pie VII se rétracta. « ... Pourrions-nous introduire dans l'Eglise de Dieu cette nouveauté inouïe, que le métropolitain pût donner l'institution canonique contre la volonté du chef de l'Eglise ?... Pourrions-nous dépouiller le Saint-Siège d'une de ses premières prérogatives, nous qui sommes obligé, par les serments les plus solennels, à les soutenir et à les défendre au prix de notre sang ? » Le Pape espère un accommodement définitif, dont les bases fondamentales soient en harmonie avec les devoirs. Et dans une allocution du même jour remise par écrit à chaque cardinal, il répétait sa rétractation, dont des copies devaient être répandues. « Nous regardons le bref de Savoue et le traité du 25 janvier comme nuls et sans valeur ; notre intention et notre volonté sont qu'on les considère comme tels, afin qu'il ne puisse en résulter aucun préjudice, soit pour la constitution divine de l'Eglise, soit pour les droits du Saint-Siège. »

Napoléon qui croyait avoir terminé les difficultés qui troublaient l'Eglise, réplique par le décret du 25 mars, lequel rend obligatoire le Concordat pour l'empire entier, donnant aux cours impériales l'ordre de poursuivre comme d'abus quiconque y contreviendra. Il tait la rétractation papale, nomme au douze évêchés vacants. Les prélats encore à Fontainebleau regagnent leurs diocèses ; le cardinal Di Pietro, considéré par l'empereur comme l'inspirateur de la rétractation, est interné à Auxonne (5 avril 1813) ; ses collègues reçoivent l'ordre de ne plus parler d'affaires au Pape, sous peine de perdre leur liberté ; et les fidèles n'auront plus d'accès auprès du Saint-Père.

Napoléon se prépare à refouler la sixième coalition formée entre la Prusse, l'Angleterre, la Russie, et l'Autriche. Le 30 mars il a conféré à Marie-Louise la régence, et le 15 avril, il part pour l'Allemagne. Il en revient, une seconde fois vaincu.

Après la bataille de Leipzig, le 16 19 octobre 1813, la Confédération du Rhin s'écroule, l'Allemagne entière est perdue, les frontières sont menacées. L'empereur propose un traité d'alliance perpétuelle à Pie VII dont il reconnaît la souveraineté temporelle sur Rome et les Etats pontificaux actuellement annexés à l'Empire français. Le Pape, qui déjà s'est adressé à l'empereur d'Autriche, répond qu'il ne peut se prêter à aucune négociation, parce que la restitution de ses Etats étant un acte de justice, ne

Digitized by Google

saurait devenir l'objet d'un traité, et que tout ce qu'il ferait hors de ses Etats semblerait l'effet de la violence, et serait une occasion de scandale pour le monde catholique. Il est possible, ajoute Pie VII, que je ne revoie point Rome, mais sûrement mes successeurs recouvreront tous les Etats qui leur appartiennent. Sur ce refus, ordre immédiat est donné de faire partir le Pape pour Nice et Savone, où il sera traité comme précédemment, tout en lui disant qu'on le mène à Rome. L'ennemi, sur divers points, a franchi la frontière. Le 22 janvier 1814, le Pape quitte Fontainebleau, traverse le Midi de la France au milieu d'ovations touchantes et gagne l'Italie.

Il était à Savone, depuis la fin de février, quand son gardien reçut de l'empereur cet ordre laconique du 10 mars 1814 : « L'officier de gendarmerie dira au Saint-Père que, sur la demande qu'il a faite de retourner à son siège, j'y ai consenti. » Après quelques combats heureux, Napoléon s'était heurté à Laon, à des forces tellement supérieures qu'elles lui faisaient pressentir le désastre final. Puis il apprenait que les alliés, dont les plénipotentiaires allaient se réunir au congrès de Châtillon, réclameraient comme un acte de justice, de réparation, d'humanité, la liberté du Pape et, pour les besoins de l'Eglise, son entière indépendance.

L'empereur ne libérait point cependant Pie VII sans arrière pensée. C'est comme évêque de Rome qu'il lui a permis de retourner dans son diocèse. La reconnaissance de sa souveraineté temporelle dépendra de l'issue de la campagne.

Le 24 mai Pie VII achevait le voyage qu'il avait commencé en captif, par une entrée triomphale dans la Ville Eternelle, et le 14 avril, son persécuteur vaincu signait son abdication.

Dieu qui n'aime rien tant que la liberté de son Eglise, venait de régler le différend entre le sacerdoce et l'empire et réconcilier les deux puissances.

Membre de la seconde députation des évêques, qui par ordre de l'empereur, porta jusqu'à Savone à Pie VII les actes du concile national, et délégué a Fontainebleau pour en obtenir les concessions d'un nouveau Concordat, l'Evêque d'Evreux se vantait à chaque retour de n'avoir pas réussi dans la mission qui lui avait été confiée. Il fut fidèle jusqu'au bout à celui qui avait relevé les autels et à qui il devait sa fortune. Aux Cent-Jours, de

Digitized by Google

retour à Paris, Bonaparte y rappela les deux Chambres. M. Bourlier paraissait vouloir répondre à cet appel. Mais quelques membres de son Chapitre l'en dissuadèrent, l'entreprise téméraire de Napoléon semblant vouée à l'échec, et ils engagèrent le prélat à s'excuser sur son grand âge : il avait alors 85 ans. Il prit ce parti qui était le meilleur.

A. Chardon,

(*A suivre*). *Curé de Fougerolles* (*Indre*).

COMMUNIQUÉ

L'*Institut Héraldique de France* inscrit au nombre des Sociétés Savantes, nous informe que par la voie de son bulletin officiel *Le Blason*, il va éditer un « Armorial Général Universel et Officiel » donnant gratuitement la description des armoiries de toutes les familles existantes. Afin d'éviter les omissions, toute personne désireuse d'y voir figurer ses armes doit en faire la déclaration par lettre en faisant parvenir dans le plus bref délai une description, à l'Institut Héraldique de France, 27, Quai de Bourbon, Paris (4e), mentionnant : nom et adresse écrits très lisiblement, description complète des armoiries, notice généalogique sommaire, pays ou province d'origine.

NOTE DE M. LE TRESORIER

Abonnements reçus :

M. l'abbé Rousée, 80 fr.; M. Raffin, 5 fr.; M. l'abbé Vaudron, 20 fr; M. R. Garreta, 20 fr; M. Delalande 20 fr.

Digitized by Google

L'APPLICATION

DU DECRET DU 26 AOUT 1792

dans la Seine-Inférieure

Les ecclésiastiques insermentés furent tenus, par le décret du 26 août 1792, « de sortir sous huit jours des limites du district et du département de leur résidence, et dans quinzaine hors du royaume. »

Sur l'exécution de ce décret dans la Seine-Inférieure, nous avons des détails dans un rapport adressé, de Londres, en 1793, par M. Simon, chapelain à Limpiville (Seine-Inférieure), à l'abbé Barruel, lui aussi réfugié en Angleterre :

« Le vendredi soir 7 septembre, je m'embarquai à Rouen sur le vaisseau appelé *Le Petit Neptune*. Je n'y fus pas plus tôt entré, qu'il vint des ordres de ne point partir, que la visite des meubles à nous appartenant fût faite. Aussitôt la garde nationale vint armée, comme pour arrêter quelques malfaiteurs. Cette perquisition dura un jour et une nuit. Albite, qui est le seul dont je n'aie point oublié le nom, exerça sur nous l'inquisition la plus détestable. Il trouva sur un prêtre à moi inconnu (M. de Cernay, doyen du chapitre de la cathédrale d'Evreux) une lettre qu'il appelait *contre-révolutionnaire*. Je me ressouviens qu'elle ne contenait que quelques lamentations sur la religion et sur l'état des prêtres. Ce prêtre fut conduit devant les magistrats, qui, après bien des débats, jugèrent qu'elle ne contenait rien contre l'Etat.

« Cette affaire ayant été terminée, on nous permit de partir. Nous fûmes à peu près quatre ou cinq lieues sans éprouver de plus grandes disgrâces. Le besoin de vivres auquel n'avait pas pourvu notre capitaine (nommé Pluket), nous exposa aux dangers les plus imminents. La nécessité d'acheter du pain nous obligea de nous arrêter auprès d'un petit bourg, nommé La Bouille. Là, deux officiers municipaux vinrent pour faire chez nous la même visite qu'on nous avait faite avant de sortir. Cependant,

Digitized by Google

après leur avoir représenté qu'on avait examiné tout ce que nous avions, ils nous quittèrent; mais nous ne pûmes obtenir de pain. De là, jusqu'à un village qui est auprès d'une abbaye, appelée l'abbaye de Saint-Georges, il n'y eut rien qui parût mériter l'attention. Ayant jeté l'ancre devant ce petit village, nous résolûmes d'envoyer des députés pour demander du pain, puisque nous en manquions absolument. Nos députés, au lieu d obtenir du pain, furent très maltraités et obligés de se sauver dans les bois pour sauver leur vie. Ils y restèrent durant une nuit et presque un jour. Pendant ce temps, les paysans battirent la générale et s'assemblèrent avec des fusils et autres armes le long du rivage, tirèrent plusieurs coups de fusil. Voyant que ces malheureux n'en voulaient qu'à notre vie, nous partîmes la nuit suivante et nous nous éloignâmes un peu de cet endroit. Un peu auparavant, un boulanger avait eu la complaisance de nous fournir un peu de pain. Nous envoyâmes encore à cet homme deux matelots, pour le prier de nous en donner encore, s'il le pouvait. Ces personnes préférèrent aller sur l'eau plutôt que par terre, pour n'être point exposées à être pillées par le peuple, qui empêchait toute communication avec ceux qui pouvaient nous fournir des vivres. Pendant leur voyage, qui fut de nuit pour n'être point vus, il s'éleva une tempête, qui renversa la chaloupe de nos deux matelots, et le pain et les hommes tombèrent dans la Seine, et nous fûmes presque deux jours sans pouvoir savoir ce qu'étaient devenus nos hommes. Ils revinrent au navire et nous annoncèrent le sujet de leur retard, Après cela, ayant encore appris que le peuple se soulevait à notre occasion, nous levâmes l'ancre et nous fûmes à une autre place entre Caudebec et la Maillerais. Là, les municipalités vinrent chez nous pour faire leur visite. Le peuple s'assembla, comme à l'ordinaire, et empêchait toute personne d'approcher de notre navire, menaçant de tuer si on voulait absolument approcher. Deux personnes venant de Rouen chargées de lettres pour nous remettre, furent arrêtées et mises au corps de garde. Voyant qu'il n'était pas possible d'avancer davantage et que le peuple voulait absolument aborder notre navire, nous nous résolûmes d'envoyer des députés à Caudebec pour demander la permission de changer notre chemin et prier la municipalité de nous donner d'autres passeports. Nos députés furent mis en prison. Au nombre de ces députés, étaient

Digitized by Google

M. Baston, professeur de théologie, et M. Heude, curé de Saint-Patrice à Rouen. Ce dernier venait de sortir de la prison de Rouen, où il avait passé plusieurs mois, pour avoir baptisé un enfant. Enfin nos députés revinrent le lendemain et nous pressèrent de partir le plus tôt possible, parce que le peuple se préparait à aller nous chercher. Voilà comme nous avons passé quatorze jours ayant toujours de nouvelles peines. »

M. l'abbé Simon donnait ensuite à Barruel des renseignements sur les persécutions dont il avait été l'objet à Limpiville.

« Je vous donne aussi un petit détail de ce qui s'est passé à ma chapelle à Limpiville, le mardi de Pâques 1792. J'étais chaplain de M. de Limpiville. Je disais pour lui la messe tous les dimanches et fêtes, à neuf heures du matin, dans la chapelle près du château, où le peuple pouvait assister. Les ennemis de la religion, jaloux de la paix dont je jouissais avec les bons catholiques, ne manquèrent pas de m'attaquer à différentes reprises. Ils vinrent plusieurs fois, pendant que je disais la sainte messe, avec leur sabre, criant et chantant : *Aristocrate*. Voyant que je ne m'effrayais point de leurs menaces, que je persistais toujours à dire la messe à la même heure et que je permettais toujours au peuple de venir comme à l'ordinaire, ils vinrent, le mardi de Pâques, au nombre de 200, pour me prendre. Ils restèrent sept heures auprès du château. Pendant ce temps, j'étais caché dans un grenier au château. Après cela, ne me trouvant pas, ils furent à la paroisse, où est ma mère et cherchèrent partout,

A Limpiville où j'étais, il y avait un prêtre qui n'avait point prêté serment, nommé Robinet, curé d'Evreteville, près d'un bourg appelé Yvetot. Ce prêtre fut conduit à la messe de l'intrus. Ils furent chercher différentes personnes pour les y conduire aussi. Ils en jetèrent plusieurs dans une mare, qui est auprès de cette église. » (*Archives de la Compagnie de Jésus*).

Chanoine Uzureau,
Directeur de l'*Anjou historique*.

Digitized by Google

L'HISTOIRE PAR LES RUES

Vieilles dénominations ébroïciennes

(Suite)

C'est afin de montrer l'inconvénient qu'il y a à changer sans nécessité de nom des rues que nous publions ici l'intéressant arrêté municipal du 5 messidor an XIII. Par ce document plein de franchise on voit que les changements brusques et inutiles sont sans popularité. Autrefois les dénominations des rues étaient données par le public lui-même, qui prenait peu à peu l'habitude de telle ou telle appellation.

A Evreux comme ailleurs, la Révolution avait supprimé les noms rappelant l'ancien régime ; on voyait ainsi les rues désignées de ces noms nouveaux que le peuple se refusait à subir, et aussi, bien souvent, qu'il voulait ignorer. C'est pourquoi, quand un étranger demandait la rue de la République, celle de la Convention, celle de Condillac ou de Jean-Jacques Rousseau, les habitants, par protestation ou routine semblaient ignorer la situation de ces rues. Et nous croyons que dans ce refus de renseigner il devait y avoir parfois autant de mauvais vouloir que d'ignorance.

Ce moyen réussit, la pression, ainsi exercée par les Ebroïciens obligea l'autorité à capituler, et on publia l'arrêté ci-après, rétablissant presque tous les noms supprimés.

A la suite de chaque désignation, nous avons cru utile de donner les explications nécessaires facilitant l'identification avec les voies actuelles. Ces explications sont entre guillemets.

ARRÊTÉ DU CINQ MESSIDOR AN TREIZE

Le maire de la ville d'Evreux considérant que les changemens apportés pendant le cours de la Révolution dans la dénomination d'une partie des rues de la ville produisent des inconvéniens qu'il importe de faire disparaître; que la plupart des habitans,

Digitized by Google

ne pouvant se familiariser avec ces nouvelles dénominations, se servent toujours dans leurs rapports réciproques des anciennes et ne peuvent donner aux étrangers, et particulièrement aux militaires qui arrivent journellement dans la ville, les renseignemens que ceux-ci leur demandent sur la situation des rues; qu'il en résulte que des militaires extrêmement fatigués sont parfois obligés de parcourir toute la ville avant de pouvoir trouver leurs logemens.

Considérant aussi que la rue qui communique de la rue Grande à la Crosse porte dans une partie le nom de *Chartraine* et dans l'autre celui de *la Liberté*; que celle qui tend du Grand-Carrefour à la rue de la Constitution porte également deux noms, savoir : dans une partie celui de *l'Horloge*, et dans l'autre celui de *la République*, qu'il est plus simple de ne leur conserver qu'un nom, puisque chacune de ces deux rues ne forme effectivement qu'une seule et même rue.

ARRÊTE :

ARTICLE 1er.

Il sera fait à la suite du présent, un tableau contenant : 1° le nom que portait chaque rue avant la Révolution ; 2° celui qui lui a été donné ou conservé pendant le cours de la Révolution ; 3° celui que la mairie propose de lui rendre, donner ou conserver.

ART 2.

Ce tableau et le présent arrêté seront adressés à Monsieur le Préfet du Département de l'Eure pour être revêtus de son approbation.

ART. 3.

Aussitôt qu'ils seront homologués par Monsieur le Préfet, ils seront livrés à l'impression pour être lus et publiés et affichés partout ou besoin sera. Des exemplaires en seront adressés aux autorités constituées et aux notaires.

ART. 4.

Le présent arrêté sortira son effet immédiatement après sa publication, en conséquence dès qu'il sera rendu public des écriteaux indicatifs des noms donnés ou conservés aux rues seront appliqués à chacune des extrémités des dites rues.

Digitized by Google

TABLEAU DES RUES DE LA VILLE

Noms des rues de la Ville

ANCIENS	PENDANT LA RÉVOLUTION	A DONNER, RENDRE OU CONSERVER	SITUATION DES RUES
Grande	Grande.	Grande.	Depuis le pont de Saint-Thomas jusqu'à la rue de la Grosse-Horloge « Le pont de Saint-Thomas est près de l'épicerie Potin ».
du Grand-Carrefour.	du Grand-Carrefour.	du Grand-Carrefour.	Depuis la rue de la Grosse-Horloge jusqu'à la rue Saint-Amand « C'est la place actuelle du même nom ».
de Crosne. Grande-Rue du Homme	Saint-Léger. Saint-Léger.	Saint-Amand	Depuis le Carrefour jusqu'à la place Bonaparte. — « La rue Saint-Amand est devenue la rue Edouard Ferray. La rue de Crosne, nommée rue de la Fédération par arrêté du 12 octobre 1792, bien que le présent arrêté l'ignore, allait du Carrefour à la rue du Dauphin (Borville-Dupuis). La grande rue du Homme la continuait jusqu'à la place Dupont-de-l'Eure. A la Révolution tous les noms de saints furent supprimés et la rue Saint-Léger, comme d'autres, devint la rue Léger ».
Saint-Léger.	Saint-Léger.	Place Bonaparte.	Depuis la rue Saint-Amand jusqu'à la maison qui termine la promenade. — « C'est-à-dire toute la place Dupont-de-l'Eure. Pendant la Révolution elle s'appela aussi place de la Révolution puis de la Fédération » (Arrêté du 12 octobre 1792).
Saint-Léger.	Saint-Léger.	Saint-Léger.	Depuis la place Bonaparte jusqu'au pont Vigor. — « Le Pont Vigor désigné ici, était le *Petit Pont* situé en avant du pont actuel de Saint-Léger, sur un ruisseau supprimé. Il ne faut pas le confondre avec le pont Vigor actuel dans la rue de ce nom.
du Faubourg-St-Léger.	du Faubourg-St-Léger.	du Faubourg-St-Léger.	Depuis le pont jusqu'à la route de Gravigny. — « Parcours actuel ».

Digitized by Google

ANCIENS	PENDANT LA RÉVOLUTION	A DONNER, RENDRE OU CONSERVER	SITUATION DES RUES
du Rabais.	du Rabais.	du Rabais.	Allant du Faubourg Saint-Légér (par derrière la Brasserie) au chemin de traverse qui conduit à la Verderie. — « Parcours actuel. La Verderie est un hameau de Gravigny ».
»	»	du Jardin-l'Evêque.	Allant de la rue du Rabais au lieu connu sous le nom de Jardin-l'Evêque. — « C'est la petite ruelle désignée actuellement sous le nom de ruelle des Jardins-du-Rabais, qui va de la rue du Rabais au boulevard de Jardin-l'Evêque »
de la Taillerie	de la Taillerie	de la Taillerie.	Depuis la place Bonaparte jusqu'à la rue aux Bouchers. — « Parcours actuel ».
aux Bouchers.	aux Bouchers.	aux Bouchers.	Depuis la rue de la Taillerie jusqu'au Pont-Saint. — « La rue aux Bouchers est devenue la rue Isambard ».
aux Juifs.	aux Juifs.	aux Juifs.	Allant de la rue aux Bouchers au pont de la Bove. — « La rue aux Juifs forma le tronçon nord de la rue des Lombards à partir de la rue Isambard ».
du Champ-Durand.	du Champ-Durand.	du Champ-Durand.	Allant de la rue aux Bouchers au Moulin du Champ-Durand. — « La ruelle du Champ-Durand ou Durant formait le prolongement de la rue Jean-Gilles au-delà de la rue Isambard; son emplacement est occupé actuellement par la brasserie Lundgwister ».
du Pahaha.	du Pahaha.	du Pahaha.	Allant de la rue aux Bouchers à la rue des Fossés et au Pont Saint-Pierre. — « C'est le tronçon central de la rue des Lombards entre le bras des Tanneurs et la rue Isambard ».
Jean-Gilles.	Jean-Gilles.	Jean-Gilles.	Allant de la rue aux Bouchers à la rue des Fossés-Saint-Thomas qu'elle sépare de celle des Fossés-Saint-Pierre. — « Parcours actuel ».
du Troubéchet du Fossé.	du Troubéchet	du Troubéchet	Allant de la rue Saint-Amand à la rue aux Bouchers. — « Les rues du Troubéchet et du Fossé ont formé les deux tronçons nord de la rue du Dauphin, devenue depuis peu la rue Borville-Dupuis. La rue du Fossé allait de la rue Ed. Ferray jusqu'à la rivière; la rue du Troubéchet de la rivière jusqu'à la rue Isambard ».

Digitized by Google

ANCIENS	PENDANT LA RÉVOLUTION	A DONNER RENDRE, OU CONSERVER	SITUATION DES RUES
des Lavandières	des Lavandières	des Lavandières	Allant de la rue du Troubéchet au Pont-Saint-Pierre. — « Elle a formé le tronçon de la rue Saint-Thomas entre la r. des Lombards et la r. Borville-Dupuis.
des Fossés-St-Pierre.	des Fossés St-Pierre.	des Fossés-St-Pierre.	De la rue du Pahaha à celle Jean-Gilles. « Elle a formé le tronçon de la rue Saint-Thomas entre la rue des Lombards et la rue Jean-Gilles, désignée parfois sous le nom de place de l'Orme ».
des Fossés-St-Thomas.	des Fossés-St-Thomas.	des Fossés-St Thomas	De la rue Jean-Gilles à la rue aux Maignans. — « Elle a formé le tronçon de la rue Saint-Thomas entre la rue Jean-Gilles et la rue Saint-Sauveur ».
Rue St-Thomas ou Sente Royale	St-Thomas.	du Collège.	Depuis la rue aux Fèbvres, ou carrefour Saint-Thomas, à la rue des Fossés-Saint-Thomas. — « C'est la rue du Petit-Collège ».
aux Fèbvres.	aux Fèbvres.	aux Fèbvres.	Depuis le pont de Saint-Thomas jusqu'à la rue de l'Emplumé. — « Premier tronçon de la rue Grande entre l'épicerie Potin et prolongé jusqu'à la rue Neuve de la Préfecture ».
aux Maignans.	aux Maignans.	aux Maignans	Depuis le carrefour aux Fèbvres jusqu'à la rue Saint-Sauveur. — « Tronçon de la rue Saint-Sauveur actuelle entre le carrefour de la Vierge et la rivière de Flottage ».
St-Sauveur.	de la Convention.	St-Sauveur.	Depuis le moulin de Saint-Thomas jusqu'à la côte Saint-Michel. — « C'est le deuxième tronçon de la rue St-Sauveur actuelle à partir de la rivière ».
Les Carrières »	de la Convention. rue Neuve sans nom.	Neuve-Saint-Sauveur	Depuis le pont de la Bove, passant par l'ancien terrain de Saint-Sauveur jusqu'au haut de la côte Saint-Michel. — « Devenue la rue David. Le hameau des Carrières était l'agglomération du bas de la côte, où se trouvent de nombreuses grottes artificielles.
du Pont-Saint.	du Pont-Saint.	du Pont-Saint.	Allant de la rue Saint-Sauveur au Pont-Saint derrière les murs de l'abbaye. — « Parcours actuel ».
des Prés.	des Prés.	des Prés.	Allant de la rue Saint-Sauveur au Pont de la Rochette. — « Elle a formé le premier tronçon de la rue de la Rochette jusqu'à la rue des Tombettes ».

Digitized by Google

ANCIENS	PENDANT LA RÉVOLUTION	A DONNER, RENDRE, OU CONSERVER	SITUATION DES RUES
Saint-Taurin.	de l'Union.	Saint-Taurin.	Depuis la rue de l'Emplumé jusqu'à la barrière de Caen. — « C'est la rue Joséphine entre la rue Neuve de la Préfecture et l'entrée du Couvent de la Providence, où était située la porte du Bois-Jollet ou de Caen ».
de l'Emplumé	de l'Emplumé	de l'Emplumé	Allant des rues aux Fèvres et de St-Taurin à la rue de l'Evêché, entre l'Hospice et le nouvel Evêché. — « Le premier tronçon de la rue Neuve de la Préfecture, prolongé alors au travers des jardins de la Préfecture, jusqu'à la rue de ce nom, formait la rue de l'Emplumé ou du Milan. L'Evêché était à la Préfecture actuelle et l'Hospice dans le parc vers la rue du Meilet ».
des Cordeliers	du Département	de l'Evêché.	Allant de la Crosse à la rue St-Taurin. — « C'est la rue de la Préfecture. L'Evêché et la Préfecture avaient fait à ce moment un chassé-croisé ».
Ruelle du Bé-Pré ou de Saint-Denis	Ruelle St-Denis	Ruelle St Denis.	Allant de la rue aux Fèbvres à la rue de l'Evêché, passant derrière la ci-devant église de Saint-Denis. — « C'est la ruelle Saint-Denis actuelle, nommée parfois improprement ruelle des Bains. Elle débouchait alors à l'angle est des rues de la Préfecture et du Meilet. Elle fut déclassée après percement de cette dernière ».
de la Planche	de l'Ecole Centrale	de la Harpe.	Allant de la Crosse au pont de la Planche. — « C'est le premier tronçon de la rue de la Harpe jusqu'à la rivière ».
Ferrée.	de l'Ecole Centrale.	Ferrée.	Allant du pont de la Planche au bas de la côte de la Madeleine. — « C'est le deuxième tronçon de la rue de la Harpe et le premier de la rue Jean-Jaurès jusqu'à la rue de Pannette ».
de Panette.	J.-J. Rousseau	de Panette.	Depuis la rue Ferrée jusqu'au Quatre-Chemins, passant devant l'Ecole secondaire. — « Le parcours actuel est le même, mais depuis on prolongea la rue en perçant le tronçon entre la rue Jean-Jaurès à la rue de Paris ».

Digitized by Google

ANCIENS	PENDANT LA RÉVOLUTION	A DONNER, RENDRE, OU CONSERVER	SITUATION DES RUES
«	«	Petite-Rue de Panette	Petite rue prenant au coin des murs de l'Ecole, longeant la côte et aboutissant des deux bouts à la rue de Pannette. — « Parcours actuel. Le Jardin public dépendait alors de l'Ecole Centrale ».
«	«	des Jardins (Ruelle)	Ruelle descendant de la rue de Pannette à l'Abreuvoir du Moulin de la Planche. — « C'est la rue du Jardin-Botanique et le tronçon de la rue du Meilet entre la rue Victor-Hugo et la rivière ».
de l'Abreuvoir.	de l'Abreuvoir.	de l'Abreuvoir.	Allant de la rue Ferrée le long de la rivière jusqu'au mur des ci-devant Cordeliers. — « Parcours actuel ».
«	«	du Chantier.	Allant de la rue Ferrée à la rue du Clos Saint-Martin, passant devant la ci-devant église Saint-Aquilin. — « Parcours actuel, mais explication inexacte dans l'arrêté : au lieu de la rue Ferrée il faut lire Côte de la Madeleine comme le prouve l'article suivant ».
«	«	du Cimetière Dieu.	Allant de la rue du Chantier à la Côte de la Madeleine. — « C'est l'actuelle rue de Saint-Aquilin ».
«	«	du Clos St-Martin.	Allant de la rue de Paris au chemin du Buisson-Hocpin, passant derrière le Clos Saint-Martin. — « Partie haute de la rue du Buisson à partir de la rue de Paris. Le Clos Saint-Martin se trouvait entre les rues de Paris et du Buisson ».
de Paris.	de Condillac.	de Paris.	Allant de la rue Ferrée à la grande route de Paris. — « Partie basse de la rue du Buisson jusqu'à la rue du Puits-Carré ».
de l'Espringale.	de l'Espringale.	de l'Espringale.	Allant de la rue Ferrée à l'Allée des Soupirs, derrière l'Hôtel de la Préfecture. — « La rue de l'Espringale est devenue le boulevard Chambaudoin et la Préfecture était alors installée à l'Evêché ».

Digitized by Google

ANCIENS	PENDANT LA RÉVOLUTION	A DONNER, RENDRE, OU CONSERVER	SITUATION DES RUES
»	»	de la Ronde	Allant de la rue de Paris à celle du Puits-Carré, passant devant le presbytère et la ci-devant église de la Ronde. — « Parcours actuel. Bien que l'arrêté n'indique pas son nom avant la Révolution, elle portait celui de rue du Cimetière de la Ronde qui figure dans le Calendrier de 1749, par Durand ».
des Prêtres.	des Maris.	des Prêtres.	Allant de la rue de la Ronde à la rue de l'Espringale. — « C'est actuellement la rue de Barrey ».
de la Basse-Ronde.	de la Basse-Ronde.	de la Basse-Ronde.	Allant de la rue des Prêtres à celle du Puits-Carré. — « C'est actuellement la rue des Authieux. Avant la Révolution le nom de Basse-Ronde désignait la plupart des rues de ce quartier ».
du Puits-Carré.	du Puits-Carré.	du Puits-Carré.	Allant de la rue et barrière de Paris à la rue Trianon. — « Parcours actuel ».
Trianon.	Trianon.	Trianon.	De l'ancien chemin de Paris à la rue du Cours. — « La rue Trianon est comprise maintenant dans la rue St-Louis, nom par lequel elle fut parfois désignée à diverses époques antérieures; l'ancien chemin de Paris est le chemin de la Justice et la rue du Cours est le côté nord de la place de la Comédie ».
du Chariot.	du Chariot.	du Chariot.	De la rue du Cours au Moulin dit du Château. — « C'est le premier tronçon de la rue Saint-Louis, de la place Sepmanville à la place de la Comedie ».
Vilaine.	Vilaine.	Vilaine.	Allant de la rue du Chariot au lieu dit Rome. — « C'est le parcours actuel qui s'étendait alors jusqu'à la rue d'Argences. Rome est la propriété qui fait l'angle nord des rues de Vernon et d'Argences. Contrairement à l'orthographe de l'arrêté, Villaine doit prendre deux *l*.
Sente Mailloc.	Sente Mailloc.	Sente Mailloc.	Allant de la rue Vilaine au chemin de Fauville. — « La sente Mailloc est devenue, par une ridicule altération de l'orthographe la rue Maillot ».
du Moulin-l'Abbesse.	du Moulin-l'Abbesse.	du Moulin-l'Abbesse.	Allant de la rue Vilaine à la place Bonaparte passant devant le Moulin à papier. — « A cette époque, comme on

Digitized by Google

ANCIENS	PENDANT LA RÉVOLUTION	A DONNER, RENDRE OU CONSERVER	SITUATION DES RUES
			le soit, elle s'arrêtait à la rue Villaine. Elle porta aussi à la Révolution le nom de ruelle du Moulin à papier dans les actes administratifs ».
Hédouin.	Hédouin.	Hédouin.	Allant de la rue Villaine à l'Abreuvoir donnant derrière les Ursulines. — « C'est un tronçon très court de la rue Buzot, entre la rue Villaine et la rivière qui traverse l'ancien jardin des Ursulines. Par « Les Ursulines » il faut entendre le premier couvent, c'est-à-dire la caserne Amey ».
du Cimetière St-Léger.	du Cimetière St-Léger.	du Cimetière St-Léger.	Allant de la place Bonaparte à l'Abreuvoir ci-dessus. — « C'est le tronçon, aussi très court, de la rue Buzot, entre la rivière et la place Dupont-de-l'Eure ».
du Dauphin.	de l'Egalité.	du Dauphin.	Allant de la rue Saint-Amand au Pont-du-Moulin-du-Château. — « Tronçon de la rue Borville-Dupuis entre la rue Ed.-Ferray et la place Sepmanville.
du Château.	du Château.	du Cours.	Allant de la rue Trianon et du Chariot à la place du Château. — « C'est le côté nord de la place de la Comédie, qui fut nommée un peu plus tard rue Eugène ».
Place du Château.	Pl. d'Armes.	Place du Château.	Sa situation est connue (*sic*). — « La place du Château agrandie a formé la place de l'Hôtel-de-Ville ».
de la Grosse-Horloge. Le Comte.	de la Grosse-Horloge. de la République	de la Grosse-Horloge.	Allant du Carrefour au Parvis Notre-Dame. — « C'est la rue de l'Horloge actuelle. La rue Le Comte était le tronçon depuis la place de l'Hôtel-de-Ville jusqu'à la rue Charles-Corbeau ».
du Parvis-Notre-Dame	de la Constitution.	du Parvis-Notre-Dame	Allant du pont Notre-Dame à l'allée des Soupirs. — « Partie de la rue Charles-Corbeau entre le pont Notre-Dame et l'allée des Soupirs.
«	«	du Pt-Rouge.	Allant de l'Allée des Soupirs à la rue Trianon. — « Extrémité est de la rue Charles-Corbeau, entre l'Allée des Soupirs et la rue Saint-Louis.
du Pont Notre-Dame.	du Temple.	du Pont Notre-Dame.	Allant du pont de la Cathédrale à la Croase. — « Extrémité ouest de la rue Charles-Corbeau, entre la rue Char-

Digitized by Google

ANCIENS	PENDANT LA RÉVOLUTION	A DONNER, RENDRE OU CONSERVER	SITUATION DES RUES
			traine et le pont Notre-Dame. A la Révolution on apposa à l'entrée de cette rue l'inscription « rue Peltier » ou « Le Peltier ». La municipalité la fit enlever peu après, car elle avait été mise sans son consentement ».
Saint-Denis. Chartraine.	de la Liberté Chartraine.	Chartraine.	Allant de la rue Grande à la Crosse. — « La rue Chartraine proprement dite allait de la rue Grande à la porte Chartraine ou de la Geôle, c'est-à-dire jusqu'au fossé de la ville séparant la maison de M. Prévost de celle de M. le docteur Vassal. La rue Saint-Denis allait du fossé à la Crosse ».
du Trou-Bailly.	Traversière.	Traversière.	Allant de la rue Chartraine à celle de la Petite-Cité. — « Parcours actuel. Cette rue est la seule ayant conservé le nom qui lui fut attribué à la Révolution »
de la Petite-Cité.	de la Petite-Cité.	de la Petite-Cité.	Allant du Parvis Notre-Dame à la rue de la Grosse-Horloge. — « Parcours actuel ; de la rue Charles-Corbeau à la rue de l'Horloge ».
de l'Echiquier ou au Sel.	de l'Echiquier	de l'Echiquier	Allant de la rue de la Petite-Cité à la rue de la Grosse-Horloge vis à vis la rue du Château. — « Parcours actuel ».
St-Nicolas.	de la Conciliation.	St-Nicolas.	Allant de la rue de la Petite-Cité à celle de la Grosse-Horloge passant devant l'emplacement de la ci devant église Saint-Nicolas. « Parcours actuel ».
des Lombards.	des Lombards.	des Lombards.	Allant du Carrefour au pont St-Pierre. — « Cette rue ne comprenait alors que la première partie de la rue des Lombards actuelle, c'est-à-dire jusqu'à la rue Saint-Thomas. A la Révolution quelques fanatiques avaient mis l'inscription de « rue Marat » à la rue des Lombards. La municipalité la fit enlever peu après ».
Guihaude. Traversive.	Guihaude.	Guihaude.	Allant de la rue des Lombards au Grand Carrefour passant derrière l'hôtel de la ville de Roue. — « La rue Guihaude, ou de la Guilhaude, était le tronçon de la rue Saint-Pierre actuelle partant du côté est de la rue des Lom-

Digitized by Google

ANCIENS	PENDANT LA RÉVOLUTION	A DONNER, RENDRE OU CONSERVER	SITUATION DES RUES
			bards. La rue Traversive lui faisait suite à angle droit dans la direction du Grand Carrefour. Celle-ci est devenue aussi partie de la rue Saint-Pierre.
Saint-Pierre.	de la Loi.	Saint-Pierre.	Allant de la rue des Lombards à l'emplacement de l'ancien hôpital dit le Marché-Neuf. — « Partie du parcours actuel ».
de la Vieille-Gabelle.	Cul-de-Sac de la Loi.	de la Vieille-Gabelle.	Allant de l'emplacement de l'ancien hôpital au fossé Saint-Pierre. « Parcours actuel ».

Donné à la mairie le jour, et an susdits,

Le Maire,
DUREAU DE LA BUFFARDIÈRE.

Par le maire,
HOUVIER, *Secrétaire.*

Approuvé par le Préfet le 10 Messidor an XIII,
MASSON DE SAINT-AMAND.

Si quelque jour notre municipalité veut remplacer le vieux nom d'une rue, qu'elle veuille bien relire les considérants de cet arrêté afin de mieux juger de l'opportunité du changement et de l'opinion populaire; cela éviterait de tomber à nouveau dans les mêmes errements.

H. LAMIRAY.

Digitized by Google

POÉSIES

LA MORT DES SIRÈNES

Récit Mythique

De Naples à Pestum, de Salerne à Capri,
L'éternel flot d'azur se rebelle et moutonne
Mais parfois, dominant son rythme monotone,
Parmi les rochers clairs on croit entendre un cri :
C'est le deuil sans oubli de la mer de Tyrrhènes
Qui demeure fidèle aux Vierges d'autrefois
Et porte vers la rive où meurt sa rude voix
Sa lamentation sur la mort des Sirènes.

*
* *

L'harmonieux Phoebos dont le trait diligent
Depuis l'aube des jours jaillit de l'arc d'argent
Avait caché jadis dans ces grottes charmées
Les Vierges aux doux chants, ses filles bien aimées,
Dont l'hymne sans déclin bondissait sur les flots
Pour étreindre d'amour les cœurs des matelots.
Fronts riants, gorges d'or, déesses et mortelles,
Elles portaient au loin l'épouvante... Des ailes
De mystère battaient leur flanc rose et nerveux
Et la mer ondulait parmi leurs longs cheveux
Lorsque sous le soleil ou sous un fil de lune
La blonde Parthénope et Lygia la brune
Se jouaient sur la grève avec les dieux marins.
Près d'elles, attirant de chants doux et sereins
Les durs navigateurs de l'Hellade ou d'Asie
Sur les écueils, la fauve et pâle Leucosie
Soutenait de la voix le cœur semi-divin.

Or, venus d'Occident ou d'Orient, en vain
Les hommes des vaisseaux, à la rame subtile,
S'efforçaient de briser l'étreinte irrésistible.

Digitized by Google

Dès que sur l'horizon peuplé de mâts penchés
L'île Antomoessa dressait ses blancs rochers
Et que le vent léger, riche des voix lointaines,
Venait gonfler la voile et plier les antennes
On eut dit que les nefs, rebelles désormais,
Echappaient au pouvoir des pilotes... Les ais
Des carènes craquaient sous l'effort des mâtures
Et les monstres de proue aux puissantes statures
S'arrachant brusquement au joug des gouvernails
Se cabraient sur la mer et brisaient leurs poitrails
Vermeils au fond du golfe aux ceintures d'écume.

Aux lieux favorisés qui, plus tard, virent Cumes
Dresser sur l'infini du ciel ses palais blancs
La Sybille autrefois avait de mots troublants
Aux filles d'Apollon marqué leurs destinées
Fatales :
Sur vos fronts le reflux des années
Passera sans laisser de trace, ô deités,
Et les siècles, en vain, de jours précipités
Viendront battre la grève à la vague éphémère
Où l'homme, apercevant vos formes de chimère
Et brusquement saisi de désir et d'orgueil,
Viendra donner sa chair en pâture à l'écueil.
Car Phoebos votre père, ô Triade sacrée,
Etend sur vous l'orgueil de sa robe pourprée
Et vous participez à son règne immortel...
Vous mourrez cependant... Nul prêtre sur l'autel
Parmi les fleurs des champs et les lauriers des cimes
N'a jamais fait couler le sang noir des victimes
Ni chanté, couronné de roses, l'hymne saint
En invoquant le nom de la Femme au beau sein
Qui de l'amour d'un dieu vous a donné la Vie.
Oui ! Thanatos, affre du monde, vous convie
A descendre avec elle au séjour ténébreux
Où la foule en pleurant porte ses pas nombreux...
Lorsque l'homme, brisant le charme qui l'attire
Pourra, sourd à vos chants, redresser son navire
Et de son dédain seul, sans secours étrangers,
Braver impunément votre île et ses dangers
L'heure sera venue, ô mes sœurs, ô Sirènes,
D'abandonner la vie et ses clartés sereines... »

Digitized by Google

* * *

Pourchassant le troupeau morne des lendemains
Le Temps, insoucieux des plaintes des humains
Passa, foulant au loin les êtres et l'espace...

* * *

A l'extrême horizon cette voile qui passe
Semble, au balancement répété du roulis,
L'aile d'un alcyon ou celle d'un courlis.
Attirant le navire aux formes effilées
Les trois sœurs, de leurs voix puissantes et mêlées,
Essaiment lentement leurs hymnes sur les flots.
Déjà, vers Antomoessa, les matelots
Oubliant la sueur qui ruisselle à leur joue
D'une rame hardie ont dirigé leur proue
Et la vague elle-même est alanguie et meurt
Tandis que monte au loin la divine rumeur :

« Hommes ou dieux, vous qui voguez vers ces rivages
Echappés aux périls qui guettent les voyages
Des nefs sur la mer glauque et sur la mer vermeille
Jetez l'ancre ! Le jour décroît... Prêtez l'oreille...
Pour vous seuls vont chanter les filles d'Apollon
Et dans l'oubli total des coups de l'Aquilon
Dressant contre vos mâts brisés l'onde rebelle
Pour vous seuls va fleurir notre chair souple et belle... »

Les nautoniers troublés se taisent, devenus
Ivres de contempler l'éclat des torses nus
Et s'entendre vibrer l'hymne aux rythmes agiles.
Précipitant l'effort de leurs rames fragiles
Malgré l'ardent soleil qui brûle leurs dos noirs
Vers la Rive, l'Enchantement et les Espoirs
Ils font bondir la Bête hagarde de la proue.
Mais soudain, tandis qu'un écueil surgit et troue
La surface immobile et lisse de la mer,
Un héros, repoussant de la barre de fer
Le Pilote, détourne en hâte le navire
Des récifs ; puis pinçant les cordes de sa lyre
Il chante au pied du mât qui glisse sous le ciel.

Digitized by Google

« Adieu ! Vous qui courbez sous votre joug cruel
Les nautoniers surpris par vos voix souveraines.
Filles ainsi que moi de Phoebos, ô Sirènes,
Adieu ! L'Amour m'appelle au royaume des morts,
L'Amour triomphateur, l'Amour force des forts,
Qui me fait mépriser tout deuil et tout délice
Tant que je n'aurai point revu mon Eurydice, »

La nef emporte Orphée...

∴

Et le temps effaça
Les jours, comme jadis. L'île Antomoessa
Demeura, sous l'azur, sonore et solitaire
Car son seul nom chassait la voile téméraire
Qui se fut hasardée au fond du golfe bleu.

∴

Or un matin, conduit par le vouloir d'un dieu
Ulysse, roi d'Ithaque, exilé par le monde
Après avoir longtemps couru la mer profonde
Découvrit la splendeur de ces rocs blanchissants
Donnant l'ordre aussitôt à ses rameurs puissants
De presser la manœuvre et de changer de route
Il fit mettre le cap sur l'île... Mais le doute
Dans son cœur angoissé roulait de longs sanglots :
D'un peu de cire il rendit sourds les matelots
Pour qu'ils pussent sans mal affronter l'aventure
Et lui-même se fit lier à la mâture :
« Ulysse, disaient les Sirènes, les dangers
T'ont longtemps éprouvé sur des bords étrangers
Depuis que tu partis punir le rapt d'Hélène...
Viens ! Nous savons ta gloire et la valeur hellène
Et cette douce Ithaque où paissent tes troupeaux.
Viens ! Nos bras seront frais pour bercer ton repos
Et nos yeux te feront, de leur longue caresse,
Oublier les vaisseaux que bat la mer traîtresse. »

Mais en dépit des chants des Vierges et des cris
Insensés du fils de Laerte qui, surpris,

Digitized by Google

Ecumait sous l'effort de son âme captive
La nef passait au large et côtoyait la rive
Dressant à son avant le buste d'Athéné.

* * *

Seules, jetant en vain au roc abandonné
La modulation des voix enchanteresses
Dont l'écho répétait l'orgueil et les détresses,
Serves de la Sagesse et serves de l'Amour
Les Sirènes voyaient décroître tour à tour
Les Siècles dans le Temps, cet Océan sans bornes...

* * *

Mais une aube naquit sous les cieux gris et mornes
Où sombraient lentement les astres d'autrefois
Et dressant sur les flots sa carène de bois
Ecarlate, portant de rameurs un rang triple,
Un navire inconnu, retour d'un long périple,
Apparut sur le golfe. Au mât de peuplier
Le vent gonflait des peaux de bêtes. Un bélier
Triomphal dominait de ses cornes la proue
Et son poitrail fendait la mer comme une roue
Qui trace son ornière au creux du sol profond.
Curieux et pressés sur le bordage rond
Où pend l'ancre à la chaîne et tremblent des cordages
Des hommes aux fronts bruns rapprochaient leurs visages
Etranges. Le soleil des lointaines tribus
Flambait dans leurs yeux noirs et sur leurs traits barbus
Mais la ruse veillait au fond de leur silence.

« Nautoniers, nautoniers, dont le vaisseau s'élance
Comme un coursier impatient du poids du mors
Sur le golfe hanté du peuple errant des morts,
Abandonnez la mer, laissez les vents perfides
Emporter à leur gré mâts et carènes vides.
Le bonheur vous attend au séjour des Sirènes
Où l'ivresse divine et la beauté sont reines
Dans la sérénité totale des Oublis. »

Déployant la beauté des torses assouplis
Ainsi parlait le Chœur troublant des Tentatrices
Et les plus faibles flots montaient à leurs flancs lisses

Digitized by Google

Epanouis comme des fleurs aux bords d'un lac.
Mais un des nautoniers monta sur le Tillac
Et cria :
« Nous devons, ô Vierges inconnues
Dont un dieu seul a pu rêver les formes nues
Fuir loin de vous sans détacher l'ancre noircie :
Nous sommes des marchands venus de Phénicie
Et l'Etrurie attend nos riches cargaisons.
Nous lui portons le lin de Sidon, les toisons
D'Yebal et cette conque étroite, la merveille
De Tyr, dont le foulon teint la laine vermeille.
Bothrys nous a chargés pour elle du parfum
Pénétrant et subtil que mêlent à l'embrun
Les sacs lourds regorgeant de graines et d'épices.
C'est pourquoi nous fuyons votre île et ses délices
O Vierges ! Car le Temps nous chasse devant lui... »

* * *

Quand le vaisseau, glissant au loin, se fut enfui
Vers la mer ont monté des voix désespérées :
C'était le sombre adieu des Sirènes sacrées
Dont les vagues portaient aux vagues les sanglots.
Puis tout se tut... Pieux et caressants, les flots
Emportaient pour jamais les gorges et les ailes
Et les beaux fronts de marbre aux lignes immortelles...
Mais, à travers le temps, s'est prolongé le cri
D'angoisse qu'en mourant poussèrent les Sirènes
Et ce deuil pèse encor sur la mer de Tyrrhènes
De Naples à Pestum, de Salerne à Capri...

René Herval.

Digitized by Google

INTERMÉDIAIRE des CHERCHEURS et CURIEUX de NORMANDIE

Le « Parlement » à Capelles-les-Grands (Eure). — Précisions sur un fait relatif à l'Histoire de Normandie, au XIIe siècle.

L'historien Gabriel Dumoulin, dans son Histoire de Normandie, sous la date de l'année 1153, écrit :

« De long temps il y avait quelque froideur et dispute entre Robert, comte de Montfort-sur-Risle, et son oncle Galeran de Meulan. Pour les accorder et réunir d'affection, on convint de faire assemblée d'amis, près la ville de Bernay; là, Robert fut si perfide qu'il prit son oncle prisonnier et le mena à Orbec, dans le chasteau, que les gendarmes et sujets de Galeran assiégèrent tost après. Comme ils le battirent et désespéraient de le pouvoir prendre, Galeran quittant le chasteau de Montfort à son neveu fut mis en liberté. Puis, pour ne pas laisser cette audace impunie, il assiégea Montfort et y dressa quatre bastilles, mais le neveu faisant une courageuse sortie, le mit en fuite et luy fit quitter cette entreprise ».

Nous sommes convaincu, en ce qui nous concerne, qu'il y a la plus grande vraisemblance que cette entrevue (en latin, *parlementum*) doive être située à Capelles-les-Grands (aujourd'hui canton de Broglie, Eure). En voici les raisons :

La plupart des vieux chroniqueurs qui ont relaté l'événement, se contentent de répéter, en se copiant, qu'il eut lieu « près de Bernay ». Evidemment, il ne faut pas demander aux anciens Annalistes une précision qui n'était ni dans leur goût, ni dans leur habitude de style. D'ailleurs, la petite localité, alors totalement inconnue, de Capelles aurait été par elle-même absolument inopérante à constituer un point de repère. Mais nous avons la bonne fortune de trouver dans un chroniqueur contemporain du fait, Robert du Mont (ou de Thorigny), une indication des plus précieuses. Il dit, en effet, que l'incident se passe « in colloquio condicto, haud procul a burgo Bernay », c'est-à-dire « dans une entrevue concertée, non loin de la ville de Bernay ». Pour

Digitized by Google

qui tient compte des nuances de la langue latine, il est certain que les mots « haud procul » doivent être interprétés par une distance assez sensible de Bernay, car s'il se fût agi d'exprimer les environs immédiats de cette ville, l'expression latine exacte et toute indiquée eût été « apud ».

Capelles-les-Grands est situé à une dizaine de kilomètres de Bernay et à sept ou huit d'Orbec. S'agissant d'un fait qui eut lieu, à n'en pas douter, dans les environs de Bernay et dont l'aboutissement fut à Orbec, il est logique et naturel de le localiser sur le chemin même qui conduit de la première ville à la seconde. Or, Capelles est justement traversé par le très vieux chemin de Bernay à Orbec (il existait dès le XIIe siècle, lors de la fondation de la léproserie de Maupas), qui coupe son territoire en deux portions sensiblement équivalentes.

Voilà pour le côté matériel en quelque sorte, mais il est d'autres considérations historiques ou morales fort importantes à faire ressortir.

Robert de Montfort, dont le dessein perfide était sans doute prémédité, alors dépossédé par Galeran du château de ses pères à Montfort-sur-Risle, et venant sans doute d'Orbec, avait tout intérêt à se rapprocher le plus possible, sans trop éveiller les soupçons, du château-fort de cette dernière localité, qu'il possédait, aux droits de sa femme, Clémence de Bienfaite, dame d'Orbec. Le territoire de Capelles devait lui convenir admirablement. Les relations des barons d'Orbec et des seigneurs de Capelles-Chaumont dataient de loin : Pierre de Capelles, le premier connu, avait pris part, en l'an 1096, à la première Croisade, en même temps que Guillaume et Jehan d'Orbec et Guillaume de Ferrières. D'autre part, les seigneurs de Capelles-Chaumont (en 1153, c'était Raoul de Capelles, époux de Geneviève, fils de Pierre et père du fameux Guillaume de Capelles), étaient les vassaux des barons d'Orbec. Nous lisons, en effet, dans une généalogie (Bibliothèque municipale de Caen, collection Mancel, manuscrit 44, pièce 19), que « Hugon ou Hugues d'Orbec donna à Guillaume de Capelles, son *chevalier*, le bois des Esserteaux (alias Essertons), en récompense de services, lequel bois fut ensuite aumôné par ledit de Capelles aux pauvres de l'Hôtel-Dieu de Lisieux, en espécial pour le salut de l'âme dudit Hugon, son *seigneur* »...

Robert de Monfort, époux de Clémence de Bienfaite et d'Orbec,

Digitized by Google

devait, par conséquent, voir d'un bon œil un projet d'entrevue sur une terre dépendant du manoir d'un seigneur, vassal d'une famille, qui lui était si étroitement apparentée.

Si le neveu, Robert de Montfort, avait ainsi d'excellentes raisons pour accepter le territoire de Capelles comme lieu de rendez-vous, l'oncle, Galéran de Meulan, de son côté, n'en avait peut-être pas de moins bonnes. En effet, Galéran de Meulan et Robert, surnommé le Bossu, comte de Breteuil-Leycester, étaient deux frères jumeaux (Orderic Vital). Nous avons la preuve par un texte précis du XIIIe siècle (Cartulaire du prieuré de Maupas), qu'en 1189, Guillaume de Capelles était l'intime ami, le familier (ex propria familia, nous dit le Cartulaire de l'abbaye de Lyre), de Robert aux Blanches-Mains, fils du précédent et comme lui comte de Breteuil-Leycester, par conséquent autre *neveu* de Galéran de Meulan. Il est évident que des rapports aussi étroits d'amitié ne se créent pas du jour au lendemain et qu'on peut présumer que ces bons rapports dataient au moins du temps de Raoul de Capelles, père de Guillaume, c'est-à-dire de l'époque de l'avènement de ce Robert de Breteuil lui-même, vers 1153, trente-sept ans auparavant. Ce n'était pas, du reste, le seul ami que Galéran possédât dans notre région, tout à côté de Capelles, car le sire de Ferrières (aujourd'hui Ferrières-Saint-Hilaire, canton de Broglie), Vauquelin II avait épousé Amicie de Meulan, la propre fille de Galéran. Or, les sires de Ferrières étaient, d'autre part, les seconds seigneurs suzerains, en partie, avec les barons d'Orbec, du fief de Capelles-Chaumont.

On voit donc que, de même que Simon de Montfort, Galéran de Meulan trouvait certaines garanties de sécurité dans le territoire de Capelles, puisqu'il pouvait y compter sur la sympathie, ou tout au moins sur une neutralité bienveillante de la part de Raoul de Capelles, aux portes de la demeure duquel avait lieu l'entrevue.

Bien mieux, il est permis de conjecturer que les deux seigneurs, Vauquelin et Raoul, qui avaient pour ainsi dire des accointances dans les deux partis opposés, avaient été justement du nombre des amis communs, qui, d'après le texte de Gabriel Dumoulin, avaient jugé opportun et pris l'initiative de s'entremettre pour « accorder et réunir d'affection » les deux parents désunis et encore animés du désir de la vengeance, comme l'événement devait le prouver.

Digitized by Google

Ce n'est pas tout. Nous lisons dans une Notice sur la ville d'Orbec, par E. Lacour (1867) ce qui suit, à propos du même fait :

« Ils (Robert de Montfort et Galéran de Meulan) se réunirent en conférence près la ville de Bernay, dans le lieu appelé « les *Parlements* »... Le mot latin, *Parlementum* signifie : conférence, pourparlers...

Or, à quelques centaines de mètres des ruines de l'ancien prieuré de Maupas et de la demeure primitive des seigneurs de Capelles-Chaumont, sur le bord même du chemin de Bernay à Orbec, existe encore à Capelles un lieu dit « Le Parlement », qui figure au cadastre communal de 1830. Ce n'est d'ailleurs qu'une assez vaste prairie, avec quelques habitations aux alentours (villages du Béhénier et du Mouchel).

Il n'est point autrement surprenant qu'on ait tenu à garder, par une dénomination locale, le souvenir d'un événement qui n'avait pas été, sans doute, sans frapper étrangement les contemporains.

Nous n'éprouvons aucun embarras à reconnaître que l'autorité isolée de Lacour, comme historien, est insuffisante et qu'il est profondément regrettable de ne trouver ici aucune référence à l'appui de son dire, Cependant, il est difficile de croire que cette allégation ait été inventée par lui de toutes pièces et de mauvaise foi (on se demande dans quel but), et nous sommes plutôt porté à penser que l'écrivain en a trouvé la source dans quelque *document de nous jusqu'à présent inconnu.*

Il est à noter, en tout cas, qu'il n'existe point tout aux alentours de la ville de Bernay d'autre lieu dit le *Parlement* que celui de Capelles; c'est là un point avéré et constant.

Telles sont les quelques réflexions que nous nous permettons de livrer à l'examen et à la critique des érudits.

Si quelque lecteur de la *Revue Catholique de Normandie* était en mesure de nous fournir des indications nouvelles inédites au sujet de la localisation du fait historique en question, nous lui en serions extrêmement reconnaissant.

Société historique d'Orbec,
Siège : Hôtel-de-Ville d'Orbec (Calvados).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE NORMANDE

COLLABORATEURS :

Seine-Inférieure : *Rouen :* M. le chanoine L. Jouen.
Le Havre et Yvetot : M. le chanoine Anthiaume, aumônier du Lycée du Havre.
Dieppe et Neufchâtel : M. Marcel Bocquet.
Eure : M. l'abbé Desdouits, curé d'Ezy (Eure), *à qui l'on enverra tous les renseignements*, et M. le Docteur Le Dard.
Calvados : M. Etienne Deville.
Manche : *Avranches :* M. J. Séguin.
Orne : M. l'abbé Tabourier, curé de Saint-Léger-sur-Sarthe.

6513. — Société des Antiquaires de Normandie. Séance d'*août*. Lecture d'inscriptions nouvelles concernant tous les édifices et parties d'édifices caennais à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (M. Sauvage) ; Motif sculpté existant à la ferme de la Mare à Saint-Manvieux (Calvados) [Albert Liégard] ; — Le patronage de l'église de Feuguerolles-sur-Orne depuis le XIe siècle et prébendes de l'église de Bayeux (commandant Navel).

6514. — Bulletin de l'Académie Delphinale, 5e série. Tomes 17e, 18e et 19e (1926, 1927, 1928). Grenoble 1929, g. in-8o. Les Trois romans de Françoise Mignot, par M. Ed. Silvy (Françoise Mignot épouse successivement Pierre de Portes, le maréchal de L'Hôpital, le roi Jean Casimir de Pologne, abbé de Saint Taurin d'Evreux, qu'il visite en 1669).

6515. — Nova Francia. *Organe de la Société d'Histoire du Canada*, mai-juin 1929, p. 189. *Questions et réponses* : Renseignements sur « le Sr Guillebert de Rouville », bailli de Dieppe, 1703, et le R. P. Dupuy, missionnaire jésuite en Louisiane de 1716 à 1736.

6516. — Candide. *8 août*, Hors-Paris (Rouen) (Monsieur Desgrieux) ; *15 août*, De Pont-Audemer à La Mailleraie (*id.*)

6517. — Correspondant. *25 juillet*, La Mission de Louis de Frotté (Marquis de Frotté) ; *10 août*, La gloire posthume d'une mystique canadienne, Catherine de Saint-Augustin, 1632-1668 (Mlle de Longpré, du diocèse de Bayeux) [Georges Goyau].

Digitized by Google

6518. — Dictionnaire de Biographie Française, sous la direction de MM. J. Balteau. A. Rastoul et M. Prénet. et avec le concours de nombreux collaborateurs. Paris, Letouzey et Ané, in-4°, 1929. *Fasc. 1* (Aage-Achard). Notices sur diverses familles normandes et sur des personnages originaires de Normandie.

6519. — Illustration. *10 août*, Reconstitution historique de la visite de la duchesse de Berry à Dieppe en 1829; — *5 octobre* (N° spécial : L'Automobile et le Tourisme) : Dieppe et son Histoire (texte de Louis Dimier, Illustrations de J. Mathey).

6520. — Nature (La). *1er juillet*, Le Mont Saint-Michel et son ensablement.

6521. — Renaissance. *Avril 1929*. X. Une Exposition au Musée de Rouen.

6522. Grande Revue. — *Juin 1929*. G. Boursiac : Gustave Flaubert. critique littéraire.

6523. Revue Bleue. — *1er juin*, Nos critiques : M. Paul Souday (L. Maury).

6524. — Revue des Deux-Mondes. *15 juillet*, Une Semaine au château de Saint-Cloud (juillet-août 1870) [Abbé Puyol, vicaire général de Rouen.]

6525. — Revue d'Histoire de l'Eglise de France. *Juillet-Septembre*. Bulletin d'Histoire de Normandie.

6526. — Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux. *10 juin*, Famille de Cossé Brissac.

6527. — Nouvelles Littéraires. *14 septembre*, Visite à Mme de Staël (étude sur l'œuvre de Mme la comtesse de Pange, née de Broglie); *12 octobre*, Poussin épistolier (Jean-Jacques Brousson).

6528. — Le Petit Parisien, 3e édition de Normandie. *1er août*, La médecine paysanne dans l'ancienne Normandie; — 3, Le peintre animalier T. Evariste Vardon ; — 5, La glacière de Tourlaville (Manche) ; 10, Le pays de Caux, par Mme Marion Gilbert ; — 11, Comment on continue à détruire nos sites (Marcel Delaunay) ; 13, La Chaire-de-Velléda ; — 14, L'origine des moulins à vent en Normandie ; — 15, L'aquarelliste Alphonse Mattens ; — 18, Un statuaire (Armand Levéel) et deux poètes normands (Aristide et Charles Frémine) vont être fêtés le mois prochain à Bricquebec ; — 19, Un romancier de la Vie maritime. Jean Guillemard ; — 20, L'artiste normand Alfred-Marie Le Petit ; *Le pays*

Digitized by Google

d'Argentan (revue nouvelle); 29, Normands et Anglais; — 31, Un grand musicien normand (Aubert); — *5 septembre*, Le peintre Georges Sanclières; — 7, Les sites et les panneaux-réclames; — 8, Le cidre de Normandie; — 9, Le décorateur et aquarelliste Pierre-Sylvestre Armand; — 10, L'artiste normand André Ferrier, directeur du Théâtre Français de San-Francisco; — 12, La chasse et le braconnage en Normandie; — 13, Les Roches d'Oltres (Orne); — 14, Les prêts aux contraventions dans l'ancienne Normandie; — 15, La météorologie et les Normands; — 16, La conservation des fonds dans l'ancienne Normandie; — 18, L'art capillaire en Normandie; A la mémoire de Lottin de Laval (d'Orbec); — 19, Falaise, cité normande, par René Herval; — 20, La revue normande *La Feuille-en-4*; L'astronome Liais, maire de Cherbourg (1826-1900); — 21, Des lettres inédites de Flaubert; — 23, L'usage des engrais dans l'ancienne Normandie; — 25, L'homme de lettres Paul Mérat; — 27, Le Métel de Boisrobert (1592-1662).

6529. — Le Temps. *4 juin*, Seize lettres du grand Corneille (E. Henriot); — *28 juin*, Trois lettres de Flaubert (P. S.); — *25 juillet*, le « Marino Faliero » de Casimir Delavigne.

6530. — Annales du Mont Saint-Michel. *Juin*, La coupure de la digue du Mont Saint-Michel.

6531. — Avenir de Bernay. Discours de Jacques Noir (M. Geoffrit) à l'inauguration de la plaque commémorative en l'honneur de Lottin de Laval, à Orbec.

6532. — Journal du Neubourg. *Août* 21 et 28; *septembre* 4, 11 et 25. Le Neubourg pendant la Révolution (1792 et 1793) [Dr Le Dard); — *septembre* 18, Interdiction d'apposer des panneaux-réclames sur les supports des lignes électriques, et des affiches sur les monuments historiques (Maurice Lemercier); — 25, A propos d'un arrêté du Maire du Neubourg (Marcel Delaunay).

6533. — Normandie. (La). *Août* 8, Les lettres (Paul Labbé, Paul Harel, Jean Guillemard) [Joseph L'Hopital]; — 31, La Société historique et d'archéologie de l'Orne à Evreux.

6534. — Journal de Rouen, édition de l'Eure. Continuation dans chaque numéro des éphémérides de 1804 et plus rarement de 1779. *Le Journal de Rouen d'il y a 125* ou *150 ans*. *1er août*, Lisieux : Les fouilles gallo-romaines; — 2, A propos du séjour de la Duchesse de Berry à Dieppe; — 3, Comment baptiser le nouveau

Digitized by Google

hameau construit à N.-D. de Franqueville (Seine-Inférieure) (Ernest Vaussier) ; La Chambre a voté une loi réorganisant la Protection des Monuments et Sites sur rapport de M. Join-Lambert; — 4, Le problème du Reboisement et les droits de mutation; — 4 et 5, 6e Congrès des Libraires de France à Rouen au cours duquel lecture d'un rapport de M. Van Moé sur la *Littérature Normande* publié dans le numéro du 9; — 5, Falaïse, cité normande, par René Herval : La légende de l'Aube; — 7, Deux lettres inédites de Guy de Maupassant; — 14, *Falaise, cité normande* (R. G. N.); *Massacreuurs* (Marcel Delaunay); — 16, Une femme de lettres italienne (Mlle de Courten) à l'Académie de Rouen (René Herval); Comment on continue à détruire nos sites (lettre du Maire de la Bouille); — 17, *Monsieur Desgrieux à Pont-Audemer-La Mailleraie*; Rouen Ville Musée; Aménagement des Sites, Réparation des Eglises, Reboisement (Marcel Delaunay); — 19, Normandie d'autrefois. Un Cyrano Falaisien. Antoine de Montchrestien, poète tragique et chef de bandes (René Herval); — 20, Le Havre reprend son ancien nom *Le Havre de Grâce*; — 20 et 27, Auteurs Normands (R.-G. Nobécourt); — 23, La protection des Sites, lettre de M. Guégan, Ingénieur des Ponts-et-Chaussées; — 25, Mont Cailly. M. Vaussier, conseiller mun. de N.-D. de Francqueville propose d'appeler *Mont Cailly* le nouveau village de cette commune; A propos des origines du christianisme en Scandinavie : Saint Olaf à la Cathédrale de Rouen (R. R. V.); — 26, Les fêtes de Saint-Vivien il y a 125 ans (B... lettre); — 27, Normandie d'autrefois. *La Reine des Lanturelus* au château de Mauny; — 28, A la Société libre d'agriculture de l'Eure : Discours du nouveau Président, M. le sénateur Prosper Josse; — 30, Les descendants de Pierre Corneille en Normandie (R R V); — 30 et sept. 6, L'art ancien à l'Exposition d'art religieux de la Société des Amys des Arts de Lisieux (Etienne Deville); — 31, Un artiste ornemaniste rouennais : H. Despois de Folleville; — *septembre 1er*, Lettre inédite de Guy de Maupassant à Gustave Flaubert (P. L. R.); La folie de Guy de Maupassant (*id.*); — A propos d'Art religieux : Une statue de l'Eglise de Venesville (lettre de Charles Leroy); Le sous-lieutenant Alfred de Vigny à l'incendie de la rue de la Vicomté le 23 août 1821 (R. R. V.); — 3, Un curé de France : Pierre Lefebvre (1845-1914) C. R. (P. L. R.); Biographies (R. G. Nobécourt); Les Clochers (Marcel Delaunay); — 4, Un

Digitized by Google

hommage à Pierre Corneille (R. R. V.); 5, Un souvenir napoléonien et normand en Nouvelle-Zélande (R. R. V.); Calvados et Eure. Comparaisons (Marcel Delaunay); — 6, L'abbé Puyol chapelain des Tuileries (R. R. V.); L'héroïque voyage de Calais au Havre [pendant la guerre 1914-18] de 104 péniches du Nord; — 7, *Les Livres du pays*; L'œuvre de M. René Herval (R. R. V); — 10, Le Centenaire de N.-D. du Bocage au Reculey (Calvados) et translation des reliques de Sainte Réparate à Flamanville, Manche (C. R.); — 12. Leconte de Lisle et la Normandie (R. R. V.); — 13, Le forban Jacques Léger, ancêtre du poète Leconte de Lisle (R. R. V.); — 14 et 15. Aménagement des Sites, Réparations des églises (Marcel Delaunay); — 15. Une lettre de Gustave Flaubert à Ivan Tourguenieff; — 17, Un Normand en Algérie : Emile Masqueray (R. R. V.); Le « Roald-Amundsen », navire wiking reconstitué. Description et itinéraire; — 18, Le forban rouennais Jacques Léger, ancêtre des meilleures familles de l'Ile Bourbon (R. R. V.); Règlement du Concours des Palinods du Cercle artistique des Philistins de Rouen; — 19, Une victime de la Révolution au pays de Caux : Jean Bucaille (R. R. V.); — 19 et 22. Normands contre Normandie (Pierre Villette); — 22. Les fêtes de Rouen au mois de septembre 1729 à l'occasion de la naissance du Dauphin (R. R. V.); 22, Les Souvenirs d'émigration d'un curé normand (1792-1797). (René Rouault de la Vigne); — 24. A l'Exposition d'art de Lisieux : Une ancienne bannière d'une Confrérie au XVIIIe siècle (Et. D.); Les Cours Masures abandonnées et les Bâtiments en ruines (Marcel Delaunay); — 25. Restauration et bénédiction du Calvaire à Fresne l'Archevêque C. R.; Un autel, dû à un prêtre sculpteur est solennellement béni par l'Evêque d'Evreux à Muids C. R.; 29, Les fêtes anglo françaises d'Hastings C. R. (Jacques Baron).

6535. — Semaine Catholique du Diocèse de Séez. *18 janvier et 5 février*, A quelle époque vivait saint Evroult (chanoine Leboulanger); — *6, 13 et 20 septembre*, Nos glorieuses attaches locales à l'épopée nationale de sainte Jeanne d'Arc (abbé Tabourier).

6536. — Barbey d'Aurevilly. Lettres à son ami Trébutien de Caen, 2 vol. Bernouard, éditeur. Paris.

6537. — Barbier, ex-adjoint de Dieppe, et *Prévost*, notaire à Saint-Saëns. Lettres de la duchesse de Berry à la famille de Clercy, suivies du *Procès de chasse*, pièce comique (auteur

Digitized by Google

inconnu) et d'une notice inédite du baron d'Houssey sur la Duchesse. Librairie Lestringant, Rouen.

6538. — Boutard (chanoine Charles). † curé de Saint-Hilaire de Rouen ; *art. nécrol. Journal de Rouen* 18 sept. ; *obséques* (R., *id.* 20). *Bulletin Catholique de Rouen*, 5 octobre.

6539. — Desbranches (Albert). *Mon Village. Esquisses et propos.* J. Peyronnet et Cie, éditeurs Paris. (Recueil de poèmes sur des types, coutumes et paysages normands).

6540. — Deslandres (E.). *A travers notre vieux Verneuil* (d'après Documents. et avec Plans), 1re et 2e Séries.

6541. — Dubois (Cardinal), † 23 septembre. Tous les journaux et Lettre de Mgr de la Villerabel.

6542. — Duclos (chanoine), curé de Saint-Joseph de Rouen, † à la Maison de Bonsecours ; *art. nécrol., J. de Rouen*, 28 septembre.

6543. — Gain (Raoul). *Aux crochets de Dieu* (roman situé en Normandie). 1 vol. Edit. Montaigne, 13, quai Conti, Paris.

6544. Giard (Abbé René), † curé de Bretteville-Saint-Laurent. *Bull. Rel. de Rouen*, 5 octobre 1929.

6545. — Gilbert (Mme Marion). *La Barrière*, roman (Histoire d'un schisme protestant dans une petite paroisse du Pays de Caux). Ferenczi. Paris.

6546. — Gilles (Chanoine), aumônier des Petites Sœurs des Pauvres de Rouen, *art. nécrol.. J. de Rouen*, 10 août.

6547. — Goklzer, président de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, originaire de Beaumont-le-Roger (Eure), † 1er août, *art nécrol. Journal de Rouen* et presse parisienne, 3 août.

6548. — Gréverend (Abbé G.). *Jean Bucaille, son milieu. sa vie et sa mort* (1735-1793). Un vol- in-8 raisin, 400 p. avec illustr. Bossuet. édit. Paris.

6549. Groult (Abbé E.), † ancien vicaire à Percy. *Sem. Rel. de Coutances.*, 3 octobre.

6550. — Guéry (Chanoine). *Une Esquisse de Laurent de la Hire* (1606-1656), Peintre du Roi (tirage à part). Evreux, Imprimerie de l'Eure.

6551. — Guéry (Chanoine). *Généalogie de la famille du R. P. Laval* (tirage à part). Evreux, Imprimerie de l'Eure.

6552. — Harel (Paul). Pages choisies. Préface de Laurent Cerinières. 1 vol. Argentan. Emile Langlois, édit.

Digitized by Google

6553. — Hollænder (Henry), secrétaire de rédaction du Petit Havre, *art. nécrol.*, presse Seine-Inférieure, 10 août.

6554. — Jehanne d'Arc, héroïne du droit et sa condamnation, par Raymond de Rigné. Paris, Picard, gr. in-8°, 171 pp.

6555. — Leroy (Charles). La Baronnie du Hauzey à la fin du XVIIe siècle. Brionne, Imprimerie Amelot, in-4°, 22 pp.

6566. — Leroy (Charles). Le Thuit-Anger (Origines à 1789). Brionne, Impr. Amelot, in-4°, 12 pp.

6557. — Leroy (Modeste)- Dans l'Eure (1883-1929). Quarante-six années de propagande et de politique républicaine (Histoire du parti républicain dans l'Eure), 1 vol. in-8° raisin, 580 p. Librairie Dumont, Le Neubourg.

6558. — Levéel (Abbé Emile) (1881-1929), † à Gavray. *Sem. Rel. de Coutances*, 26 sept.

6559. — Malvil (André). *Les Rois de la mer*, roman (Critique de la race normande), 1 vol. à l'Artisan du Livre, Paris.

Indications spéciales par département.

Calvados : **6513**, 17, 18, 25, 28, 34.

Eure : **6514**, 16, 18, 25, 26, 27, 28, 30, 31, 32, 33, 34, 40, 47, 50, 51, 55, 56, 57.

Manche : **6518**, 20, 25, 28, 30, 34, 36, 49, 58.

Orne : **6513**, 18, 25, 28, 33, 35, 52.

Seine-Inférieure : **6515**, 16, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 34, 37, 38, 41, 42, 44, 45, 46, 48, 53, 54.

Digitized by Google

REVUE CATHOLIQUE DE NORMANDIE

(1891-1929)

TABLE DES TRENTE-HUIT PREMIERS VOLUMES

PAR

M. LE CHANOINE CH. GUÉRY

CHANOINE TITULAIRE
AUMONIER HONORAIRE DU LYCÉE D'ÉVREUX
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

(Suite)

J

JOUEN (Chanoine L.). Chronique Normande, 22e année, 230.

— Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, 24e année, 1.

JOUSSE (abbé MARCEL). Avec Pascal, 22e année, 86.

L

LABROSSE (HENRI). C. R. d'un rouennais méconnu : Ch. Maignart de Bernières, par Féron, 33e année, 319.

LALLEMAND (PAUL). Octave Feuillet et l'idée chrétienne, 7e année, 269.

— La Cloche, allocution prononcée à Saint-Ouen de Caen, 4e année, 1, 97, 239, le 24 juin 1899.

LANFRANC DE PANTHOU. Un ambassadeur du temps d'Henri IV, 1e année, 97, 239.

— Des traitements ou allocations ecclésiastiques, leur nature juridique et légale, 1e année, 553, et 2e année, 5.

— Le protestantisme en Béarn et au pays basque : un capitaine normand en 1569, 5e année, 31.

— Richelieu et la direction des âmes, 5e année, 341, 470.

— Deux saints prêtres du diocèse de Bayeux (1786-1877), 10e année, 23, 197.

LANGLOIS (S.). Communautés enseignantes pour les jeunes filles au XVIIe siècle, dans le diocèse d'Evreux, 1e année, 14.

LANGLOIS (NOEL). Chronique Normandie, 22e année, 483.

LANNES (R. P. dom). De Jérusalem. Notes et impressions, 33e année, 231, 329 (*Testis*), 402 (protestation).

LAVEILLE (A.). L'instruction primaire dans l'ancien diocèse

Digitized by Google

d'Avranches avant la Révolution, 1e année, 35, 124, 345.
— Les saints prêtres du diocèse d'Avranches au XVIIe siècle, 7e année, 21.
— Les derniers jours de deux abbayes normandes : Savigny et le Mont Saint-Michel, 9e année, 186, 265.
— Bulletin bibliographique : Saint-Vital et L'abbaye de Savigny dans l'ancien diocèse d'Avranches, 5e année, 91.
LAYER (E.). Procès de Louis XVI. Opinions de Faure, député de la Seine-Inferieure, 9e année, 75.
— Une lettre du R. P. Lacordaire à un prêtre normand (l'abbé Caillé, à Gisay, Eure), 30e année, 16.
LE BLOND (Jean). Poète et historien, sieur de Branville, par Etienne Deville, 16e année, 306.
LE BOURGUIGNON DU PERRÉ. Notes d'un détenu de la maison de réclusion des cy devant Carmélites de Caen pendant la Terreur 12e année, 217, 260, 307; 13e année, 31, 113.
— Un paysagiste peu connu du public, 36e année, 140, par son arrière petit-fils C. Le Bourguignon.
LE CACHEUX (P.). La légende de l'abbaye de Montebourg, 4e année, 48.
— Un examen de pharmacie au siècle dernier, 5e année, 494.
— Une visite à l'Hôtel-Dieu de Coutances au XVIIe siècle, 5e année, 273.
— Le règlement de l'hopital général de Valognes, 6e année, 302.
— Un aveu de la baronnie de Bricquebec en 1456, 7e année, 223.
— Anecdotes bas normandes de Constantin de Renneville, 8e année, 489; 9e année, 132.
— L'établissement des frères prêcheurs à Coutances et plusieurs anciennes chartes françaises en Normandie, 10e année, 136.
— La date de fondation de l'abbaye Blanche de Mortain, 10e année, 309.
— Léopold Delisle historien normand, 12e année, 225.
— La réforme de l'Hôtel-Dieu de Coutances et l'établissement des religieuses augustines par l'évêque Léon Ier de Matignon, 12e année, 157, 210.
— Bulletin bibliogr. : Le recueil des pouillés de la province de Rouen, 12e année, 347.
— Une mine d'or dans les environs de Caen, au XVIIe siècle, 14e année, 106.
— L'architecture normande dans l'Italie méridionale au Moyen Age, 14e année, 215, 245.
— Un épisode de l'invasion vendéenne dans le département de la Manche, 15e année, 113.
— Sur le port du Havre, 16e année, 136.
— Les Pouillés d'Avranches, d'après Longnon, 20e année, 36, 132.
LECLER (Victor). Poésies, 23e année, 245.
LE COINTE. La bataille du Val-ès-Dunes, documents nouveaux, 3e année, 390, 421.
LE CORBEILLER (Edouard). Jehan Veron et ses fondations à Dieppe et à Offranville, 1re année, 301.
— Les bibliothèques du diocèse de Rouen au Moyen Age, 3e année 302.
— Les livres de famille en Haute-Normandie, 4e année, 123.
— Les débris des bibliothèques normandes au Moyen Age, 5e année, 127.
— Dieppe et les Anglais de 1435 à 1443, 6e année, 105.
— Une victime de la Terreur, 7e année, 130.
— Les livres de raison en Normandie : Une famille de robe aux XVIIe, XVIIIe siècles, 9e année, 197.

Digitized by Google

— Les livres de raison en Normandie : Une famille cauchoise du XIVe au XVIIIe siècles, 10e année, 101.

— Madame Le Vaillant et son ami Malebranche, 11e année, 91.

— Notes dieppoises, 12e année, 48.

— Dieppe en l'an 1000, le nom et son origine, 12e année, 169.

— Quelques notes sur Arques, 12e année, 302.

— Bulletin bibliogr. : Le clergé normand en Angleterre à la fin du XVIIIe siècle, 13e année, 313.

— Un billet italien de Mme Roland, 14e année, 170.

— Autour de Richard Simon. Son premier biographe. 15e année, 181 ; — Son testament, 16e année, 241.

— Le bureau de l'aumosne de M. Veron, 17e année, 219.

— Deux documents sur Jean Roze, hydrographe dieppois, 18e année, 212.

— Lettres diverses à Cousin Despréaux, de 1776 à 1778, 21e année, 5, 120.

— Quelques lettres de Guillaume Denys à Colbert, 25e année, 40.

— Notes sur l'assistance publique en Normandie au Moyen Age, 26e année, 214.

— Un rouleau judiciaire, 29e année, 147.

— Bibliothèque dieppoise en 1559, 30e année, 177.

— Autour de Richard Simon, 36e année, 261.

LE COURT (Commandeur Henri). Episode du privilège de St-Romain, 24e année, 392, 405.

— Le Prieuré de Saint-Martin-du-Bosc dans la forêt de Touques (environs de Trouville), 25e année, 56.

— Le château d'Estimauville et Mme Tallien, 25e année, 105.

LE DARD (Dr). Découvertes archéologiques faites dans le sous-sol du chœur de l'église Saint-Paul du Neubourg (Eure), en 1897, 37e année, 150.

LE GALLOIS (G.). Robert Guiscard « Gonfalonnier de la sainte Eglise romaine », 23e année, 181, 248.

LE GRIS (Chanoine). Les premiers martyrs du Vexin : Saints Nicaise, Quirin, Scuvicule, Pience, 22e année, 280, 320, 421 ; 23e année, 70.

— Saint Filleul de Rouen, 24e année, 176.

— Le Précieux Sang de Fécamp, 24e année, 278.

— L'exode des corps saints au diocèse de Rouen (IXe, XIe siècles), 28e année, 125, 168, 209.

LE MALE (Chanoine). Recherches de Roisiy (1598-1599) précédée d'une étude sur les recherches de noblesse, 25e année, 440 ; 26e année, 15, 184, 262, 324 ; 27e année, 98 ; 28e année, 71, 241.

LEMONNIER (Mgr), évêque de Bayeux, 16e année, 53.

LENFANT (Abbé). C. R. d'un livre de l'abbé Delamare, 35e année, 48. Il s'agit de l'*Ordo Servicii* de la cathédrale d'Evreux.

LE PAULMIER (Dr). Notice sur Gervais Chrétien, fondateur du collège de maître Gervais à Paris et sur Gui Chrétien, trésorier du roi, 7e année, 40, 97.

LEROSEY (Chanoine). Jean Loret de Carentan, 23e année, 673, 768 ; 24e année, 14, 81.

— Les Matignon, Evêques et abbés de cette famille, 24e année, 325.

— Arthur de Cossé-Brissac, 25e année, 212.

— Le Grand Séminaire de Coutances 25e année, 289, 349.

LEROUX (André-Paul). L'Hôtel-Dieu de Fécamp au XVIIIe siècle, 35e année, 39, 93.

Digitized by Google

LEROY (J.). Les Sarcophages mérovingiens du Monastère de Pental à Saint-Samson-la-Roque, 35e année, 169.

LE VAVASSEUR (G.). Hyems, poésie, 2e année, 440 ; Tiphaine, poésie, 3e année, 80 ; Idillie, poésie, 3e année, 628 ; Simon Pierre, poésie, 4e année, 603.

LE VERDIER (P.). Notes sur le dernier état et les derniers jours du prieuré de Longueville, 2e année, 402.

L'HOPITAL (Joseph). Le mouvement catholique en Normandie 22e année, 137.

LONGUEMARE (P. de). Nécrologie : l'abbé Riverony, 1re année, 299.

— Le mouvement catholique en France, 1re année, 79, 173, 383 ; 2e année, 109, 221, 329, 443, 670 ; 3e année, 80, 216, 320 ; 6e année, 511 ; 7e année, 480.

— Nécrologie : Mgr Thomas, archevêque de Rouen, 3e année, 513 ; M. de la Sicotière, 6e année, 261 ; Mgr Trégaro, évêque de Séez, 6e année, 427 ; Mgr Germain, évêque de Coutances, 6e année, 265 ; R. P. Bénigne de Junville, 7e année, 334 ; Mgr Hugonin, évêque de Bayeux, 7e année, 496 ; M. Buffet, 8e année, 274 ; Le cardinal Sourrieu, le marquis de Chennevières, Eugène de Beaurepaire, Georges Danzas, 9e année, 62 ; M. de la Brière 9e année, 285 ; Le docteur Stephan Le Paulmier, 13e année, 245.

— Le mouvement catholique. Congrès scientifique de Bruxelles, 4e année, 305.

— La Science et la Religion, le Congrès des Sociétés savantes, 4e année, 625.

— Mgr Amette, évêque de Bayeux, 8e année, 89, 429.

— Mgr Joseph Guérard, évêque de Coutances, 8e année, 432.

— Pèlerinage national d'hommes à Lourdes, 8e année, 558.

— Une famille d'auteurs aux XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles : Les Sainte-Marthe, 8e année, 74, 103, 191, 299, 396, 533 ; 9e année, 69, 395 ; 10e année, 81, 145, 356, 444 ; 11e année, 45, 193, 241, 306, 344.

— Bulletins bibliogr. : L'œuvre scolaire de la Révolution, 1re année, 385.

— Marianne Aubry, histoire d'une servante. — La mort du commandant de Poli. — Histoire de la paroisse Saint-Etienne de Caen. — Histoire de Claude de Sainctes évêque d'Evreux, 2e année, 125.

— L'ambassade française en Espagne pendant la Révolution, 2e année, 344.

— L'Eglise et les Belles-Lettres. — Jubilé sacerdotal du cardinal Taschereau, évêque de Québec, 2e année, 457.

— Gerbes d'œillets. — Inscriptions du cloître des Capucins d'Evreux, actuellement le Lycée, 3e année, 232.

— Artistes français du XVIIe et XVIIIe s. 3e année, 532.

— L'Orviétan. — Le Sillon, 3e année, 645.

— Médecins normands. — La quinzaine. — Deux poèmes en prose, 4e année, 318.

— Les premiers imprimeurs de Saint-Lô. — Histoire nobiliaire. Le mysticisme à la Renaissance ou Marie des Vallées, dite la sainte de Coutances, 4e année, 633.

— Le Lycée et l'abbaye St-Etienne de Caen. — Contes et souvenirs, 5e année, 90.

— Les Charités à Caen avant la Révolution d'après le *Caen illustré* de M. E. de Beaurepaire, 5e année, 606.

Digitized by Google

— Poésies complètes de G. Le Vavasseur, 6e année, 73 ; La jeune mariée, 177.
— Etudes sur le patois normand, 7e année, 177.
— Champollion inconnu. — Henri de Bernières, curé de Québec, 7e année, 338.
— Un vicomte de Briosne conférencier et théologien à Elbeuf en 1660, 8e année, 276.
— Pour ma paroisse. — Mme Louise de France. — Chateaubriand. — Ecoles et érudition bénédictines. — Histoire de la Congrégation de Savigny, 8e année, 435.
— Essai historique sur l'Hôtel-Dieu de Coutances, 9e année, 285.
— Voyages de corps et d'esprit, 10e année, 188.
— Le département de l'Orne en 1799-1800. — Origines catholiques du théâtre moderne, 10e année, 531.
— Le Clergé canadien et la déclaration de 1732. — Bonaparte et Pie VII, le Concordat de 1801, 11e année, 65.
— Le vénérable François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec, 11e année, 205.
— Villedieu les Poeles, sa commanderie, sa bourgeoisie, ses métiers, 11e année, 369.
— La France au XIXe siècle, la Restauration. — Henri de Bernières premier curé de Québec, 12e année, 165.
— Saint Alphonse de Liguori, 12e année, 280.
— Vie populaire du bienheureux Thomas Helye, 12e année, 337. — Mme Julie Lavergne et sa correspondance, 13e année, 70.
— Notes d'état civil et historiques extraites des registres des paroisses de l'arrondissement de Nantes, 13e année, 372.
— Bulletin bibliogr. : C. R. de Jean Bourdon, par l'abbé Gosselin ; Au temps de la Pucelle par Marius Sepet, 14e année, 234 ; 18e année, 216 ; 20e année, 46.
— Mgr Amette, coadjuteur de l'archevêque de Paris, 15e année, 217.
— Nécrologie : M. le Chanoine Odieuvre, 22e année, 415 ; M. Emile Travers, 23e année, 356.
LORIOT (Ch. Florentin). La cathédrale de Coutances, 4e année, 382, 431.
— Histoire du prieuré de Notre-Dame-sous-l'Eau, 6e année, 141, 225.
— Les alliances franco-arméniennes et la Normandie, 6e année, 411.

M

MARSY (Comte de). Une nouvelle source de documents pour l'histoire de Normandie, 4e année, 98.
— Ecclésiastiques normands émigrés à Maestricht, 4e année, 275.
— Un poète normand de la fin du XIIe siècle, 7e année, 349.
— Eustache de Bernart d'Avernes, glanes à propos de ce personnage, 11e année, 62.
MARTIN (A.). Notes sur le clergé normand au temps de la Révolution, 1re année, 389, 501 ; 2e année, 51.
MASSELIN (Abbé J.). Le collège des Jésuites de Caen, 7e année, 303, 327, 463 ; 8e année, 171, 207.
— Chronique normande, 22e année, 389.
MATHIERE (Jean). Les Ligures et la région de l'Eure, 35e année, 230.
— Communications entre Evreux et Rouen, 35e année, 309, 364.
— Les Aulerques, 36e année, 171 [pendant la période de l'indépendance gauloise].
— A propos d'une note de M. Chassant, 36e année, 290.

Digitized by Google

— Inscription du théâtre romain d'Evreux, 37e année, 29.

— Les portes d'Evreux (Ebroice), 37e année, 231.

— Résumé du *Civitas* de l'auteur. 38e année, 91.

MOIDREY (baron de). Les vitraux de Saint-Jacques de Lisieux, 32e année, 50.

MOLLE (Ch.). Passage du roi Louis-Philippe dans l'Eure, en 1848-raconté par M. Renard, fermier de Melleville, 1re année, 113.

MONTIER (Edouard). Le sonneur de Saint-Ouen (poésie), 1re année, 342; Poème chrétien, 7e année, 383.

MOUTON (Dr A.). Histoire de Tillières-sur-Avre, 34e année, 169, 232, 333, 358; 35e année, 86, 133.

O

ODIEUVRE (l'abbé). Mgr Colomb, évêque d'Evreux, 7e année, 419,

— Sa Grandeur Mgr Philippe Meunier, 7e année, 494.

— Sa Grandeur Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, 9e année, 365.

— Bulletin bibliogr. Mgr Saivet. — Charles II, roi de Navarre, comte d'Evreux et la Normandie au XIVe siècle, 9e année, 373.

OURSEL (Mme N.-N.). Une havraise oubliée : Marie Le Masson Le Golft (1749-1896). 16e année, 327; 17e année, 84, 117, 173, 229, 285; 18e année, 5.

P

P. A. Essai historique et archéologique sur l'église de Norville, près Lillebonne (Seine-Inférieure), 15e année, 143, 188.

PELLERIN (Henri). La Révolution à St-Domingue racontée par un Normand, 32e année, 138, 193.

PEPIN (Abbé Léon). De la condition actuelle de la philosophie dans l'enseignement secondaire, 1re année, 333.

— Bossuet, historien du protestantisme, 2e année, 88.

— Bossuet et la révocation de l'Edit de Nantes, 2e année, 309, 101, 628.

— Bulletin bibliogr. : Les Mss. et les éditions originales des ouvrages de Bossuet, 7e année, 335.

POREE (Chanoine). L'abbaye du Bec et ses écoles, 1re année, 407, 513.

— M. le duc de Broglie (1821-1901) 10, année, 493.

— Le calendrier du bréviaire de l'abbaye de St-Taurin, 26e année, 36, 102.

— Robert Lamy (1747-1814), évêque constitutionnel de l'Eure, 26e année, 391; 27e année, 3, 72, 111.

— Le monastère de Pental et l'église de Saint-Samson, 32e année, 177 et 33e année, 7.

— La statuaire normande (Verneuil), 36e année, 321.

— C. R. des Paysans normands au XVIIIe siècle par Charles Leroy. 2 vol. in 8o, 38e année, 104.

PORQUET (Jean). Les Prussiens à Vire en 1815, 24e année, 296.

Q

QUESNÉ (V.) Histoire du Désert des Carmes Déchaussés de la Garde-Chatel, près Louviers, 7e année 346, 439; — 9e année, 105.

QUEUDEVILLE (Abbé). Un fédéraliste normand : dom Mauger, 35e année 152, 197, 257, 330.

R

RACINET (Raoul). Charles Pitou (1849-1927), 37e année, 76.

Digitized by Google

RÉGNIER (Louis). Notice sur les sociétés savantes du département de l'Eure et bibliographie de leurs publications, 1re année 228, 310, 453.

— Abbaye de Lyre au point de vue archéologique, 23e année, 149, 323, 535, 728.

— Sous Louis XIII. Lettres du Père Caussin, 24e année, 226, 264, 365.

ROBLOT-DELONDRE (Mme). Notes sur Hébertot, 36e année. 164, 342 ; — 37e année, 43. 65, 156, 287, 321.

ROSTAND (André). A propos de la légende du pendu, 28e année, 137.

RUAULT (Alfred). Prieuré de Maupas à Capelles, 35e année, 221, 286, 337; — 36e année, 27, 79, 154, 214, 270, 335.

S

SAUVAGE (Abbé). Discours sur l'histoire de Dieppe, 2e année, 67.

— Un registre des visites pastorales du diocèse de Bayeux au XIIIe siècle, 3e année, 77.

— Bulletin Bibliogr. ; — Vie du R. P. Marie-Joseph Coudrin ; — Histoire de la maîtrise de Rouen, 1re année, 495.

— Les origines de l'Eglise, saint Paul, ses missions, 2e année, 569.

SEPET (Marius). Les projets de retraite de Louis XVI en Normandie 3e année, 5.

— Les plus anciens drames en langue française, 4e année, 5.

SÉVESTRE (Abbé Emile). L'enquête gouvernementale et l'enquête ecclésiastique sur le clergé de Normandie et du Maine, de l'an IX à l'an XIII, 20e année, 5, 49, 97, 185, 234, 265 ; — 21e année, 17, 128. (Louviers) ; — 22e année, 115, 373 ; — 23e année, 443, 609.

— Quelques notes de bibliographie normande, 20e année. 292 ; — 21e année. 25, 103, 166, [abbé Guéry, 170] ; — 22e année, 125, 179.

— La cinquième Session des Assises de Caumont à Caen, 23e année, 5.

— Etudes générales, 23e année, 88, 172.

SICOTIÈRE (de la). Notes sur la petite Eglise diocèse de Séez, 3e année, 454.

SIMON (Abbé G.-A.). Le Commandeur Henri Le Court, 31e année, 128.

— La généalogie des Le Grand, 36e année, 90.

SOMMENIL (Abbé). Cf., Valasse.

SPALIKOWSKI (Edmond). Prieuré des Pénitents de Vernonnet (Eure) 33e année, 139.

T

TABOURIER (Abbé Louis). La vision de l'Ermite. conte de Noël, 22e année, 226, 474.

— Le livre de raison de saint-Aignan-d'Augnaise (famille aussi de l'Eure) 23e année, 128, 217.

— Apologie et Archéologie, 24e année, 184.

— Article nécrologique sur l'abbé Desvaux, 26e année, 135.

— Un conflit liturgique au XVIIIe siècle, 29e année, 133, 176.

— Un reflet du Paysage et des mœurs du Perche en l'œuvre artistique de Fautin-Latour, 37e année, 96.

— L'art dans la prédication, 37e année, 141, 204 ; — 38e année, 9.

THOREL (Abbé). Bulletins bibliographiques C. R. 23e année, 453, 547 ; — 24e année, 314 ; — 25e année, 309. (abbé Lenfant) ; — 26e année, 69, (Canada) ; — 150, (V. Hunger) ; — 357, (Lyre) ; — 420, (Gosselin) ; — 27e année, 35, (abbé Lenfant) ;

Digitized by Google

— 185, 230; — 28e année, 93, 278; — 29e année, 101; — 30e année, 89, (Otter); — 186, (abbé Simon); — 31e année, 180; — 32e année, 37, (abbé Lenfant); — 33e année, 71, (abbé Simon); — 466, (abbé Delamarre); — 34e année, 210, (abbé Simon); — 36e année, 178, (les Martyrs de la Nouvelle France).

THUILLIER (Abbé H.). Poésies, 23e année, 427.

— Palinod de Lyre, 23e année, 817.

— Bulletin bibliographique : Un clocher dans la plaine par J. L'Hopital 26e année, 228.

— Sonnets, 32e année, 97; — Lyre, 162. — Brémulle, 21e année, 229, 269, 339.

TOUGARD (Abbé) L'abbé Cochet et quelques uns de ses correspondants, 3e année, 128, 237.

— César est-il venu à Lillebonne, 5e année, 500.

— Notes à propos de la liste des compagnons de Guillaume-le-Conquérant, 7e année, 175.

— Les œuvres catholiques d'Elbeuf, 9e année, 369.

— Deux notices normandes : Simon Hervieu de la Boissière, — M. Pelvert, 10e année, 157.

— La Normandie à l'exposition de 1806, 10e année, 411, 461; 11e année, 5.

— Chronique : le Cinquantenaire de M. de Beaurepaire, 11e année, 58.

— Louis Le Roy, de Coutances, professeur au collège de France, 11e année, 159.

— Les Météorologistes ecclésiastiques dans nos villages normands, 11e année, 366.

— Bulletin bibliographique : Jeanne d'Arc en Berry, 3e année, 321.

— Vie du R. P. Fessard, 6e année, 74.

— Gustave Gouellin. — Actes et documents concernant le Bienheureux Urbain V. — Un Lamenais inconnu, 7e année, 199.

— Vie de la Mère Saint-Joseph et origines de la Communauté des Sacrés-Cœurs de Saint-Aubin, 8e année, 93.

— Histoire des Dominicains de la province de France, 8e année, 188.

— Marseille (évêques, prévots, statuts), 9e année, 286.

— Catalogus auctorum qui scripserunt de theologia moralis et pratica, 1e année 96.

— Iconographie de Bourdaloue, 10e année, 457.

— Ordinaire et coutumier de la cathédrale de Bayeux, 12e année, 60.

— C. R. du XXIVe volume du Recueil des Historiens des Gaules, 14e année, 177.

— C. R. de l'abbaye de N. D. de Grestain, 14e année, 236.

— Dotations normandes de la collégiale de Cléry, 15e année, 61; M. Delboulle, 296 et 16e année 1.

— Le patois des environs du Havre, 14e année, 108.

— Louis XI et l'église Saint-Aignan de Pont-Audemer, 325.

— C. R. sur un vitrail du Marais-Vernier. Cf. Bréard [Léon Jubert], 15e année, 14.

— L'exposition cornélienne de Rouen, 16e année, 48.

— C. R. du Graduel de Rouen au XIIIe siècle, 17e année, 103, 287.

— Additions à Bibliothèque Cornélienne par Le Verdier, 18e année, 46.

— L'obituaire de la cathédrale de Rouen, par Ch. de Beaurepaire, 18e année, 102.

— Une consultation de Louis XIII à ses sujets, 18e année, 240.

— Comptes, devis etc. du manoir archiépiscopal de Rouen, par le Chanoine Jouen, 18e année, 268.

— L'agiographie Rouennaise, 19e année, 95, 157.

Digitized by Google

— Rouleau du Bienheureux Vital, abbé de Savigny, 19e année, 224.
— Bulletin bibliographique : C. R. de Gace de la Bigne, par Ch. Guéry, 20e année, 94 et addition à la bibliographie de l'abbé Cochet, 95.
— M. le professeur L. Rouette, 20e année, 157, 212.
— Saint-Sépulcre de Caen. Requête pour une soutane de cérémonie, 22e année, 47, 186, 265.
— Un écho du Congrès du Millénaire, 22e année. 366.
— Un curé du diocèse de Rouen sous Louis XIII, 23e année, 133, 225.
— Bulletin bibliographique, 23e année, 207.
— Menues curiosités historiques, 23e année, 725.
— Du Cange et la philologie allemande, 24e année 66.
— Abstinence du Samedi, 25e année, 233.
— Bibliographie, 27e année, 89; Curiosités bibliographiques, 29e année, 200.
— Bulletin bibliographique, 29e année, 249.
TOURNOUER (Henri). Les Périodiques de l'Orne, 4e année, 410.
TRAVERS (Emile). Nécrologie : G. Le Vavasseur, 6e année, 178.
— L'histoire chronologique des évêques d'Avranches de Julien Nicolle, 8e année, 383 et rectification, 552.
— Bulletins bibliographiques : Voyage en France d'un démocrate américain pendant l'année du centenaire. — Les villages de St-Lô. — Histoire de Falaise. — Les derniers malades de la léproserie de N.-D. de Beaulieu, à Caen, 1e année, 92.
— Remarques sur quelques expressions usitées en Normandie. — Journal des choses mémorables à Caen. — Maison de Malherbe à Caen. — Fragments sur l'histoire civile de la ville épiscopale de Séez, au XVIIIe siècle, 1e année, 183.
— Congrès archéologique de France, 56e session, 1e année, 297.
— De mente humana apud Joannem Baptistam du Hamel. — Etat sur le tiers-état rural ou les paysans de la Basse-Normandie, 1e année, 492.
— Témoignage sur les vertus de Saint Vincent-de-Paul, opuscule inédit de Bossuet, 1e année, 585.
— Mémoires de la Société d'Agriculture de la Manche, 2e année, 121.
— L'Eglise et le Trésor de Conques. — L'enlèvement des tribunes de l'église Saint-Pierre de Caen, 2e année, 237.
— Quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. — Chapelle de Notre-Dame des Victoires à Valognes, 2e année, 339.
— La morale du Cœur, 2e année, 455. — La chute de l'ancienne France, 2e année, 566 ; 5e année, 510.
— Un procès criminel a la haute justice de l'Abbaye de Montivilliers en 1493. — Esquisse topographique de C. P., 2e année, 685.
— L'armée anglaise vaincue par Jeanne d'Arc sous les murs d'Orléans ; Organisation et fonctionnement des laiteries coopératives en Danemarck, 3e année, 108.
— Mémoires de Michelot-Moulin sur la chouannerie normande. — L'abbé Lebuy et la Normandie, 3e année, 226.
— Annuaire normand. — La Seneca Berg de Borght-lez-Vilvorde (Brabant), 3e année, 326.
— Lettre de Mgr l'évêque de Bayeux sur l'enseignement de la philosophie, 3e année, 415.
— Bossuet en Normandie, 3e année, 529.

Digitized by Google

— La tapisserie de Bayeux d'après un ouvrage espagnol, 3e année, 641.

— Monographie de l'église de Nonancourt. — Histoire véritable des Turcs et des Troyens, 4e année, 116.

— Histoire de Fécamp. — Un peintre bayeusain au XVIIIe siècle : Joachim Rupulley, 4e année, 214.

— Napoléon, son caractère, son génie, son rôle historique. — Eglise abbatiale du Bec, 4e année, 315.

— Mémoire de l'Académie de Caen. — Le Comté d'Eu au moment de la Convention des Etats-Généraux de 1789. — L'origine de la Malaguette et les Dieppois, 4e année, 423.

— Les défenseurs du Mont Saint-Michel (1413-1450), 4e année, 506.

— Les Tapisseries des Ursulines de Caen, 4e année, 631.

— Une châsse de la cathédrale d'Astorga. — Le calice dit de Bossuet au Plessis-Grimoult, 5e année, 89.

— Un écrivain saintongeois inconnu: Mathieu Alamande. — Une impression de Toulouse et un libraire rouennais à Castres. — Association française pour l'avancement des Sciences, 5e année, 200.

— Le théâtre à Caen (1628-1830), 5e année, 307.

— L'Hotel-Dieu de Coutances. — Dictionnaire paleoethnologique du Calvados. — Malherbe, points obscurs et nouveaux de sa vie normande, 5e année, 607.

— Le « Caen illustré » de M. de Beaurepaire, 7e année, 159, 247.

— Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, 7e année, 193.

— Le règne de la foi dans les Gaules. — Sainte Foy, 7e année, 341.

— Aube de siècle, 8e année, 97. — Saint-Gildas de Ruis, 9e année, 464.

— Notes sur Nicolas de Toulon, évêque de Coutances (1386-1387), 12e année, 281.

TULLAYE (de la). Poésies, 37e année, 181 ; 38e année, 36, 115, 168.

U

UZUREAU (Chanoine). La persécution dans le canton de Gaillon (Eure), 29e année, 21 ; dans la Manche, 196 ; dans le Calvados, 240; dans la Seine-Inférieure 30e année, 30, 132; dans la Manche, 231 ; dans la Seine-Inférieure, Heude, curé de Saint-Patrice], 31e année, 32, 114 ; dans le Calvados : Pont-l'Evêque et Saint-Melaine, 154; Manche, 32e année, 30, 77, (Seine-Inférieure; Calvados, 33e année, 147, Manche, 369, Basse-Normandie, 462; 34e année, Bayeux, 203, Calvados, 329, Séez, 391 ; 35e année, Evreux, 242 ; 36e année, d'Alis d'Anduse, 45, Séez, 224; 37e année, diocèse de Bayeux, 29, de Coutances, 104, Calvados, 235; 38e année, Chevalier du Bourg, 38, Rouen, 162.

— Au prieuré Fontévriste de Chaise-Dieu (XVe et XVIe siècle). — Renée de Bourbon, abbesse de Fontevrault et de la Trinité de Caen, 31e année, 29.

— L'exécution de la loi du 26 août 1792 dans le Calvados, 33e année, 147.

— L'abbé Feuillet, supérieur des Missions du diocèse de Bayeux, 34e année, 203.

— La Constitution civile du clergé dans le Calvados. — Saint-Ouen-le Houx, 34e année, 329.

— L'université de Caen (1741), 37e année, 29.

Digitized by Google

— L'application de la Constitution civile du Clergé dans le Calvados, 37e année, 235.

V

VACANDARD (Chanoine E.). Nécrologie; l'abbé Sauvage, 3e année, 99.

— Un essai d'histoire des archevêques de Rouen, 3e année, 117.

— Liste chronologique des archevêques de Rouen, 13e année, 189.

— L'abbé de Rancé et Bossuet, ou le grand moine et le grand évêque du grand siécle (étude bibliographique), 13e année, 302.

— C. R. bibliographique, 34e année, 65.

VALASSE (abbaye du), 14e année dans toutes les livraisons et dans la première de la 15e année, p. 5 (*fin*).

VERNEUIL (abbaye de). Une abbesse bénédictine du XVIIe siècle [Mme Scholastique-Guyonne de Rouxel de Médavy]. Cette biographie de l'archiviste de l'abbaye de Saint-Nicolas, commencée en septembre 1920 s'est continuée jusqu'en 1929 que la rédaction sur la demande de nombreux abonnés a du arrêter la publication, 29e année, 228, 271; 30e année, 5, 53, 101, 149, 203; 31e année, 9, 51, 97, 163; 32e année, 14, 63, 129; 33e année, 36, 93, 161, 249, 343, 429; 34e année, 35, 150, 194, 252, 319, 372; 35e année, 210, 272; 36e année, 103, 265,; 37e année, 34, 79, 164, 214, 299.

VIVIER (E.). En marge des livres nouveaux, 35e année, 248.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1929

La *Revue catholique de Normandie* à ses Bienfaiteurs, Collaborateurs et à ses Abonnés, par le Chanoine Guéry 5
L'Art et l'Histoire dans la Predication, par l'Abbé Tabourier (*suite et fin*). 9
J.-B. Bourlier, évêque d'Evreux, par l'Abbé Chardon (*suite*) . . 18
Les Seigneurs de Pavilly, barons d'Esneval, vidames de Normandie, par le baron d'Esneval. 25
Intermédiaire des Chercheurs et Curieux de Normandie . . . 35
Poésies, par René Herval et J. de la Tullaye 36
Un lettré normand : Fatouville, par Frédéric Alix. 43
En marge des Livres nouveaux (René Herval) 46
Les retranchements de l'Arrondissement de Bernay et les plans de M. Ameline, par L. Coutil. 48
Vases sigillés gallo-romains dans le département de l'Eure, par L. Coutil. 53
Assassinat du chevalier du Bourg, par le Chanoine Uzureau . . 58
Bibliographie normande (6.203 à 6.228) 61
J.-B. Bourlier, évêque d'Evreux, par l'Abbé Chardon (*suite*) . . 65
Les Seigneurs de Pavilly, barons d'Esneval, vidames de Normandie, par le baron d'Esneval. 71
A propos de la lettre sur l'origine des Romans de P. D. Huet, par Clémentine de Courten. 86
Résumé analytique sur *La Civitas des Aulerci Eburovices à l'epoque gallo-romaine*, par Jean Mathière. 91
En marge des Livres nouveaux (Chanoine Porée et abbé Desdouits). 104
Intermédiaire des Chercheurs et Curieux de Normandie. . . . 114
Poésies, par J. de la Tullaye 115
Bibliographie normande (6.229 à 6.374). 119
Les Seigneurs de Pavilly, barons d'Esneval, vidames de Normandie, par le baron d'Esneval (*suite*) 129
Notes sur des Estampilles céramiques découvertes dans le département de l'Eure, par le docteur R. Doranlo. 144
La Persécution religieuse dans le diocèse de Rouen (1791-1792), par le Chanoine Uzureau 162
Poésies, par J. de la Tullaye et René Herval. 168
En marge des Livres nouveaux (Ernest d'Hauterive et abbé Desdouits 172
Intermédiaire des Chercheurs et Curieux de Normandie. . . . 175
Documents, par F. Alix. 176
Confrérie des Cornards. 179
Au Bon Vieux Temps : l'Obit du Chanoine Bouteille à la cathédrale 182

Digitized by Google

Bibliographie normande (6.375 à 6.422) 185
Aux Abonnés et aux Lecteurs de la *Revue catholique* 193
J.-B. Bourlier, évêque d'Evreux, par l'abbé CHARDON (*suite*). . . 194
Au Bon Vieux Temps : l'Obit du Chanoine Bouteille à la cathédrale d'Evreux 204
Au diocèse de Coutances (1791-1792), par le Chanoine UZUREAU. 207
Une esquisse de Laurent de la Hire (1606-1656), par le Chanoine GUÉRY 215
Importance des fondations des remparts gallo-romains, par Jean MATHIÈRE 219
Généalogie de la famille du Père Laval, apôtre de l'île Maurice (1803-1854), par le Chanoine GUÉRY. 223
L'Histoire par les Rues, par Henri LAMIRAY. 231
Poésies, par J. DE LA TULLAYE. 235
L'Expédition de Lisbonne (1821), par l'amiral JEHENNE. . . . 239
En marge des Livres nouveaux (Abbé M. DESDOUITS). 247
Bibliographie normande (6.423 à 6.458). 250
L'Architecte inconnu de l'abbaye Saint-Ouen de Rouen, par Pierre CHIROL 257
L'Expédition de Lisbonne (1824) par l'amiral JEHENNE (*suite*). . 262
La persécution religieuse dans le diocèse de Lisieux (1791-1792), par le Chanoine UZUREAU 275
Souvenirs sur Jeanne d'Arc et Louviers, par l'Abbé R. DELAMARE. 279
Distinctions honorifiques 289
Fêtes en l'honneur de Paul Labbé à Thiberville, par Charlotte PITOU-CHEVRÉ 290
En marge des Livres nouveaux (Abbé J. LENFANT, P. THOMAS-LACROIX, abbé DESDOUITS) 294
Bibliographie normande (6.459 à 6.512). 303
Table des trente-huit premiers volumes de la Revue, par le Chanoine GUÉRY. 312
J.-B. Bourlier, évêque d'Evreux, par l'abbé CHARDON (*suite*). . 321
L'application du décret du 26 août 1792 dans la Seine-Inférieure par le Chanoine UZUREAU 339
L'Histoire par les rues, par Henri LAMIRAY (*suite et fin*). . . . 342
Poésies, par René HERVAL 353
Intermédiaire des Chercheurs et Curieux de Normandie. . . . 359
Bibliographie normande (6.513 à 6.559). 363
Table des trente-huit premiers volumes de la *Revue*, par le Chanoine GUÉRY (*suite et fin*). 370
Tables de l'année 1929. 381

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

ALIX (Abbé Frédéric) . . Un lettré normand : Fatouville. . . 43
Documents 176
CHARDON (Abbé) . . . . J.-B. Bourlier, évêque d'Evreux. 18-65-194-321
CHIROL (Pierre) . . . . L'architecte inconnu de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen. 257
COURTEN (Clémentine DE). A propos de la lettre sur *l'origine des Romans* de P. D. Huet. . . 86
COUTIL (Léon). . . . . Les retranchements de l'arrondissement de Bernay et les plans de M. Ameline 48
Vases sigillés gallo-romains dans le département de l'Eure. 53
DELAMARE (Abbé R.). . . Souvenirs sur Jeanne d'Arc et Louviers. 279
DESDOUITS (Abbé M.) . . En marge des livres nouveaux . 104-172-247 et 294.
DORANLO (Docteur R.) . . Notes sur des estampilles céramiques découvertes dans le département de l'Eure 144
ESNEVAL (Baron D'). . . Les Seigneurs de Pavilly, barons d'Esneval, vidames de Normandie. 25-71-129.
GUÉRY (Chanoine Ch.). . La *Revue catholique de Normandie* à ses Bienfaiteurs, Collaborateurs et Abonnés 5
Une esquisse de Laureut de la Hire, (1606-1656. 215
Généalogie de la famille du P. Laval, apôtre de l'Ile Maurice (1803-1854). 223
Table des trente-huit premiers volumes de la *Revue* 312-370
HAUTERIVE (Ernest D') . . En marge des livres nouveaux . . 172
HERVAL (René) . . . . Poésies . . . . . 36-168 et 353
En marge des livres nouveaux. . . 46
JEHENNE (Amiral). . . . . L'Expédition de Lisbonne (1821). 239 et 262
LAMIRAY (Henri) . . . . L'Histoire par les rues . . . 231 et 342

Digitized by Google

LENFANT (Abbé J.) . . . En marge des livres nouveaux. . . 294
MATHIÈRE (Jean) . . . . Résumé analytique sur la *Civitas des Aulerci Eburovices à l'époque gallo-romaine* 91
Importance des fondations des remparts gallo-romains. 219
PITOU-CHEVRÉ (Charlotte). Fêtes en l'honneur de Paul Labbé à Thiberville. 290
PORÉE (Chanoine) . . . En marge des livres nouveaux. . . 104
TABOURIER (Abbé). . . . L'Art et l'Histoire dans la Prédication (*suite et fin*) 9
THOMAS-LACROIX (P.) . . En marge des livres nouveaux. . . 301
TULLAYE (J. DE LA) . . . Poésies. 36-115-168-235
UZUREAU (Chanoine) . . Assassinat du Chevalier du Bourg. . 58
La persécution religieuse dans le diocèse de Rouen (1791-1792) . . 162
Au diocèse de Coutances (1791-1792). 207
La persécution religieuse dans le diocèse de Lisieux (1791-1792) . . . 275
L'application du décret du 26 août 1792 dans la Seine-Inférieure 339

Le Gerant : G. POUSSIN.

Evreux, Imp. de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. POUSSIN, Dr.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉDACTION

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. L'ABBÉ DESDOUITS, *curé d'Ezy (Eure)*.

Les manuscrits seront soumis au Comité de rédaction qui jugera si l'article peut être inséré. — Néanmoins chaque auteur reste responsable des idées ou opinions émises dans ses articles. — Les manuscrits *publiés* par la Revue ne sont pas rendus. — Tout travail inséré peut faire l'objet d'un tirage à part : M. G. POUSSIN, directeur de l'Imprimerie de l'Eure, avec lequel on aura à s'entendre, fera des conditions spéciales aux collaborateurs.

Les auteurs sont instamment priés de renvoyer les épreuves corrigées à l'imprimeur, dans les trois jours.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont *deux* exemplaires auront été envoyés à M. l'abbé Desdouits, *curé d'Ezy (Eure)*.

Le prix de l'abonnement est de 20 francs par an, 25 francs pour l'étranger et 6 francs par livraison.

L'abonnement va de janvier à janvier, est exigible après l'apparition du premier numéro, payable par chèque postal à M. G. Poussin, à Evreux (Paris, 342-99).

La *Revue Catholique de Normandie* paraît tous les deux mois en livraisons d'environ 64 pages, grand in-8°.

Evreux, imprimerie de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, Dr

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
N841R4
v. 37/38
1928/29

Stanford University Libraries
Stanford, California

Return this book on or before date due.

Digitized by Google

Digitized by Google